SHOUT
SHARE
IT

6
6775
I

TOME XI, 1983, Fascicule 1 ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE · LINNEENNE · DE · BORDEAUX
FONDEE · EN · 1818

SMITHSONIAN
SEP 13 1983
LIBRARIES

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

e 48 [illegible]

LLETIN DE LA [illegible]

[illegible]
et secondé [illegible]
par [illegible]
Siège [illegible]
1, [illegible]

ROL (M.) : Enquête sur [illegible]
France [illegible]

ARD (C.) : Rana [illegible]
Problèmes et perspectives [illegible]

tion Botanique : [illegible]
sion) [illegible]

OTSSEHÈRE [illegible]

OTSSEHÈRE [illegible]

ROME-VIVIEN [illegible]
taux du Céty [illegible]

mmunication [illegible]
ment Amanita [illegible]

TOME XI Fascicule 1 1983

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

BREUIL (M.) : Enquête sur la répartition des Amphibiens en France ..... p. 3

GIRARD (C.) : **Rana temporaria** L. : Une acclimatation réussie. Problèmes et perspectives ..... p. 7

Section Botanique : Recensement botanique d'Aquitaine (2ème série) ..... p. 11

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Les **Xylosma** Forster ..... p. 13

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Les **Evodia** Forster ..... p. 17

SERONIE-VIVIEN (M.-R.) : Une sépulture préhistorique sur le plateau du Cézy (Commune de Laruns, Pyrénées-Atlantiques) ..... p. 23

Communication du Conseil d'administration de la Société concernant **Amanita asteropus** Sabo ..... p. 33

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

ENQUETE SUR LA REPARTITION DES AMPHIBIENS EN FRANCE

par Michel BREUIL

Au cours de ces dernières années, il est apparu nécessaire à de nombreux herpétologistes d'établir avec précision la répartition des Amphibiens de la faune française. En effet, les données considérées comme classiques sont le plus souvent discutables. Des erreurs de détermination, des inversions d'étiquettes dans les collections des Musées rendent certaines données anciennes peu crédibles. Là où les anciens naturalistes ne reconnaissaient qu'une espèce, les systématiciens actuels en définissent parfois plusieurs. Les Grenouilles vertes recouvrent en fait **Rana perezi, Rana ridibunda, Rana lessonae, Rana "esculenta"** etc. Par ailleurs, des sous-espèces ont été promues au rang spécifique par la mise en évidence de barrières d'isolement reproductif. **Hyla arborea** et **Hyla meridionalis** en sont un exemple.

D'une manière générale, il est à regretter que bien souvent les erreurs anciennes aient été reportées d'un auteur à l'autre sans examen critique préalable. Trop fréquemment des naturalistes connaissant deux localités peuplées par la même espèce, distantes d'environ une centaine de kilomètres, n'hésitaient pas à admettre l'existence du taxon considéré entre ces deux limites. Une telle démarche qui fait abstraction de la nature des milieux et du relief, est incompatible avec une analyse précise de la répartition des espèces : elle rend impossible l'émergence du ou des facteurs écologiques limitant l'extension de l'espèce.

Les études chorologiques ne peuvent être envisagées que d'un point de vue dynamique. La distribution d'une espèce étant dépendante de la qualité des milieux naturels, il y a donc lieu de suivre celle-ci en fonction de l'évolution des écosystèmes. Schématiquement, une espèce présente en un point précis à un instant donné peut disparaître par la suite d'un bouleversement de son biotope ; à l'inverse une espèce peut étendre son aire de répartition par émigration.

Conscient de ces différents problèmes, le Laboratoire des Reptiles et Amphibiens du Muséum National d'Histoire naturelle (Directeur : Professeur E.-R. BRYGOO)a décidé d'entreprendre une enquête de répartition des Amphibiens dont le schéma de fonctionnement est le suivant. Les observateurs et les correspondants régionaux, ces derniers étant sur place les responsables de l'enquête, envoient des données (couples espèce-lieu) à des chercheurs connus pour leurs compétences dans l'étude de certaines espèces et qui assurent le contrôle de leur validité.

Dès le début de l'organisation de l'enquête, il est apparu nécessaire aux responsables scientifiques qui, groupés autour du coordonnateur, forment le Collège Scientifique de l'enquête, de disposer d'un moyen régulier de communication. C'est pour cette raison que la revue "ALYTES" a été créée. "ALYTES" est un bulletin trimestriel qui accueillera aussi bien des synthèses régionales de répartition, des diagnoses précises des espèces difficiles à déterminer, des résultats sur l'avancement de l'enquête, l'indication des régions à prospecter en priorité, des analyses bibliographiques, des remarques sur la biologie et l'écologie de certaines populations... et plus généralement toutes données relatives aux Amphibiens. Par l'existence d'"ALYTES", l'enquête sera rendue plus vivante. Le Collège Scientifique ne se contentera pas de recevoir des informations et de les stocker, elles seront régulièrement analysées avant d'être publiées pour refléter l'état d'avancement des recherches. Ce processus stimulant ne peut être que générateur d'avantages pour tous.

Dans le **Bulletin de la Société linnéenne de Lyon** (1981, **50** (3) : 86-111), M. G. H. PARENT, membre du Collège Scientifique et correspondant régional, a publié un article, intitulé "Matériaux pour une herpétofaune de l'Europe occidentale. Contribution à la révision chorologique de la France et du Bénélux", faisant le point des connaissances actuelles sur la répartition des Amphibiens. Ce travail de synthèse a été élaboré par une analyse critique des données de la littérature et des collections des Musées d'Histoire Naturelle ainsi que par un apport considérable de données personnelles. Un tel document n'est en aucun cas une fin en soi, l'auteur G. H. PARENT en est lui-même conscient. Ce travail extrêmement dense a l'avantage de souligner les "points chauds" à prospecter en priorité : limites d'aires, zones de contact entre différentes sous-espèces, régions pour lesquelles peu de données sont disponibles ...

La collecte de données sur la répartition et l'abondance d'un groupe taxonomique ne peut être menée à bien que s'il existe un nombre important de participants. Combien de données sur la distribution des Amphibiens ou de tout autre groupe animal ou végétal attendent dans les carnets de terrain des naturalistes ? Pour valoriser ces informations, il y a lieu de les diriger vers une action collective. "ALYTES" répond à cette nécessité.

Dans le numéro 1 d'"ALYTES" sont exposées toutes les bases de fonctionnement de l'enquête, la méthode pour consigner les informations à l'aide d'une fiche de relevés, les noms des différents responsables scientifiques ainsi que les garanties offertes aux observateurs quant à l'utilisation des données fournies.

Un abonnement à "ALYTES" pour les 4 numéros de l'année 1982 ne coûte que 10 Frs. Ces abonnements sont à demander à MM. Alain DUBOIS et Jean-Jacques MORERE, Rédacteurs d'"ALYTES", Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25 rue Cuvier, 75005 PARIS. Le numéro de C.C.P. n'ayant pas encore été attribué, les règlements sont à adresser à M. Alain DUBOIS à l'adresse ci-dessus.

Adresse de l'auteur :
Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25 rue Cuvier, 75005 PARIS.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

RANA TEMPORARIA L. : UNE ACCLIMATATION REUSSIE PROBLEMES ET PERSPECTIVES

par Colette GIRARD

On admet généralement que la Grenouille rousse, **Rana temporaria** L., fréquente dans toute l'Europe paléarctique tempérée et froide, n'existe dans notre région que dans les Pyrénées où elle peut vivre jusqu'aux plus hautes altitudes. On ne la trouve pas dans le quart Sud-Ouest de la France ; elle y est remplacée par la Grenouille agile, **Rana dalmatina** Bon., commune depuis le Maine-et-Loire jusqu'à la bordure du Massif Central et des Pyrénées (ANGEL, FRETEY). De fait, **Rana dalmatina** est la Grenouille "rousse" de nos régions. Elle occupe le même biotope que **Rana temporaria**, mais présente des moeurs plus terrestres que celle-ci et s'accomode des forêts relativement sèches du Sud-Ouest, n'allant à l'eau que pour y pondre. Nous n'avons jamais rencontré **Rana temporaria** en Gironde, ni dans les Landes, mais fréquemment au contraire dans les Pyrénées centrales et occidentales où elle est considérée comme faune relicte des glaciations quaternaires.

En 1961, Pierre DARRE, collaborateur de Jean ROSTAND, eut l'idée de rapporter du col d'Aspin (Pyrénées centrales) quelques couples de Grenouilles rousses et de les faire vivre dans les étangs qu'il possédait à Pouydesseaux (au sud de Roquefort, Landes).

Les Grenouilles rousses du col d'Aspin se sont bien adaptées à leur nouveau biotope, constitué par une chaîne de petits étangs reliés par un ruisseau situé au milieu des bois, à la limite du massif forestier landais et de la Chalosse. La population d'origine a augmenté notablement d'importance mais ne s'est pas hybridée avec les autres espèces qui vivent à Pouydesseaux. En effet, sa période de ponte est très précoce. Elle sort d'hibernation dès le premier radoucissement de la température hivernale et pond plus d'un mois avant **Rana dalmatina**, dès le début de Janvier, parfois même fin Décembre.

Sa ponte, abondante, se présente en une grosse masse constituée de plusieurs milliers d'oeufs fortement pigmentés, entourés d'une gangue très élastique et plus consistante que celle de la Grenouille agile. La ponte flotte à la surface des étangs et peut parfois, tout comme en montagne, être prise par une légère couche de glace, si la température vient à se refroidir. Les embryons à l'éclosion présentent une pigmentation noire plus intense que celle de **Rana dalmatina** et des branchies externes très apparentes dont le grand développement traduit un besoin en oxygène supérieur à celui de la Grenouille locale. Nous avons pu observer qu'au laboratoire elle exige également une eau plus aérée que les Grenouilles et Crapauds autochtones.

La réussite de l'acclimatation, attestée par la permanence de la Grenouille rousse, année après année, dans les étangs de Pouydesseaux, a été corroborée par la découverte fortuite de pontes de Grenouilles rousses à plusieurs kilomètres de leur lieu d'implantation.

L'attention de Pierre DARRE a été attirée sur ce fait par les observations d'agents des Ponts et Chaussées qui lui signalèrent à plusieurs reprises la présence de pontes très précoces de Grenouilles dans les fossés bordant la route nationale 134, en direction de Roquefort. Ces pontes, qui s'avérèrent être celles de Grenouilles rousses, donc les descendantes directes des couples acclimatés en 1961, ont pu être trouvées jusqu'à 4 kilomètres au nord de Roquefort, soit à 15 kilomètres au moins au nord de leur lieu d'origine.

Il est possible que la Grenouille rousse puisse être découverte dans d'autres biotopes tout autour de Pouydesseaux, et pas seulement autour de Roquefort. Un travail historique sur place, auprès de Pierre DARRE et des amis de la nature des Landes, permettrait sans doute de jalonner les étapes chronologiques de cette migration, et un relevé systématique des lieux de ponte possibles dans les biotopes voisins de Pouydesseaux précisant l'extension géographique de la Grenouille rousse représenterait une étude intéressante pour le tout jeune Centre Jean ROSTAND, construit près des étangs de Pouydesseaux, étude que ne désavouerait pas l'illustre parrain du Centre *.

L'Université, pour sa part, a commencé dès 1966, sous la direction du Professeur CAMBAR, l'étude de l'influence de l'acclimatation sur la différenciation sexuelle de la Grenouille rousse (GIRARD, CAMBAR,

---

* Centre Jean ROSTAND, Pouydesseaux, 40120 Roquefort
Tél. (58) 44.22.43.

DARRE et MAUGET, 1979) pour mettre en évidence l'influence des facteurs écologiques sur la reproduction. Mais l'étude du déterminisme de cette influence débute à peine. L'expérience se poursuit donc et doit se terminer par l'étude des caractères physiologiques liés à l'adaptation.

Les problèmes de spéciation, d'adaptation et d'écologie posés par la réussite inattendue de cette acclimatation sont nombreux et variés. De nombreuses questions viennent à l'esprit : cette région des landes jouit-elle d'un microclimat particulièrement favorable à la Grenouille rousse ? Existe-t-il une compétition entre la Grenouille acclimatée et l'autochtone ? La Grenouille rousse va-t-elle coloniser toute la région ? Et, dans ce cas, comment expliquer qu'à partir du "réservoir" de Grenouilles rousses que constituent les Pyrénées, cette espèce n'ait pas essaimé d'elle-même depuis la plaine de Pau jusqu'à notre région ?

Les réponses à ces questions, et à bien d'autres que pose cette acclimatation réussie, ne pourront être trouvées qu'après une étude suivie sur le terrain comme au Laboratoire.

Mais il faut souligner dès maintenant que la population de Grenouilles rousses acclimatées dans les Landes constitue une expérience en vraie grandeur particulièrement fructueuse. Une étude pluridisciplinaire s'impose, systématique, écologique, éthologique et physiologique, qui pourrait être menée conjointement, à Pouydesseaux même, au Centre Jean ROSTAND, et à l'Université de Bordeaux I, au Laboratoire de Biologie Animale et au Centre d'Ecologie Montagnarde de Gabas pour l'étude comparée des populations montagnardes d'origine. Nous ne doutons pas qu'elle se révèlera particulièrement originale et riche d'enseignements.

BIBLIOGRAPHIE

ANGEL (F.), 1946.- Faune de France.

FRETEY (C.), 1975.- Guide des Reptiles et Batraciens de France. (Hatier).

GIRARD (C.), CAMBAR (R.), DARRE (P.), MAUGET (R.), 1979.- La différenciation sexuelle d'une race montagnarde de Grenouille rousse acclimatée en plaine : résultats préliminaires. 104° Congrès Soc.Sav.Bordeaux 1979, Sciences, 59-65.

Adresse de l'auteur :

Laboratoire de Biologie animale, Avenue des Facultés, 33405 Talence,
Tél. (56) 80.68.00. , poste 248.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

RECENSEMENT BOTANIQUE D'AQUITAINE (2ème série)

par la Section Botanique de la Société Linnéenne de Bordeaux

Nous donnons ici la seconde liste de végétaux remarquables ou exotiques recensés dans la région bordelaise. L'indication des endroits où ont été observées ces plantes est donnée selon le répertoire suivant :

1 : Jardin botanique de Bordeaux
2 : Jardin Botanique de Talence
3 : Jardins de la Ville de Bordeaux
4 : Pépinière privée à Pessac
5 : Propriété de Madame Degas à St Germain du Puch
6 : Propriété "Geneste" au Pian Médoc
7 : Origines diverses (consulter le fichier de la Sté Linnéenne).

Les plantes dont le nom est suivi d'un astérisque (*) sont à protéger en hiver ou à rentrer en serre froide. Toutes les autres espèces mentionnées ont résisté, suivant les expositions, à des températures voisines de - 10°.

DEUXIEME LISTE

Alangium sinensis Lour. (4)
Acacia melanoxylon R.Br. (2,4)
Araucaria imbricata Pav. (7)
Azara dentata Ruiz et Pav. (4)
Baptisia australis R.Br. (2)
Brachychiton populneum Br.R. (1) *
Buddleia alternifolia Maxim. (5)
Carya olivaeformis Nutt. (7)

---

* Cf. Première liste, Bull.Soc.linn.Bordeaux, 1981 IX (1), pp.27-30.

Ceanothus arborus (5)
    X Burkwoodii repens Burk. (5)
    impressus Trel (5)
Chionanthus virginica L. (5)
Cornus florida rubra L. (5)
Cornus contreversa variegata Hemsl. (5)
Dodonea viscosa Jacq. (4) *
Fontanesia phillyreoides Labill. (5)
Eriocephalus africanus L. (4) *
Erythrina Corallodendron L. (4) *
Erythrina Crista-gallii L.(1,3,4) *
Gaultheria procumbens L. (7)
Glyptostrobus lineatus (5)
Gymnocladus canadensis Lmk. (4,3,7)
Inga anomala Hort. (4) *
Koelreuteria paniculata Lxm. (4,7)
Lindera Benzoin Meissn. (3)
Lindera glauca Hemsl. (4)
Loropetalum chinense Oliv. (5)
Pavia octendra Marsh. (4,3)
Photinia lasiogyma Franch. (4)
Platycladus orientalis L.(4)
Prosopis chilensis (4)
Prostanthera cuneata Benth. (4)
Pterocarya caucasica C.A. (1,4,7)
Pyrostegia venusta Baill. (4,7)
Quercus falcata Michx. (6)
Quercus gemiflora (5)
Quercus ilicifolia Wang. (6,7)
Quercus Mirbeckii Dur. (4,7)
Quercus velutina Lamk. (6)
Quercus palustris Moench. (3,6,7)
Schinus molle L. (4,7)
Spirea prunifolia S. et Z. (4)
Sycopsis sinensis Oliv. (4)
Taxodium ascendens Brongn. (5)
Viburnum bracteatum (5)
Viburnum tomentosum Mariesii Veit.(5)
Viburnum Davidii Franch. (1,3,4,5)

---

* Cf. Première liste, Bull.Soc.linn.Bordeaux, 1981 IX (1), pp. 27-30.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

LES XYLOSMA FORSTER

par J.C. ANIOTSBEHERE

Genre se rencontrant à Bordeaux, peu connu mais qui mérite son intérêt.

Les **Xylosma** Forst. (de xylon-bois et osmée-bois parfumé) sont parfois nommés dans les anciens ouvrages **Myroxylon** L., **Hisingera** Sieb. & Zucc., **Koelera** Will., **Eichlerodendron** Briquet, **Craepaloprumon** Briquet, **Limacia** F.G., etc. Ils appartiennent à la famille des Flacourtacées-Bixacées. On les rencontre dans les régions chaudes des deux mondes : Chine, Japon, Inde, Malaisie, Australie, Amérique centrale, Argentine. De nos jours, plus d'une centaine d'espèces sont décrites. Ce sont des arbres ou arbrisseaux plus ou moins épineux à feuillage caduque ou persistant et possédant des feuilles alternes, simples, plus ou moins dentées et généralement glabres.

Les fleurs, rarement hermaphrodites, sont unisexuées, apétales, petites, à 3-5 sépales imbriqués de couleur jaune. Les étamines sont très nombreuses et implantées sur un disque formé de 2-6 placentas pariétaux. Les fruits sont des sortes de baies charnues.

Xylosma racemosa Miq. **X.japonicum** A.Gray in Mem.Am.Acad. N.S.vi, 1859 (syn. **Hisingeria racemosa** Sieb. & Zucc.) est un arbre originaire des régions montagneuses du Japon (Mt Kawara Yama), de la Chine et des Indes orientales pouvant atteindre une quinzaine de mètres de hauteurs. Sur les formes de jeunesse les rameaux sont souvent épineux. Les feuilles sont entières, alternes, glabres, ovales acuminées à nervures saillantes à la face inférieure. Sur les tous jeunes rameaux les feuilles sont très polymorphes. Le pédoncule est long de 10 à 15 mm. La floraison a lieu vers le mois de juin. Les fleurs sont petites, jaunes, et laissent place à des fruits (baies) rougissant à maturité et rappelant grossièrement ceux de l' **Arbutus unedo.** Ils sont insérés à l'aisselle des feuilles sur des rameaux de l'année et courtement pédonculés. La chair est rosée, sans saveur. Il s'écoule à la coupe un suc laiteux blanc. Les graines sont sous notre climat pratiquement avortées mais de toute évidence assez petites. Les baies mûrissent en Novembre et persistent longtemps sur les rameaux après la chute des feuilles. Il semblerait que ces fruits soient comestibles.

Pour ce que nous connaissons, les deux sujets du jardin botanique de Bordeaux ont résisté en 1956 à des températures de - 14° sans dommage pour donner la même année une très grande quantité de fruits remarquables. Cet arbre émet de très nombreux rejets épineux qui devraient faire l'objet d'une grande préservation. Il est à remarquer qu'en 1981 un sérieux élagage a dû être pratiqué pour des raisons d'encombrement à la suite de quoi de vigoureuses pousses se sont développées, atteignant 2 à 3 m quatre mois plus tard. Quelques fruits sont même apparus sur ces rameaux, ce qui prouve la bonne adaptation de cette espèce dans notre région.

La culture ne semble pas poser de problèmes particuliers. Des rejets transplantés se sont bien comportés dans des terres de culture courantes. Le semis de graines importées donne de bons résultats, par contre le bouturage n'a pas fait l'objet d'essai.

Cet arbre dont la rusticité n'est plus à mettre en doute peut être cultivé comme arbre d'ornement au même titre que les autres. Son feuillage est abondant et gracieux et si sa floraison est insignifiante, par contre, ses fruits persistant en hiver sont d'un bel effet décoratif. Malgré mes recherches, je n'ai pas connaissance d'autres espèces cultivées en France. La région méditerranéenne possède de magnifiques jardins particuliers où poussent certainement d'autres **Xylosma** de caractère plus exotique qu'il serait intéressant de voir pousser.

BIBLIOGRAPHIE

CASTILLO (DRAKE DEL), 1893.- Flore de la Polynésie Française.
FRANCHET-SAVATIER, 1875.- Enumeratio plantarum in Japonia.
HOOKER (J.D.), 1875.- Flora of British India.
LECONTE.- Flore générale de l'Indochine.
Bulletin Sté botanique, 1908, p. 527.

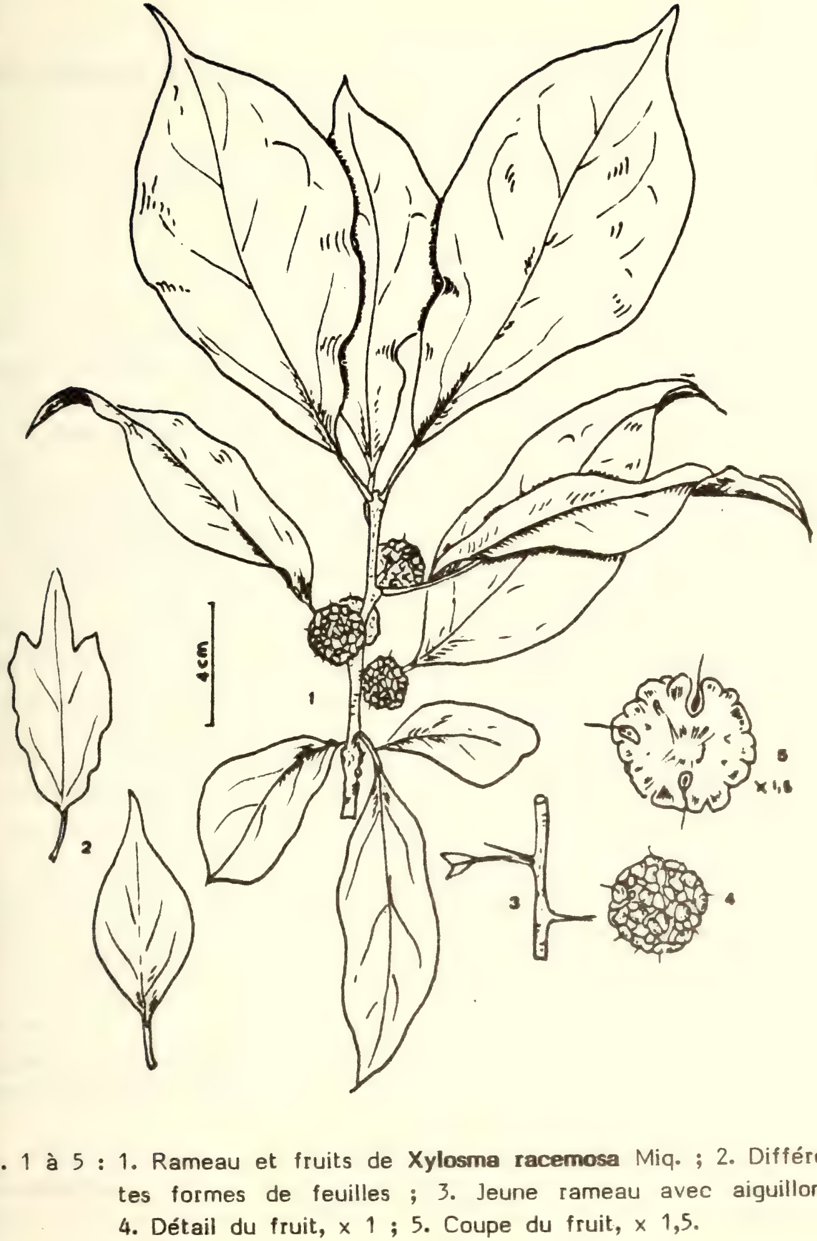

Fig. 1 à 5 : 1. Rameau et fruits de **Xylosma racemosa** Miq. ; 2. Différentes formes de feuilles ; 3. Jeune rameau avec aiguillons ; 4. Détail du fruit, x 1 ; 5. Coupe du fruit, x 1,5.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

LES EVODIA FORSTER

par J.-C. ANIOTSBEHERE

Nous continuons à pousser notre curiosité vers des arbres qui, bien qu'étant rares, n'en sont pas moins inconnus dans nos cultures et parmi lesquels je citerai les **Evodia**.

Ce genre est représenté au Jardin botanique de Bordeaux par un bel exemplaire d'une quinzaine de mètres de hauteur (**Evodia hupehensis** Dode).

Les **Evodia**, classés dans la famille des Rutacées, sont représentées par un nombre important d'espèces (150) originaires de Madagascar, de Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie et de l'Océanie. Seules les espèces originaires de la Chine et du Japon sont cultivées en Europe dans les régions tempérées, mais les régions méditerranéennes peuvent recevoir des espèces plus tropicales.

Ce sont des arbres ou arbustes rarement glabres, plus souvent pubescents, à feuilles caduques et odorantes, parfois persistantes, opposées, simples ou composées imparipénées. Les rameaux sont dilatés aux noeuds et les bourgeons sont nus.

L'inflorescence est axillaire en cyme, plusieurs fois ramifiée, paniculiforme ou corymbiforme. Les fleurs tétramères sont hermaphrodites ou polygames dioïques. Les 4 sépales libres sont imbriqués et les 4 pétales étalés à l'anthèse. Les 4 étamines sont libres. Le gynécée est rudimentaire sur les fleurs ♂, conique et atténué en un style indivis et court. Celui des fleurs ♀ ou ⚥ est constitué de 4 carpelles velus qui se séparent au fur et à mesure du développement du fruit. Celui-ci est sec, à quatre coques monospermes déhiscentes en deux valves. Les graines sont petites, noires ou rouges, brillantes et très nombreuses.

Rappel historique : le genre **Evodia** (Forst), syn : **Ravensara** (Sonner), **Agatophyllum** (Juss), du grec Eu odia (bonne odeur), est déjà décrit en 1776 par Forster dans "Les caractères génétiques" et les premières introductions semblent se situer vers les années 1890-1900, quand M. E.H. Wilson, revenant d'un voyage en Chine, ramena des graines pour l'Arnold Arboretum.

Evodia Daniellii Hemsl., 1907 (**Xanthoxylum Daniellii** Henn.). Petit arbre originaire du Shantong près de Pékin et de Corée. Il peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur. Les feuilles caduques, composées de 5-11 folioles sessiles, acuminées et arrondies en coeur à la base, sont presque glabres. Les jeunes rameaux sont légèrement pileux ainsi que le rachis des feuilles. La floraison s'effectue vers Juillet. Les fleurs blanches, nombreuses, sont groupées en panicules ou corymbes et le parfum qu'elles dégagent fait le bonheur des abeilles. Les fruits sont nombreux, longs de 8 mm et longuement mucronés.

Evodia fraxinifolia Hook (**Tetradium trichotomum** Roxb., **Philagonia fraxinifolia** Hook, **Rhus fraxinifolia** Hook). Bel arbre originaire des régions subtropicales de l'Himalaya, du Népal au Sikking, et de la Cochinchine, pouvant atteindre 10 mètres de hauteur. Il possède des feuilles longues de 20 à 25 cm, composées de 7 à 11 folioles glabres sur les deux faces , courtement pétiolées, ovales, accuminées avec un bord de limbe crénelé. Les fleurs sont blanches et apparaissent en Mai-Juin. Les graines sont petites, noires et brillantes, enfermées dans des carpelles très coriacés.

Evodia glauca Miquel. Originaire de la Chine et du Japon, il peut atteindre 10 à 15 mètres de haut. Il possède des feuilles composées de 5 à 11 folioles lancéolées, accuminées et finement crénelées. Les fleurs apparaissent en Juin. Cet arbre croît naturellement dans les provinces de Mino et Mutsu au Japon, où il est utilisé pour son bois en menuiserie et comme bois de teinture.

Evodia Henryi Dode, 1908. Originaire de la Chine centrale, il est signalé jusqu'à une altitude de 2000 m. C'est un arbre trapu au tronc droit pouvant atteindre une quinzaine de mètres de hauteur. Il possède des feuilles composées imparipennées à 7-9 folioles ovales, accuminées, distinctement pétiolées. On distingue une petite pilosité à la commissure des nervures, sur le rachis et le bord du limbe. La floraison a lieu en Juillet-Août. Les inflorescences très nombreuses sont groupées en panicules de 10 à 15 cm, de couleur rosée. La fleur est petite (4-5 mm) et porte 5 étamines dressées dépassant nettement l'androcée. La fructification est abondante vers le mois de Septembre. Les graines, petites (2-3 mm) sont de couleur noire, brillantes.

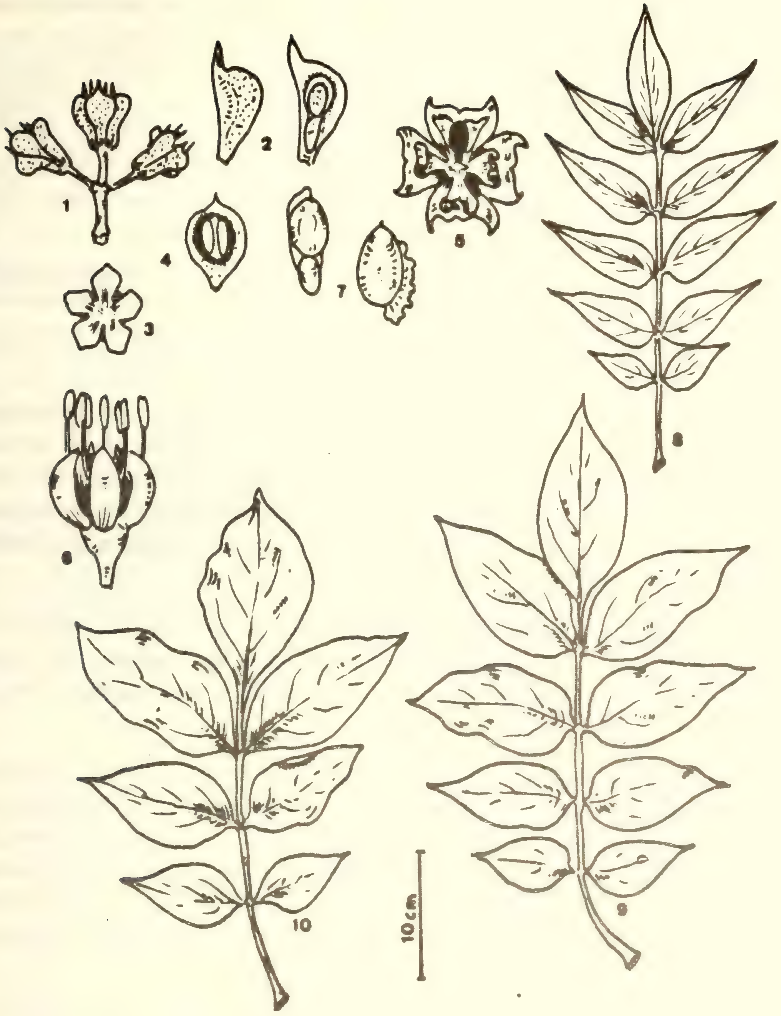

Fig. 1 à 10 : 1. Disposition des fruits à 4 coques, x 1 ; 2 à 4. Détail des Carpelles, coupes en long et travers, x 2 ; 5. Déhiscence des carpelles, x 1,5 ; 6. Fleur, détail, x 3,5 ; 7. Graines, x 5 ; 8. Feuilles d'**Evodia velutina** Rehd et Wils. ; 9. Feuille d'**Evodia hupehensis** Dode ; 10. Feuilles d'**Evodia daniellii** Hemsl.

Evodia hupehensis Dode. Evodia du Hupeh, de Hubei, originaire de la Chine, il a été introduit en Europe en 1908. C'est un arbre rustique, puissant, atteignant 10 à 15 mètres de haut. Il est de croissance rapide dans sa première jeunesse. Le tronc est droit, robuste, portant des branches ascendantes à écorce lisse, gris foncé, parfois mouchetées de brun. Les bourgeons nus contiennent deux petites feuilles très velues et rougeâtres. Les feuilles sont caduques, opposées, composées de 5 à 9 folioles courtement pétiolées. Elles sont elliptiques à base dissymétrique, légèrement coriaces, luisantes à la face supérieure. La face inférieure est légèrement pubescente, avec une accentuation à la commissure des nervures. Le limbe est ondulé et finement crénelé. Vers le mois de Juillet apparaissent de nombreuses fleurs paniculées de couleur rosée et plus ou moins parfumées. A la fin Septembre, les graines s'échappent nombreuses. Elles sont petites, de 2 à 3 mm, rouges puis noires à maturité, brillantes.

Evodia officinalis Dode, 1907. Arbre originaire de la Chine orientale, dans le Sutchen, où il est signalé jusqu'à 1500 m d'altitude. Il atteint 8 à 10 mètres de hauteur. Il possède des feuilles composées de 5 à 11 folioles courtement pétiolées, légèrement pubescentes aux nervures. Il est cultivé pour son écorce qui sert à la fabrication d'une bière locale. La floraison a lieu vers le mois de Juin.

Evodia rutaecarpa Hook (**Boymia rutaecarpa** Juss). Arbre originaire des régions tempérées de l'Himalaya, Chine dans le Yunnam, du Japon et poussant jusqu'aux altitudes de 3000 m. Il possède des feuilles composées de 5 à 11 folioles.

Evodia velutina Rehder & Wilson (**Evodia henryi** Baum, 1908). Introduit en Europe seulement vers 1910. C'est un arbre originaire du Setchuen en Chine. D'une quinzaine de mètres de hauteur, il est facilement identifiable par ses feuilles longues de 30 à 40 cm et très douces au toucher. Elles sont velues sur les deux faces et sont composées de 7 à 11 folioles à limbe inéquilatéral. La floraison et la fructification sont identiques aux espèces citées plus haut.

Les **Evodia** sont des arbres trop peu utilisés dans nos cultures et leur récente introduction ne justifie pas cette attitude. Une autre information peut réellement donner à ces arbres une place de choix dans l'ornement.

La culture des **Evodia** peut être entreprise sans crainte dans nos régions et dans la plus grande partie de la France. L'hiver de 1956 où la température est descendue jusqu'à - 14° au Jardin botanique de Bordeaux n'a nullement affecté **Evodia hupehensis** et la rusticité de cet arbre n'est plus à mettre en doute. Les **Evodia** sont d'autant plus intéressants qu'ils ont une végétation rapide au cours des premières années et qu'ils s'accomodent de la sècheresse et des sols calcaires.

La multiplication est des plus faciles. La fructification étant très abondante, il n'y a aucune difficulté à récolter les nombreuses graines qui seront semées dès la récolte en Octobre ou en Mars en pleine terre ou en caissette. La levée est excellente. Des scions de deux ans peuvent atteindre deux mètres avec une progression annuelle de 60à 80 cm et plus.

BIBLIOGRAPHIE

BAKKER (J.C.), 1970.- Flora of Mauritius and the Seychelles.
CASTILLO (E. DRAKE DEL), 1893.- Flore de la Polynésie Française.
DIETRICH BRANDIS, 1706.- India trees.
HOOKER (J.D.), 1875.- Flora of British India.
HUMBERT (H.), 1951.- Flore de Madagascar et des Comores.
KRUSSMANN, 1962.- Handbuch der Laubgeholze.
LECONTE (H.), 1908.- Flore générale de l'Indochine.
MOROT (J.), 1892.- Journal botanique, numéros 15 et 16.
Bulletin de la Société botanique de France, 1908, pp. 701-702.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI (1), 1983

UNE SEPULTURE PREHISTORIQUE SUR LE PLATEAU DU CEZY (Commune de Laruns, Pyrénées-Atlantiques)

par M.R. SERONIE-VIVIEN

La cavité dite "Lechocajapo" est une galerie sèche qui fait partie du réseau karstique du Plateau du Cézy (Commune de Laruns, Pyrénées-Atlantiques). Elle s'ouvre à proximité des falaises calcaires qui dominent la vallée du Soussouéou, à l'altitude de 1 560 mètres environ.

Lors de sa découverte en 1967, elle était obturée en totalité par une coulée d'argile et de blocs calcaires. En 1971, une tentative de désobstruction fut réalisée par une équipe de la Société Spéléologique et Préhistorique de Bordeaux, composée de MM. Chopy, Cara del Aquila, Jambert et Pourchet. Au cours de ces travaux, apparurent des ossements humains accompagnés de tessons de poterie. Un rapport de découverte était envoyé le 10 Octobre 1971 à la Direction de la Circonscription Préhistorique d'Aquitaine.

Le relevé effectué à ce moment-là indique que les ossements humains correspondent au squelette d'un seul individu. Ils étaient répartis sur 6 mètres de long et se trouvaient localisés à proximité de la paroi occidentale du boyau descendant dont la largeur n'excède jamais un mètre. Le crâne était à proximité de l'entrée, les fémurs à environ 5 mètres du crâne et les os iliaques, les plus éloignés, à 6 mètres. Tous les ossements étaient à la surface du sol ou sous moins de 10 cm de sédiments récents.

Le mobilier associé se compose exclusivement de tessons de poterie, trouvés groupés à 2/2,5 mètres du crâne ; on reconnaît la présence très probable de trois récipients. La totalité des tessons originellement situés dans la grotte n'a pas été récoltée car ce n'est qu'au moment de la découverte du squelette que les spéléologues ont réalisé qu'ils étaient en présence d'un gisement préhistorique. Une partie de la désobstruction était déjà réalisée et sans doute certains tessons étaient partis au-delà des falaises avec la terre de déblais.

VASE N°1 (figure 1)

C'est un récipient d'assez grande dimension qui a pu être remonté en totalité. Son contour est du type composite galbé et sa forme est à ouverture rétrécie avec un bord très légèrement éversé. La pâte est irrégulière avec une proportion notable d'éléments clastiques (sable fin et silt, ainsi que granules arrondis et très fins débris micacés). Elle est noire à l'intérieur, beige à grise à l'extérieur. L'épaisseur moyenne de la paroi est comprise entre 9 et 11 mm. La surface interne est irrégulière avec traces de lissage ; la surface externe a été recouverte d'une couche argileuse (barbotine) rugueuse. C'est cet élément rajouté qui a permis la réalisation du décor par modelage de trainées digitales non orientées.

Les dimensions principales de ce vase sont les suivantes :

Hauteur totale	: 340 mm
Hauteur (T.V.E.)	: 160 mm
Diamètre de l'ouverture (P.T.S.)	: 280 mm
Diamètre maximum (T.V.E.)	: 330 mm
Diamètre du fond (P.T.I.)	: 145 mm

VASE N°2 (figure 2)

Douze tessons paraissent provenir d'un même vase qui n'a pas pu être reconstitué. En l'absence d'éléments provenant du bord ou du fond, on ne peut avoir qu'une idée très imprécise de la forme. Le diamètre mesurable est de 140 mm ; il n'y a pas d'indication de changement de courbure du profil et il est possible qu'on soit en présence d'un vase hémi-cylindrique ou de type composite galbé.

La pâte est irrégulière, composée d'une argile ferrugineuse avec adjonction d'un dégraissant quartzeux assez abondant (sable arrondi de 0,2 à 3 mm). Il est évident qu'il s'agit d'un matériau différent de celui qui a servi à monter le vase n°1. L'épaisseur de la paroi est d'environ 11 mm. La surface interne est noire, régulière et lisse ; la surface externe est beige et rugueuse ; elle est décorée en creux, avant cuisson, par impressions discontinues (type 7). Ces impressions sont digitales avec double pincement unguéal. Il en résulte deux cupules demi-circulaires

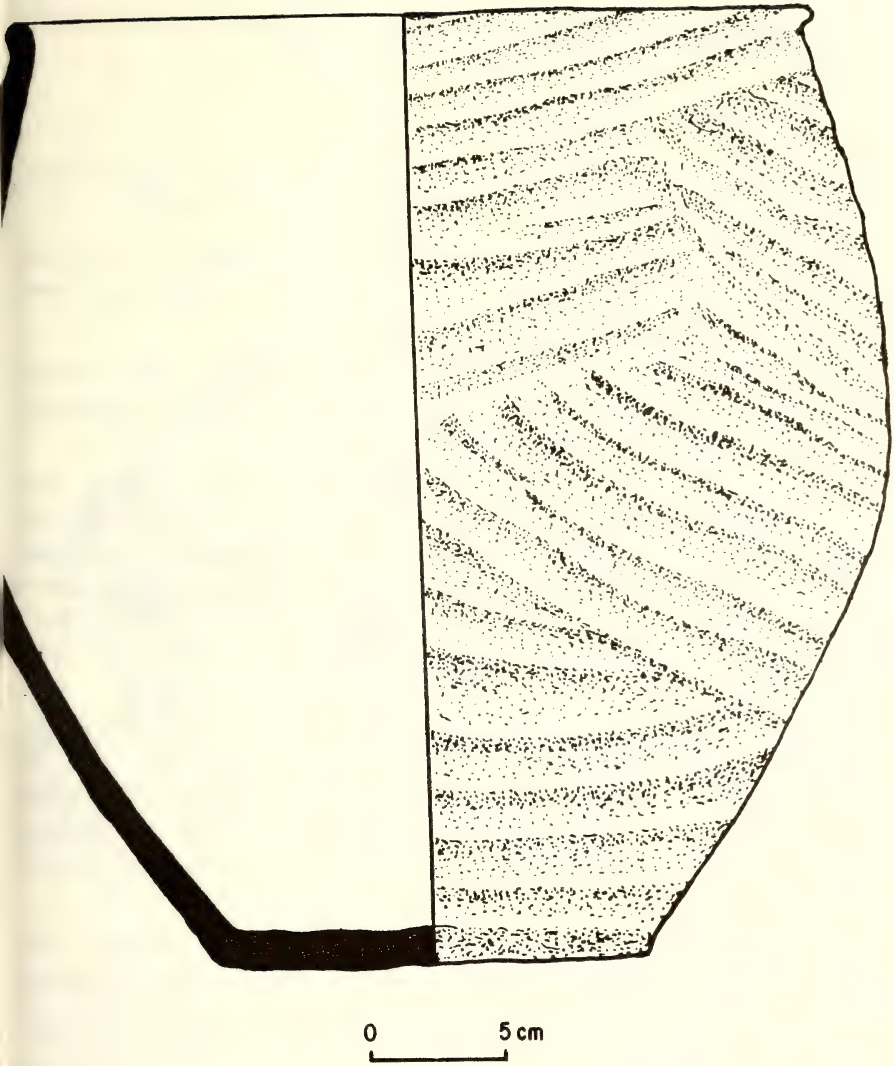

Figure 1.- Vase n°1

séparées par un petit bourrelet en très léger relief. Les traces d'ongles et le bourrelet sont disposés verticalement et ce type de décor paraît avoir été appliqué sur l'ensemble de la paroi du vase.

VASE N°3 (figures 3 et 4)

Trente huit tessons décorés et quarante cinq tessons bruts proviennent du même vase dont le profil complet n'a pas pu être reconstitué.

L'ouverture paraît être droite avec un bord évolute. Le fond est sans doute plat car un tesson présente un angle sensiblement droit avec un côté décoré et un côté uni (figures 4, n°7).

Deux tessons présentent des angles nets, expression d'une forme carénée. L'angle de cette carène est d'environ 110/120°. Le diamètre du corps au niveau de la carène est de 260 mm.

La pâte est de texture homogène, ferrugineuse avec quelques gros granules (0,5 à 3 mm) de quartz dispersés. L'épaisseur des tessons est comprise entre 7,5 et 9 mm, avec un amincissement régulier à proximité du bord dont la partie évolute n'a plus que 6 mm d'épaisseur. Les surfaces extérieures et intérieures sont lisses, la surface externe ainsi que l'intérieur de la pâte étant rouge, alors que la surface interne est noire et bien lisse.

Le décor est complexe. Réalisé avant cuisson, il se compose d'incisions et d'impressions discontinues (types 2 et 8). Les incisions sont des traits courts et profonds disposés de part et d'autre d'une ligne plus longue (figures 3 et 4). Les impressions sont circulaires ; elles ont été obtenues à l'aide d'un petit tube creux, tel un tube métallique, une plume d'oiseau ou un fêtu de paille.

Les motifs obtenus sont des successions de lignes de cercles et de lignes "en arêtes de poissons". Les éléments décoratifs semblent s'organiser en larges bandes verticales et horizontales, réservant entre elles des panneaux non décorés. Ainsi, une triple ligne horizontale de cercles souligne la carène (figure 4, n°6) mais elle devait être intersectée par des motifs verticaux (figure 3, n°4). Ces motifs verticaux descendaient parfois jusqu'à la base du vase (figure 4, n°7) ; dans d'autres cas, ils s'arrêtaient avant la carène (figure 3, n°3).

De façon très hypothétique, nous avons essayé de reconstituer la forme et le décor du vase n°3 (figure 5).

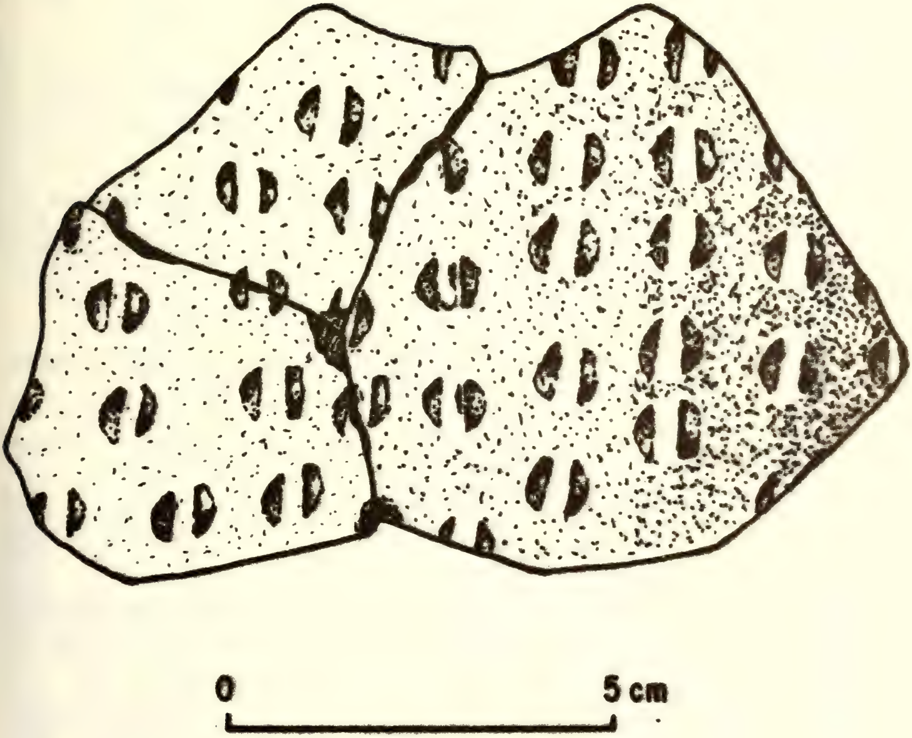

Figure 2.- Vase n°2

POSITION CHRONOLOGIQUE

Nous ne possédons pas pour le moment de datation C 14 se rapportant à ce site. La comparaison avec d'autres éléments céramiques datés peut donner des indications approximatives.

La céramique à décor plastique, sous ses différentes formes (vases n°1 et 2) est bien connue en Aquitaine Septentrionale où elle a été décrite par de nombreux auteurs. Citons un certain nombre de gisements avec leur attribution d'âge.

Charente Maritime

- Station d'Ors, Ile d'Oléron - Impressions digitales et coups d'ongles - Fin Bronze Moyen à début Bronze Final (env. - 1200 BC) (Rouvreau et Gomez 1973).
- Barzan - les Piloquets - Impressions digitales et coups d'ongles - Bronze Moyen (Colle 1963).

Charente

- Mouthiers : Fort des Anglais - Impressions digitales et coups d'ongles, traînées digitales - Bronze Final / Hallstatt (Riquet 1958).
- Saint-Même-les-Carrières - Ballastière - Impressions digitales - Bronze Moyen/Final (Coffyn et Gomez 1969).

Gironde

- Mios - Truc du Bourdiou - Impressions digitales et coups d'ongles, traînées digitales - Bronze Final - Datation C 14 -860 ± 130 BC (Coffyn et Gomez 1969).
- Grayan et l'Hôpital - Le Gurp - Impressions digitales et coups d'ongles, traînées digitales - Bronze Moyen (J. Roussot Larroque 1975).

Dordogne

- St Pierre d'Eyraud - Chez Duchamp - Décor plastique et traînées digitales - Bronze Final (Mohen 1973).

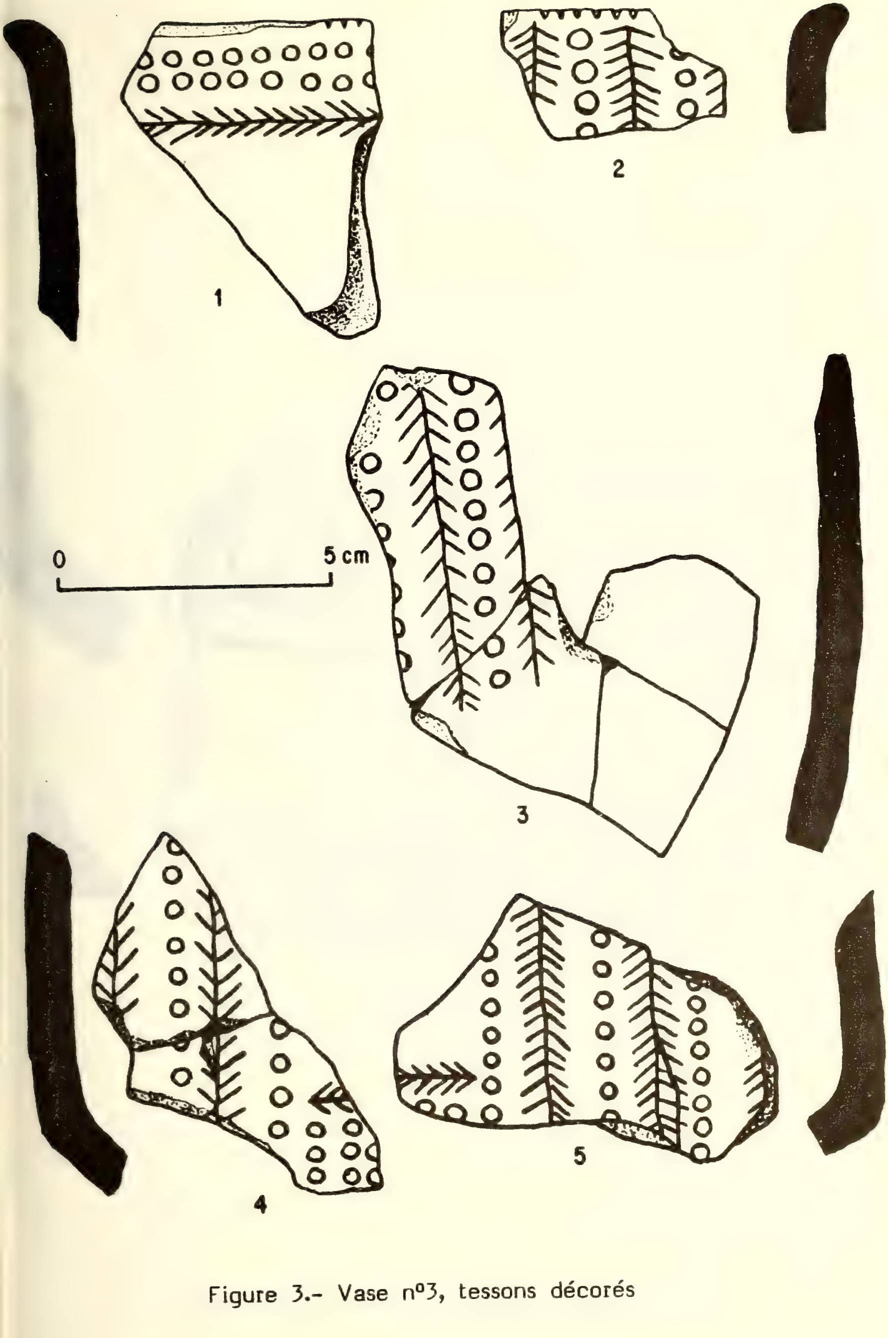

Figure 3.- Vase n°3, tessons décorés

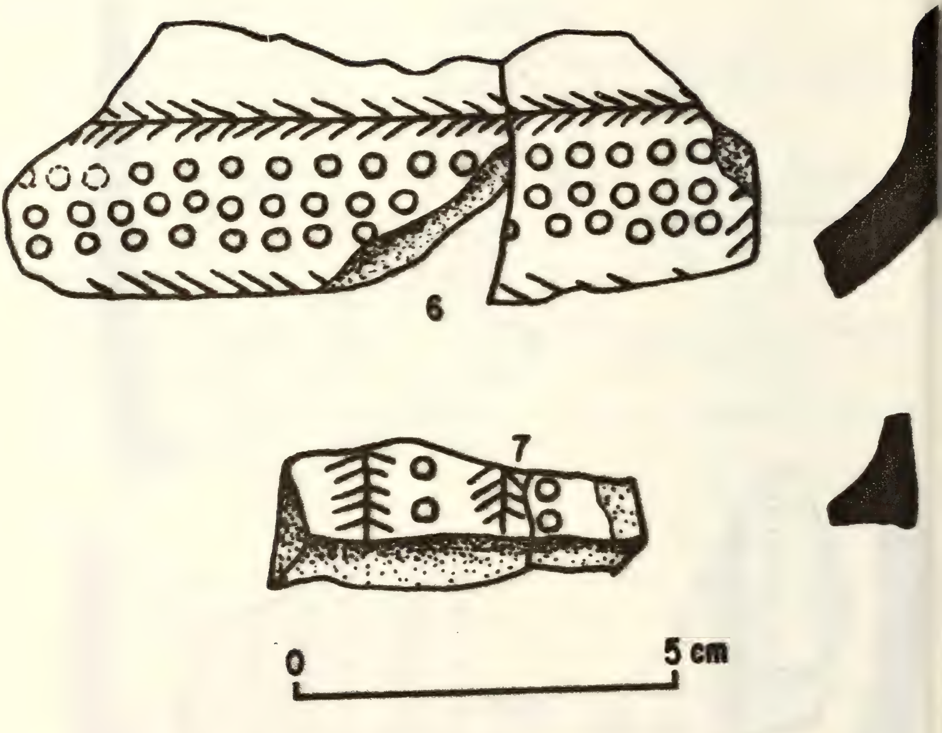

Figure 4.- Vase n°3, tessons décorés

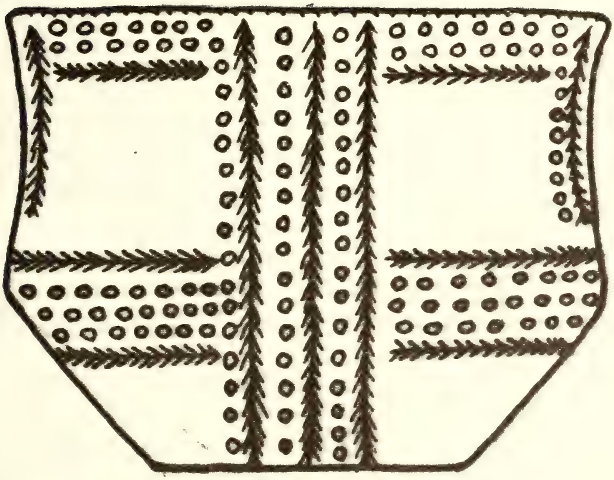

Figure 5.- Vase n°3, reconstitution hypothétique

Dans la région pyrénéenne, la céramique à décor plastique est moins bien connue ; toutefois, on en trouve des indices tant dans les tumuli du plateau de Ger que dans ceux des Landes de Pont-Long dans la région paloise. On peut citer en particulier le tumulus VI de Lescar daté de -1890 ± 80 BC, donc du Bronze Ancien, qui contient des vases à impressions digito-unguéales (Seigne 1973).

Le vase n°3 est plus original par sa décoration et les éléments de comparaison sont rares. Toutefois, sa forme carénée, et son décor par grandes bandes impressionnées séparant des panneaux lisses n'est pas sans rappeler les vases des tumuli palois de Sauvagnon et de Pontacq (Guilaine 1976) qui sont attribuables au Bronze Ancien à Moyen.

En conclusion, l'incertitude chronologique s'étale sur un millénaire (entre -1890 et -860 BC) ; c'est-à-dire pendant tout l'Age de Bronze, avec peut-être une probabilité plus grande pour une date moyenne à la charnière du Bronze Moyen/Récent.

Les datations en cours permettront de préciser les résultats provisoires.

BIBLIOGRAPHIE

COLLE J.R., 1963.- Un fond de cabane du Bronze Moyen aux Piloquets de Barzan (Charente Maritime) - B. S.P.F., t.60, pp. 27-30.

COFFYN A. et GOMEZ J., 1969.- Les vases de Saint-Même-les-Carrières (Charente) - C.R.S.M. B. S.P.F., t.66, p. 271-275.

GUILAINE J., 1976.- Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Pyrénées- La Préhistoire Française - Edit C.N.R.S. Paris - t.II, pp. 522-531.

MOHEN J.P., 1973.- La Céramique de St Pierre d'Eyraud (Dordogne) - Bull.Soc.Hist.Arch. Libournais - t.XLI, pp. 16-17.

RIQUET R.A., 1958.- A propos du "Fort des Anglais" (Mouthiers) - Bull. et Mem.Soc.Arch. et Hist. Charente, p. 22.

ROUSSOT-LARROQUE J., 1975.- Céramique du Néolithique et de l'Age du Bronze au Gurp (Grayan et L'Hôpital, Gironde) - Bull.Soc.Hist. et Arch. Libournais - t.XLIII, pp. 81-103.

ROUVREAU M. et GOMEZ J., 1973.- Les occupations post-néolithiques de la station d'Ors (Ile d'Oléron, Charente Maritime) - Rec.Soc.Arch. et Hist. Charente Maritime - t.XXV, p. 37-44.

SEIGNE J., 1973.- Le Pont Long - in : Préhistoire et protohistoire des Pyrénées françaises - Musée Pyrénéen Lourdes - pp. 73-78.

SERONIE-VIVIEN M.R., 1975.- Introduction à l'étude des poteries préhistoriques - Mémoire n°1 Soc.Spéléo. et Préhist. de Bordeaux, 1975, 103 p.

ull.Soc.linn.Bordeaux, XI(1), 1983

COMMUNICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CONCERNANT AMANITA ASTEROPUS SABO

Le 23 Juin 1963, à l'occasion du 145ème anniversaire de la Fondation de la Société Linnéenne de Bordeaux, notre regretté collègue Roger SABO fit une communication aboutissant à la création de **Amanita asteropus** Sabo, nova species, dont les termes furent reproduits dans le tome C (1963) des Procès-Verbaux de la Société Linnéenne de Bordeaux, pages 92 à 96.

Depuis cette date, ce champignon a fait l'objet de notes complémentaires publiées par plusieurs membres de notre Société ainsi que par des mycologues d'autres régions.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de compléter le dossier de ce champignon grâce à la perspicacité et à l'obligeance des fils de notre collègue. En effet, M.M. André et Francis SABO ont dernièrement offert à notre Société deux pièces essentielles découvertes parmi les nombreux documents mycologiques appartenant à leur père ; il s'agit d'une boîte contenant cinq exsiccata en parfait état de conservation d'**Amanita asteropus** Sabo, récoltés le 2 Août 1958 à Segonne-Médoc, et d'une diagnose latine manuscrite de ce champignon datée de novembre 1963.

Au cours de sa réunion du 2 Novembre 1982, le Conseil de notre Société décidait à l'unanimité de publier in extenso cette diagnose latine dans le bulletin et de conserver les exsiccata de référence au siège de la Société Linnéenne de Bordeaux, 1, place Bardineau, à Bordeaux.

Le Conseil de la Société est heureux d'adresser à cette occasion ses vifs remerciements à MM. André et Francis SABO.

Amanita asteropus Sabo, nova species

Pileus primum coni truncati similis, paulatim convexus evadens, dein planus umbonatus, cremeus vel eburneus, cito radiatis maculis pervasus fuscis e rubiginosis, aliquando latis generalis veli fragmentus ornatus ochraceo colore.

Lamellae stipatae, e basi liberae, cremeo albo.

Stipes concolor pileo, ab imo crassier factus in hemisphaericum bulbum plerumque dissilientem in pluras fibras stellam fingentes, paulatim fuscescens pileus. Anulus superus, saepe fugax, membranaceus. Caro alba, raphanum graviter olens cum deteritur.

Sporea tota puro alba. Sporae globosae, sumatim 10 vel 12 µ, manifeste amyloideae.

Aestiva species a julio mense usque ad septembrem, crescens sub quercubus pedunculatis L. in scilicea terra, argiloso-calcaria quoque, minus autem copiose.

In Gallia merid. occid.

Typus n°58-01, 02, 03, 04, 05, Segonne-Médoc. In herbarium SOCIETE LINNENNE DE BORDEAUX.

Imprimé le 25 Avril 1983

Le directeur des publications : C. JEANNE

O.C.G.E., Editions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

775

TOME XI, 1983, Fascicule 2 ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE·LINNEENNE·DE·BORDEAUX
FONDEE·EN·1818

SMITHSONIAN
APR 7 1984
LIBRARIES

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XI Fascicule 2 1983

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

MASSART (F.) : Approche du genre Amanita (suite) - Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982 (Première partie) .... p. 37

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XI(2), 1983

*APPROCHE DU GENRE AMANITA (suite) **

Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982 (Première partie)

par F. MASSART

La plupart de mes commentaires sont accompagnés d'un ou de plusieurs dessins effectués soit d'après nature, soit à partir de documents photographiques : j'ai choisi les spécimens qui m'ont semblé les plus typiques lorsque j'en ai eu la possibilité.

Ces dessins volontairement simplifiés représentent le plus fidèlement possible la silhouette et les caractères essentiels des champignons cités ; j'engage vivement les mycologues débutants à compléter chaque planche par les détails observés et les couleurs appropriées à l'occasion de leurs éventuelles récoltes des espèces répertoriées, ils en fixeront ainsi l'identité et leur mémoire enregistrera mieux ces "données" qui leur permettront de progresser dans la connaissance du genre.

J'ai adopté dans ses grandes lignes l'ordre dans lequel A.G. Parrot présente les Amanites tout au long de sa monographie, ceci afin de faciliter le rapprochement à ceux qui ont le privilège de posséder ce document indispensable pour une connaissance plus approfondie de ce genre. On s'apercevra que plusieurs espèces mentionnées comme absentes dans notre département ont été au fil des ans découvertes avec plus ou moins de constance.

Sur chaque planche figure le contour moyen d'une spore comportant le signe + ou - selon que sa réaction est ou non positive aux composés iodés. En tête des commentaires, à la suite du nom français du champignon figurent les symboles d'importance pratique placés entre parenthèses et qui se traduisent comme suit :

---

* Cf. Bull.Soc:linn.Bordeaux, X(2), 1982, p85-106.

TM	toxique mortel
T	toxique
TC	toxique à l'état cru
O	sans valeur ou de comestibilité douteuse
C	comestible
CC	comestible de valeur

Nota : Lorsque le dessin figurant une coupe du champignon est partagé en deux par un trait vertical,il s'agit d'une espèce dont la couleur de la chair se modifie au contact de l'air.

Quelques mots sur la notion de rareté des champignons récoltés

Lorsque l'auteur d'un travail, atlas, flore, monographie ou simplement note, aborde le chapitre de l'importance quantitative d'une espèce dans une région donnée et pour une période de temps déterminée, il entre obligatoirement une part d'incertitude dans ses conclusions car, ne pouvant se trouver au même moment dans plusieurs endroits afin de se rendre compte si tel ou tel spécimen y croît ou non, il doit admettre que bien des éléments échappent à son observation.

Quand il s'agit d'espèces banales et prolifiques la marge d'erreur est faible, on sait par expérience que quand les conditions favorables sont réunies ces champignons croissent en abondance ; mais pour ce qui concerne les espèces moins courantes, avec toutes les nuances possibles au sein de ce terme, il n'en est pas de même car il suffit que le champignon critique naisse, se développe et meure entre deux visites de la station pour qu'il passe inaperçu du chercheur.

J'ai noté pour les Amanites qu'un sujet croissant normalement sans subir de contraintes, soit mécaniques (destruction par écrasement, attaque des rongeurs ou des mollusques), soit météorologiques (pluies intensives, période venteuse, chaleur et sècheresse excessive, coup de froid subit), peut selon l'espèce rester sur pied du jeune âge au déclin en moyenne de cinq à quinze jours, après quoi ses vestiges ne sont plus identifiables.

N'ayant, en règle générale, au cours des années écoulées disposé que des week-ends pour herboriser d'un côté et de l'autre de notre vaste département, j'ai dû par la force des choses restreindre les lieux visités. Bien sûr, j'ai mis à profit, et je le souligne ici avec gratitude, des observations complémentaires recueillies par mes collègues linnéens, mais il est certain que même avec cet appoint non négligeable il reste au bout du compte une grande part d'inconnu dont il est indispensable de tenir compte. Aussi demanderais-je aux lecteurs de ces lignes de ne pas s'étonner outre mesure si d'aventure il leur arrive de rencontrer plus souvent que prévu au gré de leurs recherches telle ou telle espèce citée comme rare, voire rarissime.

Cette nécessaire mise au point effectuée, j'ajouterai qu'il est en fait heureux que certaines espèces échappent à la banalité, car lorsqu'au coeur de la saison mycologique on atteint le stade de la saturation devant les parterres de **citrina** ou de **rubescens**, les colonies de **phalloides** ou de **gemmata**, les concentrations de **muscaria**, il est bien agréable de rencontrer au détour d'un sentier la **Beillei** ou **l'echinocephala** perdue de vue depuis plusieurs saisons, et quand un heureux concours de circonstances met le chercheur en présence de la pièce inconnue jusqu'alors dans la région, il atteint du coup le Nirvana des mycologues.

AMANITA ECHINOCEPHALA Gillet
= **Amanita echinocephala** Quelet
Amanite à chapeau épineux (T) Planche 1

J'ai rencontré cette belle Amanite pour la première fois le 5 Octobre 1959 à Lignan-de-Bordeaux alors que je procédais à une récolte destinée à l'exposition mycologique annuelle de la Société, sur terrain argilo-calcaire sous couvert de chênes et de charmes mêlés, un très bel exemplaire de maturité ; retrouvées au cours du même mois lors d'une excursion au Domaine "Le Gay" à Gradignan, toujours sous chênes et charmes et également un spécimen isolé.

Depuis je ne l'ai personnellement revue qu'à deux reprises, en Septembre 1963 et en Septembre 1964 dans le fameux thalweg de Tresses-Mélac avec les mêmes conditions biotopiques. Notre regretté collègue Pierre Lavenier en récoltait le 18 Octobre de la même année trois beaux exemplaires dans les environs de Rauzan.

A ma connaissance, **echinocephala** n'a pas été observée depuis par mes collègues mycologues du cru à l'exception de J. Guimberteau qui l'a récoltée une fois à Villandraut et dans les bois de Couhins à Villenave d'Ornon en Septembre 1975 et à la fin de l'été 1982.

C'est donc comme l'indique A.G. Parrot une espèce relativement peu commune et qui semble bien liée aux essences caducifoliées de notre région ; on ne la confondra pas avec **A.Boudieri** var. **Beillei** citée plus loin

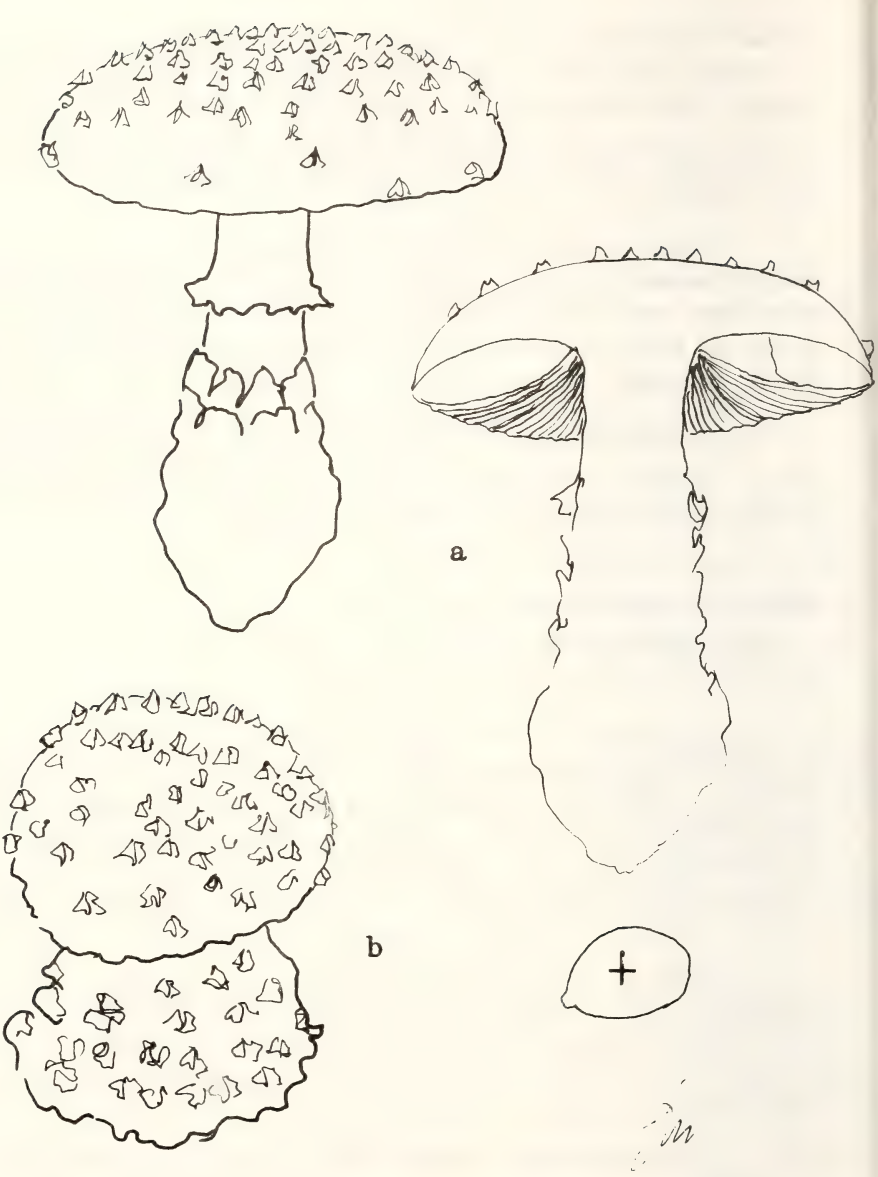

Planche 1.- **Amanita echinocephala** Gillet.- a : sujet récolté à Lignan-de-Bordeaux en Octobre 1959.- b : sujet récolté par J. Guimberteau à Couhins en Septembre 1975.

en raison de la couleur très particulière des lames de cette dernière qui par ailleurs est de taille sensiblement plus modeste ; quant à **A.Boudieri** Barla, il suffit de savoir qu'elle croît au printemps en terrain sablonneux et au voisinage des pins paritimes pour éviter toute confusion.

Les quelques sujets que j'ai eu l'occasion d'examiner étaient tous de taille imposante, entre 15 et 20 cms pour le diamètre chacun, de port massif et de teinte claire, blanc cassé tirant davantage sur le gris que sur le beige, portant de nombreux fragments du voile général nettement cunéiformes, le pied trapu aminci vers le haut et garni au-dessus du bulbe de larges squames en "écailles de poisson" ; l'exemplaire récolté à Lignan présentait un anneau juponnant manifeste, les autres seulement des vestiges du voile partiel apprimés sur le stipe.

Sporée blanc ivoirin, spores amyloïdes nettement ovoïdes.

Je pense que cette espèce est à recherche dès la fin de l'été en Entre-Deux-Mers et pour la rive gauche de la Garonne sous les couverts à feuillus dominants situés au sud de Bordeaux.

AMANITA BOUDIERI Barla

Amanite de Boudier (O) Planche 2

C'est à mon collègue et ami C. Rouzeau que revient le mérite d'avoir repéré cette Amanite rarissime le 3 Mai 1980 sur la station d'**Amanita Gilberti** découverte par moi-même en Mai 1965 à Eysines-Le Taillan. Je tiens à le remercier ici de m'avoir fourni la matière de cette note. Je n'avais pour ma part jamais remarqué la présence de ce champignon au cours des nombreuses visites effectuées sur ces lieux depuis la trouvaille initiale. Etait-elle sur place au moment de mes incursions ? Il est permis de le supposer, mais le fait que son apparition à cet endroit soit toute récente n'est pas non plus à exclure.

Ceci posé, je vais concernant ce champignon ouvrir une parenthèse à propos d'une anomalie qui ne laisse pas de me surprendre ; dans sa monographie A.G. Parrot révèle qu'il a en compagnie du Docteur Freeman découvert **A. Boudieri** fo. **Beillei** Beaus. à Yrieu sous couvert de pins maritimes et de chênes liège au mois de Mai et Juin 1956-57-58 ; or comme on le verra plus loin cette forme bien particulière par la couleur de ses lames et de sa sporée a été récoltée en Gironde à plusieurs reprises toujours sous feuillus en terrain argilo-calcaire et beaucoup plus tardivement, Août, Septembre et même Novembre ; alors que comme il est dit plus haut c'est bien **A. Boudieri** Barla que Ch. Rouzeau a récolté au

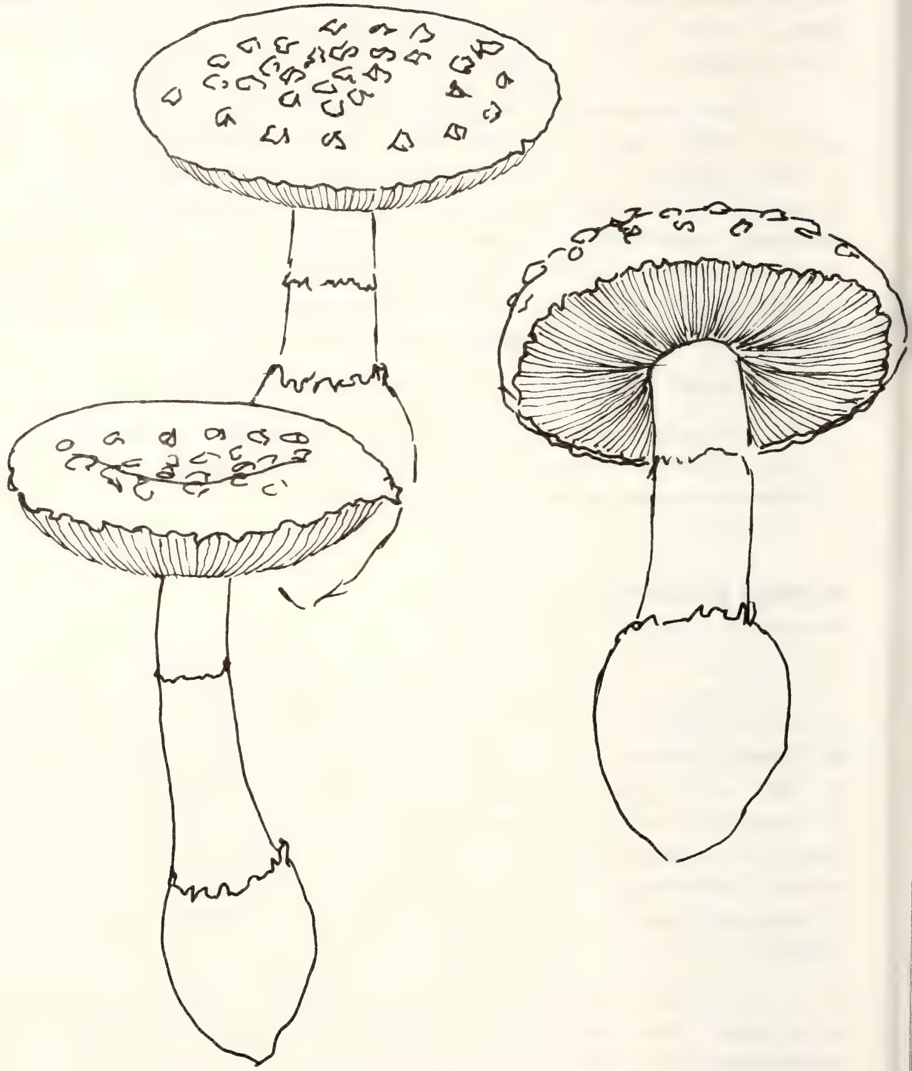

Planche 2.- **Amanita Boudieri** Barla.- Sujets récoltés par C. Rouzeau à Eysines-Le Taillan le 3 Mai 1980.

mois de Mai sur la même station que **A. Gilberti** Beaus. Il y a bien là matière à dérouter l'esprit le plus ouvert aux surprises que peut réserver l'étude des champignons.

Les spécimens d'**A. Boudieri** Barla récoltés par C. Rouzeau présentaient des carpophores entièrement blancs, les lames accusant tout au plus un léger reflet crème ; chapeaux à maturité d'un diamètre oscillant entre 7 et 10 cms ornés de nombreux débris du voile général sous forme de verrues obtuses et compactes, à marge souvent débordante et frangée. Pieds épais pleins subcylindriques ou légèrement aminci de bas en haut avec une tendance très nette à s'évaser au niveau du chapeau et du bulbe, nets vestiges du voile partiel en couronne apprimée vers le tiers supérieur ; le stipe est terminé par un bulbe volumineux turbiné, marginé, manifestement crénelé chez certains sujets. Je n'ai pas eu la possibilité d'examiner la sporée, les spores sont qualifiées de forme cylindracée par les auteurs.

Malgré la disparition de la station en question due à l'expansion pavillonaire, j'espère avoir l'occasion de mieux reparler de cette espèce à la faveur de récoltes éventuelles.

AMANITA BOUDIERI fo. **BEILLEI** Beauseigneur

Amanite de Boudier forme de Beille (O) Planche 3 et 3 bis

Après une éclipse de 17 années, j'ai eu le plaisir de retrouver un exemplaire de cette Amanite le 20 Août 1982 dans les environs de St Caprais-de-Bordeaux, les conditions biotopiques de cette station étant sensiblement les mêmes que celles rencontrées sur les précédentes, couvert de chênes et charmes mêlés sur terrain argilo-calcaire.

J'avais récolté ce champignon pour la première fois au cours d'une excursion de la Société à Tresses-Mélac le 5 Novembre 1961, puis en Août 1965 en compagnie de M. Gilles dans le domaine "Le Gay" à Gradignan, enfin en Septembre de la même année de nouveau à Tresses-Mélac. Depuis je ne l'avais revue ni entendu dire qu'elle fut récoltée dans la région.

Morphologiquement asser proche d'**Amanita Boudieri** Barla, la fo. **Beillei** s'en distingue facilement par la couleur brun rosé de ses lames donnant une sporée ocre rosé en masse, teinte qui s'accentue à la dessication, (entre 103A et 103B du code de K. et V.). Sur le terrain elle évoque une **echinocephala** de petite taille bien que son chapeau présente des nuances beige léger plus soutenues chez certains sujets, en outre les ver-

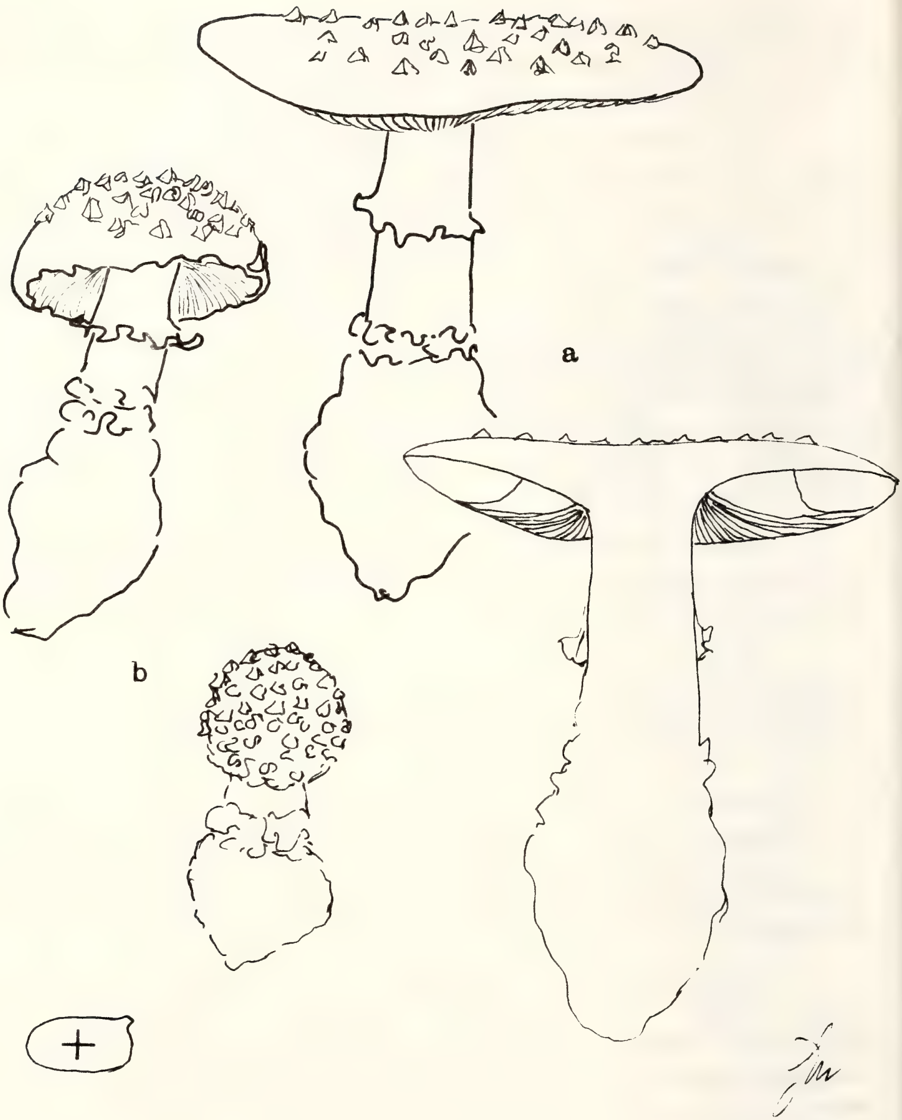

Planche 3.- **Amanita Boudieri** fo. **Beillei** Beaus.- a : Sujet récolté à Tresses-Mélac en Novembre 1961.- b : Sujets récoltés à Gradignan, le Gay, en Août 1965.

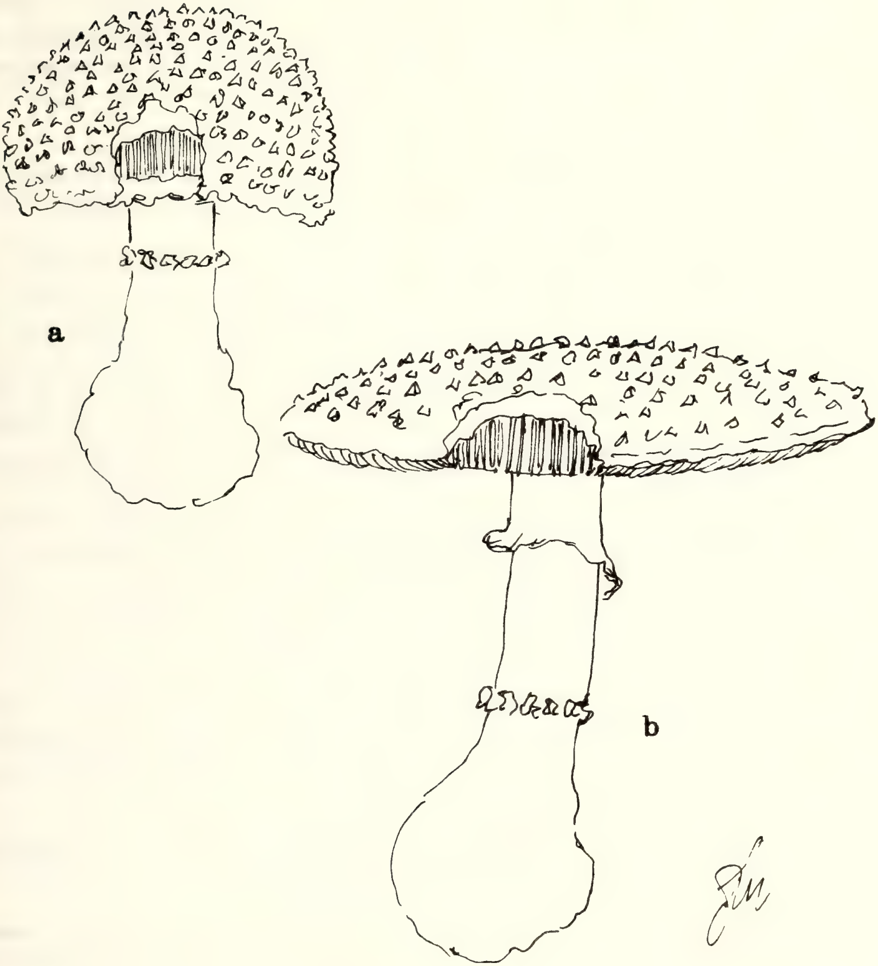

Planche 3 bis.- **Amanita Boudieri** fo. **Beillei** Beaus.- Sujet récolté à Saint-Caprais le 20 Août 1982 et placé en chambre humide.- a : le 20 à 18 heures.- b : le 22 à 12 heures.

rues sont nettement plus acuminées que chez **Boudieri** Barla ; j'ai eu la chance de pouvoi examiner des exemplaires à différents stades de croissance, le plus jeune (planche 3 b) encore globuleux, la marge du chapeau non désolidarisée du stipe, un autre sujet un peu plus âgé provenant de la même récolte présentait un chef parfaitement hémisphérique, j'ai pu ainsi voir que les lames étaient colorées dès le jeune âge du champignon.

Les autres récoltes comportaient des sujets à complète maturité avec chapeau plan légèrement déprimé au centre (planche 3 a).

Enfin ma dernière récolte (planche 3 bis) placée en chambre humide m'a permis de faire d'intéressantes remarques : au moment de la cueillette le champignon présentait un chapeau globuleux attenant encore au pied, 4 heures plus tard le chapeau détaché du pied a laissé sur ce dernier des débris de sa marge sous forme d'une couronne de flocons compacts disposée à deux centimètres au-dessus du bulbe ; le champignon continua de se développer durant 42 heures pour parvenir à une planimétrie à peu près parfaite (diamètre du chapeau 10 centimètres, hauteur du pied équivalente), à ce moment la couronne était toujours présente au tiers inférieur du stipe cependant que le voile partiel formait un ample anneau membraneux juponnant sur le tiers supérieur du stipe.
J'ajoute que cet exemplaire était nettement plus coloré que ceux récoltés auparavant, la cuticule tirant sur le fauve léger.

Ceci illustre l'avantage que peut apporter l'observation en chambre humide où le champignon complètement à l'abri se développe parfaitement et conserve certains détails particuliers qui souvent disparaissent sur le terrain pour une raison ou une autre.

Les spores d'**A. beillei** sont nettement amyloïdes, très allongées à peu de choses près deux fois longues comme larges.

Il serait intéressant de pouvoir comparer deux récoltes de **Boudieri** et de **Beillei** "sur le tas" car il apparaît que les différences entre ces deux "cousines" sont quand même notables. Malheureusement le décalage constaté entre la période de poussée de l'une et de l'autre ne semble pas devoir autoriser cette éventualité, à moins que ... Nous n'en sommes plus à une surprise près.

AMANITA SOLITARIA Fries
= **Agaricus pellitus** Secrétan
= **Amanita pellita** Gillet
= **Amanita strobiliformis** Vittadini, etc...
Amanite solitaire (C., T.C.) Planche 4

La moins rare des **Aspidella** en Gironde, solitaria reste cependant un champignon que l'on ne rencontre pas à chaque coin de bois. J'ai noté, comme A.G. Parrot dans l'extrême Sud-Ouest, qu'elle habitait plus volontiers les endroits aérés et bien exposés, talus boisés des bords des routes, clairières, sentiers forestiers. Ma récolte la plus originale a eu lieu durant une exposition de champignons au Jardin Public de Bordeaux, un magnifique exemplaire s'exposant aux regards des cygnes et des canards peuplant la pièce d'eau au bord de laquelle elle avait poussé, des arbres plantés en ces lieux, bouleau blanc, liquidambar, peuplier de Caroline, bien malin qui aurait pu dire à quelle essence notre champignon était inféodé, en admettant qu'il le fut.

A quelques exceptions près cette espèce a été dans notre région observée isolée, qu'il s'agisse de la forme typique ou de la forme **strobiliformis** qui en fin de compte est rencontrée avec autant de fréquence, ou plus exactement de rareté. Je citerai pour mémoire les "jumelles" de l'Exposition de Bordeaux 1976 (planche 4 c) qui posèrent un problème d'étiquetage aux organisateurs, car pour les visiteurs non avertis des facéties de la Nature, l'appellation Amanite solitaire appliquée à deux champignons naturellement réunis pouvait paraître bien inadéquate. La période de poussée de la solitaire parait assez étalée, de fin Mai à Octobre rarement plus tard ; les terrains dits lourds, argilo-calcaires, à couvert de feuillus paraissent d'avantage propices à sa présence que les sols sablonneux, je ne sache pas qu'elle ait été récoltée en Médoc.

C'est un champignon en général massif et de bonne taille, de teinte claire tirant d'avantage sur le grisâtre que sur le beige ou l'ocracé, d'apparence souvent "déguenillé" par la dispersion sur le chapeau, sa marge et le pied de fragments importants des voiles général et partiel qui sont de consistance "membrano-farineuse" oserais-je dire ; chez la forme **strobiliformis** Vitt., le chapeau est orné de grosses verrues en pointe-de-diamant dispersées avec plus ou moins de régularité selon les individus.

Sporée blanche en masse, amyloïde ; spores longuement ovoïdes.

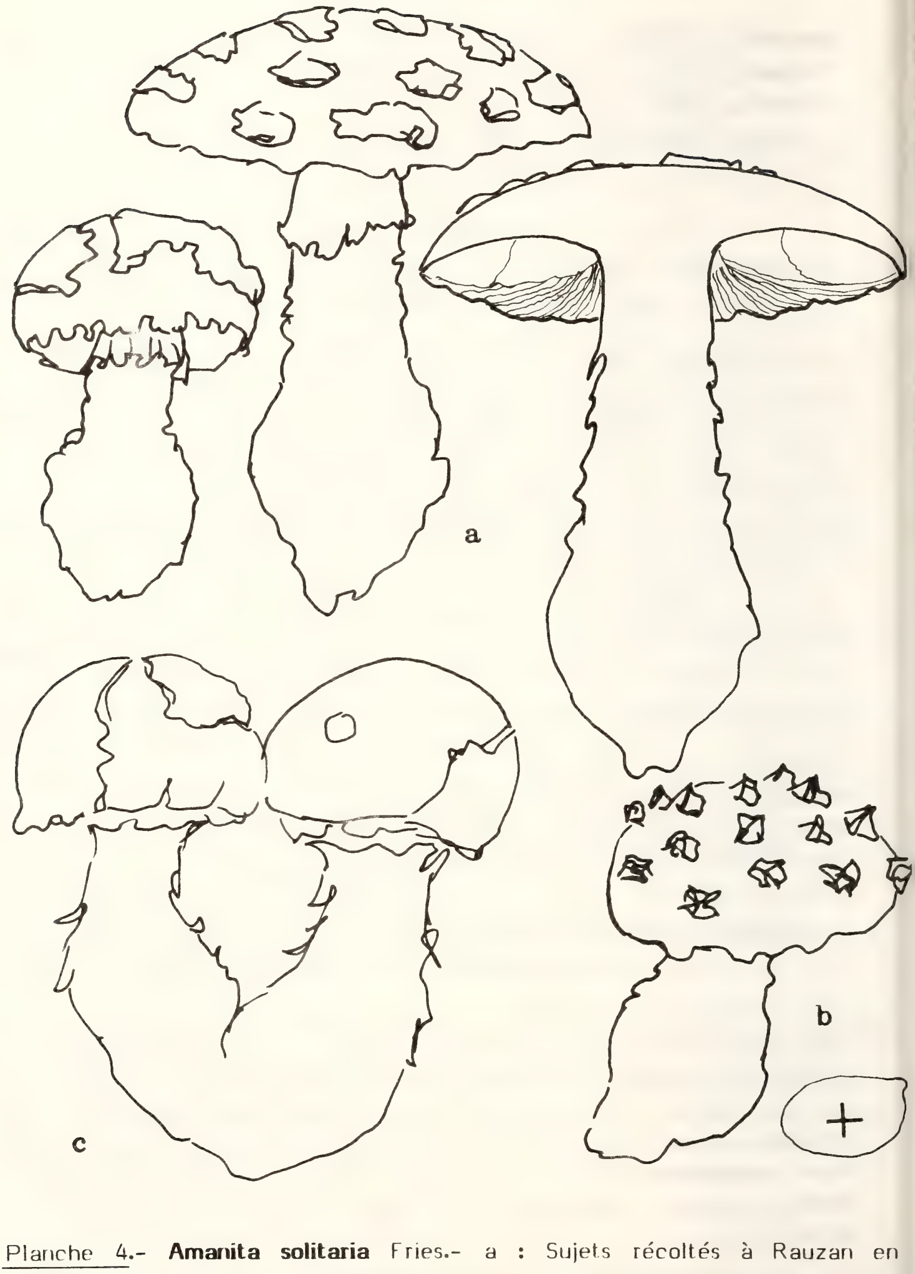

Planche 4.- **Amanita solitaria** Fries.- a : Sujets récoltés à Rauzan en Octobre 1963.- b : fo. **strobiliformis** Vitt., Sujet récolté à Sauveterre-de-Guyenne le 24 Mai 1964.- c : Les "jumelles" de l'exposition 1976.

AMANITA GILBERTI Beauseigneur
Amanite de Gilbert (O) (Planches 5 et 5 bis)

Cette originale Amanite a été découverte par Beauseigneur dans les Landes en 1925, nommée et décrite par cet auteur la même année.

Elle a été récoltée pour la première fois en Gironde par des membres de la Société Linnéenne de Bordeaux dans les bois de Caupian-Médoc en Avril 1939 (cf. Act.Soc.linn.Bordeaux, 1939-1940, XCI, P.V., 1939, p.63). Le Professeur Malvesin-Fabre devait retrouver cette espèce en Mai 1943 au Haillan et en Mai 1945 sur la même station ; à la même époque, G. Tempère la récoltait dans les bois environnant cette localité, les Professeurs Malvesin-Fabre et J. Eymé la retrouvaient sur ces lieux en 1950. Bien des années passèrent au cours desquelles il semble que ce champignon tomba dans l'oubli.

Le 5 Mai 1965, un sociétaire, M. Carel, me portait à fin de détermination une petite Amanite blanche provenant d'Andernos ; grâce à la Monographie de Parrot, je pus reconnaître une très jeune **Gilberti.** Nouvelle éclipse jusqu'en Juin 1968, mois au cours duquel j'eus l'heureuse surprise de découvrir en bordure des bois du Déhes à Eysines plusieurs très beaux sujets de notre Amanite. Cette station régulièrement visitée depuis par plusieurs collègues et moi-même fournit chaque printemps son contingent de cette espèce et nous avons vu que C. Rouzeau y découvrit également **Aspidella Boudieri,** autre Amanite nouvelle pour la Gironde.

L'Amanite de Gilbert croît donc régulièrement de Mai à Juin sur le sol sablonneux de cette station en bordure de couverts composés de chênes pédonculés, de pins maritimes au milieu de fougères (**Pteris aquilina,** de grands ajoncs (**Ulex europaeus,** et de bruyères (**Caluna vulgaris, Erica cinerea,** entre autre végétation basse ; le plus souvent enfouie dans le sol, le chapeau couvert de sable émergeant à peine, parfois seule une protubérance du sol signalant la présence d'un sujet non encore épanoui.

C'est un champignon robuste à chair compacte, au chapeau d'abord convexe puis plan avec le centre légèrement déprimé ; le pied est épais bien qu'élancé, orné d'un anneau supère parfois absent parce qu'étant resté soudé à la marge du chapeau, ce pied est terminé par un bulbe caractéristique longuement napiforme et surmonté d'une courte amorce de volve formant un bourrelet circulaire membraneux ; la teinte générale varie du blanc assez pur chez les jeunes au beige ocracé chez les spéci-

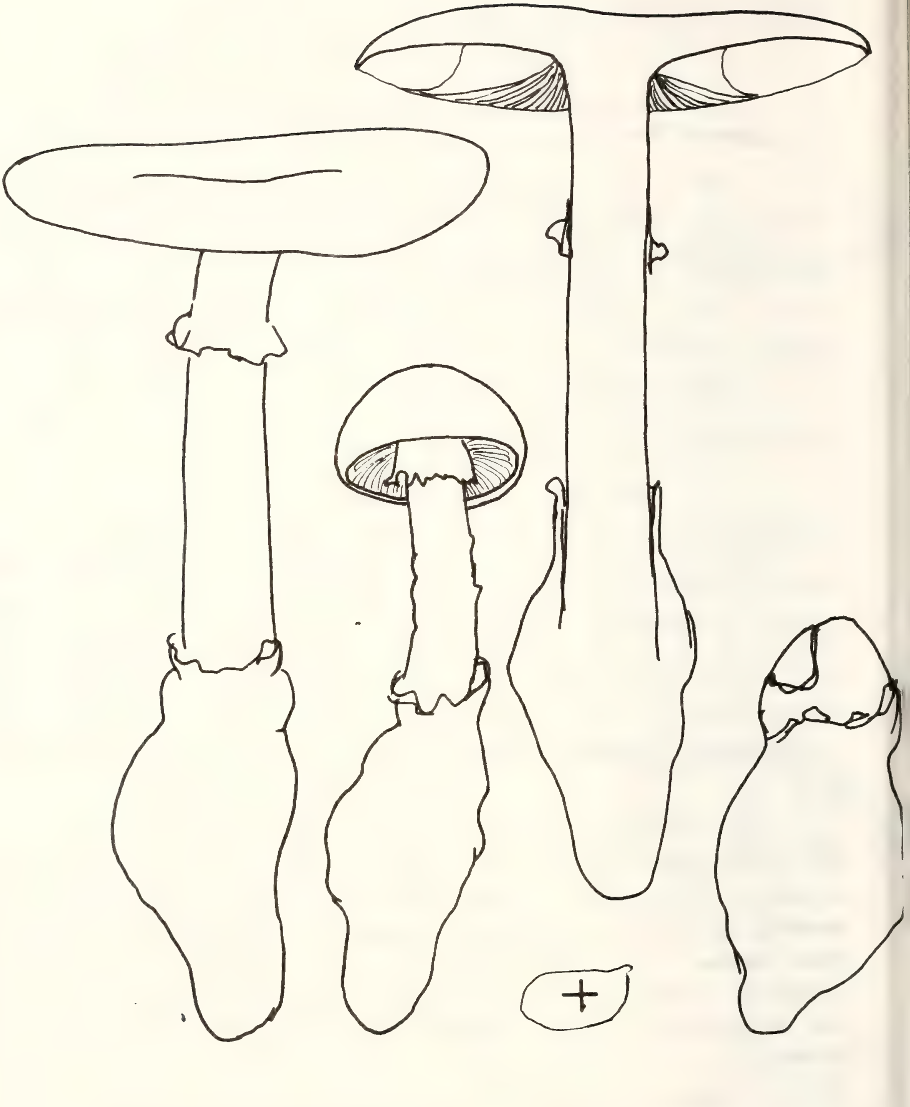

Planche 5.- **Amanita Gilberti** Beaus.- Sujets récoltés à Eysines-Le Taillan en Juin 1968.

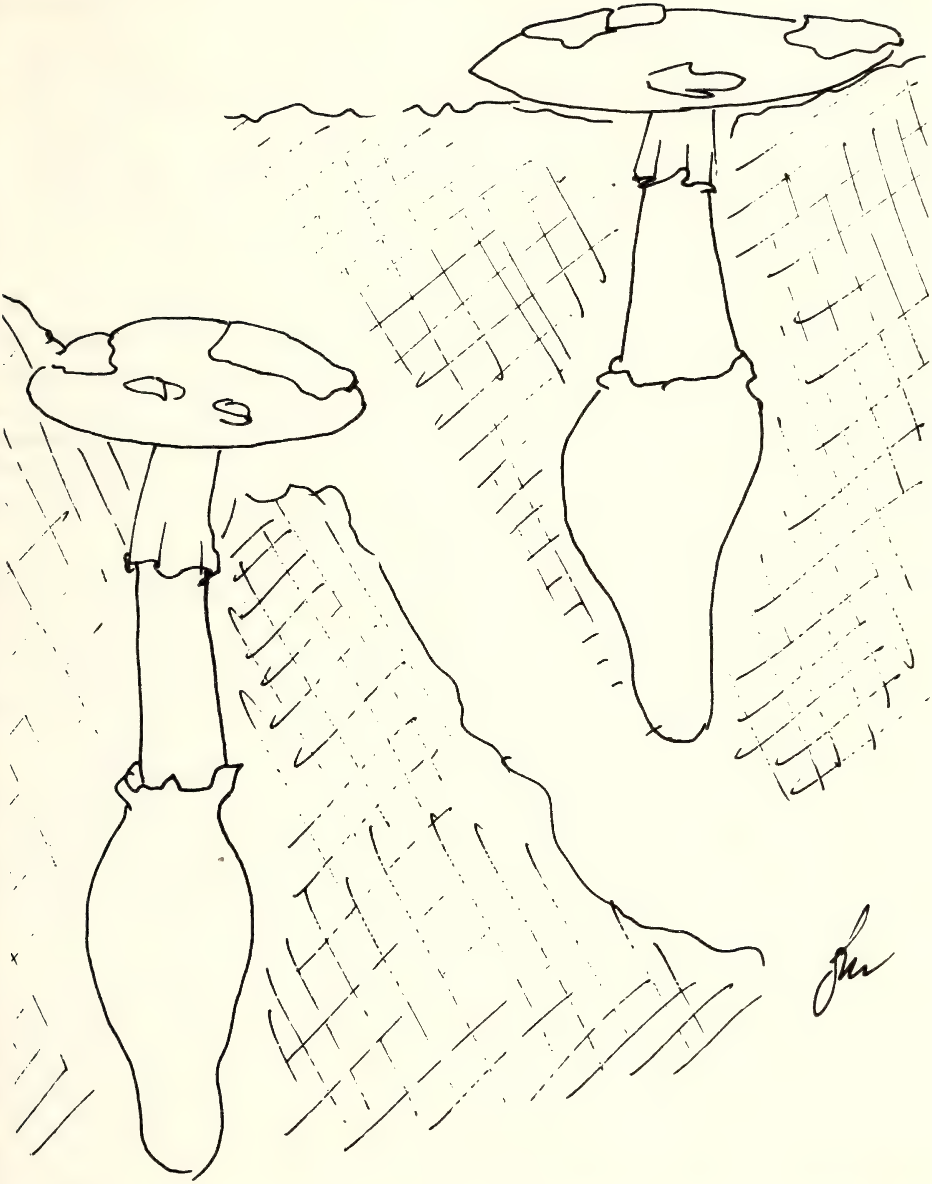

Planche 5 bis.- **Amanita Gilberti** Beaus.- Bois du Déhes, Eysines - Le Taillan, 25 Mai 1969. Position dans le sol de deux sujets développés en terrain plat et à flanc de talus.

mens vétustes. Sporée blanche en masse, spores amyloïdes ovoïdo-cylindriques.

A rechercher dès le mois de Mai jusqu'à la fin Juin dans des biotopes identiques à celui décrit plus haut.

AMANITA LEPIOTOIDES Barla
Amanite fausse Lépiote (O) Planche 6

Dix sept années se sont écoulées entre le jour où A.G. Parrot et le Docteur Freeman me firent connaître cette remarquable espèce sur la station découverte par le dernier nommé à Saint-Pée-sur-Nivelle en 1957 et celui où je me trouvais en face du premier exemplaire récolté en Gironde, dans les bois de Lignan-de-Bordeaux tant de fois prospectés auparavant ; pour ne pas être en reste,mon ami C. Rouzeau récoltait lui aussi ce champignon rarissime deux années plus tard sur une station distante d'une quarantaine de kilomètres.
La découverte réitérée en Gironde après sa localisation en Pays Basque de cette Amanite typiquement méridionale met en lumière la sagacité de Parrot qui m'avait dit à l'époque : "Cherchez le chez vous, il n'y a pas de raison pour que tôt ou tard vous ne la rencontriez pas sous un climat et dans un environnement très proches de ceux que nous avons ici".

Pluies d'orages survenant à la suite d'un été chaud et sec, terrain argilo-calcaire à couvert de chênes, châtaigniers et charmes, telles sont les conditions fondamentales, à peu de choses près identiques, qui ont présidé à la pousse de cette espèce thermophile dans notre région et sur deux stations différentes, pratiquement les mêmes, rencontrées par nos éminents collègues dans l'extrême Sud-Ouest.

L'Amanite fausse Lépiote est facilement identifiable grâce à son ample volve plus ou moins colorée, aux squames ornant le chapeau et le pied, squames qui peuvent être de dimension plus ou moins importante selon les conditions météorologiques rencontrées durant sa croissance, un coup de chaleur sèche pouvant provoquer la fragmentation de la cuticule en de nombreux éléments (Cf. planche 6, le sujet "b") ; le rosissement de la chair, des lames et du stipe se produisant immédiatement au contact et virant rapidement au brun pourpre est un autre caractère spécifique constant ; comme les autres composants du sous-genre **Amidella,** c'est un champignon de nature massive à chair ferme et compacte ; la taille des sujets que j'ai eu le loisir d'observer était assez variable,

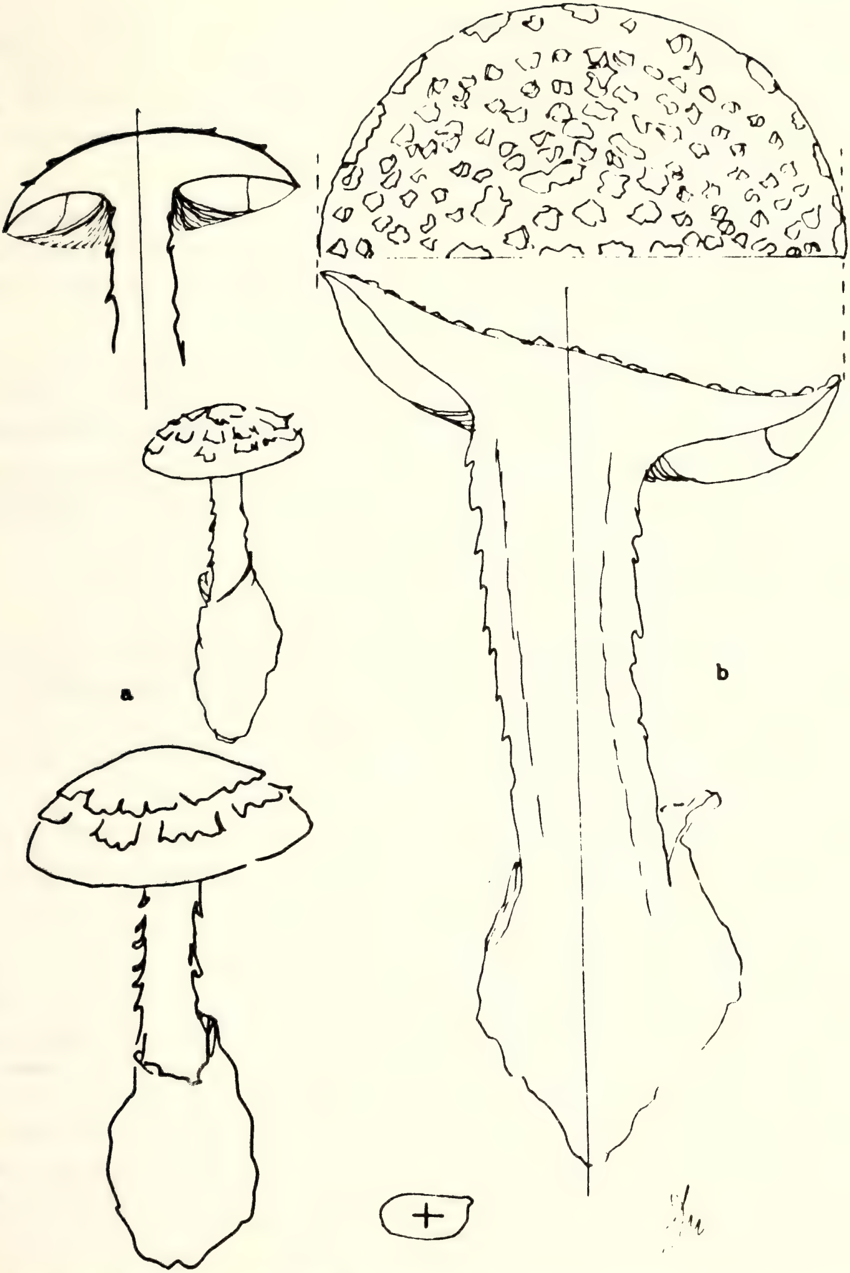

Planche 6.- **Amanita lepiotoides** Barla.- a : Sujets récoltés à St-Pée-sur-Nivelle en Août 1963.- b : Sujet récolté à Lignan-de-Bordeaux le 29 Août 1979.

partant de la forme "minor" récoltée à St Pée-sur-Nivelle le 8 Août 1962 (diamètre du chapeau 33 mm, hauteur totale 73 mm) jusqu'à la plus volumineuse découverte à Lignan-de-Bordeaux le 29 Août 1979 (diamètre du chapeau 130 mm, hauteur totale 190 mm). Sporée blanche en masse, spores amyloïdes longuement ovoïdes.

L'existence de cette Amanite étant contestée par certains mycologues, je dirai simplement que si toutes les espèces étaient aussi nettement caractérisées, la mycologie serait un jeu d'enfants et non le casse-tête que nous connaissons.

Cette Amanite devrait logiquement figurer dans les futurs tableaux de chasse des mycologues du cru à la même époque de l'année et au gré des mêmes conditions climatiques et biotopiques énumérées dans cette note.

AMANITA VALENS Gilbert

Amanite robuste (O) Planche 7

Proche parente de la précédente, cette Amanite s'en distingue aisément par l'absence des squames du chapeau et du pied qui caractérisent la fausse Lépiote. Par ailleurs, **valens** ne se macule pas au contact et le changement de couleur de sa chair à la coupe est beaucoup moins intense.

J'ai pu constater sur les sujets récoltés au parc floral de Salles en Novembre 1975 et sur ceux de provenance indéterminée qui ont parfois figuré aux expositions annuelles, les uns et les autres étant des champignons parvenus à maturité, une notable constance de forme et de taille, moyenne du diamètre du chapeau 8-10 centimètres, hauteur totale 10-12 centimètres, soit une très faible différence de rapport entre ces deux dimensions, donnant à cette espèce un aspect trapu ; la teinte générale, volve comprise, allant du blanc à l'alutacé léger ; toutes les **valens** observées étaient munies de la double volve signalée par plusieurs auteurs, le lobe intérieur étant beaucoup plus réduit bien que nettement visible plusieurs spécimens avaient conservé sur le chapeau de larges lambeaux du voile général ; certains présentaient un anneau membraneux juponnant, d'autres quelques vestiges à peine discernables. Sporée blanche en masse, spores amyloïdes longuement ovoïdes.

En ce qui concerne cette espèce que j'estime ne pas connaître encore suffisamment, je me réserve l'éventualité de commentaires plus précis à la faveur de récoltes futures.

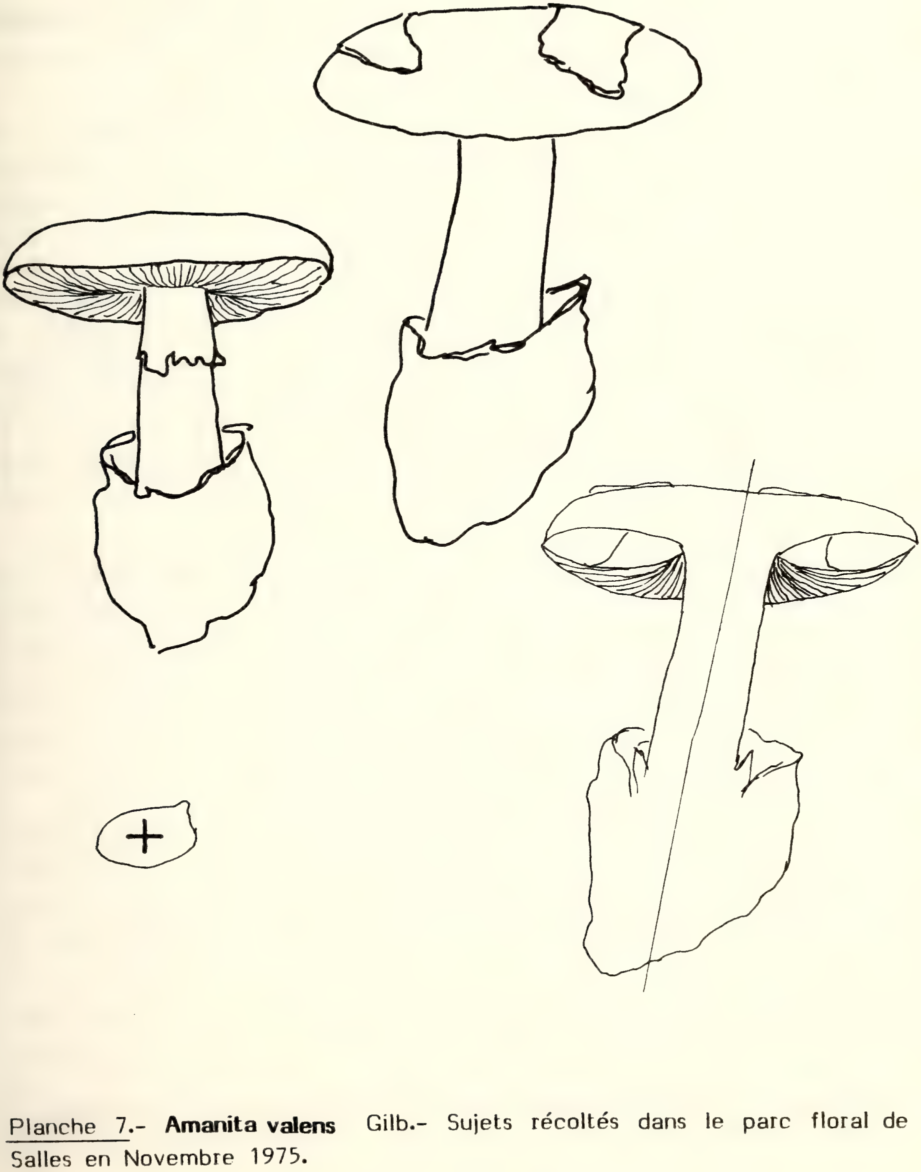

Planche 7.- **Amanita valens** Gilb.- Sujets récoltés dans le parc floral de Salles en Novembre 1975.

AMANITA OVOIDEA Fries
= **Amanita ovoidea** Quélet
= **Amanita ovidea** Persoon
Amanite ovoïde (C) Planche 8

Le "poids lourd" du genre, champion toutes catégories par le volume et par le poids, l'ovoïde est en outre la moins rare des **Amidella** dans notre département ; il n'est pas une exposition où elle n'ait figuré, surprenant les visiteurs profanes par sa taille et son aspect.

Elle n'est pas rare en Entre-Deux-Mers où il m'est arrivé de la trouver en des endroits inattendus et toujours en groupes plus ou moins importants ; parfois au coeur des couverts, moins communément exposée au grand jour en lisière des bois ou même, comme en Octobre 1982, sur le talus bordant la route au lieu-dit Bonnet entre Tizac-de-Curton et Guillac. La célèbre station du domaine Le Gay à Gradignan milite en faveur de l'hypothèse de G. Becker (Cf. A.G. Parrot, les Amanites du Sud-Ouest de la France, p.60) selon laquelle elle serait associée à **Prunus spinosa**, car c'est effectivement au milieu d'une haie de ces arbustes qu'elle croît, avec également des Pins sylvestres à faible distance ; cette association n'est cependant pas exclusive, car je connais plusieurs autres lieux de pousse où les couverts sont constitués de feuillus, chênes, châtaigniers, charmes, sans conifères en mélange.

A. ovoidea est incontestablement une bien belle pièce dont le diamètre du chapeau peut dépasser 30 centimètres, d'un blanc éclatant de pied en cap, l'épaisse volve étant seule assez vivement colorée d'isabelle et parfois même de brun soutenu ; la consistance, je serais tenté de dire l'inconsistance, du voile partiel évoque irrésistiblement la farine de froment humectée ; presque toujours, la marge du chapeau, la frange des lames et le pied sont "dégoulinants" de cette matière qui adhère grassement à la main qui l'appréhende. Cette particularité est mise en évidence par la photo prise "in situ" à Gradignan en 1976 d'un magnifique sujet qui "pleure" son voile sur la végétation environnante ; je dois ajouter pour l'anecdote que j'avais mobilisé trois personnes pour tenir écartées les branches des prunelliers afin de me permettre une bonne prise de vue.

C'est une espèce automnale affectionnant les terrains argilo-calcaires, ce qui explique sa présence sur la rive droite de la Garonne et dans le secteur Est-Sud-Est de Bordeaux ; absente jusqu'à plus ample informé en Médoc. Rarissime en Août, un peu moins en Septembre des automnes précoces, elle est à rechercher surtout durant le mois d'Octobre et les premiers jours de Novembre.

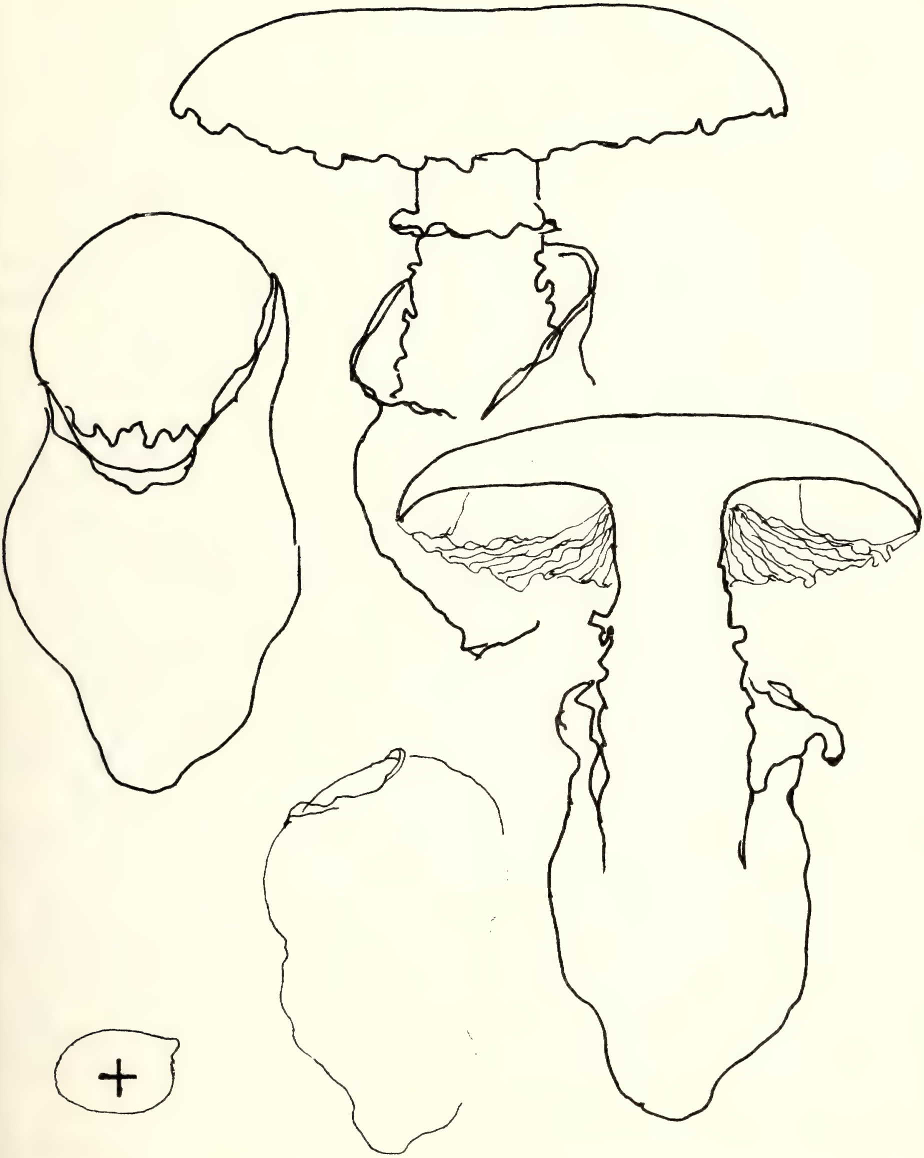

Planche 8.- **Amanita ovoidea** Fries.- Sujets récoltés à Gradignan (Le Gay) le 11 Novembre 1962.

La sporée est blanche en masse, les spores, comme les autres représentants de cette section, amyloïdes et longuement ovoïdes.

AMANITA PHALLOIDES (Fr.) Quélet, etc.
Amanite phalloïde (TM) Planche 9, 9 bis, 9 ter et 10)

Exceptionnellement présente au début de l'été, je pourrais presque compter sur les doigts de mes deux mains les sujets observés pendant le mois de Juillet en quelques vingt années, un peu plus commune au mois d'Août des étés doux et pluvieux, la phalloïde commence vraiment à se montrer dans le courant de la deuxième quinzaine Septembre à condition toutefois que la sècheresse persistante d'un été prolongé ne se fasse pas sentir ; mais c'est généralement Octobre et Novembre qui voient proliférer cette élégante empoisonneuse ; on la rencontre alors sur tous les terrains, sous tous les couverts, feuillus ou conifères, en lisière des bois et même à une certaine distance des arbres. Aucune règle ne semble prévaloir quant à ses prédispositions pour la solitude ou la grégarité ; on peut la rencontrer au cours d'une herborisation, isolée, en groupes de quelques individus et en concentration de plusieurs dizaines de sujets à tous les stades de la croissance ; je citerai pour exemple une "fabuleuse" station située aux portes de la bourgade de Caychac en Médoc où j'ai pu récolter en bordure de la route plus d'une cinquantaine de sujets en quelques minutes sur une distance d'une vingtaine de mètres, en terrain sablonneux, sous couvert de chênes et pins maritimes mêlés ; on ne sera pas surpris d'apprendre que cette provende n'était pas destinée à la consommation, mais à l'exposition annuelle de champignons.

L'Amanite phalloïde offre la plupart du temps l'image d'un champignon aux proportions harmonieuses, dépréciée à mon avis par une game d'imprécises teintes allant du blanc jaunâtre au brun olivâtre foncé, en passant par une large palette de nuances verdâtres, des reflets gris plombés étant souvent visibles sur les sujets offrant des teintes soutenues ; j'ai rencontré quelques rares exemples d'albinisme et, la chose mérite d'être soulignée, un cas singulier de mélanisme ; en effet mon ami et collègue M. Aupied a produit au cours de l'exposition de 1981 un spécimen non encore épanoui noir comme un morceau d'antracite.

Il faut noter que quelle que soit la couleur ou l'absence de couleur du chef, cette espèce présente sur le chapeau un chevelu radial inné le plus souvent très net, parfois à peine perceptible mais **toujours** présent, ce caractère permettant une spécification sans appel. Les chinures

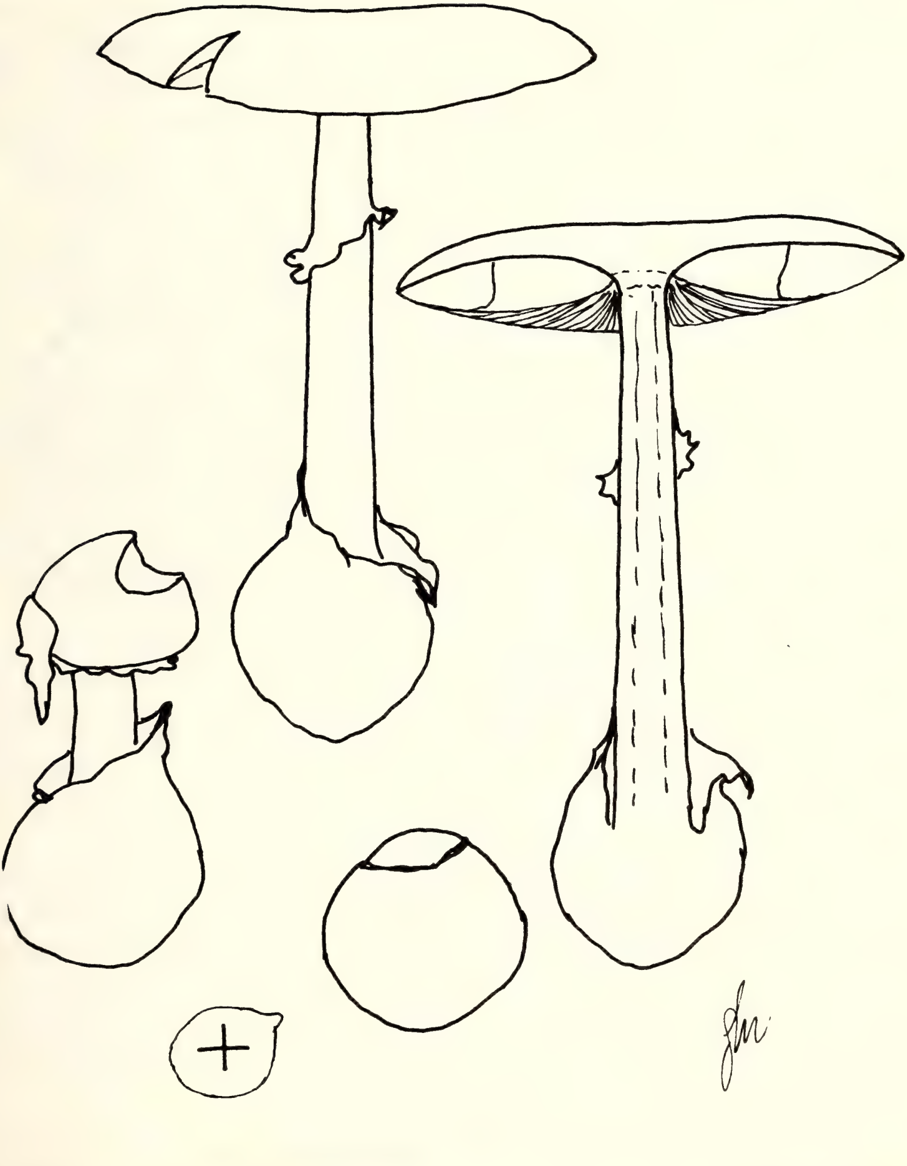

Planche 9.- **Amanita phalloides** Fries.- Sujets récoltés à Listrac-Médoc en Octobre 1962.

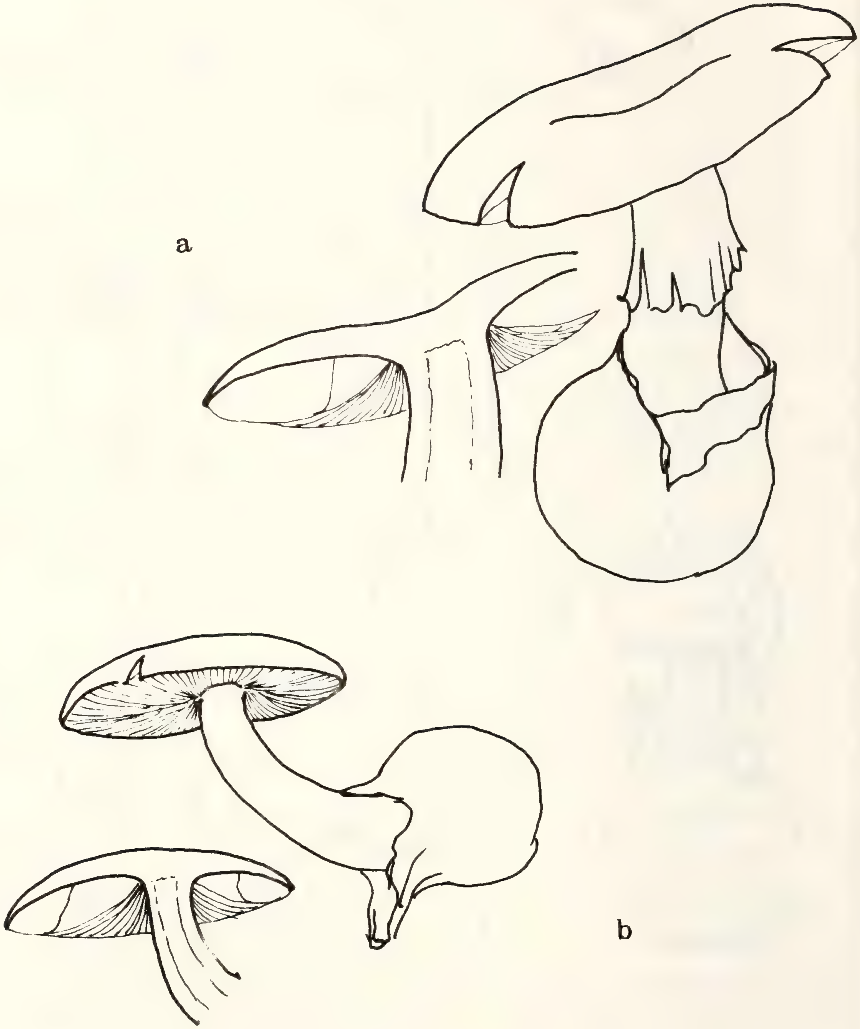

Planche 9 bis.- Formes atypiques d'**Amanita phalloides**.- a : Massive avec dépression centrale du chapeau, Lignan-de-Bordeaux, Octobre 1961.- b : Chapeau excentrique, exannulée, poussée à flanc de fossé, le Salzet, route du Médoc, Septembre 1960.

du pied sont moins évidentes dans certains cas, voire parfois totalement absentes.

La taille moyenne de cette Amanite est de 8-10 centimètres pour le diamètre du chapeau contre 12-15 centimètres de hauteur totale. Les cas extrêmes appellent une mention : la plus petite, récoltée en bordure de l'hippodrome du Bouscat, mesurait 22 millimètres de diamètre du chapeau pour 45 millimètres de hauteur totale à complet épanouissement, la plus grande, cueillie au cours d'une excursion du groupe mycologique de la Société à Lignan-de-Bordeaux le 11 Septembre 1960, accusait 190 millimètres de diamètre du chapeau pour 290 millimètres de hauteur totale. Je n'ai depuis jamais revu ni entendu parler de telles anomalies ; j'ai par contre rencontré à plusieurs reprises des aberrations morphologiques dont on pourra voir quelques cas reproduits sur la planche 9 bis.

Intéressante fut la récolte en Août 1961 dans les bois de Listrac-Médoc de la rarissime forme **ochroleuca** Forquignon (planche 10) ; la détermination de ce champignon effectuée à partir de la Monographie de A.G. Parrot me fut confirmée par l'auteur. Je devais retrouver plusieurs exemplaires de cette même forme dans la propriété du Centre Rural Ménager d'Eysines en Octobre 1963, et un très beau sujet isolé au cours de l'excursion publique de Gradignan d'Octobre 1965.

La silhouette caractéristique de cette Amanite, chapeau d'abord campanulé puis plans mamelonné très subtilement coloré, à peine quelques touches de beige ou de vert léger au centre, retrouvée avec constance chez des sujets provenant de diverses stations, me paraît devoir justifier pleinement la création à l'époque (1884) de cette forme par l'excellent mycologue que fut Forquignon.

L'Amanite phalloïde est donc une espèce très commune dans notre département dès la fin de l'été jusqu'aux premières gelées, son identification sous quelque forme ou coloris qu'elle présente ne devant pas poser de problème en raison du faisceau de caractères qui la singularisent ; attention toutefois aux formes blanches qui pour être rares n'en sont que plus redoutables pour l'étourdi, surtout lorsque, comme c'est souvent le cas, la volve est profondément enfouie dans le sol ... prudence et circonspection.

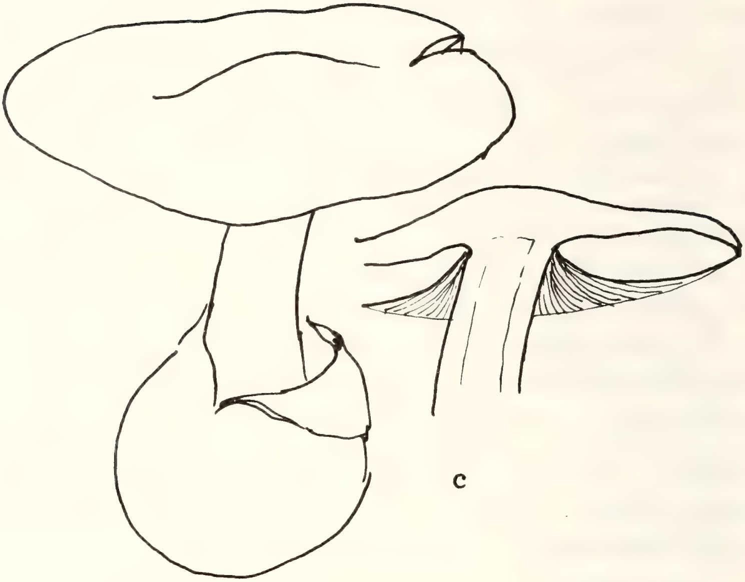

c

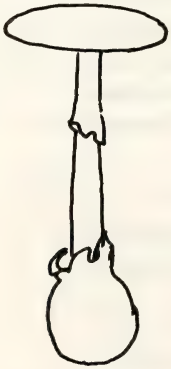

d

Planche 9 ter.- Formes atypiques d'**Amanita phalloides** (suite).- c : Massive, chapeau mamelonné, exannulée, Segonne, Septembre 1964.- d : Naine, diamètre du chapeau 22 mm, hauteur totale 45 mm, hippodrome du Bouscat, 23 Août 1960.

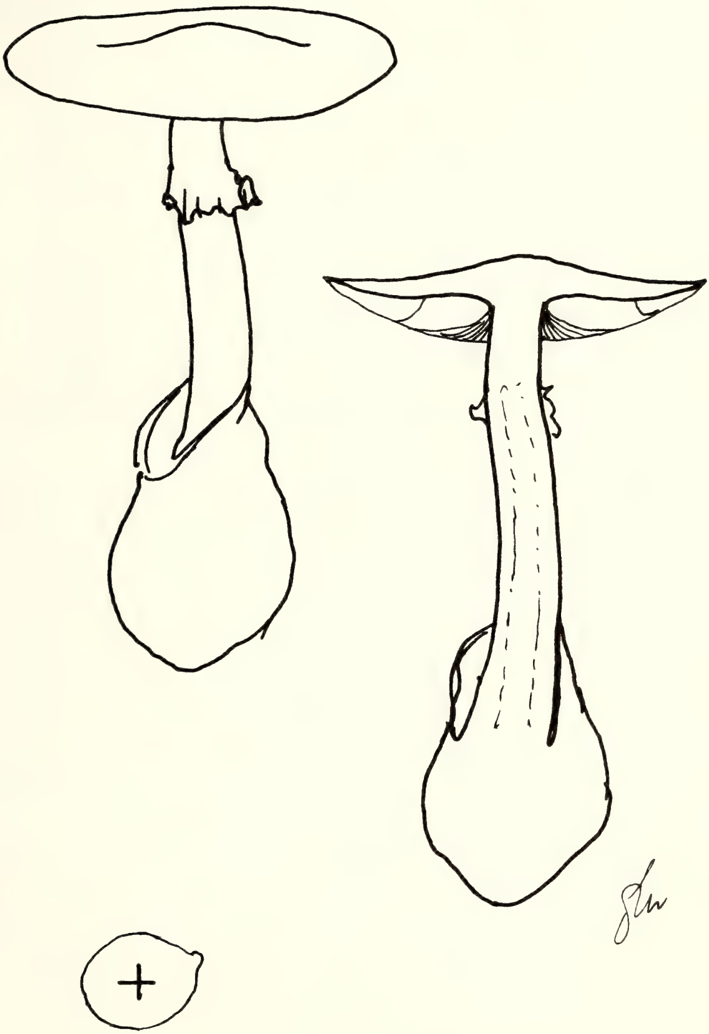

Planche 10.- **Amanita phalloides** fo. **ochroleuca** Forq.- Sujet récolté à Listrac-Médoc en Août 1961.

AMANITA PHALLOIDES var. **Larroquei** Massart et Beauvais.
Amanite phalloïde var. de Larroque (TM) Planches 11 et 11 bis

Les 28 Novembre 1964, au cours d'une excursion effectuée au Porge-Océan mon attention fut attirée par un groupe de champignons émergeant à peine du sable à bonne distance d'un bouquet de quelques pins croissant en bordure de la lette ; j'appelais alors mon ami et collègue Pierre Beauvais et, avec tous les soins que nécessite une telle opération, nous parvînmes à extraire du sable sept carpophores intacts à différent stades de croissance ; un rapide examen nous permit de reconnaître des Amanites phalloïdes entièrement blanches et présentant une morphologie très particulière.

Afin de nous assurer de la constance des caractères relevés sur la récolte initiale nous avons pendant plusieurs années poursuivi l'observation de ce champignon à la même époque de l'année sur cette même station. Entre-temps, notre regretté collègue Roger Sabo nous rapporta avoir récolté des sujets identiques dans des conditions biotopiques semblables près de Lacanau.

N'ayant pas trouvé de références correspondant à ce champignon dans la documentation mycologique, nous avons alors décidé de créer une variété nouvelle de l'Amanite phalloïde dont la diagnose princeps fut publiée en 1975 (Bull.Soc.linn.Bordeaux, V (1-3) janvier-mars 1975).

J. Guimberteau devait par la suite étudier à son tour ce champignon et publier le résultat de ses observations en 1979 (Bull.trim.Sect.mycol. Soc.linn.Bordeaux, n°5, 1979). Si notre collègue parvenait à peu de choses près à notre interprétation des caractères originaux de cette Amanite, en y apportant même quelques intéressants détails complémentaires, par contre contestait-il notre conclusion relative à son saprophytisme accidentel ; nous noterons en passant que nos récoltes furent bien effectuées sur la lette alors que Guimberteau situe les siennes dans ce qu'il nomme zone de transition entre la dite lette et la forêt de protection, partie plus ou moins boisée que nous connaissons bien pour l'avoir prospectée durant deux décennies. Néanmoins, à la lumière des solides arguments développés dans l'exposé de Guimberteau, nous reconnaissons que notre position fut peut-être un peu trop catégorique ; en fait nous pensons qu'il est fort difficile d'affirmer quoi que ce soit en l'occurence, dont acte.

Nous relèverons également que, tout en offrant le même faisceau de déviations morphologiques vis-à-vis de la forme typique, les sujets récoltés par notre collègue (planche 11 bis) paraissent nettement moins

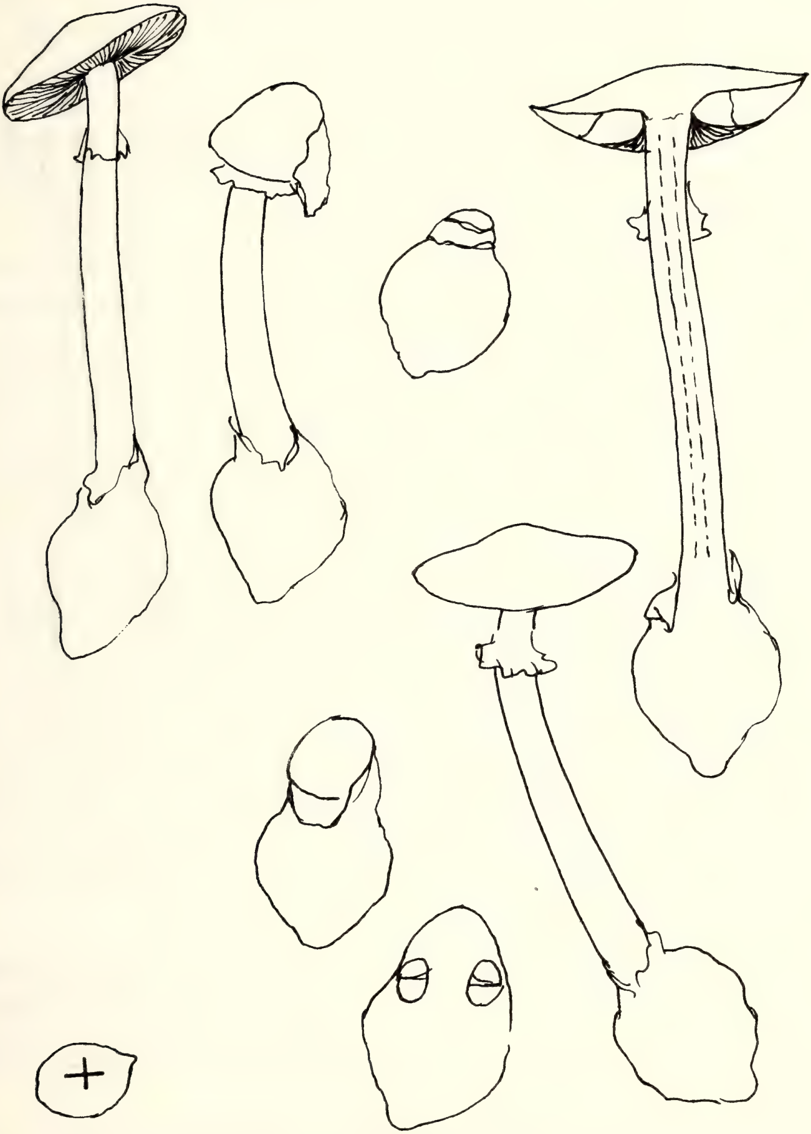

Planche 11.- **Amanita phalloides** var. **Larroquei** Mass. et Beauv.- Sujets récoltés au Porge en Novembre 1964.

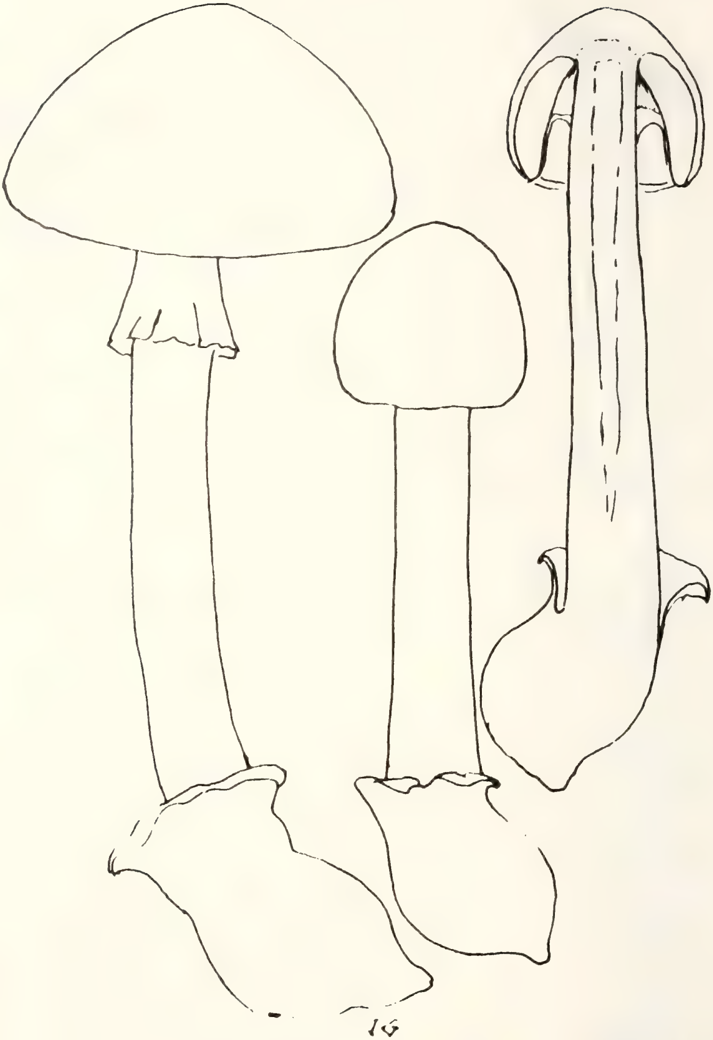

Planche 11 bis.- **Amanita phalloides** var. **Larroquei** Mass. et Beauv.- Sujets récoltés par J. Guimberteau au Porge-Océan, le 19 Novembre 1978, et reproduits par ses soins.

"grêlés" que les nôtres (planche 11) ; ceci ne devra pas surprendre, nous avons nous-mêmes eu entre les mains des **Larroquei** présentant des différences d'aspect similaires.

Dans la note qu'il a bien voulu consacrer à notre Amanite, (Les Amanites du Sud-Ouest de la France, nouveaux compléments, p108-110), A.G. Parrot fait allusion à l'odeur de rose fannée que J. Guimberteau aurait décelée, "des exemplaires jeunes aux plus âgés" ; nous reprendrons quant à nous les termes de notre description princeps "chair tendre, blanche, inodore chez les sujets sains, vireuse sur le déclin" ; nous ne contestons pas que cette odeur vireuse puisse être apparentée pour certains à celle des roses fanées, chacun sait qu'il entre une grande part de subjectivité dans la perception des odeurs et que ce sujet soulève et soulèvera encore bien des controverses entre les mycologues tant il est vrai que la sensibilité des nez varie d'un individu à l'autre ; par contre nous restons sur notre position relative à l'absence d'odeur caractérisée chez les sujets jeunes et sains, tout comme chez la forme typique du reste.

L'essentiel de l'originalité de **Larroquei** réside selon nous dans les rapports dimensionnels pied-chapeau, l'absence de chinures sur le premier et la forme d'abord campanulée puis plan-mamelonnée du second, la pigmentation pratiquement nulle des jeunes sujets et très discrète des sujets adultes, se traduisant le plus souvent par quelques vagues plages de jaune-verdâtre pâle, l'absence sur le revêtement intérieur de la volve de la coloration jaune caractéristique existant chez la forme typique. Enfin son apparition tardive et sa croissance bien localisée, facteurs qui nous ont conduit à la définir comme une variété écologiques d'**Amanita phalloides.**

AMANITA VERNA Fries
= **Agaricus bulbosus** Bulliard
= **Amanita verna** Gillet, etc.
Amanite printanière (TM) Planche 12

J'ai fait connaissance avec la "printanière" ... le 19 Octobre 1961, dans les bois de Listrac-Médoc, en la circonstance un très bel exemplaire adulte, isolé comme la plupart de ceux que je devais rencontrer par la suite.

Mais si cette Amanite semble en effet la plupart du temps se complaire dans la solitude, nous allons voir qu'elle peut à l'occasion réserver des surprises de taille.

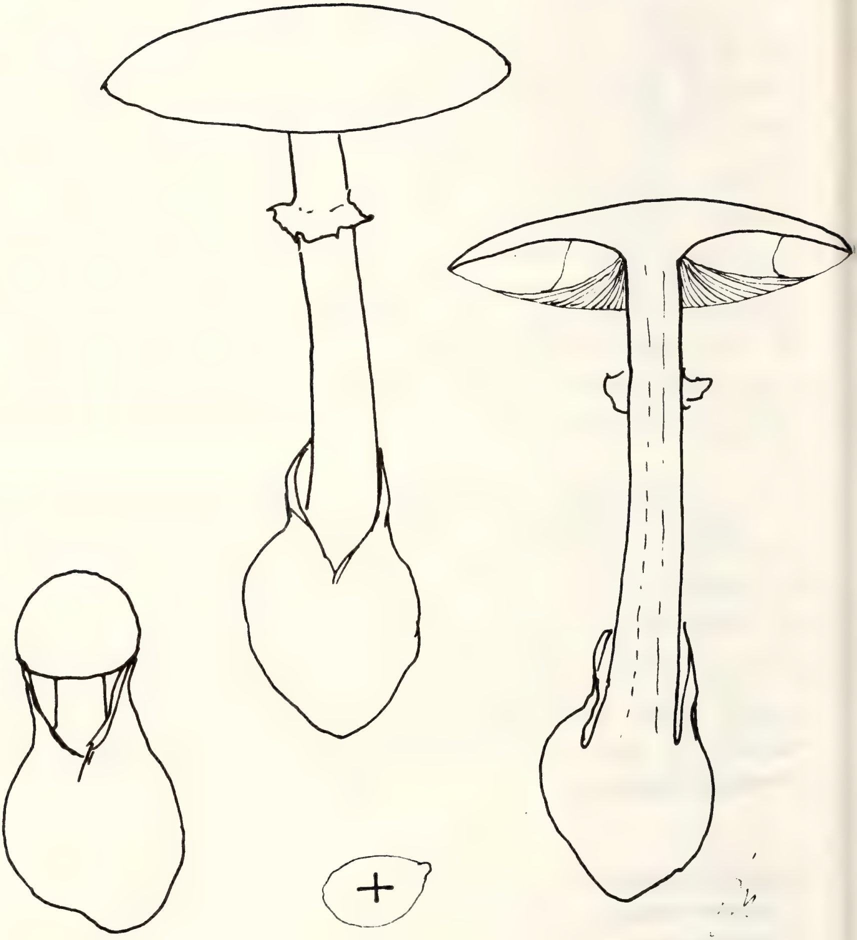

Planche 12.- **Amanita verna** Fries.- Sujets récoltés à Blanquefort le 20 Mai 1962.

Le 20 Mai de l'année suivante je récoltais au Pian-Médoc un deuxième exemplaire de **verna**, également seul et parvenu à maturité. Le même jour mon regretté cousin, Michel Massart, me signalait avoir remarqué dans le parc de sa propriété "Clos Muratel" à Blanquefort, un "replat de jolis champignons tout blancs" et me demandait (Dieu merci !) de bien vouloir venir les identifier en vue de leur consommation éventuelle. Je pensais à une levée un peu tardive de **Tricholoma Georgii**, et quelle ne fut pas ma stupéfaction en découvrant un groupe composé d'une douzaine d'Amanites printanières à différents stades de développement. La déception des uns peut apporter aux autres la satisfaction, il y eut ce jour-là d'un côté un mycophage déçu ... de l'autre un mycologue ravi. Je raconterai pour la petite histoire que le régisseur de la propriété, me voyant affairé auprès de cette manne me lança : "Vous avez de la chance que je ne sois pas passé par là avant vous" ; le brave homme croyait en effet dur comme fer que je le frustrais d'un plat de mousserons; il me fallut déployer bien des arguments pour le convaincre que le plus chanceux des deux n'était pas celui qu'il pensait, j'eus le sentiment ajouterais-je que les connaissances acquises en la matière s'étaient révélées d'une certaine utilité en cette circonstance.

Sur les lieux de cette récolte exceptionnelle, je n'ai jamais depuis revu autant de **verna** rassemblées ; je devais retrouver quatre sujets le 24 Mai de l'année suivante (1963) et deux autres le 29 du même mois ; les champignons croissaient dans l'herbe à quelques mètres d'un couvert de chênes pédonculés, au milieu d'un bouquet de genévriers. Régulièrement visitée durant plusieurs années aussi bien en automne qu'au printemps, cette station ne produisait jamais plus aucun carpophore.

Lucien Quélet et Frédéric Bataille, et plus près de nous A.G. Parrot, entre autres auteurs, font état du caractère non exclusivement printanier de cette Amanite et même parlent au contraire de sa relative fréquence en automne ; mes propres conclusions rejoignent tout à fait cette analyse, car c'est bien sur la fin de l'été et en automne que j'ai rencontré la plupart des exemplaires qu'il m'a été donné d'observer tant dans les sables du Médoc que sur les argilo-calcaires de l'Entre-Deux-Mers ; on notera qu'elle est nettement plus rare sur ces derniers terrains (trois récoltes en vingt années) alors qu'il ne s'est pratiquement pas écoulé une saison sans que j'en trouve ici et là quelques spécimens sur les stations de la rive gauche de la Garonne, Listrac, Le Pian, Segonne, Castelnau-du-Médoc, Gradignan, Parc Floral de Salles. Toujours isolée à l'exception de la dernière station nommée où en Septembre 1976 trois sujets voisinaient à quelques mètres d'intervalle.

Morphologiquement assez proche de la phalloïde, elle s'en distingue aisément par l'absence des vergetures radiales **toujours** présentes sur le chef de cette dernière, formes blanches comprises, un bulbe plus ovoïde que globuleux, parfois assez peu prononcé, surmonté d'une volve toujours très apprimée sur la base du stipe ; le pied est souvent floconneux-farineux sous le voile partiel, présentant rarement des excoriations probablement dues à un coup de chaleur sèche subi en cours de croissance ; la teinte générale est blanche avec une tendance à devenir isabelle sur les sujets adultes.

La fameuse odeur de safran de la chair, parfois assez nettement perceptible, ne m'a pas semblé évidente sur tous les sujets testés,à moins que mon odorat n'ait accusé des défaillances cycliques.

Sporée blanche en masse, spores amyloïdes manifestement ovoïdes.

On recherchera cette Amanite de Mai à Octobre dans les endroits humides des couverts de feuillus, notamment en bordure des "crastes" et des fossés, des cours d'eau à rives boisées.

AMANITA VIROSA Fries
= **Agaricus vernus** Fries (non Bulliard)
= **Amanita virosa** Quélet
Amanite vireuse (TM) Planche 13

La moins commune du triumvirat mortel dans notre département, trois récoltes en vingt trois ans seulement.

La première, la plus fastueuse, quatre spécimens groupés au mois d'Août 1959 au Pian-Médoc, en bordure de la jalle sous couvert de pins maritimes et chênes mêlés, jamais retrouvée depuis dans ce secteur passé au crible à maintes reprises, de quoi déconcerter le mycologue le plus conscient des caprices de la Nature...

Deuxième récolte, le 6 Septembre 1964, un exemplaire isolé provenant du thalweg de Tresses-Mélac, apport de C. Rouzeau.

Troisième récolte, en Octobre de la même année, encore un sujet isolé trouvé dans les bois de Listrac-Médoc, couvert de pins maritimes et chênes mêlés.

Je ne m'aventure pas à ajouter à cette courte liste un spécimen récolté en Août 1982 dans les environs de Rauzan, car je ne suis pas absolument convaincu qu'il s'agissait vraiment d'une vireuse, bien que

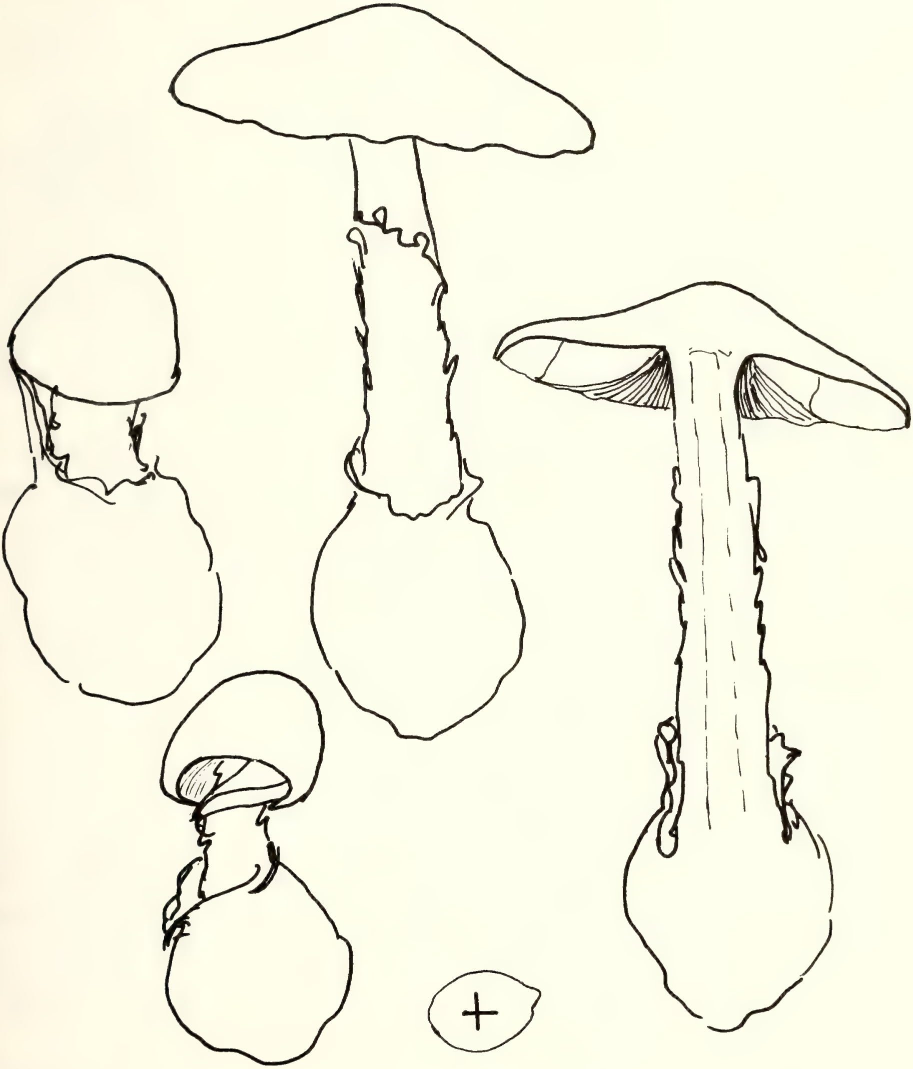

Planche 13.- **Amanita virosa** Fries.- Sujets récoltés au Pian-Médoc en Août 1959.

cette Amanite présentait certaines caractéristiques de cette espèce, chapeau blanc puis plan mamelonné, pied méchuleux ; ce sujet était parvenu à un stade de maturité tel que mes collègues mycologues auxquels j'ai présenté par la suite des diapositives ont préféré ne pas se prononcer. J'ajoute que je n'ai pas eu sur le moment la possibilité de pratiquer la réaction aux bases fortes qui aurait pu être déterminante.

Les six spécimens énumérés offraient par contre tous les critères autorisant une détermination sans appel : chapeaux conico-campanulés, plans largement mamelonnés chez les sujets adultes typiquement "déjettés", pieds manifestement méchuleux portant des vestiges d'un anneau supère dont une partie adhérant à la marge du chapeau chez deux d'entre eux, bulbe plus ovoïde que globuleux, couronné par une volve membraneuse engainante. Réaction de la cuticule à la potasse jaune d'or. Sporée blanche en masse, spores amyloïdes globuleuses en majorité, quelques-unes légèrement ovoïdes.

Cette espèce donc rarissime en Gironde est à rechercher sur les terrains siliceux de la rive gauche de la Garonne, dans les endroits humides à proximité des pins maritimes ; sur la rive droite, dans les "combes" où croissent charmes, noisetiers, ormeaux et aulnes. Tout découvreur sera assuré d'un franc succès auprès des mycologues du cru.

AMANITA CITRINA Fries
= **Agaricus bulbosus** Bulliard
= **Agaricus cirinus** Schaeffer, etc...
Amanite citrine (O) Planches 14 et 15

A propos de ce champignon, toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à l'organisation d'expositions mycologiques savent ce que veut dire "foisonnement d'une espèce", car ils ont eu l'occasion de voir défiler sous leurs yeux d'inépuisables cohortes de citrines provenant de tous les coins du département ; du primordium à la déliquescente, de la svelte au mastodonte, de la nue à la verruqueuse, de la blanche à la jaune franc, sans préjudice des formes plus ou moins aberrantes.

C'est en effet l'une des espèces qui, du mois de Septembre jusqu'au mois de Décembre des hivers non précoces, envahit sans le moindre sectarisme tous les couverts, caducifoliés ou à aiguilles ; se propage sur tous les terrains, argileux, calcaires, siliceux, avec tout de même une préférence pour ces derniers.

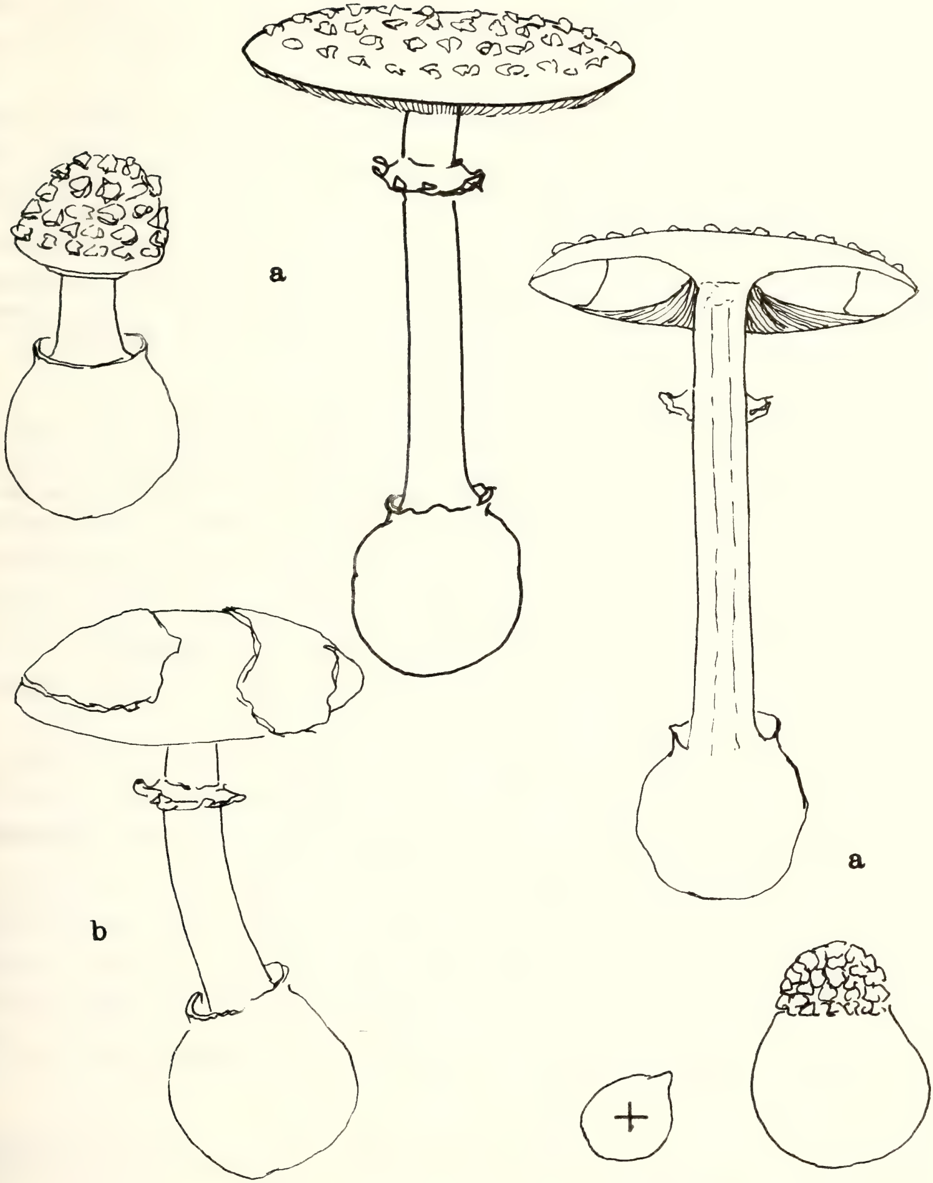

Planche 14.- **Amanita citrina** Fries.- a : Sujets récoltés à Listrac-Médoc en Septembre 1961.- b : Var. **mappa** Quel., Sujet récolté à Listrac-Médoc en Octobre 1962.

On comprendra que je ne m'attarde pas sur la forme typique qui reste nonobstant sa prolifération un champignon agréable à contempler.

Sa variété **mappa** Quelet (planche 14 b) est beaucoup moins fréquente, du moins la véritable qui présente un chef à peine nuancé de citrin, orné de quelques rares (deux à cinq en moyenne) larges plaques brunâtres rappelant les dessins de continents sur une mappemonde, d'où le nom évocateur judicieusement choisi par son inventeur ; on la rencontre ici et là le plus souvent isolée, mais aussi cependant affichant son originalité au milieu d'un groupe de citrines classiques, ce qui écarte d'emblée l'hypothèse d'un lusus météorologique et laisse entière l'énigme de sa personnalité.

Autre taxum, **Amanita citrina** (Fr.) var. **alba** Gillet, qu'il ne faudra retenir qu'avec beaucoup de prudence ; ainsi, ne pas étiqueter à tort et à travers tous les sujets plus ou moins décolorés de la forme typique rencontrés avec une certaine fréquence ; l'**alba** ne mérite vraiment d'être cataloguée comme telle que lorsqu'il s'agit d'un spécimen absolument "blanc de craie" de pied en cap, à l'exception des fragments du voile partiel ornant le chapeau qui sont teintés d'ocre plus ou moins soutenu. Telle est du moins mon opinion concernant ce champignon qui n'est pas tellement commun eu égard à la profusion de ses congénaires colorés.

Je vais maintenant faire état d'une observation récente ; à la faveur des excursions d'arrière saison effectuées sous les pinèdes littorales (Le Porge-Océan, Lacanau-Océan, Carcans-Maubuisson) j'ai constaté la présence d'une forme particulièrement volumineuse et massive d'**Amanita citrina,** certains sujets atteignant et même dépassant 15 centimètres de diamètre du chapeau, munis d'un pied trapu et robuste de 3 à 4 centimètres de section et terminé par un énorme bulbe marginé, très nettement napiforme, l'ensemble du carpophore étant de couleur ocre pâle nuancé de citrin ; en fait les différences dimentionnelles et morphologiques paraissent distinguer ce champignon de la citrine classique ne sont pas sans évoquer celles qui ont séparé **Amanita amici** et **vernalis** de la forme typique de l'**Amanita gemmata.**

Je compte bien m'assurer de sa constance et poursuivre l'étude de cette forme qui paraît originale, et en attendant propose de retenir le vocable d'**Amanita citrina** (Fr.) fo. **solida** nova pour la désigner (Planche 15).

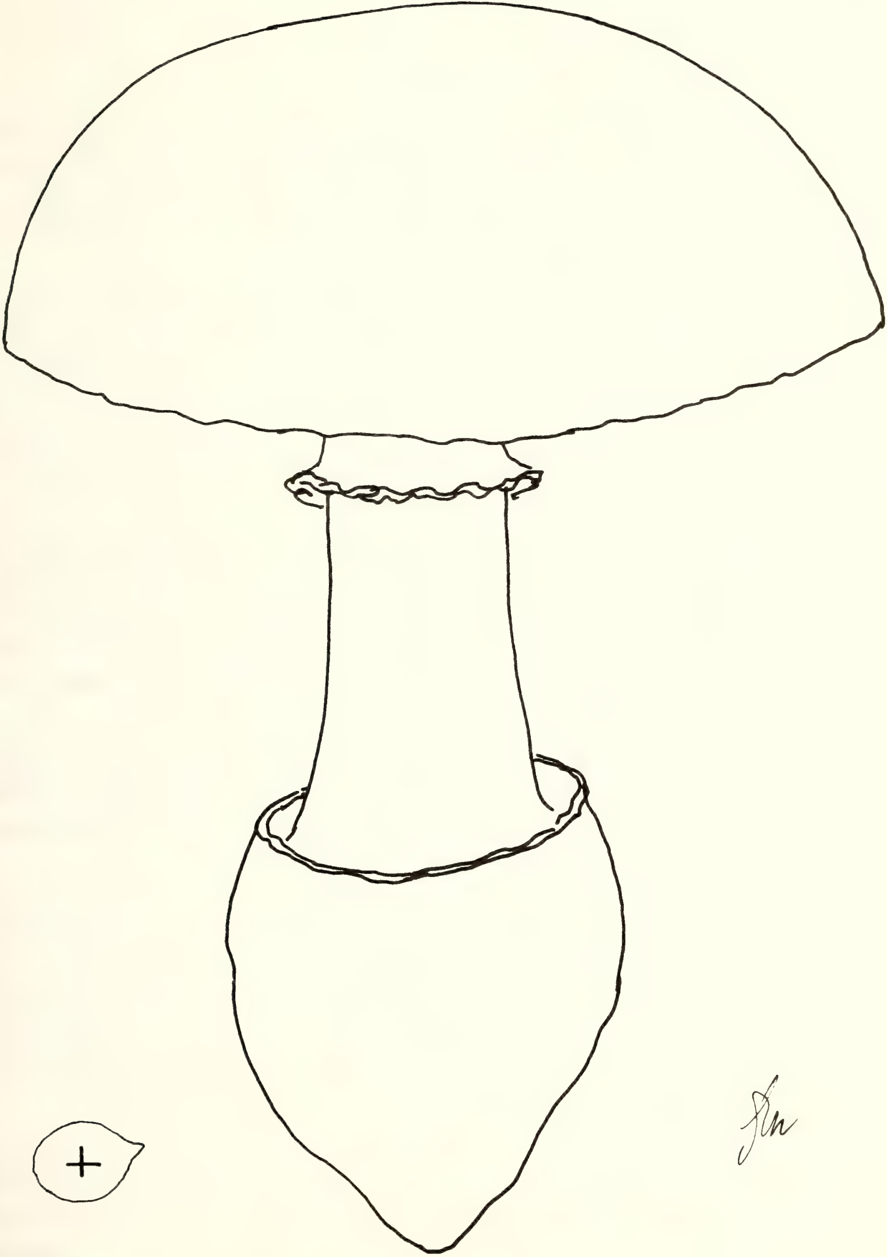

Planche 15.- **Amanita citrina** fo. **solida nova.**- Sujet récolté à Maubuisson-Bombanne le 14 Novembre 1982.

AMANITA ASTEROPUS Sabo

Amanite à pied en étoile (O) Planche 16

L'apparition de cette Amanite dans les environs de Bordeaux il y a maintenant un quart de siècle, suivie de son extension progressive, d'abord dans les départements limitrophes, puis, au fil des années, dans des régions de plus en plus éloignées, constitue une véritable énigme pour le monde mycologique.

Il est en effet difficile d'admettre qu'un champignon aussi nettement caractérisé n'ait pas été auparavant remarqué par l'un ou l'autre des naturalistes qui ont procédé à l'étude de la flore fongique locale, notamment Guillaud, Forquignon et Merlet à la fin du siècle dernier et par la suite G. Malvesin-Fabre, J. Eymé, G. Tempère, M. Larroque, C. Ballais, entre autres éminents spécialistes de la botanique et de la mycologie.

Nous sommes donc bien en présence d'une nouveauté ; espèce adventice ou hybridation, voire mutation ; dans le premier cas on devrait retrouver sa trace dans la littérature mycologique étrangère ou exotique ; quant aux autres hypothèses, on voit mal comment les confirmer ou les infirmer ; le problème de son origine demeure entier, mon sentiment est qu'il n'est pas près d'être résolu.

Roger Sabo, son inventeur fit preuve d'une grande perspicacité lorsque le 23 Juillet 1956, récoltant les premiers exemplaires de ce champignon dans les environs du Taillan-Médoc, il subodora l'importance de cette découverte.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis, cette Amanite a petit à petit conquis ses lettres de noblesse auprès des milieux mycologiques pour être finalement admise comme une bonne espèce par certains qui ne voulaient au départ la considérer que comme une variété de l'Amanite citrine. Les tests macrochimiques pratiqués à l'époque par le Professeur Laubie, A.G. Parrot et moi-même auront entre autres certainement contribué à cette évolution.

Pour les raisons évoquées dans ma note sur ce champignon (Bull.Sect.mycol.Soc.linn.Bordeaux, n°8, 1980), j'ai pris le relais de Roger Sabo et poursuivi son étude durant plusieurs saisons sur différentes stations de la Gironde au fur et à mesure de l'extension de son implantation. Mes conclusions selon lesquelles **Amanita asteropus** parraissait exclusivement liée aux chênes pédoculés semblent devoir être remises en question puisqu'elle a été depuis récoltée sous couverts de pins maritimes purs (A.G.

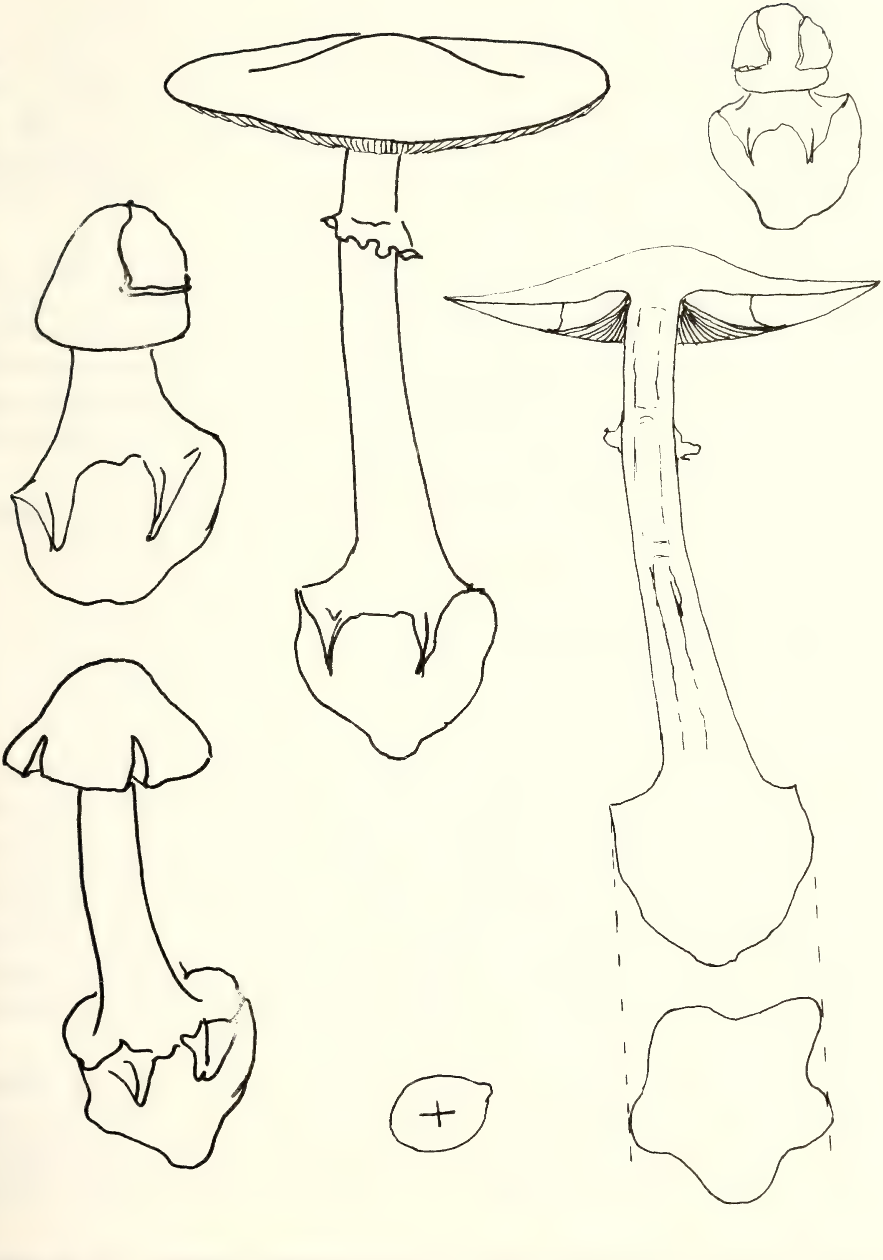

Planche 16.- **Amanita asteropus** Sabo.- Sujets récoltés sur diverses stations en Gironde en 1960 et 1961.

Parrot, Amanites du Sud-Ouest, nouveaux compléments, p.106).

Amanita asteropus, plus précoce que la citrine, est une espèce plutôt estivale, les premiers spécimens apparaissent fin Juillet - début Août, le point climax de sa pousse se situant entre le 15 Août et le 15 Septembre ; elle se raréfie ensuite pour laisser place à **Amanita citrina** avec laquelle quelques sujets clairsemés peuvent cependant coexister durant le mois d'Octobre.

On trouvera dans la description princeps de R. Sabo, (P.-V. Soc.linn.Bordeaux, C, 1963, p.92-96), et dans ma propre note citée plus haut l'essentiel concernant ce champignon original. Je me bornerai à dire que la forme caractéristique, tronc-conique puis plan-mamelonnée, du chapeau, la teinte générale ivoirine, les maculatures brun-rouille envahissant les carpophores en cours de croissance et la forme hémisphérique du bulbe permettent de l'identifier aisément.

Sporée blanche en masse, spores amyloïdes plus globuleuses qu'ovoïdes.

AMANITA PORPHYRIA Fries

= **Amanita porphyria** Gillet
Amanite porphyre (O) Planche 17

Cette Amanite est l'une des plus rares du genre le long du littoral Sud-Ouest (A.G. Parrot, Amanites du Sud-Oest de la France, p.81). Je n'ai connaissance que de deux récoltes de cette espèce pour la Gironde à ce jour*. La première remonte à 1962, un sujet isolé cueilli en compagnie de M. Martineau dans les bois mixtes, pins maritimes et chênes pédonculés, bordant la route de Blagon à Lanton. La seconde effectuée par J. Guimberteau en Octobre 1975 à Villagrains ; je remercie au passage cet ami et collègue d'avoir bien voulu me confier la diapositive qui m'a permis de reproduire un dessin de ce champignon.

M. Martineau et moi-même avions observé sur le sujet récolté à Lanton, outre les tons bruns lilacins du chapeau, un très fin chevelu de fibrilles radiales sombres au centre de celui-ci et les vestiges du voile partiel sous forme d'un anneau noirâtre apprimé au tiers supérieur

---

* Dans leur "Catalogue des champignons observés et récoltés dans le Sud-Ouest en 1983 et 1984" Guillaud, Forquignon et Merlet citent **Amanita porphyria** récoltée "sur les dunes à Arcachon".

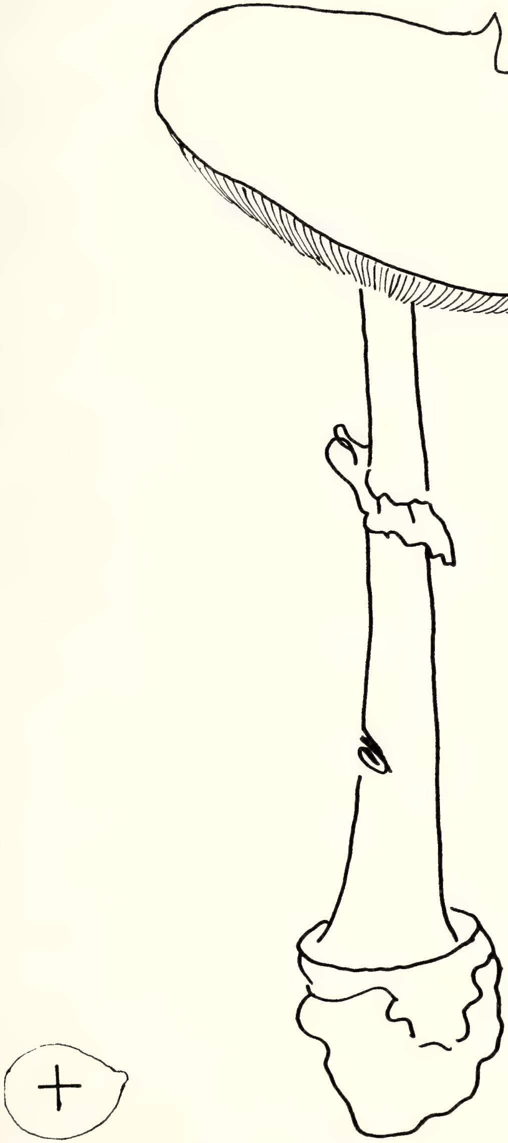

Planche 17.- **Amanita porphyria** Fries.- Sujet récolté par J. Guimberteau à Villagrains en Octobre 1974.

du stipe, caractère qui nous avaient permis de situer cette espèce. Sur le spécimen récolté par J. Guimberteau à Villagrains l'anneau n'était pas parvenu au stade final, mais le chapeau présentait les mêmes colorations et fibrilles spécifiques.

Amanita porphyria évoque en plus gracile la silhouette d'**Amanita citrina** ; c'est probablement la raison pour laquelle certains mycologuqes ne veulent voir en elle qu'une variété de cette dernière.

A vrai dire ces conceptions divergentes des maîtres sont bien embarrassantes pour le mycologue amateur ; il est reconnu que dèsd l'instant qu'un champignon présente des différences de couleurs notables et constantes par rapport à l'espèce typique, on est en droit de parler d'une variété, mais lorsque, comme c'est le cas pour **porphyria**, viennent se superposer des caractères tels que les fibrilles du chapeau, le noircissement de l'anneau et que de surcroit les réactions aux agents chimiques ne sont pas les mêmes, alors la notion de variété paraît bien dépassée.

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit à propos des sous-genres, cette terminologie est finalement secondaire. Ce qui reste primordial est d'apprendre à percevoir et à reconnaître les détails précis qui révèlent l'identité d'un champignon.

(A suivre)

Imprimé le 25 Octobre 1983

Le Directeur des Publications : C. JEANNE

O.C.G.E. Editions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

OME XI, 1983, Fascicule 3 ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE · LINNEENNE · DE · BORDEAUX
FONDEE · EN · 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XI Fascicule 3 1983

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

ANIOTSBEHERE (J.C.) : Un nouveau Polygala pour la Flore du Sud-Ouest et de France .... p. 83

MASSART (F.) : Approche du genre Amanita (suite et fin) - Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982
(Deuxième partie) .... p. 87

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XI(3), 1983

UN NOUVEAU POLYGALA pour la FLORE du SUD-OUEST et de FRANCE

par J.C. ANIOTSBEHERE

Au cours de mes recherches floristiques en Août et Septembre 1983 dans la région de Carcans (Gironde), alors que je me promenais dans les zones marécageuses du lac, je fus attiré par les fleurs d'une plante que je pris de prime abord pour **Erica tetralix**, en abondance dans la région et en cette saison. Mais, intrigué par la couleur plus nuancée de ces fleurs, j'en ramassai une pour l'écarter de suite du genre **Erica** et de la famille. Un examen rapide me permit de penser que j'étais en présence d'un **Polygala,** sans toutefois être formel tant la disposition des fleurs en grappe compacte est différente de celle que l'on connaît habituellement des **Polygala** européens, alors que le reste de la plante en a les caractères ; tige grêle, feuilles linéaires alternes mais ici stipulées, tiges anguleuses et fleurs typiques à la famille.

Mes recherches bibliographiques ne m'ayant pas permis de retrouver cette espèce dans la Flore de France et d'Espagne, j'en cédais un échantillon séché avec des silhouettes photocopiées à Monsieur Eymé, Directeur du Jardin Botanique de Bordeaux, qui ne connaissait pas cette forme de **Polygala.** Madame Auger, Professeur de Botanique à la Faculté de Talence ne put l'identifier et profita d'une mission au Museum National d'Histoire Naturelle de Paris pour y faire parvenir trois échantillons séchés accompagnés de dessins des différentes pièces florales; une réponse du Laboratoire de Phanérogamie, datée du 10 Octobre 1983 et signée de Monsieur G. Aymonin, ne permit pas dans l'immédiat de mettre un nom d'espèce, si ce n'est de rattacher ce **Polygala** au "groupe **curtissii** Gray", originaire du Sud-Est des U.S.A.

La thèse d'une malformation accidentelle est à écarter, tant la plante est abondante sur les quelques hectares (8 à 10) que j'ai pu prospec-

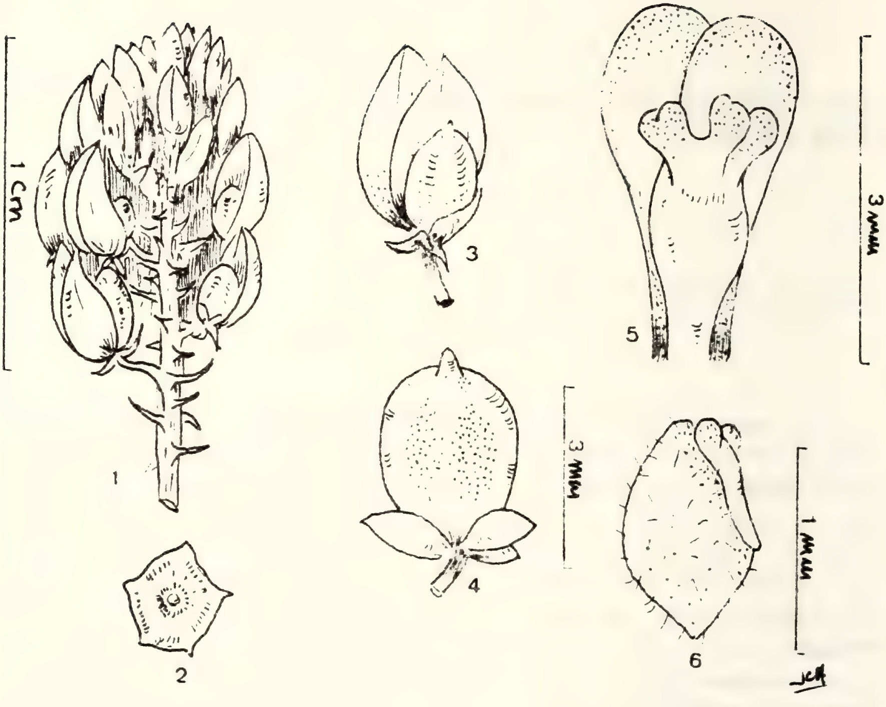
1 cm
1
2
3
4
3 mm
5
3 mm
6
1 mm

Figures 1 à 6.- 1 : Fleurs en grappe compacte.- 2 : coupe de la tige.- 3 : fleur détail.- 4 : fruit.- 5 : détail de l'endrocée.- 6 : graine et son arille micropilaire.

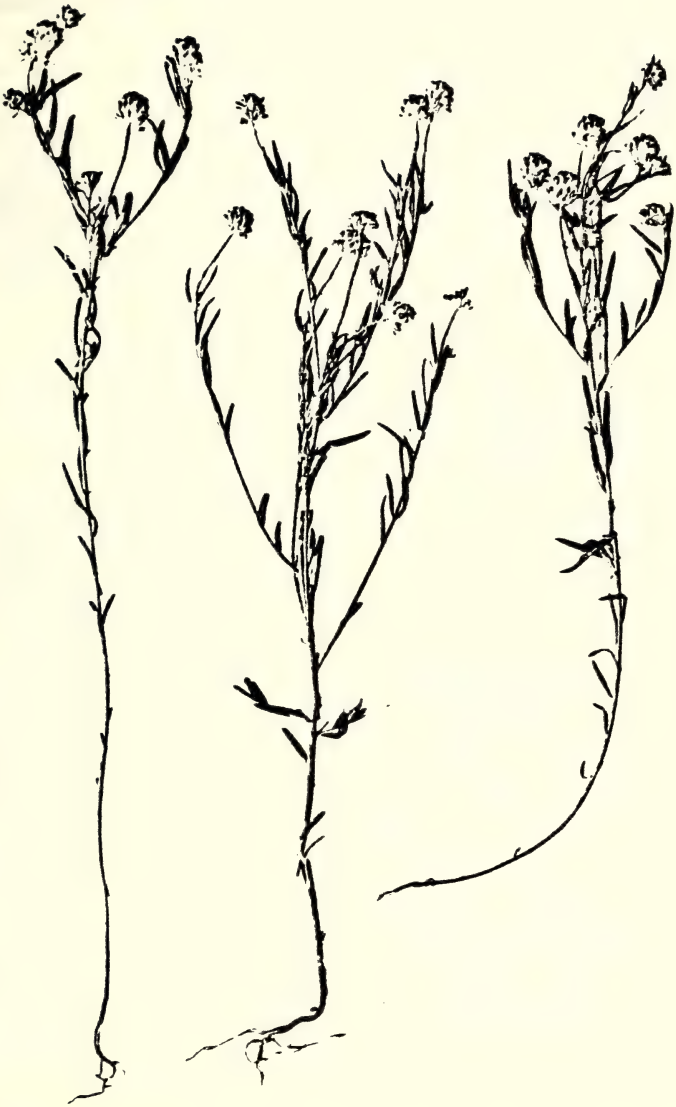

Figure 7.- Echantillons séchés (x 1/2) récoltés au bord de l'étang de Carcans en Août 1983.

ter. Cette zone est située dans les limites des hautes eaux hivernales, domaine des **Drosera intermedia, Hydrocolyle vulgaris, Lobelia urens, Radiola linoides, Myrica galle, Schoenus nigricans,** etc... Cette adventice semble être une annuelle à tige grêle de 20 à 40 cm de haut, portant une ou plusieurs grappes de fleurs très compactes. A la maturation les fruits se détachent de l'axe floral sur lequel subsistera un stipule hérissé. Les feuilles linéaires, étroites, à bords légèrement enroulés sont stipulées inégalement, glabres, à nervures saillantes à la face inférieure. Les deux grands sépales passent par divers tons de rose en verdissant aux zones d'insertions. La corolle est jaune et le pétale antérieur n'est pas comme habituellement, surmonté d'une frange colorée. Le fruit est une capsule non ailée à deux graines brillantes et velues et à arille micropilaire.

La floraison semble s'échelonner de la fin Juillet à la fin Octobre.

Nous reviendrons plus en détail dans d'autres pages sur cette nouvelle plante, inconnue en Aquitaine et peut-être en France.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XI(3), 1983

APPROCHE DU GENRE AMANITA (suite et fin)

Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982 (Deuxième partie)

par F. MASSART

AMANITA RUBESCENS Quelet
= **Agaricus rubescens** Fries
= **Agaricus rubens** Scopoli
Amanite rougissante (C mais TC) Planche 18

Je pourrais répéter presque mot pour mot ce que j'ai dit à propos de l'Amanite citrine pour ce qui concerne les habitats et la prolifération de la "golmote", à cette différence près que cette dernière est beaucoup plus précoce, les premiers sujets pouvant sortir dès le mois d'Avril certaines années ; on la rencontrera ensuite, le plus souvent isolée, tout au long de l'été à condition toutefois que ne sévisse une trop grande sècheresse. L'automne venu elle envahira les sous-bois feuillus et à aiguilles sans distinction, sur tous les terrains lourds ou légers avec cependant une préférence pour ces derniers où elle est nettement plus abondante ; également les prés bordant les couverts, parfois même à bonne distance de ceux-ci, dans les clairières, sur les sentiers forestiers, les "crastes" pour peu que celles-ci ne soient pas en eau, les talus des bords des routes, isolée, en groupes, en formations linéaires ou en cercles.

Fluette ou au contraire massive avec tous les intermédiaires possibles, c'est une espèce susceptible de se montrer sous bien des déguisements ; outre les sujets typiques A.G. Parrot ne dénombre pas moins de sept bonnes formes recensées dans les Pyrénées-Atlantiques; j'ai retrouvé en Gironde la même diversité de profils.

A la suite d'études très poussées sur le terrain ce même auteur tend à démontrer que la **rubescens** pourrait être tantôt mycorrhizique tantôt saprophytique suivant le lieu où elle croît, nous avons vu au sujet de **phalloides** var. **Larroquei** que cette théorie était loin de recueillir l'unanimité dans les milieux mycologiques, je crois quant à moi que la chose est possible car j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de récolter des spécimens, pas seulement des Amanites mais aussi des Bolets, à de telles distances des couverts qu'il m'est apparu improbable qu'une quelconque relation entre arbre et champignon ait pu exister dans ces cas précis : une correspondance échangée à l'époque avec Louis Imler à propos d'un certain Bolet m'a du reste conforté dans cette idée.

Pour en revenir à l'hétéromorphisme de la golmote, on peut dire qu'elle détient avec **Amanita gemmata** la palme en ce domaine, les différences de taille peuvent être considérables et assez fréquentes, à l'occasion de l'exposition mycologique de Novembre 1975 j'ai photographié un sujet dont les mensurations étaient les suivantes : diamètre chapeau 17 centimètres, hauteur totale 28 centimètres, diamètre du pied 5 centimètres sur toute sa longueur, c'est je pense un record pour cette espèce.

Mais il est évident que le nombre joue un rôle dans la fréquence des anomalies, plus une espèce est abondante plus elle a des chances d'offrir des "cas", la golmote ne s'en prive pas.

On doit retenir qu'outre le chapeau, le pied, l'anneau et les vestiges du voile général sont toujours tant soit peu colorés chez la golmote alors qu'ils sont blanc pur chez l'Amanite panthère avec laquelle il serait facheux de la confondre, par ailleurs la marge du chapeau de cette dernière est très nettement striée cannelée dès le jeune âge du champignon, lisse chez le **rubescens.**

C'est une espèce relativement facile à déterminer lorsqu'on se toruve en présence de sujets bien typés, je dis cela car il est des caractères spécifiques qui ne sont pas toujours évidents, ainsi trouve-t-on par temps sec des sujets de teinte très pâle et chez lesquels le rosissement à la coupe est pratiquement inexistant. Me référant à ma propre démarche je crois qu'il faut avoir acquis une bonne expérience de terrain pour faire front avec sérénité aux embuches posées par ce champignon, d'autant que comme on le verra plus loin il existe quelques espèces morphologiquement très proches. Devant certains cas le "flair" atout irremplaçable du mycologue de terrain dont à si bien parlé le grand Georges Becker permettra de faire le distingo.

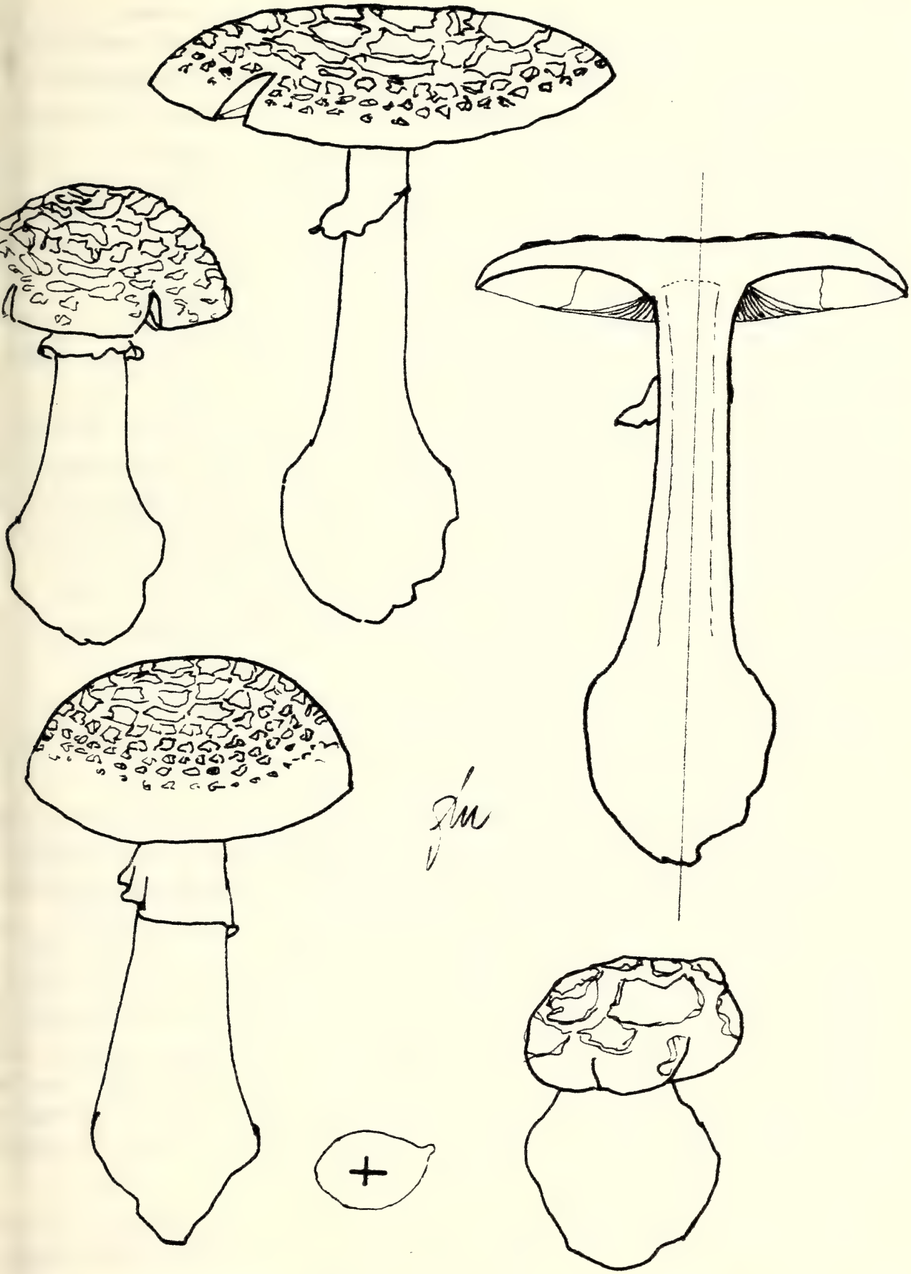

Planche 18.- **Amanita rubescens** (Fr.) Gilb.- Sujets récoltés à Listrac-Médoc en Octobre 1960.

Je citerai la Fo **annulosulfurea** Gillet car c'est celle qui me paraît la plus intéressante, c'est une forme remarquablement constante par sa taille et la régularité de son port, chapeau d'un diamètre moyen 5-7 centimètres brun fauve rosé garni de nombreuses verrues gris-brunâtre, pied 7-10 centimètres à bulbe peu prononcé teinté de beige léger et muni d'un anneau membraneux juponnant d'un joli jaune de soufre, elle est assez commune en Gironde, soit isolée, soit en compagnie d'autres sujets normaux. J'ai également rencontré des spécimens dont les tailles m'ont semblé correspondre aux subf. minor et major du mycologue tchèque Vesely citées par Parrot.

Qu'elles proviennent de la forme typique ou de ses satellites les spores observées sont peu différentes, amyloïdes bien sûr et de forme largement ovoïde.

La saison venue, les mycophages n'auront que l'embarras du choix lorsqu'il voudront remplir leurs paniers. Champignon à ne pas manger cru en raison de sa teneur en hémolysines. Mon frère aîné m'a rapporté avoir éprouvé à plusieurs reprises un état de légère surexcitation après avoir consommé des golmotes au repas du soir, sommeil difficile, etc...

AMANITA ASPERA Fries

= **Amanita aspera** Vittadini
= **Amanita aspera** Quélet etc...
Amanite âpre (C mais TC)

Jusqu'à 1965 cette espèce m'est apparue comme assez peu commune dans notre région ; à partir de la première récolte effectuée le 5 Novembre 1961 dans le talweg boisé de chênes et de charmes de Tresses-Mélac je ne devais la rencontrer qu'en petit nombre et sporadiquement sur cette station et à Lignan-de-Bordeaux toujours en Entre-deux-Mers, uniquement à Gradignan pour la rive gauche de la Garonne. Je ne l'avais jamais vue en Médoc malgré la fréquentation intensive de divers endroits, lorsque le 2 Août 1965 M. Gilles, un collègue mycologue parisien qui depuis à fait beaucoup parler de lui en raison de ses travaux sur la flore fongique du Gabon, m'apportait quelques **aspera** récoltées à Avensan ; nous devions en retrouver ensemble quelques exemplaires sur la même station quinze jours plus tard.

Entre-temps, le 8 du même mois et toujours en compagnie de M. Gilles, j'avais eu la bonne surprise d'en découvrir un nombre assez important sur la station de Lignan-de-Bordeaux où jusque là je n'avais récolté que quelques rares individus isolés.

Depuis, la prospection de nouveaux secteurs de l'Entre-deux-Mers, Bellebat, Créon, Rauzan, Lorient, St Caprais, m'a permis de constater que l'Amanite âpre était en fin de compte bien moins rare qu'il m'avait semblé, au point qu'en certains endroits elle concurrence largement la golmote.

Beaucoup moins précoce cependant, les premiers sujets apparaissent généralement courant Août, quelques individus pouvant se montrer en Juillet des étés humides, et disparaissant plus tôt, fin Octobre en général avec parfois quelques attardés en Novembre.

L'**aspera** se distingue très facilement de la **rubescens** par sa taille plus réduite, assez standardisée dans l'ensemble, diamètre du chapeau 6-8 centimètres, hauteur totale 8-12 centimètres, les vestiges du voile général dispersés en flocons sur le chapeau et autour de la base du pied au-dessus du bulbe sont très nettement teintés de jaune, le voile partiel moins juponnant que chez la golmote est également frangé de flocons jaunes, enfin la chair n'est pas rosissante mais blanche teintée de jaune sous la cuticule et parfois nuancée de brun dans le bas du pied. Un assez grand nombre de sujets observés m'ont paru correspondre à la variété **Franchetti** Boudier décrite par Parrot. Cet auteur fait état d'une réaction différente des deux espèces, **aspera-rubescens**, au phénol et à la phénalinine (In Amanites du Sud-Ouest de la France, pp. 98-99).

La sporée est blanche en masse, les spores amyloïdes longuement ovoïdes.

Cette espèce jusqu'à preuve du contraire rarissime dans les terrains siliceux du Médoc semble par contre se complaire sur les sols argilo-calcaires à couverts de feuillus, chênes pédonculés, charmes, châtaigniers de l'Entre-deux-Mers et au Sud de Bordeaux sous les mêmes essences caducifoliées (Gradignan).

AMANITA SPISSA (Fr.) Quélet
= **Amanita cinerea** Krombhlz (non Bress.)
= **Agaricus spissus** Fries etc...
Amanite épaisse (C) Planche 19

L'espèce est relativement commune dans notre département, on la rencontre cependant avec moins de fréquence en Entre-deux-Mers que dans les terrains sablonneux de la rive gauche de la Garonne, la plupart des récoltes que j'ai pu observer, qu'il s'agisse des miennes, de celles de mes collègues ou des apports aux expositions, présentaient un aspect beaucoup moins "ramassé" que par exemple le sujet représenté en photo dans la monographie de Parrot ou bien l'icone du Maublanc, point de "toupie" mais de temps à autre quelques spécimens (planche 19 a) un peu plus massifs que la moyenne (planche 19 b).

Ma première récolte de cette Amanite remonte à Octobre 1961 et eut pour cadre Lignan-de-Bordeaux; je la retrouvais l'année suivante à Tresses-Mélac, puis à Eysines, Segonne, Listrac dans le Médoc.

Le 6 Juillet 1965 mon ami et collègue Serge Hosteins m'en portait plusieurs beaux exemplaires provenant de Canéjean. Entretemps je l'avais récoltée assez régulièrement sur les stations déjà indiquées. Mes récoltes les plus précoces se situent au mois de Juin mais sont vraiment exceptionnelles, en Juillet et Août toujours sporadiques et à la faveur d'étés humides, ensuite de Septembre à Novembre avec davantage de constance. Isolée ou par petits groupes, toujours sous couvert de feuillus.

C'est une Amanite dont la chair compacte blanche et immuable dégage une odeur raphanoïde très nette, ce caractère permettant déjà de la distinguer des autres **Amplariella** et de la panthère.

Le chapeau à marge lisse est de tons dominants gris brunâtre à cuticule lisse et unie; il porte de nombreuses plaques farineuses inégales grisâtre; d'abord hémisphérique il devient convexe mais jamais plan et encore moins déprimé ; le pied est parfois trapu mais peut être élancé en tout cas toujours ferme et plein, orné de chinures plus ou moins concentriques colorées de brun sous l'anneau qui est épais persistant, blanc au-dessus et strié verticalement, le bulbe est toujours épais et napiforme. On rencontre parfois des formes grêles qui pourraient de prime abord faire penser à des **excelsa,** l'odeur de rave présente et l'absence de fibrilles radiales sur le chapeau permettent entre autre de les distinguer de cette espèce.

La sporée est blanche en masse, les spores amyloïdes longuement elliptiques.

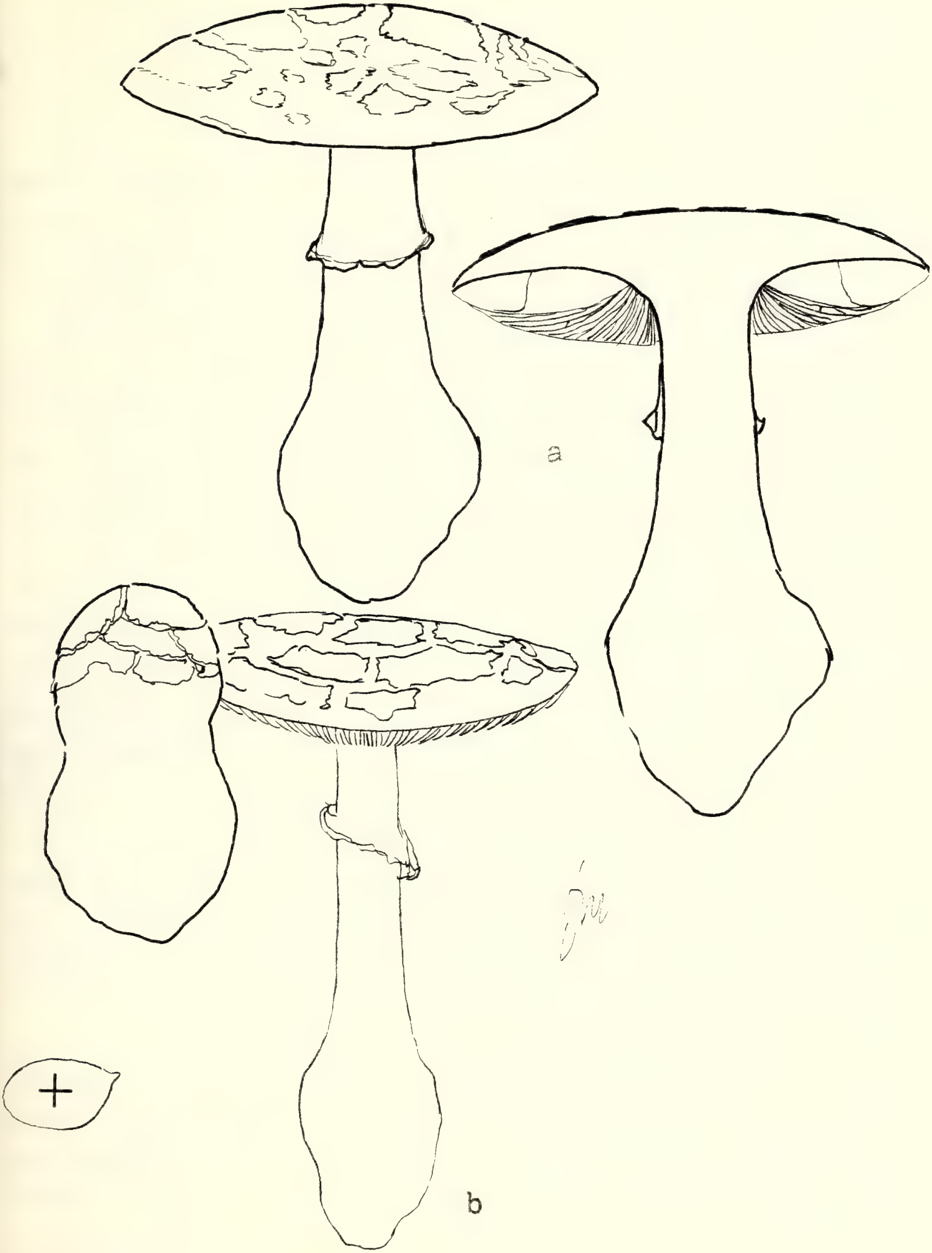

Planche 19.- **Amanita spissa** Fries.- a : sujets récoltés à Lignan-de-Bordeaux en Octobre 1961.- b : sujet récolté à Tresses-Mélac en Octobre 1962.

AMANITA EXCELSA (Fries) Quélet
= **Agaricus excelsus** Fries
= **Amanita ampla** Persoon etc...
Amanite élevée (C) Planche 20

Ma première rencontre avec cette grande et belle Amanite a eu lieu à Lignan-de-Bordeaux le 24 Octobre 1962, un groupe de quatre sujets en parfait état, un "bébé", deux "adolescents" et un "adulte", me permit de bien "cerner" cette espèce dès le départ ; on aimerait que les choses se présentent ainsi pour chaque nouvelle acquisition mycologique.

Chapeau à cuticule gris brun clair mais assombrie par un très fin chevelu radial de fibrilles noirâtres innées -caractère qui pèse lourd dans la balance et qui, s'il assombrit le chapeau, permet par contre d'éclairer les cas litigieux- d'abord globuleux, parfois à légère tendance conique, puis hémisphérique, convexe, enfin plan déprimé au centre avec le bord plus ou moins onduleux qui peut sur le tard accuser un affaissement entre les lamelles donnant l'apparence de stries ; il est couvert de minces plaques grisâtres prenant parfois l'allure d'un poudroiement et qui sont les vestiges du voile générale. Diamètre jusqu'à 12-14 centimètres. Pied long, jusqu'à 18-20 centimètres, souvent flexueux, garni de squames ou de fibrilles gris brunâtre sous l'anneau qui est fragile et souvent oblitéré, terminé par un bulbe moyennement prononcé. Chair blanche assez molle et aqueuse, Parrot dicerne une fine odeur de pomme rainette, sans aller jusque là (j'ai un nez de fumeur...!) je parlerai d'odeur fruitée.

La sporée est blanche, les spores amyloïdes largement ovoïdes.

C'est la moins précoce des **Amplariella,** je ne l'ai jamais trouvée avant le mois d'Août des années humides, elle paraît se complaire dans les endroits ombragés des bois de chênes pédonculés mais aussi en bordure des sentiers herbus de ces bois et de leurs clairières à l'abri de la végétation basse.

A la suite de ma récolte initiale je l'ai retrouvée un peu partout tant dans l'Entre-Deux-Mers, Tresses-Mélac, Rauzan, Bellebat, etc..., qu'au Sud de Bordeaux, Gradignan, Léognan, Canéjan, et en Médoc, Segonne, Castelnau, Listrac etc... ce qui donne à penser que l'Amanite élevée n'est pas particulièrement sectaire quant à la qualité des sols sur lesquels elle croît.

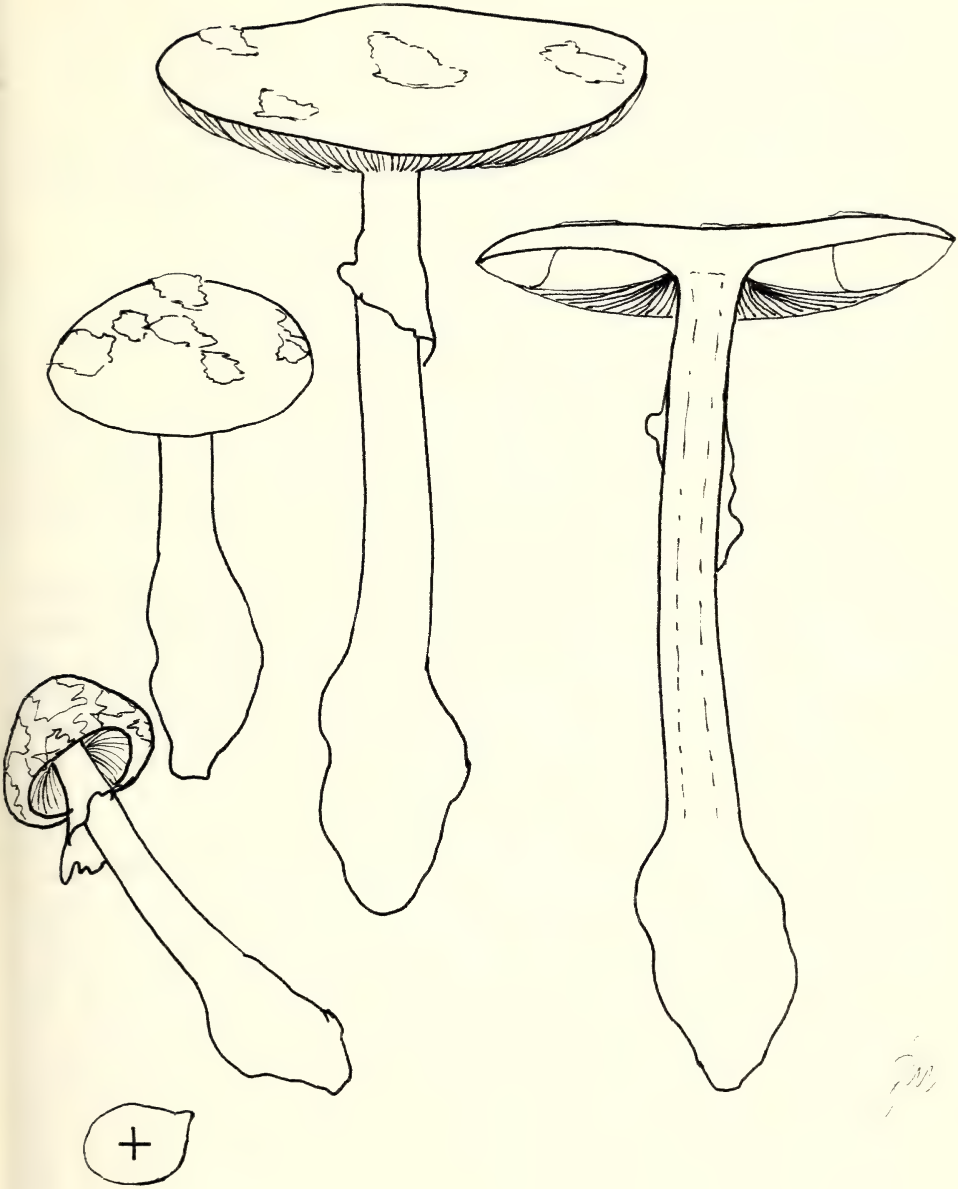

Planche 20.- **Amanita excelsa** Fries.- Sujets récoltés à Lignan-de-Bordeaux en Octobre 1962.

AMANITA CARIOSA (Fries) Quélet

Amanite cariée, ou pourrie, ou vermoulue (C) Planche 21

On est en droit de se demander les raisons qui ont motivé le choix d'une appellation aussi désobligeante pour un champignon qui n'est pas particulièrement laid, à moins que, ce qui est peu probable, l'inventeur de cette espèce n'ait eu entre les mains que des sujets décatis.

Je n'ai récolté cette Amanite qu'une seule fois en 23 ans, le 8 Septembre 1962 à Lignan-de-Bordeaux, décidément place forte pour ce genre, dans l'herbe en lisière d'un couvert de chênes et charmes mêlés , deux sujets bien venus.

Mes collègues et moi l'avons ensuite repérée dans des apports anonymes de champignons au cours des expositions d'Octobre 1964, Octobre 1965 et Octobre 1976. En Septembre 1974 mon regretté ami Pierre Lavenier m'en apporta un bel exemplaire récolté dans les environs de Rauzan sous couvert de chênes et de châtaignier.

D'après le nombre restreint d'individus observés, l'époque des poussées et les quelques données écologiques recueillies sur deux récoltes il semble qu'on soit en présence d'une rare espèce automnale et croissant sur terrains argilo-calcaires à couverts de feuillus, mais bien que les récoltes de Parrot et Freeman aient été effectuées dans des conditions biotopiques à peu près identiques, terrain lourd, feuillus, ces conclusions ne sont que provisoires.

Amanita cariosa est la plus foncée de toutes les Amanites énumérées dans cette approche, mises à part quelques exemplaires de **Amanita pantherina.** Les chapeaux des sujets étudiés présentait tous une cuticule soyeuse brun foncé (marron d'Inde) homogène portant des débris du voile général sous forme de petites plaques ou de verrues dispersées assez épaisses blanc grisâtre, d'hémisphérique chez les jeunes à convexe chez les plus matures, le pied plutôt robuste cylindrique ou faiblement aminci vers le haut et blanc et lisse chez certains sujets, finement fibrilleux chez d'autres, portant soit un anneau membraneux fragile, soit de vagues vestiges ce qui semble indiquer sa fugacité, légèrement ou moyennement bulbeux selon les spécimens. Les sujets provenant de la récolte de Pierre Lavenier et de la mienne présentaient un canal médulaire tout le long du pied et de brèves striolures sur la marge du chapeau, je n'ai pas retrouvé ces particularités sur les exemplaires "autopsiés" durant les expositions, probablement parce qu'il s'agissait d'individus plus jeunes.

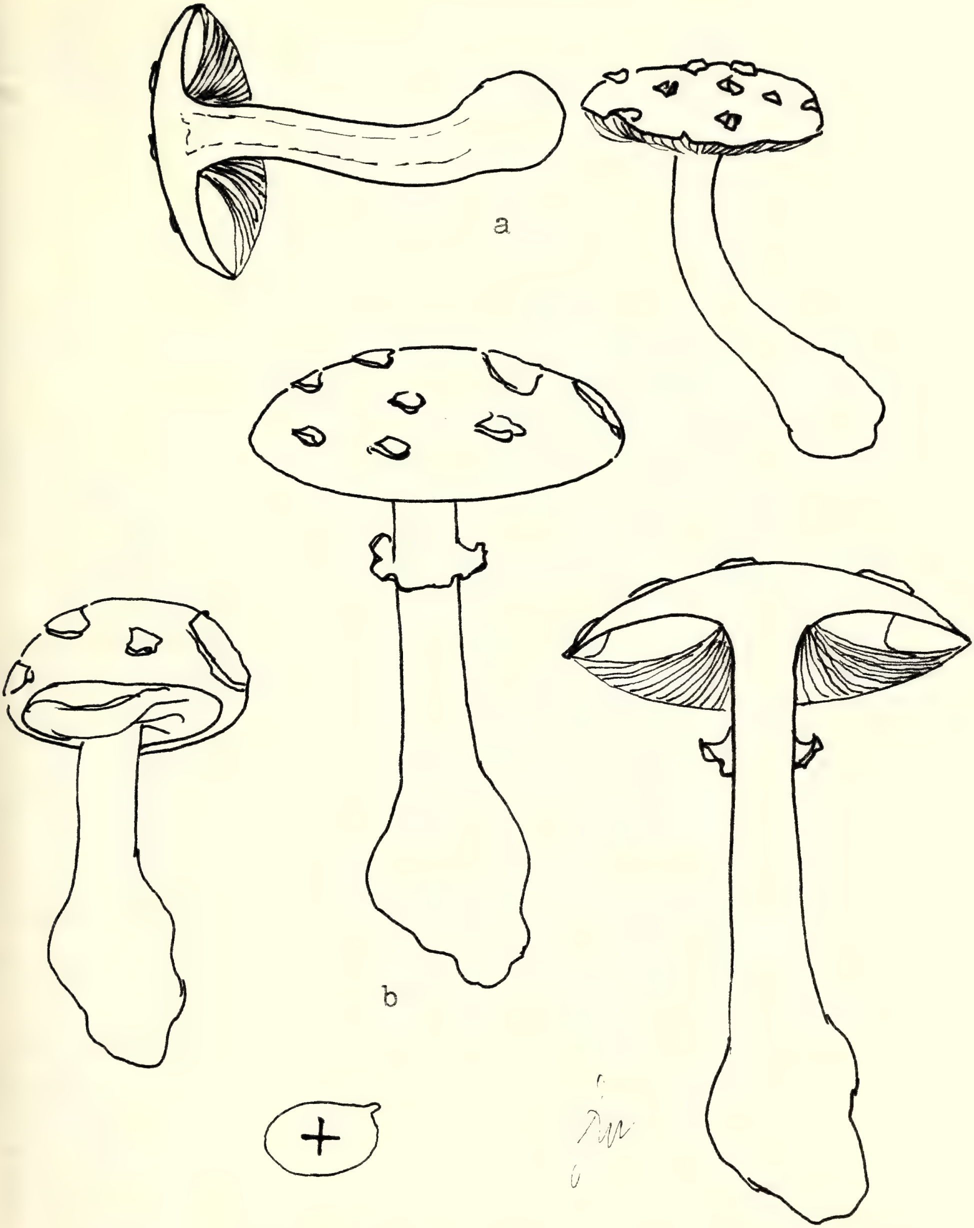

Planche 21.- **Amanita cariosa** (Fr.) Quelet.- a : sujet récolté à Lignan-de-Bordeaux le 8 Septembre 1962.- b : sujets ayant figuré à l'exposition d'Octobre 1964 à Bordeaux, provenance inconnue.

La sporée est blanche, les spores largement ovoïdes, Parrot les décrit globuleuses, il est vrai que dans presque toutes les sporées d'Amanites que j'ai observées j'ai noté des variations parfois importantes de formes et de dimensions pour une espèce donnée.

AMANITA VALIDA (Fries) Quélet

Amanite valide, ou forte, ou robuste (C) Planche 22

La dernière des **Amplariella** paraît encore moins commune que la précédement citée, les trois seules récoltes connues de **valida** ont eu lieu dans le courant de l'année 1965.

La première me fut portée par mon ami Serge Hosteins et provenait de Canéjan, je trouvais la seconde au cours d'une herborisation effectuée dans le domaine "Le Gay" à Gradignan en compagnie de M. Gilles déjà cité. Enfin, la troisière fut découverte au milieu d'un lot de champignons apporté par une personne anonyme pour l'exposition de champignons du mois d'Octobre de la même année.

Ce qui m'a frappé tout d'abord chez cette Amanite c'est la couleur du chapeau originale, allant du bronze clair au bistre bronzé, difficile à définir mais assurément très agréable à contempler, on y retrouve les mêmes tonalités chaudes que chez certains **aereus.** Les exemplaires étudiés étaient plus sveltes que ceux présentés par Parrot (in Amanites du Sud-Ouest de la France, pp.91-92), à l'excepion de la fo **alba** figurant à droite de la planche p.92.

Donc, chapeau hémisphérique puis convexe, mesurant alors entre 7 et 9 centimètres de diamètre, de la couleur citée plus haut et garni de plaques clairsemées assez épaisses blanc grisâtre, le pied assez long, de 14 à 16 centimètres, charnu compact, gris fibrillo-squamuleux et terminé par un bulbe allongé peu prononcé, l'anneau supère est plutôt résistant ; le pied ainsi que les lames et la chair de tout le carpophore brunissent manifestement au froissement ou au contact, brunissent et non rougissent, caractère qui indique un chimisme différent des autres **Amplariella** à chair changeant de couleur. Je n'ai pas eu la possibilité d'examiner les spores de cette espèce, le contour tracé sur la planche 22 a été établi d'après les dessins de A.G. Parrot qui les décrit amyloïdes et nettement ovoïdes. En ce qui concerne les affinités de cette Amanite sur le plan écologie je ne peux que dire actuellement que les deux récoltes localisées ont été effectuées sous couvert de chênes pédonculés.

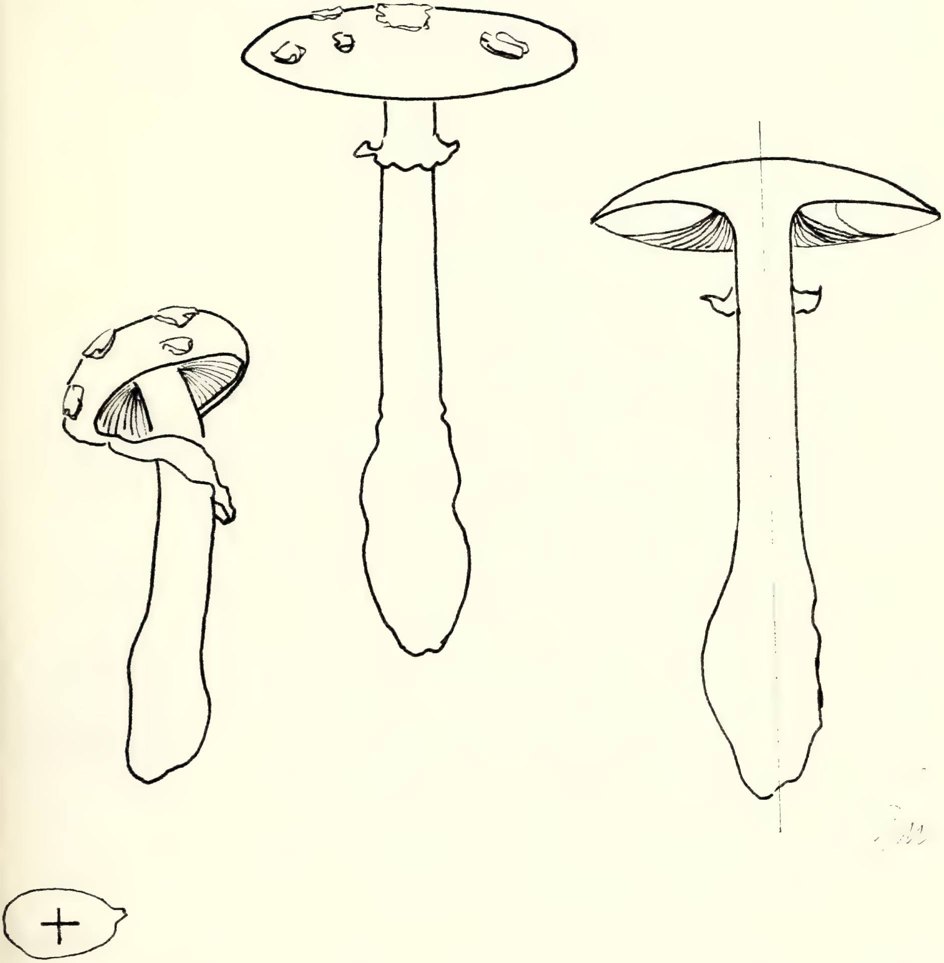

Planche 22.- **Amanita valida** (Fr.) Quélet.- Sujets récoltés à Gradignan (Le Gay) le 8 Août 1965.

Au terme de cette évocation de la section **Amplariella** dans laquelle certains mycologues n'ont voulu voir que des variations d'une seule espèce dues aux conditions climatiques ou édaphiques, voire au degré hygrométrique du sol ou même à la profondeur du primordium dans le sol (...) je laisse le lecteur devant les problèmes qui m'ont préoccupé, et avant moi bien d'autres naturalistes plus compétents, mais c'est cela la mycologie, cette permanente remise en question qui en fait une passionnante aventure, cela aussi Georges Becker l'a dit.

AMANITA PANTHERINA Fries
= **Amanita pantherina** De Candolle
= **Amanita umbrina** Persoon etc...
Amanite panthère (T) Planche 23

Signalée comme peu fréquente en Pyrénées Atlantiques par Parrot qui par ailleurs fait état d'une certaine constance de taille et de coloris chez les sujets qu'il a pu observer, la panthère est une Amanite assez banale en Gironde où, à l'encontre de ses soeurs basquaises, elle peut accuser de notables variations de teintes, ce phénomène pouvant même se produire au sein d'une station déterminée.

Ces différences de tonalité peuvent aller du brun bistre foncé au beige pâle ocracé, avec tous les dégradés possibles entre ces deux extrêmes ; j'ai noté des cas d' albinisme et en particulier sur une station située sous un couvert de chênes et charmes mêlés dans le domaine du Centre Rural Ménager d'Eysines, mais ce sont là de rares exceptions. Par contre, je suis arrivé aux mêmes conclusions que mon éminent Maître es Amanites pour ce qui concerne une certaine homogénéité dans les dimensions des nombreux spécimens observés, aussi sur le fait que ce champignon peut croître en nombre important certes mais de façon très localisée, j'entends par là que l'on est susceptible de rencontrer des groupes imposants mais toujours dans un lieu circonscrit et non en ordre dispersé.

Ceci dit, la panthère est une des rares Amanites, avec la phalloïde et la citrine, que l'on a des chances de rencontrer avec autant de constance des deux côtés de la Garonne, les terrains siliceux paraissant lui convenir tout aussi bien que les argilo-calcaires ; sa seule exigence est le couvert de feuillus, car si on la trouve en Médoc sous les bois de chênes et pins mêlés, elle paraît extrêmement rare sous pinède pure.

Il m'est arrivé deux ou trois fois en vingt ans de la trouver durant la deuxième quinzaine de Juin en "chassant" le réticulé (non pas le python...

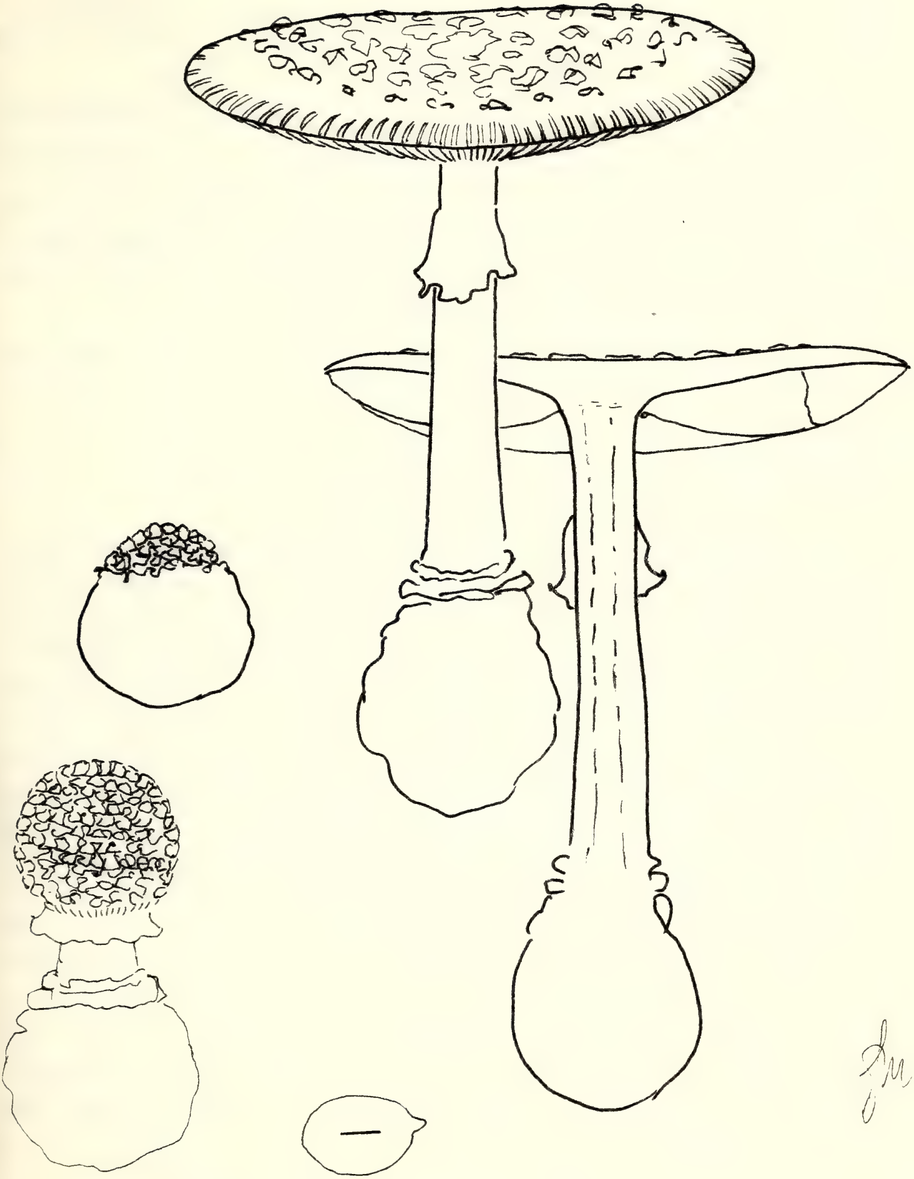

Planche 23.- **Amanita pantherina** Fries.- Sujets récoltés à Eysines en Novembre 1960.

mais le Bolet), un peu plus souvent en Juillet et Août des étés pluvieux, mais c'est Septembre et Octobre qui la voient proliférer, Novembre peut certaines années en produire encore quelques-unes deci-delà.

On se souviendra que la marge de son chef est manifestement striée cannelée, que ce dernier est orné de nombreuses verrues blanches disposées concentriquement, que ses lames, son pied, l'anneau qu'il porte et le bulbe circoncis qui le termine, souvent surmonté d'un bourrelet farineux hélicoïdal, sont blanc de craie ainsi que sa chair qui est immuable. Dimensions moyennes, diamètre du chapeau 6-10 centimètres, hauteur totale 8-14 centimètres.

La sporée est blanche en masse, les spores amyloïdes elliptiques.

AMANITA ELIAE Quélet

Amanite d'Elie (O) Planche 24

Lorsqu'on lit le chapitre consacré à cette Amanite par A.G. Parrot dans sa monographie on est un peu effrayé, j'allais dire démoralisé, par les controverses que la position spécifique ou taxonomique d'un champignon peut engendrer au sein de la "Nomenclature" mycologique, que devenons-nous, pauvres amateurs, au milieu de ce dédale scientifico-littéraire, quelles conclusions nous appartient-il d'en tirer ?

Je ne peux m'empêcher de penser à notre collègue disparu Roger Sabo dont l'attitude en ce domaine était fort simple ; il n'y allait pas par quatre chemins et avec sa proverbiale faconde tranchait la question sans appel : "Vois-tu petit, quand sur un champignon tu arrives à retrouver 80 % des caractères d'une espèce, ne te pose plus de questions, baptise, baptise, de toute façon si ce n'est pas ça, c'est bien imité, et celui qui viendra te dire le contraire... hé bé, tu le laisses à ses problèmes".

Je trouve une bonne dose de sagesse dans ces propos, même s'ils ne participent pas d'une trop grande rigueur scientifique, car à force de vouloir couper les cheveux en quatre on parvient au stade où il devient impossible de conclure, alors autant en revenir à la notion primaire "des bons et des mauvais, des vrais et des faux".

Ces considérations posées, revenons en à notre champignon.

J'ai, non sans émotion, reconnu ma première **Eliae** le 22 Mai 1961 dans le talweg de Tresses-Mélac au pied d'un chêne pédonculé, cet unique exemplaire parvenu à maturité correspondait en tous points (à plus

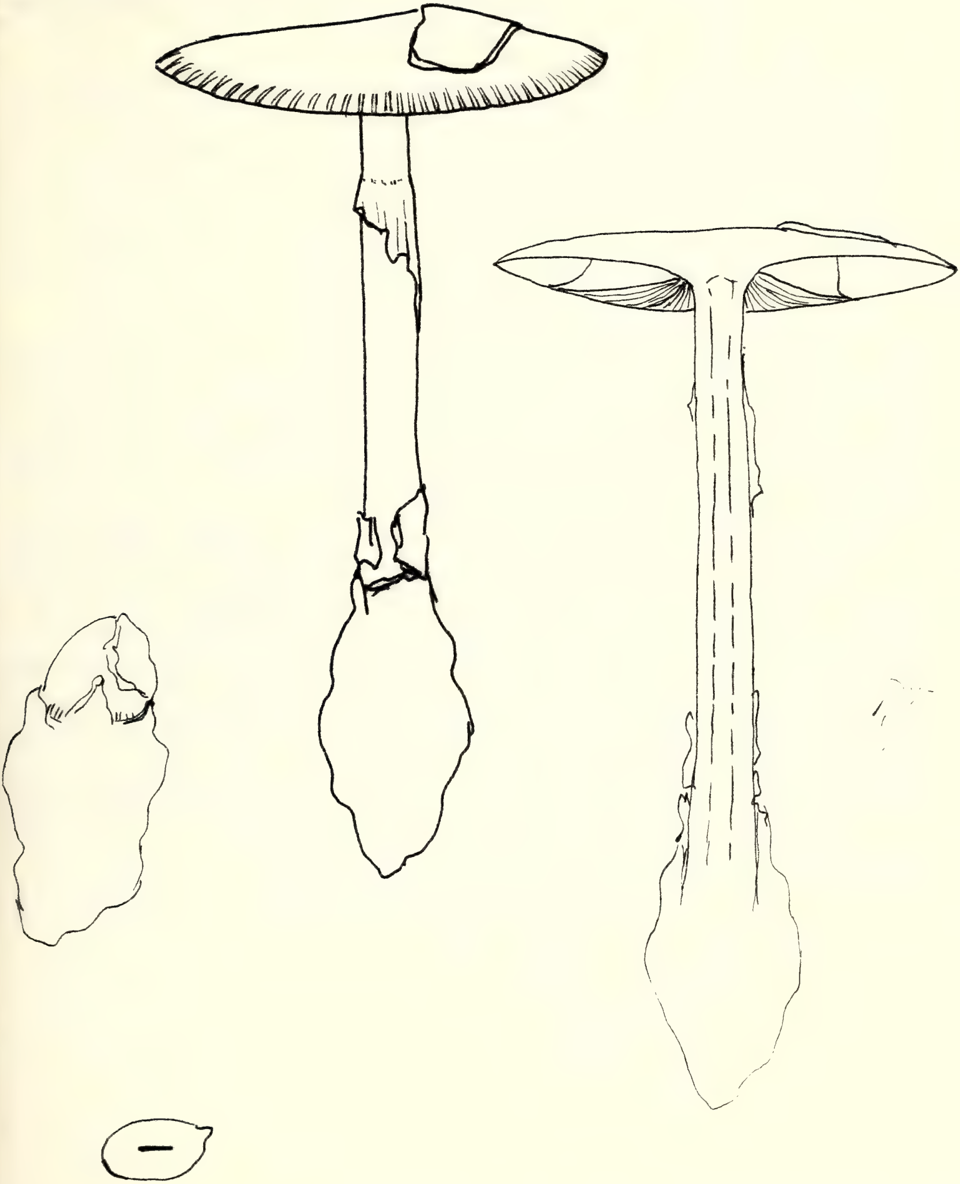

Planche 24.- **Amanita Eliae** Quélet.- Sujet récolté à Tresses-Mélac en Mai 1961.

de 80 %!) à la description faite par Parrot de la récolte du 6 Juin 1956 du Dr. Freeman dans les bois de Dancharia (cf. Amanites du Sud-Ouest de la France, p.123).

Voici, dans l'ordre chronologique, les récoltes connues de cette espèce depuis cette "première" :

- Le 23 Juin 1963, environs de Rauzan, excursion mycologique.
- Le 10 Juin 1965, environs de Rauzan, Pierre Lavenier.
- Le 6 Juillet 1969, Canéjan, C.Rouzeau et S.Hosteins.
- Le 6 Juin 1969, environs de Rauzan, Pierre Lavenier.
- Le 17 Avril 1980, environs de Rauzan, moi-même.
- Le 20 Juillet 1980, environs de Rauzan, moi-même.

La récolte de C. Rouzeau et S. Hosteins mise à part, on voit que toutes les autres ont eu pour cadre l'Entre-deux-Mers, terrain lourd couvert de feuillus à chênes pédonculés dominants, en fin de printemps à l'exception d'une plus précoce (Avril 1980). Notons que Canéjan est un secteur comportant également des affleurements d'argile.

J'ai retrouvé sur tous les sujets observés les mêmes tonalités beige rosé du chapeau avec parfois des reflets purpurins, les stries marginales bien marquées, le port gracile et la fragilité des **Amanitopsis,** l'anneau toujours présent bien que fragile et parfois oblitéré, pied élancé légèrement bulbeux issu d'une volve désagrégée en larges lambeaux apprimés blanc ou grisâtre. Les spores que j'ai eu l'occasion d'observer m'ont parues longuement ovoïdes contrairement à ce que j'ai dit dans ma première étude du Genre en 1963 dans laquelle je les décrivais "courtement ovoïdes", je n'ai noté aucune réaction au Melzer sur les quatre préparations effectuées.

Cette espèce peut être qualifiée de rare en Gironde.

AMANITA ELIAE fo. **GRISEOVELATA** Bertault } avec
Amanite d'Elie forme vétue de gris (O) Planche 24 bis } réserves

Le 17 Juin 1973 mon ami et collègue Roger Charron récoltait près de St Michel-de-Montaigne plusieurs exemplaires d'une Amanite dont l'aspect ne laissa pas de surprendre la docte assemblée des mycologues Linnéens entourant la table sur laquelle les sujets étaient étalés, comme praticiens circonspects autour du "cas" embarrassant. La psychose de la nouvelle espèce, péché mignon des naturalistes, s'installa dans notre groupe, elle devait durer neuf ans.

Entretemps notre Amanite, régulièrement retrouvée sur la station initiale, fut dessinée, photographiée, observée sur toutes les coutures, en long, en large et en travers. Le dénouement eut lieu le 7 Février 1980 au reçu d'une lettre dans laquelle A.G. Parrot consulté pour ce cas critique me remit, cette fois encore, sur le droit chemin en me fournissant avec une photocopie des Amanites du Maroc, deuxième contribution, de Bertault, les éléments d'une possible réponse à cette énigme. En effet, la diagnose de Bertault colle assez bien dans son ensemble aux spécimens récoltés à St Michel-de-Montaigne.

Donc, avec les réserves d'usage, je dirai que ces récoltes pourraient bien correspondre au taxon créé par Bertault avec cependant une différence concernant son habitat, sous **Pinus pinea** dans les environs de Tanger au Maroc pour l'originale, sous **Carpini** pour les récoltes régionales.

Notablement plus grande et plus robuste que **Amanita Eliae** fo. **typica, griseovelata** -si toutefois c'est elle- s'en distingue encore par l'ampleur et l'épaisseur des débris du voile général. Mes collègues Linnéens et moi-même tacherons à la faveur des prochaines récoltes d'apporter un peu plus de lumière sur cette nouvelle venue.

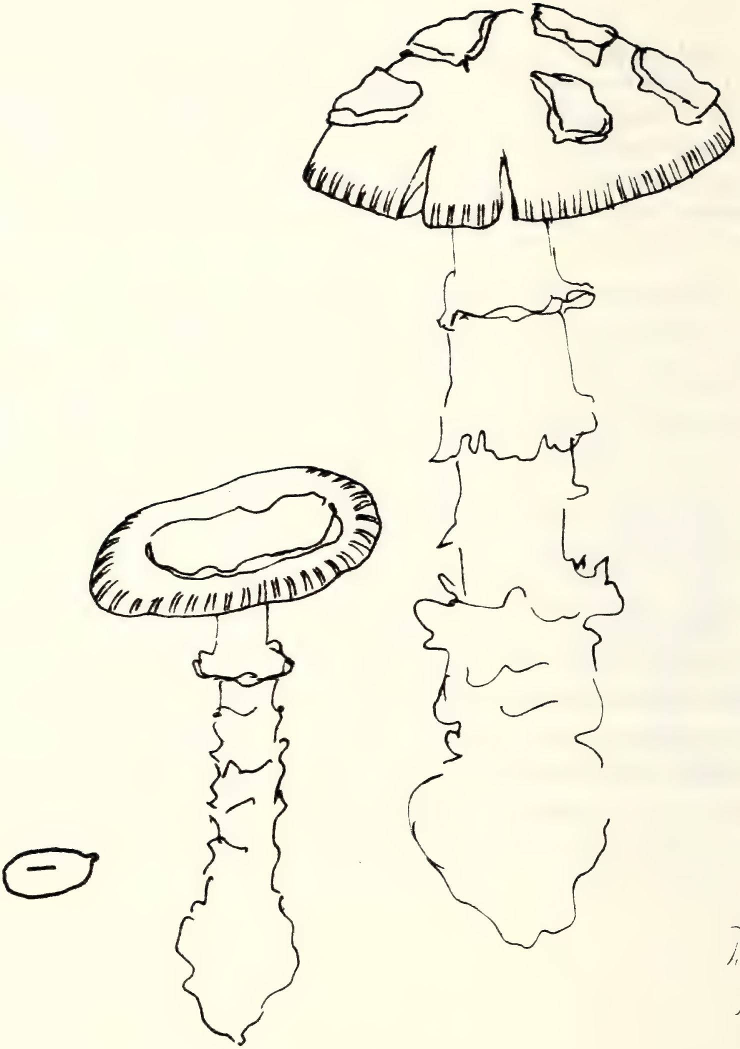

Planche 24 bis.- **Amanita Eliae** fo. **griseovelata** Bertault.- Sujets récoltés près de Capitourlan le 1er Juillet 1973.

AMANITA GEMMATA Fries
= **Amanita junquillea** Quélet
= **Amanita deliciosa** Dubalen etc...
Amanite à pierreries (O, cf. note sur la toxicologie en fin d'ouvrage)
Planche 25

Gemmata, encore un sujet d'étonnement concernant le nom de cette espèce, rien qui évoque les pierres, précieuses ou non, sur la multitude de sujets vus en toutes saisons durant plus de vingt ans.

Junquillea, tout au plus une dizaine d'individus vraiment jaune jonquille dénombrés dans le même laps de temps.

Deliciosa, consulter : MYCOTOXICOLOGIE, in Bulletin de la Société Mycologique de France, 1982 fasc.2, par R.C. Azema de la Société Mycologique du Béarn.

Il eut mieux valu baptiser **multiforma** ce Protée du Genre Amanite qui se complait à mystifier son monde par son extraordinaire capacité à diversifier sa morphologie, d'où le nombre de variétés et de formes crées au fil des temps. Il y a, comme pour **Eliae,** matière à réfléchir sur les polémiques que ce champignon a soulevé, et soulève encore, au sein de la Haute Autorité Mycologique (Cf. encore, Monographie de A.G. Parrot, pp.128-130).

J'ai dit plus haut que notre Amanite n'arborait, du moins sous notre latitude, que très rarement un chef véritablement jaune jonquille et c'est fort dommage car ainsi parée elle est vraiment ravissante. La forme typique croît communément sous nos couverts de feuillus et feuillus et conifères mêlés d'Août à Novembre -C.Rouzeau en a cependant récolté un exemplaire isolé le 7 Juin 1964- elle se présente alors sous l'aspect d'un champignon de taille modeste et relativement constante, diamètre du chapeau 5-7 centimètres, hauteur totale 8-11 centimètres, de port harmonieux, le chapeau d'un jaune pâle ocracé est d'abord hémisphérique, puis plan au disque et convexe à la marge qui est courtement striée, il conserve souvent un ou plusieurs fragments du voile général assez larges et épais blanc pur, le pied est cylindrique moyennement élancé blanc subtilement floconneux et terminé par un bulbe globuleux gardant les vestiges du voile général sous forme d'un bourrelet membraneux circoncis, l'anneau n'est guère juponnant mais très court et du reste souvent absent pour être resté soudé à la marge du chapeau où il forme une courte frange membraneuse.

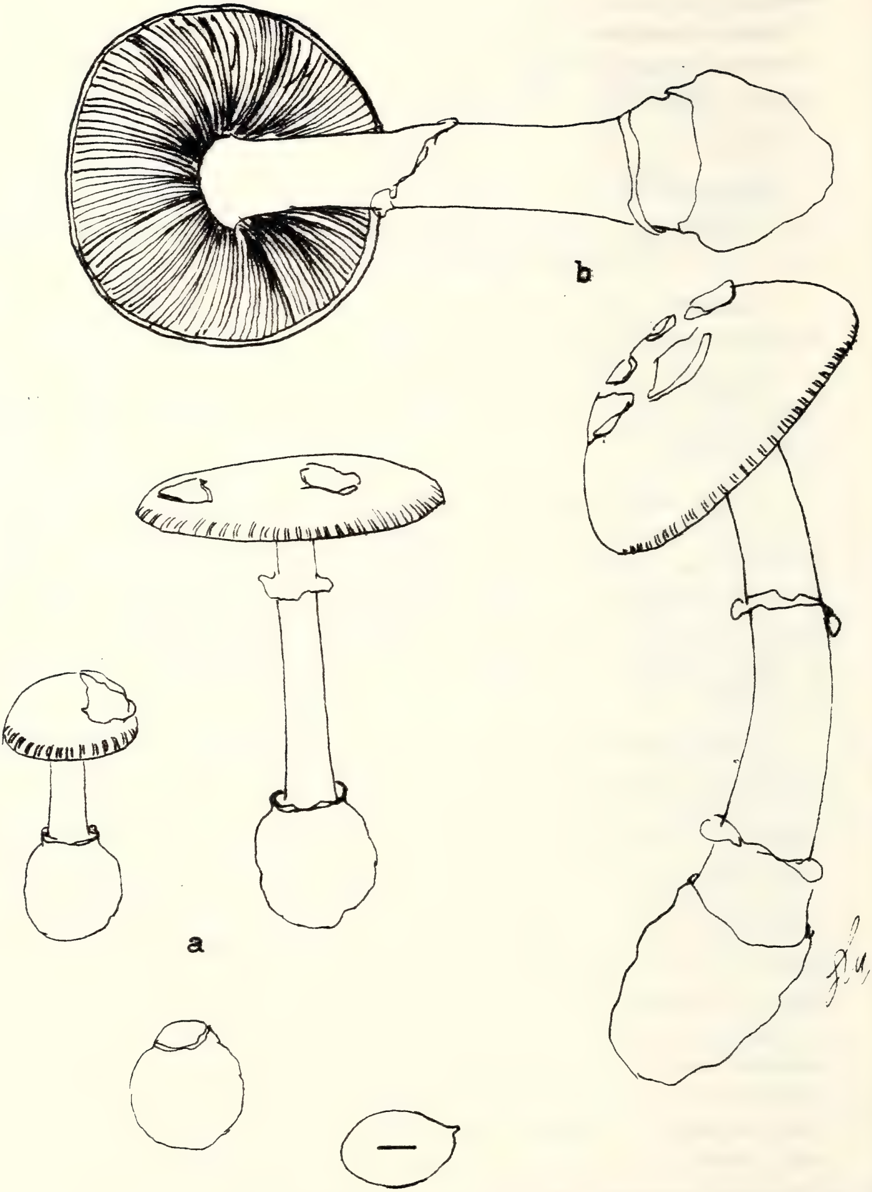

Planche 25.- **Amanita gemmata** Fries.- a : sujets récoltés à Germignan en Novembre 1960.- b : sujet récolté par C. Rouzeau le 7 Juin 1964.

Mais à côté de cette "minorité silencieuse" on va trouver une foule exubérante d'individus qui n'ont de commun qu'une teinte uniforme fade que je me risque à décrire "coquille d'oeuf" (entre 153c et 153d du code de K. et V.). De cette "horde sauvage" j'ai essayé en me basant sur les critères retenus par Parrot, d'extraire deux formes, encore que je ne sois pas toujours sûr d'être dans le vrai.

AMANITA GEMMATA fo **VERNALIS** Gillet
Amanite à pierreries forme printanière (0) Planche 25 bis

Forme massive de taille souvent imposante (semblable à **Amanita citrina** fo. **solida**) au bulbe radicant typique des espèces arénicoles et qui pullule sous les pins maritimes du littoral Atlantique de Décembre à Mars et même Avril.

AMANITA GEMMATA fo **AMICI** Gillet
Amanite à pierrerie forme de l'Ami (0)

Très proche de la précédente, son bulbe n'est pas radicant mais globuleux et elle croît de Janvier à Avril et même en Mai sous les couverts de feuillus et conifères mêlés plus à l'intérieur, notamment autour des lacs, Carcans, Lacanau etc...

Les spores de toutes les Amanites de cette stirpe sont non amyloïdes et de formes, sinon de dimensions, identiques, largement ovoïdes.

Gemmata, en vérité une Amanite aux multiples visages mais très facilement reconnaissable au niveau de l'espèce.

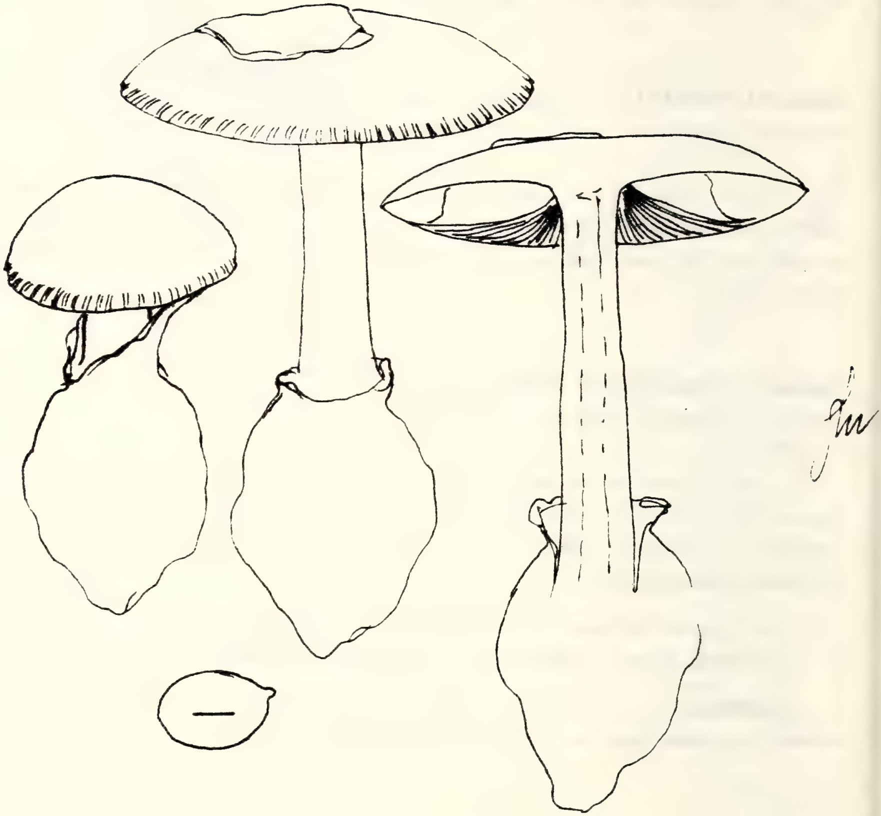

Planche 25 bis.- **Amanita gemmata** fo. **vernalis** Gillet.- Sujets récoltés au Porge en Décembre 1963.

AMANITA MUSCARIA (Fr.) Quélet
= **Agaricus muscarius** Linné. Fries.
Amanite tue-mouches (T) Planche 26

Tue-mouches, j'ai lu, ou ouï dire, quelque part qu'un naturaliste avait remarqué un comportement anormal chez les mouches qui butinaient le chef de cette Amanite, à terme ces diptères finissaient par choir sur le sol apparemment privés de vie. Parrot donne une version très proche, ce nom semble donc là judicieusement choisi. Il serait intéressant de vérifier cette particularité et je me promets bien de le faire un de ces jours.

L'**Amanita muscaria** est le champignon vedette des gravures enfantines et des dessins animés, "rouge avec des points blancs", il est vrai que la fausse oronge dispute à la vraie la palme de l'esthétique et qu'un "replat" de ce splendide champignon vaut le coup d'oeil, à défaut du coup de fourchette.

Très commune en Gironde elle fait son apparition l'automne venu sous les pinèdes et les quelques bétulées de l'arrière-pays, se réservant d'envahir la zone littorale un peu plus tardivement mais avec parfois une fougue sans pareille. Il m'est arrivé d'en découvrir quelques individus vers la fin du mois d'Août et en Septembre des automnes précoces, mais c'est généralement Octobre qui préside à la véritable installation de la **muscaria** qui peut perdurer jusqu'au mois de Décembre sous les couverts à aiguilles du littoral lorsque l'hiver n'est pas trop dur, ce qui est souvent le cas dans notre région.

Les bords des routes médocaines, surtout à proximité de la côte, sont souvent jalonnées par des formations linéaires de tue-mouches voisinant avec les colonies de bolets des bouviers et les groupes de russules à pieds rouges et autres. Bien qu'en nombre plus restreint, elle est aussi présente en Entre-deux-Mers partout où des pins voisinent avec des essences caducifoliées.

Je ne décrirai pas ce champignon, me bornant à mentionner que la couleur de son chapeau peut varier de l'orangé au rouge sang de boeuf et que certains sujets peuvent présenter un voile général, un anneau et des lames nuancés de jaune, je dirai aussi que sa taille est très variable et qu'il n'est pas rare de rencontrer des individus dont le chef peut atteindre et même dépasser 15 centimètres de diamètre. Le chapeau ordinairement parsemé de verrues blanches plus ou moins pyramidales disposées concentriquement peut en être totalement débarassé par la pluie et

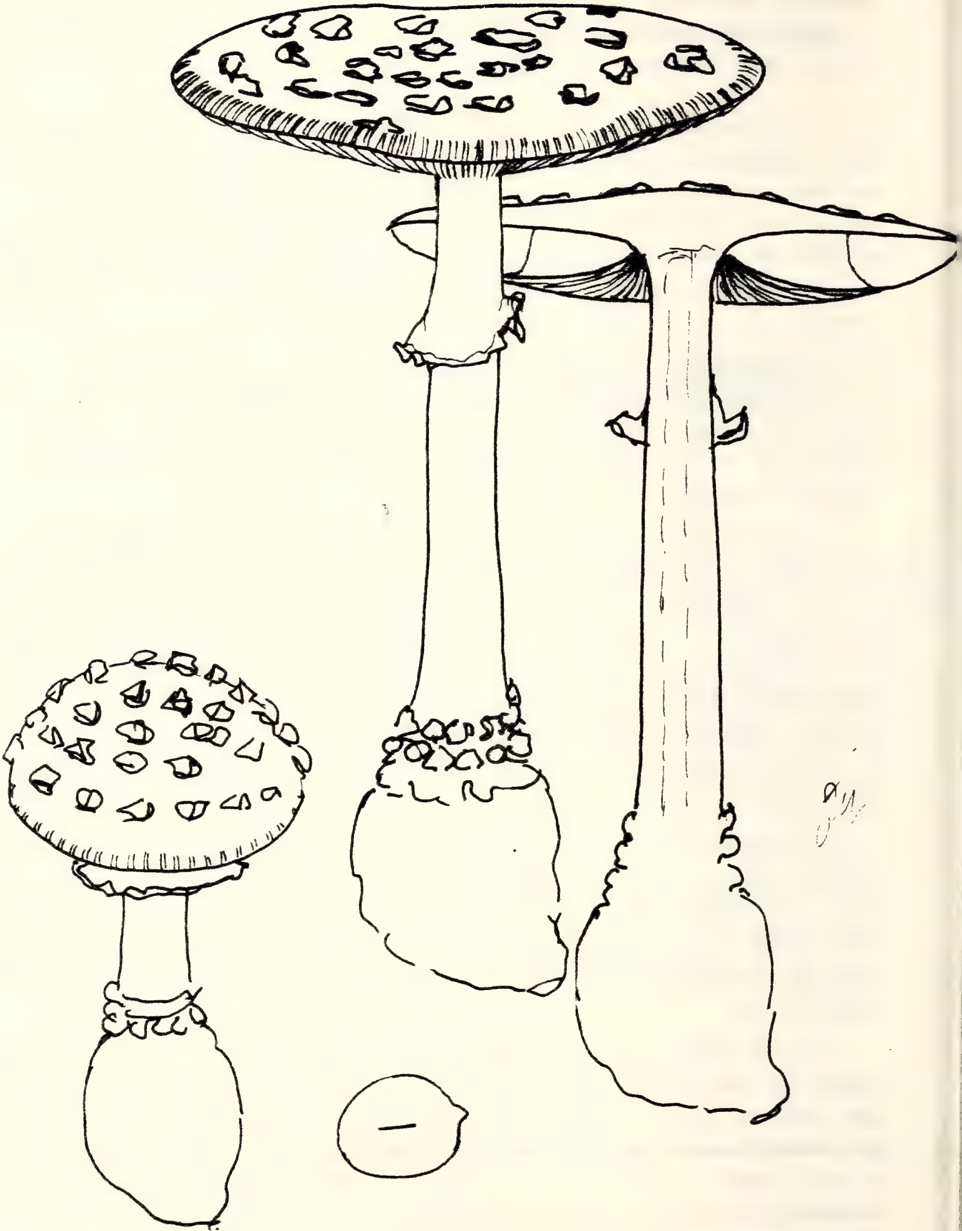

Planche 26.- **Amanita muscaria** (Fr.) Quélet.- Sujets récoltés à Listrac-Médoc en Novembre 1962.

selon la nature de sa pigmentation ressembler alors à s'y méprendre à l'oronge vraie, l'absence de l'ample volve et de la couleur franchement jaune vif des lames et du pied qui caractérisent cette dernière permet facilement d'éviter la confusion.

AMANITA MUSCARIA var. **AUREOLA** Boudier

Amanite pièce d'or (T)

Cette magnifique variété de la tue-mouches détient jusqu'à nouvel ordre le record absolu de la rareté pour le genre Amanite, en effet à ma connaissance un seul et unique exemplaire a été trouvé en Gironde, c'était en Octobre 1960 à l'occasion de l'exposition annuelle de la Société, il provenait du lieu-dit "Les Sources" à Gazinet où il fut récolté sous un groupe de bouleaux où il voisinait avec des **muscaria** typiques. De taille plutôt modeste, 8,5 centimètres de diamètre du chapeau pour 12,5 centimètres de hauteur totale, il présentait un chef absolument nu littéralement jaune d'or, l'arête des lames et le bord de l'anneau juponnant légèrement teintés de cette couleur, le pied et les bourrelets concentriques floconneux le surmontant étaient blanc pur.

A cette époque aucun des membres de notre groupe ne possédait d'appareil permettant de faire de bonnes diapositives et c'est vraiment regrettable, j'ai bien tenté de conserver cette merveille dans une solution de formol à 4 % mais le carpophore s'est rapidement dépigmenté et l'aquarelle n'évoque que de très loin la beauté de ce champignon.

Il reste à souhaiter que ce fleuron soit de nouveau découvert dans nos murs à brève échéance.

AMANITA ALNICOLA Rouzeau et Massart

= **Amanita friabilis** (Karst.) Bas

Amanite des aulnes (O) Planche 27

La découverte en Gironde de cette mini-Amanite dont l'écologie est si particulière remonte à Avril 1963, elle est due à la vive faculté d'observation et à la perspicacité de Christian Rouzeau alors tout jeune mycologue; étudiée par cet excellent naturaliste et par moi-même -je remercie au passage C.Rouzeau de m'avoir amicalement associé à sa démarche- l'Amanite des aulnes fit l'objet d'une première communication (In Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux 1966, t.103 série A, n°3), puis d'une note complémentaire de C.Rouzeau avec diagnose latine (In Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux 1967, t.104, série A, n°9).

Nous devions apprendre par la suite que ce même champignon, à moins qu'il ne s'agisse d'un taxon très voisin, notamment différent par sa taille plus importante, avait antérieurement fait l'objet d'une diagnose (cf. Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, t.5, Septembre et Octobre 1975, n°7-8, C.Rouzeau, **Amanita alnicola** = **friabilis**), et que l'appellation **friabilis** prévalait.

A la décharge de C.Rouzeau et de moi-même je dirai que M. H. Romagnesi auquel j'avais adressé un courrier et des spécimens de cette Amanite m'avait répondu en me disant ne pas connaître cette espèce et nous conseillant de publier sa description avec diagnose à l'appui en la plaçant dans la section **Amanitaria.**

Mais ces questions de paternité d'une espèce sont en fin de compte bien dérisoires, l'essentiel restant que les informations mycologiques soient réalisées dans de bonnes conditions.

Intimement liée aux aulnes (**Alnus glutinosus**), cette Amanite présente en outre la particularité de croître presque d'un bout de l'année à l'autre ; à l'époque où il en poursuivait l'étude, il ne se passait pratiquement pas une semaine, hormis par période de forte gelée ou de grande sècheresse, sans que C.Rouzeau en récolte sous les couverts précités en terrain fortement humide quelques exemplaires tapis au milieu d'une végétation basse composée de lierre, arums, stélaires, orobanches, alliaires, pulmonaires, primevères, cerfeuil sauvage entre-autres, dans le Domaine du Burck à Mérignac.

En 1965, trois exemplaires de cette Amanite furent récoltés par M. Sovinsky à Magudas dans un biotope identique à celui de Mérignac.

Plus récemment, M. Mesplède, Président de la SO-MY-LA, signalait sa présence dans les Landes, entourée des mêmes conditions écologiques.

Il est probable que l'aire de répartition de **Amanita alnicola** ne se limite pas à ces stations, elle est en tout cas à rechercher en des lieux présentant les mêmes caractéristiques.

Sa petite taille et le fait qu'elle croisse au milieu d'une abondante végétation basse peuvent expliquer qu'elle soit restée longtemps ignorée, d'autant que, comme l'a dit C.Rouzeau avec juste raison, ce genre de biotope est souvent négligé par les mycologues, mais ces derniers maintenant avertis auront à coeur de combler les lacunes passées.

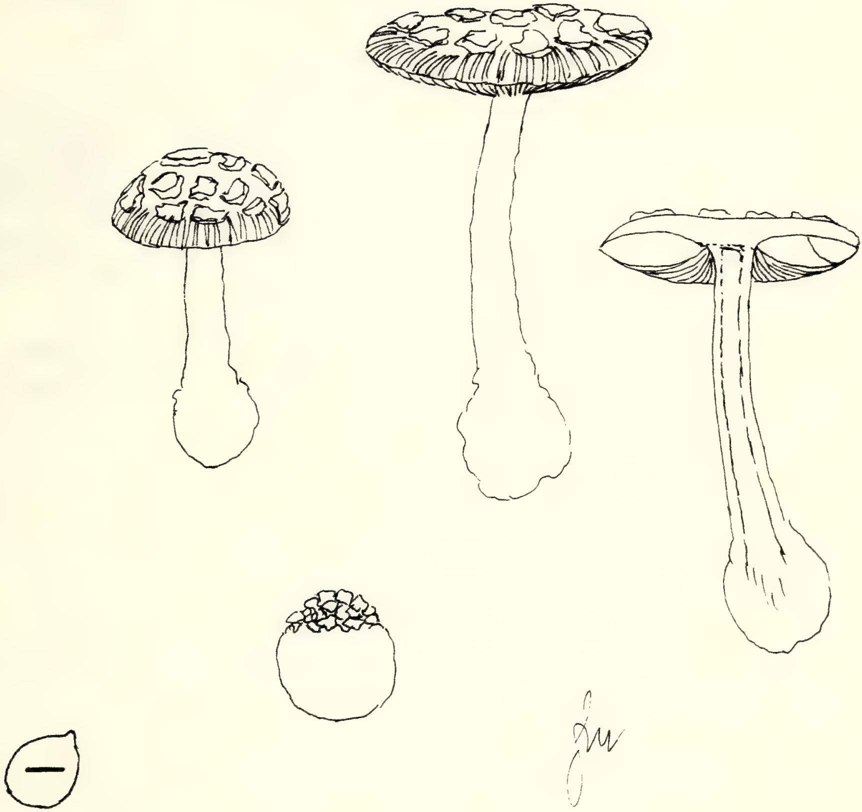

Planche 27.- **Amanita alnicola** Rouzeau et Massart = **friabilis** Bas - Sujets récoltés le 19 Avril 1965 à Mérignac.

L'Amanite des aulnes présente un chapeau d'abord hémisphérique ou légèrement ovoïde, devenant convexe puis plan, enfin plus concave à marge fortement striée cannelée jusqu'au tiers du diamètre du chapeau, de gris-brun à brun-bistre s'éclaircissant avec l'âge. La cuticule montre chez les sujets frais un très fin chevelu radial, elle est garnie de verrues épaisses et friables de tons incarnat roussâtre clair à gris bistre, diamètres 1,5 à 5 centimètres.

Lames larges et serrées blanches à crème pâle.

Chair peu épaisse blanche, inodore.

Pied parfois remarquablement élancé, en moyenne deux fois le diamètre du chapeau, aminci en haut, blanchâtre présentant sur toute sa longueur de fines et denses excoriations gris-brunâtre, nanti à la base d'un bulbe subsphérique surmonté de fragments volvaires fugaces. Anneau inexistant, hauteur de 3,5 à 9 centimètres.

Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes courtement elliptiques. Voile général composé d'un lacis d'hyphes cylindriques mêlés à des articles isodiamétriques.

AMANITA CAESAREA (Scop.) Quélet
= **Agaricus caesareus** Scopoli
Amanite des césars ou Oronge vraie (CC) Planche 28

Il est à déplorer au sujet de ce champignon remarquable que les individus qui voient le jour dans notre région soient trop souvent soumis à une vindicte populaire ô combien injustifiée.

Le spectacle d'un groupe d'oronges dévasté par la botte ou le bâton sacrilège (le mot n'est pas trop fort!) déjà pénible pour une personne douée du plus simple bon sens, devient particulièrement affligeant pour un mycologue, désastreux pour un mycophage.

L'Amanite des césars se reconnaît infailliblement, nul autre champignon ne lui ressemble au point d'entraîner une confusion, tout au plus est-il possible de prendre l'espace d'un instant une **crocea** bien colorée ou une **muscaria** dont les débris du voile ont été entièrement lavés par la pluie pour une oronge, mais il suffit de retourner le champignon pour lever toute équivoque, tant il est vrai que cette espèce présente un ensemble exclusif de caractères.

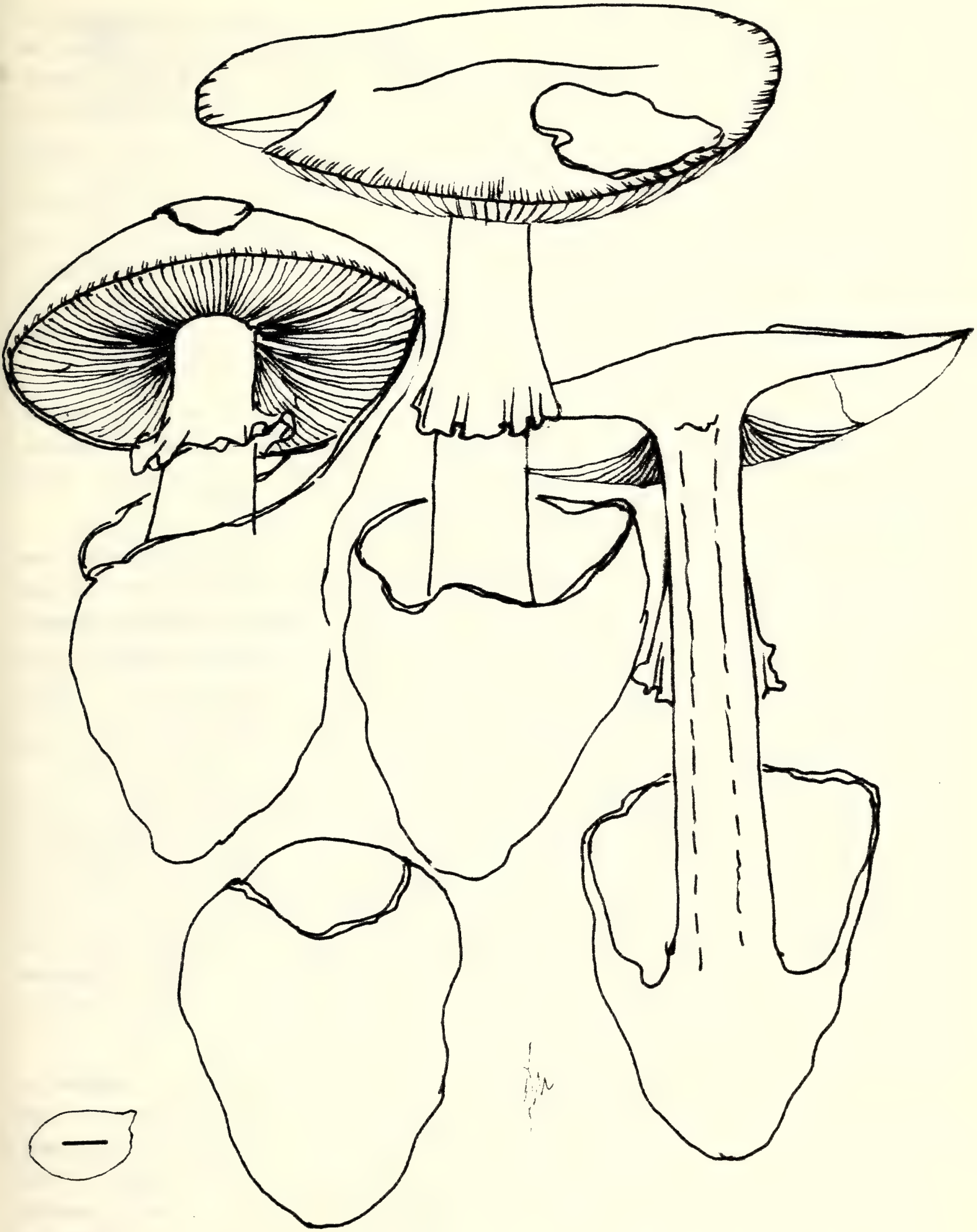

Planche 28.- **Amanita caesarea** (Scop.) Quélet.- Sujets récoltés à Bellebat en Septembre 1973.

La très jeune oronge, encore enfermée dans son voile général, a l'apparence d'un oeuf de petite taille posé "pointe en bas" à même le sol ; il est à noter à ce sujet que les primordiums des autres espèces d'Amanites sont soit globuleux, soit ovoïdes mais dans ce cas là bout fin vers le haut et généralement tout ou partie enfouis dans le sol. Lorsque sous la poussée du carpophore résultant de l'extraordinaire processus de multiplication des cellules, ce carcan craque à son sommet et laisse apparaître le dessus orangé du chapeau, le champignon évoque à ce moment là irrésistiblement un oeuf à la coque décapité ; si aucun incident ne vient interrompre le cours de sa croissance on pourra observer sur le sujet les différents stades de son évolution jusqu'à la maturité qui dure, selon mes observations en chambre humide, de 48 à 72 heures.

En Gironde, l'Entre-deux-Mers est son fief, on la rencontre parfois au Sud de la Garonne -G.Tempère nous a rapporté que le Professeur Chelle la récoltait dans sa propriété du Bouscaut, il y a quelques 30 à 35 ans- à ma connaissance elle est absente en Médoc.

Il y a des années à oronges, certains auteurs parlent d'un cycle d'une dizaine d'années, mon expérience en la matière ne me permet pas de porter un jugement sur ce point, par contre j'ai observé comme la plupart de mes collègues que les étés chauds et secs sont très propices à des poussées spectaculaires, soit au coeur de l'été s'il survient des pluies d'orages suffisamment conséquentes, soit au cours des automnes doux et modérément pluvieux succédant à ces étés caniculaires, 1982 notamment aura été une année "climax" pour les espèces thermophiles.
Au cours de ces années fastes, on la rencontre parfois isolée mais le plus souvent par groupes de plusieurs individus à tous les stades de la croissance généralement disposés en rond, sous couvert de feuillus, chênes, charmes, châtaigniers, le long des sentiers forestiers, dans les clairières, en lisière ou au contraire au coeur des bois, parfois étalant sa magnificence au grand jour, ou bien la dissimulant sous la végétation basse, fougères, bruyères, etc... Je ne crains pas de dire que, lorsqu'elles sont intactes, les oronges offrent à l'oeil sensible un admirable tableau.

Certains chercheurs affirment que l'Amanite des césars apparaît à la fin de la pousse des cèpes, rien à ce jour ne m'autorise à confirmer l'authenticité de cette règle, j'ai en effet récolté des oronges parfois avant l'apparition des premiers cèpes, le plus souvent simultanément à leur poussée ; le tout est d'être disponible et sur place au bon moment, là intervient le facteur chance, le seul à mon avis qui associé à l'action de la Nature peut permettre d'effectuer d'opulentes récoltes.

AMANITA VAGINATA Fries
= **Agaricus vaginatus** Bulliard etc...
Amanite à étui grise (C mais TC) Planche 29

Cette Amanite considérée comme le représentant typique de cette section, bien que commune dans notre département sur le plan de la répartition ne m'a pas paru être une des plus prolifiques ; on la trouve plus souvent isolée que par petits groupes, indifféremment sous feuillus et sous conifères avec, m'a-t-il semblé une préférence pour les premiers, les terrains argilo-calcaires, argilo-gréseux, paraissent lui convenir mieux que les sables, je l'ai rencontrée plus fréquemment et en plus grand nombre en Entre-deux-Mers qu'en Médoc par exemple, sous couvert mais aussi dans les lieux clairs à certaines distances des arbres, j'ai aussi noté sa présence auprès des peupliers et des saules.

Si **ovoidea** est le "poids lourd" des Amanites, **vaginata** peut par opposition être qualifiée comme le "mannequin" du Genre, champignon d'une suprême élégance par sa sveltesse et son port, malheureusement la grisette et ses satellites sont en contrepartie de leur gracilité d'une consistance extrêmement fragile, il faudra donc prendre beaucoup de précautions lors des récoltes, en particulier envers les sujets développés.

Très variable quant à sa taille et la coloration de son chef, revenant à mon observation en fin de description de la section **Amanitopsis** je pense que les exemplaires à cuticule nettement grise et à pied blanc peuvent être considérés comme les plus typiques, il sera par contre souvent difficile de situer certains sujets avec autant de précision : en effet, la coloration des chapeaux peut varier du gris très clair au gris bleuté foncé, le stipe peut en outre être parfaitement blanc et lisse ou au contraire présenter des chinures plus ou moins subtiles, voire de véritables fibrilles ou même être squamuleux. Il faudra beaucoup de perspicacité pour rapprocher certains sujets critiques du type ou de l'une ou l'autre des variétés que j'ai retenues ; j'avoue qu'il m'est arrivé de la faire sans être totalement convaincu de la justesse de ma détermination. Voici ce qui, je pense, correspond à la description idéale de ce champignon :

- Chapeau d'abord en cloche, puis convexe, enfin plan et même concave mais gardant un mamelon plus ou moins prononcé, marge nettement striée cannelée, cuticule brillante satinée par temps sec, comme lubrifiée par temps humide, de gris pâle à gris moyen avec parfois de larges lambeaux du voile général restant collés. Moyenne des diamètres comprise entre cinq et dix centimètres.

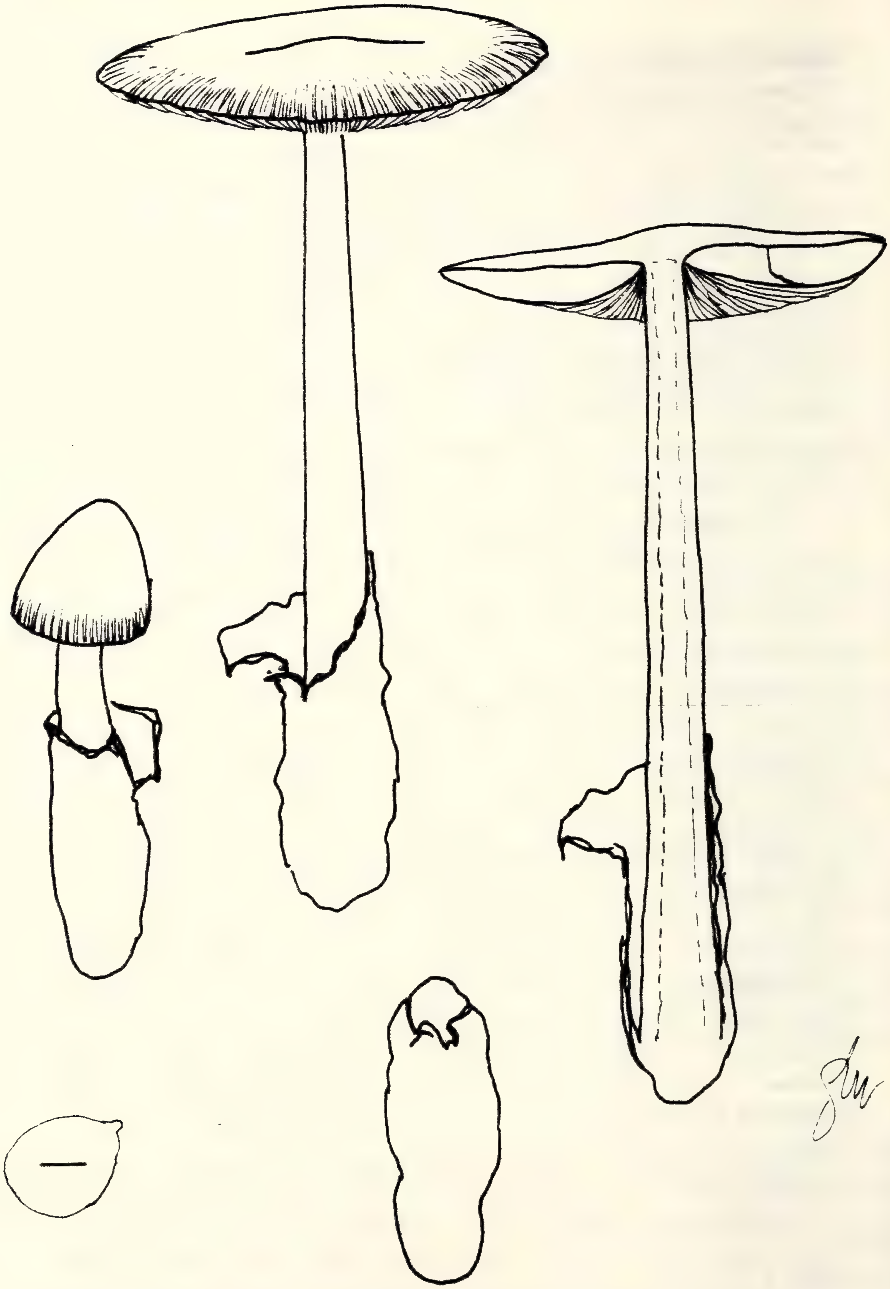

Planche 29.- **Amanita vaginata** typica Fries.- Sujets récoltés à Tresses-Mélac en Septembre 1964.

- Lames peu larges, libre du pied, blanches ou très subtilement teintées de grisâtre.

- Pied mince, long, vite creux, blanc ou gris très pâle, lisse, issu d'une volve bien engainante blanche ou très légèrement lavée de gris, hauteur moyenne comprise entre huit et quinze centimètres.

- Chair mince, peu consistante, blanche, inodore et insipide.

- Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes, sphériques.

- De Mai à Novembre, pointe en Septembre et Octobre.

AMANITA VAGINATA var. **FULVA** Schoef.
Amanite à étui fauve (C mais TC) Planche 29 bis

Voici une Amanite particulièrement commune sous nos couverts de pins maritimes et chênes mêlés à l'abri desquels elle croît dès la fin du printemps, elle est avec la golmote, la printanière et l'Amanite de Gilbert l'une des premières du Genre à sortir de terre (je ne tiens évidemment pas compte des poussées très précoces sur le littoral de certaines formes de la **gemmata**, ni du cas très spécial de **alnicola=friabilis**). Il me paraît vraisemblable que le grand ajonc (**Ulex europaeus** L.) ne soit pas étranger à sa prolifération car il n'est pas rare de la rencontrer par groupes sous ces végétaux.

Sensiblement identique à la grise par le port et la taille elle en pré-sente tous les caractères à l'exception de la couleur.

- Chapeau d'un beau fauve orangé assez homogène avec cependant parfois une tendance à présenter une zone plus foncée au niveau de la naissance des stries à l'image de **Amanita umbrinolutea.**

- Lames légèrement nuancées de cette couleur ainsi que le pied.

- Volve nettement teintée de fauve.

- Sporée blanche en masse, spores sphériques non amyloïdes.

- De Mai à Décembre, pointe de Septembre à Novembre.

J'ai récolté à Lesparre en Médoc au cours d'une excursion de la Société le 26 Mai 1960 un sujet ayant subi un "Coup de chaleur" en cours de croissance, les débris de la partie supérieure du voile général étaient disposés concentriquement et de façon très régulière sur le chapeau, la volve éclatée en six lobes parfaitement réguliers.

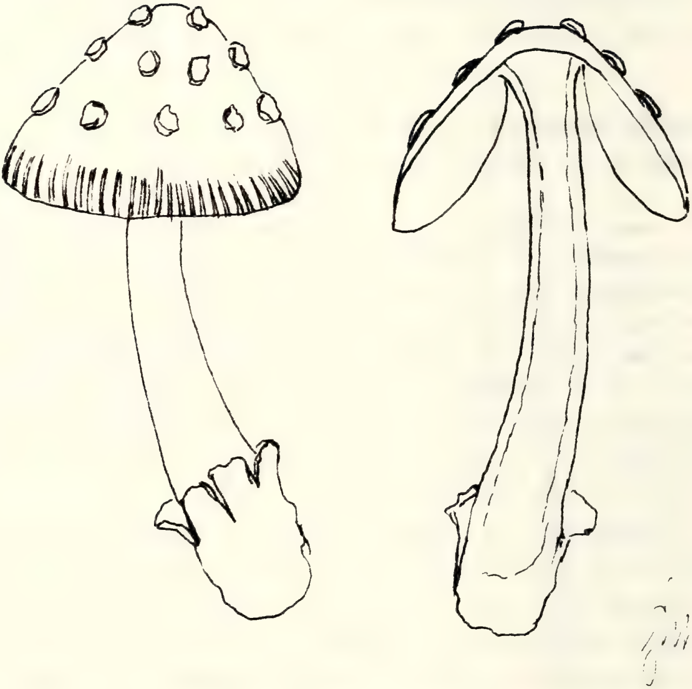

Planche 29 bis.- **Amanita vaginata** var. **fulva** Schoef.- Sujet récolté à Lesparre le 26 Juin 1960 et présentant un aspect normal.

AMANITA VAGINATA var. **NIVALIS** Grev.
Amanite à étui blanc de neige (C mais TC)

Présentant la même morphologie que la précédente mais de taille sensiblement plus réduite, cette petite Amanite entièrement blanc pur est à ma connaissance rarissime en Gironde, du moins pour ce qui concerne les sujets m'ayant paru répondre parfaitement à la description de l'auteur, j'ai en effet écarté systématiquement les exemplaires plus ou moins décolorés de la forme typique rencontrés avec une relative fréquence.

On trouve la trace de cette variété dans le Catalogue de Guillaud, Forquignon et Merlet qui signalent l'avoir récoltée à Villenave d'Ornon en ... 1884.

Je ne l'ai quant à moi rencontrée qu'à quatre reprises, la première le 11 Juin 1961 à Louens-Médoc, la seconde le 18 Juillet 1965 en compagnie de mon ami S.Hosteins à Eysines aux portes de Bordeaux, sous couvert de feuillus avec végétation basse abondante en lieux humides. Dimensions : diamètre du chapeau 3,5 centimètres, hauteur du pied 6,5 centimètres pour la première ; diamètre du chapeau 4 centimètres, hauteur du pied 8 centimètres pour la seconde.

J'ai dû attendre six années pour la revoir le 14 Octobre 1971 dans les bois de Listrac en bordure d'une craste, puis trois ans plus tard le long d'un fossé à Segonne-Médoc, le 17 Septembre 1974, ces deux récoltes offraient des dimensions à peu près identiques à celles des deux premières.

On comprendra que je ne fasse pas de commentaires sur les aptitudes gastronomiques de ce champignon.

Nota : J'ai eu la bonne fortune de retrouver le 6 Août 1980 dans les environs de Rauzan avec les mêmes conditions écologiques, couvert feuillus lieux ombragés humides, un cinquième exemplaire de cette Amanite : diamètre du chapeau 3,7 centimètres, hauteur du pied 7,5 centimètres.

AMANITA VAGINATA var. **PLUMBEA** Schoeffer

Amanite à étui couleur de plomb (C mais TC) Planche 30

J'ai retenu comme spécimens de cette belle variété les sujets différents de la forme typique par un port dans l'ensemble plus ramassé, en effet à quelques exceptions près "mes" **plumbea** étaient moins élevées que la moyenne des grises observées, leurs chapeaux offraient une couleur caractéristique gris foncé fuligineux, les pieds franchement gris, fibrilleux et même en certains cas finement squamuleux, la volve très colorée de gris, davantage fragmentée que les autres Amanites de cette section mise à part **inaurata.** Sporée et spores identiques à la forme typique.

Je trouve chaque année ce champignon mais beaucoup moins souvent que **grisea** et **fulva**, presque toujours isolé dans les endroits bien ombragés et humides, uniquement sous feuillus jusqu'à ce jour, dans les bois de l'Entre-deux-Mers, Lignan-de-Bordeaux, triangle Créon-Sauveterre-Castillon, couverts des environs Est-Sud-Est de Bordeaux, plus rarement en Médoc, Listrac, le Pian-Médoc, Saint-Aubin-Médoc, d'Août à Novembre.

AMANITA ARGENTEA Huijsman

Amanite à étui argentée (C mais TC) Planche 31

Signalée en Pays Basque par A.G. Parrot et Freeman, cette originale et belle Amanite n'avait, à ma connaissance, pas été reconnue en Gironde jusqu'au jour, le 16 Septembre 1973, où j'ai eu l'agréable surprise d'en récolter deux exemplaires, un jeune et un adulte, dans les bois de Bellebat, chênes pédonculés et charmes.

Elle a également figuré depuis à l'exposition mycologique de la Société Linnéenne à Castillon-la-Batille, en Octobre 1976, de provenance non déterminée.

La couleur bien particulière de ce champignon et son port trapus différent des autres **Amanitopsis** en facilitent la détermination.

Je reprendrai pro-parte la description de l'auteur (in Bulletin de la Société Mycologique de France).

- Chapeau hémisphérique, puis convexe, très obtus, surbaissé, sans mamelon central, légèrement lubrifié, lisse, d'un beau gris argenté, marge largement striée, chair peu mince blanche teintée de grisâtre sous le revêtement surtout au centre.

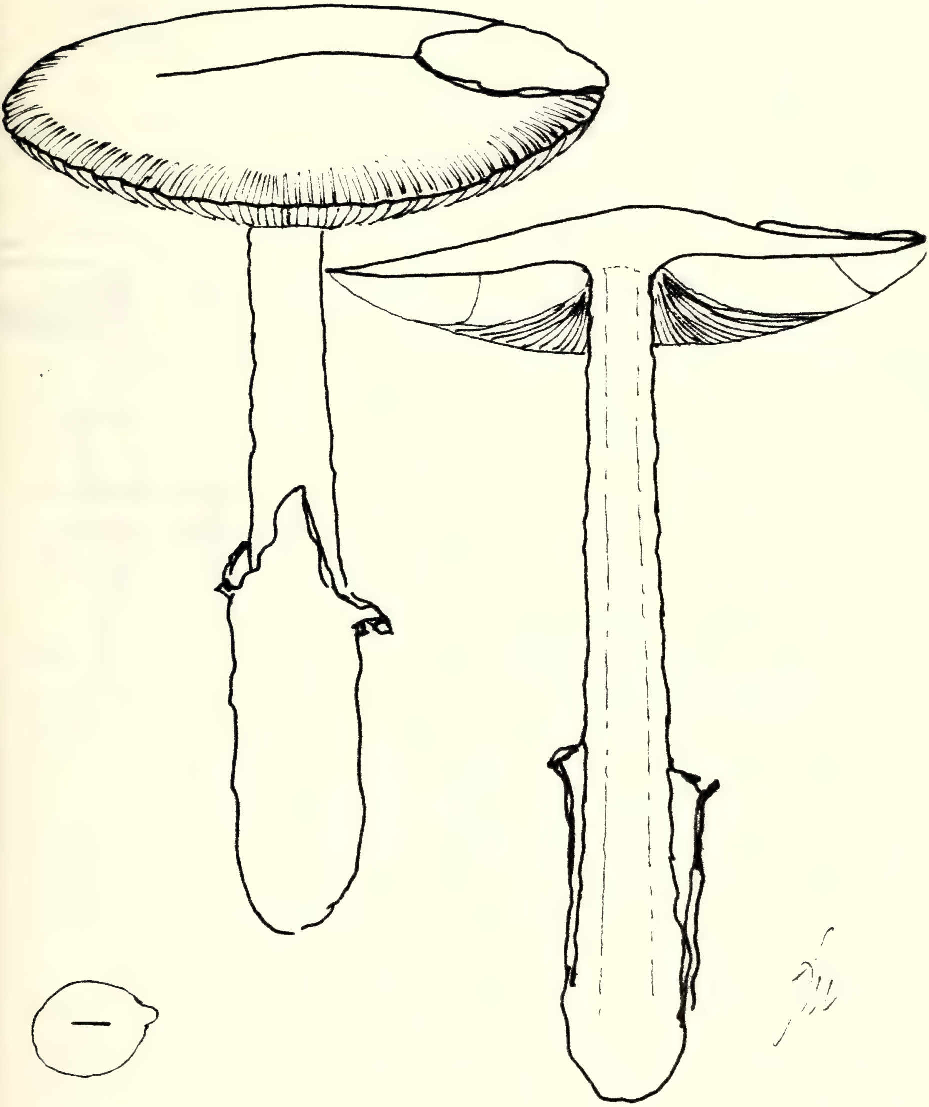

Planche 30.- **Amanita vaginata** var. **plumbea** Schoef.- Sujets récoltés à Lignan-de-Bordeaux en Octobre 1969.

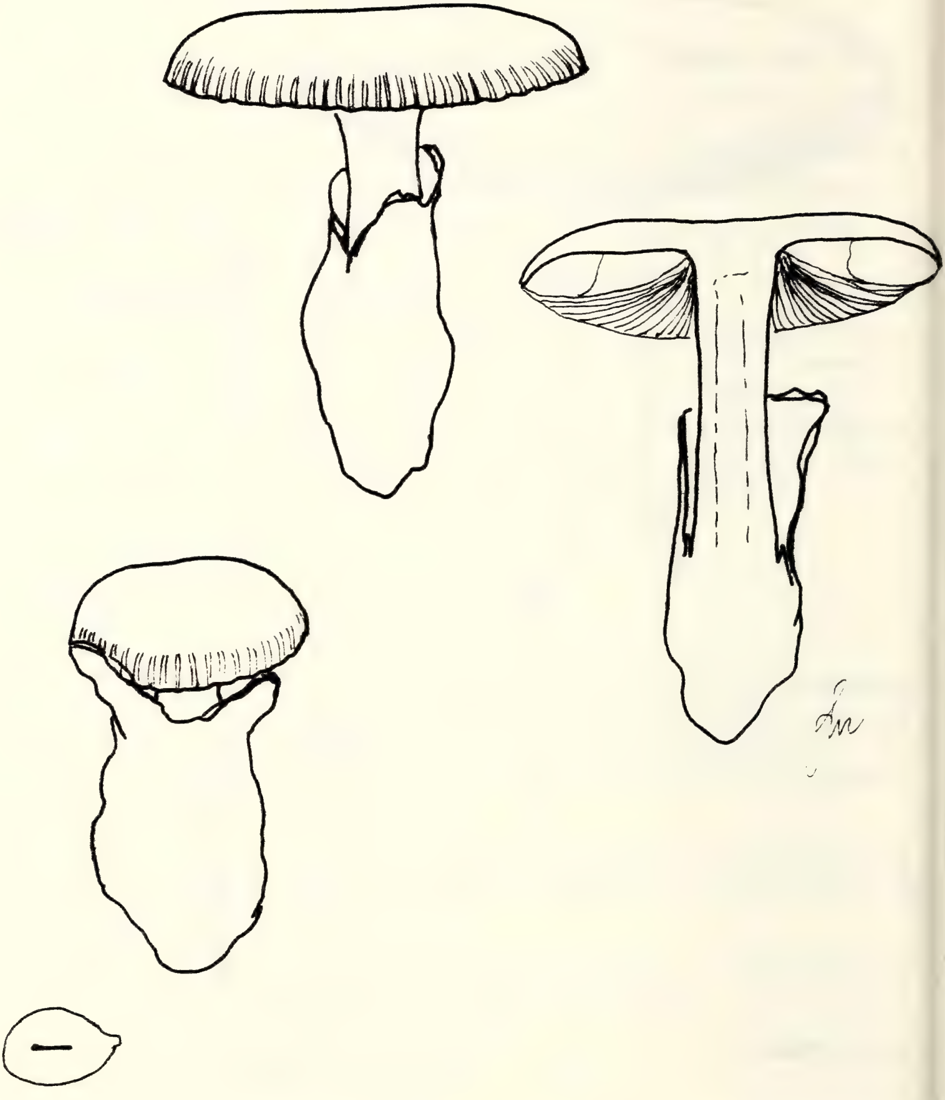

Planche 31.- **Amanita argentea** Huisjman.- Sujets récoltés à Bellebat en Septembre 1973.

- Lames peu serrées libres, lamellules épaisses tronquées en arrière, d'abord blanche, devenant gris argenté sur le tard, l'arête restant blanche.
- Pied cylindrique assez trapus, dilaté vers le chapeau et la base, blanc dans sa partie haute, grisâtre à la base.
- Volve membraneuse, épaisse, ample, bi ou trilobée, blanchâtre à alutacé pâle à l'extérieur, limbe interne dans l'angle formé par la volve et le pied.
- Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes largement elliptiques.

Cette Amanite qui paraît rarissime en Gironde est à rechercher dans les terrains lourds de l'Entre-deux-Mers sous couverts de feuillus en automne.

AMANITA UMBRINOLUTEA Secrétan
= **Amanita Battarea** Boudier
Amanite jaune d'ombre (C mais TC) Planche 32

Cette magnifique Amanite, l'une des plus grandes de la section, est peu commune en Gironde alors qu'elle est signalée comme fréquente sous conifères en régions montagneuses par les flores et atlas mycologiques, Parrot la donne rarissime dans l'Extrême Sud-Ouest.

Je l'ai rencontrée sporadiquement et presque toujours isolée sous couverts de chênes pédonculés et pins maritimes mêlés dans les environs de Listrac-Médoc, à Gradignan sur le domaine Le Gay au cours d'excursions mycologiques sous chênes et charmes, en Entre-deux-Mers à Lignan-de-Bordeaux toujours sous couverts de chênes et charmes, plus récemment à Rauzan dans les mêmes conditions.

Elle a figuré à plusieurs reprises aux expositions de champignons annuelles de la Société Linnéenne de Bordeaux mais, comme dans la plupart des cas pour ces apports anonymes, la provenance n'a pu être déterminée pour ces exemplaires enfouis au milieu d'une quantité d'autres espèces dans des cageots.

Cette Amanite est décrite dans la Flore Analytique des Champignons supérieurs de Kühner et Romagnesi avec un "chapeau jaunâtre ou verdâtre clair et blanc au bord (parfois presque tout blanc), mais fonçant rapidement au brun d'ombre, avec le centre plus foncé, puis passant au gris fuligineux" (Loc. cit. p.434) ; dans l'Atlas de Romagnesi autre son de cloche,

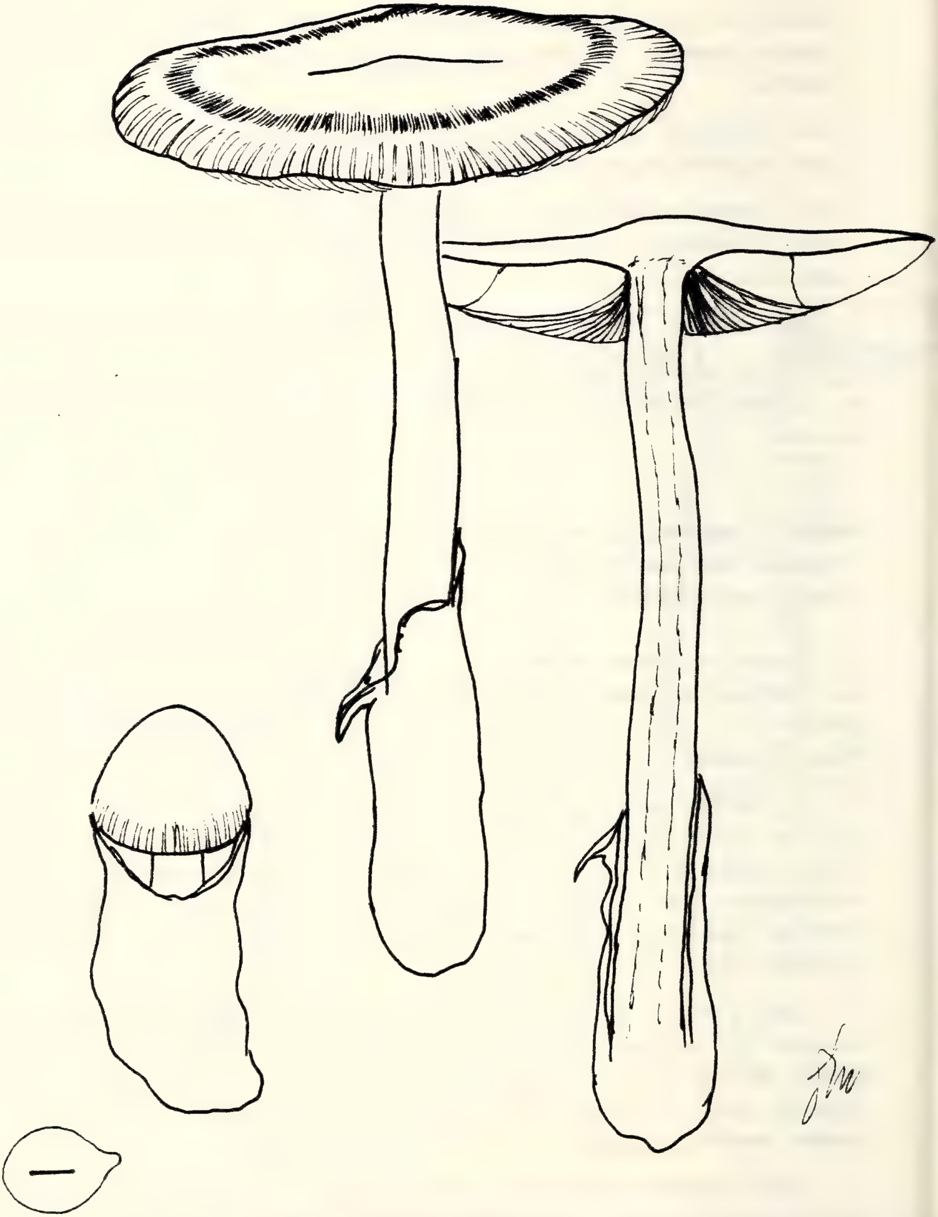

Planche 32.- **Amanita umbrinolutea** Secret.- Sujets récoltés à Lignan-de-Bordeaux en Octobre 1961.

le chapeau devient "bistre, brun grisâtre ou brun ocracé lavé d'un peu de fauvâtre" (Loc. cit.p.52 du Petit Atlas des Champignons), il semble que ce soit cette dernière définition qui "colle" le mieux, voici en tout cas comment j'ai perçu les sujets que j'ai eu la possibilité d'étudier :

- Chapeau d'abord conique ovoïde, puis largement campanulé, enfin plan mameloné et même concave mameloné, avec de longues stries marginales bien accusées, de gris brun fauvâtre à gris olivâtre orné d'une zone plus foncée à la limite intérieure des stries, ce dernier caractère permettant de bien situer les sujets adultes.

- Pied très élancé, souvent flexueux, aminci vers le haut, blanchâtre à crème pâle marqué de zébrures annulaires gris brunâtre.

- Volve ample, dilacérée en plusieurs lobes, blanche lavée de gris roussâtre.

- Taille : diamètre du chapeau jusqu'à 14 centimètres, pied jusqu'à 20 centimètres de hauteur.

- Sporée blanche en masse, spores amyloïdes, subsphériques.

- De Septembre à Novembre, sous feuillus.

AMANITA VAGINATA var. **LIVIDOPALLESCENS** Secrét.
= **Amanitopsis lividopallescens** (Roze) Gillet.
Amanite livide-pâle (CC mais TC) Planche 33

Encore une appellation rébarbative affublée à un champignon qui certes ne le mérite pas, car en dépit de ce nom peu engageant cette belle Amanite est sans contexte la plus intéressante de toutes les **Amanitopsis** sur le plan gastronomique, ses dimensions souvent notables, la consistance de sa chair plus épaisse et plus ferme que celle des autres engainées joints à sa saveur délicate lui confèrent à mon avis trois bonnes étoiles. De plus, croissant en groupes souvent importants elle permet aux connaisseurs de réaliser d'agréables récoltes.

Je la trouve avec assez de constance sous les couverts de pins maritimes de la zone boisée littorale, mais aussi plus à l'intérieur dans tout le Médoc et parfois, bien que plus rarement, sur la rive droite de la Garonne, presque toujours sous les pins ou à proximité, avec une prédilection pour les endroits bien aérés, clairières, allées forestières, parfois dans les prés à distance des arbres. J'ai, en Septembre 1962, effectué une récolte spectaculaire de ce champignon en bordure d'un bouquet de saules dans une propriété de Bruges (banlieue bordelaise), malheureusement l'exploitation

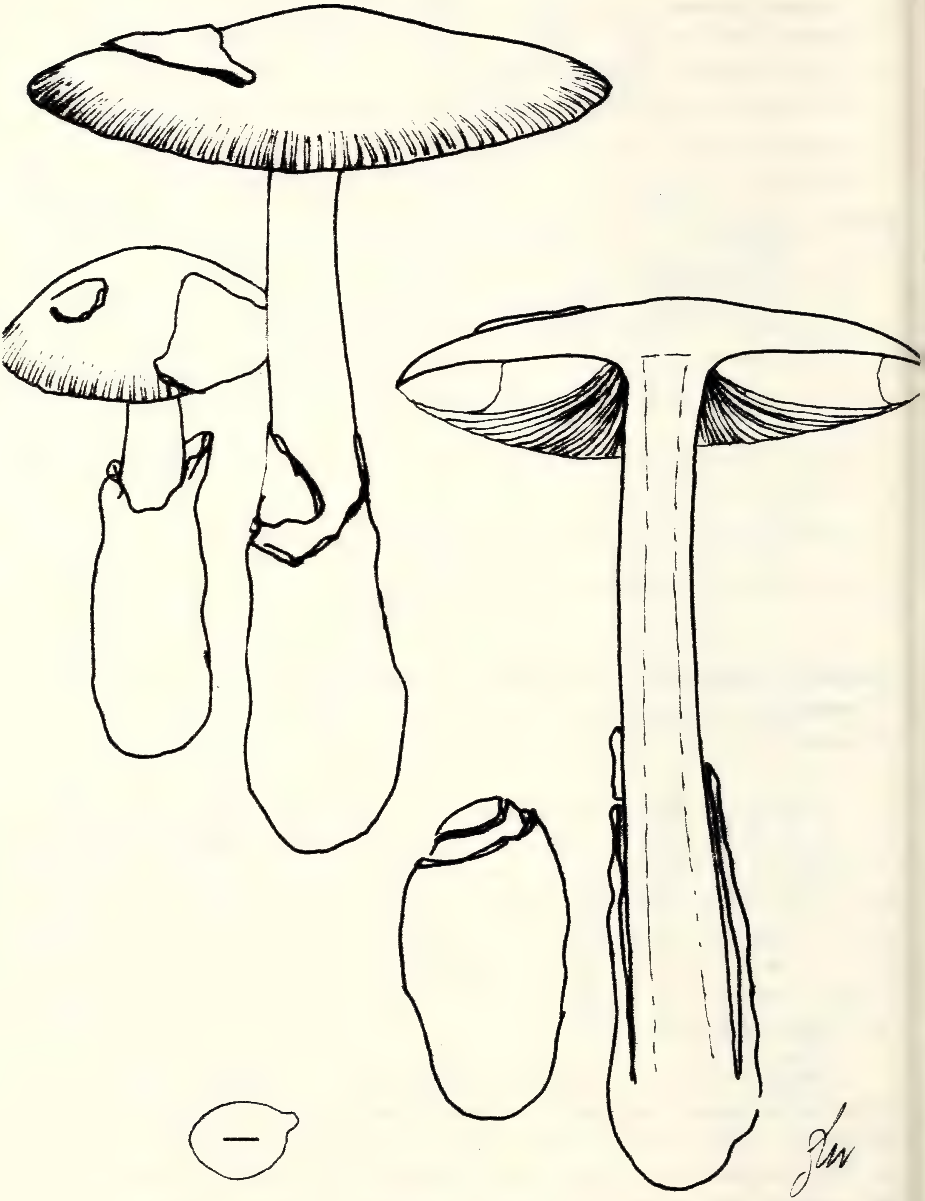

Planche 33.- **Amanita lividopallescens** Secret.- Sujets récoltés à Bruges (propriété d'Ausone) en Septembre 1962.

d'une carrière d'argile sur ces lieux a rayé de mes arcanes cette intéressante station.

Voici les principaux caractères observés sur mes récoltes :

- Chapeau conique oblong puis campanulé, enfin plan, rarement récurvé, gardant un mamelon obtus, gris beige-ocracé clair, (prosaïquement café au lait très pâle, avec beaucoup de lait...!), stries moyennement prononcées à la marge qui est souvent frangée de débris d'un pseudo-anneau disparu en début de croissance, souvent de larges lambeaux volvaires sur le chef.
- Lames plutôt étroites, blanches à reflets incarnats.
- Chair blanche, ferme et épaisse pour une **Amanitopsis.**
- Pied robuste, finement squamuleux ou plutôt fibrilleux, blanc crème très pâle, volve ample et épaisse blanche.
- Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes subsphériques.
- Pouvant atteindre 15 centimètres de diamètre du chapeau pour 22 centimètres de hauteur totale, mensurations relevées sur le plus grand exemplaire récolté.
- D'Août à Novembre, pointe en Septembre et Octobre.

AMANITA VAGINATA var. **CROCEA** Quélet
Amanite couleur safran (CC mais TC) Planche 34

Cette belle et intéressante variété de la section **Amanitopsis** est assez commune en Gironde ; je dirai en passant que ses caractères sont suffisamment originaux pour mériter mieux que le rang de simple variété et me range volontiers du côté des mycologues qui voient en elle une bonne espèce.

On la rencontre donc sous feuillus, chênes, charmes, châtaigniers, plus souvent par petits groupes qu'isolée, en Entre-deux-Mers où elle est assez abondante et voisine volontiers avec l'Amanite des césars. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de prendre au premier coup d'oeil des **crocea** opulentes pour de jeunes oronges et je ne suis pas le seul à avoir commis cette confusion. Elle existe également mais de façon moins constante sur la rive gauche de la Garonne, belle station découverte en Août 1965 à Gradignan notamment, je l'ai cru inexistante en Médoc jusqu'au jour où je

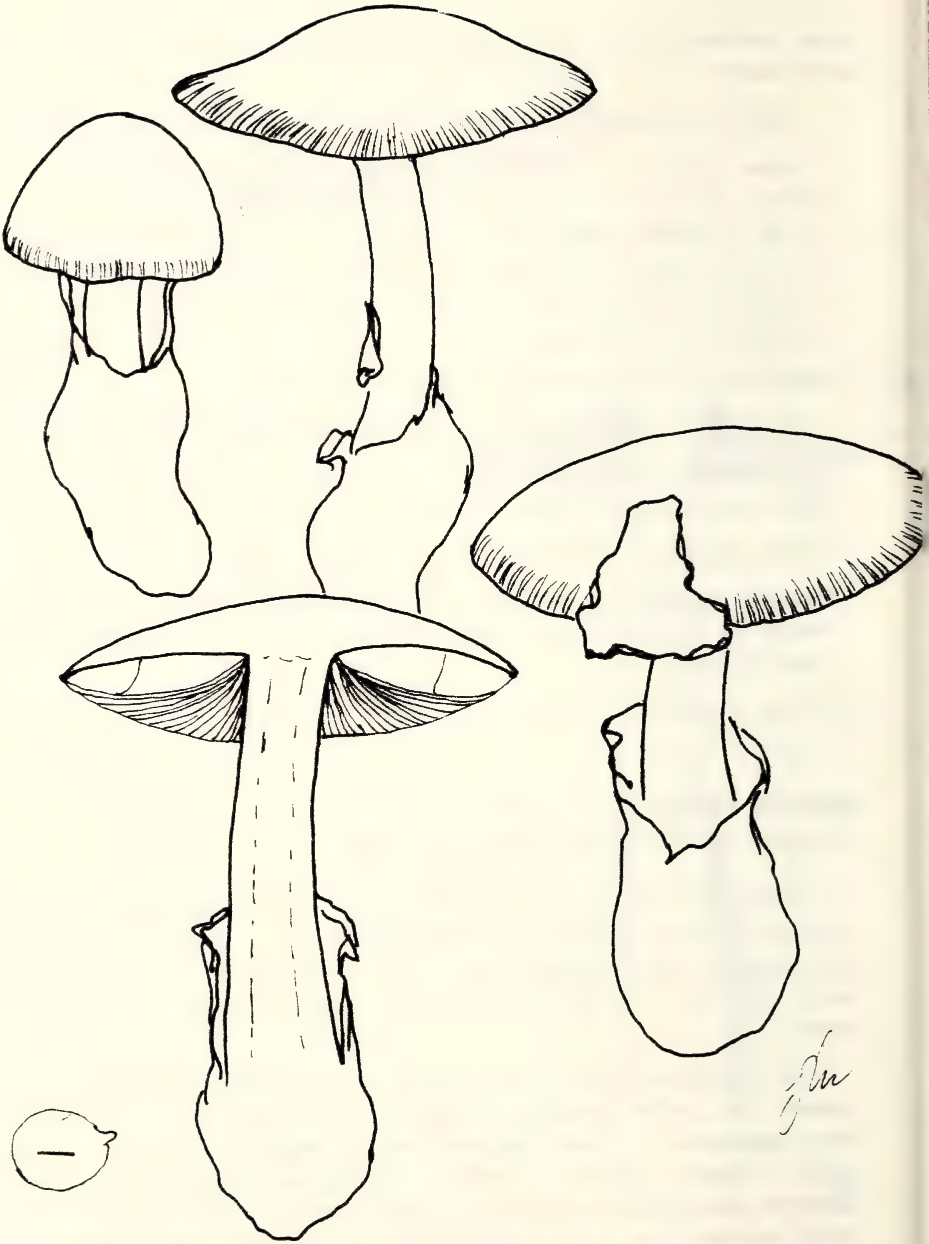

Planche 34.- **Amanita crocea** Quélet.- Sujets récoltés à Gradignan en Octobre 1964.

la rencontrai dans les environs de Listrac-Médoc en Octobre 1976. Ce qui est certain c'est qu'elle est totalement absente sous pinède pure.

Généralement de bonne taille la **crocea** fait sur table meilleure figure que la grise et la fauve en raison de la densité plus importante de sa chair par ailleurs de meilleure qualité.

Je rappelerai ici ses principaux caractères :

- Chapeau d'abord hémisphérique, plus souvent largement en cloche, devenan convexe puis finissant par s'étaler en gardant un mamelon obtus, marge modérément striée, sa jolie couleur jaune orangé explique la possibilité d'une méprise momentanée avec la **caesarea.**
- Lames moyennement large, de blanc à blanc crème.
- Chair blanche de bonne tenue.
- Pied blanc ivoirin souvent orné de fins flocons ou squamules jaune orangé.
- Volve importante épaisse et tenace en larges lobes, parfois d'importants lambeaux de ce voile restent soudés sur le chef.
- Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes sphériques.
- De fin Août certaines années à fin Septembre, mi-Novembre au plus tard, pointe en Octobre.

AMANITA INAURATA Secrétan
= **Amanita strangulata** (Fr.) Roze
Amanite dorée ou étranglée (C mais TC) Planche 35

La position de cette Amanite est, je l'ai dit plus haut, assez peu logique ; en effet la consistance de son voile général se dilacérant en nombreux fragments en raison de sa structure celluleuse est bien différente de celles des **vaginata** typiques dont les volves sont constituées d'hyphes entremêlés qui leur donne une consistance membraneuse caractéristique, là encore on se heurte au problème rédhibitoire de la notion espèce, forme, variété, pour ma part je suivrai Parrot après Konrad et Maublanc et dirai qu'elle mériterait, elle aussi, mieux que le rang de simple variété.

Inaurata marque une préférence pour les endroits bien abrités et ombragés des forêts caducifoliées sur sol argilo-calcaire, bien que je l'aie quelquefois trouvée sur terrain siliceux mais toujours sous feuillus, envi-

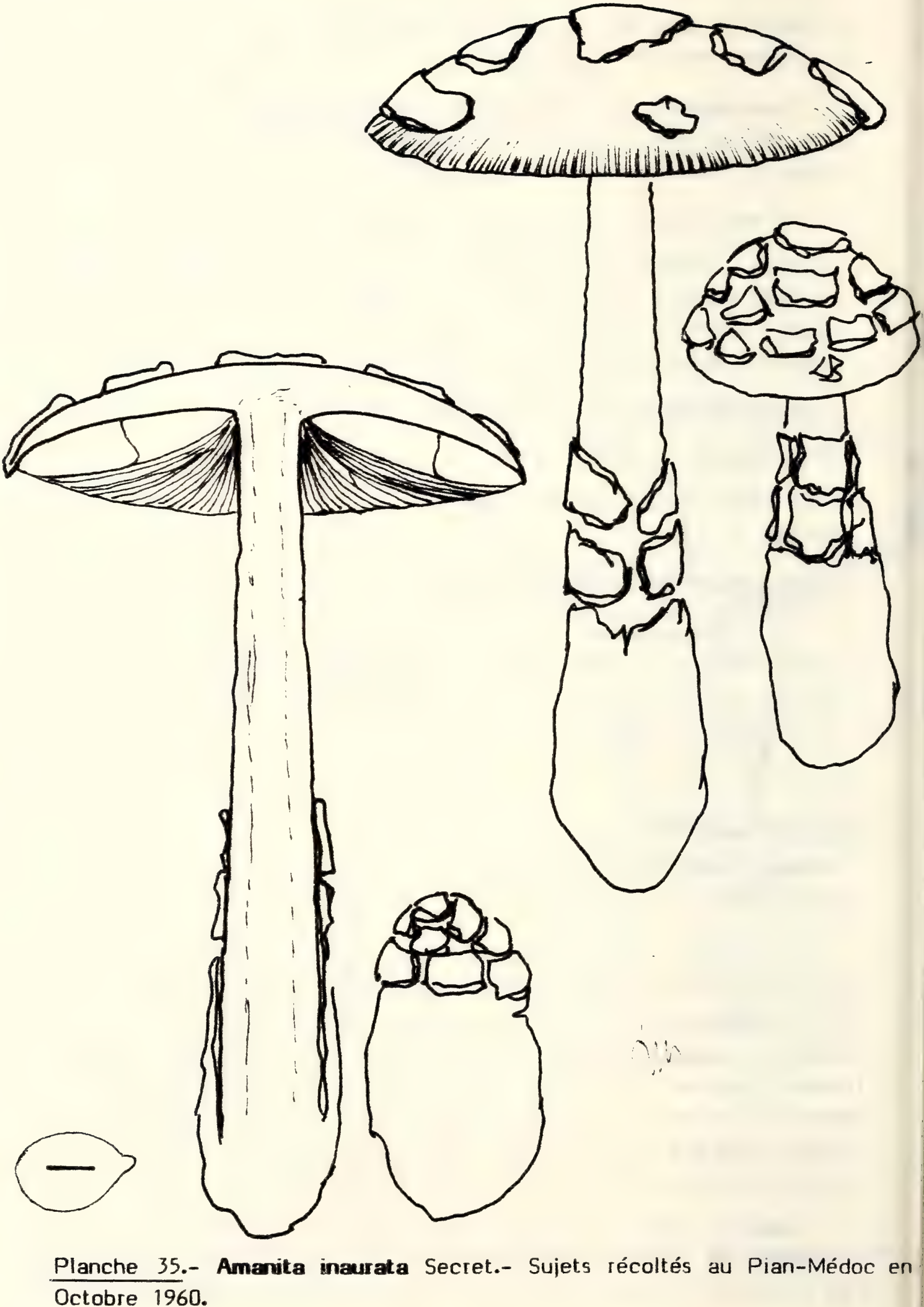

Planche 35.- **Amanita inaurata** Secret.- Sujets récoltés au Pian-Médoc en Octobre 1960.

rons de Listrac-Médoc, St Aubin-de-Médoc. Mon collègue et ami C.Rouzeau la récolte chaque année à proximité de son domicile à Pessac-L'Alouette.

C'est une Amanite bien caractérisée par la nature floconneuse de son voile général qui se disperse en plaques ou verrues gris-bistre sur le chapeau et la base du pied. Voici sa "fiche signalétique" :

- Chapeau d'abord conique oblong, puis en large ogive, ensuite convexe largement mamelonné, enfin plan largement mamelonné, gris brun-ocracé à brun-bistre au centre, plus clair vers la marge qui est longuement cannelée, souvent parsemé de débris volvaires sous forme de plaques épaisses gris-bistre.
- Lames blanches, parfois lavées de grisâtre.
- Pied relativement robuste, moyennement élevé par rapport au diamètre du chapeau, chiné de brun-bistre ou de brun-grisâtre, présente le plus souvent un étranglement plus ou moins net à la base qui est entourée de lambeaux fragmentés gris-bistre résidus de la volve.
- Sporée blanche en masse, spores non amyloïdes subsphériques.
- Voile général composé d'éléments isodiamétriques.
- D'Août à mi-Novembre, surtout en Septembre et Octobre.

AMANITA SUPRAVOLVATA Lanne

Amanite à volve surélevée (C mais TC) Planche 36

Cette intéressante nouvelle espèce a été découverte par C.Lanne en 1977, parfaitement cernée et décrite par l'auteur (in Bul. trim. section mycologique de la Société Linnéenne de Bordeaux, n°4, 1979).

Je n'ai pas eu l'occasion de l'observer "in situ" mais vu à plusieurs reprises des récoltes par Claude Lanne et d'autres collègues de la Société. Je la cite ici en hommage à la perspicacité de l'auteur.

C'est une **Amanitopsis** de bonne taille et de teinte claire, croissant dans la lette probablement tout le long du littoral Sud-Ouest. Sa particularité première réside dans la forme et la disposition de sa volve apparemment située à environ 2,5 centimètres au-dessus de la base du pied, d'où le nom d'espèce judicieusement choisi.

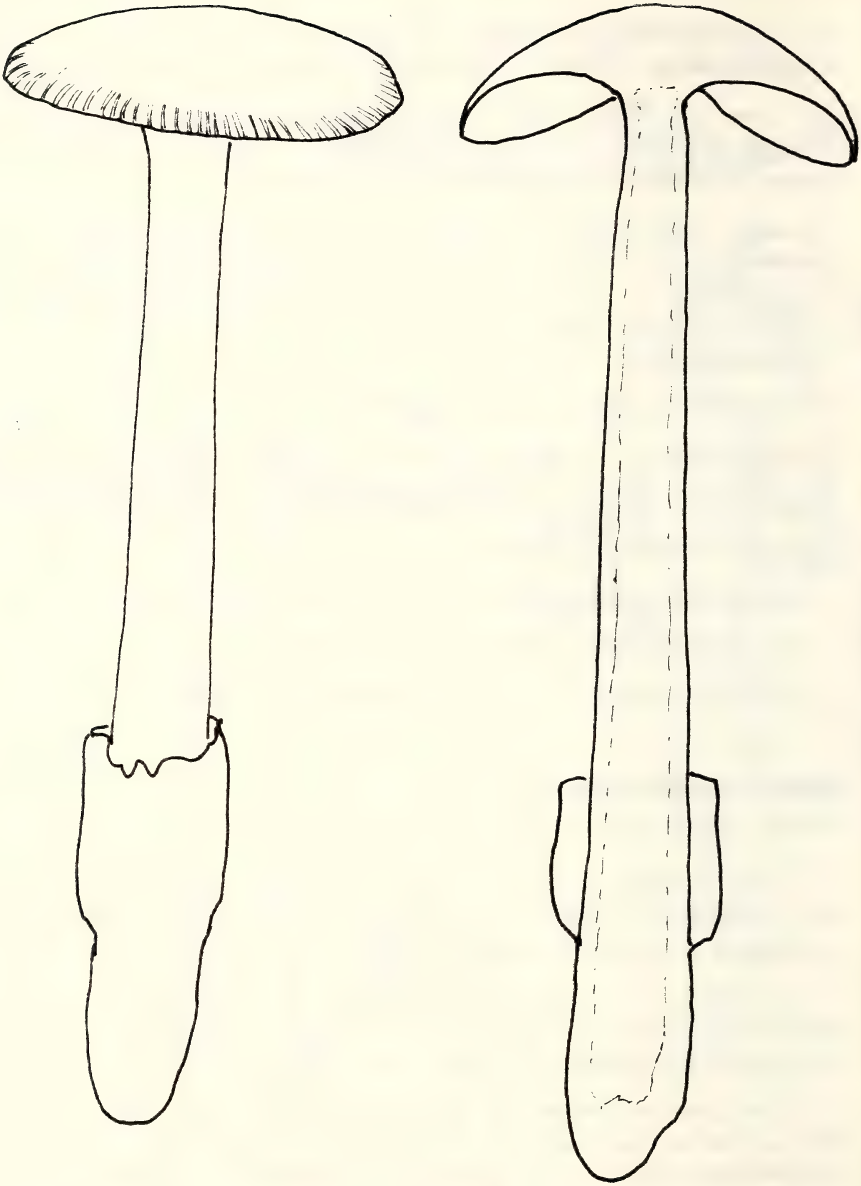

Planche 36.- **Amanita supavolvata** Lanne.- D'après une planche de C.Lanne, in Bulletin Trimestriel de la section mycologique Sté Linnéenne de Bordeaux n°1, 1978.

Je renvois le lecteur à la description princeps pour de plus amples détails concernant ce champignon qui porte à trois le nombre d'espèces ou de variétés d'Amanites crées en quelques années par les mycologues Girondins.

LA TOXICOLOGIE et les AMANITES

Il n'entre pas dans le cadre de mon approche de traiter d'un sujet aussi complexe que la toxicité des Amanites, c'est là affaire de spécialistes et l'on trouvera dans le chapitre Bibliographie les références de travaux effectués par des auteurs hautement qualifiés. Je me bornerai donc à dire qu'une évolution concernant ce délicat problème est en cours et qu'un véritable bouleversement vient remettre en cause des notions qui semblaient bien établies. Il suffit de savoir entre autre que la stirpe **gemmata** longtemps cataloguée comestible par d'éminents mycologues comporte des variétés ou formes ayant causé dans plusieurs pays, dont la France, des empoisonnements à caractère mortel, ou bien que des champignons comestibles peuvent devenir toxiques par accumulation de produits polluants provenant de l'environnement, hypothèse autrefois exclue par de nombreux naturalistes, moi le premier, je l'avoue humblement, on réalise alors l'importance et la gravité de ce corollaire de la mycologie et l'on peut évaluer la prudence avec laquelle il doit être abordé.

Je rappelle ici les principales Amanites qui, croissant dans un milieu naturel non pollué, peuvent être consommées APRES CUISSON certaines contenant des hémolysines heureusement thermolabiles.

Par ordre qualitatif :

Amanita caesarea
Amanita lividopallescens
Amanita crocea
Amanita rubescens
Amanita ovoidea
Amanita vaginata et variétés.

Ne consommer que des spécimens fraichement cueillis et dont on est absolument certain de leur détermination, éliminer les sujets trop âgés ou atteints par les mucors relève du bon sens le plus élémentaire.

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES des STATIONS CITEES

LOCALITE	LONGITUDE	LATITUDE	ALTITUDE
Le Bouscat	0° 37' W	44° 52' N	30
Le Taillan-Médoc	0° 40' W	44° 52' N	39
Le Pian-Médoc	0° 40' W	44° 58' N	30
Germignan-Médoc	0° 38' W	44° 54' N	39
Eysines	0° 39' W	44° 53' N	10
Salaunes-Médoc	0° 50' W	44° 56' N	45
Listrac-Médoc	0° 51' W	45° 04' N	30
Le Porge-Océan	1° 08' W	44° 53' N	12
Gradignan	0° 38' W	44° 47' N	18
Tresses-Mélac	0° 28' W	44° 50' N	80
Créon	0° 18' W	44° 47' N	106
Lignan-de-Bordeaux	0° 27' W	44° 47' N	127
Rauzan	0° 09' W	44° 47' N	112

BIBLIOGRAPHIE

- AZEMA (R.C.), 1983.- Mycotoxicologie.- Bull. Société Mycologique du Béarn, n°77.
- BERTAULT (R.), 1965.- **Amanita Eliae** fo. **griseovelata** nov. fo. Bull. Société Mycologique de France, 81, p.358-359.
- Conseil de la Société Linnéenne de Bordeaux, 1983.- Communication concernant **Amanita asteropus** Sabo.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, XI(1), pp.33-34.
- GILBERT (J.E.), 1941.- **Amanitaceae.**- Comitato Onoranze Bresadoliane, Mediolani.
- GUILLAUD, FORQUIGNON et MERLET, 1883-1884.- Catalogue des champignons observés dans le Sud-Ouest.- Imp. G.Gounouilhou, Bordeaux.
- GUIMBERTEAU (J.), 1979.- **Amanita phalloides** var. **Larroquei** Mass. et Beauv.- Bull. Section mycologie Sté Linnéenne de Bordeeaux, n°5, pp.5-11.
- HEIM (R.), 1957.- Les champignons d'Europe.- Boubée & Cie, Paris.
- HEIM (R.), 1963.- Les champignons toxiques et hallucinogènes.- Boubée & Cie, Paris.
- HUIJSMAN (H.S.C.), 1959.- **Amanita argentea** nov.spec.- Bull. de la Sté Mycologique de France, fasc.1, pp. 14-24.
- KUHNER (R.) et ROMAGNESI (H.), 1953.- Flore analytique des champignons supérieurs.- Masson & Cie, Paris.
- LANNE (C.), 1978.- Une Amanite nouvelle pour la Gironde.- Bull. de la section mycologique Sté Linnéenne de Bordeaux n°1, pp. 10-16.
- LANNE (C.), 1979.- **Amanita supravolvata** nov.spec.- Bull. de la section mycologie Sté Linnéenne de Bordeaux n°4, pp. 3-27.
- MALVESIN-FABRE (G.), 1945.- Une variété nouvelle d'**Amanita Gilberti** Beaus. P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, XCIII, pp. 145-149.
- MASSART (F.), 1960.- Au sujet d'**Amanita phalloides** fo. **ochroleuca** Forq.- P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, XCVIII, p.136.
- MASSART (F.), 1963.- Première contribution à l'inventaire du genre **Amanita** en Gironde.- P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, C., pp. 60-64

- MASSART (F.), 1963.- Une Amanite nouvelle pour la Gironde.- P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, C., p.113.

- MASSART (F.), 1964.- Réactions macrochimiques sur **Amanita asteropus** Sabo.- P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, CI, p.71.

- MASSART (F.) et BEAUVAIS (P.), 1975.- Une variété écologique nouvelle de **Amanita phalloides**.- Bull. de la Sté Linnéenne de Bordeaux, V. n°1-3, pp. 9-12.

- MASSART (F.), 1980.- Réflexions sur **Amanita asteropus** Sabo.- Bull. section mycologique de la Sté Linnéenne de Bordeaux, n°8, pp. 5-13.

- MASSART (F.), 1981.- **Amanita lepiotoides Barla** en Gironde.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, IX, fasc.2, pp. 47-51.

- MASSART (F.), 1982.- Approche du genre **Amanita**.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, X, fasc.2, pp. 85-106.

- MASSART (F.), 1983.- Approche du genre **Amanita** (suite).- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, XI, fasc.2, pp. 37-80.

- MESPLEDE (H.), 1980.- Révision des Amanites.- Bull. de la Sté Mycologique landaise.

- PARROT (A.G.), 1960.- Les Amanites du Sud-Ouest de la France.- C.N.R.S. Biarritz + nombreux compléments.

- QUELET (L.) et BATAILLE (F.), 1902.- Flore monographique des Amanites et des Lépiotes.- Masson et Cie, Paris.

- ROUZEAU (C.) et MASSART (F.), 1966.- Une Amanite nouvelle pour la Gironde.- Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux, T. 103, série A, n°3.

- ROUZEAU (C.), 1967.- Note sur **Amanita alnicola**.- Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux, T. 104, série A, n°9.

- ROUZEAU (C.), 1974.- Un champignon mystérieux, **agaricus moulinsii** de Brondeau.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, IV, n°2-3, Mars-Novembre, pp. 69-71.

- ROUZEAU (C.), 1980.- Récolte de **Amanita friabilis** en Haute-Savoie.- Bull. Section mycologie de la Sté Linnéenne de Bordeaux, n°8, pp. 15-16.

- ROUZEAU (C.), 1981.- **Amanita asteropus** Sabo en Charente.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, IX, fasc.2, p.69.
- ROUZEAU (C.), 1982.- **Amanita lepiotoides Barla** à St Michel-de-Montaigne.- Bull. Sté Linnéenne de Bordeaux, X, fasc.2, pp. 59-61.
- SABO (R.), 1963.- Découverte d'une Amanite nouvelle en Gironde.- P.V. Sté Linnéenne de Bordeaux, C., pp. 92-96.
- UNIVERSITE PAUL SABATIER.- Intoxication par les champignons : symptômes-traitements.- Ed. Université Paul Sabatier, Toulouse.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XI (3), 1983

TABLE des MATIERES du TOME XI, 1983

BOTANIQUE

ANIOTSBEHERE (J.-C) : Les **Xylosma** Forster p. 13

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Les **Evodia** Forster p. 17

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Un nouveau **Polygala** pour la Flore du Sud-Ouest et de France p. 85

MASSART (F.) : Approche du genre **Amanita** (suite). Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982 (Première partie) p. 37

MASSART (F.) : Approche du genre **Amanita** (suite et fin). Les espèces, variétés et formes récoltées en Gironde de 1959 à 1982 (Deuxième partie) p. 89

Section Botanique : Recensement botanique d'Aquitaine (2ème série) p. 11

Communication du Conseil d'Administration de la Société concernant **Amanita asteropus** Sabo p. 33

ZOOLOGIE

BREUIL (M.) : Enquête sur la répartition des Amphibiens en France p. 3

GIRARD (C.) : **Rana temporaria** L. : Une acclimatation réussie. Problèmes et perspectives p. 7

PREHISTOIRE

SERONIE-VIVIEN (M.-R.) : Une sépulture préhistorique sur le plateau du Cézy (Commune de Laruns, Pyrénées-Atlantiques) p. 23

Imprimé le 15 Décembre 1983

Le Directeur des publications : C. JEANNE

O.C.G.E., Editions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

75

ne XII,1984, Fascicule 1 ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SMITHSONIAN
DEC 13 1984
LIBRARIES

FONDEE·EN·1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XII Fascicule 1 **1984**

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

TEMPERE (G.) : **Hypera elongata** (Paykull) et ses races (**Col. Curculionidae**) .... p. 3
THIREAU (M.) : Fernand Lataste et ses moulages galvanoplastiques de reptiles et amphibiens en collection au Museum National........ p. 7
ROUZEAU (C.) : Compte-rendu de l'exposition mycologique 1983........ p. 15
ROUZEAU (C.) : Deux cas tératologiques observés sur **Cortinarius anomalus** et **Amanita citrina**........ p. 21
ROUZEAU (C.) : Un bolet méconnu : **Boletus caucasicus** Singer........ p. 23
ROUZEAU (C.) : Ouvrages et articles mycologiques reçus à la bibliothèque........ p. 29
DUCHADEAU-KERVAZO (C.) : Influence du substratum sur l'occupation paléolithique du bassin de la Dronne........ p. 35

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

HYPERA ELONGATA (PAYKULL) ET SES RACES(COL. CURCULIONIDAE)

par G. TEMPERE

Hypera elongata (Paykull) est un Insecte rare, tout au moins en France. Les faunes citent les localités où il a été trouvé ; elles ne sont pas nombreuses, mais très diverses, en plaine et en montagne, de Lille à la Drôme.

Cette espèce n'était pas connue des Pyrénées, lorsque je l'y ai découverte en 1961 au dessus de Luchon (Haute-Garonne), dans la haute vallée de la Pique (alt. 1200 m), et retrouvée l'année suivante dans les mêmes conditions (élevage de larves). Les deux individus ainsi récoltés m'ont paru présenter assez de caractères différents de ceux de la forme typique pour être considérés comme représentant une race distincte que j'ai décrite sous le nom de **Hypera e. educta** (Tempère, 1972).

Plus récemment, mon collègue et ami J.P. Seigneurie capture à son tour **H. elongata** dans les Pyrénées, mais cette fois au Port d'Aula, ou sur la route qui y monte, aux confins de l'Ariège et de la Catalogne, à une altitude voisine de 2100 m. L'unique individu recueilli (un mâle) montre des caractèrs qui le séparent à la fois de **H. e. elongata** (Paykull) et de **H. e. educta** Tempère, représentant ainsi une nouvelle sous-espèce.

Je remercie ici J.P. Seigneuric de m'avoir aimablement abandonné cet Insecte.

Laissant de côté les caractères spécifiques, j'invoque comparativement ci-après ceux qui séparent les trois sous-espèces et qui concernent surtout les mâles.

Hypera elongata elongata (Paykull) (Fig. 1). Antennes moyennement longues, les articles 3 à 7 du funicule un peu plus longs qu'épais. Protibias à bord externe subrectiligne. Pénis à partie apicale pleine relativement courte, le repli des bords en arrière assez étroit. Squamules des élytres en majorité profondément incisées, leurs bords rectilignes.

Hypera elongata educta Tempère (Fig. 2). Antennes plus longues, les articles 1et 2 du funicule plus longs, les articles 3 à 7 tous nettement plus longs qu'épais. Protibias à bord externe subrectiligne. Pénis à partie apicale pleine, longue, le repli des bords plus large. Squamules des élytres en majorité à bords légèrement courbes, fendues à peine jusqu'à leur moitié.

Hypera elongata seigneurici subsp. nova (Fig. 3). Antennes courtes, les articles 1 et 2 du funicule moins longs, les articles 6 et 7 transversaux. Protibias toujours à bord externe courbe. Pénis à partie apicale pleine longue et plus étirée, le repli des bords assez large. Squamules des élytres en majorité à bords droits, fendues à peu près jusqu'à leur moitié. Holotype : Un mâle du Port d'Aula (Ariège), vers 2100 m, 16-VII-1978, J.P. Seigneuric leg., dans ma collection.

Il semble donc que **H. elongata** soit une espèce polymorphe, représentée dans ses diverses localités plus ou moins isolées par des formes disjointes qui doivent avoir une valeur raciale.

Fig. 1 à 3.- 1 : **Hypera elongata elongata** (Paykull), d'Allemagne.- 2 : **H.e. educta** Tempère, de Luchon.- 3 : **H. e. seigneurici** subsp. nova, du Port d'Aula.- a : antenne ; b : protibia ; c : métatarse ; d : pénis ; e : squamule.

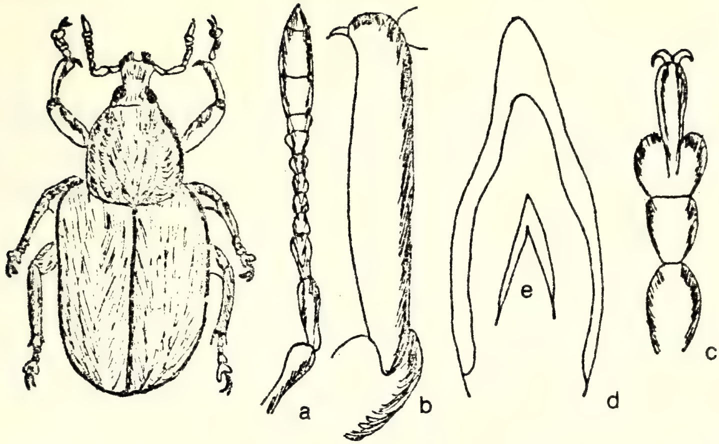

1

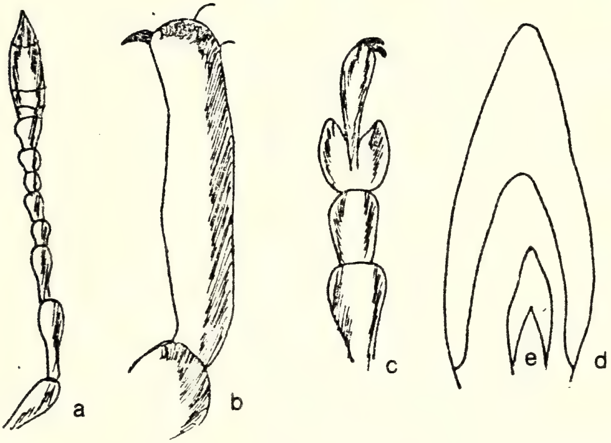

2

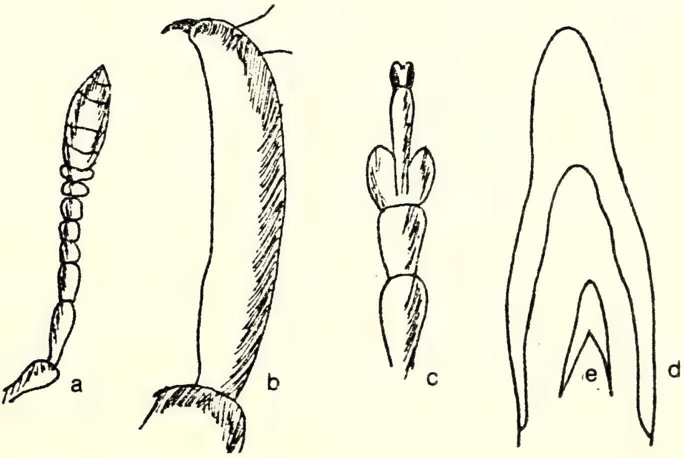

3

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

FERNAND LATASTE ET SES MOULAGES GALVANOPLASTIQUES DE REPTILES ET AMPHIBIENS EN COLLECTION AU MUSEUM NATIONAL.

par Michel THIREAU
(Sous-Directeur, Maître de Conférences au Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum national d'Histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris).

Dans sa notice biographique sur Fernand Lataste (1), G.A. Boulenger (1934 , p. 1) campait bien l'homme en peu de mots : "Sa carrière herpétologique, courte mais très brillante, semblait lui assurer un bel avenir, n'était son caractère, la droiture même, trop indépendant et un peu batailleur, qui lui avait aliéné les bonnes grâces des savants officiels".

L'oeuvre scientifique de Lataste est considérable. En 1889, à l'âge de 42 ans,il est en mesure de présenter une liste de 175 articles à l'appui de sa candidature à la Chaire de Biologie de l'enseignement populaire de la ville de Paris, 105 d'entre eux concernant directement l'herpétologie ! Dès le début de son oeuvre herpétologique comme à son apogée, Lataste n'hésitait pas à acculer dans leurs retranchements scientifiques des "savants officiels" du Muséum tels A.M.C. Duméril et G. Bibron (cf. Duméril et Bibron 1841, t. 8, p. 163 et Lataste 1876 p. 202) ou bien R. Blanchard (cf. Blanchard 1885, 1888 et Lataste 1888a, 1888b 1888c). Cette dernière et violente diatribe scientifique précédait la quête d'une position sociale par Lataste ainsi que le laisse clairement entendre sa plaquette de 1889 intitulée "publications scientifiques". Lataste se trouve alors à un tournant de son existence : il ne parvient pas à trouver la quiétude d'une vie privée équilibrée, les milieux scientifiques le tiennent à distance... "Aussi, en 1889, à bout de ressources et ayant perdu tout espoir de réussir en France, il part pour le Chili, où il reste pendant huit ans. Ce départ de Lataste a été une sérieuse perte pour la zoologie française" (Boulenger, 1934, p. 1).

---

(1) Né à Cadillac-sur-Garonne le 5 Mars 1847, F. Lataste mourut à Bordeaux le 6 janvier 1934 ; 65 de ses publications portent sur l'herpétofaune française, ce qui le place, de ce seul point de vue, aujourd'hui encore, au premier rang des auteurs de publications dans ce domaine (cf. Parent, 1982).

Boulenger (1920, pp. 59-60) dans son discours présidentiel à la Société zoologique de France brosse d'un trait la collection scientifique de Lataste : "Je n'oublierai jamais les bonnes heures que je passais près de lui à Paris, dans son petit appartement encombré de cages et d'aquariums, où tant d'expériences intéressantes étaient en train, et, à chaque visite, je voyais s'accroître sa collection de Reptiles, en alcool et en squelettes, qu'il mettait avec la plus grande générosité à ma disposition pour l'étude. Cette collection, devenue très importante en ce qui concernela faune paléarctique, à la suite d'échanges et d'expéditions en Algérie et en Tunisie, m'a été confiée il y a près de vingt-cinq ans ; je m'en suis beaucoup servi pour mes travaux ; enfin, par un acte de libéralité que je suis fier d'attribuer à l'amitié qui nous a toujours unis, Lataste vient d'en faire don au British Museum". Il faut ajouter que cette collection est accompagnée de deux fascicules manuscrits qui centralisent toutes les données souches originales indispensables à son exploitation scientifique.

Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris dispose d'assez peu d'exemplaires remis par Lataste, en revanche, une collection herpétologique artistique et fort originale est en sa possession depuis un demi-siècle (très exactement à compter du 26 Mai 1933) (1), il s'agit de moulages galvanoplastiques conçus par Lataste et méconnus des ethnozoologues faute de la publication de leur inventaire.

La liste qui suit fait état pour chaque moulage, successivement de son numéro d'inventaire, du nom latin de l'espèce moulée, de l'année d'exécution, du nombre d'individus moulés et de quelques commentaires. Elle comprend 13 anoures, 4 urodèles, 14 ophidiens et 5 sauriens soit un total de 36 moulages réalisés de 1899 à 1902.

---

(1) Cf. Anonyme 1866-1964, in liste des travaux consultés.

AMPHIBIENS ANOURES

* MNHNP 908-34 : **Alytes obstericans** (Laurenti, 1768) ; 1901, 4 ind. dont 3 porteurs d'oeufs. (1).
* MNHNP 910-36 : **Alytes obstetricans** ; 1899, 4 ind.
* MNHNP 901-27 : **Bombina variegata** (Linné, 1758) ; 1900, 9 ind.

MNHNP 902-28 : **Bombina variegata** ; 1899, 3 ind.

MNHNP 903-29 : **Bufo bufo** (Linné, 1758) ; 1902, 2 ind.

* MNHNP 904-30 : **Bufo bufo**, 1902, 2 ind. accouplés.
* MNHNP 906-32 : **Bufo calamita** Laurenti, 1768, 1900, 3 ind.

MNHNP 907-33 : **Bufo calamita** ; 1900, 2 ind.

* MNHNP 894-20 : **Hyla arborea** (Linné, 1758); 1900, 10 ind.

MNHNP 900-26 : **Pelodytes punctatus** (Daudin, 1802); 1899, 4 ind.

MNHNP 899-25 : **Rana dalmatina** Bonaparte, 1840, 1899, 3 ind.

* MNHP 895-21 : **Rana "esculenta"** Linné, 1758 ; 1900, 1 ind.

MNHNP 897-23 : **Rana** gr. **"esculenta"** Linné, 1900, 1 ind.

AMPHIBIENS URODELES

MNHNP 912-38 : **Salamandra salamandra** (Linné, 1758) ; sans date, 3 ind.

MNHNP 913-39 : **Salamndra salamandra** ; 1901, 1 ind.

MNHNP 917-43 : **Triturus helveticus** (Razoumowsky, 1789) ; 1900, 6 ind.

* MNHNP 915-41 : **Triturus marmoratus** (Latreille, 1800); 1899, 5 Ind.

REPTILES OPHIDIENS

* MNHNP 890-16 : **Coluber viridiflavus** Lacepède, 1789; 1901, 1 ind.

MNHNP 891-17 : **Coluber viridiflavus** ; 1899, 1 ind.

MNHNP 892-18 : **Coluber viridiflavus**; 1900, 1 ind.

MNHNP 888-14 : **Coronella girondica** (Daudin, 1803); 1902, 1 ind.

* MNHNP 889-15 : **Coronella girondica**, 1902, 1 ind.
* MNHNP 880-06 : **Natrix natrix** (Linné, 1758); 1900, 1 ind. provenant de l'étang de Troupine (commune de Guillos, Gironde).

---

(1) MNHNP : Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

MNHNP 881-07 : **Natrix natrix**, 1899, 1 ind.
MNHNP 882-08 : **Natrix natrix**; 1900, 3 ind.
MNHNP 883-09 : **Natrix natrix**; sans date, 2 ind. disposés pour former F.L. (initiales de l'auteur).
MNHNP 884-10 : **Natrix natrix** ; 1900, 1 ind.
MNHNP 885-11 : **Natrix natrix**; 1899, 1 ind.
* MNHNP 886-12 : **Natrix natrix** ; 1900, 1 ind.
MNHNP 887-13 : **Natrix natrix** ; 1901, 1 ind.
* MNHNP 893-19 : **Vipera aspis** (Linné, 1758) ; 1901, 1 ind. provenant du bois de Pleytaupin (Cadillac).

REPTILES SAURIENS

* MNHNP 877-03 : **Lacerta viridis** (Laurenti, 1768) ; 1900, 1 ind.
MNHNP 878-04 : **Lacerta viridis**; 1900, 1 ind.
* MNHNP 879-05 : **Lacerta vivipara** Jacquin, 1787 ; 1900, 6 ind. provenant des allées de Boutaut près de Bordeaux.
* MNHNP 875-01 : **Podarcis muralis** (Laurenti, 1768), 1899, 5 ind.
MNHNP 876-02 : **Podarcis muralis**; 1899, 3 ind.

Cette collection a été présentée partiellement jusqu'en 1980 dans la vitrine "Faune de France" de la galerie de zoologie du Muséum ; actuellement, les moulages précédés d'un astérisque sont exposés dans les vitrines de muséologie du Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens) du Muséum, les autres sont dans les réserves (Jullien et Thireau, 1981, p. 29). Ces moulages reproduisent fidèlement des Amphibiens et des Reptiles qui sont inclus dans du plâtre après une anesthésie progressive à la nicotine ; la prise d'empreinte étant rendue conductrice en vue de son électrolyse au cuivre pour fournir le tirage définitif.

Les principes de l'obtention de ces moulages sont à la fois ingénieux et simples, Lataste ne les découvrira que progressivement. Ainsi, dans son "Essai d'une faune herpétologique de la Gironde" (1876), il fait figurer pl. XII un couple de **Bufo bufo** moulés en plâtre. Le 21 Février 1877 "M. F. Lataste montre à ses collègues de la Société linnéenne de Bordeaux des moulages en plâtre de **Bufo vulgaris.** Le mâle, la femelle, le jeune ont été reproduits dans la position naturelle de l'animal vivant, ainsi qu'un couple de ces batraciens en rut, le mâle tenant sa femelle étroitement embrassée au creux de l'aisselle". (Lataste, 1877, p. XXIII). Le 4

Mai 1877, au cours d'une séance de la Société zoologique de France, il revient sur sa découverte et insiste : "Pour dessiner les batraciens accouplés, il faut être artiste ou avoir un artiste sous la main, et l'opération est longue et coûteuse. Les photographier est toujours difficile à cause de leurs mouvements ; c'est même impossible sous certaines faces. Mais je vais vous indiquer un moyen facile de les immobiliser dans leur position naturelle, assez longtemps pour qu'on puisse les mouler ou les faire mourir et les conserver dans l'alcool..." (Lataste, 1877b). Le temps passe..., au début du XXème siècle, Lataste maîtrise parfaitement la technique de ses moulages galvanoplastiques, mais ce n'est qu'en 1924, qu'il en publiera une description complète non sans souligner son désappointement face au peu d'enthousiasme qu'elle avait entraîné : "Personne, à ma connaissance, n'avait mis à profit mes indications, quand, de 1898 à 1900, ayant du loisir à mon retour du Chili, l'idée me vint de les utiliser moi-même, et de reproduire la série des Batraciens et Reptiles de ma localité, non plus en plâtre cette fois, mais en cuivre, par la galvanopastie. Témoins des résultats que j'obtenais, bien des personnes voulurent alors connaître mon procédé- Je répondis que celui-ci avait déjà été publié jadis, et que -puisqu'on avait attendu plus de vingt ans sans songer à l'essayer- on pouvait bien attendre, maintenant, que j'eusse fini de l'utiliser moi-même. Je crois que le moment est venu de le divulguer de nouveau ; et j'entrerai dans quelques détails qui permettront à ceux qui voudront s'en servir de le faire avec le même succès et avec moins de tâtonnements que moi". (Lataste, 1924, p. 2).

L'oeuvre herpétologique de Fernad Lataste est remarquable, non seulement quantitativement mais aussi par la qualité des observations qu'elle rapporte et la pertinence de leur interprétation; de plus, son ouverture ethnozoologique mérite hommage et diffusion, puissent ces quelques lignes y contribuer.

Remerciements : Je tiens à remercier vivement pour leur aide précieuse, Madame Prud'Homme du Muséum de Bordeaux et, du Muséum national, Messieurs Dorst, Brygoo, Pujol, Roche, Kalflèche et Jullien.

Liste des Travaux consultés

Anonyme, 1866-1964.- Livre particulier d'entrée des instruments, livres, meubles et autres objets composant le matériel du laboraratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum, Paris, MS non paginé).

BLANCHARD, R.,1885 .- Remarques sur la classification des Batraciens Anoures. Bull. Soc. Zool. Fr., 10 : 584-589.

BLANCHARD, R., 1885- Une nouvelle acquisition batrachologique pour la faune française. Assoc. Fr. Avanc. Sci., 17ème session, Oran, 1 (C.R.) : 192-193.

BOULENGER, G.A., 1920.- Discours présidentiel du 24 Février 1920. Bull. Soc. Zool. Fr., 45 : 58-59+ 1 pl. h. t.

BOULENGER, G.A., 1934.- Notice biographique sur Fernand Lataste. Soc. Linn. Bordeaux (extrait) : 1-4.

DUMERIL, A.M.C. et G. BIBRON,1841.-Herpétologie générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles, Roret, Paris, VIII : I-VII + 1-792.

JULLIEN, F. et M. THIREAU, 1981.- Aperçu des récentes vitrines de muséologie au Laboratoire des Reptiles et Amphibiens. Bull. Inf. Mus., 25 : 27-29 + 1 pl. h. t.

LATASTE, F., 1876.- Essai d'une faune herpétologique de la Gironde. Cadoret, Bordeaux, Act. Soc. Linn. Bordeaux (extrait), XXX : 1- 352 + 1 tabl. et pl. VII à XII h.t. + I-XV appendice.

LATASTE F., 1877a.- Procédé pour mouler des Batraciens anoures vivants et accouplés. Act. Soc. Linn. Bordeaux,XXXI :XXIII-XXVI.

LATASTE, F., 1877 b.- Quelques mots à propos de l'accouplement des Batraciens Anoures. Bull. Soc. Zool. Fr., 2 : 266-272.

LATASTE, F., 1888a.- Sur la classification des Batraciens anoures, à propos du système proposé par M. le Dr. R. Blanchard. Zool. Anz., XI :236-240.

LATASTE, F., 1888 b.- A propos de la communication de M. le Dr. Blanchard intitulée : "Une nouvelle acquisition batrachologique pour la faune française". Assoc. Fr. Avanc. Sci., 17ème session, Oran : 192-193.

LATASTE, F., 1888c.- Réplique à la réponse de M. le Dr. R. Blanchard, à propos de la classification des Batraciens anoures. Zool. Anz., XI : 540-542.

LATASTE F., 1889.- Publications scientifiques de Fernand Lataste, candidat à la Chaire de Biologie de l'enseignement populaire supérieur de la ville de Paris. J. Durand Bordeaux : 1-18.

LATASTE, F., 1924.- Reproduction galvanoplastique de Batraciens et Reptiles moulés vivants. Act. Soc. Linn. Bordeaux (extrait) LXXVI: 1-18.

PARENT, G.H., 1982.- Bibliographie de l'herpétofaune française. Inventaires de Faune et de Flore. Muséum national d'Histoire naturelle 17 et 18 : 1-431.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION MYCOLOGIQUE 1983

par C. ROUZEAU

Le début de saison avait pourtant bien démarré avec, dès la première quinzaine du mois d'Août, une pousse hors du commun, surtout dans les forêts de l'Entre-deux-Mers où nous avions récolté des champignons des plus variés, les mycophages ayant pu se régaler de délicieuses oronges et de non moins excellents bolets bronzés. Par contre, les mycologues ont pu récolter des espèces qu'ils avaient peu l'habitude d'observer et, en particulier, des bolets **B. dupainii** que nous n'avons trouvé que trois ou quatre fois en quinze ans et surtout **B. torosus** dont je soulignais l'absence dans la région, dans notre liste des bolets de la Gironde, rédigée en 1974 et publiée dans notre bulletin.

Les russules ont poussé à foison également en ce mois d'Août, ce qui aurait pu nous faire présager une bonne saison à l'automne. Mais nous avons tout de même l'habitude de nous méfier de ces pousses estivales exceptionnelles qui se sont, le plus souvent, soldées par un très net ralentissement de la pousse au mois d'Octobre. Ceci s'est malheureusement produit cette année, le début Septembre sec ayant été suivi par une longue période humide, la pluie ne cessant de tomber abondamment. Au moment de l'exposition, les champignons commençaient à peine à faire leur première apparition. Les sociétés qui avaient prévu leurs expositions un peu tôt en ont été pour leurs frais et n'exposèrent que la moitié des espèces habituelles.

Pour ce qui nous concerne, avec un peu de persévérance et en fouinant un peu partout, nous sommes arrivés à préparer une exposition convenable, puisque nous avons présenté 275 espèces fraîchement cueillies.

Nous remarquerons dans notre liste l'absence d'espèces lignicoles que nous avons volontairement écartées faute de place. Il nous faut malheureusement constater que, si nous avions eu des échantillons plus abondants , la place aurait manqué ; ce qui remet en question l'utilisation de notre salle de la place Bardineau pour l'installation de nos futures expositions.

Les principaux genres furent bien représentés avec 29 espèces pour les Bolets, dont pour la première fois **B. caucasicus** (absent : **B. pinicola**). **B. pinicola** est très rare dans notre région, les exemplaires que nous présentons chaque fois proviennent tout simplement de chez un détaillant en fruits et légumes du Marché des Grands Hommes à Bordeaux. 28 Cortinaires avec quelques **scauri** intéressants ; **C. calochrous, glaucopus, rufoolivaceus, sodagnitus, claroflavus** (absent : **C. herculeus,** espèce des cédraies qui n'a poussé que début Novembre). 28 Russules parmi lesquelles nous citerons **R. littoralis** et **cutefracta,** 18 Lactaires et 18 Amanites, dont nous retiendrons surtout **A. caesarea** pour les rares apparitions qu'elle fait à nos expositions.

Les visiteurs furent plus nombreux que les années précédentes, ceci grâce peut être aux affichettes qui furent distribuées chez les pharmaciens de Bordeaux et de l'agglomération et bien qu'elles fussent arrivées un peu tard chez ces derniers (trois jours seulement avant l'ouverture de l'exposition).

LISTE DES ESPECES PRESENTEES :

Lactarius controversus
circellatus
uvidus
torminosus
pubescens
zonarius
zonarius var. scrobipes
deliciosus
chrysorreus
lilacinus
quietus
rufus
decipiens

Lactarius subdulcis
fulvissimus
serifluus
subumbonatus
hepaticus
Russula delica
littoralis
nigricans
acrifolia
pectinatoïdes
sororia
xerampelina
erythropoda

Russula purpurata
cyanoxantha
grisea
parazurea
cutefracta
amoena
caerulea
turci
lutea
chamaeleontina
ocroleuca
atropurpurea
badia
torulosa
sardonia
sanguinea
sylvestris
fragilis
knauthii
Amanita ovoïdea
caesarea
phalloïdes
gemmata
citrina
citrina fo. alba
muscaria
pantherina
spissa
rubescens
annulosulfurea
fulva
vaginata typica
lividopallescens
umbrinolutea
plumbea
Volvaria bombycina
Pluteus cervinus
fayodii
Psalliota arvensis
silvicola
radicata
Psalliota xanthoderma
meleagris
variegata
Lepiota felina
cristata
excoriata
mastoïdea
rhacodes
procera
naucina
Cysthoderma amianthinum
Coprinus atramentarius
comatus
micaceus
Hypholoma hydrophilum
fasciculare
sublateritium
subericea
Agrocybe aegerita
Stropharia aeruginosa
Flammula gummosa
Gymnopilus penetrans
spectabilis
Galera marginata
Cortinarius delibutus
elatior
mucosus
mucifluus
trivialis
purpurascens
caesiocyaneus
caerulescens
calochrous
glaucopus
rufoolivaceus
sodagnitus
claroflavus
multiformis
suillus
violaceus
triformis

Cortinarius nemorensis
cephalixus
infractus
torvus
alboviolaceus
anomalus
bolaris
hinnuleus
paleaceus
cinnamomeus
semisanguineus
Hebeloma crustuliniforme
mesophaeum
radicosum
sinapizans
Rozites caperata
Inocybe eutheles
fastigiata
lilacina
Rhodophyllus lividus
nidorosus
prunuloïdes
Clitopilus prunulus
Rhodopaxillus nimbatus
nudus
saevus
sordidus
truncatus
Leucocortinarius bulbiger
Tricholoma albobrunneum
flavobrunneum
ustalloïdes
pessundatum
atrosquamosum
scalpturatum
cingulatum
saponaceum
sejunctum
equestre
sulfureum
bufonium
Tricholoma acerbum
album
rutilans
Lyophyllum aggregatum
fumosum
constrictum
semitale
Melanoleuca vulgaris
Craterellus cornucopioïdes
Cantharellus cibarius
tubaeformis
lutescens
sinuosus
Armillariella mellea
Clitocybe aurantiaca
infundibuliformis
costata
inversa
dicolor
nebularis
odora
phyllophila
pinetorum
rivulosa
vibecina
Laccaria amethystina
laccata
striatula
Collybia butyracea
distorta
maculata
platyphylla
Marasmius dryophilus
oreades
Mucidula radicata
Mycena epiterygia
galericulata
inclinata
pelianthina
pura
rosea

Mycena polygramma
seynii
vulgaris
Acanthocystis geogenius
Panus stipticus
Pleurotus dryinus
eryngii
Lentinus lepideus
tigrinus
Hygrophorus cantharellus
miniatus
conicus
quietus
chlorophanus
niveus
eburneus
cossus
Paxillus involutus
panuoïdes
Gomphidius roseus
viscidus
Boletus aereus
reticulatus
edulis
satanas
luridus
erythropus
queletii
caucasicus
felleus
cyanescens
castaneus
subtomentosus
legueii
spadiceus
chrysenteron
versicolor
piperatus
badius
granulatus
luteus
Boletus bellini
collinitus
bovinus
cramesinus
aurantiacus
duriusculus
carpini
leucophaeus
crocipodius
Fistulina hepatica
Phaeolus sweinitzii
Polypilus sulfureus
Ungulina annosa
Polyporus varius
Hydnum repandum
rufescens
Sarcodon amarescens
imbricatum
Calodon nigrum
scrobiculatum
Clavaria pistillaris
geoglossoides
crispula
cristata
stricta
Sparassis crispa
Lycoperdon caelatum
excipuliforme
giganteum
perlatum
piriforme
pratense
Scleroderma geaster
verrucosum
vulgare
Rizopogon luteolus
Phallus impudicus
Anthurus aseroïformis
Calocera viscosa
Helvella crispa
lacunosa

Otidea onotica
Cordiceps militaris
Xylaria polymorpha
hypoxylon

Bull. Soc. linn. Bordeaux XII (1), 1984

DEUX CAS TERATOLOGIQUES OBSERVES SUR CORTINARIUS ANOMALUS ET AMANITA CITRINA.

par C. ROUZEAU

Déjà en 1851, de Brondeau décrivait la découverte par un amateur anonyme d'un agaric quelque peu anormal dont la surface du chapeau avait tout à fait l'aspect plissé-alvéolé d'une morille .L'auteur décrivait le champignon comme s'il s'agissait d'une espèce d'un genre nouveau, alors que ces déformations peuvent être d'ordre parasitaire dans la plupart des cas. Le champignon présentait une surface piléique bosselée, couverte de plis membraneux, irréguliers, sinués et anastomosés, donnant l'aspect de l'hyménium de la morille, mais avec le bord lisse sur 1 à 1,5 cm de large. L'hyménium lamellé, quant à lui, paraissant tout à fait celui d'un agaric, avec des lames blanchâtres, tirant sur le brun. S'il s'agit bien évidemment d'un agaric, on ne saurait lui donner, d'après la description originale, un genre certain, aucun examen microscopique n'ayant été effectué sur le sujet. L'auteur nommait le champignon **Agaricus morchelloides**, pour bien illustrer sa ressemblance avec la morille.

Cette année, au cours de notre visite à l'exposition de la Société Mycologique des Landes à Mimizan, nous avons pu observer un cas tératologique intéressant sur **Cortinarius anomalus**, à hyménium déformé vraisemblablement par un parasite. L'étiquette indiquait : **Cort. anomalus** fo. **morchelloides.**

Ce champignon présentait un chapeau plissé-alvéolé comme une morille, de couleur brunâtre, avec un pied tout à fait normalement constitué. J'ai pu également observer quelques jours après, en bordure de l'Eyre à Belin, deux cortinaires de la même espèce dont le bord du chapeau avait commencé à se plisser de la même manière sur 1 cm de large à la périphérie. Il pouvait s'agir là du même phénomène que celui affectant le sujet de Mimizan, mais qui aurait été stoppé avant d'envahir totalement la surface du chapeau.

En 1938, Dubreuil signalait le cas d'un **Collybia** à lamelles anastomosées et transformées en alvéoles. Ce qui rejoindrait notre trouvaille du 9 novembre 1980 à Lacanau, où, au cours de notre excursion mycologique, nous avons eu la surprise de découvrir dans les apports de la matinée une amanite citrine possédant un hyménium poré-alvéolé, à la façon, si l'on pouvait faire une comparaison, d'**Heteroporus biennis.**

C'est le premier cas de ce genre que j'observais et je confiais alors le sujet à R. Charron qui a pu faire ainsi quelques photos de ce champignon curieux. Nous remarquerons que seul l'hyménium semblait anormal, le reste du carpophore étant parfaitement conforme à une amanite citrine des plus normale. Nous constaterons également que les alvéoles sont plus allongées à proximité du pied comme on peut souvent l'observer sur les pores des bolets, par exemple.

Nous avons pensé que ce cas tératologique d'**A. citrina** valait la peine d'être signalé, peut-être le premier observé sur une amanite dans notre région.

Ce cas n'est bien sûr pas unique, il existe chez la Psalliote (**Ps. hortensis**) des mutations d'ordre tératologique de l'hyménium lamellé, en pores analogues à ceux des bolets, de même que certaines espèces tropicales de Mycènes et marasmes présentent également le même type d'hyménium poré.

BIBLIOGRAPHIE

DE BRONDEAU, 1851.-Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux, XVII.
DUBREUIL, 1983.- Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux, XC.
HEIM (R.).- Champignons d'Europe.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

UN BOLET MECONNU :
BOLETUS CAUCASICUS SINGER

par C. ROUZEAU

Depuis bien des années, nous nous trouvions confrontés à un problème de détermination à propos d'un bolet auquel il nous était impossible de donner un nom et que nous récoltions pourtant à chaque saison dans l'Entre-Deux-Mers.

Il s'agissait d'un bolet à chapeau brun-rougeâtre, à pores rouges-orangés, à chair bleuissante et pied réticulé, faisant à priori penser à **B. luridus.**

En l'étudiant sérieusement, nous constations alors que notre champignon empruntait à la fois certains caractères de **luridus** mais aussi de **queletii.** D'où notre embarras au moment du verdict où les avis étaient partagés, les uns penchant pour le premier, les autres pour le second. Pourtant, nous savons qu'il n'est point besoin d'être sorcier pour déterminer un **luridus.** Ce qui est aussi le cas pour **queletii.** Mais, notre bolet, s'il possédait un pied manifestement réticulé, n'avait pas la chair rouge sous les tubes, comme on peut le constater sur **luridus.** Ensuite, la chair de la base du pied apparaissait à la coupe rouge betterave à la façon du **queletii.** Ne sachant où le caser, notre bolet partait inévitablement aux oubliettes, en attendant qu'un jour peut-être...

La littérature mycologique que nous avons compulsée ne faisant nulle part mention d'un tel bolet, F. Massart avait, en son temps, posé la question à J. Blum qui, à ce moment, remuait tous les bolets de la création, mais encore sans résultat.

Il n'était pour nous pas impossible que nous ayons affaire à une espèce nouvelle, peut-être aussi à un cas d'hybridation entre les deux bolets déjà citées.

Cette année encore, au cours de la pousse exceptionnelle du mois d'Août, nous l'avons retrouvé dans les bois de Rauzan. C'est alors que F. Massart découvrait dans un ouvrage de vulgarisation du mycologue italien B. Cetto, Fungi dal Vero, un bolet qui correspondait tout à fait au nôtre et que l'auteur nommait **B. caucasicus** Singer. Et moi-même, je retrouvais le champignon dans un des fascicules des "Champignons de A à Z" du même auteur transalpin, accompagné d'une excellente photographie illustrant bien les caractères particuliers de ce bolet, qui n'ont pas échappé à l'auteur puisqu'il lui donne le nom vulgaire de "Bolet de Quelet à pied réticulé".

Voilà donc un mystère qui vient d'être éclairci après presque quinze ans de recherches et nous sommes surpris qu'il ait fallu une fois encore avoir recours à des ouvrages étrangers pour identifier notre champignon qui, sans être très commun, n'en est pas trop rare pour autant puisque, au cours de l'exposition de Sainte-Foy-la-Grande, nous avons pu en présenter quelques exemplaires provenant des environs de cette localité.

Boletus caucasicus se présente avec un chapeau qui peut atteindre 15 cm de diamètre, de forme convexe, brun-rougeâtre. Il n'est pas lisse, il est recouvert d'un fin duvet roux. Les tubes sont jaunes puis olivâtres, serrés, les pores sont rouge vif, assez sombres. La chair, si l'on sépare la couche de tubes du chapeau, apparaît jaune. Le pied, de forme cylindrique, à peu près régulier, tout au plus légèrement renflé vers la base, est jaunâtre et orné d'un réseau rouge, s'assombrissant de plus en plus, souvent s'allongeant vers le bas. A la coupe, la chair du stipe se présente rouge betterave sur presque toute sa surface. A la cassure, la chair bleuit fortement, l'odeur est insignifiante ; elle est douce de saveur.

Consommable comme **luridus** et **queletii**.

Nous trouverons ce bolet depuis l'été à l'automne, sous feuillus. Stations girondines : Targon, Rauzan, Sainte-Foy-la-Grande.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

ANECDOTE MYCOLOGIQUE : GASTRONOMIE ET MUSCARINE

par C. ROUZEAU

L'Amanite "tue-mouche" a longtemps été considérée cmme toxique ; elle entrait souvent dans la préparation de plats destinés à ceux dont on voulait se débarrasser.

Mais voici qu'à présent elle ne serait plus dangereuse du tout ; tout au plus hallucinogène mais d'un degré bien moindre que les champignons utilisés précisément à cet effet par les indigènes du Mexique par exemple. C'est un champignon qui ne nous préoccupe, chez nous, que pour la beauté de ses couleurs. On essaie surtout de ne pas confondre les sujets délavés et décolorés de **muscaria** avec la fameuse oronge des Césars.

Je connais, pour ma part, trois cas d'absorption de **muscaria** dont les consommateurs n'ont ressenti par la suite aucun effet nocif. Il n'y eut pour eux pas plus de maux d'estomac que de rêves colorés pendant la nuit.

Le premier cas est celui d'un mycologue, dont je ne citerai pas le nom ici, qui a consommé délibérément de la **muscaria** pour en connaître les effets.

Le second cas est tout à fait accidentel ; aussi, il me faut le raconter dans tous ses détails car si, pour une expérience, on va en consommer à très petite dose car on se méfie tout de même un peu, sans parler d'avoir fait un grand festin, les consommateurs cette fois s'en sont quand même mis une bonne "ventrée". Voici comment celà s' est passé.

Il y a quelques années de celà, après nos réunions, nous avions pour habitude d'aller boire un rafraîchissement au petit bistrot situé juste en face de notre siège. Les propriétaires du Bar-Restaurant étaient des gens sympathiques et, de simples clients, nous étions devenus leurs amis. Aussi, venaient-ils souvent converser amicalement avec nous.

Un soir, nous parlions champignons et ils nous confièrent qu'en vacances ils s'étaient régalés avec un bon plat d'oronges. C'est alors que j'ai eu un instant d'étonnement car, quelques semaines plus tôt, ils nous avaient dit qu'ils passaient chaque année leurs vacances sur les bords du Lac de Lacanau à la Grande-Escoure. Des oronges à la Grande-Escoure, celà m'a bien paru bizarre. Jusqu'à présent, ce rare champignon se trouvait dans notre région surtout dans l'Entre-Deux-Mers.

Je les questionnais alors sur l'endroit où ces fameuses Oronges avaient été récoltées. Ils me firent une description détaillée de la station et de l'itinéraire pour y aller. Et il s'est trouvé que cet itinéraire et cet endroit, je les connaissais ; ils nous avaient été soufflés à l'oreille, car on y trouvait du Cèpe de Bordeaux, par notre ami Sabo. Nous y étions allés quelques semaines avant avec notre collègue Beauvais et, si ce jour là les cèpes avaient été des plus rares, nous étions par contre tombés sur une poussée spectaculaire d'Amanites "tue-mouches".

Je questionnais alors mes interlocuteurs pour qu'ils essaient de me faire une description du champignon qu'ils avaient consommé : A priori, celà n'avait pas l'air de ressembler à l'Oronge, si ce n'est par la couleur orangée du chapeau. Je suis allé chercher les MAUBLANC et leur ai montré la page où figure l'Amanite des Césars (page sur laquelle ils ne se sont pas atardés) pour enfin me désigner un peu plus loin l'Amanite "tue-mouches".

Voici donc l'exemple d'une confusion flagrante, et ce n'est certainement pas un cas unique. Lorsqu'on fait une telle erreur, il n'est pas impossible un jour de confondre l'Amanite phalloïde avec le Tricholome équestre. Aussi, nous les avons bien mis en garde.

Nous avons continué de nous réunir au petit bistrot ; nous y avons même dîné parfois, mais nous n'avons jamais commandé de champignons au menu !!!

Depuis l'aventure mycophagique de nos amis restaurateurs à Bordeaux, j'ai constaté un second exemple de confusion Oronge-Tue-Mouche.

Il s'agit du cas d'un voisin habitant à une centaine de mètres de chez moi. Amateur de champignons bien sûr, mais aussi de pétanque, il passe souvent le dimanche quelques heures sur le terrain aménagé sur le bord d'un étang, à deux pas de la forêt. Il lui suffit de traverser la voie ferrée Bordeaux-Aracachon pour être de suite à pied d'oeuvre, ce qu'il fait d'ailleurs parfois entre deux parties de boules. Moi-même chaque week-end, je prospecte ce bois depuis une vingtaine d'années. Aussi j'en connais tous les recoins et je sais parfaitement ce qu'il y pousse en matière de champignons.

Un jour donc, je rencontre cet ami qui, fièrement, m'annonce qu'il a consommé des Oronges et, ce qui n'est pas surprenant, qu'ils se sont bien régalés sa femme et lui. Mais j'ai été tout de même étonné d'apprendre que les Oronges en question avaient été récoltées dans le bois de l'autre côté de la ligne de chemin de fer. Il m'a bien précisé la station exacte, un coin du bois où l'on trouve de vieux chênes, quelques pins, mais surtout une multitude de bouleaux sous lesquels j'observe chaque saison les pousées nombreuses de **Russula nigricans, Lactarius decipiens** et surtout **plumbeus** dont je récolte parfois quelques échantillons pour les besoins de notre exposition, mais également **Amanita muscaria** qui pousse à foison, et dont on peut trouver par temps de pluie des exemplaires décolorés que l'on pourrait éventuellement confondre avec des **caesarea,** pour peu que l'on ne s'attarde pas trop sur les sujets en question.

J'ai fait part à ce voisin de mon scepticisme quant à la présence de l'amanite des Césars sur cette station, mais ce dernier est toujours resté inflexible sur l'identité du champignon consommé, ajoutant même qu'il le connait très bien pour la bonne raison qu'il le récolte depuis bien des années. Il m'a quand même promis de me montrer sa prochaine récolte. Mais depuis plus d'un an, j'attends toujours sa visite.

De toute façon, ni lui ni sa femme n'ont ressenti de troubles quelconques après le repas, ce qui remet fortement en question la toxicité de l'amanite Tue-Mouche. A moins que, oh miracle !, l'Oronge soit venue s'installer sous les bouleaux des bois de Pessac-Alouette. J'en serai le premier ravi.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

OUVRAGES ET ARTICLES MYCOLOGIQUES RECUS A LA BIBLIOTHEQUE

par C. ROUZEAU

SOCIETE LINNEENNE DE LYON

1983, nº 1

M. RUSSI et M. JOSSERAND : Etude sur **Amanita verna** de la région lyonnaise.

SOCIETE BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST

1980, tome 11

G. FOURRE : 1980, année de l'Amanite phalloïde : Enquête sur un décès et sur quelques autres intoxications.

A.G. PARROT : Hydnes terrestres du Sud-Ouest de la France.

1981, tome 12

A.G. PARROT : Les Clavaires du Sud-Ouest de la France.

Dr. BOUCHET : L'année mycologique dans le Centre-Ouest.

R. CHASTAGNOL : C.R. de l'excursion du 30 mars 1980 à St. Auvent, rive gauche de la Gorre (Haute Vienne).

M. BOTINEAU et R. CHASTAGNOL : C.R. de la sortie mycologique du 28 septembre 1980 dans les environs de Rougnac (Charente).

P. CAILLON : C.R. de la sortie mycologique du 12 octobre 1980 en Forêt de Secondigny (Deux-Sèvres).

R. CHASTAGNOL et M. BOTINEAU : C.R. de l'exposition mycologique d'Angoulême, le 18 octobre 1980.

C. YOU : C.R. de la sortie mycologique du 26 octobre 1980 aux environs de Pons (Charente-Maritime).

J. DEGENNE et Y. BARON : C.R. de la sortie du 26 octobre 1980 en Forêt de Scévolles (Vienne).

G. FOURRE : Sortie du 11 Novembre 1980 à Jard-sur-Mer : Mycologues et champignons ont bravé le gel.

P. CALLON et H. FROUIN : C.R. de l'excursion mycologique du 11 novembre 1980 à Jard-sur-Mer (Vendée)

G. FOURRE : "Signes particuliers" n'ayant pas été trouvés sur la carte d'identité de certaines espèces.

1982, tome 13

G. FOURRE : "Signes particuliers".

J. DROMER : Un champignon inconnu en Charente Maritime : **Lyophylum hypoxanthum.**

G. FOURRE : Mycotoxicologie : Des intoxiqués meurent encore sans avoir été soignés à temps.

Dr. BOUCHET : L'année mycologique 1981.

G. FOURRE : Les champignons et la loi.

CHASTAGNOL et BOTINEAU : Sorties mycologiques.

H. FROIN : Sorties mycologiques.

C. YOU : Journées mycologiques de Pons.

ZEITSCHRIFT FUR MYKOLOGIE

1981, Bd 47, n° 2

Nous reteindrons de cet ouvrage plusieurs articles et travaux sur les Hébélomes, les Inocybes et un **Leccinum** nouveau, **L. crocistipidoseum** Engenl et Dermek.

1982, Bd 48, n° 1

CLEMENCON : Le genre **Marasmius,** II.

H. ENGEL : **Leccinum coffeateum** et **Leccinum atrostipitatum.** Plusieurs articles et études sur les genres **Coprinus, Clavaria,** sur **Bovista limosa, Geastrum smardae, Mycena diosma** nov. sp., **Psathyrella berolinensis.**

SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE DES ARDENNES

1981, tome 71

BRICHOT et LAROZE: C.R. d'excursions et listes d'espèces récoltées.

LAROZE :C.R. de l'exposition de Charleville-Mézières.

SOCIETE LINNEENNE DE PROVENCE

1979-1980, tome 32

C.R. de la section mycologique, des activités de la société, des saisons mycologiques des années 1979 et 1980.

SOCIETE MYCOLOGIQUE DU BEARN

1981, n° 74

F. CANDOUSSEAU: Station d'**Helvella helvellula**

H. MESPLEDE : Le genre **Psalliota** (1ère partie).

J. DUBOY : Réactions colorées par l'action de l'alcool.

J. DUBOY: Conservation des sporées.

Rubrique CUISINE : Champignons farcis.

1982, n° 75

P. GABARD : Réaction des Russules au sulfate de fer.

F. CANDOUSSEAU : Une station de **Pychnoporellus fulgens** dans la région de Gabas.

F. CANDOUSSEAU : Une nouvelle espèce de **Psilopezia** de France.

H. MESPLEDE : Le gendre **Psalliota** (2ème partie).

C. BOLLE : Intoxications et traitement du Dr Bastien

C. BOLLE : Les intoxiqués du Gers.

C.R. SALDOU : **Thaumetopoea pityocampa...** Qu'es aco ?

C. BOLLE :Les droits et les devoirs des chercheurs de champignons. Réglementation du ramassage des champignons en Haute Savoie et dans le Jura.

C. SOLLE : Les petits cachotiers.

C. BOLLE : Mycophagie.

MARIANO GARCIA, ROLLAN : Comment découvrir une nouvelle espèce.

BULLETIN DE LA FEDERATION MYCOLOGIQUE DAUPHINE-SAVOIE

Juillet 1981, n° 82

B. ZANETTI : Editorial.

G. HENZE :Les Hygrophoracées de France (suite).

G. HENZE : Arrêté Préfectoral de la Haute-Savoie, relatif à la protection des champignons.

A. PARROT : Observations sur l'écologie de **Xerocomus badius.**

B. BOULLARD : Mycologie et écologie forestière.

Octobre 1981, n° 83

B. ZANETTI : Editorial

G. HENZE : Les Hygrophoracées de France (suite).

J.C. MENES : les truffes.

J.C. MENES : Contribution à la connaissance des Bolets du Dauphiné.

A. ESTADES : **Boletus pierrhuguesii** Boudier.

J. BORDON et R. FILLON : Glandes cortinariologiques en Semine.

Dr. BASTIEN : Les champignons, leurs joies et leurs dangers.

G. CHEVASSUT et J. LAGARDE : Essai d'une clé simplifiée des principaux Cortinaires non visqueux et hygrophanes (Gr. **Telamonia** et **hydrocybes**).

Janvier 1982, n° 84

B. ZANETTI : Editorial.

J.L. CHEYPE: Les Bolets du gr. **purpureus**. Clé analytique provisoire. - Le gr. **purpureus** est très discuté et ses espèces très controversées, l'auteur est très courageux d'essayer d'y mettre de l'ordre.

H. ROBERT : Chronique du tour de table.- Il s'agit d'un récapitulatif des espèces les plus intéressantes ou rares présentées aux expositions.

Le Bulletin comporte en outre ses rubriques botaniques et C.R. de sessions et assemblées fédérales.

Avril 1982, n° 85

B. ZANETTI : Editorial.- La résistance au changement en mycologie.

M.V. LOCQUIN : Chanterelles d'Europe.

M. BON : Deux Entolomes graminicoles (**E. bloxamii** et **E. inopiliforme**).

A. FAVRE : **Trametes zonata** sur souche d'épicéa.

J.L. CHEYPE: Deux petits Discomycètes printaniers (**Ciboria amentacea**, **Sclerotinia tuberosa**).

J.L. CHEYPE : **Boletus rhodopurpureus.**

Juillet 1982, n° 86

B. ZANETTI : Editorial.

J.C. MENES : Un congrès.

J.C. MENES :Bolets du sous-genre **Chalciporus.**

Dr J. GAILLARD : Halte à la vulgarisation.- Cet article, nous le verrons dans les prochains bulletins, va soulever une vague de protestations (A lire). Nous trouverons dans ce bulletin quelques Cortinaires extraits des tomes 7 et 8 des "Champignons du Nord et du Midi" de A. MARCHAND.

Octobre 1982, n° 87

B. ZANETTI : Editorial

J.C. MENES : Discussion sur quelques champignons de région grenobloise.

A. LEFEVRE : **Battarea phalloïdes.**

R. DREYFUSS : A propos de la vulgarisation. (Réponse à l'auteur de l'article "Halte à la vulgarisation" du n° 86.

G. HENZE : Les Hygrophoracées de France. Sous-genre **Gamarophyllus.**

P. MOENNE-LOCCOZ : Préparation des exsiccata destinés à la mycothèque.

H. MESPLEDE : Le genre **Psalliota.**

R. GIREL : Réponse à l'article "Halte à la vulgarisation".

SOCIETE DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE

1980, vo. 112.

M. LOCQUIN : Les Bolets de l'Yonne. (1ère Partie). - L'auteur fait un recensement des Bolets de la région, classés par sous-genres et familles, et comme le genre **Boletus** était trop simple, il nous innonde de nouveaux sous-genres et de nouvelles familles. Ce qui a pour conséquence d'y retrouver chaque espèce avec son sous-genre particulier. Une façon comme une autre de tout embrouiller.

SOCIETE DES SCIENCES NATURELLES DE CHARENTE-MARITIME

1980

P. BOUCHET : L'année mycologique dans le Centre-Ouest.

LES NATURALISTES ORLEANAIS

1980, n° 34.

G. GARNIER : Nomenclature, taxonomie et systématique : De leur application en mycologie et plus particulièrement chez les Cortinaires.

A. GARNIER : Récoltes mycologiques en Orléanais.

J. VIVIEN : **Anthurus archeroïformis** en forêt de Montargis (Loiret).

ANNALES DE LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HERAULT

1982, vol. 122

G. CHEVASSUT : Note sur quelques beaux Cortinaires nouveaux ou rares de la région Languedoc-Cévennes (suite).

COLLECTANEA BOTANICA

1982, vol. 13, n° 2

Nouvelle publication espagnole, dans laquelle nous trouverons des études, notes et compte-rendus. A retenir : les Russules de la Catalogne par R. SINGER en particulier.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (1), 1984

INFLUENCE DU SUBSTRATUM SUR L'OCCUPATION PALEOLITHIQUE DU BASSIN DE LA DRONNE

par Ch. DUCHADEAU-KERVAZO*

Le bassin de la Dronne occupe l'extrême Nord de l'Aquitaine et s'étend sur plus de 2 400 km^2 (**fig. 1**). Il a joué un rôle important durant la période préhistorique puisque nous y avons recensé 280 points ayant livré des vestiges paléolithiques (Ch. Duchadeau-Kervazo, 1982). Il renferme notamment des gisements classiques tels la Quina, Le Fourneau du Diable, le Trou de la Chèvre, Rochereil-Pont d'Ambon, etc...

A. Nature et apport des différents types de substratums (fig. 2)

La nature variée des terrains qui affleurent dans ce bassin leur confère des caractéristiques différentes avec des avantages et des inconvénients pour une éventuelle occupation paléolithique et pour la conservation des vestiges.

1. Les terrains cristallins et cristallophyliens

Il s'agit des formations "éruptives" et métamorphiques (granites, embréchites, gneiss, etc...) qui affleurent au niveau du bassin supérieur de la Dronne, sur le rebord du Massif Central, dans un secteur compris entre Châlus et St Pardoux-la-Rivière.

- Pour les hommes préhistoriques, ces formations devaient, semble-t-il, présenter plusieurs **inconvénients :**

(*) Institut du Quaternaire, Université de Bordeaux I, Avenue des Facultés, 33405 Talence.

Leur position géographique implique un climat un peu plus froid que dans le reste du bassin, par suite d'une situation plus continentale et d'une altitude légèrement plus élevée.

Elles ne forment apparemment pas de falaises (altération en boules) donc pas d'abri naturel, et ne fournissent pas de silex. Seuls les "grès de Thiviers" (cornéennes) ont pu être taillés. On en retrouve parfois dans des gisements situés plus en aval (Pont d'Ambon, par exemple).

Un des rares **avantages** semble être la présence de nombreuses sources.

- Pour le préhistorien, les arènes granitiques de cette région sont peu propices à la **conservation** des vestiges.

Elles forment assez rarement de véritable colluvions épaisses pouvant sceller les restes car ces arènes sont le plus souvent soit en position primaire soit évacuées par l'érosion.

Elles sont acides et provoquent la destruction des os.

L'ensemble de ces inconvénients paraît important puisque, sur la totalité des sites paléolithiques recensés un seul (Bren : Moustérien), se trouve dans cette zone (**fig. 1**).

2. Les terrains calcaires

Ces formations, d'âge secondaire, affleurent dans la partie moyenne du bassin de la Dronne, entre St Pardoux-la-Rivière et St Aulaye. La succession des différents étages géologiques permet de distinguer plusieurs paysages avec des intérêts divers pour les paléolithiques.

2.1. Les terrains jurassiques

Ils n'apparaissent à l'affleurement que sous la forme de lambeaux selon une bande parallèle à la bordure du Massif Central. Ils sont actuellement caractérisés par un paysage grisâtre, aride et pierreux.

2.1. a - Les dépôts liasiques

La création d'abrupts formant des refuges naturels ne paraît pas avoir été possible, bien que certaines séries aient été dolomitisées (calcaire de l'Héttangien supérieur et marnes du sommet du Lias), car les bancs affectés ne sont épais que de quelques centimètres.

La présence de formations siliceuses semble constituer le principal **intérêt** de cette séquence.

Les "jaspes" (silicifications tardives affectant la série Héttangien supérieur - Sinémurien) sont parfaitement taillables. Ils semblent présents dans certaines industries recueillies plus en aval (Périgordien de la grotte "Maury" et du Fourneau du Diable, par exemple). Bien que d'utilisation relativemnt rare, ils ont fréquemment servi à la fabrication de "beaux" outils.

Par contre, les grès quartzites fins gris-noir du Lias moyen, apparemment taillables, ne semblent pas représentés dans les outillages que nous avons observés.

2.1. b - Les dépôts du Jurassique moyen et supérieur

De plus grande extension à l'affleurement que les précédents, ils se retrouvent notamment au coeur des anticlinaux de Mareuil et de La Tour-Blanche.

Outre l'absence de silicifications, le principal **inconvénient** de ces formations est lié à leur aridité : les écoulements souterrains sont fréquents, les résurgences rares et de forts débits. Le problème de l'approvisionnement en eau a donc pu se poser au Paléolithique, bien que l'exploitation de névès ne soit pas à exclure pour certaines époques.

Parmi les **avantages,** on peut remarquer les faits suivants :

Les écoulements souterrains ont permis une karstification importante (Bajocien supérieur et Bathonien basal) dans la région de St Pardoux-la-Rivière. Dans la grotte du Cluzeau à Villars, le passage des hommes préhistoriques est attesté dans les deux étages supérieurs du réseau par des représentations pariétales et quelques vestiges mobiliers.

La dolomitisation de certaines formations géologiques a cette fois entraîné la création de véritables pitons rocheux. Ainsi, toujours dans les environs de St-Pardoux-la-Rivière, une falaise bajocienne d'une dizaine de mètres d'épaisseur a été la cause de l'établissement des paléolithiques dans le gisement de la Font du Prince.

En ce qui concerne la **conservation** du matériel archéologique, ces formations, surtout constituées de calcaires fins en plaquettes, ne renferment dans leur ensemble qu'assez peu d'éléments détritiques, sauf dans le Bathonien inférieur et moyen (argiles). Il n'y a donc que peu ou pas de sédiments fins résiduels, notamment sur les sommets de plateaux. Seuls certains dépôts de pentes ont pu sceller les vestiges le long des versants.

2.2. Les terrains du Crétacé supérieur

A l'affleurement on ne connaît pas de dépôts du Crétacé inférieur et moyen, dans le bassin de la Dronne. La série s'étend du Cénomanien au Maestrichtien (M. Séronie-Vivien, 1972 a & b).

2.2. a - Le Cénomanien

De faciès très variés (marnes vertes, sables fins, calcaires gréseux) ces sédiments affleurent notamment dans la première auréole de terrain entourant les coeurs jurassiques des anticlinaux de Mareuil et de la Tour-Blanche. Pour le moment, nous n'y avons recensé aucun site, ceci peut-être en raison du peu d'avantages qu'elles présentent : absence de silex et d'abris sous roches notamment.

2.2. b - Le Turonien

Les calcaires turoniens se rencontrent dans le secteur localisé entre St-Pardoux-la-Rivière et Lisle. Cette formation, puissante d'une soixantaine de mètres dans la région, est dans l'ensemble massive et très carbonatée. Les cours d'eau ont pu l'entailler franchement, formant ainsi des collines aux reliefs très marqués, et parfois de véritables petits cañons (vallée du Boulou, par exemple).

Plusieurs **inconvénients** sont à noter :

Ces calcaires peuvent libérer de très grands éléments par décompression :

. soit des prismes verticaux de plusieurs mètres cubes, tels les blocs accumulés au pied de la falaise au lieu-dit "le Repère", sur la vallée du Boulou ;

. soit d'énormes dalles qui se détachent horizontalement selon les joints de stratification, comme dans les "grottes" de la région de Brantôme.

Il en a résulté dans les deux cas des chaos de blocs volumineux, rendant l'accès et l'occupation difficiles et dangereux.

Lorsque la cassure est fraîche, ces calcaires très blancs réfléchissent fortement la lumière. Ils provoquent donc des éblouissements et leurs propriétés thermiques (restitution lente de la chaleur notamment) sont probablement moins favorables que celles d'autres formations géologiques.

Parmi les **avantages** :

Le relief assez marqué qui caractérise ces formations permet une bonne insolation des versants Sud lorsque le soleil est bas, notamment en hiver.

Dans la partie moyenne de l'étage (Angoumien inférieur), il y a eu création de falaises, avec des abris sous roches propices à une occupation par les hommes préhistoriques, notamment le long de la Nizonne (La Font Bargeix : Magdalénien, Font Froide et Fieux : Paléolithique supérieur) et de la Côte (La "Castinière" : Moustérien, Château Lasfond : Aurignacien). Mais ces abris sont en général peu profonds, car le faible contraste de teneur en argiles entre les différents bancs et la faible épaisseur de ces derniers ne favorisent pas un creusement différentiel important par gélifraction.

La karstification de ces calcaires turoniens a permis la formation de cavités de petites dimensions (La Monerie : Paléolithique supérieur ?) ou des grottes) plus vastes (Gavechou : Moustérien et Paléolithique supérieur, Forestier : Paléolithique ?) parfois fréquentées par les hommes préhistoriques.

Les sources assez nombreuses, notamment à la base de la série, mais de faibles débits (1 à 5 l/s actuellement), permettent un approvisionnement aisé en eau.

Au sujet de l'**enfouissement** des vestiges :

Bien que le cryoclastisme ait pu, entre autres, jouer un rôle important dans le remplissage de certains abris ("la Castinière"), l'action du gel a parfois été amortie en raison notamment de la présence de fossiles de rudistes renfermant des vacuoles de grandes dimensions.

Les éléments détritiques non carbonatés (quartz, argiles) sont en général peu nombreux. La fraction fine du remplissage, constituée en très fortes proportions par les carbonates, est donc facilement dissoute lors des périodes d'altération. Les éléments qui subsistent étant en faibles proportions protègent assez mal le matériel archéologique.

Enfin, l'abondance, dans certains cas, des blocs de décompression peut masquer la présence éventuelle de gisements et rend tout sondage difficile.

2.2. c - Le Coniacien

Les calcaires coniaciens affleurent également entre St-Pardoux-la-Rivière et Lisle. Ils sont puissants d'une trentaine de mètres, massifs et riches en carbonates.

Le relief, bien que relativement accentué, est un peu moins marqué que dans le Turonien.

Un des rares **inconvénients** semble être l'absence de silicification exploitable dans cette région. Des rognons de silex brun-marron, ont été observés au Nord de Voulgézac (information orale J.P. Platel). Ils présentent le désavantage d'être fortement cimentés aux calcaires, ce qui les rend difficile à extraire.

Le principal **avantage** de ces dépôts réside dans la création de falaises.

Certains bancs marneux, de plusieurs mètres d'épaisseur, retenant mieux l'humidité, ont permis la formation d'abris de grandes dimensions.

En effet, par suite de l'épaisseur des strates, un surplomb important, rigide, a pu rester en équilibre sans qu'il y ait effondrement du toit. La partie concave, donc non exposée aux intempéries, de la plupart des abris ainsi constitués est haute de 1 à 5 m. On peut en particulier citer le grand abri de Tabaterie et les gisements de la moyenne vallée de la Dronne (massif des Grands-Bosts : Périgordien supérieur et Magdalénien supérieur probables ; abri des Bernous : Solutréen supérieur ; abri du Trou de la Chèvre : Moustérien, Périgordien, Aurgnacien ; abri de Pont d'Ambon : Magdalénien, Azilien, etc...).

Outre la protection contre les intempéries, ces abris jouent un rôle thermique important lorsque leur orientation est favorable. Ainsi nous avons pu mesurer à 10 h 30 (heure solaire), au mois de janvier une différence de 25° C dans le vallon des Rebières, entre les Voûtes de Recourbie exposées au Sud et le versant leur faisant face, donc orienté au Nord. Ce dernier, encore à l'ombre, avait toujours son sol gelé.

Sous l'action des ruissellements, ces formations s'assombrissent en surface. Ainsi, elles absorbent mieux les rayons lumineux et peuvent emmagasiner la chaleur pendant le jour pour la restituer lorsque la température s'abaisse, la nuit par exemple. Ce qui a pu constituer un avantage non négligeable sous des conditions périglaciaires.

Ces dépôts sont karstifiables. Les grottes formées sont fréquemment sèches, peu profondes et éclairées sur toute leur longueur par la lumière du jour. On peut citer par exemple, dans le vallon des Rebières, les grottes du Cheval (Moustérien, Aurignacien, Magdalénien), des Oiseaux (Magdalénien) et des Carnassiers (Moustérien) ; sur la vallée de la Dronne, les grottes des Bernous (Moustérien?, Aurignacien) et de Rochereil (Magdalénien et Azilien) ; sur la vallée du Boulou, la grotte "Maury" .

Pour l'alimentation en eau, la teneur en argiles, bien que relativement faible de ces sédiments, est suffisante pour créer des nappes phréatiques, en général peu profondes. Les sources de faibles débits (actuellement 1 à 5 l/s) se rencontrent, parfois même à la base des abris (Trou de la Chèvre).

Sous l'action du gel, ces calcaires se délitent en plaquettes assez facilement corrodables et peu coupantes. La présence d'éléments détritiques fins, notamment constitués de quartz, permet le développement d'un remplissage épais, qui contribue au nivellement d'un sol sur lequel on peut aisément circuler et s'installer.

La **protection** des vestiges archéologiques est favorisée par cette abondance du remplisage détritique qui provoque un recouvrement rapide. Par ailleurs, ces formations carbonatées, donc basiques, autorisent une bonne conservation des os.

2.2.d - Le Santonien

Il s'agit de calcaires dans l'ensemble crayeux et glauconieux, épais de 40 à 50 m que l'on trouve entre Lisle et St Aulaye. Leurs teneurs relativement importantes en argiles permettent une assez bonne rétention de l'humidité et donc un effritement important sous l'action du gel qui contribue à adoucir les formes du relief.

Ces dépôts présentent **l'inconvénient** de n'être pratiquement jamais aptes à former des abris dans cette région.

Par contre, ils ont **l'intérêt** de renfermer des silicifications de bonnes qualités. Ce sont des silex le plus souvent noirs, parfois marrons, dont les formes tourmentées sont fréquemment induites par celles des spongiaires qui sont au coeur des rognons. Leurs dimensions, d'une trentaine de centimètres en moyenne, permettent l'enlèvement d'éclats ou de lames d'assez grandes tailles.

L'extraction de ces silex est aisée à cause de la faible adhérence et de la consistance légèrement friable de la roche-mère due à sa teneur en argiles. Cet étage propice à la formation d'altérites, est à l'origine de véritables "biefs" à silex.

De surcroît, la presque totalité des gisements de notre inventaire présente des silex d'origine santonienne, montrant ainsi le rôle permanent de cet étage dans l'approvisionnement en matières premières (Ch. Duchadeau-Kervazo, op. cit.).

2.2.e - Le Campanien s.s.

Cet étage , puissant d'une centaine de mètres, affleure dans la même zone géographique que le Santonien. Il est constitué de calcaires marneux et glauconieux plus ou moins tendres. Le relief est assez doux par suite de la forte teneur en argiles : les pentes sont moins inclinées et les vallées encore plus larges que précédemment.

Ces formations ne présentent que peu d'**avantages** :

Elles ne permettent qu'exceptionnellement la formation de falaises étant données la faible épaisseur des bancs (de l'ordre de 0,50 m) et leur teneur en argiles. Il n'y a donc pas création de surplomb important.

Les silicifications qu'elles renferment sont toujours de qualités médiocres. Il s'agit parfois de silex blonds ou le plus souvent de mauvais silex ou ("chailles"), gris, granuleux, parfois caractérisés par un coeur formé de spongiaires.

Les calcaires marneux encaissants, assez fragiles, facilitent la libération des rognons et forment fréquemment des altérites. Leur utilisation par les paléolithiques semble exceptionnelle.

2.2.f- Le Maestrichtien ou Campanien supérieur (M. Séronie-Vivien, op. cit. ; J.P. Platel, 1977)

Ces dépôts sont caractérisés par des bancs de calcaires détritiques gris-jaune, qui localement forment des falaises, mais ne semblent pas permettre la création de véritables abris dans la région.

Comme le prouvent notamment les microfossiles, les silex issus de ces formations sont nombreux, bien que l'on n'en connaisse pratiquement pas **"in situ"**. Dans la région de Ribérac, ces silex sont zonés et de très bonne qualité, semblables à ceux du Bergeracois avec lesquels ils ont fréquemment été confondus par les préhistoriens. Ils sont surtout représentés dans les industries aurignaciennes et apparemment dans le Moustérien de type Quina, notamment das la grotte des Carnassiers dans le vallon des Rebières (Ch. Duchadeau-Kervazo, ibid.).

3. Les formations superficielles

Cette expression désigne des formations détritiques, généralement meubles, aux faciès extrêmement variés, qui se sont édifiées en milieu continental au Quaternaire ou antérieurement. Elles sont en général plus abondantes et plus diversifiées sur le domaine crétacé que sur le domaine jurassique.

Assez fortement acides, elles favorisent la **destruction** des os.

3.1. Le "Sidérolithique" (au sens large)

Ces épandages détritiques continentaux ont en général été mis en place au moins durant le Tertiaire. Ils recouvrent une partie des dépôts décrits précédemment.

Dans les secteurs amont et moyen du bassin de la Dronne, ils ne subsistent le plus souvent que sous forme de lambeaux perchés au sommet des collines. Par contre, dans la partie aval, ils peuvent former un recouvrement continu et épais.

Plusieurs inconvénients sont liés à ces formations :

Lors des épisodes de dégel, elles peuvent, en fonction de leur teneur en argiles, former une boue liquide qui soliflue le long des pentes, rendant malaisés les déplacements et l'établissement de campements.

Dans les bas-fonds de la Double (région de St Aulaye), ces formations sont à l'origine de la présence des marécages.

Leurs couleurs sont très variées et parfois gênent la vue par leur fort pouvoir réfléchissant. En outre, elles retiennent mal la chaleur.

Ces dépôts présentent néanmoins plusieurs **intérêts :**

Ils renferment fréquemment des rognons siliceux dont certains résultent d'une simple reprise du substratum mésozoique : silex du Ribéracois renfermant des fossiles crétacés (Sebinlou : Moustérien et Paléolithique supérieur, La Garde : Moustérien et Aurignacien...).

Leur intérêt principal pour les Paléolithiques paraît lié à leur position topographique car elles sont fréquememnt localisées au sommet des plateaux :

- leur situation dominante permet une bonne observation des alentours, notamment des mouvements du gibier et des éventuels prédateurs (Le Signal, La Garde, La Borde : Acheuléen, Moustérien, Paléolithique supérieur).

- les replats sur lesquels elles se trouvent sont favorables à l'édification d'habitats et aux déplacements.

- on peut également remarquer que comme les eskimos actuels (J.F. Le Mouel, 1978 : 77) les hommes préhistoriques recherchaient peut-être les lieux délaissés par les moustiques. Ces sommets de collines exposés vents pouvaient alors être favorables.

- enfin, leur consistance meuble facilite l'aménagement des lieux : creusement éventuel de fosses, régularisation du sol, enfoncements de piquets...

3.2. Les altérites

Elles résultent de l'altération pratiquement en place des dépôts du Secondaire, sur lesquels elles forment des couvertures.

Comme le Sidérolithique, étant riches en sables et en argiles, elles présentent **l'inconvénient** de facilement colluvier le long des pentes sous certaines conditions climatiques. Elles semblent donc avoir été assez peu propices à l'installation de campements ou aux déplacements lors des périodes humides.

Sur le Santonien, elles renferment de très nombreux rognons de silex, souvent impropres à la taille, car gelés. Toutefois, d'importants ateliers de débitages paléolithiques ont été mis à jour par les labours (La Reysétie, Dourles, La Picandine-Barabant : Acheuléen, Moustérien, Paléolithique supérieur ; Valpaput, Acheuléen, Moustérien...).

3.3. Les terrasses fluviatiles

Elles sont abondantes dans les parties moyenne et aval de la vallée de la Dronne.

Parmi les **inconvénients :**

Certaines sont aptes aux colluvionnements et, lorsque leur teneur en argiles est suffisante, elles conservent l'humidité (très hautes terrasses notamment).

En périodes glaciaires, les terrasses inondables devaient être dangereuses, notamment lors des débâcles.

Parmi les **avantages :**

Elles forment des replats propices à l'occupation (Les Genêts-Les Gadauds, La Rochette, Les Quatre-Routes, La Monerie-Corneguerre : Acheuléen, Moustérien, Paléolithique supérieur ; Le Port : Acheuléen, Moustérien...) et constituent des voies de passages privilégiées pour les hommes et les animaux.

Elles renferment des matières premières dont l'accès est facile : galets de quartz et rognons silicieux en aval des zones d'alimentation.

Pour terminer, nous remarquerons que les différentes formations géologiques du bassin de la Dronne n'ont pas toujours affleuré aux mêmes endroits durant l'ensemble du Pleistocène et notamment avant la glaciation würmienne, par suite :

- de l'architecture générale de la région, avec notamment la présence de deux dômes anticlinaux (Mareuil et La Tour-Blanche) séparés par un synclinal,

- de l'enfoncement progressif du réseau hydrographique.

B. Emplacement des occupations paléolithiques en fonction des différents types de substratums

Les **abrupts rocheux** (grottes, abris, pieds de falaises ....) **(fig. 1 et 2)** ne pouvant apparaître que dans quelques formations, ont impliqué une localisation très précise des habitats liés aux refuges naturels dans le bassin de la Dronne :

- quelques uns sont situés dans le secteur amont (Jurassique dolomitisé et karstifié).

- la majorité se trouve dans la partie moyenne du bassin, et sont répartis en grands ensembles :

. dans la région de la Chapelle-Faucher (affleurements du Turonien et du Coniacien),

. dans la région "classique" entre Brantôme et Lisle (Coniacien apparaissant à la faveur des deux dômes anticlinaux),

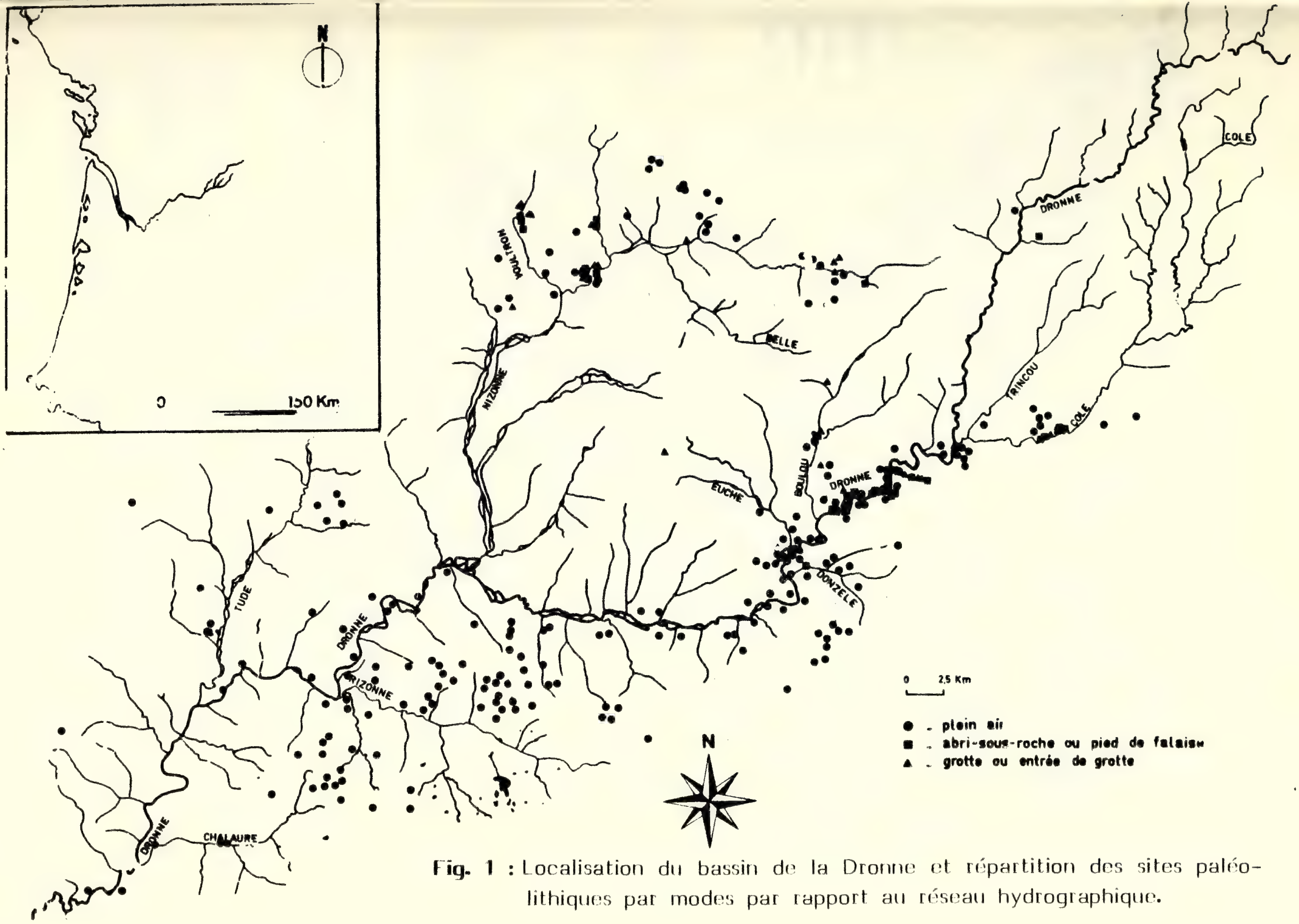
N
0
150 Km
COLE
DRONNE
TRINCOU
COLE
VOULTRON
BELLE
NIZONNE
BOULOU
DRONNE
EUCHE
DONZELE
TUDE
DRONNE
RIZONNE
DRONNE
CHALAURE
0
2,5 Km
● . plein air
■ . abri-sous-roche ou pied de falaise
▲ . grotte ou entrée de grotte
N

Fig. 1 : Localisation du bassin de la Dronne et répartition des sites paléolithiques par modes par rapport au réseau hydrographique.

. et dans la vallée de la Nizonne (Turonien, Coniacien) et du Voultron (Coniacien).

- on peut remarquer qu'il n'y en a aucun dans la partie la plus en aval du bassin.

Ces modes de gisements, liés aux massifs rocheux, paraissent avoir réuni toutes les conditions pour une occupation prolongée : protection contre les intempéries, contre les prédateurs, proximité des points d'eau et des gîtes de matières premières, etc...). La densité des sites occupés, le plus souvent à plusieurs reprises et la quantité de vestiges récoltés (silex, faune...) semblent attester l'existence d'habitats recouvrant de longues périodes. Ils constituent de véritables lieux de ralliements, points fixes autour desquels il est possible de rayonner, contribuant ainsi à une meilleure exploitattion du territoire.

Les sites de **plein air (fig. 1 et 2)** paraissent, dans l'état actuel des découvertes, beaucoup moins riches en vestiges dans cette région que certains gisements liés aux abrupts calcaires.

Quelques zones n'ont, pour le moment, pas livré de restes, pour deux raisons essentielles :

- la nature géologique du substratum. C'est probablement le cas de la région amont, constituée de terrains cristallins et jurassiques, qui s'oppose au reste du bassin par sa pauvreté en gisements,

- et l'absence de prospections jusqu'à une période récente dans certaines régions, par exemple entre l'Euche, la Dronne et la Nizonne.

Répartition des différents terrains - **1** : cristallins et cristallophyliens, **2.** Lias, **3** : Jurassique moyen et supérieur, **4 :** Cénomanien et Turonien, **5** : Coniacien et Santonien, **6** : Campanien et Campanien supérieur (Maestrichtien des auteurs), **7** : "Sidérolithique" (au sens large)-D'après la carte géologique du bassin d'Aquitaine au 1/ 50 000 ème - B.R.G.M., Elf-Ré, Esso-Rep, S.N.P.A. (1974).

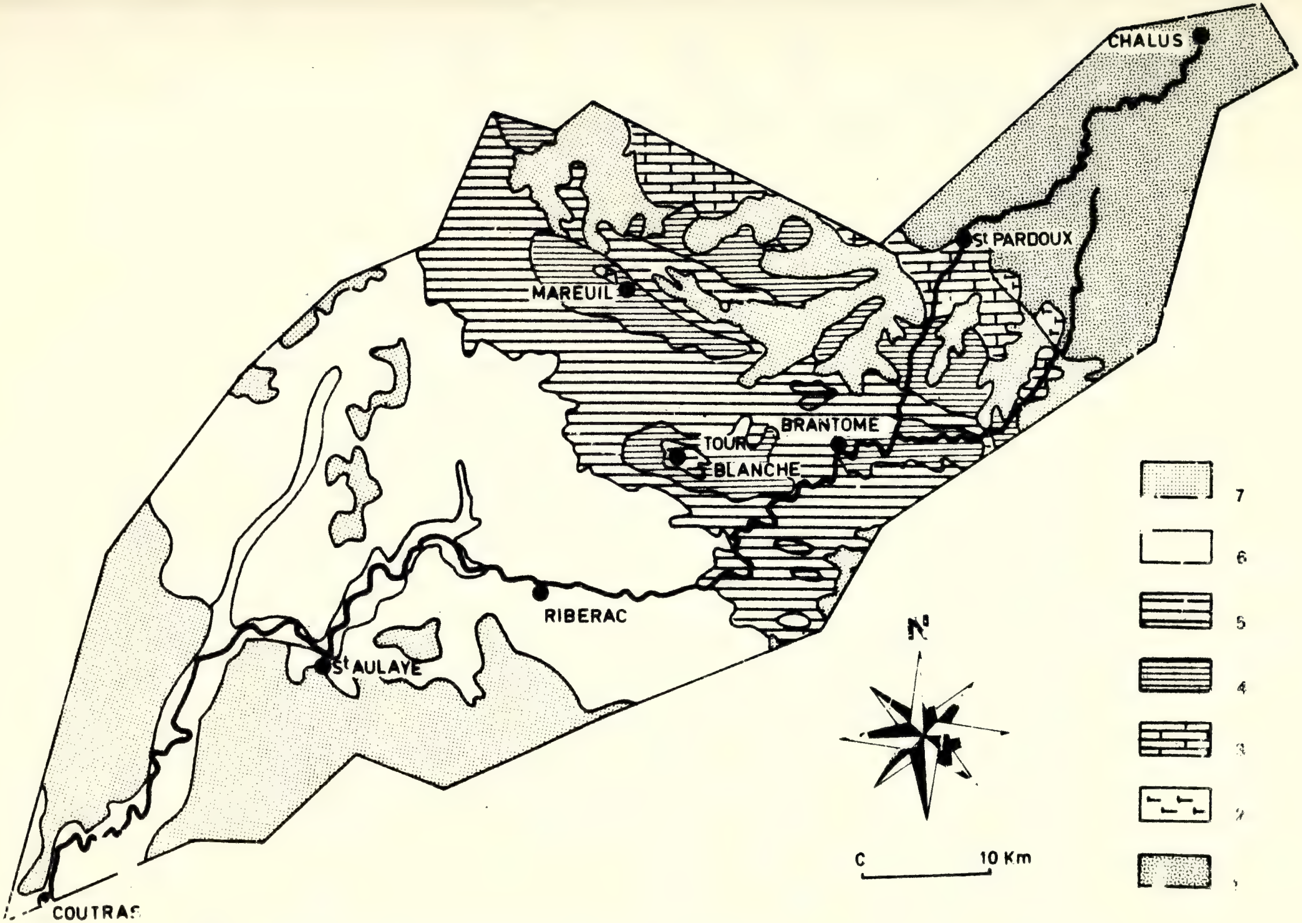
CHALUS
St PARDOUX
MAREUIL
BRANTOME
TOUR BLANCHE
RIBERAC
St AULAYE
COUTRAS
N
C
10 Km
7
6
5
4
3
2
1

Fig. 2 : Cadre géologique du bassin de la Dronne.

Le choix de l'emplacement et du mode d'habitat par les hommes préhistoriques n'a été évoqué que d'un point de vue "pratique". Il ne faut toutefois pas négliger le rôle qu'ont pu jouer les acquis culturels ou religieux. Cependant, le déterminisme du milieu physique, en relation avec les besoins biologiques de l'homme, semble avoir été fondamental.

BIBLIOGRAPHIE

DUCHADEAU-KERVAZO Ch., 1982.- Recherches sur l'occupation paléolithique du bassin de la Dronne. **Thèse de Doctorat en Géologie du Quaternaire et Préhistoire, Université de Bordeaux I,** 2 tomes, 885 p., 289 fig.

LE MOUEL J.F., 1978.- "Ceux des mouettes". Les Eskimos Najâmiut, Groenland Ouest. Document d'Ecologie humaine. **Museum d'Histoire naturelle, Mém. de l'Institut d'Ethnologie,** XVI, Paris, 322 p., 50 fig., 16 tabl.

PLATEL J.P., 1977.- Le Campanien stratotypique dans le synclinal de Saintes (Charentes) : Lithostratigraphie, géomorphologie et biozonation. **Bull. B.R.G.M. section 1,** n° 4, p. 261-276, 3 fig.

SERONIE VIVIEN M., 1972 a - Contribution à l'étude du Sénonien en Aquitaine septentrionale. Ses stratotypes : Coniacien, Santonien, Campanien. **Les stratotypes français,** vol. II, **édit. C.N.R.S.** (Résumé de Thèse de Doctorat d'Etat, Bordeaux, 1970).

SERONIE VIVIEN M., 1972 b.- Les biozones du Sénonien en Aquitaine septentrionale. **Bull. Soc. lin. Bordeaux,** 2, n° 1, p. 19-24.

CARTES GEOLOGIQUES

1/80 000 ème : Rochechouart, Périgueux, Jonzac, Libourne.
1/50 000 ème : Thiviers, Nontron.

Imprimé le 20 Juillet 1984
Le Directeur des Publications : C. JEANNE
O.C.G.E. Editions 95, rue Mouneyra,33000 BORDEAUX

775

Tome XII 1984 - Fascicule 2 ISSN 0750-6048

BULLETIN
DE LA
SOCIETE LINNEENNE
DE BORDEAUX

FONDEE EN 1818

1, Place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XII Fascicule 2 1984

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

JEANNE (C.) : Catalogue des Coléoptères Carabiques des Pyrénées-Atlantiques (1ère partie).. p. 53
SERONIE-VIVIEN (Micheline) : Compte rendu des excursions botaniques de la saison 1982.. p. 83
MASSART (F.) : Contribution à l'étude de la flore fongique de la Gironde. Eléments de la poussée estivale de 1982 dans les environs de Rauzan.. p. 97

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (2), 1984

CATALOGUE DES COLEOPTERES CARABIQUES DES PYRENEES-ATLANTIQUES (1ère Partie)

par C. JEANNE

I - Introduction.. p. 57
II - Matériel examiné.................................. p. 58
III - Citations... p. 59
IV - Abréviations.. p. 59
V - Catalogue... p. 60

INTRODUCTION

L'utilité des catalogues régionaux n'est plus à démontrer, particulièrement à une époque où l'emprise de l'Homme bouleverse souvent l'équilibre de la Nature.

Toutefois, avant d'entreprendre ce travail, la consultation d'ouvrages similaires m'a montré que beaucoup de ces derniers étaient souvent peu utilisables par suite de l'imprécision des renseignements qu'ils étaient censés fournir : Absence d'indications sur la détermination et la provenance du matériel cité, absence de renseignements sur l'origine des citations, absence de précisions sur les localités.

Même lorsqu'on peut ajouter foi aux écrits d'un auteur, il me paraît nécessaire que celui-ci fournisse lui-même les moyens de contrôler ses assertions, ne serait-ce que du seul fait que la vérité d'aujourd'hui n'est pas nécessairement celle de demain, en particulier sur le plan de la taxonomie.

Pour l'établissement de ce catalogue, je me suis donc basé avant tout sur l'examen direct du matériel en provenance du département. Etant donné la possibilité de contestation présente ou future de mes déterminations, j'ai donc indiqué pour chaque taxon la référence qui m'a semblé correspondre le mieux au sens que je lui donne.

Cependant, sous peine d'être très incomplet, il n'est plus possible de nos jours à un seul spécialiste d'établir le catalogue d'une région donnée sans tenir compte des citations de ses prédécesseurs. Ces citations seront donc mentionnées avec toutes les précisions nécessaires et une bibliographie, la plus complète possible, sera donnée en fin d'ouvrage. Outre les localités ayant fait l'objet de citations imprimées, il m'a semblé également nécessaire de mentionner celles qui m'ont été fournies par certains collègues, soit par écrit, soit oralement, et concernant des taxons dont la détermination ne peut prêter à confusion.

De plus, je n'ai jamais compris qu'un catalogue, avant tout topographique, ne soit presque jamais accompagné d'au moins une carte. Une liste alphabétique de toutes les localités citées, ainsi que leur repérage sur la carte, seront donc donnés en fin d'ouvrage.

Enfin, il m'est apparu nécessaire d'éliminer du catalogue proprement dit les espèces dont les citations du département me paraissent devoir être confirmées ou sont le résultat d'une erreur manifeste. Par souci d'être complet, je donnerai cependant la liste de ces espèces douteuses dans un chapitre spécial. Par contre, j'ai été surpris de constater l'absence d'assez nombreuses espèces qui n'ont jamais été citées à ma connaissance du département, malgré leur présence dans les départements français ou les provinces espagnoles voisines. La liste de ces espèces probables, à rechercher en particulier dans les régions de basse altitude insuffisamment prospectées, fera également l'objet d'un chapitre spécial.

II - MATERIEL EXAMINE

L'origine du matériel examiné est la suivante :

A. Coll. C. JEANNE (Langon), contenant mes récoltes personnelles effectuées durant plus de trente années, principalement en moyenne et haute montagne.

A cette collection ont été incorporées quatre autres collections :

Coll. P. ARDOIN, dont j'ai acquis la partie Carabiques en 1959. La quasi-totalité du matériel récolté dans le département par ce regretté collègue est étiquetée "Env. d'Eaux Bonnes", localité où il avait séjourné plusieurs années de suite. J'ai pu déduire de l'examen de ce matériel que ses chasses avaient été faites dans presque toute la vallée d'Ossau, des basses altitudes jusqu'à plus de 2000 m. Il est très regrettable, pour certaines espèces, que le lieu de capture précis soit inconnu.

Coll. R. DEMOFLYS, dont j'ai acquis la partie Carabiques en 1975. Cette collection, avant tout tunisienne, ne renferme que très peu d'espèces récoltées dans le département (Pau et Arbailles).

Coll. G. TEMPERE, dont j'ai acquis la partie Carabiques en 1982. Cette collection renferme quelques éléments provenant de vieilles collections (BION, BOITEL, LABORDERIE, GIRAUD), mais comprend en majeure partie l'abondant matériel récolté par mon vieil ami et maître lui-même.

Coll. M. LAVIT, dont j'ai acquis ce qui lui restait de Carabiques en 1983. Ami de longue date, récemment et prématurément décédé (octobre 1982), il s'était consacré durant les dix dernières années de sa vie aux Carabes pyrénéens. En dehors de ce lot, j'ai pu récupérer quelques boîtes de Carabiques, principalement de Tréchides. Le reste est probablement perdu (moisissures et parasites).

B. Coll. J. AUBRY, fidèle ami et spécialiste comme moi des Carabiques, avec lequel j'ai souvent parcouru les montagnes des Pyrénées.

C. En dehors des collections précédentes que j'ai pu examiner en totalité, j'ai eu l'occasion d'étudier les envois de nombreux collègues et institutions. Les comptes rendus de déterminations dont ils ont fait l'objet m'ont permis d'ajouter d'assez nombreuses espèces ou localités au présent catalogue.

Sauf dans le cas où les exemplaires examinés se trouvent dans la même collection que celle de leur récolteur, la collection où ils sont déposés sera toujours mentionnée.

III - CITATIONS

Les localités concernant le matériel que je n'ai pas directement contrôlé ont plusieurs origines :

A. Travaux imprimés. Dans ce cas, la localité est suivie du nom de l'auteur, de l'année et de la page de la publication, indications renvoyant à la bibliographie en fin d'ouvrage. Lorsqu'une telle citation me paraît invraisemblable ou douteuse, ne serait-ce que du fait de l'évolution de la taxonomie (plusieurs espèces autrefois confondues sous un même nom par exemple), je ne manquerai pas de la signaler.

B. Manuscrits. Quelques collègues ont bien voulu m'adresser des listes de leurs captures, tout particulièrement mon ami G. TIBERGHIEN qui a longtemps habité dans le département et dont la collaboration au présent catalogue a été ainsi particulièrement précieuse. Sauf dans les cas où il m'a semblé nécessaire de contrôler ultérieurement ces citations, je les ai mentionnées afin d'avoir une idée plus complète des répartitions.

C. Communications orales, très exceptionnellement citées.

IV - ABREVIATIONS

! : Signe de certitude. Indique que j'ai personnellement examiné et contrôlé la détermination des exemplaires récoltés par l'auteur qui précède.

alt., al. : alter, l'autre, alii, les autres. Dispense de citer tous les auteurs d'une même publication lorsqu'ils sont deux ou plusieurs.

auct. : auctores, les auteurs. Signifie que plusieurs auteurs ont utilisé le taxon qui précède dans un sens différent de celui de son créateur.

coll. : collection.

comm. or. : communicatio orata, communication orale.

env. : environs.

ex. : exemplaire

f. : forme individuelle. J'englobe sous ce terme tous les taxons de rang inférieur à la sous-espèce, c'est-à-dire ne correspondant pas à des populations géographiquement isolées. Bien que non valides au sens du Code de Nomenclature, leur emploi, s'il n'est pas abusif, est parfaitement justifié.

in litt. : in litteris, par écrit. Concerne ici les citations manuscrites.

l. c. : loco citato, à l'endroit (déjà) cité. Evite de répéter la référence de la publication du même auteur immédiatement précédente.

nom. nud. : nomen nudum, nom pur et simple. Signifie que le taxon qui précède a été imprimé mais non décrit et n'est par conséquent pas valide.

obs. : Observation(s).

plus. : plusieurs.

s. l. : sensu lato, au sens large.

s. str. : sensu stricto, au sens étroit.

t. : teste, témoin.

N, S, E, W : Nord, Sud, Est, Ouest.

CJ : collection C. JEANNE.

GT : collection G. TIBERGHIEN.

JA : collection J. AUBRY.

MNHP : collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

CEMG : collections du Centre d'Ecologie Montagnarde de Gabas.

V - CATALOGUE

L'ordre des familles, tribus, genres, sous-genres et espèces est celui de JEANNEL (1941-1942), avec quelques modifications apportées ultérieurement par le même auteur (1946-1949), par BASILEWSKY (1953) et par ANTOINE (1955-1963). On remarquera que j'ai supprimé les sous-familles, en élevant certaines au rang de familles et en rabaissant d'autres au rang de tribus. Cela tient à une conception personnelle de la systématique, mais ne change rien à la hiérarchie admise par les auteurs modernes.

Chaque nom d'espèce ou de sous-espèce est suivi : l. du nom de l'auteur et de l'année de la description originale ; cette référence ne renvoie pas à la bibliographie, sauf dans le cas où elle est postérieure à l'ouvrage de base de JEANNEL (1941-1942). 2. éventuellement des synonymes sous lesquels elle a été citée du département. 3. éventuellement des formes individuelles les plus importantes, surtout lorsqu'elles sont largement représentées, voire exclusives dans le département. 4. de la référence de l'ouvrage utilisé pour sa détermination, lorsqu'il ne s'agit pas évidemment de la description originale.

Lorsqu'il m'est connu, l'habitat est indiqué.

Lorsque les localités sont suffisamment nombreuses pour avoir une idée de la répartition dans le département, celle-ci est résumée.

La liste des localités est donnée selon l'habitude admise d'W en E. En pratique, j'ai généralement adopté la succession des bassins hydrographiques.

Chaque nom de localité est suivi, entre parenthèses, soit du nom du ou des récolteurs, soit du nom de l'auteur de la citation. En général, et pour alléger le texte, lorsqu'une même localité a fait l'objet de plusieurs citations, je ne mentionne que la plus ancienne connue de moi, omettant volontairement les suivantes. De même, j'ai délibérément omis de mentionner les citations d'une localité lorsque j'ai personnellement vu des exemplaires de cette localité.

D'assez nombreux taxons ayant été décrits du département, leurs localités typiques sont suivies de l'indication (type), cette mention renvoyant naturellement à la description originale qui n'est donc pas répétée.

Enfin, dans quelques cas, j'aurai à formuler quelques observations concernant principalement la systématique.

Fam. CICINDELIDAE

Cicindela hybrida Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 239.

C. h. riparia Latreille et Dejean, 1822.

Sur les terrasses sableuses au bord des torrents.-- Bords des Gaves d'Ossau et de Pau, ainsi que de petits affluents de ce dernier aux env. de Pau.

Gabas (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Artiguelouve (PAULY!) ; Lescar (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Assat (t. TIBERGHIEN, 1970, 87) ; Forêt Bastard (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Artigueloutan (t. TIBERGHIEN, l. c.) ; Soumoulou (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Cicindela campestris Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 236.

Dans les prés, les chemins de terre, les sentiers et les clairières des bois, remonte fréquemment dans la zone alpine jusqu'à 2000 m.-- Probablement répandue dans tout le département.

Hendaye (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Socoa (idem) ; Saint Jean de Luz (idem) ; Col d'Ibardin (idem) ; Col de Saint Ignace (idem) ; La Rhune, 400 à 600 m (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Sare (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col de Lizarrieta (idem) ; Biarritz (idem) ; Itxassou (ARTERO!) ; Bidarray (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Ispéguy (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty (JEANNE!) ; Forêt des Arbailles (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Larrau (JEANNE!) ; Col de Larrau (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1600 m (JEANNE!); Col d'Arette (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 m (JEANNE!) ; Lescun (JEANNE!) ; Labérouat (SEIGNEURIC!) ; Cirque d'Azuns, 1800 m (JEANNE!) ; Forêt du Bager (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bilhères (idem) ; Col de Marie Blanque (idem) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gourette (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Aubisque (PAULY!) ; Pic de la Sagette, 2000 m (TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues, 1400 m (JEANNE!) ; Col de Suzon, 1800 à 2000 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Pourtalet (AUBRY!) ; Pic d'Anéou, 2000 m (JEANNE!) ; Artiguelouve (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Jurançon (idem) ; Gelos (idem) ; Rebenacq (idem) ; Artix (idem) ; Lescar (idem) ; Billère (idem) ; Pau (idem) ; Bizanos (idem) ; Assat (idem) ; Forêt Bastard (idem) ; Montardon (idem).

Lophyra flexuosa Fabricius, 1787.-- JEANNEL, 1941, 233.

Sur les plages sableuses du littoral.-- En voie de disparition.

Hendaye (avant 1970, t. TIBERGHIEN, 1970, 87) ; Biarritz (avant 1920, t. TEMPERE, in litt.) ; Anglet, plage de la Chambre d'Amour (2 ex.

en septembre 1968, t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bayonne, Barre de l'Adour (1 cadavre dans la dune en juillet 1977, idem).

Fam. CARABIDAE

Tribu CALOSOMINI

Calosoma sycophanta Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 101.

Dans les bois, prédateur de chenilles.-- Sporadique, quoique plus régulier dans la zone littorale.

Saint Jean de Luz (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Biarritz (idem) ; Bayonne (t. TIBERGHIEN, 1967, I) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Buzy (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bois de Sauvagnon (idem).

Calosoma inquisitor Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 103.

Dans les bois, surtout de chênes, prédateur de chenilles.-- Région sublittorale, très rare.

Forêt de Sare (t. TARRIER, 1975, 128) ; Dancharria (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Espelette (idem).

Tribu CARABINI

Carabus (s. str.) granulatus Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 114.

Endroits marécageux.-- Région sublittorale et environs de Pau.

Saint Jean de Luz, marais de la Nivelle (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bidart (GOURDIN, t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Arbonne (idem) ; Laroin ; Chapelle de Rousse ; Gan ; Les Pindats ; Rébénacq ; Gélos ; Uzos ; Rontignon ; Narcastet ; Lac d'Uzein ; Lescar ; Aressy ; Lée ; Assat (toutes ces localités t. TIBERGHIEN, 1969, 46, et in litt.).

Carabus (Cancellocarabus) cancellatus Illiger, 1798.-- JEANNEL, 1941, 116.

C. c. celticus Lapouge, 1902.-- MACHARD, 1976, 63.

Surtout dans les bois, plus rarement dans les prairies ou dans les endroits marécageux.-- Presque tout le département, à basse altitude, rarement au-dessus de 500 m.

Herboure (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Ibardin (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Ascain (LAVIT-CJ!) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!) ; Saint Pée sur Nivelle (JEANNE!) ; Mont Ursuia (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Louhossoa (LAVIT-CJ!) ; Forêt d'Orion (JEANNE!) ; Mendive (t. TIBERGHIEN, 1968, 28) ; Bayonne (TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Mouguerre (LAVIT-CJ!) ; Forêt d'Urt (LAVIT-CJ!) ; Mauléon (GIRAUD-CJ!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Pont d'Amuby (JEANNE!) ; Arudy (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Jurançon (PAULY!) ; Uzos (t. TIBERGHIEN, 1968, 28) ; Uzein (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Lescar (idem) ; Camp d'Astra (idem) ; Sers (idem) ; Forêt Bastard (idem) ; Montardon (idem) ; Lée (idem) ; Aressy (PAULY!) ; Assat (PAULY!) ; Coarraze (PAULY!).

Carabus (Autocarabus) auratus Linné, 1761.-- JEANNEL, 1941, 112.

C. a. navarricus Lapouge, 1924.-- MACHARD, 1977, 139.

Dans les bois, les prairies, les champs cultivés, les jardins.-- Presque tout le département, à basse altitude, rarement au-dessus de 1000 m.

Herboure (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Ibardin (JEANNE!) ; Col de Barceleco (t. TIBERGHIEN, 1969, 45) ; La Rhune (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Biarritz (TEMPERE-CJ!) ; Ahetze (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Saint Pée sur Nivelle (LAVIT-CJ!) ; Cambo les Bains (t. LAPOUGE, 1924, 177) ; Mont Ursuia (LAVIT-CJ!) ; Aldudes (t. MACHARD, l. c.) ; Pic d'Arradoy (idem) ; Saint Jean Pied de Port (idem) ; Chateau Pignon (MACHARD!) ; Béhérobie (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col de Burdincurutcheta (idem) ; Sarrance (TEMPERE-CJ!) ; Bielle (t. TIBERGHIEN, 1969, 45) ; Bilhères (idem) ; Plateau du Benou (idem) ; Sède de Pan (idem) ; Vallon d'Aspeigt (idem) ; Bizanos (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Montardon (t. TIBERGHIEN, 1969, 45) ; Buros (t. TIBERGHIEN, 1967, 2) ; Forêt Bastard (idem) ; Pau (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Ousse (idem) ; Artigueloutan (idem) ; Saubole (idem).

Archicarabus (s. str.) nemoralis Müller, 1764.-- JEANNEL, 1941, 126.

Dans les bois, à basse et moyenne altitude, remonte parfois dans la zone alpine, jusqu'à 2000 m.

A. n. lamadridae Born, 1895.-- MACHARD, 1979, 259.

Bassins de la Nivelle, de la Nive et de l'Iraty.

Herboure (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Ibardin (AUBRY!, JEANNE!) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!) ; Col de Lizarrieta (t. MACHARD, l. c.) ; Forêt de Saint Pée sur Nivelle (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Dancharia (idem) ; Biarritz (idem) ; Bayonne (CJ!) ; Cambo les Bains (t. MACHARD,

l. c.) ; Itxassou (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Louhossoa (idem) ; Macaye (idem) ; Mendionde (idem) ; Mont Ursuia (JEANNE!) ; Col d'Ispéguy (t. MACHARD, l. c.) ; Esnazu, 850 m (JEANNE) ; Urepel (JEANNE!) ; Pic d'Arradoy (t. LEQUET, 1975, 43) ; Arnéguy (t. MACHARD, l. c.) ; Chateau Pignon, 1160 m (JEANNE!) ; Pic d'Urculu, 1400 m (JEANNE!) ; Béhérobie (t. MACHARD, l. c.) ; Forêt d'Iraty , 1000 m (JEANNE!).

A. n. meridionalis Lapouge, 1908.--=**meridianus** Csiki, 1927.-- MACHARD, l. c.

Bassins de la Bidouze et des Gaves de Mauléon, d'Oloron et de Pau.

Forêt de Mixe (t. MACHARD, l. c.) ; Iholdy (idem) ; Ahusquy (GIRAUD-CJ!) ; Grotte d'Istaürdy (TEMPERE-CJ!) ; Larrau (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Pic d'Orhy, 1800 à 2000 m (JEANNE!) ; Pont d'Amuby (JEANNE!) ; Col d'Arette, 500 m (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 à 2000 m (JEANNE!) ; Forêt d'Issaux, 900 m (JEANNE!) ; Col de Hourataté, 1010 m (JEANNE!) ; Escot (PAULY!) ; Sarrance (TEMPERE-CJ!) ; Accous (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt de Bager (PAULY!) ; Bielle (GIRAUD-CJ!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Gabas (TEMPERE-CJ!) ; Barrage de Fabrèges (JEANNE!) ; Eaux Bonnes (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Aubisque, 1800 m (idem) ; Gourette (idem) ; Pène Blanque (idem) ; Gan (idem) ; Serres Castet (idem) .

Tomocarabus convexus Fabricius, 1775.-- JEANNEL, 1941, 126.

T. c. pyrenaicus Born, 1907.-- = **pyrenaeicola** Csiki, 1927.-- MACHARD, 1979, 254.

Dans les éboulis de roches en prairie, entre 1000 et 1700 m.-- Région montagneuse, du Pic d'Orhy à la limite des Hautes-Pyrénées, très localisé.

Pic d'Orhy, 1600 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Vallée d'Aspe (type) ; Gorges du Bitet (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bious Artigues (idem) ; Artouste (idem) ; Barrage de Fabrèges, 1200 m (JEANNE!) ; Vallée de Brousset, 1300 m (JEANNE!) et 1400 m (AUBRY!) ; Col du Pourtalet (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gourette (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Hadrocarabus (Mesocarabus) problematicus Herbst, 1786.-- JEANNEL, 1941, 132.

H. p. oceanicus JEANNE, 1970, 241.

C'est très vraisemblablement à cette race des sables sublittoraux qu'il faut rapporter des débris récoltés à Bayonne (Barre de l'Adour) par GOURDIN (t. TIBERGHIEN, in litt.). Décrite de Gironde, je l'ai récoltée depuis dans une dépression humide des dunes de Biscarosse Plage (Landes) et elle doit être répandue de Bayonne à la Pointe de Grave.

H. p. navarrensis BREUNING, 1932, 127.-- JEANNE, 1970, 243.

En forêt, mais plus fréquent dans les éboulis de pierres de la zone alpine.-- Moyennes et hautes montagnes, du Valcarlos à la vallée d'Ossau, de 900 à 2000 m.

Valcarlos (t. BREUNING, 1933, 817) ; Pic d'Urculu (type) ; Forêt d'Iraty, 1000 m et 1480 m (JEANNE!, TIBERGHIEN!) ; Forêt des Arbailles, 1300 m (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Pic d'Orhy, 1600 m (JEANNE!) ; Col de Larrau, 1650 m (JEANNE!) ; Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!) ; Pic Montagnon, 1900 m (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Soum de Moustardé, 2000 m (idem) ; Pic d'Anéou, 2000 m (JEANNE!).

H. p. mulsanti Géhin, 1885.-- JEANNE, l. c.

Dans les éboulis de la zone alpine, de 1500 à 2500 m.-- Hautes montagnes à l'E de la vallée d'Ossau.

Gourette, 1500 m (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Pic de Pambassibé, 2200 m (idem) ; Pène Blanque, 2500 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Pourtalet, 1800 à 2100 m (TEMPERE-CJ!) .

Hadrocarabus (s. str.) macrocephalus Dejean, 1826.-- JEANNEL, 1941, 137.

H. m. barcelecoanus LAPOUGE, 1924, 174.

Dans les éboulis de grosses pierres à découvert. Hauts bassins de la Nivelle, de la Nive et de l'Iraty, entre 400 et 1400 m.

Mont Choldocogagna (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Ibardin (idem) ; Col de Barceleco (type) ; La Rhune, 900 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Col de Lizarrieta (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Carrière près de la grotte de Sare (idem) ; Esnazu (idem) ; Chateau Pignon (AUBRY!, JEANNE!, MACHARD!, VIVANT-CJ!) ; Mont Urculu (CJ!) ; Région de Béhérobie (t. DARNAUD, 1977, 29) ; Forêt d'Iraty (WEIDNER!) ; Col Bagargui, 1330 m (JEANNE!).

Megodontus pupurascens Fabricius, 1787.-- JEANNEL, 1941, 140.

Dans les parties les plus humides des bois, à basse et moyenne altitude, mais remonte assez souvent dans la zone alpine jusqu'à 2000 m.

M. p. pseudofulgens Born, 1905.-- JEANNEL, l. c.

Presque tout le département au-dessous de 1500 m.

Lac de Choldocogagna (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Herboure (idem) ; Col d'Ibardin (idem) ; La Rhune (t. ARTERO, in litt.) ; Forêt de Sare (t. TARRIER, 1975, 128) ; Col de Lizarrieta (t. ARTERO, in litt.) ; Bidart (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Biarritz (idem) ; Anglet (idem) ; Bayonne (idem) ; Urt (idem) ; Mont Ursuia (t. ARTERO, in litt.) ; Esnazu (JEANNE!) ; Saint Jean Pied de Port (t. ARTERO, in litt.) ; Chateau Pignon (MACHARD!) Grotte d'Istaürdy (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!) ; Col d'Orgambidesca, 1250 m (JEANNE!); Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph, 1100 m (JEANNE) ; Tardets (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Sainte Engrâce (JEANNE!); Sarrance (TEMEPERE-CJ!) ; Forêt du Bager (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Arudy (TEMPERE-CJ!); Bilhères, 900 m (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col de Marie Blanque (idem); Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!); gorges du Bitet (LAVIT-CJ!); Herrère (t. TIBERGHIEN, in litt.); Forêt du Laring (idem); Laroin (idem); Jurançon (PAULY!); Haut de Gan (t. TIBERGHIEN, in litt.); Rébénacq (idem).

M. p. subfulgens JEANNE, 1969, 122.

Montagnes au-dessus de 1500 m, du Pic d'Orhy à la vallée d'Aspe.

Pic d'Orhy, 1500 à 2000 m (JEANNE-type!, LAVIT-CJ!) ; Col de Larrau, 1650 m (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 à 1900 m (JEANNE!).

M. p. fulgens Charpentier, 1825.-- JEANNEL, l. c.

Montagnes au-dessus de 1500 m, à l'E de la vallée d'Aspe.

Forges d'Abel (TEMPERE-CJ!) ; Barrage de Fabrèges, 1600 m (JEANNE!) ; Soques (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Crêtes Blanches (idem) ; Col d'Aubisque, 1700 m (ARDOIN-CJ!).

Chrysocarabus lineatus Dejean, 1826.-- JEANNEL, 1941, 161.

Dans les bois, remonte très rarement dans la zone alpine.

C. l. troberti Kraatz, 1860.

Bassin de la Nivelle, entre 200 et 700 m.

Col d'Ibardin (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Col de Barceleco (RIOULT-CJ!) ; La Rhune, 700 m (JEANNE!) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!).

C. l. ursuius Lapouge, 1911.-- = **incostatus** Nicolas, 1919.

Bassin moyen de la Nive (rive droite), entre 400 et 700 m.

Mont Ursuia (type, AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, THEBAUD-CJ!) ; Mont Baygoura, 700 m (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Env. d'Hélette (idem).

C. l. beharrius Nicolas, 1916.-- = **Hochstetteri** Born, 1919.-- = **miniatulus** Venet, 1929.

Hauts bassins de la Nive (rive gauche), de l'Iraty et du Gave de Larrau (où il est très rare, se prenant par ex. isolés), au-dessus de 800 m.

Eznazu, 850 m (JEANNE!, TIBERGHIEN-JA!) ; Urepel (types de hochstetteri et miniatulus, OCHS-CJ!) ; Mont Beharria (type) ; Mont Adarza (t. DARNAUD, 1977, 47) ; Col d'Ehunzaroy (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Chateau Pignon, 1160 m (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!, LAVIT-CJ!, TIBERGHIEN!, VIVANT-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1600 à 1800 m (TEMPERE-CJ!) ; Col de larrau, 1650 m (JEANNE!) ; Phista, 1500 m (débris, t. COIFFAIT, 1972, 299).

Chrysocarabus splendens Oliver, 1780.-- JEANNEL, 1941, 160.

Dans les bois, remonte assez souvent dans la zone alpine jusqu'à 2000 m.

C. s. vittatus Lapouge, 1902.

Basse vallée de l'Adour, dans les forêts marécageuses.

Forêt de Mouguerre (LAVIT-CJ!) ; Forêt d'Urt (LAVIT-CJ!).

C. s. lapurdanus Lapouge, 1913.-- = **mascarauxi** Lapouge, 1916.-- = **pallens** Lapouge, 1924.-- f. **arradoyensis** LEQUET, 1975, 42.

Bassins de la Bidassoa, de la Nivelle et de la Nive.

Vallée de la Bidassoa (type de mascarauxi) ; Biriatou (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Saint Jean de Luz (t. DARNAUD, 1977, 49) ; Herboure (idem) ; Col d'Ibardin (JEANNE!) ; Col de Barceleco (t. DARNAUD, l. c.) ; Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Col de Lizarrieta (t. ARTERO, in litt.) ; Forêt de Saint Pée sur Nivelle (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Dancharia (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Biarritz (idem) ; Arbonne (idem) ; Ustarritz (idem) ; Cambo les Bains (type, CJ!) ; Itxassou (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Macaye (JEANNE!) ; Mendionde (t. TIBERGHIEN, 1969, 48) ; Louhossoa (JEANNE!) ; Bidarray (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Saint Etienne de Baïgorry (t. DARNAUD, l. c.) ; Esnazu (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Urepel (JEANNE!) ; Col de Ehunzaroy (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Mont Munhoa (t. LEQUET, 1975, 42) ; Mont Beharria (t. DARNAUD, l. c.) ; Ascarat (t. LEQUET, l. c.) ; Pic d'Arradoy (type d'arradoyensis, LASSALLE-CJ!, LAVIT-CJ!) ; Saint Jean Pied de Port (t. LEQUET, l. c.) ; Arnéguy (type de pallens) ; Estérençuby (LANDES-CJ!, LAVIT-CJ!) ; Mendive (t. TIBERGHIEN, in litt.).

C. s. splendens Ol.

Haut bassin de l'Iraty, moyens et hauts bassins de la Bidouze, des Gaves de Mauléon, d'Oloron et de Pau, et de l'Adour.

Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!) ; Col d'Orgambidesca (JEANNE!) ; Behasque (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt des Arbailles (idem) ; Ahusquy (GIRAUD-CJ!) ; Larrau (GIRAUD-CJ!, JEANNE!) ; Forges de Larrau (JEANNE!); Forêt de Saint Joseph, 1100 m (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Pic d'Orhy, 1600 à 1800 m (TEMPERE-CJ!) et 1800 à 2000 m (JEANNE!) ; Gurs (JEANNE!) ; Lanne (LAVIT-CJ!) ; Forêt de Guillers (JEANNE!) ; Forêt d'Issaux (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Saint Christau (JEANNE!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ! , TEMPERE-CJ!) ; Col du Somport (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt du Bager (JEANNE!, PAULY!) ; Buzy (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Arudy (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Louvie Juzon (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Castet (idem) ; Vallon d'Aspeigt (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Aste (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Louvie Soubiron (idem) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Col d'Aubisque (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Gorges du Bitet (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Gabas (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues, 1500 m (LAVIT-CJ!) ; Fabrèges (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col du Pourtalet (AUBRY!) ; Pic d'Anéou, 2000 m (JEANNE!) ; Gan (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Les Pindats (idem) ; Rontignon (t. TIBERGHIEN, 1968, 30) ; Pardies Piétat (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bourdettes (idem) ; Capbis (idem) ; Lescar (idem) ; Pau (idem) ; Aressy (PAULY!) ; Assat (PAULY!) ; Angaïs (PAULY!) ; Coarraze (PAULY!) ; Uzein (TIBERGHIEN-JA!).

Iniopachys pyrenaeus Serville, 1821.-- JEANNEL, 1941, 166.

I. p. occidentalis JEANNE, 1969, 120.-- = **ignitus** auct., nec Reitter, 1896.

Dans les éboulis de pierres, au-dessus de 1800 m, très rarement au-dessous. Sa présence dans un éboulis est liée à celle d'un petit escargot blanc dont il se nourrit.-- Zone alpine des montagnes, à partir du Pic d'Orhy vers l'E.

Pic d'Orhy, 1800 à 2017 m (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Col de Larrau, 1580 m à 1650 m (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Arlas, 1800 à 1900 m (JEANNE!) ; Cirque d'Azuns, 1800 m (JEANNE!) ; Pic d'Anie (AUBRY!, JEANNE!) ; Pic Montagnon (TEMPERE-CJ!) ; Sède de Pan (t. JEANNEL, l. c.) ; Pic d'Anéou, 2000 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Campana d'Anéou, 2100 m (JEANNE!) ; Pène Blanque, 2000 m (TEMPERE-CJ!).

Tribu CYCHRINI

Cychrus caraboides Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 169.

C. c. laticollis JEANNE, 1972, 80.

Espèce habituellement forestière, mais ne semble subsister dans les Pyrénées occidentales que dans quelques localités de la zone alpine.

Pic d'Orhy, 1800 à 2000 m (AUBRY!, JEANNE!, TIBERGHIEN!) ; Sède de Pan (t. BONADONA, 1971, 35).

Cychrus dufouri Chaudoir, 1869.-- JEANNEL, 1941, 171.

Endroits humides et sombres des forêts de hêtres, notamment dans la litière épaisse de feuilles mortes des ravins.-- Très localisé et toujours rare dans quelques stations des bassins de la Nive, de l'Iraty et des Gaves de Mauléon, d'Ossau et de Pau.

Urepel (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt d'Orion (t. PUISSEGUR, 1936, 109) ; Forêt d'Iraty, 1000 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Grotte d'Istaürdy (t. JEANNEL, l. c.) ; Grotte de Compagnaga (idem) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (AUBRY!, CHALUMEAU-CJ!) ; Sainte-Engrâce (débris, LAVIT-CJ!) ; Vallon d'Aspeigt (TEMPERE-CJ!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Eaux Bonnes (type) ; Eaux Chaudes (t. BARTHE, 1909, 14) ; Gorges du Bitet (AUBRY!, LAVIT-CJ!) ; Forêt de Gabas (t. BARTHE, l. c.) ; Forêt de Mourle (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Fam. NEBRIIDAE

Leistus (Leistophorus) nitidus Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 184.

Endroits humides des bois, notamment dans les amas de feuilles mortes.-- Région montagneuse, à partir des forêts d'Iraty et des Arbailles vers l'E. Descend cependant le long du Gave de Pau jusqu'aux env. de Mourenx.

Forêt d'Iraty, 1000 m (AUBRY!) ; Grotte d'Istaürdy (JEANNE!) ; Forêt de Saint Joseph, 1100 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Arette (LAVIT-CJ!) ; Forêt de Guillers , 1500 m (JEANNE!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ!) ; Vallon d'Aspeigt (TEMPERE-CJ!) ; Gorges du Bitet (JEANNE!) ; Gabas, 1100 à 1300 m (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Eaux Bonnes (t. FAIRMAIRE et alt., 1854, 17) ; Gourette, 1200 m (TEMPERE!) ; Abos (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Aressy (idem) ; Assat (t. TIBERGHIEN, 1970, 85) ; Arthez d'Asson (idem).

Leistus (Pogonophorus) spinibarbis Fabricius, 1775.-- JEANNEL, 1941, 182.

Dans les bois.-- Apparemment localisé dans le bassin de la Nivelle.

Forêt de Saint Pée sur Nivelle (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt de Sare (AUBRY!) ; Col de Lizarrieta, 600 m (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Leistus (Pogonophorus) montanus Stephens, 1828.-- JEANNEL, 1941, 183.

L. m. puncticeps FAIRMAIRE et LABOULBENE, 1854, 16.

Dans les pierriers ou les falaises humides, généralement à découvert.-- Apparemment localisé, comme le précédent, dans le bassin de la Nivelle.

La Rhune, ravin de Berra (TIBERGHIEN!) ; Pic d'Ibantelli (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt de Sare (AUBRY!).

Obs. : **L. m. puncticeps** est une bonne sous-espèce, nettement différente de **L. m. montanus** par son pronotum à base plus rétrécie et marges latérales plus fortement relevées, ainsi que par sa forme plus large et sa taille plus grande. Sur le versant français des Pyrénées, elle n'occupe que les deux extrêmités de la chaîne, mais elle est plus largement répandue sur le versant espagnol et se trouve également dans les chaînes ibériques, au S de la vallée de l'Ebre (JEANNE, 1973, 13).

Eurynebria complanata Linné, 1767.-- JEANNEL, 1941, 185.

E. c. arenaria Fabricius, 1775.

Sur les plages sableuses du littoral.-- En voie de disparition dans le département (t. TIBERGHIEN, 1967, 2).

Bidart, plage de l'Ouhabia (plus. ex. en septembre 1956, t. TIBERGHIEN, 1968, 30) ; Bayonne, barre de l'Adour (1 cadavre près des laisses de mer en juin 1966, t. TIBERGHIEN, in litt.).

Nebria (s. str.) brevicollis Fabricius, 1792.-- JEANNEL, 1941, 193.

Espèce ubiquiste, souvent anthropophile, au voisinage des habitations.- Probablement répandue dans presque tout le département à basse et moyenne altitude, mais remonte aussi parfois jusqu'à 2000 m.

Col d'Ibardin (JEANNE!) ; Forêt de Sare (AUBRY!) ; Forêt d'Iraty (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1800 à 2017 m (JEANNE!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Arlas, 1800 m (AUBRY!) ; Col de Hourataté (JEANNE!) ; Arudy (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!).

Nebria (s. str.) salina Fairmaire et Laboulbène, 1854.-- JEANNE, 1966, 8.

Surtout dans les landes sableuses.-- Probablement largement répandue à basse altitude malgré le petit nombre de localités certaines.

Mendionde (JEANNE!) ; Mont Baygoura (t. TIBERGHIEN. in litt.) ; Ossès (idem) ; Irissarry (idem).

Nebria (s. str.) lafresnayei Serville, 1821.-- JEANNEL, 1941, 195.

Au bord des névés, au-dessus de 1800 m, descend rarement plus bas au bord des ruisseaux de fonte des neiges.-- Zone alpine des montagnes, à partir du Pic d'Orhy vers l'E.

Pic d'Orhy, 1600 à 2000 m (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Col de Larrau, 1555 m (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 à 2000 m (JEANNE!, SEIGNEURIC!) ; Cirque d'Azuns, 1800 m (JEANNE!) ; Pic d'Anie (JEANNE!) ; Sède de Pan (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Anéou (AUBRY!, JEANNE!) ; Campana d'Anéou, 2100 m (JEANNE!) ; Col du Pourtalet, 1800 à 2100 m (TEMPERE-CJ!) ; Pène Blanque, 2400 m (TEMPERE-CJ!).

Nebria (Eunebria) picicornis Fabricius, 1801.-- JEANNEL, 1941, 190.

Parmi les galets au bord des gros torrents, entre 200 et 900 m.- Bords de l'Iraty et des Gaves d'Aspe, d'Ossau et de Pau.

Forêt d'Iraty (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Accous (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!) ; Billère (t. TIBERGHIEN, 1970, 85) ; Assat (t. TIBERGHIEN, 1967, 2).

Nebria (Eunebria) jockischi Sturm, 1815.-- JEANNEL, 1941, 191.

Au bord des ruisseaux et torrents ombragés, entre 500 et 1500 m.- Région montagneuse, à partir de la vallée des Aldudes vers l'E., assez localisé.

Urepel (t. BONADONA, 1971, 38) ; Forêt d'Iraty, 1000 m (JEANNE!) ; Gabas, Gave de Bious (GIRAUD-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gourette (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Nebria (Boreonebria) gyllenhali Schönherr, 1806.-- = **rufescens** Ström, 1768, (LINDROTH, 1974, 30).-- JEANNEL, 1941, 192.

Dans les tourbières en forêt, au-dessus de 1000 m.-- Très localisé dans les Pyrénées, seulement deux localités connues du département, en vallée d'Ossau.

Eaux Bonnes (PANDELLE, t. BARTHE, 1909, 141) ; Bious Artigues (AUBRY!, GIRAUD-CJ!).

Fam. NOTIOPHILIDAE

Notiophilus aquaticus Linné, 1758.-- JEANNEL, 1941, 208.

Dans les prairies humides, au-dessus de 1800 m.-- Zone alpine des montagnes, à partir du Pic d'Anie vers l'E.

Entre Lescun et le Pic d'Anie (t. AUBRY, 1970, 60, + comm. or.) ; Pic d'Anéou, 2000 m (JEANNE!) ; Col du Pourtalet (AUBRY!, JEANNE!) ; Pène Blanque, 2400 m (TEMPERE-CJ!).

Notiophilus pusillus Waterhouse, 1833.-- JEANNEL, 1941, 209.

Comme le précédent, mais descend jusqu'à 1300 m.-- Montagnes à partir du Pic d'Orhy vers l'E.

Pic d'Orhy, 1600 à 1800 m (JEANNE!) ; Gabas, 1300 à 1400 m (TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col du Pourtalet (idem).

Notiophilus palustris Duftschmid, 1812.-- NICOLAS, 1968, 382.

Dans les clairières des forêts, à basse et moyenne altitude.-- Seulement deux localités connues.

Forêt de Sare (AUBRY!) ; Gabas (AUBRY!).

Notiophilus hypocrita Curtis, 1829.-- NICOLAS, 1968, 382.

Dans les clairières des forêts et les prairies de la zone alpine, au-dessus de 1000 m.-- Montagnes à partir du Valcarlos vers l'E.

Pic d'Urculu, 1400 m (JEANNE!) ; Grotte d'Istaürdy (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1600 à 2017 m (AUBRY!, JEANNE!).

Obs. : Selon LINDROTH (1974, 32), cette espèce devrait s'appeler **N. germinyi** Fauvel, 1863.

Notiophilus rufipes Curtis, 1829.-- JEANNEL, 1941, 210.

Dans les clairières des forêts, à basse et moyenne altitude.-- Probablement assez répandu malgré le petit nombre de localités connues.

Bayonne (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt de Sare (TIBERGHIEN!) ; Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!).

Notiophilus biguttatus Fabricius, 1779.-- JEANNEL, 1941, 211.

Dans les endroits découverts, les clairières.-- Probablement dans tout le département, des basses altitudes jusqu'à 2000 m.

La Rhune (SEIGNEURIC!, TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Sare (JEANNE!) ; Anglet (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bayonne (idem) ; Itxassou (idem) ; Bidarray (idem) ; Saint Jean Pied de Port (ARTERO!) ; Chateau Pignon, 1160 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Forêt des Arbailles (JEANNE!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (AUBRY!) ; Col de Larrau, 1550 m (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Orhy, 1500 à 2017 m (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Saint Engrâce (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 à 2044 m (JEANNE!, SEIGNEURIC!) ; Forêt d'Issaux (JEANNE!) ; Lescun (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Eaux Chaudes (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Gabas, 1100 à 1200 m (TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues, 1300 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Pourtalet 1800 m (TEMPERE-CJ!) ; Rebenacq (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt Bastard (idem).

Notiophilus quadripunctatus Dejean, 1826.-- JEANNEL, 1941, 211.

Comme le précédent, à basse altitude.

Forêt de Sare (AUBRY!) ; Biarritz (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bayonne (t. BARTHE, 1909, 167) ; Abos (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Pau (t. BARTHE, l. c.) ; Forêt Bastard (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Notiophilus substriatus Waterhouse, 1833.-- JEANNEL, 1941, 212.

Comme les précédents, à basse et moyenne altitude.-- Surtout dans les régions proches de l'Océan.

La Rhune (AUBRY!) ; Col de Lizarrieta (LAVIT-CJ!) ; Biarritz (TEMPERE-CJ!) ; Anglet (TIBERGHIEN!) ; Bayonne (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt des Arbailles (CJ!) ; Lescar (t. TIBERGHIEN, in litt.).

Fam. ELAPHRIDAE

Elaphrus aureus Müller, 1821.-- JEANNEL, 1941, 217.

Dans les endroits marécageux au bord des grands cours d'eau.-- Quelques localités aux bords de l'Adour et des Gaves d'Ossau et de Pau.

Bayonne (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Arudy (idem) ; Lescar (idem).

Elaphrus pyrenaeus Fairmaire et Laboulbène, 1854.-- JEANNE, 1966, 16.

Dans les mousses gorgées d'eau des tourbières des forêts ou de la zone alpine, au-dessus de 1000 m.-- Montagnes à partir de la forêt d'Iraty vers l'E.

Forêt d'Iraty, 1000 m (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1400 et 1600 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Gabas (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bious Artigues, 1400 m (JEANNE!) ; Lacs d'Ayous (TEMPERE-CJ!) ; Col de Suzon, 1500 à 1800 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Pourtalet, 1750 m (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!); Pic d'Anéou, 2000 m (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gourette (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Col d'Aubisque (ARDOIN-CJ!).

Fam. OMOPHRONIDAE

Omophron limbatum Fabricius, 1776.-- JEANNEL, 1941, 223.

Dans le sable humide au bord des eaux dormantes ou à cours très lent, notamment au bord des laisses des gros torrents, à basse altitude.

Menditte (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Lescar (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Pau (DEMOFLYS-CJ!) ; Assat (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Artigueloutan (idem).

Fam. LOROCERIDAE

Lorocera pilicornis Fabricius, 1775.-- JEANNEL, 1941, 226.

Dans les débris végétaux très humides, notamment les feuilles mortes détrempées en forêt, remonte rarement dans la zone alpine.-- Connue des marais sublittoraux et des régions montagneuses.

Saint Jean de Luz, marais de la Nivelle (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Bidart, Marais de l'Ouhabia (idem) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!) ; Forêt des Arbailles (JEANNE!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Orhy, 1600 m et 1800 à 2000 m (JEANNE!) ; Forêt d'Issaux, 900 m (JEANNE!) ; Vallon d'Aran, 1300 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Somport (t. TIBERGHIEN, in litt.) ; Forêt du Bager (idem) ; Col du Pourtalet (idem) ; Forêt du Laring (idem) ; Rébénacq (idem) ; Les Pindats (idem) ; Bruges (idem).

Fam. SCARITIDAE

Tribu CLIVININI

Clivina fossor Linné, 1758.-- DEWAILLY, 1949, 90.

Dans les prairies humides, les marécages, les tourbières des forêts, à basse et moyenne altitude, jusqu'à 1400 m.-- Presque tout le département sauf la haute montagne.

Forêt de Mouguerre (JEANNE!) ; Saint Palais (t. BERJON et al., 1967, 155) ; Domezain (idem) ; Andoins (idem) ; Forêt d'Iraty, 1000 m (JEANNE!) ; Ravin d'Holçarté (JEANNE!) ; Bious Artigues (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!).

Obs. : Cette espèce a été considérée (BERJON et al., l. c.) comme un "ravageur" nuisible aux semis de maïs. Etant donné qu'au fil des ans presque toutes les basses régions du département, particulièrement les zones marécageuses bordant fleuves et rivières, sont progressivement transformées en culture de maïs, j'ai plutôt l'impression que c'est exactement le contraire.

Clivina collaris Herbst, 1786.-- DEWAILLY, 1949, 90.

Au bord des eaux courantes, gros torrents, rivières et fleuves, à basse altitude.

Tardets (AUBRY!) ; Arette (AUBRY!, JEANNE!) ; Arudy (TIBERGHIEN!) ; Lescar (BESSON-GT!) ; Laroin (BESSON-GT!) ; Billère (TIBERGHIEN!) ; Gelos (BESSON-GT!) ; Assat (BESSON-GT!, TIBERGHIEN!) ; Asson (JEANNE!).

Obs. : Outre les caractères morphologiques, cette espèce diffère de la précédente par son habitat ripicole.

Tribu DYSCHIRIINI

Dyschirius aeneus Dejean, 1825.-- JEANNEL, 1941, 280.

Forêt Bastard (TIBERGHIEN-CJ!).

Dyschirius nitidus Dejean, 1825.-- JEANNEL, 1941, 281.

Dans le sable au bord des rivières.

Menditte, bords du Gave de Mauléon (JEANNE!) ; Lescar (t. TIBERGHIEN, 1967, 3).

Obs. : Contrairement à ce qu'indique JEANNEL (l. c.), cette espèce a normalement trois soies discales, alors que l'antérieure fait défaut chez l'espèce suivante.

Dyschirius lucidus Putzeys, 1846.-- JEANNEL, 1941, 282.

Dans le sable au bord des rivières.

Bayonne (t. DEVILLE, 1924, 21) ; Louhossoa, bords de la Nive (JEANNE!); Pau (t. DEVILLE, l. c.).

Dyschirius globosus Herbst, 1783.-- JEANNEL, 1941, 271.

Dans les endroits marécageux.

Bidache (JEANNE!).

Fam. APOTOMIDAE

Apotomus rufus Rossi, 1790.-- JEANNEL, 1941, 286.

Gan (t. TIBERGHIEN, 1967, 3).

Fam. PSYDRIDAE

Nomius pygmaeus Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 294.

Sault de Navailles (t. BOURDONNE et alt., 1981, 147).

Fam. TRECHIDAE

Tribu PERILEPTINI

Perileptus areolatus Creutzer, 1799.-- JEANNEL, 1941, 302.

Dans les graviers au bord des gros torrents ou rivières à cours rapide.

Dancharia (LAVIT-CJ!) ; Itxassou (JEANNE!) ; Louhossoa (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE!) ; Licq Atherey (LAVIT-CJ!) ; Larrau (AUBRY!) ; Sainte Engrâce (AUBRY!) ; Arette (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!) ; Asson (JEANNE!).

Tribu TRECHODINI

Thalassophilus longicornis Sturm, 1825.-- JEANNEL, 1941, 308.

Sous les gros galets enfoncés dans le sable humide au bord des torrents.

Sare (LAVIT-CJ!) ; Lanne (LAVIT-CJ!) ; Arette (AUBRY!, JEANNE!) ; Bious Artigues (AUBRY!).

Tribu TRECHINI

Trechus fulvus Dejean, 1831.-- = **vasconicus** JEANNEL, 1920.-- JEANNEL, 1941, 319.

Parmi les débris végétaux accumulés dans le lit des ruisseaux, que ceux-ci soient souterrains ou à l'air libre, mais alors ombragés.

Grotte de Sare (AUBRY!, COIFFAIT-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Aussi dans le lit du ruisseau qui passe devant la même grotte, aussi bien en amont qu'en aval de cette dernière (JEANNE!, LAVIT-CJ!).

Trechus grenieri Pandellé, 1867.-- JEANNEL, 1941, 321.

T. g. ruteri Colas et Gaudin, 1934.

Dans la litière humide de feuilles mortes des forêts de hêtres, entre 1000 et 1400 m.-- Du Valcarlos à la région de Larrau.

Col de Bentarté (GAUDIN-CJ!) ; Forêt d'Iraty (AUBRY!, BONADONA-CJ!, CHALUMEAU-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (AUBRY-CJ!, CHALUMEAU-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Pont d'Amuby (type).

Trechus brucki Fairmaire, 1862.-- JEANNEL, 1941, 323 (partim).

Montagnes de part et d'autre de la moyenne vallée d'Ossau.

Pic de Mailh Massibe (OCHS-CJ!) ; Pic de Montagnon (MASCARAUX, t. BARTHE, 1921, 385) ; Sède de Pan, 1600 m (TEMPERE-CJ!) ; Pied du pic de Lauriolle (DAILLE-JA!).-- Pic de Jaout (GAUDIN, t. JEANNEL, l. c.) ; Env. d'Eaux Bonnes (type, ARDOIN-CJ!).

Trechus pecoudi Colas et Gaudin, 1935.-- JEANNE, 1976, 39.

Au bord des névés de la zone alpine, au-dessus de 1750 m.

T. p. pecoudi Col. et Gaud.-- COIFFAIT, 1952, 190.

Massif d'Orhy.

Pic d'Orhy, 1800 à 1900 m (type, AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!).

T. p. vandeli COIFFAIT, 1952, 189.

Massif d'Anie.

Col de la Pierre Saint Martin, 1760 m (JEANNE!, localité détruite, transformée en parking asphalté) ; Pic d'Arlas, 1800 à 2000 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Cirque d'Azuns, 1800 m (JEANNE!, SEIGNEURIC!) ; Pic d'Anie (VANDEL-type, AUBRY!, JEANNE!).

T. p. truilheti COIFFAIT, 1952, 189.

Massifs d'Anéou et de Ger, de part et d'autre de la haute vallée d'Ossau.

Pic d'Anéou, 2000 m (TRUILHE-type-JA!, AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Du col du Pourtalet au col d'Anéou, 2000 à 2100 m (TEMPERE-CJ!).-- Pène Blanque, 2500 m (TEMPERE-CJ!).

Obs. : Le nom de cette sous-espèce résulte d'un lapsus et devrait s'écrire **truilhei.**

Trechus bordei Peyerimhoff, 1909.-- JEANNEL, 1941, 323.

Dans la litière humide de feuilles mortes des forêts de hêtres, souvent aussi dans les éboulis situés aux entrées des grottes ou sous la lumière des avens.-- Du Valcarlos à la vallée d'Aspe.

T. b. bordei Peyer.-- = **silvaticus** Gaudin, 1925.

Massif d'Orion.

Grotte d'Elhucero (type, JEANNE!, LAVIT-CJ!, NORMAND-CJ!) ; Aven inférieur du plateau d'Irupil (COIFFAIT-CJ!) ; Forêt d'Orion (type de silvaticus, GAUDIN-JA!) ; Entrée de la grotte de la Nive de Béhérobie (Coll. CLERMONT-CJ!).

T. b. fagniezi Colas et Gaudin, 1934.

Massif d'Orhy.

Forêt d'Iraty (AUBRY!, LAVIT-CJ!) ; Larrau, 800 à 1000 m (GIRAUD-CJ!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph, 1100 m (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Ravin d'Holçarté (type) ; Entrée de la grotte d'Ayssaguer (JEANNE!, VIVANT-CJ!) ; Pont d'Amuby (LAVIT-CJ!).

T. b. heylensis CABIDOCHE, 1964, 101.

Massif d'Anie.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (2), 1984

COMPTE RENDU DES EXCURSIONS BOTANIQUES DE LA SAISON 1982

par Micheline SERONIE-VIVIEN

Au cours de l'année 1982, dix excursions botaniques furent organisées. La 164ème Fête Linnéenne, qui fut consacrée à la visite du Centre Jean Rostand à Pouydesseaux (Landes) le 27 juin, ne figure pas dans ce compte-rendu, non plus d'ailleurs que les sorties des 15 mai et 6 juin au Bois de Bordeaux et du 5 juin au domaine de Geneste, qui font partie d'un inventaire spécial concernant les arbres.

Les listes ci-dessous sont recopiées de mes notes auxquelles sont venues s'ajouter celles de G. et R. Aupied.

I. Excursion à Rauzan le 28 mars 1982 (carte I.G.N. au 1/25.000, Podensac 3-4)

Pour cette première sortie de l'année, ce n'est pas moins de 40 personnes qui furent au rendez-vous de Rauzan. Avant de remonter dans les voitures pour parcourir l'itinéraire prévu, les linnéens purent voir dans un mur près de l'église :

Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy (**U. pendulinus** DC., **Cotyledon pendulina** (DC.) Batt.). Crassulacée.
Cymbalaria muralia P. Gaertner, B. Meyer et Scherb. (**Linaria cymbalaria** (L.) Miller). Scrophulariacée.
Sedum sp.

Ensuite un arrêt près de Grangeneuve permit de voir une belle floraison de **Anemone hortensis** L. dans une vigne en bordure de route, avant de continuer jusqu'à Lugasson dans le bois des Gourdins :

Daphne laureola L., Thyméléacée
Carex pendula Huds., Cypéracée
Glechoma hederacea L., Labiée

Ruscus aculeatus L., Liliacée
Sanicula europaea L., Ombellifère
Veronica persica L. Poiret in Lam., Scrophulariacée
Pulmonaria sp.
Symphytum officinale L., Boraginacée
Primula veris L. (**P. officinalis** (L.) Hill.), Primulacée
Corylus avellana L., Bétulacée
Euphorbia helioscopia L., Euphorbiacée
Mercurialis perennis L., Euphorbiacée

Le **Daphne laureola** fut retrouvé près de la champignonnière, en bordure d'une friche où poussaient aussi :
Erodium cicutarium (L.) L'Her. in Aiton, Géraniacée
Potentilla sterilis (L.) Garche (**P. fragariastrum** Pers., **Fragaria sterilis** L.), Rosacée
Orchis morio L., Orchidacée
Daphne laureola L., Thyméléacée.

Dans la vigne :
Allium vineale L., Liliacée
Allium polyanthum Roem. et Schult., Liliacée.

L'arrêt pique-nique était prévu à Puychonnet près de Rauzan. Après le déjeuner un grand moment fut consacré à la détermination et à la présentation des récoltes afin que chacun puisse bien se familiariser avec ces premières plantes de printemps. Ensuite le groupe repartit herboriser dans la vigne proche et la bordure du bois. Ce qui permit d'ajouter à la liste de la journée :
Ornithogalum umbellatum L., Liliacée
Mentha aquatica L., Labiée
Tussilago farfara L., Composée
Cardamine pratensis L., Crucifère
Typha latifolia L., Typhacée
Valerianella locusta (L.) Laterrade (**V. olitoria** (L.) Poll.) Valérianacée.

II. Excursion dans le secteur de Sauveterre-de-Guyenne le 4 avril 1982

Pour l'itinéraire de cette journée de nombreux arrêts étaient prévus, en particulier dans des vignes offrant le spectacle coloré des tulipes ou des narcisses en fleurs.

- 1er arrêt : le Tillac entre Saint Martial et Saint André du Bois (carte I.G.N. au 1/25.000 Langon 3-4).
Narcissus incomparabilis Mill., Amaryllidacée.

– 2ème arrêt : entre la Chapelle et Gravelier, Commune de Saint Martial. (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8).

Narcissus incomparabilis Mill., Amaryllidacée

Muscari neglectum Guss. ex Ten. (**M.racemosum** (L.) Mill.), Liliacée.

– 3ème arrêt : Pombrède, commune de Saint Brice (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8)

Tulipa praecox Ten., Liliacée.

– 4ème arrêt : Moulin Dugot, commune de Saint Brice (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8)

Tulipa praecox Ten., Liliacée.

Dans le fossé de l'autre côté de la route, **Ophioglossum vulgatum** L. retient notre attention, d'autant plus que nous n'avons pas eu souvent l'occasion de voir cette fougère au cours de nos sorties.

– 5ème arrêt : Rousset, commune de Saint Sulpice de Pommiers (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8)

Autour de la petite prairie où le groupe s'installa pour pique-niquer, quelques observations botaniques sont à noter, en particulier la présence d'un chêne surchargé de noix de galles ; nombreuses furent les photos. Ont été reconnus :

Scorzonera humilis L., Composée

Hieracium pilosella L., Composée

Ranunculus acris L., Renonculacée

Ranunculus auricomus L., Renonculacée

Ranunculus nemorosus DC, Renonculacée.

– 6ème arrêt : près de Castelvieil (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8).

Dans le talus de la route, un affleurement de quelques mètres carrés permet de voir des huîtres fossiles dont chacun peut emporter un specimen.

– 7ème arrêt : Ruisseau de la Boye, affluent de l'Euille, commune d'Omet (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 5-6).

Le long du ruisseau, le sentier dans un sous-bois clair permet une herborisation intéressante :

Mnium undulatum Hedw, Mousse

Carex pendula Huds., Cypéracée

Ranunculus ficaria L. (**Ficaria ranunculoides** Roth., **F.verna** Hudson), Renonculacée

Oxalis acetosella L., Oxalidacée

Alliaria petiolata (Bieb.) Cavara et Grande (**A. officinalis** Andrz. ex Bieb., Crucifère.

Cardamine pratensis L., Crucifère
Cardamine flexuosa With. (**C. silvatica** Link), Crucifère
Helleborus viridis L., Renonculacée
Lamniastrum galeobdolon (L.) Ehrend. et Polatschek, Labiée (en bouton)
Salvia verbenaca L., Labiée
Humulus lupulus L., Cannabacée
Galium odoratum (L.) Scop. (**Asperula odorata** L.), Rubiacée
Anemone nemorosa L., Renonculacée
Lathrea clandestina L., Orobanchacée
Veronica chamaedrys L., Scrophulariacée
Veronica hederifolia L., Scrophulariacée
Veronica beccabunga L., (en feuille)
Euphorbia amygdaloides L. (**E. silvatica** Jacq.), Euphorbiacée
Euphorbia Brittingeri Opiz. ex Samp. (**E. verrucosa** L. 1759 non L. 1753), Euphorbiacée
Euphorbia angulata Jacq., Euphorbiacée
Mercurialis perennis L., Euphorbiacée
Symphytum tuberosum L., Boraginacée
Pulmonaria sp., Boraginacée
Angelica sylvestris L. Ombellifère (en feuille)
Viburnum opulus L., caprifoliacée
Stellaria holostea L., Caryophyllacée
Asplenium scolopendrium L. (**Scolopendrium officinale** Sm.), Fougère
Geranium rotundifolium L., Géraniacée
Polystichum aculeatum (L.) Roth., Fougère.

III. Excursion dans la Forêt de Rauzan le 2 mai 1982 (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 3-4).

Le secteur de Rauzan a vu revenir 28 personnes en ce dimanche de mai, pour observer en particulier les orchidées, sans négliger cependant les représentants des autres familles.
Orchis pyramidalis L., Orchidacée
Orchis lasciflora Lamk., Orchidacée
Orchis ustulata L., Orchidacée
Orchis morio L., Orchidacée
Orchis purpurea Huds., Orchidacée
Ophrys scolopax Cav., Orchidacée
Ophrys muscifera Huds., Orchidacée
Ophrys insectifera L., Orchidacée
Ophrys sphegodes Mill., Orchidacée
Platanthera chlorantha (Cust.) Reichenb., Orchidacée

Serapias lingua L., Orchidacée

Serapias vomeracea (Burm.) Briq. (**Serapias longipetala** (Ten.) Poll.) Orchidacée

Potentilla recta (L.) Raüschel (**P. tormentilla** Weck. Stokes), Rosacée

Erica scoparia L., Ericacée

Melissa officinalis L., Labiée

Lathyrus nissolia L., Papilionacée

Lathyrus aphaca L., Papilionacée

Vicia bithynica L., Papilionacée

Gladiolus segetum Gawler (G. **italicus** Miller, **G. segetum** Ker-Gawl.), Iridacée

Hieraceum pilosella L., Composée

Carex glauca Murr., Cypéracée

Ranunculus bulbosus L., Renonculacée

Rubia tinctorum L., Rubiacée

Borago officinalis L., Boraginacée

Mentha aquatica L., Labiée

Sanicula europea L., Ombellifère

Ajuga reptans L., Labiée

Poa pratensis L., Graminée

Arum italicum Mill., Aracée

Sanguisorba minor Scop. (**Poterium sanguisorba** L.), Rosacée

Lychnis flos cuculi L., Caryophyllacée

Primula veris L. (**P. officinalis** (L.) Hill.), Primulacée

Centaurea nigra L., Composée

Rhinanthus angustifolius C.C. Gmelin, Scrophulariacée

Lotus corniculatus L., Papilionacée

Hypochoeris radicata L., Composée

Helianthemum nummularium (L.) Mill. (**H. vulgare** Gaertner), Cistacée

Galium aparine L., Rubiacée

Scorzonera humilis L., Composée

Tragopogon pratensis L., Composée

Pyrus communis L., Rosacée

Cornus sanguinea L., Cornacée

Sorbus torminalis (L.) Crantz, Rosacée

Acer campestre L., (fleuri), Acéracée

Juglans regia L., Juglandacée

Prunus padus L., Rosacée

Cupressus macrocarpa Hartweg (**C. lambertiana** Carr.), Conifère

Prunus spinosa L., Rosacée

IV. Excursion en Fronsadais le 9 mai 1982 (carte I.G.N. au 1/25.000 Bordeaux 1-2)

27 linnéens se retrouvèrent pour cette journée en Fronsadais. Le rendez-vous était fixé près de Cubzac-les-Ponts, à l'intersection des routes N 10 et D 137. La matinée se passe en herborisation le long de la D 137 et dans un proche sentier à travers champs. Le retour aux voitures réservait une mauvaise surprise : des vitres cassées témoignaient de visites indésirées. L'excursion se poursuivit cependant en direction d'Asques et au-delà, avec un ou deux arrêts avant de faire la pause déjeuner dans un pré en contre-bas de la route. L'après-midi ramena les botanistes à Port d'Asques où des Pawlonias en fleurs retinrent particulièrement l'attention avant le retour vers Bordeaux.

Tout au long de cette journée, furent observés :

Bromus sterilis L., Graminée
Geranium columbinum L., Géraniacée
Geranium dissectum L., Géraniacée
Geranium rotundifolium L., Géraniacée
Geranium molle L., Géraniacée
Bilderdykia baldschuanica (Regel) D.A.Webb (ornementale), Polygonacée
Borago officinalis L., Boraginacée
Smyrnium olusatrum L., Ombellifère
Silene alba (Miller) E.H.L. Krause in Sturm, cariophyllacée
Fumaria officinalis L., Fumariacée
Arrhenatherum elatius Mert. et K., Graminée
Festuca arundinacea Schreb., Graminée
Poa trivialis L., Graminée
Bromus mollis L., Graminée
Malva rotundifolia L., Malvacée
Allium polyanthum Roem. et Schult., Liliacée
Muscari comosum (L.) Mill., Liliacée
Lolium perenne L., Graminée
Lolium italicum A. Braun, Graminée
Allium roseum L., Liliacée
Myosotis palustris Roth., Boraginacée
Medicago arabica (L.) Hudson, Papilionacée
Vicia bithynica L., Papilionacée
Vicia sativa L., Papilionacée
Potentilla reptans L., Rosacée
Ranunculus bulbosus L., Renonculacée
Ranunculus repens L., Renonculacée

Ranunculus acris L., Renonculacée
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., Ombellifère
Dipsacus fullonum L., Dipsacée
Pastinaca sativa L.ssp.**sylvestris** (Miller) Rouy et Camus, Ombellifère
Galium verum L. , Rubiacée
Glechoma hederacea L., Labiée
Holcus lanatus L., Graminée
Sinapis arvensis L., Crucifère
Thlaspi alliaceum L., Crucifère
Alisma plantago-aquatica L., Alismacée
Carex riparia Curt., Cypéracée
Lythrum salicaria L., Lythracée
Trifolium dubium Sibth. (**T. minus** Sm.), Papilionacée
Dactylis glomerata L., Graminée
Salix alba L., Salicacée
Salix caprea L., Salicacée
Fraxinus excelsior L., Oléacée
Ulmus procera Salisb. (**U. campestris** auct.P.P.), Ulmacée
Acer campestre L., Acéracée
Cornus sanguinea L., Cornacée

Arbres ornementaux :
Paulownia tomentosa, Scrofulariacée
Chamaecyparis lawsoniana var. **stewarti,** Conifère
Chamaecyparis lawsoniana var. **columnaris,** Conifère
Pinus mugo var. **mughus,** Conifère
Thuya orientalis, Conifère
Picea albertiana nana, Conifère
Juniperus tamariscifolia, Conifère

V. Excursion à Anglade le 16 mai 1982 (carte I.G.N. au 1/25.000 Montendre 5-)

Les marais d'Anglade avaient attiré 32 linnéens pour une herborisation le long du canal reliant celui des Demiers à celui des Sables. Les récoltes de la matinée furent contrôlées et complétées pendant la pause du pique-nique pris à l'ombre des saules, et la liste s'en établit comme suit :
Symphitum officinale L., Boraginacée
Carex riparia Curt., Cypéracée
Phalaris arundinacea L., Graminée
Apium sp., Ombellifère

Lycopus europoeus L., Labiée
Thlaspi ap., Crucifère
Capsella bursa-pastoris (L.) Medicus, Crucifère
Silene alba (Miller) E.H.L. Krause in Sturm, Caryophyllacée
Geranium dissectum L., Géraniacée
Humulus lupulus L., Cannabacée
Barbarea vulgaris R.Br. in Aiton, Crucifère
Spergularia rubra (L.) J. et C. Presl, Caryophyllacée
Juncus bufonius L., Joncacée
Anthemis mixa L., Composée
Raphanus raphanistrum L., Crucifère
Oenanthe pimpinelloides L., Ombellifère
Glyceria maxima (Hartman) Holmberg (**G. aquatica** (L.) Wahlb.), Graminée
Rumex acetosa L., Polygonacée
Phragmites australis (Cav.) Trinc. ex streudel (**P. communis** Trin., **Arundo phragmites** L.), Graminée
Alisma plantago-aquatica L., Alismacée
Ranunculus ophioglossifolius Vill., Renonculacée
Ranunculus sardous, Crantz (**R. philonotis** Ehrh.), Renonculacée
Ranunculus repens L., Renonculacée
Iris pseudacorus L., Iridacée
Salix alba L., Salicacée
Ranunculus trichophyllus Chaix, Renonculacée
Artemisia sp. Composée
Thlaspi sylvestre Jord., Crucifère
Cardamine impatiens L., Crucifère
Linaria vulgaris Miller, Scrophulariacée
Solanum dulcamara L., Solanacée
Potentilla anserina L., Rosacée
Valeriana dioica L., Valérianacée
Cardamine parviflora L., Crucifère
Lythrum salicaria L., Lythracée
Cardamine pratensis L., Crucifère
Leucojum aestivum L., Amaryllidacée
Rorippa amphibia Bess., Crucifère
Althaea rosea L., Malvacée
Heliociadum inundatum Koch, Ombellifère
Veronica scutella L., Scrophulariacée
Azolla filiculoides Lam., Fougère aquatique

L'après-midi, en bordure du fleuve au Port de la Belle Etoile, les Linnéens purent encore ajouter quelques noms sur leurs carnets de notes, tandis qu'un des leurs s'adonnait à son art d'aquarelliste.

Veronica scutellata L., Scrophulariacée
Potentilla anserina L., Rosacée
Lythrum salicaria L., Lythracée
Nasturtium officinale R.Br. in Aiton, Crucifère
Triglochin maritima L., Joncaginacée
Scirpus lacustris L., Cypéracée
Oenanthe peucedanifolia Poll., Ombellifère
Senecio aquaticus Huds., Composée
Apium nodiflorum (L.) Lag. (**Heliosciadium nodiflorum** (L.) Koch), Ombellifère
Heleocharis palustris (L.) Rhoem. et Schult. (**Scirpus palustris** L.), Cypéracée.

VI. Excursion à Claouey le 6 juin 1982

En attendant que s'effectue le rassemblement général (26 personnes au total), dès son arrivée au lieu de rendez-vous, chacun put commencer à travailler et se familiariser avec bon nombre d'espèces qui seraient présentes dans les prés salés visités au cours de la journée. La récolte de ces plantes et leur présentation avec étiquetage avaient été faites par Mme R. Auger qui dirigeait cette excursion.

Acacia dealbata ("mimosa"), horticole
Cistus salvifolius L. (**C. salviaefolius** auct.)
Trifolium arvens L.
Baccharis halimifolia L., Composée radiée
Carex extensa Good., Cypéracée
Rumex crispus L., Polygonacée
Puccinellia maritima (Huds.) Parl. (**Glyceria maritima** (Huds.) Wahlenb.), Graminée Joncacée
Juncus maritimus Lam., Joncacée
Scirpus maritimus L., Cypéracée
Beta vulgaris ssp. **maritima** (L.) Archangeli, Chenopodiacée
Halimione portulacoides (L.) Aellen (**Atriplex portulacoides** L.) Chénopodiacée
Atriplex halimus L., Chénopodiacée
Atriplex tornabeni Tin., Chénopodiacée
Limonium vulgare Miller (**Statice limonium** L.), Plombaginacée
Statice lychnidifolium Gir., Plombaginacée
Parapholis incurva (L.) C.E.Hubbard (**Lepturus incurvatus** Trin.), Graminée
Suaeda vera J.F.Gmelin in L. (**Suaeda fruticosa** auct.), Chénopodiacée
Apium graveolens L., Ombellifère

Jasione crispa (Pourr.) Samp.ssp. **maritima** (Duby) Tutin (**Jasione montana** var. **maritima** Breb.)
Armeria maritima (Miller) Willd., Plombaginacée
Suaeda maritima (L.) Dumort, Chénopodiacée
Henckenya peploides (L.) Ehrh. (**Arenaria peploides** L.), Caryophyllacée
Tamarix gallica L. (**T. anglica** Webb), Tamaricacée
Samolus valerandi L., Primulacée
Glaux maritima L., Primulacée
Agropyrum pycnanthum (Godron) Grenier et Godron, Graminée
Agropyrum littorale Dumort., Graminée
Spartina maritima (Curt.) Fernald, Graminée
Salsola kali L., Chénopodiacée
Salsola soda L., Chénopodiacée
Aster tripolium L., Composée radiée
Polygonum maritimum L., Polygonacée
Oenothera sp., Oenotheracée
Triglochin maritima L., Joncaginacée
Plantago maritima L., Plantaginacée
Salicornia sp., Chénopodiacée
Spergularia marina (L.) Grieb.., Caryophyllacée
Arthrocnemum fructicosum (L.) Moq., Chénopodiacée

Ensuite le groupe se rendit à la plage de Bertic (Arcachon 3-4) qu'il longea jusqu'au "hangar à bâteaux", en notant, outre la présence des plantes déjà citées :
Cakile maritima Scop., Crucifère
Glyceria maritima (Huds.) Wohlenb., Graminée
Baccharis halimifolia L., Composée radiée
Carex arenaria L., Cypéracée
Calystegia soldanella (L.) R.Br., Convolvulacée
Inula crithmoides L., Composée radiée.

Autour d'une arrivée d'eau douce :
Oenanthe crocata L., Ombellifère
Iris pseudacorus L., Iridacée
Juncus bufonius L., Joncacée
Lychnis flos-cuculi L., Caryophyllacée
Lagurus ovata L., Graminée.

Et sur la prairie sèche près du Hangar :
Cistus salvifolius (L.), Cistacée.

Après le pique-nique, l'herborisation se poursuivit au Cap Ferret, à Mimbeau (Carte I.G.N. au 1/25.000 Lateste 3-4), d'abord dans une friche où poussaient en particulier :

Lepturus incurvatus Trin., Graminée
Atriplex hastata L., Chénopodiacée
Juncus maritimus Lam., Joncacée
Juncus acutus L., Joncacée
Cynosurus echinatus L., Graminée
Plantago coronopus L., Plantaginacée

Puis sur le grand banc de sable :

Agropyron junceiforme (A et D. Löve) A. et D. Löve, Graminée
Honkenya peploides (L.) Ehrh., Caryophyllacée
Euphorbia paralias L., Euphorbiacée
Ammophila arenaria (L.) Link (**Psamma arenaria** (L.) Roem. et Schult.), Graminée
Polygonum maritimum L., Polygonacée
Eryngium maritimum L., Ombellifère
Linaria thymifolia (Vahl) DC. in Lam. et DC., Scrophulariacée
Crithmum maritimum L., Ombellifère
Artemisia campestris ssp. **maritima** Archangeli (ssp. **lloydii**), Composée tubuliflore.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XII (2), 1984

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA FLORE FONGIQUE DE LA GIRONDE. ELEMENTS DE LA POUSSEE ESTIVALE DE 1982 DANS LES ENVIRONS DE RAUZAN.

par F. MASSART.

Les mycologues girondins, du moins ceux qui eurent la sagesse de ne pas se mêler au flot des vacanciers migrant vers les plages surpeuplées, garderont un excellent souvenir de l'été 1982 au cours duquel eut lieu une poussée d'espèces thermophiles comme l'on n'en avait pas vu depuis longtemps.

Les violentes précipitations orageuses qui se produisirent dans les premiers jours d'août, survenant après un mois de juillet caniculaire, favorisèrent en effet une spectaculaire levée de champignons, en particulier des genres **Boletus** et **Amanita**, notamment de nombreuses oronges ; au sujet de ces dernières je signale en passant que leur pousse eut lieu en même temps que celle des bolets, observation qui vient confirmer les doutes dont je fais état dans mon "APPROCHE DU GENRE AMANITA" concernant la règle admise par de nombreux ramasseurs de champignons et selon laquelle l'oronge n'apparaîtrait qu'au terme de la poussée des cèpes.

Les prémices de cette manne se traduisirent par la croissance de **Marasmius oreades** et de **Psalliota campestris** dans les lieux herbeux dès les premiers jours du mois d'août.

Le 6 août ma femme et moi décrouvrons un magnifique groupe de **Lepiota Badhami** Bk. (Fig.1) sur une souche de frène en décomposition, huit sujets observés, le plus grand mesurant 18 cm de diamètre de chapeau pour 20 cm de hauteur du pied. Très belle espèce, toxique à l'état cru selon certains auteurs, caractérisée entre autre par la couleur jaune safran virant au rouge vif puis au madère que prennent le cutis au contact et la chair à la coupe, les lames se maculant de vert puis plus tardivement de violet au contact de l'amoniaque.

La pousse s'étagea ensuite entre le 7 et le 20 août avec un point climax entre le 12 et le 15. On notera que la pleine lune ayant eu lieu le 4 août la poussée se produisit en lune décroissante. Je ne citerai que les espèces des genres **Amanita** et **Boletus** observées durant cette faste quinzaine en y ajoutant quelques espèces d'autres genres qui m'ont parues particulièrement intéressantes et notamment un rare **Thelephora** de surcroit nouveau pour la Gironde.

Voici donc dans l'ordre chronologique les champignons récoltés avec plus ou moins de fréquence :

Amanita vaginata Fries. Quelques sujets généralement isolés ; noté des variations importantes de forme, dimension, couleur, en particulier deux sujets situés à moins d'un mètre de distance, l'un de grande taille et d'un gris très pâle, l'autre anormalement trapu pour une vagimée et de teinte brune.

Amanita crocea Quelet. Quelques sujets isolés.

Amanita aspera (Vitt.) Gilbert. Assez fréquente.

Amanita spissa Quelet. Quelques sujets de forme plutôt grélée.

Amanita rubescens (Fries) Gilbert. Assez peu fréquente et en petit nombre.

Amanita caesarea (Scop. ex Fr.) Quelet. Particulièrement abondante, isolée ou en groupes.

Amanita excelsa (Fr.) Quelet. Une seule récolte.

Amanita umbrinolutea Secret. Une seule récolte.

Amanita pantherina Fries. Observé un groupe d'une dizaine de sujets au cours d'une promenade à cheval en forêt profonde, noté à cette occasion la présence d'une quantité d'oronges tout au long d'un parcours de plusieurs kilomètres.

Amanita asteropus Sabo. Quelques exemplaires très disséminés.

Amanita Boudieri fo. Beillei Beaus. Un seul exemplaire récolté à St. Caprais-de-Bordeaux, cité pour mémoire.

Amanita phalloides (Fr.) Quel. Un petit groupe isolé.

Boletus appendiculatus Schaef. (Fr.). Ce bolet typiquement estival se rencontre assez fréquemment sous feuillus, généralement par petits groupes.

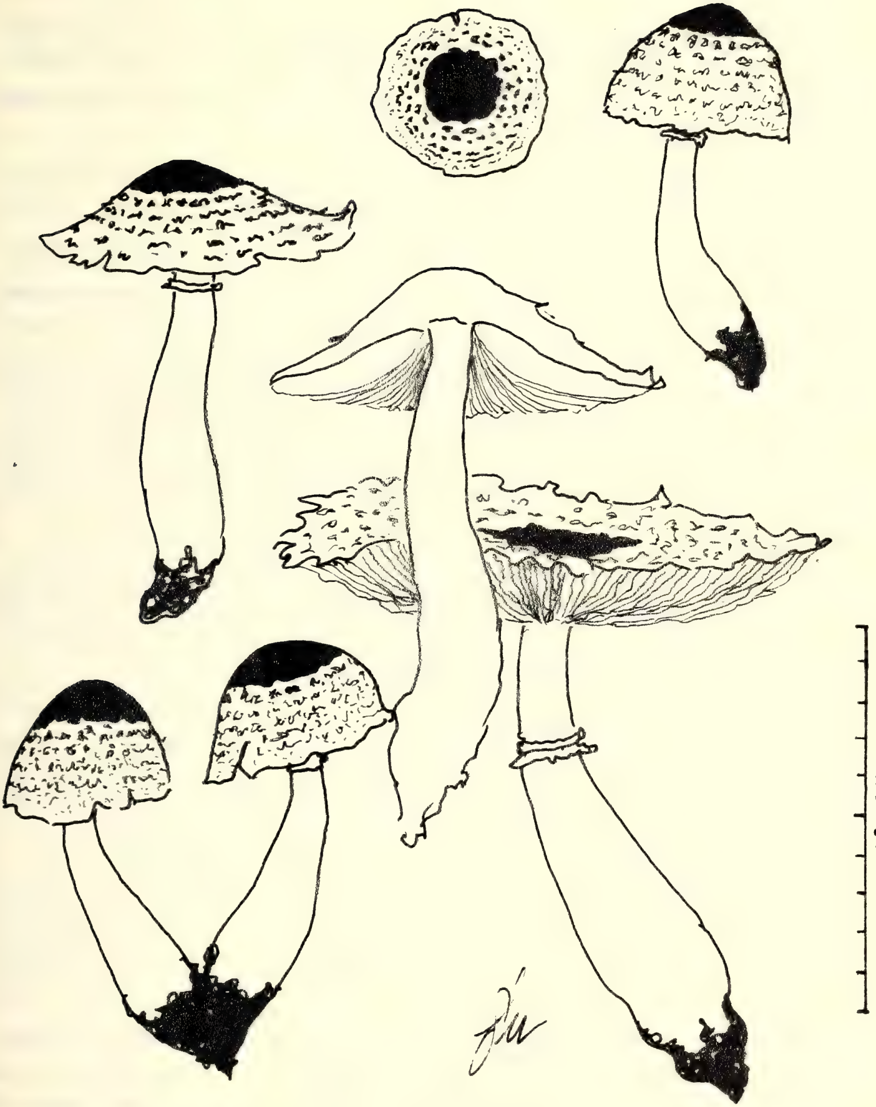

Fig.1.- **Lepiota Badhami** Bk.- Partie de récolte du 6 août 1982, environs de Rauzan, sur souche de **Fraxinus excelsior.**

Boletus Queletii Schulz. Fréquent surtout le long des sentiers forestiers et sur les lisières.

Boletus carpini Schulz. L'un des plus précoces et des plus prolifiques **"Scabers"**, croît en grand nombre sous les charmes, très variable quant à ses dimensions et la couleur de son chef qui peut aller du gris beige pâle au brun foncé.

Boletus appendiculatus var. **pallescens** Konrad. Plutôt rare, se distingue de l'espèce typique par son chapeau de tonalité gris clair.

Boletus torosus Fries. Espèce rare, massive à chair particulièrement compacte et lourde, difficile à déterminer si l'on n'est pas en présence de sujets jeunes et intacts, le chapeau initialement ocracé grisâtre devient rapidement purpurin, le pied massif jaune avec réseau concolore vire instantanément au bleu fort au moindre contact, la chair jaune bleuit dans la seconde qui suit son exposition à l'air, tout le carpophore prend une teinte rouge betterave à partir du pied à la longue. Cette espèce peu courante semble affectionner les lieux bien exposés, lisières en particulier.

Boletus subtomentosus fo. Leguei Boud. Ce joli petit bolet assez constant quant à sa taille présente un chef velouté marron et son pied est muni d'un réseau à grandes mailles manifestes, facile à appréhender pour cette raison, moins commun que l'espèce typique.

Boletus reticulatus Schaef. (Boud.). Le plus précoce du quatuor "noble" puisqu'il peut faire son apparition dès la fin mai. Le réticulé a voisiné cette année avec l'**aereus,** mais en quantité plus réduite. Je profite de cette note pour insister sur un caractère propre à cette espèce et à mon avis pas assez mis en évidence dans les descriptions des auteurs : le pied est muni d'un cutis particulièrement ferme, je dirais presque cortiqué, ceci étant très bien perceptible lorsque, comme c'est souvent le cas, la chair est envahie de galeries de larves ; le réseau dense qui l'orne dans sa totalité est suffisamment saillant et résistant pour qu'une main sensible le perçoive au contact ; il est amusant de faire tenter l'expérience par plusieurs personnes "yeux fermés", les résultats étant parfois contradictoires au gré de la sensibilité de chacun. C'est à ma connaissance, mis à part certaines formes luxuriantes du **durisculus** croissant sous **Populus alba** et possédant parfois un pseudo réseau très saillant, le seul bolet à offrir cette particularité .

Boletus aereus Bull. (Fr.). Apparu avec l'oronge le 12 août, il fut aussi prolifique que cette dernière et disparut comme elle le 19. Il est à noter que cette poussée spectaculaire sur le plan quantitatif ne donna pas de très gros spécimens, dans l'ensemble les sujets étant de petite ou moyenne taille et de port plutôt fluet pour cette espèce généralement massive, les pieds souvent cylindriques ou à peine renflés à leur base, en tout cas assez peu conformes à l'image habituelle du Bolet bronzé.

Boletus crocipodius Lettel. Moins fréquent que son cousin **carpini** et plutôt, semble-t-il, associé aux chênes, ce bolet s'est montré ici et là avec discrétion.

Boletus granulatus Linné. L'un des bolets les plus précoces, toujours en groupes et souvent en ronds au voisinage des pins.

Boletus subtomentosus Linné. Un peu partout avec les variations de dimension et de coloris qui lui sont habituelles.

Boletus purpureus Fries. Pas rare, souvent en lisière des couverts et des clairières. Très belle espèce souvent de bonne taille, toujours de port massif, chapeau généralement multicolore à dominante rouge carmin, la chair d'un splendide jaune d'or et dégageant une odeur agréable, fruitée selon certains auteurs, le pied jaune portant un joli réseau d'abord jaune puis rouge à fines mailles.

Boletus chyrsenteron Bull. Cet habitué des bords des routes et des fossés, également des prés bordant les bois, se rencontre aussi sous les couverts, avec son proche parent le **versicolor**, tous deux sous quelques déguisement qu'ils se montrent. J'en ai récolté un qui avait l'apparence d'un bouton de velours noir, se reconnaissant à la couleur rouge rosée de la chair dans les tesselures et les morsures des mollusques.

Boletus Dupainii Boud. Une belle station du bolet "laqué", découverte le 13 août dans la garenne de nos amis Lavenier. Pour ne pas être en reste, mon compagnon d'aventures (mycologiques) Christian Rouzeau en découvrait une autre station le 19 sous les couverts du domaine d'Augey. Lorsque les sujets sont jeunes et exemps d'atteintes diverses on a vraiment l'impression que ces jolis champignons cramoisis ont été enduits de vernis rouge.

Boletus erythropus Fries. Toujours au rendez-vous le bolet à pied rouge, et toujours très constant dans ses formes et couleurs. Ce champignon sans problème (pour le mycologue) se rencontre assez fréquemment sous et en lisière des couverts de feuillus.

Boletus luridus Schaeff. (Fries). Moins répandu que le précédent, le bolet blafard est lui aussi fidèle à ses marques, chapeau velouté beige olivâtre, pores rouges, pied renflé vers le bas et orné d'un réseau rouge à mailles assez allongées mais bien manifeste.

Boletus caucasicus Singer. Il a fallu qu'arrivent sur le marché français les beaux ouvrages de Bruno Cetto pour que nous résolvions le problème de ce "**Queletti** à réseau" qui nous tracassait depuis pas mal d'années. Malheureusement les sujets récoltés le 15 août à Camarsac étaient dans un tel état de vétusté que j'ai préféré attendre l'opportunité d'une récolte plus présentable pour en pratiquer une étude plus serrée et prendre des diapos. Je sais par ailleurs que mon ami Ch. Rouzeau doit publier une note à son sujet.

Boletus pulverulentus Opat. Mélanique, ictérin, purpurin, céruléen, viridin, le tout à la fois pour peu qu'on le tripote un peu, ce diable de petit bolet vous en fait voir de toutes les couleurs au sens propre du terme et ressemble à une palette de peintre où finissent par dominer le brun rouge, le vert sombre, l'indigo et le noir. Il croît isolément ou par petits groupes sous les feuillus et à leur lisière, pas très courant.

Boletus regius Kr. Ce beau cousin de l'appendiculé a été récolté par Ch. Rouzeau dans les bois du domaine d'Augey à l'occasion de la visite qu'il nous rendit le 19 août.

Boletus rhodoxanthus (Kromb) Kallembach. Je pense pouvoir clore la liste des bolets avec cette espèce récoltée le 20 août car les caractéristiques de ce volumineux sujet semblaient correspondre assez bien avec la description qu'en donne Henri Mesplède dans son petit ouvrage sur les bolets publié en 1975 par la Société Mycologique Landaise. Ressemblant à un **purpureus** mais ne se maculant pas de bleu au contact, chair jaune à peine citrin et non jaune d'or et ne tournant pas à la longue au rouge betterave. Cette proposition effectuée à partir d'un seul exemplaire est un peu téméraire, aussi la donnais-je avec quelques réserves.

Russula lepida Fries. Belle russule au chapeau rouge-cinabre de consistance très ferme, à odeur et saveur mentholée, le stipe typiquement coloré de rouge peut être plus pâle que le chapeau, voire blanc. Sous feuillus, peu courante.

Russula amarissima Romagn.- Gilbert. Proche de la précédente mais de saveur amère, chapeau d'assez grande dimension rouge pourpre ferme comme le pied qui est teinté de rose, les lames joliment bordées de rouge.

Rhodophyllus lividus (Bull. ex Fr.) Quél. Quelques beaux spécimens de cet Entolome toxique disséminés ici et là sous les feuillus.

Psalliota ingrata Möller. Isolée ou par petits groupes, cette volumineuse Psalliote blanche, d'aspect cotonneux et dont l'odeur forte rappelle celle du poisson, s'est montrée cette année plus précoce qu'à l'accoutumée sous ou à proximité des grands **Cupressus sempervirens**, voisinant avec **Psalliota xanthoderma** Genevier.

Lepiota rachodes var. **hortensis** Pilat. Cette Lépiote "courte sur patte", très voisine de la forme typique, croît régulièrement chaque année sous les arbres qui entourent la ferme où nous logeons, frènes, merisiers, cyprès, noyers etc..., souvent agglutinée en groupes compacts de plusieurs sujets, atteignant parfois une taille respectable, jusqu'à 20 cm de diamètre de chapeau. Cette espèce est également apparue plus précocement.

Telephora multizonata (Bk Br) FR. Lorsque mon épouse découvrit et me montra ce splendide champignon croissant à même le sol en bordure d'un sentier coupant un bosquet de feuillus, je pensais à une forme exubérante de **Phylacteria caryophyllea** Sc. (espèce qui ne serait selon H. Mesplède qu'une forme de **Phylacteria terrestris**). Ce ne fut qu'à posteriori en feuilletant l'Atlas de R. PHILLIPS, que je devais découvrir la véritable identité de cette rareté, non signalée en Gironde jusqu'à ce jour. Quelques jours plus tard, Pierre Beauvais, qui entre temps avait montré à H. Mesplède une des photos que j'avais prises me confirmait qu'il s'agissait bien de **Telephora multizonata**. Le spécimen récolté (Fig.2) se présentait sous la forme d'une rosace de 10 cm de diamètre composée d'une douzaine de lobes concentriques de consistance parcheminée, souple à l'état frais, d'un joli fauve léger incarnat avec quelques zones plus claires, la marge irrégulière mais non laciniée, également plus pâle, l'hyménium ridé plissé veiné, de manière plus marquée vers la base, de teinte incarnat plus clair que le dessus avec des zones légèrement plus foncées et comme couvert d'une très fine pruine ; de profil le carpophore affecte la forme d'un entonnoir largement évasé reposant sur un tronc très court ; la dessication provoque un recroquevillement des lobes, la totalité du champignon durcissant et prenant une teinte plus foncée, gris marron plus ou moins fuligineux. Deux exemplaires vétustes de cette rare espèce devaient être récoltés au cours de la sortie de la Société Linnéenne du 25 septembre 1983 dans les bois du domaine d'Augey, situé à trois kilomètres de la station initiale ; ces deux sujets étaient de dimension notablement plus grande que le premier cité.

Nota : Je ne fais pas dans cette énumération état de certaines espèces banales aperçues avec plus ou moins de constance au cours de mes herborisations. Il est en fait probable que ma liste ne donne qu'une idée bien incomplète de ce que fut réellement cette poussée de l'été 1982 en Entre-Deux-Mers, car, excepté le jour où Christian Rouzeau nous a apporté son estimable concours en découvrant, entre-autres,

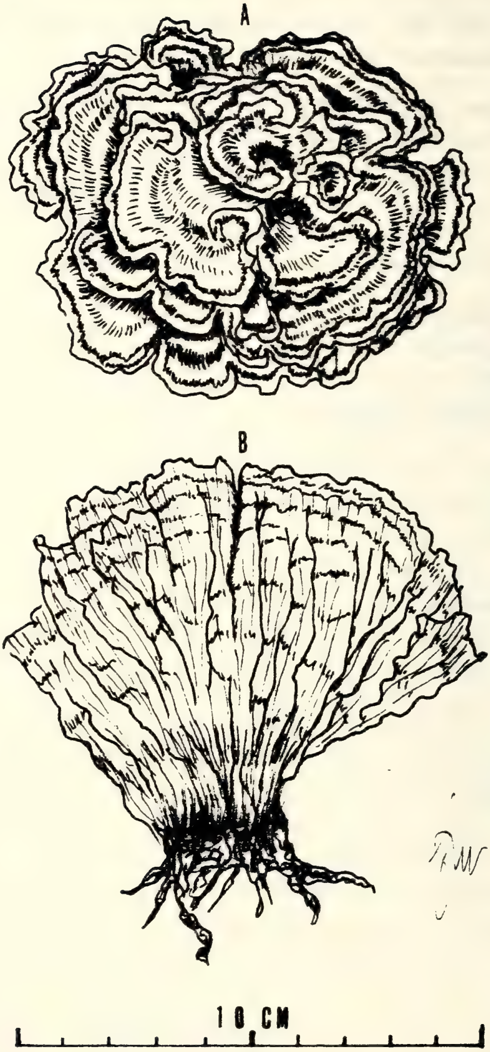

Fig.2.- **Thelephora multizonata** B. & Br.- Récolte du 12 août 1982, environs de Rauzan.- A, vue de dessus ; B, vue de l'hyménium.

une nouvelle station de **Boletus Dupainii**, il fut impossible à mon épouse et moi-même de "ratisser" à fond dans l'espace de deux semaines les quelques 150 à 200 hectares de couverts où nous pouvions accéder sans procéder à de trop longs déplacements.

BIBLIOGRAPHIE

BELLU (F.), 1982.- Contributo al genere Macrolepiota Singer, 1. Bolletino del gruppo mycologico G.Bresadola, Anno XXV (3-4), Maggio.- Agosto 1982, Saturna, Trento.

BLUM (J.), 1962.- Les Bolets.- Paul Lechevalier, Paris.

CETTO (B.), 1976.- I Funghi dal vero.- Saturna, Trento.

ESSETTE (H.), 1969.- Les Bolets.- Paul Lechevalier, Paris.

MASSART (F.), 1984.- Approche du genre Amanita.- Société Linnéenne de Bordeaux.

MESPLEDE (H.), 1979.- Le genre Phylacteria.- Revue de la Fédération Mycologique du Dauphiné-Savoie, n°72, 1979.

MESPLEDE (H.), 1975.- Les Bolets.- Société Mycologique Landaise.

PHILLIPS (R.), 1981.- Les champignons.- Solar.

PARROT (A.G.), 1960.- Les Amanites du Sud-Ouest de la France.- C.N.R.S. Biarritz.

KUHNER (R.) et ROMAGNESI (H.), 1953-1956.- Flore analytique des champignons supérieurs.- Masson et Cie, Paris.

Imprimé le 25 Octobre 1984
Le Directeur de Publications : C. JEANNE
O.C.G.E. éditions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

6
6775
SI

Tome XII, 1984, Fascicule 3 ISSN 0750 - 6848

SMITHSONIAN
MAR 30 1985
LIBRARIES

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX
FONDEE EN 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

Tome XII, 1984, Fascicule 3 ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX
FONDEE EN 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XII Fascicule 3 1984

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE le 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

MASSART (F.) : Une station inattendue de **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril), = **Stropharia Ferreii** (Bres.)......... p. 111

MASSART (F.) : Approche du genre **Amanita**, Premier complément .... p. 115

JEANNE (C.) : Sur quelques Harpales des Canaries .... p. 137

BAMEUL (F.) : **Enochrus** (**Methydrus**) **isotae** Hebauer et espèces voisines dans le Sud-Ouest de la France (**Insecta, Coleoptera, Hydrophilidae**) .... p. 141

Table des matières du Tome XII .... p. 149

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XII (3), 1984

UNE STATION INATTENDUE DE STROPHARIA RUGOSOANNULATA (FARLOW ex MURRIL), = STROPHARIA FERREII (BRES.)

par F. MASSART

Dans l'excellente note qu'il consacre à cette espèce, J. Guinberteau (1978) précise que bien qu'inconnue à l'état sauvage dans le Sud-Est de l'Europe elle est cultivée dans certains pays, en Hongrie notamment, tant à l'échelon industriel que familial. L'auteur la cite comme occasionnelle et sporadique en France, plus commune en Allemagne, signalée en Angleterre, Italie, Suisse, Japon, la récolte originale provenant des Etats-Unis.

Pour la France, J. Guinberteau énumère des récoltes effectuées dans les départements du Rhône, du Tarn-et-Garonne et enfin des Pyrénées Atlantiques, où il récolta **Stropharia rugosoannulata** en octobre 1977 en compagnie de M. Valjalo, dans le domaine de l'I.N.R.A. à Baigts-de-Béarn.

M. G. Becker, à qui j'ai fait part de la récolte objet de cette note, m'a rapporté avoir eu l'occasion d'observer une fois des centaines d'exemplaires de cette espèce ayant poussé dans un champ d'avoine (la semence utilisée provenait de Suède où ce champignon serait commun). M. Becker a remarqué à cette occasion le très grand polymorphisme de ce strophaire, la dimension des sujets adultes variant de 1 à 20 cm pour le diamètre du chapeau, leur teinte allant du blond clair au brun foncé, certains pourvus d'un anneau, d'autres sans trace de voile partiel, croissant isolément ou en touffes.

Autre témoignage de la part de M. R.C. Azema, auquel j'ai également signalé ma trouvaille. M. Azema m'a écrit que ce champignon avait été récolté dans le Jura par un de ses amis, M. Roy, et qu'il était également connu des mycologues d'Oyonnax. Plus récemment mon ami et collègue C. Rouzeau m'a dit avoir eu entre les mains des exemplaires de cette espèce récoltés par le professeur Laubie en Lot-et-Garonne.

Il semblerait donc que ce strophaire spectaculaire soit en définitive moins rare que le laisse supposer la littérature mycologique française. En fait, la similitude de son port avec certaines psalliotes du groupe **xanthoderma, meleagris** notamment, peut expliquer l'ignorance ou la confusion des personnes peu versées en matière de détermination ou plus simplement manquant de ce fameux "coup d'oeil" cher au regretté R. Heim.

Les stations décrites sont généralement localisées sur des terrains légers à pH voisin de 5, bien exposées. Il semble qu'il s'agisse d'une espèce à tendance thermophile, affectionnant les biotopes riches en débris organiques, fumiers, paille pourrie, détritus végétaux, bords des rivières, talus, bois pourrissant, etc...

Nous allons voir que là comme ailleurs l'exception n'est jamais à exclure, la Nature se chargeant de remettre en question des concepts établis à partir d'observations parfois un peu trop rapidement dégagées ; les naturalistes qui ont comme c'est le cas pour ce qui me concerne plus d'un quart de siècle d'activité sur le terrain ne me contrediront pas.

Le 10 octobre 1982, au cours d'une herborisation dans les environs de Rauzan (Gironde, Entre-deux-Mers), j'aperçus avec surprise entre des rangs de vigne haute croissant sur un sol argileux, compact, pratiquement dépourvu de végétation, un groupe de volumineux champignons très colorés et dont l'aspect évoquait effectivement celui des psalliotes citées plus haut. Rapidement à pied d'oeuvre, je ne tardais pas à faire le rapprochement avec la description donnée par J. Guinberteau, il s'agissait bien de 5 spécimens de **Stropharia rugosoannulata**, les deux plus grands à complet épanouissement mesuraient respectivement 19 cm de diamètre du chapeau pour 15 cm de hauteur de pied, 14 cm de diamètre du chapeau pour 10 cm de hauteur de pied, les trois autres encore à demi fermés entre 6 et 7 cm de diamètre du chapeau pour 8 à 10 cm de hauteur de pied (fig.1). Tous présentaient une cuticule d'aspect satiné brun rougeâtre nuancé de pourpre, un examen plus minutieux révélant un chevelu radial serré de fibrilles innées, la marge irrégulière et nue chez les adultes, bien frangée de débris du voile partiel chez les trois sujets encore hémisphériques, lames assez serrées, minces, larges, d'un gris fuligineux chez les jeunes, violet foncé chez les matures avec l'arête nettement plus claire que les faces et très visible-

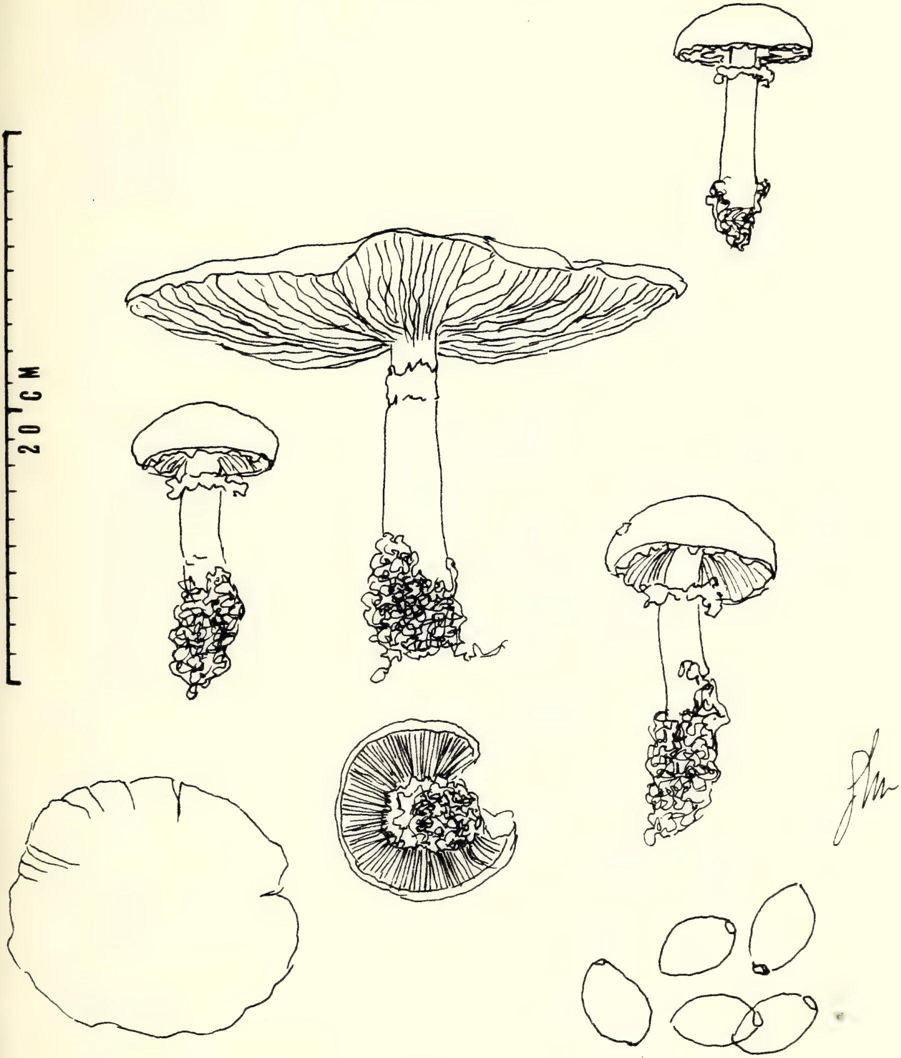

Fig. 1.- **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril), = **Stropharia Ferrii** (Bres.).- Partie de la récolte du 10 octobre 1982 aux environs de Rauzan en Gironde.

ment sinuée. Les pieds robustes, épaissis vers le bas mais non bulbeux, blanc striés au dessus de l'anneau, blanc lisses lavés de jaune dessous, l'anneau apprimé et coloré par les spores chez les adultes, épais pelucheux fortement strié sur la partie supérieure, le dessous évoquant la "roue dentée" de **Psalliota arvensis** chez les trois jeunes. Sporée en masse violet très foncé, spores largement elliptiques avec un pore germinatif bien visible d'un gris violet sous le microscope. J. Guinberteau a relevé 11-13x7-7,5 µ pour les dimensions moyennes.

Repassant au même endroit une semaine plus tard en compagnie de C. Rouzeau, nous retrouvions un exemplaire à maturité.

En 1983, cette station et les environs immédiats ne produisirent aucun carpophore.

Renseignement pris auprès du propriétaire, le terrain sur lequel est planté la vigne en question a été mis en culture il y a une quinzaine d'années, il portait auparavant un couvert de chênes, charmes, ormeaux, ce terrain au pH de 5 avait été travaillé au printemps précédent et notamment traité avec des désherbants, Aminotriazole et Simazine.

Voilà, on peut se perdre en conjectures sur la singularité de cette poussée, voire la qualifier d'intempestive, un fait demeure, elle a eu lieu, et pour ma part je ne retiens que l'agrément d'avoir vu "in situ" une belle espèce jusque là jamais rencontrée.

BIBLIOGRAPHIE

CETTO (B.), 1976.- I Funghi dal vero, t.1, p. 191, pl. 54.

GUINBERTEAU (J.), 1978.- Découverte dans le Sud-Ouest de **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril).- Bull. mycol. Soc. linn. Bordeaux, n°1.

KUHNER (R.) et ROMAGNESI (H.), 1953.- Flore Analytique des Champignons supérieurs, p. 336.- Masson & Cie Paris.

METROD (G.), 1937.- **Stropharia Ferrii** Bres.- Bull.Soc.Mycol. France, 53 (2), p. 231-233.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XII (3), 1984

APPROCHE DU GENRE AMANITA PREMIER COMPLEMENT

par F. MASSART

Depuis la publication de mon travail "Approche du genre **Amanita**" (MASSART, 1984), à la faveur de récoltes effectuées par des collègues et par moi-même, j'ai relevé quelques observations qui m'ont paru assez intéressantes pour justifier la rédaction de ce premier complément.

Je présenterai ces notes non pas chronologiquement mais suivant l'ordre dans lequel sont présentées les espèces dans mon ouvrage afin de faciliter le rapprochement à ceux qui le possèdent.

Amanita Gilberti Beaus.

Au cours de l'excursion de la Société Linnéenne du 8 mai 1984 dans les environs de La Ruscade, à une quarantaine de kilomètres au NE de Bordeaux, les participants ont eu l'agréable surprise de récolter quelques spécimens de **Amanita Gilberti,** sur sol sablonneux et en bordure d'un couvert de pins maritimes et chênes mêlés. C'est donc la première station de cette espèce découverte sur la rive droite de la Garonne ; je rappelle que l'origine de **Amanita Gilberti** se situe dans les Landes de Gascogne (A. Beauseigneur, 1925) et que la seule station constante connue à ce jour pour la Gironde se trouve à la limite des communes de Le Taillan et Eysines (Bois du Déhes).

Amanita verna Fries.

Le 9 mai 1984 eut lieu dans le cadre de l'E.N.I.T.A. à Talence, grâce à l'amabilité de M. Arthaud, une réunion au cours de laquelle certains mycologues de notre Société eurent le grande plaisir de rencontrer M. Chevassut de l'E.N.S.A. de Montpellier. Etaient présents M.M. G. Aupied, C. Lanne, C. Rouzeau et moi-même.

A cette occasion, C. Lanne produisit à la surprise générale plusieurs spécimens de **Amanita verna** récoltés le 5 mai à Lacanau, la surprise vint surtout du fait de la similitude de ces sujets avec la récolte de **Amanita phalloides** var. **Larroquei** Massart et Beauvais (1973) qui servit de modèle pour effectuer la planche accompagnant la diagnose princeps : même aspect grêlé avec une forte disproportion dans le rapport pied-chapeau (Pl.1). C. Lanne déclara avoir cueilli ces champignons à la limite de la forêt domaniale Lacanau / Le Porge, dans la lette grise en bordure de la forêt de protection. C. Lanne devait me dire par la suite qu'il avait obtenu une réaction positive jaune vif avec NaOH sur des sujets provenant de cette récolte. A la demande de M. Chevassut des exemplaires de cette Amanite lui furent remis à l'attention de M. Andary qui procède à des études chimico-toxicologiques.

Le 27 mai 1984, à l'occasion d'une sortie de notre Société au lieu-dit Bernones dans les environs de Listrac-Médoc, je récoltais sur le talus bordant une craste un splendide exemplaire isolé de **Amanita verna** (Pl.2). Sur ce sujet, aucune réaction aux bases NaOH-KOH, voilà qui ne simplifie pas les choses. Dans un courrier du 3 avril 1984, M. R.C. Azema évoque ce problème des réactions aux bases chez les Amanites du triumvirat **phalloides-verna-virosa.** Tout récemment, à la faveur de l'exposition de champignons organisée par la Société mycologique des Landes, à Mont-de-Marsan, mon ami H. Mesplède m'a également entretenu de ce sujet qui ne semble pas être bien éclairci. Il serait bon que les mycologues ayant l'occasion de récolter ces Amanites procèdent systématiquement à ce test des bases et fassent connaître le résultat de leurs expérimentations.

Amanita citrina fo. **solida**

Le 13 novembre 1983, à la faveur de l'excursion annuelle pratiquée dans le centre de loisirs de Bombannes à Maubuisson, j'observais d'assez nombreux exemplaires d'**Amanita citrina** présentant le profil anormal déjà signalé (MASSART, 1984, p. 66). En fait il apparaît bien qu'il s'agit simplement d'une forme luxuriante du type, croissant du reste aussi bien isolée qu'au milieu de groupes de citrines ne présentant aucune singularité de taille ou de morphologie ; à l'examen microscopique les spores de ce champignon de taille imposante paraissent en tout point identiques à celles de ses congénères de taille et d'aspect normaux. Outre les dimensions spectaculaires et leur port massif, on retiendra chez ces sujets le profil nettement napiforme du bulbe (Pl.3).

On ne peut pas considérer ce cas comme un taxon mais comme une aberration morphologique produite par des facteurs écologiques et climatiques. Ce qui peut paraître singulier, c'est que sur une même station on rencontre des exemplaires tout à fait normaux à côté d'autres présentant les particularités que j'indique.

Compte tenu du nombre et de la constance des récoltes de cette Amanite j'ai pensé utile d'en poursuivre l'observation.

Amanita porphyria Fries.

Dans le texte réservé à cette espèce, je signalais que seulement deux récoltes avaient été effectuées en Gironde. Lors de l'Exposition mycologique de Bordeaux 1983, un troisième exemplaire de **Amanita porphyria** a été découvert dans un apport de M. G. Aupied qui l'avait récolté dans les environs de Salaunes-Médoc, le 21 octobre, sous couvert de feuillus et conifères mêlés.

Ce sujet parvenu à complète maturité présentait un chapeau d'un diamètre de 6 cm., plan largement mamelonné, à cuticule soyeuse gris beige assombrie par un très fin chevelu radial fuligineux, un stipe d'une hauteur de 12 cm flexueux, largement évasé à son insertion au chapeau et portant vers le tiers supérieur les vestiges du voile partiel sous forme d'un anneau noir apprimé disposé en oblique, orné sous cet anneau de fibrilles longitudinales sombres et terminé à la base par un large bulbe muni de débris dilacérés du voile général.

Cette Amanite a été photographiée par C. Rouzeau et dessinée par mes soins (Pl.4).

Amanita Eliae Quelet.

J'ai évoqué (MASSART, 1984, p. 91) la possible présence dans notre région de **Amanita Eliae** fo. **griseovelata** Bertault, ceci en raison des similitudes apparentes entre ce taxon et nos récoltes de St Michel-de-Montaigne. Je dois dire aujourd'hui qu'à la lumière de ma dernière acquisition les réserves émises semblent justifiées. En effet, l'unique sujet récolté le 15 juin 1984 (Pl.5) sur la station précitée est beaucoup plus proche de **Amanita Eliae** typique, tant par sa couleur que par son port, que de la forme créée par Bertault. On retrouve notamment sur cet exemplaire les tonalités beige incarnat plus ou moins saumoné du type, à vrai dire différentes de ce que nous avions observé jusque là sur les champignons précédemment récoltés. J'avais à l'époque des premières observations comparé la couleur des chapeaux à celle que présente **Hebeloma crustuliniforme** dans ses formes pâles ; dans un courrier du 4 avril dernier, M. R.C. Azema, tout en me faisant part de son incrédulité concernant **griseovelata**, me signalait qu'il ne retrouvait pas sur la photo couleur que je lui avais envoyée les caractères de **Amanita Eliae** typique croissant dans le Jura et les Pyrénées Orientales.

Voici donc que le problème reste posé, cette station produirait-elle des **Eliae** typiques d'une part, des formes distinctes par ailleurs ? Il faudra bien éclaircir cette affaire un jour ou l'autre.

Amanita vaginata Fries.

J'ai fait allusion aux difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'il s'agit de situer certains composants de ce groupe. A la suite d'un courrier dans lequel je faisais part de ce problème à M. G. Becker, le grand mycologue me répondit textuellement : "quant aux variations de **Amanita vaginata**, elles sont infinies, et j'ai fini de m'en étonner".

Au cours d'une herborisation dans les environs de Rauzan le 3 septembre 1983, j'ai eu, une fois de plus, l'occasion d'être confronté à cette particularité. En effet, je récoltais sous un couvert de chênes et charmes mêlés deux spécimens croissant à moins d'un mètre de distance l'un de l'autre. Chacun à complet épanouissement présentait un chapeau plan, le plus grand mesurant 8,5 cm de diamètre à cuticule ivoire nuancé d'incarnat, sur un pied blanc de 14 cm de hauteur, volve également blanche. L'autre, anormalement trapu, arborait un chapeau de 5,2 cm de diamètre brun fauve léger, pied de 5,5 cm de hauteur, blanc ainsi que la volve (Pl.6).

Je tenais à signaler cette récolte car elle illustre parfaitement cette notion de variation de port et de couleur chez des sujets provenant sans nul doute de la même assise mycélienne.

Amanita vaginata var. **nivalis** Grev.

J'ai signalé cinq récoltes en Gironde de cette petite vaginée entièrement blanche. J'ajoute aujourd'hui un sixième exemplaire de cette rare albinique récolté le 15 juin 1984 à St Michel-de-Montaigne, chapeau de 4,5 cm de diamètre, pied de 10 cm de hauteur, soit des dimensions plus importantes que celles précédemment observées.

Amanita umbrinolutea Secrétan.

C'est toujours avec un vif plaisir que j'ai rencontré cette belle Amanite peu courante le 14 septembre 1984. Mon plaisir tourna au ravissement lorsque dans les bois de Sallebruneau, près de Rauzan, je découvris un spécimen miniaturisé de cette espèce, chapeau de 3,3 cm de diamètre, gris beige avec le mamelon et le fameux cerne près des stries brun d'ombre, presque noir, pied d'une hauteur de 7,2 cm, crème orné de très fines fibrilles jaunes, plus évidentes sur la volve. N'ayant pas mon appareil je ne pus photographier ce bijou "in situ" et malheureusement une partie du chapeau se brisa en cours de transport. Je baptiserai, pour le geste et sans suite à donner, **Amanita umbrinolutea** fo. **minor** cette jolie récolte d'un jour (Pl.7).

Amanita inaurata Secretan.- **Amanita strangulata** (Fr.) Roze

Le 14 octobre 1948, lors de l'excursion mycologique de notre Société dans les environs de Madirac (Entre-deux-Mers), un collègue a récolté un splendide champignon que j'identifiais après un bref instant d'hésitation comme un exemplaire anormalement trapu de **Amanita inaurata** (Pl.8). J'ai jugé utile de le signaler et d'en donner la description, car il présentait un port et des détails botaniques assez différents des quelques spécimens de cette espèce que mes collègues et moi avons eu l'occasion de récolter en Gironde, en particulier l'aspect des vestiges du voile général qui ne sont pas sans rappeler ceux de **Amanita solitaria** Gilb. fo. **strobiliformis** Vitt.

Voici donc comment j'ai perçu cette belle Amanite :

- Chapeau de 12 cm de diamètre, plan largement mamelonné avec la marge cannelée sur 1 cm, cuticule soyeuse brun sépia à reflets bronzés, s'éclaircissant vers la marge, présentant un très subtil chevelu radial inné, le centre étant voilé par un fin givre argenté, couvert d'une centaine de verrues pyramidales d'inégale grandeur et de teinte proche de celle de la cuticule ; lames larges, arrondies vers le bord, libres au pied, blanc grisâtre avec un liseré brun sur l'arête, lamellules courtes, peu nombreuses, 8 à 10 au total, les unes tronquées les autres arrondies.
- Pied anormalement court pour l'espèce, haut de 13 cm, très largement évasé à l'insertion au stipe, soit 2,4 cm d'épaisseur, s'épaississnt progressivement vers le bas, soit épaisseur médiane 1,5 cm, épaisseur au bulbe 1,9 cm, présentant un net étranglement au-dessus d'un bulbe

peu important, ce pied de teinte crème en fond fortement assombri, surtout vers le bas, par de denses fibrilles brunes disposées en zig-zag sur le tiers inférieur puis formant un fin réseau sur le tiers médian, enfin disparaissant progressivement vers le haut du pied. Le bulbe couronné par quelques fragments du voile général ayant l'apparence de grains de chicorée torréfiée.

- Sporée blanche, spores hyalines (non amyloïdes) nettement sphériques.

De tous les spécimens récoltés à ce jour en Gironde c'est, mis à part le rapport dimensionnel pied-chapeau et l'aspect particulier des verrues du chapeau, celui qui me paraît le mieux correspondre aux descriptions des atlas et flores consultés.

Parmi les nombreux apports qui nous ont donné la possibilité de réaliser une très belle exposition les 19, 20 et 21 octobre 1984, nous avons eu la surprise de découvrir un spécimen de **Amanita inaurata.** Ce sujet à complète maturité offrait un chapeau de teinte claire, beige subtilement cuivré, de teinte uniforme du centre à la marge du chapeau, sur un pied de couleur crème finement zébré de bas en haut de chinures brunes, étranglement au-dessus du bulbe moins évident que sur le sujet décrit plus haut et débris du voile général moins importants au bulbe, totalement absents sur le chapeau ; dimensions : diamètre du chapeau 10 cm, hauteur du pied 13 cm.

Amanita supravolvata Lanne.

Sachant que je n'avais jamais eu l'occasion d'observer cette espèce "in situ", mon collègue et ami C. Lanne a eu la gentillesse de me proposer une herborisation sur quelques-unes des stations qu'il a découvertes dans le secteur de Lacanau-Océan. C'est avec un vif plaisir que je répondis à son invitation et, le 17 octobre 1984, profitant d'un temps idéal, nous nous sommes donc rendus sur place.

Nous avons visité trois stations très localisées.

Sur la première que C. Lanne a répertoriée n°2 et qui est située au bout du chemin engravé menant à la plage surveillée dite "Super-Sud", sur la lette grise limitée d'un côté par les premiers pins de la forêt de protection et de l'autre par la dune littorale, nous avons pu observer plusieurs sujets à tous les stades de croissance.

Sur la deuxième (n°3 C.Lanne), incluse dans la zone protégée interdite d'accès au public, et par voie de conséquence exempte de ces tas d'immondices qui défigurent, hélas, les secteurs libres, dans les mêmes conditions écologiques précédemment décrites, nous avons également dénombré quelques spécimens disséminés.

Enfin, sur la troisième (n°12 C. Lanne), placée à proximité de la limite des forêts domaniales Lacanau / Le Porge et sur laquelle C. Lanne a découvert les fameuses **Amanita verna** précitées, plusieurs **Amanita supravolvata** étaient aussi au rendez-vous.

J'ai tout de suite été frappé par la similitude existant entre la répartition sur le terrain et la position dans le sol de cette Amanite avec celles de **Amanita phalloides** var. **Larroquei**, la plupart des exemplaires émergeant à peine du sable, quelques-uns cependant parvenant à s'épanouir à quelques centimètres au-dessus du sol. Il est donc très difficile, étant donné la couleur claire du chef et le fait qu'il soit recouvert d'une fine pellicule de sable, de repérer du premier coup d'oeil cette Amanite que l'on pourrait presque qualifier de subhypogée. Je revois le sourire de C. Lanne lorsque sur la première station prospectée il me regarde aller et venir un bon moment avant de découvrir les premiers spécimens, alors que lui les avait vu depuis belle lurette.

Je n'entreprendrai pas ici l'inutile démarche de décrire ce champignon et d'énumérer ce qui justifie son irréfutable originalité, C. Lanne (1978, 1979) l'a fait de la plus belle manière. Je me bornerai à dire que ce que j'ai vu au cours de cette herborisation n'a fait que consolider mon accord total avec ce mycologue pour ce qui concerne la validité de cette nouvelle espèce.
Je signalerai que, sur chacune des sporées provenant de trois sujets différents, j'ai noté qu'un certain nombre de spores (environ 20 %) présentent un profil subsphérique, rapport Q. L/l:1,1.

J'ai reproduit les silhouettes de trois des sept sujets récoltés ce jour là sur ces stations (Pl.9).

Amanita argentea Huijsman.

Autre agréable surprise dans le cadre de notre exposition 1984, M. et Mme Séronie-Vivien ayant prospecté dans la région de Langoiran (Entre-deux-Mers) afin de contribuer à la réussite de cette manifestation, ont apporté, outre un très beau lot d'espèces intéressantes, un splendide spécimen de **Amanita argentea**, la deuxième récolte de ce ravissant champignon effectuée en Gironde par des membres de notre Société en l'espace de vingt cinq années (Pl.10).

Parfaitement conforme au type décrit par Huijsman (1959), la magnifique couleur gris argenté n'a pratiquement pas été altérée par l'opération de dessication auquel le champignon a été soumis.

Enfin, je ne saurais terminer ce premier complément sans faire état de deux exemplaires géants de **Amanita solitaria** Fries. fo. **strobiliformis** Vitt. découverts dans les apports qui ont alimenté l'exposition précitée, les chapeaux de ces deux phénomènes mesuraient 21 cm de diamètre et étaient pourvus en leur centre de 7 à 8 énormes verrues en pointe de diamant, une couronne de lambeaux de voile de moindre dimension garnissant la périphérie des chefs près de la marge, les pieds d'une hauteur de 24 cm et d'une épaisseur moyenne de 5,5 cm. L'un des deux sujets présentait soudé à sa base un tout jeune carpophore (Pl.11). Ces deux Amanites étaient accompagnées de deux autres sujets encore non épanouis et dont les dimensions ne paraissaient pas augurer une taille anormale des carpophores à l'état adulte.

Il est heureux qu'au moment où je pose ces notes la saison mycologique se termine, car ce "Premier Complément" risquerait de devenir plus important que l'ouvrage initial. Ne nous en plaignons pas, 1984 aura été un "bon cru", notamment pour les Amanites.

C'est donc sans vergogne que j'ajouterai une observation supplémentaire concernant il est vrai un "oiseau rare". Le lecteur voudra bien excuser, après **A. argentea** et **A. solitaria** une troisième entorse à l'ordre d'énumération que j'avais envisagé au début de ce complément.

Amanita cariosa (Fries) Quelet.

J'ai signalé (MASSART, 1983 et MASSART, 1984, pp. 82-84), les peu fréquentes occasions de rencontrer cette composante de la section **Amplariella** Gilbert. Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que j'ai "déniché" deux beaux sujets dans un apport de notre collègue et ami Christian Duverger à l'occasion de l'exposition de Ste Foy-la-Grande, les 3 et 4 novembre derniers. Ces Amanites provenaient de sa propriété de Bonneville où il les avait récoltées en lisière d'un couvert de chênes.

Ces deux exemplaires en parfait état (Pl.12) offraient un chef marron foncé uni et soyeux, abondamment garni de débris du voile général sous forme de petites verrues grises pyramidales au centre, de plus en plus plates vers la marge ; le pied de la plus développée ne présentait aucun vestige du voile partiel mais était joliment orné de chinures brunes en zig-zag, à sa base trois rangées superposées de petites verrues très régulièrement disposées. L'autre spécimen, au chapeau encore bien convexe, portait au tiers supérieur du stipe un mince et fragile anneau membranneux ; le pied présentait les mêmes ornementations en zig-zag que le premier décrit mais ne portait qu'une seule rangée de verrues à hauteur du bulbe. Chez les deux sujets, chair ferme blanche immuable et inodore. Spores amyloïdes bien ovoïdes, rapport L/l:1,5 - 1, ce qui confirme les premières observations effectuées sur les spécimens antérieurement étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

HUIJSMAN (H.S.C.), 1959.- **Amanita argentea** nov.spec.- Bull.Soc.Mycol. France, fasc.1, pp. 14-24.

LANNE (C.), 1978.- Une Amanite nouvelle pour la Gironde.- Bull.Sect. mycol. Soc.linn.Bordeaux, n°1, pp. 10-16.

LANNE (C.), 1979.- **Amanita supravolvata** nov.spec.- Bull.Sect.mycol. Soc.linn.Bordeaux, n°4, pp. 3-27.

MASSART (F.), 1983.- Bull.Soc.linn.Bordeaux, XI, pp. 96-98.

MASSART (F.), 1984.- Approche du genre **Amanita**.- Soc.linn.Bordeaux.

MASSART (F.) et BEAUVAIS , 1973.- Bull.Soc.linn.Bordeaux, V (1-3).

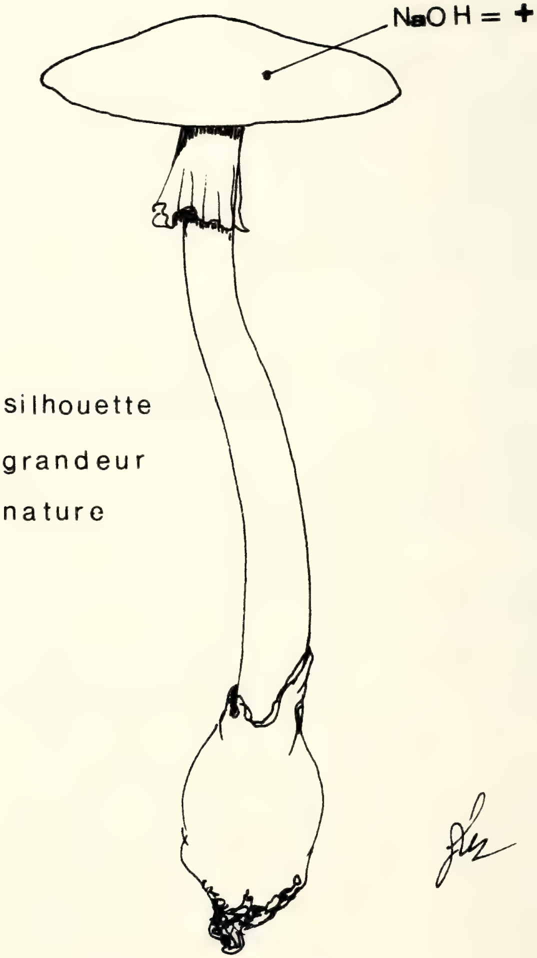
NaOH = +
silhouette grandeur nature

Planche 1 : **Amanita verna**.- Récolte C. Lanne, Lacanau, 5 mai 1984.

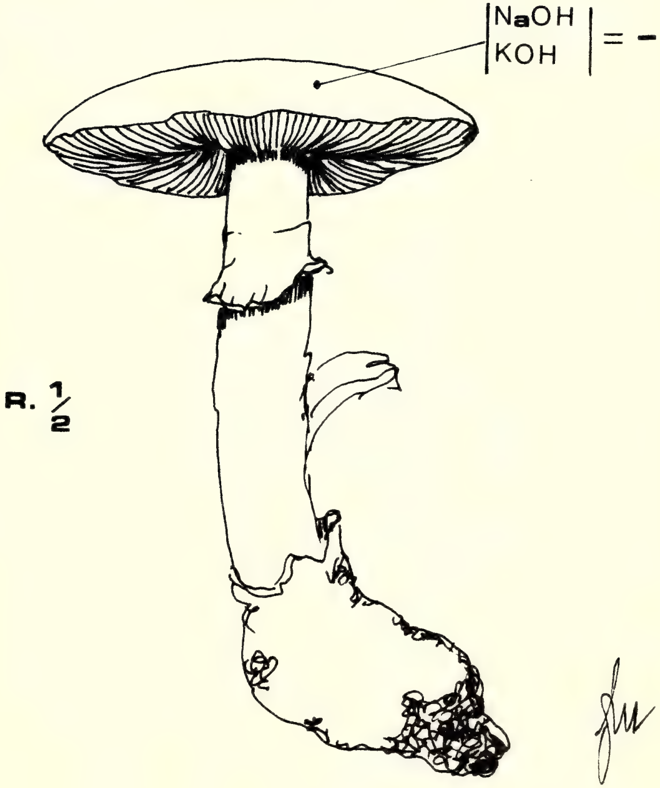
NaOH
KOH
= -
R. 1/2

Planche 2 : **Amanita verna.**- Listrac, 27 mai 1984.

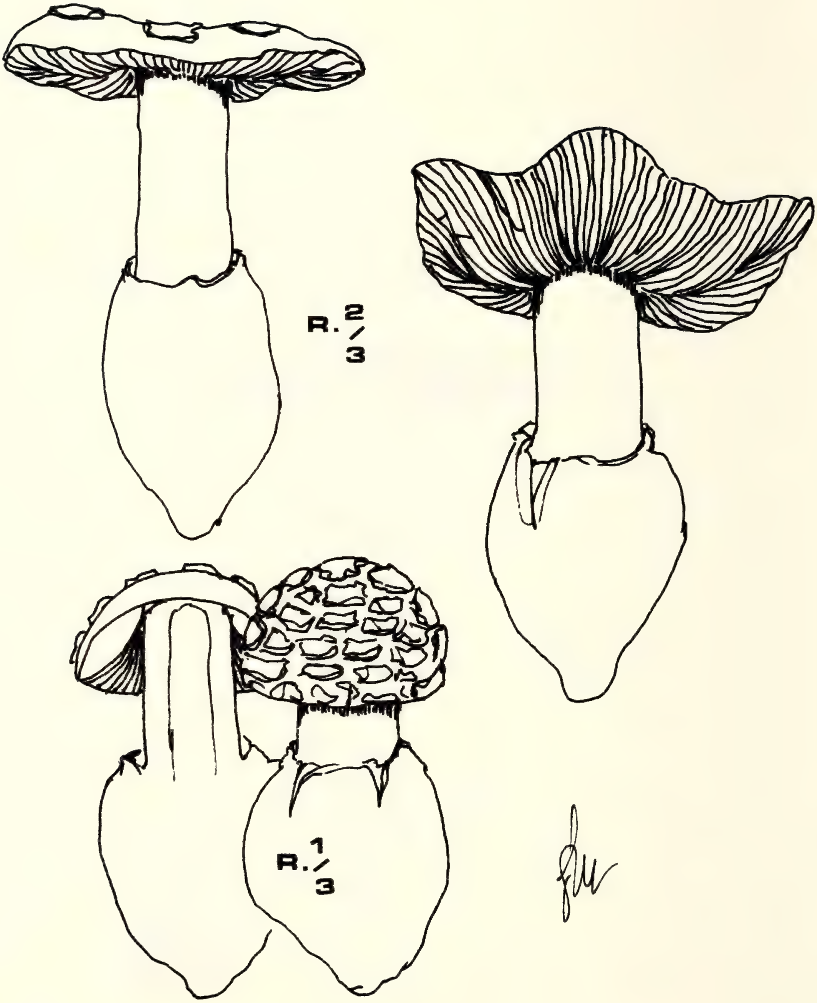

Planche 3 : **Amanita citrina** fo. **solida.**- Bombannes, 18 novembre 1984.

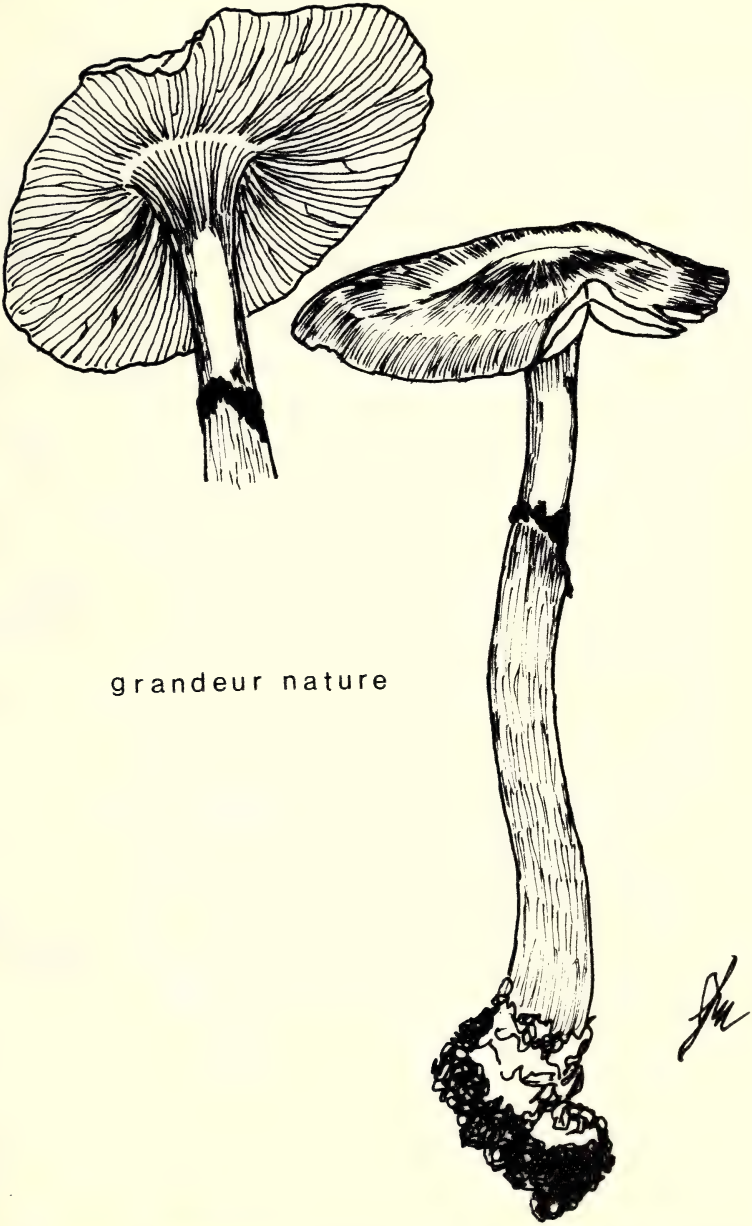

grandeur nature

Planche 4 : **Amanita porphyria.**- Salaunes, 21 octobre 1983, Récolte G. Aupied.

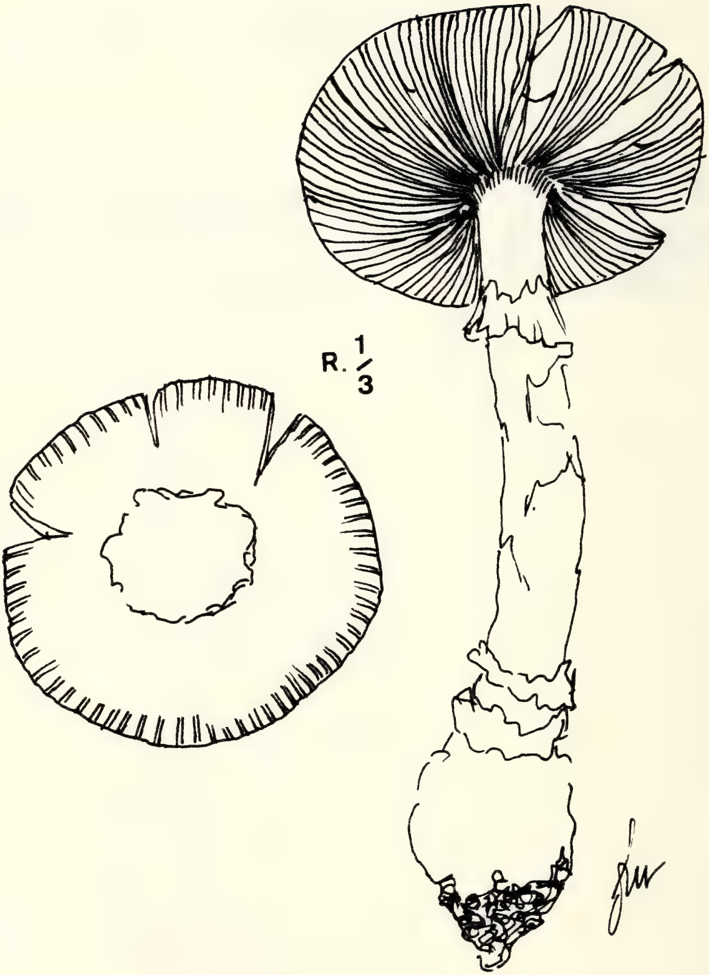

Planche 5 : **Amanita Eliae.**- St Michel-de-Montaigne, 15 juin 1984.

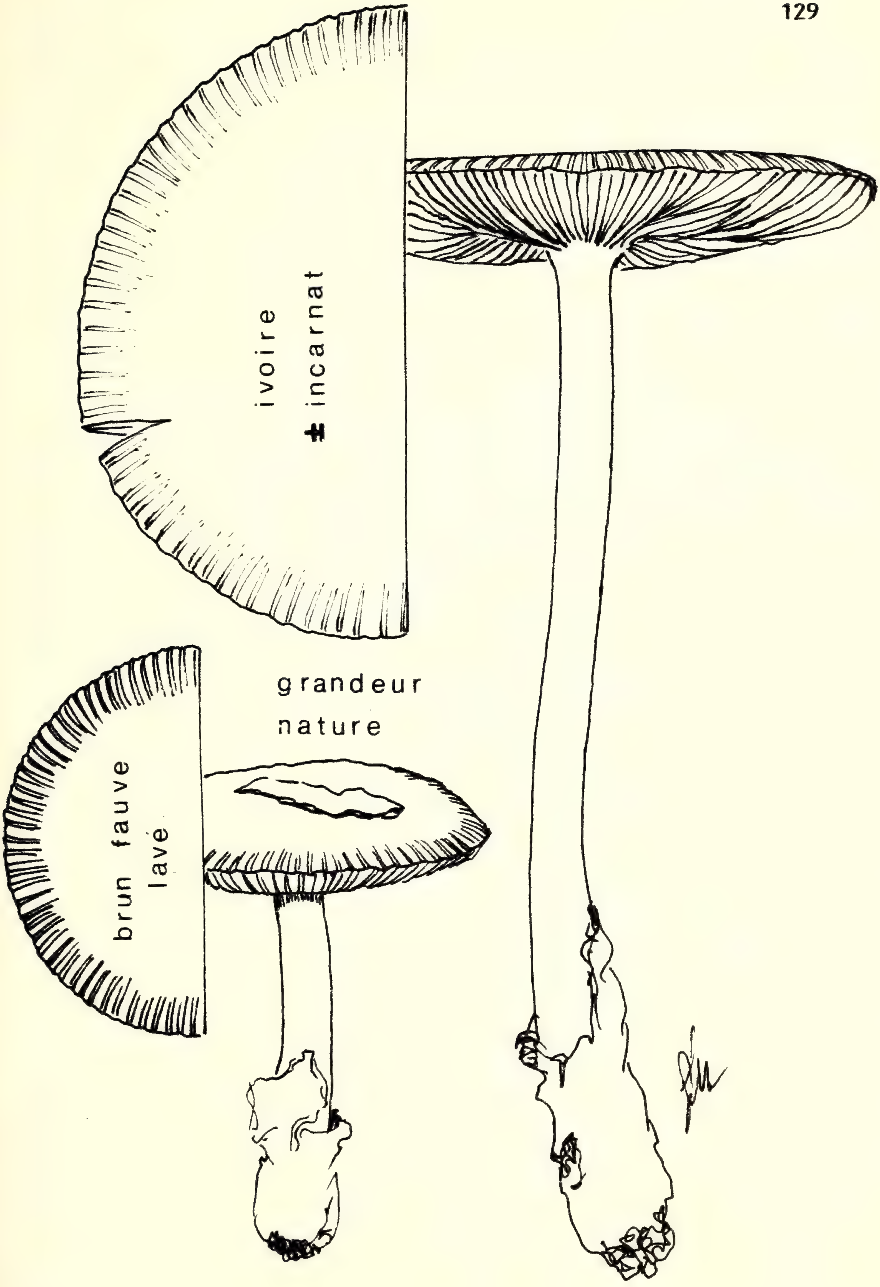
ivoire
± incarnat
grandeur
nature
brun fauve
lavé

Planche 6 : **Amanita vaginata.**- Rauzan, 3 septembre 1983.

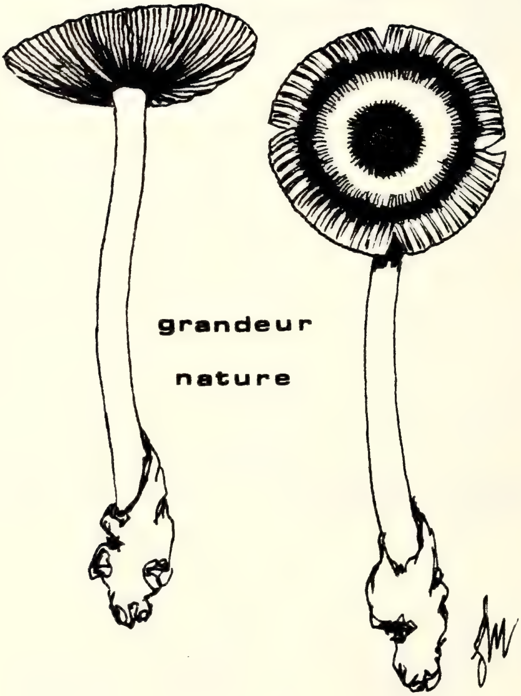
grandeur
nature

Planche 7 : **Amanita umbrinolutea** (minor).- Rauzan, 14 septembre 1984.

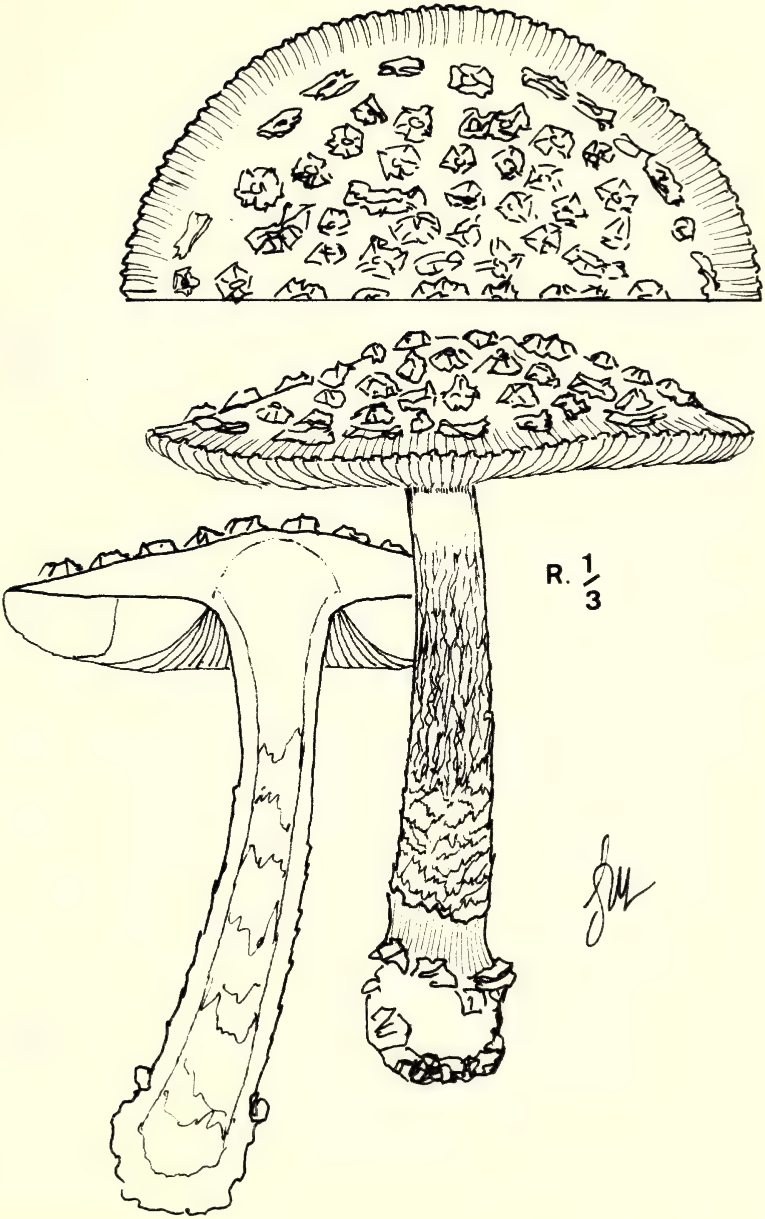

Planche 8 : **Amanita inaurata.**- Madirac, 14 octobre 1984.

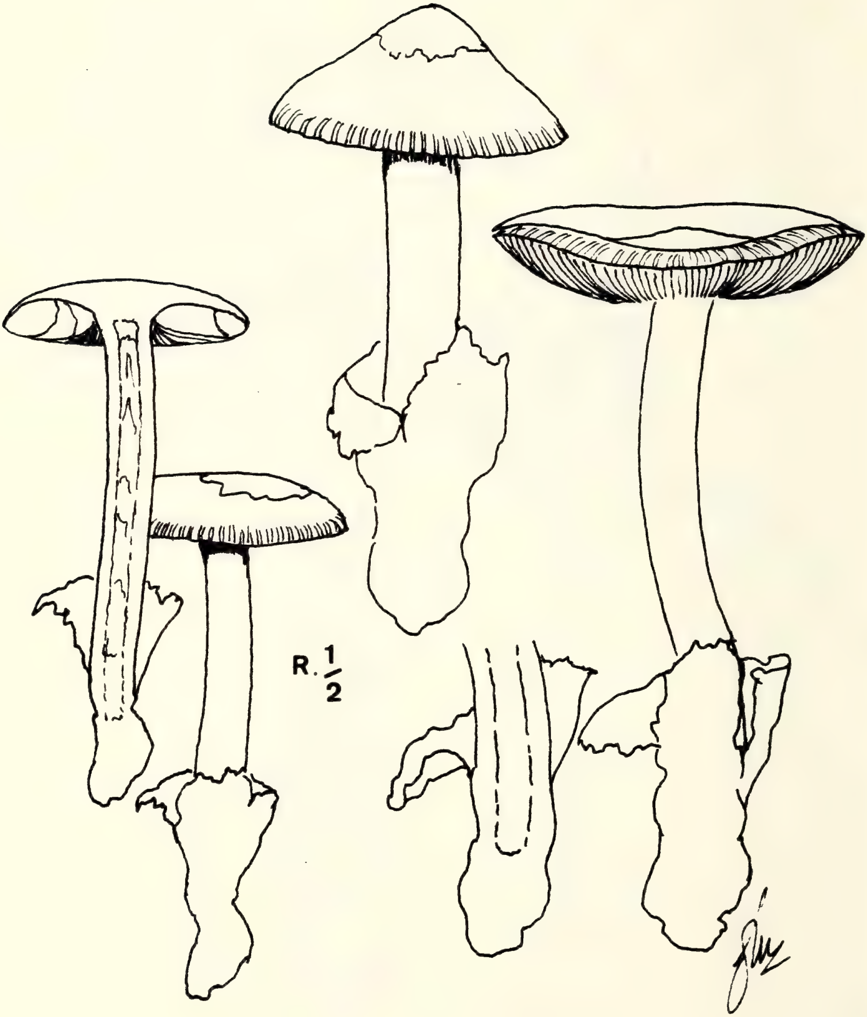

Planche 9 : **Amanita supravolvata.**- Lanne, Lacanau-Océan, 17 octobre 1984.

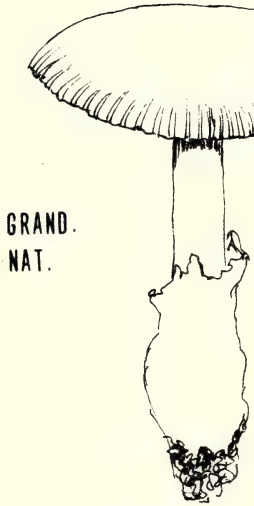

Planche 10 : **Amanita argentea.**- Langoiran, 19 octobre 1984.

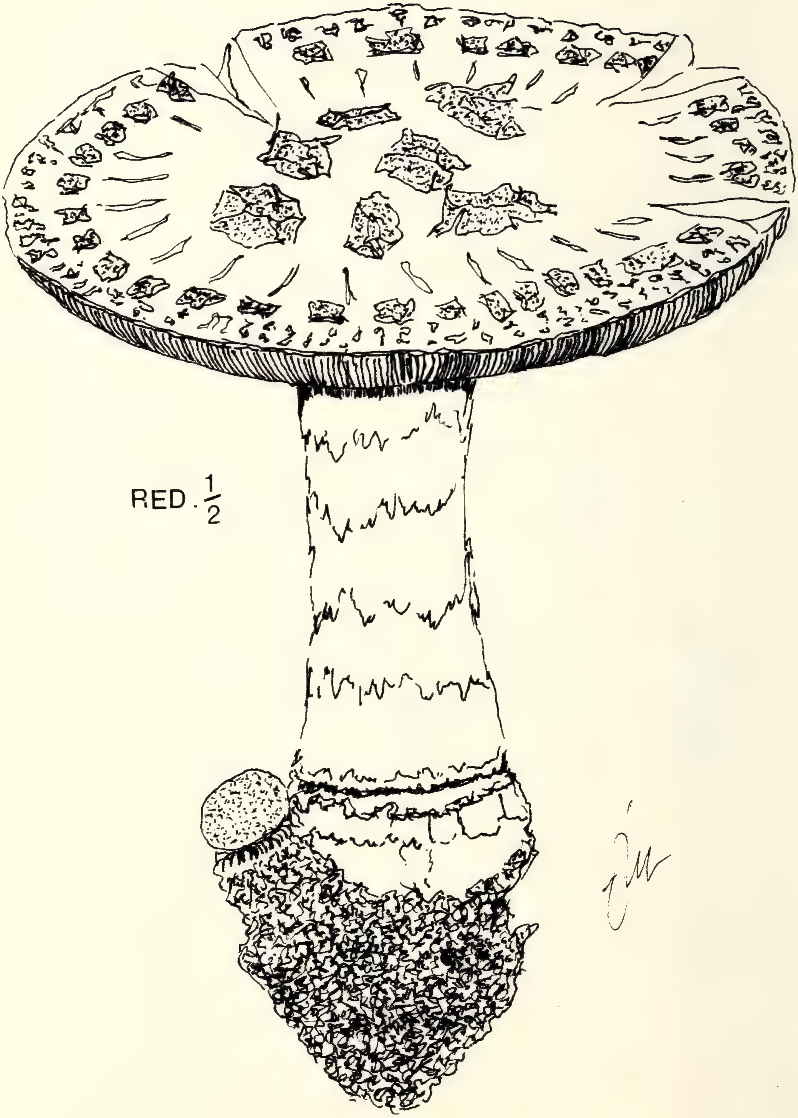

Planche 11 : **Amanita solitaria** (géante).- Expo. Bordeaux, 20 octobre 1984.

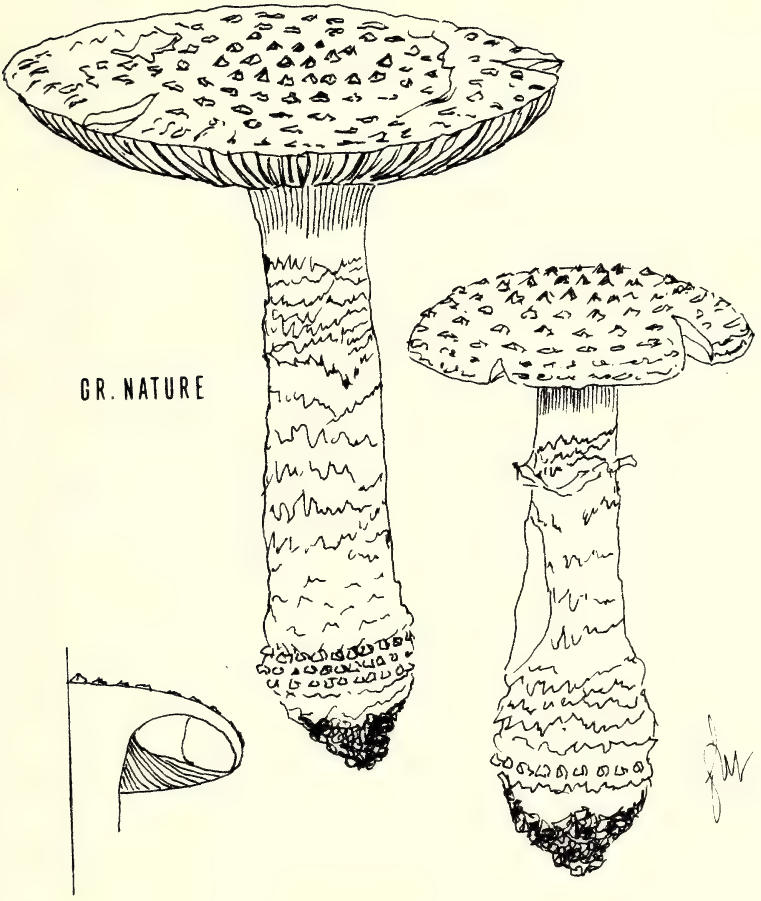

Planche 12 : **Amanita cariosa.**- Expo. Ste Foy-la-Grande, 3 novembre 1984.

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XII (3), 1984.

SUR QUELQUES HARPALES DES CANARIES

par C. JEANNE

Résumé : Description de **Harpalus janinae** sp. nov. (Coleoptera Carabidae Harpalinae) de l'île de La Palma. Première citation de **Harpalus distinguendus** Duft. de la même île. **Harpalus kaszabi** Jedlicka 1956 = **Nesacinopus sanctaecrucis** Wollaston 1864, syn. nov.

Abstract : Description of **Harpalus janinae** sp. nov. (Coleoptera Carabidae Harpalinae) from the island of La Palma. First record of **Harpalus distinguendus** Duft. from the same island. **Harpalus kaszabi** Jedlicka 1956 = **Nesacinopus sanctaecrucis** Wollaston 1864, syn. nov.

Au cours d'un voyage entomologique aux Canaries, en février 1983, j'ai eu l'occasion de prospecter pour la première fois l'île de la Palma. Cette île, la plus verte de l'archipel, a un relief très accidenté, principalement formé de crêtes vives (lomos) et de profonds ravins (barrancos) sur la plus grande partie de sa superficie. Ce relief, ajouté à une infrastructure touristique insuffisante, explique peut-être qu'elle a été bien moins prospectée que les autres îles. Par rapport à sa superficie, et à l'exception de Fuerteventura au climat subdésertique, c'est celle qui possède le nombre le plus faible de Carabiques connus.

Lors de mon court séjour, j'ai pu récolter deux espèces nouvelles (dont un **Licinopsis** qui doit être décrit par mon ami A. Machado), ainsi qu'un Harpale nouveau pour l'île.

Harpalus janinae n. sp. (Fig.1).

Longueur : 12,5 mm. Noir de poix, la moitié postérieure des marges du pronotum, l'extrêmité des méso- et métatibias, les tarses, les palpes et les deux premiers articles des antennes roussâtres.

Tête proportionnellement petite pour un Harpale, de forme losangique, les yeux saillants, le cou rétréci. Antennes dépassant en arrière la base du pronotum des deux derniers articles.

Pronotum grand, transverse, aplani et glabre, le bord antérieur très échancré, les côtés arrondis et fortement rétrécis en avant, subrectilignes et légèrement rétrécis en arrière, les angles postérieurs légèrement obtus à sommet émoussé. Un seul pore pronotal un peu en avant du milieu des côtés. Surface basale largement et densément ponctuée.

Elytres glabres, peu convexes sur les côtés, aplanis sur le disque, un peu rétrécis vers l'avant, leur base un peu plus étroite que la base du pronotum, les angles huméraux légèrement dentés. Stries nettes, à peine visiblement ponctuées vers la base, les intervalles convexes. Pore justascutellaire présent, ainsi que le pore discal au quart postérieur du troisième intervalle et le pore apical à l'extrêmité de la septième strie.

Prosternum avec une pubescence médiane courte et clairsemée. Métépisternes 1,75 fois aussi longs que larges. Avant-derniers segments abdominaux concaves en vue de profil, les premiers avec une pubescence médiane courte et clairsemée, les deux avant-derniers avec deux grandes soies de chaque côté.

Pattes très robustes, particulièrement les fémurs. Dessus des articles tarsaux avec quelques rares poils en plus des terminaux. Articles du métatarse particulièrement aplatis.

Pro- et mésotarses du mâle avec quatre articles très fortement dilatés et munis en dessous de deux rangées de grandes phanères adhésives.

Organe copulateur un peu tordu en hélice, assez fortement courbé vers la droite en vue de dessus, la lame apicale longue, étroite, un peu rétrécie vers le sommet qui est arrondi ; en vue de profil, cette lame s'amincit progressivement jusqu'à l'apex.

Femelle inconnue.

Dédié à mon épouse Janine Jeanne qui m'accompagnait lors de la découverte de cette nouvelle espèce.

Holotype : 1 ô, Canaries, île de La Palma, barranco de los Gallegos, vers 800 m, 22 Février 1983, C. Jeanne leg., dans ma collection.

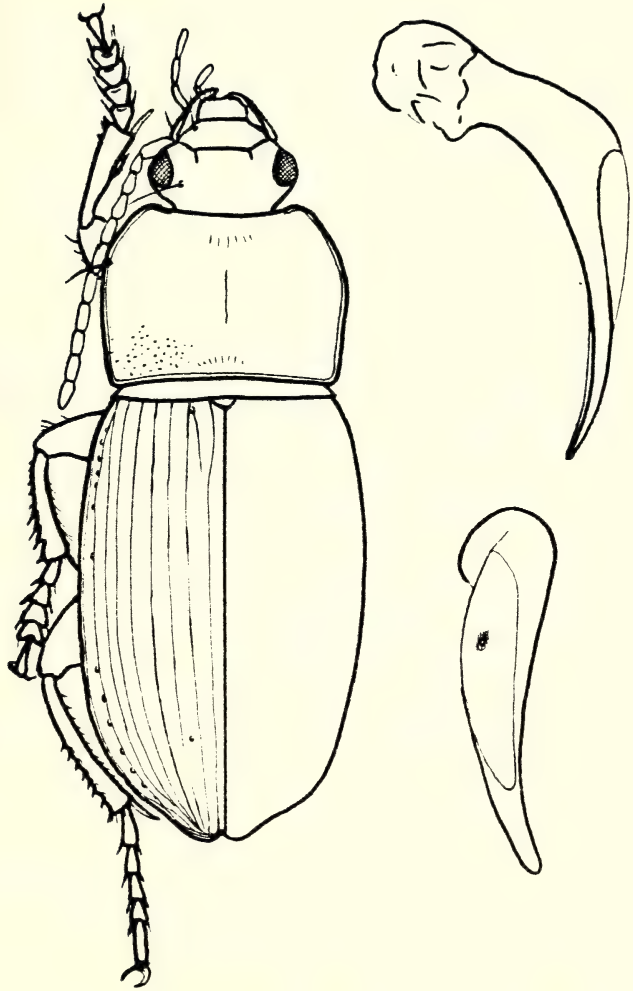

Fig. 1 : **Harpalus janinae** sp. nov.- Holotype mâle, habitus et organe copulateur vu de profil et de dessus (sans les paramères).

Par sa lame apicale amincie au sommet, sans renflement terminal, cette nouvelle espèce est apparentée au groupe de **H. tenebrosus** Dej. Elle diffère des espèces de ce groupe (**H. tenebrosus** Dej., **H. litigiosus** Dej., **H. melancholicus** Dej. et **H. fulvus** Dej.) par sa grande taille, sa forme allongée et déprimée, son pronotum grand et sa tête proportionnellement petite. Elle diffère en outre de **H. tenebrosus** Dej., qui existe aussi dans la même île, par ses métépisternes plus courts et son organe copulateur à partie terminale assez fortement courbée vers la droite et à lame apicale non subspatulée.

J'ai trouvé cet Harpale en soulevant les pierres d'une terrasse herbeuse au bord du lit d'un ruisseau (sans eau lors de ma visite), au fond d'un ravin très profond.

Harpalus distinguendus Duft.

J'ai récolté cette espèce, nouvelle pour l'île de La Palma, dans le barranco de la Galga. Elle était déjà connue des Canaries, dans les îles de la Gomera et de Tenerife.

Harpalus kaszabi Jedlicka 1956 = **Nesacinopus sanctaecrucis** Wollaston 1864, syn. nov.

Grâce à l'amabilité du Dr. Kaszab, j'ai pu examiner l'holotype de **Harpalus kaszabi**, décrit par Jedlicka (1956, 393) et conservé dans les collections du Musée Hongrois d'Histoire Naturelle à Budapest. Il s'agit d'un exemplaire femelle étiqueté "Tenerife, coll. Reitter" qui ne diffère en rien de **Nesacinopus sanctaecrucis** Wollaston (1864, 56), espèce bien connue et abondante dans les forêts de lauriers de Tenerife.

BIBLIOGRAPHIE

JEDLICKA (A.), 1956.- Neue Carabiden (Coleoptera) aus den Sammlungen des Ungarischen National-Museums in Budapest.-- Ann. hist. nat. Mus. nat. hung., VII, p. 393.

WOLLASTON (T.V.), 1864.-- Catalogue of the Coleopterous Insects of the Canaries in the collection of the British Museum.-- London, 648 p

Adresse de l'auteur :
37, cours du Général Leclerc
F-33210 Langon

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XII (3), 1984.

ENOCHRUS (Methydrus) ISOTAE HEBAUER ET ESPECES VOISINES DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE (INSECTA, COLEOPTERA, HYDROPHILIDAE).

par Franck BAMEUL.

Hebauer (1981) a décrit récemment un nouvel **Enochrus** des montagnes du lac de Skutari, près de Virpazar, dans le Montenegro, en Yougoslavie. **Enochrus** (**Methydrus**) **isotae** Hebauer est très voisin de **E.** (**M.**) **affinis** (Thunberg), et c'est sur la base de caractères donnés par l'édéage que Hebauer est parvenu à séparer les deux espèces.

E. isotae n'est pas exclusivement une espèce méditerranéenne puisque Foster (1982, 1984) l'a signalé également en Grande Bretagne, principalement dans le Sud. Cette espèce avait donc des chances d'être trouvée en France. Hebauer (communication personnelle) nous signalait enfin qu'il possédait quelques spécimens de **E. isotae** capturés à St Joachim, dans le Morbihan, en 1981.

L'examen de 170 exemplaires de **Enochrus** (**Methydrus**) de notre collection et de la collection G. Tempère nous permit de découvrir une série de **E. isotae** Hebauer provenant du Sud-Ouest de la France et principalement du département de la Gironde, mélangés avec des **E. affinis** (Thunberg), mais aussi avec des **E. coarctatus** (Gredler). La présente note a donc pour but de séparer **E. isotae** Hebauer des autres espèces françaises du sous-genre **Methydrus** d'**Enochrus** et de montrer la répartition ainsi que les habitats spécifiques de ces espèces en Gironde.

1 - Identification

E. isotae Hebauer appartient au sous-genre **Methydrus** Rey, qui possède en France trois espèces. Ce sous-genre se caractérise de la manière suivante : dernier segment des palpes maxillaires plus court que le pénultième, dernier sternite abdominal avec une frange de soies dorées à l'apex qui est souvent entamé par une petite encoche accompagnant la frange (emargination des auteurs anglo-saxons), pronotum sans séries de points obliques plus gros vers les côtés, à ponctuation régulière (caractère valable seulement pour les espèces européennes) (d'Orchymont, 1919, 1939 ; Gundersen, 1978).

On peut espérer les trois espèces françaises du sous-genre à l'aide du tableau suivant :

1. Palpes maxillaires entièrement ferrugineux, le dernier article non assombri (Fig.1). Espace entre la suture et la strie suturale nettement assombri, formant une bande brune longitudinale sur les élytres. Tête pourvue de deux taches claires bien nettes entre les yeux et le bord antérieur de la tête (Fig.1). Corps large, arrondi sur les côtés et bien convexe. Edéage avec le pénis large et court (Fig.6) .... **E. coarctatus** (Gredler)

- Palpes maxillaires ferrugineux avec le dernier article nettement assombri, au moins sur les trois quarts antérieurs (Fig.2 et 3). Espace entre la suture et la strie suturale peu assombri, rarement brun, mais le plus souvent ferrugineux. Tête soit complètement noire, soit avec deux taches claires peu nettes, réduites, à pourtour non clairement délimité, s'assombrissant progressivement (Fig.2 et 3). Corps étroit, faiblement arrondi sur les côtés, le plus souvent peu convexe. Edéage avec le pénis long et mince (Fig.4 et 5)....... 2

2. Tête le plus souvent complètement noire, ou avec de rares taches plus claires devant les yeux, étroites et mal délimitées (Fig.2). Edéage avec l'extrémité des paramères courbée en pointe vers l'extérieur (Fig.4) .... **E. affinis** (Thunberg)

- Tête avec deux taches claires devant les yeux (Fig.3). Edéage avec l'extrémité des paramères arrondie, jamais courbée en pointe vers l'extérieur (Fig.5) .... **E. isotae** Hebauer

Quand on possède une série d'exemplaires de chaque espèce, on s'aperçoit que **E. coarctatus** est la plus large et la plus convexe, que **E. affinis** est comparativement étroit et peu convexe, et que **E. isotae**

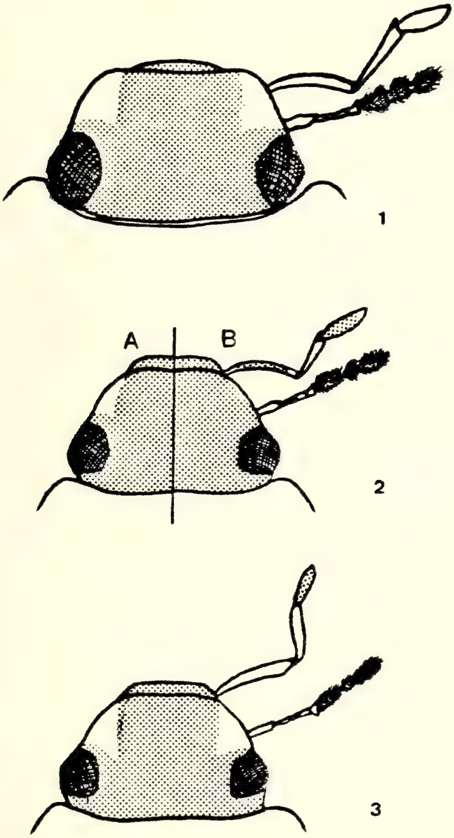

Fig.1 à 3 : Face supérieure de la tête de **Enochrus** (**Methydrus**) montrant l'extension de la teinte foncée sur la tête et les palpes maxillaires, 1 : **E. coarctatus**.- 2 : **E. affinis**, A. forme claire, B. forme typique.- 3 : **E. isotae**.- Echelle : 0,5 mm.

est d'une forme intermédiaire entre les deux, moins large et moins convexe que **coarctatus.** Le caractère de la coloration plus ou moins claire de la tête devant les yeux varie peu chez **coarctatus,** en revanche chez **affinis,** la tête ordinairement largement noire peut être nettement éclaircie devant les yeux, de même chez **isotae** la tache claire peut se trouver réduite. L'édéage, lui, varie peu et fournit les meilleurs caractères pour la détermination.

Hebauer (1981) a proposé le nom **isotae** pour cette espèce qui avait été confondue auparavant avec **E. affinis** (Thunberg). Mais il est possible, comme le fait remarquer justement Foster (1982) que ce nom doive céder la place à un synonyme de **E. affinis** sensu lato. Les synonymes donnés par Knisch (1924) sont **Hydrophilus margipallens** Marsham, **Philhydrus marginellus** Thomson, **P. nigritus** Sharp et **Hydrophilus minutus** Fabricius, ce dernier déjà en synonymie nominale avec une autre espèce, **Laccobius** (s. str.) **minutus** (L.). Foster (1984) a démontré que le **Philhydrus suturalis** Sharp est un synonyme de **Enochrus coarctatus** (Gredler).

2 - Habitat et répartition en Aquitaine

Les spécimens étudiés sont en grande partie du matériel ancien provenant de la collection G. Tempère. Cette collection, très riche en Coléoptères du Sud-Ouest de la France, contient également des Hydrophilidae des collections Laborderie, Boitel, Giraud et Gouin, dont certains exemplaires furent naturalisés vers la fin du XIXème siècle. L'ensemble du matériel provient de 25 stations dont une seulement dans les Landes et une dans le Lot-et-Garonne.

Enochrus isotae Hebauer a été capturé dans 12 localités.GIRONDE: Bruges, 24 novembre 1907, 17 août 1911, 12 mai 1929. Bordeaux, Allées de Boutaut, 4 mai 1883, 2 mai 1892, 7 mai 1897, 8 avril 1928. Cubzac-les-Ponts, marais, 26 août 1977. Camarsac, 27 avril 1902. Camblanes, 20 mai 1890. Pessac, l'Alouette, 15 avril 1902. Cestas, Gazinet, 27 avril 1901. Andernos, 18 juillet 1929. Le Teich, marais sublittoral, 10 mars 1978. La Teste, Lac de Cazaux, 13 juillet 1929, 27 août 1979. LANDES : Biscarosse, 11 mai 1972, 12 avril 1975. LOT-et-GARONNE : Marmande (sans date).

Une grande partie de ces localités sont des marais situés sur des alluvions fluviatiles (Bruges, Allées de Boutaut, Cubzac-les-Ponts), ou des

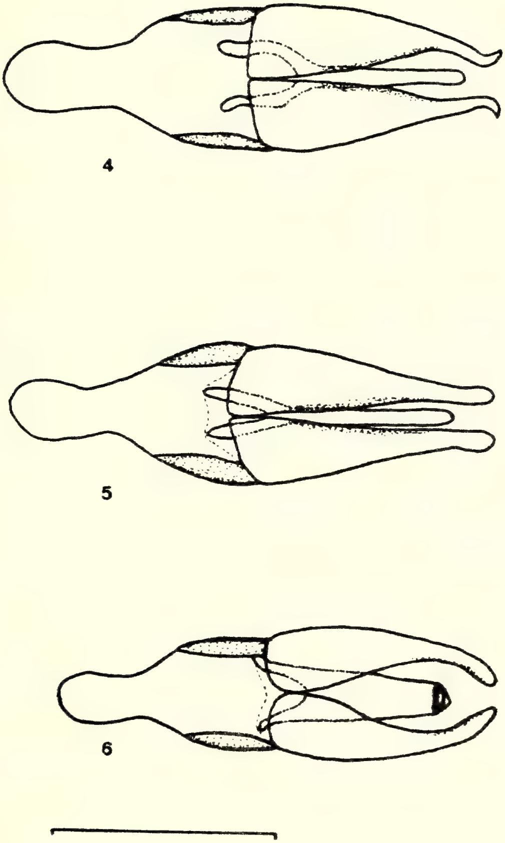

Fig.4 à 6 : Edéage, face dorsale, 4 : **E. affinis**.- 5 : **E. isotae**.- 6 **E. coarctatus**. Echelle : 0,5 mm.

marais côtiers (Andernos, Le Teich). Deux stations sont situées au bord de lacs littoraux (Cazaux, Biscarosse). Nous ignorons la nature des autres localités, trop anciennes et trop imprécises ; il s'agit de deux stations en rive gauche de la Garonne, situées en milieu boisé, tout au moins à l'époque de la récolte des exemplaires (Pessac-l'Alouette et Cestas-Gazinet), et de deux stations en rive droite (Camarsac, Camblanes).

Enochrus affinis (Thunberg) a été capturé dans 11 localités. GIRONDE: Gauriac, Roque de Thau, 19 juin 1922. Parempuyre, marais, 9 avril 1928. Bordeaux, Allées de Boutaut, 2 mai 1892, avril 1926. Salleboeuf, la Planteyre, 21 septembre 1902. Camarsac, 12 avril 1897. Pessac, l'Alouette, 15 avril 1902, 2 mai 1902. Cestas, Gazinet, 27 avril 1901, 30 juillet 1934. Canéjan, Bois du Bigarat, 29 avril 1984, St Morillon, 9 mai 1981. Le Teich, Lamothe, débris de la Leyre, novembre 1922. La Teste, Lac de Cazaux, 26 février 1922, 27 août 1979.

E. affinis est d'après Foster (1982, 1984) exclusivement une espèce vivant dans les tourbières à Sphaignes en Grande Bretagne. Nous avons pris nous-même cette espèce en nombre dans une jeune tourbière à Sphaignes, à Canéjan, Gironde, dans le Bois du Bigarat. Dans cette station, l'une des extrémités de la mare est couverte de Sphaignes peuplées par **E. affinis**, et l'autre extrémité, bordée de quelques chênes, est remplie de feuilles mortes décomposées parmi lesquelles se trouve exclusivement **E. coarctatus.**

En Gironde, on capture **E. affinis** dans des marais situés sur des alluvions fluviatiles (Allées de Boutaut, Parempuyre, Roque de Thau), un lac littoral (Cazaux), des stations situées sur la rive droite de la Garonne (Camarsac, la Planteyre), des mares en forêts de pins (Gazinet, l'Alouette, St Morillon) dont une tourbière à Sphaignes (Canéjan). **E. affinis** semble plus particulièrement associé à deux types de milieux : les marais à sols riches du bord des fleuves, les tourbières et mares des forêts de pins. Ces deux derniers types de stations possèdent des eaux acides, les eaux des mares en forêts de pins recevant un apport en acides organiques provenant de la décomposition des aiguilles de pin dans la mare elle-même et provenant également du lessivage des sols avoisinants par les eaux de pluie.

Enochrus coarctatus (Gredler) est connu de 12 localités en Gironde.

GIRONDE : Tauriac, marais, 2 avril 1976. Bruges, 12 mai 1929. Bordeaux, Allées de Boutaut, 4 mai 1883, 2 mai 1892. Salleboeuf, la Planteyre, 22 septembre 1902. Pompignac, carrière des Aigues-Vives, 18 août 1981. Talence, Bois de Thouars, 26 juillet 1978, 27 avril 1980. Gradignan, Haut-Vignaux, Château de Moulerens, 20 octobre 1979. Canéjan, Bois du Bigarat, 17 mai 1979, 29 avril 1984. Léognan, Le Thil, 6 avril 1977. St Morillon, 9 mai 1981. Mios, environs de la Cellulose du Pin, 18 octobre 1981. La Teste, Lac de Cazaux, 26 février 1922.

Ces localités sont également des marais sur alluvions fluviatiles de la Garonne (Bruges), ou du Ruisseau le Moron (Tauriac), d'un lac littoral (Cazaux), de mares en forêts de pins (St Morillon, Mios, Canéjan) mais aussi de mares entourées de feuillus (Salleboeuf, Léognan, Talence, Gradignan, Pompignac). A Pompignac, carrière des Aigues-Vives, les **E. coarctatus** se tenaient dans la vase blanchâtre du fond de la mare, sous quelques centimètres d'eau seulement. D'une façon générale, **E. coarctatus** semble préférer les mares chargées de débris végétaux en décomposition.

3 - Remerciements

Nous tenons à remercier M. Franz Hebauer (Deggendorf) pour ses renseignements et son aide dans la détermination de l'espèce dont il est descripteur.

BIBLIOGRAPHIE

FOSTER (G.), 1982.- Another **Enochrus**.- Balfour-Browne Club Newsletter 24 : 1-2.

FOSTER (G.N.), 1984.- Notes on **Enochrus** subgenus **Methydrus** Rey (Coleoptera : Hydrophilidae), including a species new to Britain.- Entom. Gaz. 35 : 25-29.

GUNDERSEN (R.W.), 1978.- Nearctic **Enochrus** : Biology, Keys, Descriptions and Distribution (Coleoptera : Hydrophilidae).- Department of Biological Sciences, St Cloud State University, St. Cloud, Minnesota, 54 pp.

HEBAUER (F.), 1981.- **Enochrus (Methydrus) isotae** sp. n., eine neue Hydrophiliden-Art aus Jugoslawien.- Entomol. Blätter 77 (3) : 137-139.

KNISCH (A.), 1924.- Coleopterorum Catalogus auspiciis et auxilio, Pars 79 : Hydrophilidae.- W. Junk, Berlin, 306 pp.

D'ORCHYMONT (A.), 1919.- Contribution à l'étude des sous-familles des Sphaeridiinae et des Hydrophilinae (Col. Hydrophilidae).- Ann. Soc. ent. Fr. 88: 105-168.

D'ORCHYMONT (A.), 1939.- Contribution à l'étude des Palpicornia, XIII.- Bull. Ann. Soc. ent. Belg. 79 : 357-378.

Adresse de l'auteur :

Résidence Ste Geneviève
92, rue Eugène Ténot
F - 33800 BORDEAUX

Bull.Soc.linn.Bordeaux, XII (3), 1984

TABLE DES MATIERES DU TOME XII, 1984

BOTANIQUE

MASSART (F.) : Contribution à l'étude de la flore fongique de la Gironde. Eléments de la poussée estivale de 1982 dans les environs de Rauzan .... p. 97

MASSART (F.) : Une station inattendue de **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril), = **Stropharia Ferreii** (Bres.) .... p. 111

MASSART (F.) : Approche du genre **Amanita.** Premier complément .... p. 115

ROUZEAU (C.) : Compte rendu de l'exposition mycologique 1983 .... p. 15

ROUZEAU (C.) : Deux cas tératologiques observés sur **Cortinarius anomalus** et **Amanita citrina** .... p. 21

ROUZEAU (C.) : Un bolet méconnu : **Boletus caucasicus** Singer .... p. 23

ROUZEAU (C.) : Ouvrages et articles mycologiques reçus à la bibliothèque .... p. 29

SERONIE-VIVIEN (Micheline) : Compte rendu des excursions botaniques de la saison 1982 .... p. 83

ZOOLOGIE

BAMEUL (F.) : **Enochrus** (**Methydrus**) **isotae** Hebauer et espèces voisines dans le Sud-Ouest de la France (**Insecta, Coleoptera, Hydrophilidae**) .... p. 141

JEANNE (C.) : Catalogue des Coléoptères carabiques des Pyrénées-Atlantiques (1ère partie) .... p. 55

JEANNE (C.) : Sur quelques Harpales des Canaries .... p. 137

TEMPERE (G.) : **Hypera elongata** (Paykull) et ses races (**Col. Curculionidae**) .... p. 3

THIREAU (M.) : Fernand Lataste et ses moulages galvanoplastiques de reptiles et amphibiens en collection au Muséum National .... p. 7

GEOLOGIE

DUCHADEAU-KERVAZO (C.) : Influence du substratum sur l'occupation paléolithique du bassin de la Dronne .... p. 35

Imprimé le 25 Janvier 1985

Le Directeur des Publications : C. JEANNE

O.C.G.E. Editions - 95, rue Mouneyra - 33000 BORDEAUX

75

ME XIII, 1985, Fascicule 1

ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE • LINNEENNE • DE • BORDEAUX
FONDEE • EN • 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XIII **Fascicule 1** **1985**

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

Personnel de la Société, 1985 .... p. 3

Liste des fêtes linnéennes depuis l'origine .... p. 13

Liste des publications reçues en échange .... p. 19

Statuts .... p. 39

Recommandations aux auteurs .... p. 55

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (1), 1985

PERSONNEL DE LA SOCIETE - 1985

Fondateur-Directeur : J.F. LATERRADE (mort le 31 octobre 1858), Directeur pendant quarante ans et cinq mois, maintenu à perpétuité en tête de la liste des membres, par décision du 30 novembre 1859.

Des MOULINS (Charles) (mort le 24 décembre 1874), Président pendant trente ans, maintenu à perpétuité en tête de la liste des membres, par décision du 6 février 1878.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE POUR 1985

MM. P. Bion, Président
Mme. M. Séronie-Vivien, Vice-Présidente
Mme. J. Garreau, Secrétaire générale
MM. J.P. Seigneuric, Trésorier
M.R. Séronie-Vivien, Trésorier adjoint
J.C. Aniotsbéhère
G. Aupied
P. Dauphin
R. Edouin
M. Gottis
C. Jeanne, Directeur des publications
F. Massart
C. Rouzeau.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIETE (avec leur année d'inscription)

1977 - Abadie C.- 125 Av. Thiers 33100 Bordeaux-Bastide
1982 - Alphonsi R.- La chênaie, N.D. de Faveyrolles, 83190 Ollioules
1946 - Alimen M.- Résidence Athénée, 4 rue Lakanal, 92330 Sceaux
1971 - Amoureux L.- 2 rue Volney, 49000 Angers
1978 - Aniotsbéhère J.C.- 2 Allée Haut Brion, 33170 Gradignan
1980 - Andary C.- Lab. de Botanique et de Cryptogamie, Faculté de Pharmacie, 34000 Montpellier

1976 - Arcens F.- Les Forces, St.Laurent d'Arce, 33240 St.André de Cubzac
1968 - Arthaud J.- 4 rue Beausoleil, 33170 Gradignan
1940 - Aubry J.- Les Orangers, rue Bavard, 33200 Bordeaux Caudéran
1979 - Audouard S.- 26 rue de la Réole, 33800 Bordeaux
1958 - Auger-Barreau R.- 17 Hameau de Russac, 33400 Talence
1974 - Aupied G.- Ba. B.1, Résidence Sylva, 356 rue Pasteur, 33200 Bordeaux Caudéran
1979 - Aupied R.- Bat. B1, Résidence Sylva, 356 rue Pasteur, 33200 Bordeaux Caudéran
1971 - Aveillé R.- Résid. Voltaire C, 77 Chemin de Suzon 33400 Talence
1981 - Bancon C.- Résid. Macedo, Bat.7, Entrée B, Apt.89, Avenue de Beutre, 33600 Pessac
1976 - Baudet D.- Bibliothèque inter-Univ., section Sciences, 33405 Talence
1980 - Bameul F.- Résid. Ste Geneviève, 92 rue Eugène Ténot, 33800 Bordeaux
1982 - Bataille J.- 44 cours de Verdun, 33000 Bordeaux
1958 - Bauté R.- 24 rue Azam, 33800 Bordeaux
1965 - Beauvais P.- 25 Avenue Jeanne d'Arc, 33000 Bordeaux
1954 - Bensch C.- 329 Bld. du Pdt.Wilson, 33000 Bordeaux
1984 - Béranger L.- 2è rue Verdeau, 33400 Talence
1981 - Berce C.R.- 20 Avenue Victor Hugo, 33110 Le Bouscat
1974 - Bernard M.- 71 rue Judaïque, 33000 Bordeaux
1979 - Bertault R.- 11 Route de Bauge, 49980 Auverse
1965 - Bezançon J.P.- 107 Avenue Pasteur, Le Haillan, 33160 St.Médard en Jalles
1982 - Billet L.- Av. des Martyrs de la Résistance, 33127 Martignas
1954 - Bion P.- 18 rue du Maréchal Lyautey, 33130 Bègles
1983 - Blanc R.- "Gansefort", 9 rue Paul Bert, 33110 Le Bouscat
1985 - Bosredon C- 49 rue Marc Saugnier, 33130 Bègles
1979 - Bourasseau P.- 2 rue Bernard Palissy, 17100 Saintes
1981 - Boudemange de J.- 62 rue Eugène Ténot, 33800 Bordeaux
1984 - Bouquet Y.- Résid. Les Ombrages, B.2, 33400 Talence
1984 - Bourgeois S.- 82-87 Allée des Pins, 33000 Bordeaux
1978 - Bourleaud P.- 277 rue Turenne, 33000 Bordeaux
1981 - Bove M.- 36 rue du Vivey Linas, 33290 Blanquefort
1923 - Bruneteau J.- La Garde, 17210 Montlieu
1984 - Canteloube M.- B.P. 50, 33290 Blanquefort
1975 - Castera L.R.- 18 rue de Cestas, 33000 Bordeaux
1974 - Caurat J.P.- 292 rue Pasteur, 33200 Bordeaux-Caudéran
1982 - Cazenave - Cité Beau Site, Bat. B.2, 33150 Cenon

1934 - Chaboussou F.- Domaine Le Pudoc, Balizac, 33730 Villandraut
1984 - Chabrol A.M.- Apt.18, Bat.2, Le Sully, Ave. de l'Hippodrome, 33200 Eysines
1981 - Chapellière V.- 33 Allées de Chartres, 33000 Bordeaux
1980 - Chapuis J.R.- 18 rue de Carouge, CM. 1205 Genève
1962 - Charron R.- R.P.A. Chantecrit, Apt.12, 45 rue du Cdt.Hautreux, 33300 Bordeaux
1984 - Chaumont G.- Rieuvert, Port Ste.Foy, 33220 Ste.Foy la Grande
1982 - Chauveau D.- Le Clos, Bat.3, Apt.41, 33290 Blanquefort
1962 - Chavanon S.- Le Bourbonnais, 57 rue Pierre Curie, 33150 Cenon
1977 - Chimits M.C.- 35 bis rue Rosa Bonheur, 33400 Talence
1983 - Chépeau C.- 148 rue Camille Godard, 33000 Bordeaux
1978 - Codet M.- Résid. Le Voltaire, C.84, Bat.1, 230 chemin de Suzon, 33400 Talence
1981 - Combaret J.- 140 route de Genève, 74240 Gaillard
1959 - Commet J.M.- Au Port, 7 Allée Montel, 33720 Podensac
1971 - Corbille P.- Résid. Liotard, Bat.E, Apt.44, 99 Bld. Albert 1er, 33800 Bordeaux
1979 - Couderc A.- 2è Avenue Jean-Jaurès, 33600 Pessac
1980 - Dalmon J.- 21 rue du Doyen Gosse, 38700 La Tronche
1983 - Dariet P.- 1 rue Basque, 33200 Bordeaux-Caudéran
1983 - Dauphin P.- 61 rue de la République, 33220 Ste.Foy La Grande
1978 - Delpech P.- St.Morillon, 33650 Labrède
1978 - Delpech Y.- 85 rue de Lasseppe, 33000 Bordeaux
1963 - Denjean-Delage J.P.- 58 rue Frantz Despagnet, 33000 Bordeaux
1981 - Deris A.- 17 rue Dupérier, 33160 St.Médard en Jalles
1981 - Deschamps J.- Chateau Ponteilh, 33850 Léognan
1978 - Deusch S.- 12 rue de la Verrerie, 33000 Bordeaux
1985 - Diot M.F.- C.N.P. rue du 26ème R.I., 24000 Périgueux
1984 - Duchadeau-Kervazo C.- 21 rue St.Exupéry, Chamiers, 24000 Périgueux
1974 - Dulou R.- Résid. Atala, Apt.69, rue Chateaubriand, 33400 Talence
1974 - Dumonteil G.- 42 rue Nuyens, 33100 Bordeaux
1985 - Duplan C.- 6 rue Jean Zay, 33230 Coutras
1973 - Durand J.H.- Le Buisson, St.Méard de Gurson, 24610 Villefranche de Longchapt
1982 - Duris P.- 72 rue de la Canolle, 33000 Bordeaux
1984 - Dussaussois G.- Bibliothèque Inter-Univers., 3 ter Place de la Victoire, 33076 Bordeaux CEDEX
1976 - Duverger C.- Domaine de la Grosse Forge, Bonneville, 24230 Vélines

1982 - Edouin R.- 81 rue Maitre Jean, 33000 Bordeaux
1979 - Escabasse G.- 60 rue R. d'Ennery, 33200 Bordeaux-Caudéran
1941 - Eymé J.- 26 rue du Pr. Roux, 33400 Talence
1966 - Feray G.- Lot. Meynard, Avenue des Eyquems, 33700 Mérignac
1974 - Ferrer J.- Rue J.B.Greuze, 33160 St.Médard en Jalles
1978 - Févrichaud N.- Résid. Compostelle, F.15, G.1, route de Bayonne, 33600 Pessac
1975 - Flies J.F.- C.E.S., 17700 Surgères
1985 - Fontaine P.- 11 allée de Bigorre, Bat.A2, Apt.52, 31170 Colomiers
1984 - Foulcher L.- 28 rue Albert de Mun, 33000 Bordeaux
1969 - Fournier L.- 16 rue Ste. Elisabeth, 33200 Bordeaux-Caudéran
1962 - Foury P.- Costes, Cussac-Fort Médoc, 33460 Margaux
1952 - Gaillard M.- Résid. Ciel de Mai, rue de Peydavant, 33400 Talence
1985 - Garreau B.- 22 rue de l'Ecole Normale, 33200 Bordeaux-Caudéran
1962 - Garreau J.- 22 rue de l'Ecole Normale, 33200 Bordeaux-Caudéran
1942 - Gaudineau M.- Résid. Bagatelle, 37B, 33400 Talence
1984 - Genaud L.- 1 rue Paul Mamert, 33800 Bordeaux
1925 - Genevois L.- 12 rue Deluns Montaud, 33400 Talence
1974 - Gillet P.- 219 Avenue des Eyquems, 33700 Mérignac
1954 - Gipouloux J.D.- Auny - Canéjan, 33170 Gradignan
1966 - Girard C.- Lab. Biologie Animale, Fac. des Sciences, 33400 Talence
1978 - Godard C.- Avenue de Sourbey, Le Haillan, 33160 St.Médard en Jalles
1961 - Gottis M.- 15 rue François Coppée, 33600 Pessac
1980 - Goureau D.- Moulin de La Chabanne, St.Hilaire Les Courbes, 19170 Bugeat
1984 - Grange J.- 120 route de Pessac, 33170 Gradignan
1985 - Gras R.H.- Route de Saumos, 33480 Ste Hélène de Castelnau
1975 - Grelier Y.- 39 rue Henri Deffes, 3300 Bordeaux
1979 - Gruot J.- 29 Impasse du Moulin à vent, 78450 Villepreux
1980 - Guérineau M.- Les Tonnelles, St.Vincent Sterlange, 85110 Chantonnay
1981 - Guilitch Y.- Chateau Thibaut, 33490 Rions
1980 - Heulant M.- Avenue d'Avignon, 84140 Montfavet
1961 - Hondt d' J.L.- Lab. Biol. des Invert.marins, Muséum d'Hist. Nat., 57 rue Cuvier, 75005 Paris
1981 - Ichy M.- Ecole Marcel Sembar, 33130 Bègles
1978 - Jacquot N.- 8 rue Castéja, 33000 Bordeaux
1984 - Jean G.- 38 rue Raoul Larche, 33160 St.Médard en Jalles
1945 - Jeanne C.- 37 Crs. du Général Leclerc, 33210 Langon

1984 - Joffre B.- Résid. Crespy II, Bat.11, Apt.347, 33400 Talence
1980 - Kandel A.- 6 bis Bld. Albert 1er, 33800 Bordeaux
1981 - Kizlik S.- 3 Impasse de l'Evêché, 30100 Alès
1981 - Koechlin J.- 7 rue A. Poirier, 33200 Bordeaux-Caudéran
1982 - Labeyrie J.H.- 81 rue Maître Jean, 33000 Bordeaux
1984 - Labeyrie M.- Résid. Les Lisières de Caudéran, Apt.12, 321 Avenue d'Arès, 33000 Bordeaux
1984 - Labeyrie S.- 81 rue Maître Jean, 33000 Bordeaux
1984 - Labit D.- 11 rue de Verdun, 33600 Pessac
1981 - Lacaze R.- 92 rue du Vélodrome, 33200 Bordeaux-Caudéran
1984 - Lafaye M.- Résid. Les Acacias, Apt.78, Bat.A4, 33600 Pessac
1980 - Laflaquière C.- Cité Carriet, 41 bis rue Marguerittes, 33310 Lormont
1984 - Lafon H.- Ecole de Lansac, 33710 Bourg sur Gironde
1953 - Lacoste-Lagrange G.- 205 rue Fondaudège, 33000 Bordeaux
1984 - Lafont J.P.- 9 Mail David d'Angers, 37000 Tours
1922 - Lafond-Gréletty J.- 72 route de Toulouse, 33800 Bordeaux
1944 - Lahargue J.- 34 rue de Cursol, 33000 Bordeaux
1979 - Lambert J.- Franc de Gayon, 33480 Moulis
1961 - Lamy M.- 106 rue Emile Combes, 33400 Talence
1984 - Landreau C.- Cedex 16 bis, 01 Moulis, 33480 Castelnau
1979 - Lannoy G.- 109 Bld. de Fourlies, 59100 Roubaix
1981 - Larrat-Renon A.- 52 rue Judaïque, 33000 Bordeaux
1930 - Larroque M.- 40 rue de la République, 33150 Cenon
1982 - Lassueur R.- 1 rue Dombasle, 93015 Montreuil
1981 - Lateulère R.- 10 Impasse Beauséjour, 33700 Mérignac
1983 - Lavabre C.- Résid. Rosiers Bellevue (E), 33170 Gradignan
1981 - Lavenier C.- La Roquille, 33220 Ste Foy La Grande
1981 - Lavieille M.C.- 11 rue Jules Ferry, 33290 Blanquefort
1984 - Lefevre N.- 34 cours G. Clémenceau, 33000 Bordeaux
1943 - Lemainque L.- 55 chemin Lafitte, 33400 Talence
1979 - Le Moel J.- Résid. La Fontaine, 46300 Gourdon
1977 - Lenoir M.- 26 rue Dourout, 33400 Talence
1982 - Lestonnat M.- 5 Ave. de St. Loubès, 33440 Ambarès
1983 - Letellier J.- Résid. Crespy II, Bat.IC, Apt.20, 33400 Talence
1983 - Letourneau Y.- 14 rue Utrillo, 33140 Villenave d'Ornon
1966 - Le Touzet J.- 17 rue de Preignac, 33800 Bordeaux
1984 - Levrault M.- 75 Ave. d'Arès, 33200 Bordeaux-Caudéran
1985 - Lissilour C.- 29 rue Clément Ader, 33150 Cenon
1964 - Luc J.- 15 rue Ste. Luce, 33000 Bordeaux

1972 - Magné J.- Lab. Géol. Médit., 38 rue des Trente six ponts, 31400 Toulouse
1984 - Mahuas R.- 18 bis rue du Temple, 33000 Bordeaux
1978 - Malteste E.- 338 cours de la Somme, 33800 Bordeaux
1982 - Malusky M.- Pharmacie à Pompignac,33370 Tresses
1934 - Malvesin-Fabre M.- 77 rue de Pessac, 33000 Bordeaux
1982 - Martin G.- 43 ave. de Lorraine, 78110 Le Vésinet
1983 - Martinet J.- Le Sourbey, 33480 Avensan
1959 - Massart F.- Résid. Bérénice, Apt.11, 15 rue du 8 Mai 1945, 33150 Cenon
1981 - Massart M.- Résid. Bérénice, Apt.11, 15 rue du 8 mai 1945, 33150 Cenon
1984 - Mate G.- Cité Le Dorat III, Apt.1322, 33130 Bègles
1979 - Maurie P.- Vivey, route de Caze, 33380 Mios
1981 - Maurin J.J.- 285 Bld. Pdt. Wilson, 33200 Bordeaux
1978 - Méoule G.- 35 rue Lavoisier, 33700 Mérignac
1979 - Meynard G.- 37 Ave. Georges Clémenceau, 33110 Le Bouscat
1981 - Meynen A.- 67 rue Carnot, 33400 Talence
1980 - Mikolasczak F.- 26 Ave. Champs Rollet, 33610 Cestas
1975 - Minet G.- 14 rue Léon Bourgeois, 33400 Talence
1980 - Monfeuga P.- B.P. 19, 89 ave. Conrad Gaussens, 33520 Bruges
1980 - Mortyr W.- Bombannes, Village des dunes, 33121 Carcans
1959 - Mouline M.- 20 rue Jean Mermoz, 33800 Bordeaux
1983 - Moussion G.- 42 Les Prés de l'Eglise, Pompignac, 33770 Tresses
1959 - Moutous G.- 42-44 rue Debussy, 33400 Talence
1984 - Muret, 2 Ave. du 8 mai 1945, 40600 Biscarosse
1981 - Neveu A.- 10 chemin Bel Air, 33130 Bègles
1984 - N'Guyen vom Luc, 42 rue de St.Macaire, 33800 Bordeaux
1982 - Nourisson M.- Rue Espagnet, 33440 St.Louis de Monferrand
1945 - Parriaud H.- 598 rue Jean Pages, 33140 Villenave d'Ornon
1945 - Parrot.- 23 rue Lavigerie, 64200 Biarritz
1973 - Paulian R.- La Rouvière, Port Ste. Foy, 33220 Ste. Foy La Grande
1979 - Peltier G.- 18 rue Carnot, 33400 Talence
1979 - Penit M.- 26 rue Charles Laterrade, 33400 Talence
1975 - Perrault G.- B.P.21, 92290 Chatenay Malabry
1979 - Perreau J.- Lab. de Cryptogamie, 12 rue Buffon, 75005 Paris
1981 - Picard F.- La Bécassière, Cedex 6, 33260 La Teste
1978 - Pierron M.- 23 Ave. Félix Faure, 33200 Bordeaux-Caudéran
1978 - Pin D.- 52 Ave. Kennedy, 33600 Pessac
1984 - Pinaud R.- 1 Ave. des Quatre Pavillons, 33150 Cenon

1974 - Platel J.P.- Résid. Le Pontet, Bat. Les Genêts n°35, 33600 Pessac
1982 - Pons M.- La Chesnaie, Sadirac, 33670 Créon
1975 - Porret J.- 15 bis C. de Valaincour, 33000 Bordeaux
1974 - Poublan G.- Presbytère du Taillan, 33320 Eysines
1953 - Prat F.- 29 Ave. F. Lafontaine, 33600 Pessac
1982 - Prévost C.- 15 Villepreux Village, St.Aubin du Médoc, 33160 St. Médard en Jalles
1982 - Privat G.- Faculté de Pharmacie, Ave. Ch. de Flahaut, 34060 Montpellier Cedex
1981 - Raimbault M.- Chemin des Basques, 33450 St.Loubès
1983 - Raulin P.- Au Bourg, Bagas la Romaine, 33190 La Réole
1974 - Renaud M.- Résid. Le Renard, B.2, rue Brascassat, 33800 Bordeaux
1985 - Reneret.- 34 rue du Bocage, 33200 Bordeaux-Caudéran
1979 - Remignon R.- 264 rue Emile Combes, 33000 Bordeaux
1982 - Rey A.- Caserne des Sapeurs-Pompiers, 1 rue de la Benauge, 33072 Bordeaux Cedex
1979 - Rey L.- 28 Place A.France, 33560 Carbon-Blanc
1981 - Richard P.- Clos Montesquieu, Bat.B, Apt.259, Ave. de la Gare, 33200 Bordeaux-Caudéran
1981 - Richards E.- Les Hauts de l'Hippodrome, Bat.12, Apt.309, 33320 Eysines
1983 - Ripoche.- Ste. Hélène, 33480 Castelnau du Médoc
1976 - Rivère J.- 137 cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux
1984 - Rochelet R.- 26 Place de la Ferme de Richemont, 33000 Bordeaux
1979 - Rogard J.- Cité du Grand Parc, Bat.S.1, Entrée 4, Apt.610, 175 rue Mandron, 33300 Bordeaux
1978 - Rollmann G.- 131 cours E.Vaillant, 33300 Bordeaux
1963 - Rouzeau C.- 10 rue Aquitaine, 33600 Pessac
1980 - Rouzeau G.- Village de France n°33, Les Trois Baronnies, 33550 Ste Eulalie
1950 - Sag G.- 109 rue Garibaldi, 94100 St Maur des Fossés
1982 - Salles A.- 13 rue Ludovic Bourdieu, 33560 Carbon Blanc
1982 - Salles J.- 10 ave. de la République, 33200 Bordeaux-Caudéran
1981 - Saint-Martin H.- Rostand, Apt.81, Le Haillan, 33160 St.Médard en Jalles
1984 - Sandras M.- Rue des Coudraies, 17250 St. Porchaire
1983 - Saugnac.- Pharmacie, 33830 Belin-Beliet
1938 - Schoeller.- 5 rue Louis Maydieu, 33200 Bordeaux-Caudéran
1975 - Scola G.- Rés. Bachellerie, Bat.A1, 33310 Lormont
1974 - Seigneuric J.P.- 26, Le Livran, 33850 Léognan

1975 - Sens P.- 61 rue Carmena Almeida, 33000 Bordeaux
1954 - Séronie-Vivien M.- 125 ave. d'Eysines, 33110 Le Bouscat
1943 - Séronie-Vivien M.R.- 125 ave. d'Eysines, 33110 Le Bouscat
1982 - Sorbier J.- 7 Allées des Abeilles, Terres Rouges, 33127 Martignas
1980 - Sourzat P.- 309 St.Namphaise Village, rue Batut, 46000 Cahors
1983 - Soucaze G.- 13 rue Premeynard, 33300 Bordeaux
1980 - Tarrisse A.- Le Chalet Rouge, La Morelle, Martillac, 33650 Labrède
1945 - Tempère C.- 56 Ave. des Lauriers, 64000 Pau
1979 - Tenet M.- 8rue Lageyre, 33200 Bordeaux-Caudéran
1982 - Tétard G.J.- 13 rue Frédéric Mistral, 33520 Bruges
1971 - Thébaud J.- 5 rue Houdon, 19100 Brive
1984 - Thireau M.- Laboratoire de Zoologie, 57 rue Cuvier, 75005 Paris
1982 - Thomas H.- Vidasse, 33890 Pessac-sur-Dordogne.
1942 - Thomas R.- 6 Place Louis Barthou, 33000 Bordeaux
1971 - Toulouze J.J.- Résid. Vendôme, rue Mestres, 33200 BORDEAUX-CAUDERAN.
1960 - Tribouley J.- Faculté de Médecine, Place de la Victoire, 33076 BORDEAUX-Cedex.
1984 - Vandermeersch M.H.- Résid. Gazaillan, G.2, 33170
1984 - Vayssiere M.- 172 rue Fondaudège, 33000 Bordeaux
1980 - Vergnaud B.- 1 Allée Cantemerle, Malartic, 33170 Gradignan
1984 - Vialette E.- 100 rue Amédée St.Germain, 33800 Bordeaux
1982 - Vidaillon F.F.- 229 rue Pelleport, 33800 Bordeaux
1961 - Vieillemaringe J.- Le Quadrige, Bat.D, Apt.217, 90 rue Robespierre, 33400 Talence
1978 - Vilain J.- 29 Allée de Brignon, Villenave d'Ornon
33140 Pont de la Maye
1980 - Villerot C.- 5 Ave. des Freres Robinson, 33700 Mérignac
1984 - Virevaleix A.- Rue Durcy, Apt.701, 33130 Bègles
1971 - Virot R.- La Coste, 24480 Le Buisson de Cadouin
1985 - Visade E.- Chateau Gamade, 33880 Baurech
1950 - Wangermez J.- 3 rue Henri Dunant, 33140 Pont de la Maye
1984 - Westrel M.- La Bérengère, Apt.B.24, 98 rue Raymond Lavigne, 33110 Le Bouscat

LISTE DES PRESIDENTS DE LA SOCIETE

DIRECTEUR : 1818-1858 : J.F. Laterrade

PRESIDENTS :

1818-1826	Dargelas
1827-1831	C. des Moulins
1832-1840	Teulère
1840	Hallié
1841-1842	de Grateloup
1842-1844	Bazin
1845-1875	C.des Moulins
1875	Durieu de Maisonneuve
1876-1877	Delfortrie
1878-1879	Brochon
1880	Perez
1881	Brochon
1882-1883	De Loynes
1884-1885	Degrange-Touzin
1886-1887	Balguerie
1888-1889	Degrange-Touzin
1890-1891	Fallot
1892-1893	De Loynes
1894-1895	Rodier
1896-1897	Motelay
1898-1899	de Nabias
1900-1901	Durègne
1902	Motelay
1903-1904	Beille
1905-1906	Devaux
1907-1908	Degrange-Touzin
1909-1910	Lamarque
1911-1912	Bardié
1913-1919	Llaguet
1920	Bardié
1921-1922	Lamarque
1923-1924	Duvergier
1925-1926	Peyrot
1927-1928	Chaine
1929-1930	Lamarque

1931-1932	Malvesin-Fabre
1933-1934	Castex
1935-1936	Jeanjean
1937-1938	Chaine
1939-1944	Malvesin-Fabre
1945-1946	Dangeard
1947-1948	Tempère
1949	Castex
1950-1951	Malvesin-Fabre
1952-1953	Avel
1954-1955	Girard
1856-1957	Dangeard
1958-1959	Baudrimont
1960-1961	Dangeard
1962-1963	Vigneaux
1964-1965	Caujolle
1966-1967	Eymé
1968-1969	Dangeard
1970-1971	Gottis
1972-1973	Tempère
1974-1975	M.R. Séronie-Vivien
1976-1977	Jeanne
1978-1979	M.R. Séronie-Vivien
1980-1981	Gottis
1982-1983	Massart
1984-1985	Bion

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (1), 1985

LISTE DES FETES LINNEENNES DEPUIS L'ORIGINE

1	:	Arlac	1818
2	:	Floirac	1819
3	:	Lormont	1820
4	:	Arlac et Pessac	1821
5	:	Cenon	1822
6	:	Villenave d'Ornon	1823
7	:	Labrède	1824
8	:	Arlac	1825
9	:	Le Haillan	1826
10	:	Villenave d'Ornon	1827
11	:	La Souys	1828
12	:	Arlac	1829
13	:	La Souys	1830
14	:	Arlac	1831
15	:	Ste Eulalie d'Ambarès	1832
16	:	Gradignan	1833
17	:	Blanquefort	1834
18	:	Mérignac	1835
19	:	Quinsac	1836
20	:	Podensac-Rions	1837
21	:	Cubzac	1838
22	:	Bassens	1839
23	:	Léognan	1840
24	:	St.Médard en Jalles	1841
25	!	Cenon	1842
26	:	Castillon	1843
27	:	Langoiran	1844
28	:	Saucats	1845
29	:	St Médard en Jalles	1846
30	:	Cestas	1847
31	:	Arlac	1848
32	:	La Sauve	1849
33	:	Eysines	1850

34	:	Latresne	1851
35	:	Le Taillan	1852
36	:	St. Emilion	1853
37	:	Coutras	1854
38	:	Le Teich	1855
39	:	Ste. Croix du Mont	1856
40	:	Fargues St. Hilaire	1857
41	:	Tauriac-Marcamps	1858
42	:	La Roche-Chalais (Dordogne)	1859
43	:	Lacanau	1860
44	:	Arcachon	1861
45	:	La Réole	1862
46	:	Rauzan	1863
47	:	Salles	1864
48	:	Monségur	1865
49	:	Bazas	1866
50	:	Langon	1867
51	:	Saucats	1868
52	:	Martignas	1869
53	:	Cestas (annulée par suite de la guerre)	1870
54	:	Gironde	1872
55	:	Cestas	1873
56	:	Bourg sur Gironde	1874
57	:	Soulac	1875
58	:	Cazaux	1876
59	:	Vertheuil	1877
60	:	Budos	1878
61	:	Bourg sur Gironde	1879
62	:	St Médard en Jalles	1880
63	:	Léognan	1881
64	:	Castelnau du Médoc	1882
65	:	Blaye	1883
66	:	Pauillac	1884
67	:	Arcachon	1885
68	:	Labrède	1886
69	:	Créon	1887
70	:	Bazas	1888
71	:	Villandraut	1889
72	:	Libourne	1890

73 : St André de Cubzac 1891
74 : La Réole 1892
75 : Bazas 1893
76 : Saucats 1894
77 : Castets en Dorthe 1895
78 : Salles 1896
79 : Cadillac 1897
80 : St Médard en Jalles 1898
81 : St Mariens 1899
82 : Langon 1900
83 : Bourg sur Gironde 1901
84 : Soulac 1902
85 : Labrède-Castres 1903
86 : Daignac 1904
87 : Cazaux 1905
88 : Langoiran 1906
89 : St Emilion 1908
90 : Cestas 1908
91 : Abzac-Coutras 1909
92 : Léognan-Martillac 1910
93 : St André de Cubzac 1911
94 : Margaux 1912
95 : La Réole 1913
96 : Labrède 1914
97 : Léognan 1915
98 : Cénac 1916
99 : Gradignan 1917
100 : Arlac 1918
101 : Pessac 1919
102 : Libourne 1920
103 : St Macaire 1921
104 : St André de Cubzac 1922
105 : Cadillac 1923
106 : La Sauve 1924
107 : St Emilion 1925
108 : Léognan 1926
109 : Mérignac 1927
110 : Pessac (Haut-Brion) 1928
111 : Cestas-Gazinet 1929
112 : Langoiran 1930

113	:	Libourne	1931
114	:	St Médard d'Eyrans	1932
115	:	Latresne	1933
116	:	Arcachon	1934
117	:	St André de Cubzac	1935
118	:	Biganos	1936
119	:	Créon	1937
120	:	Le Taillan	1938
121	:	Castre-Beautiran	1939
122	:	Bordeaux	1940
123	:	Cestas-Gazinet	1941
124	:	Libourne	1942
125	:	Bonnetan	1943
126	:	Le Haillan	1944
127	:	Cadaujac	1945
128	:	Arcachon	1946
129	:	St André de Cubzac	1947
130	:	Cadaujac-Martillac	1948
131	:	Floirac	1949
132	:	St Emilion	1950
133	:	Cambes	1951
134	:	Latresne	1952
135	:	Rions	1953
136	:	Soulac	1954
137	:	Léognan	1955
138	:	Castillon	1956
139	:	Fronsac	1957
140	:	Podensac	1958
141	:	Créon	1959
142	:	Listrac	1960
143	:	Castres-Beautiran	1961
144	:	Arcachon	1962
145	:	Rauzan	1963
146	:	Carignan	1964
147	:	Blaye	1965
148	:	Les Eyzies (Dordogne)	1966
149	:	La Rochelle (Charente Maritime)	1967
150	:	(Non célébrée)	1968
151	:	Etang de Léon (Landes)	1969
152	:	Echourgnac (Dordogne)	1970
153	:	Vendays (Le Gurp)	1971

154	:	St Laurent d'Arce	1972
155	:	Le Teich	1973
156	:	Couquêques	1974
157	:	Castillon	1975
158	:	Salles	1976
159	:	La Sauve	1977
160	:	Couquêques	1978
161	:	Carcans	1979
162	:	Ste Foy La Grande	1980
163	:	Le Pian Médoc	1981
164	:	Pouydesseaux, Roquefort (Landes)	1982
165	:	Gabas, Laruns (Pyrénées Atlantiques)	1983
166	:	Monségur	1984

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (1), 1985

LISTE DES PUBLICATIONS RECUES EN ECHANGE

PUBLICATIONS FRANCAISES

Agen

Bulletin de liaison de la Société des Sciences Botaniques et Agricoles de l'Agenais.

Ajaccio

Bulletin d'information de la Société Mycologique ajaccienne.

Amiens

Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France

Angers

Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou

* Bulletin trimestriel et Mémoires

Arcachon

Bulletin de la Station Biologique d'Arcachon

Autun

Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum d'Autun

* l'Eduen, bulletin trimestriel

* Journal d'information

Auxerre

Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne

Bagnères de Bigorre

Bulletin de la Société Ramond

Banyuls

Laboratoire Arago

* Vie et Milieu

Besançon

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Doubs

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Histoire naturelle de Franche Comté

Biarritz

Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques Bordeaux
Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux
Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest
Club Alpin Français
* Revue pyrénéenne

Brunoy (Essonne)

Bulletin d'écologie

Caen

Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie

Charleville-Mézières

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes

Clermont-Ferrand

Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne
* Revue des Sciences Naturelles d'Auvergne

Colmar

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar

Cherbourg

Mémoires de la Société Nationale des Sciences Naturelles et Mathématiques de Cherbourg

Dax

Bulletin de la Société Borda.

Dijon

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon
Société des Sciences Naturelles de Dijon
* Bulletin scientifique de Bourgogne

Draguignan

Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var

Fresne s/Escaut

Bulletin semestriel de la Société Mycologique du Nord

Guéret

Mémoires de la Société de Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse

Jurançon

Bulletin d'information de la Société Mycologique du Béarn

La Rochelle

Annales de la Société de Sciences Naturelles de la Charente Maritime

Le Havre

Bulletin trimestriel de la Société Géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre

Le Mans

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe

Libourne

Revue Historique et Archéologique du Libournais

Lille

Documents mycologiques du Groupe de Mycologie fondamentale et appliquée de l'Académie de Lille

Limoges

Bulletin de la Société Mycologique du Limousin.

Lyon

Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon

Société préhistorique de l'Ardèche

* Etudes préhistoriques

Marseille

Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle

Bulletin de la Société Linnéenne de Provence

Metz

Mémoires de l'Académie Nationale de Metz

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de la Moselle

Montbéliard

Bulletin de la Société d'Histoires naturelles du Pays de Montbéliard

Bulletin et Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard

Montmélian

Bulletin de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie

Montpellier

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault

Mulhouse

Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse

Nantes

Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes

* Revue des travaux

Nice

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes

* Riviera Scientifique

Ville de Nice

* Biocosme mésogéen, revue d'Histoire Naturelle

Annales du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice

Orléans

Les Naturalistes de l'Orléannais

Paris

Muséum d'Histoire naturelle

* Adansonia

* Sciences de la Terre

* Zoologie

* Miscellanea

Muséum d'Histoire Naturelle (Laboratoire de Cryptogamie)

* Revue Bryologique et Lichénologique

* Revue de Mycologie

Cahiers de l'ORSTOM

Océanographie Tropicale

Revue de la Fédération française des Sociétés de Sciences Naturelles

Bulletin de la Société Préhistorique Française

Pau

Bulletin du Centre de Recherches Exploration-Production, Elf-Aquitaine

Perpignan

Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées Orientales

Rennes

Bulletin de la Société Scientifique de Bretagne

Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne

Roscoff

Travaux de la Station Biologique de Roscoff

Rouen

Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie

Royan

Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest

Strasbourg

Institut de Géologie de l'Université Louis Pasteur

* Sciences géologiques

Bulletin de la Société Académique du Bas Rhin

Toulon

Annales de la Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var

Toulouse

Université Paul Sabatier, Laboratoire d'Hydrobiologie et Station Biologique du lac d'Orédon

* Annales de Limnologie

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse
Service de la Carte de la Végétation
* Cartes de la Végétation de France

Tours

Bulletin de la Société de Sciences Naturelles de Touraine

Troyes

Société académique de l'Aube
* Mémoires et Procès-verbaux

Vannes

Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan

Verdun / Bar le Duc

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Meuse

Villeneuve d'Ascq

Annales de la Société Géologique du Nord.

PUBLICATIONS ETRANGERES

AFRIQUE du SUD

Bloemfontein

- Nasionale museum
* Memoirs
* Navorsinge (natural science)

ALLEMAGNE (RDA)

Berlin

- Zoologisches Museum (Wissenchalfliche Zeitschrift der Humboldt Universität)
* Mitteilungen

Dresde

- Staatlichesmuseum für Tierkunde
* Zoologisches Abhandlungen
* Entomologisches Abhandlungen
- Staatlichen Museum für Mineralogie und Geologie
* Abhandlungen

ALLEMAGNE (RFA)

Bonn

- Naturhistoricher Vereins der Rheinlande und Wesfalens
* Decheniana

Francfort/Main

- Senckenbergischen naturforschenden Gesellschaft
* Natur und Museum
* Abhandlungen

Fribourg en Brisgau

- Naturforschenden Geselschaft
* Berichte
- Geologisch-paläontologisches Institut der Universität
* tirés à part

Hannovre

- Bundesandtalt für Geowissenschaften und rohstoffe und niedersächsisches Landesamt für Boden Forschung

Kiel

- Natur wissenscharftlichen Vereins für Schleswig Holstein
* Schriften

Munich

- Bayerischen Staatsammlung für Paläontologie und histor-Geology

* Mittelungen

* Zitteliana

Schwarbisch Gmund

- Zeitschrift für Mycologie

Wiesbaden

- Nassauischen Vereins für Naturkunde

* Jahrbücher

Würzburg

- Physikalisch-medizinischen Gesellschaft

* Berichte

ARGENTINE

Buenos Aires

- Museo argentino de Ciencias naturales "Bernardo Rivadavia"

* revista (botanica, ecologia, geologia, hydrobiologia, paleontologia)

* communicationes (parasitologia, zoologia, entomologia)

* publicaciones extra

- Societad cientifica argentina

* anales

Cinco Saltos

- Facultad de ciencias agrarias

* Phyton

AUSTRALIE

Melbourne

- National Museum of Victoria

* memoirs

* occasional papers

* reports

Sydney

- Australian Museum

* records

* memoirs

AUTRICHE

Graz

- Naturwissenschaftlichen Vereins für Steiermark

* Mitteilungen

Vienne

- Naturhistorischen Museum
* Annalen serie A (minérologie, pétrographie, géologie, paléontologie, anthropologie et préhistoire)
  série B (botanique et zoologie)
  série C Jahresberichte
- Osterreichische Akademie der Wissenschaften
* Sitzungsberichte

BELGIQUE

Bruxelles

- Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
* Bulletin (entomologie, biologie, sciences de la terre)
- Académie royale de Belgique
* Bulletin
- Lambillionea

Liège

- Société royale des Sciences
* Bulletin

Malmédy

- Cercle culturel M.A. Libert
* Bulletin

Verviers

- Revue vervieroise d'Histoire naturelle

BRESIL

Rio de Janeiro

- Museum nacional
* Boletim

Sao Paulo

- Faculdade de Filosofia, Ciencias e Letras, dept. de Fisiologia general e animale e zoologia
* boletim de zoologia
* boletim de fisiologia animal

BULGARIE

Sofia

- Université de Sofia "Kliment Ohridski"
* botanique
* zoologie (Acta zoologica bulgaria)
- Bulgarian Academy of Sciences
* paleontology, stratigraphy and lithology

CANADA

Halifax

- Nova Scotia Institute of Science
- * proceedings

Quebec

- Société zoologique de Québec
- * Les carnets de zoologie
- Service de la recherche (Ministère des Terres et de la Forêt)
- * Mémoires de recherche forestière

Sainte Foy

- Université de Laval
- * Le naturaliste canadien
- Fonds de Recherches forestières de l'Université de Laval
- * Notes techniques

DANEMARK

Copenhague

- Dana polyglotta (annual bibliography)
- Zoological Museum, University of Copenhagen
- * Steenstrupia
- Royal Danisch Academy of Sciences and Letters
- * Biologiske skrifter (botanique, zoologie, biologie)

EGYPTE

Le Caire

- Société entomologique d'Egypte
- * bulletin

ESPAGNE

Barcelone

- Institut de recherches géologiques "Jaime Almeria"
- * Acta geologica hispanica
- Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona
- * memorias
- Collectanea botanica

Jaca

- Consejo superior de investigaciones cientificas
- * Publicationes del Centro Pyrenaico de biologia experimental
- * monographia

Oviedo

- Facultad de Ciencias
* revista (serie biologie)
* Breviora geologica asturica
* Trabajo de geologia

Santander

- Boletin de Geologia

Saragosse

- Estacion experimental de Aula Dei
* Anales

FINLANDE

Helsinki

- Societas pro fauna et flora fennica
* Acta botanica fennica
* Annales botanici fennici
* Acta entomologica fennica
* Annales entomologici fennici
* Acta zoologica fennica
* Annales zoologici fennici
* Memoranda societatis pro fauna et flora fennica
- Societas entomologica
* Notulae entomologicae

GRANDE-BRETAGNE

Manchester

- Manchester Litterary and Philosophical Society
* Memoirs and proceedings

Newcastle upon Tyne

- The Dove marine Laboratory
* Contributions
* Reports

Nottingham

- East Midland geological Society
* The Mercian geologist

Plymouth

- Institute for marine environmental research
* tirés à part

GRECE

Athènes

- Laboratoire de Géologie de l'Université
* Annales géologiques des Pays helléniques

HONGRIE

Budapest

- Musei nationales hungarici
* Annales historico-naturales

IRLANDE

Dublin

- Royal Dublin Society
* Journal of Earth sciences
* Journal of Life sciences
* Scientific proceedings

ITALIE

Brescia

- Ateneo di Brescia (Accademia di Scienze, Lettere ed Arte)
* Contributi scientifici
- Museo civico di Storia naturale
* Natura breschiana
- Circolo micologico "Giovanni carini"
* Bolletino

Bologne

- Academia della Scienze dell'Istituto di Bologna
* Atti
* Memoires

Catane

- Istituto di Botanica della Universita di Catania
* Bolletino
* tirés à part
* pubblicazioni
- Istituto di Biologia animale
* Animalia

Gênes

- Museo civico di storia naturale "G. Doria"
* Doriana

Milan

- Societa italiana di Scienze naturali del Museo civico di storia naturale di Milano
* Atti
* Natura, rivista di Scienze naturali

Palerme

- Societa siciliana di Scienze naturali
* Il naturalista siciliano

Pavie

- Istituto botanico della Universita, laboratorio crittogamico
* Atti

Pise

- Societa toscana di Scienze naturali
* Atti

Rome

- Academia nazionale di Lincei
* Memoires (section IIIa : botanique, zoologie, physiologie et pathologie)
- Istituto di geologia e paleontologia della Universita di Roma
* Geologia romana
- Servicio geologico d'Italia
* Bolletino
* Memoires
- Consilio nazionale delle richerche
* Struttura delle zoocenosi terrestri

Turin

- Museo regionale di Scienze naturali
* monographia
- Museo dell'istituto di zoologia sistematica della Universita di Torino
* Bolletino

JAPON

Kumamoto

- Kumamoto Univertsity
* Journal of Sciences (geology)

Sendey

- Tohoku University
* Sciences reports

Tokyo

- Tokyo University (Faculty of Sciences)
* Journal

LUXEMBOURG

Luxembourg

- Société des Naturalistes luxembourgeois
* bulletin
- Revue luxembourgeoise d'entomologie

MAROC

Rabat

- Travaux de l'Institut scientifique (Université Mohammed V)
* Bulletin de l'Institut
* Série Zoologie
* Documents de l'Institut

MONACO

- Institut océanographique
* Bulletin

NORVEGE

Tromsöe

- Tromso Museum
* Astarte, journal of arctic biology
* Acta borealica
* Tromso museet skrifter
* Tromsoe museum rapport serie
* Tromura

Trondheim

- Société royale norvégienne des Sciences
* Antikvarisk avdeling
* Arsberetning
* Forhandlinger

NOUVELLE ZELANDE

Wellington

- The Royal Society of New Zealand
* Journal
* Proceedings
* Bulletin
* Miscellaneous series

PAYS BAS

Amsterdam

- Institute of taxonomic zoology (Zoological Museum), University of Amsterdam

* Beaufortia

* Bulletin

- Commissie voor de Artis Bibliothek

* Bijdragen tot de Dierkunde

Leiden

- Rijkherbarium

* Blumea, journal of plant taxonomy and plant geography

- Rijkmuseum van geologie en mineralogie

* Scipta geologica

- Netherland Journal of Zoology

POLOGNE

Cracovie

- Société géologique de Pologne

* Annales

Lublin

- Université "Marie Curie - Sklodowska"

* Annales, section B (Geographie, géologie, minéralogie et pétrographie)

Mogilno

* Notatki ornitologiczne

Varsovie

- Académie des Sciences de Pologne, Institut de Zoologie

* Przeglad zoologiczny

* Annales zoologici

* Fragmenta faunistica

* Acta ornithologica

- Société des géologues de Pologne

* Annales societatis geologorum poloniae

- Société des botanistes de Pologne

* Acta societatis botanicorum poloniae

* monographiae botanicae

* Acta mycologica

- Société zoologique de Pologne

* Zoologica poloniae

PORTUGAL

Cascais

- Museu do mar
* memorias (serie zoologie)

Coimbra

- Instituto botanico de Universidade de Coimbra (Sociedade broteriana)
* Conspectus florae angolensis
* memorias
* annuario
* boletin
- Museu zoologico
* Ciencia biologica (ecology and systematics, molecular and cellular biology)

Lisbonne

- Museu Bocage
* Arquivos serie A
  serie B
  serie C
- Serviços geologicos de Portugal
* Cartas geologicas
* Communicaçoes
* memorias

ROUMANIE

Bucarest

- Institut de géologie et de géophysique
* Mémoires
* Annales
* Dari de seana a la sedintalor
* Studie technice çi economice
* Bibliographia
- Academia republicii socialiste Romania
* Fauna republicii socialiste romania
* Travaux de l'Institut de spéologie E.Racovitza
* Résultats des expéditions cubano-roumaines à Cuba
- Revue roumaine de biologie
* série biologie animale
* série biologie végétale

Cluj

- Studia universatis Babes-Bolayi
* Biologia

SUEDE

Stockholm

- Ambio

Uppsala

- Herbarium, Université d'Uppsala
- publications
- Acta universitatis upsaliensis
* Symbolae botanicae upsalensis
- Université d'Uppsala, departement géologique
* Bulletin
* Abstracts
- Uppsala Universitet limnologiska Institutionen
* Special papers
- Acta phytogeographica suecica
- Växtekologiska studier

SUISSE

Bâle

- Naturforschenden Gesellschaft in Basel
* Verhandlungen

Berne

- Bibliothèque nationale suisse
* Bibliographie annuelle

Genève

- Conservatoire et jardin botanique de la Ville de Genève
* Candeollea, journal international de botanique systématique
- Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève
* Archives des Sciences
* Compte-rendu des séances

Lausanne

- Société vaudoise des Sciences naturelles
* Mémoires
* Bulletin
- Le pêcheur romand, bulletin romand de mycologie, chasse et nature

Neuchâtel

- Société neuchâteloise des Sciences naturelles
* Bulletin

Zurich

- Naturforschen Gesellschaft in Zurich
- * Neujahrsblatt
- * Vierteljahrschift

TCHECOSLOVAQUIE

Brno

- Facultatis scientiarum naturalium universitatis purkyniannae brunensis
- * Scripta

Prague

- Université Karlova
- * Acta universitatis carolinae
- Narodni Museum
- * Acta faunistica entomologica musei nationalis pragae
- * Acta entomologica musei nationalis pragae

TUNISIE

Salammbo

- Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche de Salammbo
- * Bulletin

U.R.S.S.

Bakou

- Académie des Sciences de l'Azerbaïdjan
- * Bulletin (ISSN : 0132-6112)

Moscou

- Société des naturalistes de Moscou
- * Bulletin biologique
- * Bulletin géologique

U.S.A. (Etats-Unis)

Cambridge (Mass.)

- Museum of comparative zoology
- * Bulletin
- * Breviora

Gainesville (Fla.)

- Florida state museum of biological sciences
- * Bulletin

New Haven (Conn.)

- Connecticut Academy of Arts and Sciences
* Memoirs

Philadelphie

- Academy of natural sciences
* Proceedings
- American philosophical Society
* Proceedings
* Notulae naturae
* Year book

Rochester (N.Y.)

- Rochester Academy of Sciences
* Proceedings

San Francisco

- California Academy of Sciences
* Proceedings
* Memoirs
* Occasional papers

Saint Louis

- Missouri botanical Garden
* Annals

Washington

- The Smithsonian Institution
* Statement

Berkeley (Cal.)

- University of California
* Geological series
* Publications in botany

VENEZUELA

Caracas

- Instituto botanico
* Acta botanica venezuelica
- Instituto de zoologia tropical
* Acta biologica venezuelica

YOUGOSLAVIE

Sarajevo

- Institut biologique de l'Université de Sarajevo
* Annales

Zagreb

- Acta botanica croatica
- Institut de géologie de Zagreb

* Bulletin géologique (geoloski vjesik).

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (1), 1985

STATUTS
HISTORIQUE DES STATUTS DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

par M.R. SERONIE-VIVIEN

"... Ce fut dans l'une de ces excursions qui eut lieu le jeudi après la St.Jean de cette année (1818), que nous renouvelâmes la célébration de la fête de Linné et de Jean Bauhin, le restaurateur de la botanique en France. Après avoir parcouru la lande d'Arlac, et recueilli les fruits de nos courses, nous nous réunîmes dans une enceinte tracée par la nature : devant nous était une (sic) monticule couronnée de jeunes pins, à notre droite circulait un ruisseau dont le doux murmure flattait agréablement l'oreille. C'est là, sur le penchant d'un tertre, au pied d'un saule blanc que se firent entendre successivement les lectures de ... ...M. Laterrade lut un discours analogue à la fête, dans lequel il établit qu'on la célébrerait tous les ans à pareille époque, c'est-à-dire le jeudi après la St. Jean ...

...le lendemain, les fondateurs de la fête s'assemblèrent chez Mr. Laterrade pour organiser une Société qui s'occuperait de tout ce qui est relatif à la Botanique. Il y eut plusieurs séances pour établir un règlement et pour la nomination des officiers... Tels sont les travaux que cette société naissante peut présenter au public éclairé, qui l'honore de sa présence. Puisse-t-elle se maintenir et prospérer de jour en jour afin de propager l'étude d'une science aussi agréable que nécessaire à l'humanité, poue éviter ces méprises qui, chaque année, font tant de victimes. Puisse cette compagnie ne jamais éprouver d'obstacles dans ses délibérations ni d'entraves dans l'observation de son règlement...".

(Extraits du "Rapport des travaux de la Société linéenne d'émulation", 1ère année, lu en séance publique le jour de la St.Charles, 4 novembre 1818, par B.Teulère fils, secrétaire).

Les archives de la Société contiennent un document rédigé le lendemain et qui donne les grandes lignes des futurs statuts de la société nouvelle pour laquelle on proposait le nom de "Société Phytolinnestienne d'émulation de Bordeaux". Mais dans son premier règlement la Société pris le nom de Société Linnéenne d'émulation de Bordeaux. L'original de ce document, établi le 9 juillet 1818 se trouve dans le livre d'or de la Société.

Ce qu'il y a de notable dans ces premiers statuts ce sont la limitation du nombre des membres de la société, sans doute sous l'influence des académies nombreuses à l'époque, et le caractère perpétuel des principales fonctions.

Le règlement se compose de 12 articles. Il est intéressant d'en citer quelques extraits qui témoignent de l'état d'esprit de l'époque et des objectifs que se fixaient les pères fondateurs.

Art.1 : La Société s'occupe de botanique (exclusivement).

Art.2 : La Société se compose de membres honoraires, titulaires, auditeurs et correspondants.

"..les titulaires sont limités au nombre de 24 (nombre des classes du système de Linné)".

"...pour être proposé membre titulaire il faut avoir assisté à la célébration de deux fêtes linnéennes, ou bien à une seulement et avoir remporté un prix de botanique..."

Art.3 : "les officiers de la Société sont : un Directeur, un Président, un Vice-Président, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un archiviste et un trésorier. Ces officiers sont renouvelés chaque année, sauf le Directeur et le Président". Il est important de noter la préséance du Directeur sur le Président.

Art.6 : "La Société assiste en corps à la fête linnéenne qu'elle célèbre le premier jeudi après la St.Jean" (en souvenir de Jean Bauhin).

Art.8 : "Un herbier général, classé d'après le système de Linné, est établi et entretenu aux frais de la Société".

Art.9 : "La radiation est prononcée non seulement pour non-paiement de cotisation, mais aussi "pour absence à trois séances consécutives...ou qui ne présente pas de mémoire dans l'espace de deux ans".

Les premiers officiers furent désignés à la même date :

Directeur : J.F. Laterrade
Président : Dargelas
Vice-Président : J.B. Dalmas
Secrétaire : B. Teulère, fils.

Il faut mentionner qu'en même temps que le règlement proprement dit, un règlement des sections était rédigé : "..lorsque des membres correspondants, au nombre de trois ou plus, seront assez rapprochés pour se réunir une ou deux fos par mois et pour célébrer la fête linnéenne, ils pourront être autorisés à fonder une section..".

C'est ainsi, qu'en moins de dix ans, 13 sections virent le jour, en France et au-delà des océans. Ces sections que la Société aimait ensuite à énumérer avec nostalgie, furent les suivantes (dans l'ordre de création

1 : Ile de France (Ile Maurice) et Indes
2 : Paris
3 : Libourne
4 : Basses-Pyrénées
5 : Guyane française
6 : Rochefort
7 : Narbonne
8 : St.Louis du Sénégal
9 : Montpellier
10 : Basses-Cévennes
11 : Montagne Noire
12 : Martinique
13 : Haute Vienne

Ce furent ces sections qui entraînèrent la crise de 1826-28 qui se conclut par un nouveau règlement.
En effet, le 16 février 1826, la Société adresse une requête au Roi demandant l'autorisation de prendre la titre de Société Royale et d'être reconnue d'utilité publique.

L'enquête que devait déclencher cette demande fit apparaître certaines "irrégularités" qui sont soulignées dans la lettre du Ministre, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, au Préfet de la Gironde en date du 18 mai 1827 : "Cette société n'existait que par suite d'une espèce de tolérance qui ne saurait suppléer l'autorisation officielle dont a besoin toute réunion académique et, d'un autre côté, j'ai vu avec d'autant plus d'étonnement que la même société avait établi abusivement des sections correspondantes dans divers pays, que ces sections formant autant de sociétés distinctes, ne pourraient exister en France qu'en vertu d'une autorisation spéciale...".

L'enthousiasme des fondateurs n'allait pas de pair avec la rigueur administrative et nos prédécesseurs, convaincus de la justesse de leur cause ne s'embarrassaient guère de formalités.

Malgré l'intervention du Baron d'Haussez, Préfet de la Gironde et membre de la Société Linnéenne, il fallut en passer par les exigences du pouvoir et abandonner les sections, du moins officiellement. Il est en effet étonnant de retrouver la correspondance de certaines d'entre elles qui survécurent clandestinement jusqu'en 1835 au moins.

Le 21 octobre 1827 le Président du Conseil Mr. de Villele, donnait son accord au projet de règlement modifié et, par l'Ordonnance royale n°3.060 du 15 juin 1828 il approuvait les nouveaux statuts de la Société qui devenait un Etablissement d'Utilité Publique.

En quoi consistaient les modifications de 1828 ?
Hormis la malheureuse question des sections, on ne note que peu de changements mais certains sont cependant d'importance, à savoir :
- La Socité change de nom. De Société Linnéenne d'Emulation de Bordeaux elle se transforme en Société Linnéenne de Bordeaux.
- Art.1 : la Société ne s'occupe plus exclusivement de Botanique mais elle porte aussi son intérêt sur l'Histoire Naturelle en général et l'Agriculture.
- Une contrainte nouvelle est mentionnée : la nomination des membres titulaires doit être communiquée au Préfet.
- La notion de parrainage apparaît. La candidature d'un nouveau membre devait obligatoirement être présentée par un membre titulaire de la Société.

Par contre les dispositions relatives au caractère perpétuel des fonctions de Directeur et de Président, et au nombre limité de membres titulaires (24) étaient maintenues.

Il semble toutefois que, si ces statuts devaient rester en vigueur jusqu'en 1878, le fonctionnement de la Société évoluait progressivement pendant ces cinquante années.

La fonction de Directeur fut assurée par J.F. Laterrade jusqu'à sa mort en 1858, mais à sa disparition le poste ne fut plus pourvu et le Président devint le premier officier de la Société.

C'est en 1877 et 1884 que se place une nouvelle phase de transformations profondes. Les dispositions qui furent alors adoptées étaient destinées à ouvrir la Société à un public beaucoup plus large.

Une première étape débuta par le vote d'un projet et de plusieurs amendements entre le 21 mars 1877 et le 16 février 1878. La Société fut alors dotée de nouveaux statuts le 20 mars 1878 par un décret du Préfet de la Gironde.

Les dispositions nouvelles peuvent se résumer ainsi :

- Le nombre des membres titulaires est illimité,
- L'admission d'un nouveau membre est soumis au parrainage et doit être sanctionnée par un vote du Conseil,
- Le Bureau et le Conseil sont distincts. Une notion intéressante apparait : le nombre des membres du Conseil est proportionnel au nombre de membres titulaires de la Société. Les membres du Conseil et du Bureau sont élus par l'Assemblée générale au scrutin de liste,
- Le Président et le Secrétaire général sont élus pour deux ans et ne sont pas directement rééligibles,
- La radiation n'est plus prononcée que dans les cas de non-paiement de cotisation ou de faute grave ; l'assiduité n'entre plus en ligne de compte.

Au lendemain de l'adoption de ces statuts il fallut entrer dans une nouvelle procédure de modifications car la loi avait changé et il devint nécessaire d'obtenir l'agrément du Gouvernement et du Conseil d'Etat (Assemblée du 6 décembre 1882 - Décret du 25 janvier 1884).

Les changements introduits à cette occasion furent surtout d'ordre administratif (montant des cotisations, placement obligatoire en fonds d'Etat, commission des finances, quitus du trésorier, etc.). La nouveauté essentielle résidait dans l'introduction du principe de l'élection du Bureau par le Conseil et non plus par le vote direct de l'Assemblée Générale.

Ces statuts devinrent caduques par la promulgation de la loi du 1er juillet 1901 sur les Associations. Une nouvelle procédure de modification débuta le 20 octobre 1909 avec le vote de l'Assemblée Générale et se conclut avec le Décret du 18 mars 1911.

Que peut-on retenir de la modification de 1911 ?

- Un certain reflet des préoccupations de l'époque ; c'est ainsi qu'il est mentionné que l'intérêt de la Société s'étend "au Sud-Ouest et aux Colonies Françaises en relation avec Bordeaux".
- Les moyens d'action de la Société sont précisés. Alors que les statuts initiaux faisaient mention de la fête linnéenne et de la confection d'un herbier comme moyen d'action, et que les suivants mentionnaient toujours la fête linnéenne et ajoutaient la publication de travaux, la nouvelle rédaction fait état des moyens suivants : publication, bibliothèque, réunions et excursions publiques.
- Le nombre des membres du Conseil est fixé impérativement à 12 et l'élection est annuelle et individuelle (au lieu du scrutin de liste).

- Enfin de nombreuses dispositions financières, nouvelles et imposées par le règlement administratif, font leur apparition. De même des articles statutaires sont consacrés aux modifications des statuts, à la dissolution de la Société etc.

Par la suite, à plusieurs reprises, il fut question de changer des dispositions particulières des statuts et du règlement intérieur. En particulier des dossiers, apparemment complets, furent préparés en 1922 et en 1931 mais ils ne furent jamais déposés et il fallut attendre 1982 pourt qu'une demande formelle (Assemblée Générale du 21 décembre 1982) fut adressée à l'autorité de tutelle qui approuva les modifications proposées par l'Arrêté du 8 juin 1984.

Cette fois les changements portent :
- sur l'attribution territoriale qui se limite au sud-ouest,
- sur une plus grande souplesse au niveau des ressources (pas de montant fixe des cotisations, plus de membre à vie ni de rachat de cotisation),
- enfin des modifications qui concernent le Conseil. D'une part le nombre de conseillers n'est plus fixe mais il peut varier en fonction de l'activité et de l'importance de la Société (retour aux statuts de 1878) ; par ailleurs le mandat de conseiller est porté à trois ans et le renouvellement du Conseil se fait annuellement par tiers. Cette disposition devrait assurer la pérennité de la Société en période de mutation.

Une dernière tache, à laquelle vos conseillers devront s'atteler, subsiste, c'est celle de la mise à jour du Règlement Intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 19

ARRETE du 08 JUIN 1984

approuvant des modifications aux statuts de l'association dite "Société Linnéenne de Bordeaux"

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION ;

Sur le rapport du Directeur Général de l'Administration ;

Vu, en date du 21 décembre 1982, la délibération de l'assemblée générale de l'association dite "Société Linnéenne de Bordeaux" dont le siège est à Bordeaux ;

Vu l'ordonnance royale du 15 juin 1828 qui a reconnu d'utilité publique cette association ; ensemble ses statuts modifiés en dernier lieu par décret du 16 mars 1911 ;

Vu les pièces établissant sa situation financière ;

Vu les nouveaux statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;

Vu, en date du 15 mars 1984, l'avis du Ministre de l'Education Nationale ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ; modifié ;

Conformément à l'avis du Conseil d'Etat, Section de l'Intérieur ;

ARRETE :

Article 1er. - L'association dite "Société Linnéenne de Bordeaux" dont le siège est à Bordeaux et qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 15 juin 1828 sera régie désormais par les statuts annexés au présent arrêté.

Article 2. - Le Directeur Général de l'Administration est chargé de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 08 JUIN 1984

Pour le
Ministre de l'Intérieur
et de la Décentralisation
et par délégation,
Le Directeur Général de l'Administratio

Maurice LAMBERT

POUR AMPLIATION

L'Administrateur Civil
Chef du Bureau
des Groupements et Associations,

Pierre BARÇON

SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

Fondée le 25 juin 1818,
reconnue comme Etablissement d'utilité publique
par Ordonnance Royale du 15 juin 1828

Ses statuts ont été modifiés par décret
du 25 janvier 1884 et du 18 mars 1911

STATUTS

A. BUT ET COMPOSITION DE LA SOCIETE

Article 1

L'Association dite Société Linnéenne de Bordeaux, fondée le 25 juin 1818, reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 15 juin 1828, s'occupe exclusivement d'histoire naturelle, et son but est plus particulièrement, de faire connaître à ce point de vue, le Sud-Ouest de la France.

Sa durée est illimitée
Elle a son siège social à Bordeaux

Article 2

Les moyens d'action de l'Association sont ses publications, sa bibliothèque, ses réunions et ses excursions scientifiques.

La Société Linnéenne publie les travaux inédits de ses membres ; elle publie en outre des extraits de ses procès-verbaux.

Article 3

L'Association se compose de membres titulaires, auditeurs et honoraires. Ils sont tous nommés par l'Assemblée Générale sur rapport du Conseil d'Administration.

1- Pour être membre titulaire, il faut être présenté par deux membres titulaires qui auront signé la présentation. Le montant du droit d'entrée et celui de la cotisation annuelle sont fixés chaque année par l'Assemblée Générale du mois de novembre, sur proposition du Conseil d'Administration.

2- Peuvent être nommés membres honoraires les membres titulaires ayant fait partie de la Société pendant vingt ans, ou ceux qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.
Les membres honoraires ne paient pas de cotisation annuelle.

3- Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Conseil d'Administration à des notabilités françaises et étrangères.
Les membres d'honneur sont également dispensés de cotisations.

4- L'Association admet également, au titre d'auditeurs, des personnes qui ne paient qu'une cotisation réduite. Ils n'ont droit qu'aux publications de la section dans laquelle ils sont inscrits. Ils ne peuvent faire partie du Conseil d'Administration.

Article 4

La qualité de membre de l'Association se perd :

a) par la démission,

b) par la radiation prononcée pour non-paiement de la cotisation pendant deux ans ou pour motifs graves, par l'Assemblée Générale, sur le rapport du Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications.

B. ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

Article 5

L'Association est administrée par un Conseil composé d'au moins douze membres élus pour trois ans par les membres titulaires, honoraires et auditeurs, à jour de leur cotisation, dans la première Assemblée Générale du mois de novembre et choisis dans la catégorie des membres titulaires.

Tout ce qui concerne les archives, les finances et les publications, est soumis à des commissions annuelles nommées par la même Assemblée Générale.

En cas de nécessité, le Conseil peut désigner un membre pour faire l'intérim jusqu'aux élections suivantes, sauf ratification par la prochaine Assemblée Générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

Le conseil choisit, parmi ses membres, un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire adjoint, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

Le Bureau est élu pour un an.

Article 6

Le Conseil se réunit tous les mois et chaque fois qu'il est convoqué par le Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des Séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

Article 7

Toutes les fonctions de membre de Conseil d'Administration et du Bureau sont gratuites.

Article 8

L'Assemblée Générale des membres titulaires, honoraires et des auditeurs se réunit deux fois par an, aux mois de novembre et de février, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration. Son bureau est celui du Conseil.

En novembre, elle pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

En février, elle entend les rapports sur les travaux de l'année, sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année à tous les membres de la Société.

En outre, la Société se réunit en séances scientifiques selon une périodicité fixée par le Conseil d'Administration.

Article 9

Les dépenses sont ordonnancées par le Président. L'Association est représentée en Justice et dans tous les actes de la vie civile par le Trésorier. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 10

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, alinéations de biens dépendant du fonds de réserve et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Article 11

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'Article 910 du Code Civil, les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901 et le décret 66.388 du 13 juin 1966.

Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations de biens dépendant du fond de réserve ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

C. FONDS DE RESERVE ET RESSOURCES ANNUELLES

Article 12

Le fond de réserve comprend :

a) la dotation,

b) le dixième au moins des revenus nets, des biens de l'Association,

c) les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé.

Article 13

Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en rentes nominatives sur l'Etat, en actions nominatives de Sociétés d'Investissement constituées en exécution de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 et des textes subséquents ou en valeurs nominatives admises par la Banque de

France en garantie d'avances. Ils peuvent également être employés à l'achat d'autres titres nominatifs après autorisation donnée par arrêté.

Article 14

Les recettes annuelles de l'Association se composent :

a) des cotisations et souscriptions de ses membres,
b) des subventions qui pourront lui être accordées,
c) du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé ; des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente.

Article 15

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan.

Il est justifié chaque année auprès du Préfet du Département, du Ministre de l'Education Nationale, de l'emploi des fonds provenant de toutes subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.

D. MODIFICATIONS DES STATUTS ET DISSOLUTION

Article 16

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle ; et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité de deux tiers des membres présents.

Article 17

L'Assemblée Générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 18

En cas de dissolution volontaire, statutaire, prononcée en justice ou par décret, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Société.

Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délais au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

Article 19

Les délibérations de l'Assemblée Générale prévues aux Articles 16, 17 et 18 ne sont valables qu'après l'approbation du gouvernement.

E. SURVEILLANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 20

Le Trésorier devra faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture de la Gironde, tous les changements survenus dans l'Administration et la Direction de la Société.

Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement sur toute réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet, à eux-mêmes ou à leur délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au Préfet de la Gironde, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

Article 21

Le Ministre de l'Education Nationale aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Article 22

Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale doivent être envoyés au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

A Bordeaux, le 21 décembre 1982.

Le Président

F. Massart

Le Secrétaire Général,

M. Séronie-Vivien

Publications de la Société

La Société Linnéenne de Bordeaux possède encore des exemplaires d'un certain nombre de ses publications périodiques (Actes, Procès-Verbaux, Bulletins). La vente par numéro est possible. Se renseigner auprès du Secrétariat Général.

D'autre part, les ouvrages spéciaux suivants sont disponibles :

- Jeanjean A.F. : 1961 - Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde - 332 p .... 100 F.
- Massart F. : 1984 - Approche du genre Amanita - Observations effectuées en Gironde de 1959 à 1982 - 138 p., 37 pl. .... 50 F.
- Massart F. : 1984 - Les champignons, comment les voir - 36 p., 9 pl. .... 25 F.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (1), 1985

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le directeur des publications, dont le travail est bénévole, prie instamment les auteurs de bien vouloir lui faciliter le travail en se conformant aux recommandations suivantes qui sont d'ailleurs celles en usage dans la plupart des publications similaires, avec toutefois quelques règles particulières au procédé d'impression de notre bulletin.

MANUSCRITS

Les manuscrits doivent être dactylographiés sans ratures ni surcharges, en double interligne, au recto seulement et avec une marge suffisante pour permettre d'y porter les indications à l'imprimeur. Les pages sont numérotées de 1 à n.

Le manuscrit doit comprendre, dans l'ordre :

Le titre, clair, informatif et court.

Le prénom (en entier) et le nom de l'auteur.

Si possible un bref résumé en français et sa traduction (abstract) en anglais.

Le texte proprement dit, avec mise en évidence des chapitres et des paragraphes. Les noms latins doivent être soulignés d'un trait ondulé au crayon (ils sont reproduits en caractères gras et non en italiques), en respectant les règles des Codes Internationaux de Nomenclature édictés pour chaque discipline. Les noms propres de lieux ou de personnes doivent être écrits en minuscules, la seule exception étant les noms d'auteurs, uniquement lorsqu'ils renvoient à la bibliographie.

Eventuellement la bibliographie, qui doit toujours être rédigée dans l'ordre alphabétique des auteurs et comprendre, pour chaque ouvrage cité, et dans l'ordre : le nom de l'auteur, l'initiale de son prénom entre parenthèses, l'année de publication, un tiret, le titre complet de l'article, un tiret, le nom abrégé de la publication (périodiques) ou nom de la maison et de la ville d'édition (ouvrages isolés, livres), le tome en chiffres romains, les numéros de la première et de la dernière page.

Enfin, l'adresse complète, avec le code postal, de l'auteur.

ILLUSTRATIONS

Figures. Elles doivent être exécutées au trait et à l'encre de Chine sur papier blanc ou sur papier calque et ne pas dépasser le format 23 x 34 cm, de telle façon qu'après réduction à 50% elles puissent s'inscrire dans le format 11,5 x 17 cm, compte tenu de la place à réserver pour la légende.

Photographies. Notre procédé d'impression ne permet pas de les reproduire convenablement.

Tableaux. Le format de notre bulletin ne permet guère la reproduction de tableaux importants. Les auteurs qui désireraient cependant en publier sont priés de les taper ou de les faire taper sur une machine à écrire électronique et de les faire réduire eux-mêmes afin de juger du résultat. Qu'ils restent persuadés que notre imprimeur ne pourra faire mieux.

Dépliants. Le système de reliure de notre bulletin ne permet pas d'y inclure des dépliants.

Légendes. Elles ne doivent jamais être incluses dans les figures ou tableaux, mais être regroupées sur une feuille séparée. Les différents éléments d'une figure doivent être repérés par des lettres minuscules (a, b, c, etc.) écrites au crayon sur la figure elle-même et expliquées dans la légende.

Les figures sont numérotées de 1 à n (chiffres arabes), les planches et les tableaux de I à N (chiffres romains). Ils doivent toujours faire l'objet d'un renvoi dans le texte.

EPREUVES

Les épreuves à corriger doivent être retournées dans un délai de huit jours. Passé ce délai, les épreuves seront corrigées d'office par la rédaction. Seules les erreurs de l'imprimeur peuvent être corrigées. L'adjonction ou la suppression de mots ou de phrases, voire de paragraphes, qui ne figuraient pas dans le manuscrit original ne sont pas admises.

SEPARATA

Les auteurs sont priés d'indiquer le nombre de separata de leur article qu'ils désirent recevoir et d'en régler le montant en même temps que le retour des épreuves corrigées (le tarif est envoyé avec les épreuves). Sauf pour les articles importants, et après entente, les separata sont livrés agraphés et sans couvertures.

QUELQUES CONSEILS INSPIRES PAR CERTAINS MANUSCRITS

Les abréviations graphiques sont à proscrire. On doit écrire "diamètre" et non Ø, "plus ou moins" et non ±, "sur" et non /.

Notre imprimeur ne possède guère plus de caractères que votre machine à écrire : pas de caractères grecs ou cyrilliques. Par contre il est parfois possible d'ajouter des jambages à u, ô, o pour obtenir à la composition µ (micron), ô (mâle), ♀ (femelle).

Les renvois en bas de page (à éviter le plus possible) sont à signaler dans le texte par des astérisques et non par des chiffres surélevés ou mis entre parenthèses.

Etc. n'est jamais suivi de trois points de suspension. De même, les abréviations d'unités de mesure (cm, l, ha, km^2) ne sont jamais suivies d'un point.

Soignez votre orthographe et votre français, utilisez un dictionnaire et une grammaire, évitez les expressions familières. Pensez au renom de la langue française, car si vous croyez écrire à l'intention d'un cercle restreint d'amis qui vous connaissent, ce sont en réalité des milliers de collègues du monde entier qui vous liront.

Les manuscrits qui ne se conformeraient pas aux recommandations ci-dessus seront retournés à leurs auteurs pour révision.

Par ailleurs, après avis du Comité de lecture compétent, le Conseil d'administration de la Société se réserve le droit de refuser les manuscrits contraires à l'esprit du bulletin.

Imprimé le 18 juin 1985

Le Directeur des Publications : C. JEANNE

O.C.G.E. éditions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

75

II, 1985, Fascicule 2 ISSN 0750-6848

LIBRARIES

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE · LINNEENNE · DE · BORDEAUX
FONDEE · EN · 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

Tome XIII Fascicule 2 1985

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

MASSART (F.) et ROUZEAU (C.) : Coup d'oeil sur l'année mycologique 1984 .... p. 61

JEANNE (C.) : Catalogue des Coléoptères Carabiques des Pyrénées-Atlantiques (2ème partie) .... p. 75

BAMEUL (F.) : **Dactylosternum abdominale** (Fabricius), présence en Gironde et répartition en France (**Insecta, Coleoptera, Hydrophilidae**) .... p. 95

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (2), 1985

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE MYCOLOGIQUE 1984

Par F. MASSART et C. ROUZEAU

Si se basant sur le plan strictement numérique, l'on compare avec le triste bilan de la saison 1983, on peut avancer que 1984 fut dans son ensemble un bon millésime pour les mycologues. Les campagnes vernale et estivale, dont nous parlerons plus loin, ne furent pas très riches en raison des conditions climatiques défavorables, mais l'automne réserve aux chercheurs de bonnes surprises, ceci compensant cela.

Trois excursions printanières, six automnales, deux expositions en notre siège et la participation à celle organisée par nos amis les Naturalistes de Guyenne ; à ces manifestations officielles on doit ajouter les herborisations individuelles bien souvent sources d'intéressantes communications de la part des pratiquants.

Il serait trop long d'énumérer la totalité des espèces récoltées et identifiées au cours de ces activités, nous nous contenterons donc de citer des chiffres et quelques récoltes sortant de l'ordinaire, faisant une exception pour la traditionnelle liste de l'exposition annuelle établie par les soins de C. Rouzeau et totalisant 274 espèces, ainsi que pour l'exposition concernant les couverts de pins maritimes de la forêt de protection littorale.

Nous dirons quelques mots de notre "quête aux morilles" pratiquée fin mars et courant avril dans les environs de Rauzan et ces mots là ne sont guère enthousiasmants, au total une quinzaine de **Morchella vulgaris** récoltées dans une seule station à Lugasson, trois autres visitées en pure perte, Fauroux, Clida, Cantemerle. Nous repensons alors avec nostalgie aux fastes récoltes effectuées jadis sous la conduite de notre regretté collègue et ami Pierre Lavenier. Sans doute la maladie qui décime les ormeaux n'est-elle pas étrangère à la raréfaction de cette espèce et de bien d'autres en Entre-deux-Mers.

Nous avons cependant oui-dire que quelques belles récoltes de morilles avaient été signalées en Médoc.

Le 8 mai, au cours de l'excursion effectuée à La Ruscade, les participants eurent la bonne surprise de rencontrer **Amanita Gilberti** Beaus., c'est à notre connaissance la première station découverte sur rive droite de cette Amanite printanière, elle fut débusquée en bordure d'un couvert de pins maritimes et chênes mêlés.

Le 20 mai, à la Rochelle, Pointe du Chay, excursion géologiquement et pluridisciplinaire, point de **Psalliote Bernardii** escomptée dans les prés-salés, mais **Pleurotus eringii** et **Lepiota mastoidea** précoces.

Le 27 mai, excursion de cloture des activités printanières à Couquèques, maigre matinée pour les mycologues, un **Coprinus plicatilis** isolé et une belle colonie de **Pleurotus cornucopioides** sur un saule défunt. L'après-midi à Listrac-Bernones, un splendide exemplaire **d'Amanita verna** sur le bord d'une craste et quelques **Russula vesca.**

Nous signalerons quelques espèces clairsemées observées en Entre-deux-Mers et en Médoc pendant la saison estivale peu propice en raison d'une sècheresse persistante :
Amanita Eliae, récoltée sur la station de St Michel-de-Montaigne en même temps qu'un exemplaire de la rarissime **Amanita vaginata var. nivalis Grev.** et chose peu banale pour la date un exemplaire isolé de **Tricholoma terreum**, espèce plutôt spécifiquement automnale. Quelques **Amanita rubescens** disséminées, de rares **Boletus reticulatus** (nous devrions dire **aestivalis** qui prévaut parait-il), de petits groupes de **Boletus granulatus, Russula cyanoxanthus** et **virescens, Psalliota xanthoderma** et autres espèces banales.

Ce n'est qu'à partir de la mi-septembre, à la suite de pluies d'orages, que les choses commencèrent à devenir sérieuses, nous donnerons l'essentiel de la première herborisation féconde que nous avons pratiquée le 14 septembre dans les environs de Rauzan : **Amanita phalloides, spissa, aspera, rubescens, vaginata, umbrinolutea, Boletus aereus, subtomentosus, chrysenteron, carpini, crocipodius, purpureus, Russula chloroides, integra, foetens, pectinata, sylvestris, Hebeloma radicosum, Rhodophyllus lividus, Crepidotus molis var. calolepsis** (cf. planche 1). Ce dernier champignon peu courant fut récolté pour la première fois en septembre 1973 à Bellebat ; enfin de nombreuses petites espèces, **Marasmius, Mycena**, etc.

A noter qu'à la même époque le Médoc (station de Listrac-Bernones) offrait, à quelques variantes près, dues à sa nature édaphique différente, le même éventail d'espèces.

Nous en arrivons maintenant à "l'offensive d'automne" qui débuta le 23 septembre à Rauzan où malgré une pluie diluvienne les courageux participants réussirent à récolter quatre vingt onze (91) bonnes espèces dont **Chlorociboria aeruginosa** en fructification et **Rhizopogon roseolus** pour la première fois en Entre-deux-Mers. Ce même jour les mycologues présents purent voir "in situ" **Stropharia rugosoannulata** qui avait fait sa réapparition quelques jours plus tôt sur la station découverte en 1982 dans une pièce de vigne.

Le 7 octobre, au cours de la sortie pluridisciplinaire à St Vivien-du-Médoc, un nombre à peu près identique de champignon furent déteminés dont **Boletus lepidus** (le **crocipodius** des chênes-verts) **Boletus Bellinii, luridus,** à signaler également la forme massive des sables de **Psalliota xanthoderma, Lepiota subincarnata,** et **Lepiota Grangeii.**

Le 14 octobre, retour en Entre-deux-Mers avec une après-midi studieuse à Madirac, cent quatorze (114) champignons, dont 9 Amanites parmi lesquelles un splendide spécimen de **Amanita Inaurata,** furent déterminés sur place.

L'exposition annuelle des 20, 21 et 22 octobre permit d'offrir aux visiteurs une palette de deux cent soixante quatorze (274) espèces dont la liste figure en fin de ce compte-rendu.

Le 28 octobre, à la faveur d'une matinée passée à La Ruscade, soixante dix sept (77) espèces furent récoltées parmi lesquelles nous avons sélectionné : **Cortinarius orellanus, orellanoides, cinnamomeus var. conformis, Galera marginata, Coryne sarcoides.**

Conviés par nos amis les "Naturalistes de Guyenne" à leur exposition des 3 et 4 novembre à Ste Foy-la-Grande nous eumes le loisir d'admirer la parfaite organisation de cette jeune et dynamique équipe qui réussit la performance de présenter deux cent soixante quatre espèces parmi lesquelles nous avons eu le plaisir de dénicher deux très beaux exemplaires de la rarissime **Amanita cariosa** (Fries) Quelet récoltés par Ch. Duverger dans sa propriété de Bonneville.

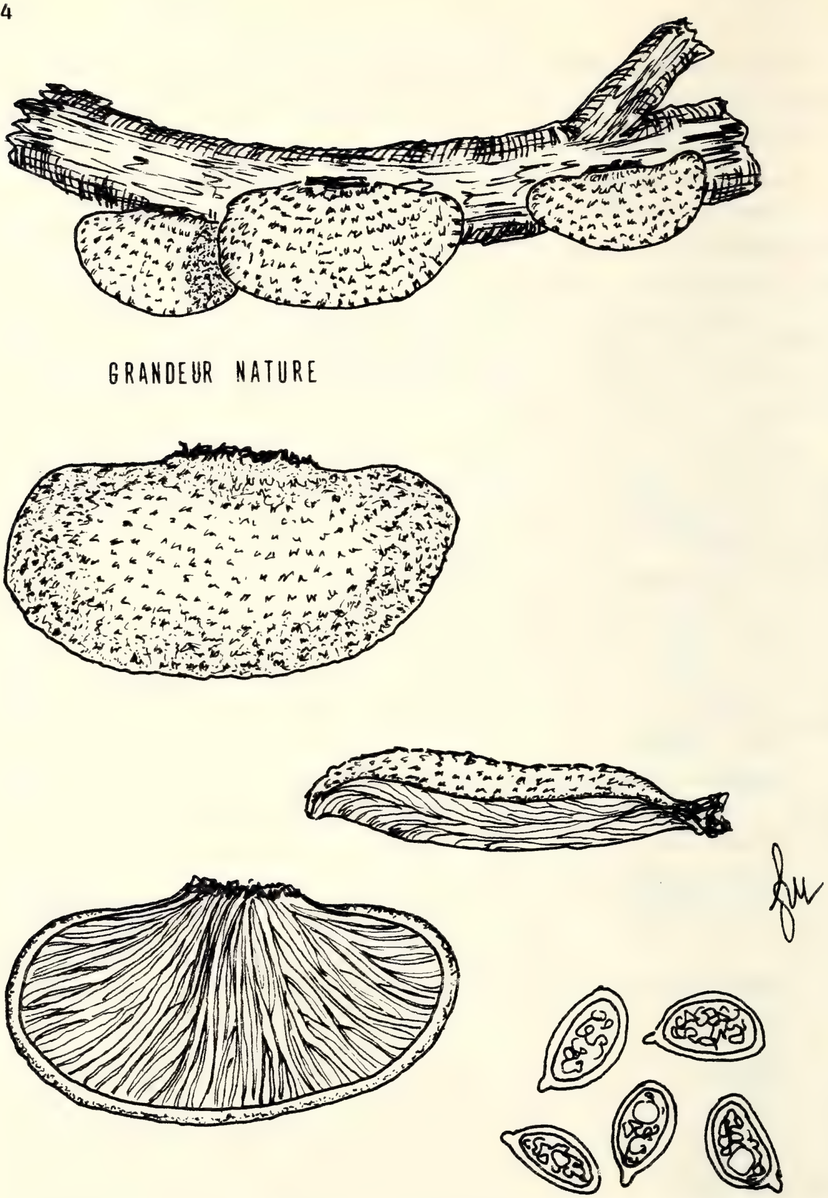
GRANDEUR NATURE

Planche 1.- **Crepidotus molis** var. **calolepsis** Fries. Partie de récolte, bois Le Colen, Rauzan, le 14 septembre 1984.

Le 11 novembre, l'excursion au Moutchic qui permit de compter cent une (101) espèces donna lieu à de cocasses intermèdes, alors que nous avions installé nos tables de détermination en bordure de la route, plusieurs automobilistes s'arrêtèrent pour nous demander quel genre de champignons nous vendions et à quel prix, après explication des raisons de notre présence nous eumes le plaisir de voir ces personnes manifester beaucoup d'intérêt pour notre démarche et avons même enregistré quelques adhésions à notre Société.

Enfin, le 12 novembre l'excursion de cloture eut lieu, comme le veut la tradition depuis quelques années, dans le Centre de Loisirs de Bombannes où Mme Wesly nous accueillit avec la gentillesse qui la caractérise et mit à notre disposition une salle où nous eûmes tout loisir de déterminer les quatre vingt six (86) espèces qui devaient être présentées les 19 et 20 novembre à l'exposition réservée aux espèces des couverts de pins maritimes du littoral, cf. liste correspondante.

Crepidotus molis var.calolepsis Fries (planche 1)

Carpophores sessiles, subréniformes, souples et fragiles, les plus grands mesurant 6 cm x 3 cm, blanc salle à gris beige mouchetés de très fines squamules brunes visibles à l'oeil nu, marge courtement enroulée chez les jeunes sujets, restant incurvée chez les adultes.

Lames minces, fines, assez serrées, ocre pâle brunissant avec la maturation des spores.

Sporée brun ocrée en masse, gardant intacte sa couleur à la conservation, une sporée provenant d'une récolte de 1984 placée à côté de celle recueillie en 1973 ne présentait aucune différence de couleur.

Spores lisses, amygdaliformes, à paroi épaisse et contenu granuleux, ocre pâle sous le micro. Dimensions selon Kuhn. & Rom. 7-9, 5x5-6 µ. Cf. Flore analytique p. 76.

En groupes étagés sur les branches mortes tombées et les troncs d'arbres morts. Première récolte le 2 septembre 1973 à Bellebat, deuxième récolte, le 14 septembre 1984 à Rauzan.

LISTE DES CHAMPIGNONS PRESENTES A L'EXPOSITION 1984

(Classification "Petit Atlas de Romagnesi")

- Lactarius camphoratus
  - chrysoreus
  - circellatus
  - controversus
  - decipiens
  - deliciosus
  - fulvissimus
  - hepaticus
  - hysginus
  - impolitus
  - plumbeus
  - quietus
  - serifluus
  - subdulcis
  - uvidus
  - vellereus
  - zonarius
- Russula albonigra
  - atropurpurea
  - caerulea
  - cyanoxantha
  - delica
  - erhytropoda
  - fragilis
  - ionochlora
  - knauthii
  - melliolens
  - nigricans
  - ochroleuca
  - pectinatoides
  - sanguines
  - sardonia
  - sororia
  - subrubens
  - sylvestris
  - torulosa
  - turci
  - vesca
- Russula xerampelina fo. fusca
- Amanita argentea
  - aspera
  - citrina
  - citrina fo. alba
  - fulva
  - gemmata
  - inaurata = strangulata
  - lividopallescens
  - muscaria
  - ovoidea
  - pantherina
  - phalloides
  - rubescens
  - solitaria fo. strobiliformis
  - spissa
  - supravolvata
  - vaginata grisea (typica)
- Volvaria gloiocephala
- Pluteus cervinus
- Psalliota arvensis
  - augusta
  - bispora
  - campestris
  - radicata
  - silvatica
  - silvicola
  - variegata
  - xanthoderma
- Lepiota cristata
  - clypeolaria
  - excoriata
  - helveola
  - mastoidea
  - naucina
  - procera
  - rhacodes
- Cystoderma amianthinum

Coprinus atramentarius
comatus
micaceus
picaceus
Lacrymaria velutina
Hypoloma fasciculare
hydrophilum
sublateritium
Agrocyge aegerita
Stropharia aeruginosa
semiglobata
Flammula gummosa
Gymnopilus penetrans
spectabilis
Cortinarius anomalus
argentatus
azureus
bolaris
caesiocyaneus
calochrous
cephalixus
collinitus
cotoneus v. mellinus
decipiens
herculeus
hinnuleus
infractus
melanotus
mucifluus
mucosus
multiformis
nebularis
nemorensis
orellanus
paleaceus
pholideus
privignoides
purpurascens
rufoolivaceus
salor
semisanguineus
Cortinarius subferrugineus
sulfurinus
trivialis
torvus
violaceus
xanthophyllus
Hebeloma crustuliforme
hiemale
mesophaeum
radicosum
sinapizans
sacchariolens
Inocybe lilacina
maculata
pyriodora
Rozites caperata
Rhodophyllus livido-albus
lividus
nidorosus
prunuloides
Clitopilus prunulus
Rhodopaxillus nimbatus
nudus
saevus
sordidus
Tricholoma acerbum
albobrunneum
album
atrosquamosum
columbetta
decorum
equestre
flavobrunneum
pessundatum
rutilans
saponaceum
scalpturatum
sejunctum
sulfureum
terreum
ustale

Tricholoma virgatum
Leucopaxillus giganteus
Lyophyllum agregatum
constrictum
Armillariella mellea
Nyctalis asterosphora
parasitica
Cantharellus cibarius
ianthinoxanthus
lutescens
sinuosus
tubaeformis
Craterellus cornucopioides
Clitocybe aurantiaca
dealbata
dicolor
geotropa
infundibuliformis
inversa
nebularis
phyllophila
Laccaria amethystina
laccata
Collybia butyracea
distorta
fusipes
maculata
platyphylla
Marasmius dryophilus
oreades
peronatus
Mycena epipterygia
galericulata
inclinata
lactea
pelianthina
polygramma
rosea
atropapillata
Geopetalum geogenium
Pleurotus ostreatus
Pleurotus ostreatus
Lentinus tigrinus
Hygrophorus cantharellus
conicus
croceus
eburneus
miniatus
olivaceoalbus
psittacinus
Paxillus atrotomentosus
involutus
Gomphidius viscidus
roseus
Boletus aereus
aurantiacus
badius
bellinii
bovinus
calopus
carpini
castaneus
chrysenteron
cyanescens
duriusculus
edulis
erhytropus
granulatus
luridus
queletii
subtomentosus
versicolor
Polypilus sulfureus
Fistulina hepatica
Lenzites warneri
Piptoporus betulinus
Ganoderma applanatum
lucidum
Phellinus torulosus
Heteroporus biennis
Corticium caeruleum
Merulius papyrinus

Merulius tremellosus
Hydnum rependum
rufescens
Sarcodon imbricatum
Calodon scrobilatum
Sparassis crispa
laminosa
Clavaria cristata
formosa
pistilaris
rugosa
stricta
amethystina
Lycoperdon caelatum
echinatum
perlatum
pratense
saccatum

Scleroderma bovista
verrucosum
vulgare
Cyathus striatus
Pisolithus arenarius
Bovista plumbea
Clathrus cancellatum
Anthurus archeri
aseroiformis
Calocera viscosa
Tremella mesanterica
Helvella crispa
lacunosa
macropus
Otidea onotica
Cordiceps militaris
Lycogala epidendron.

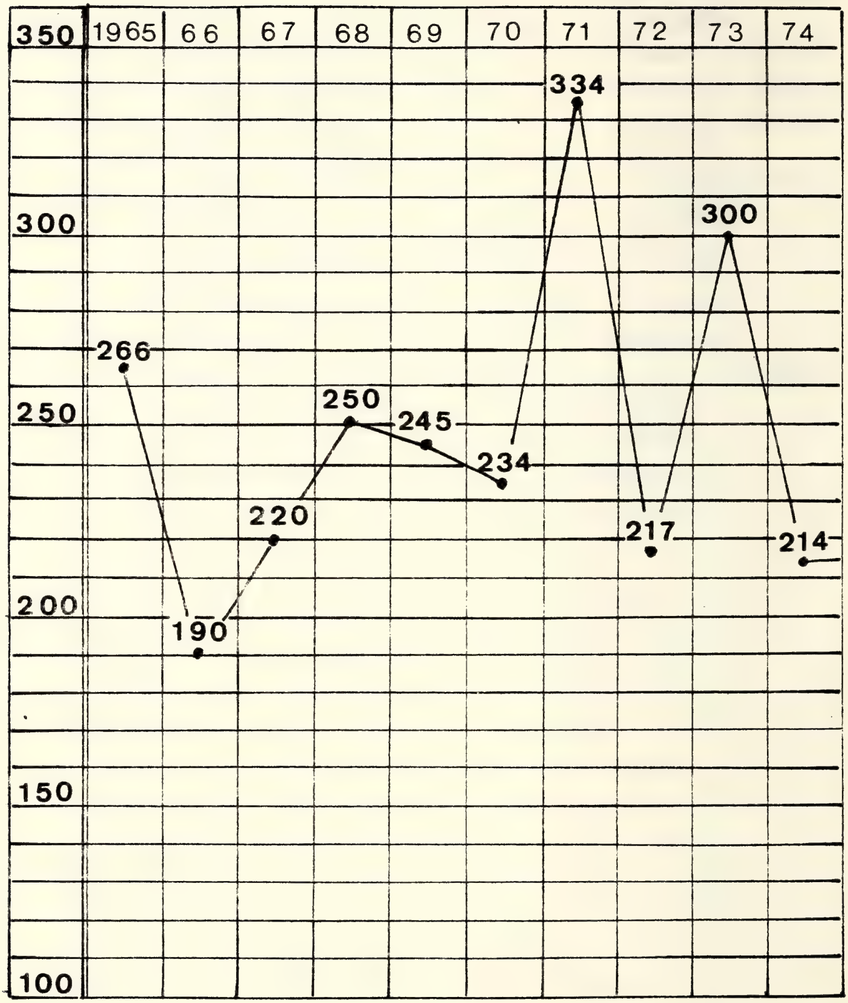

Nombre d'espèces et variétés de champignons présentées lors des expositions mycologiques de Bordeaux de 1965 & 1984.
(Moyenne sur les 20 années : 243).

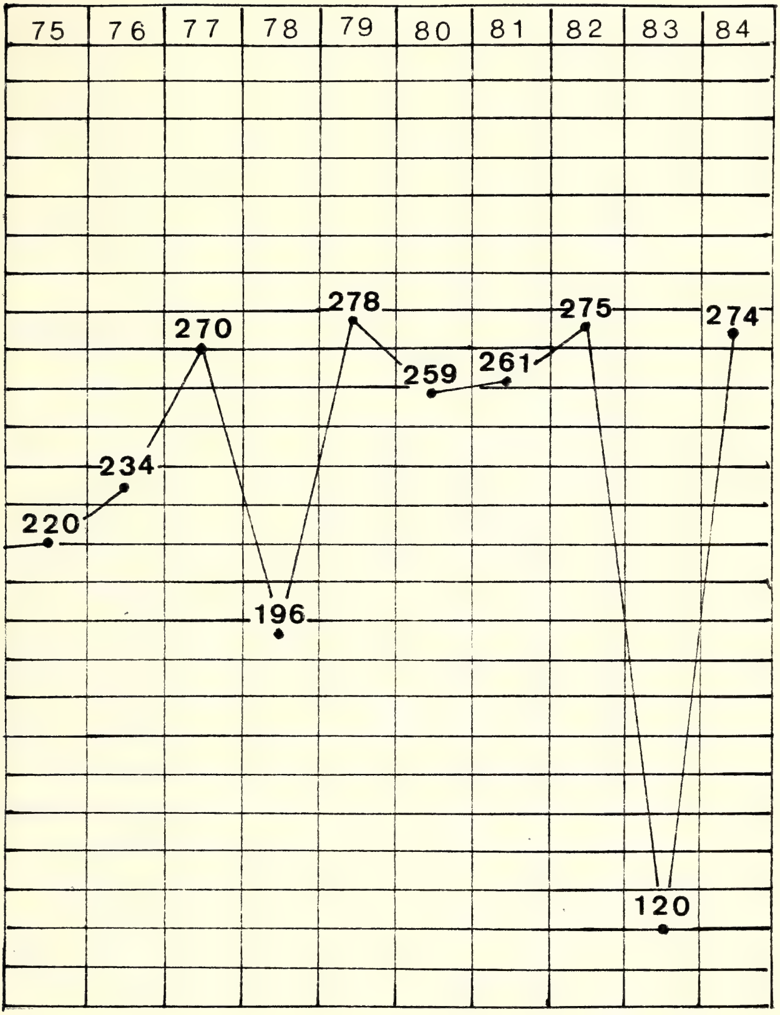
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
220
234
270
196
278
259
261
275
120
274

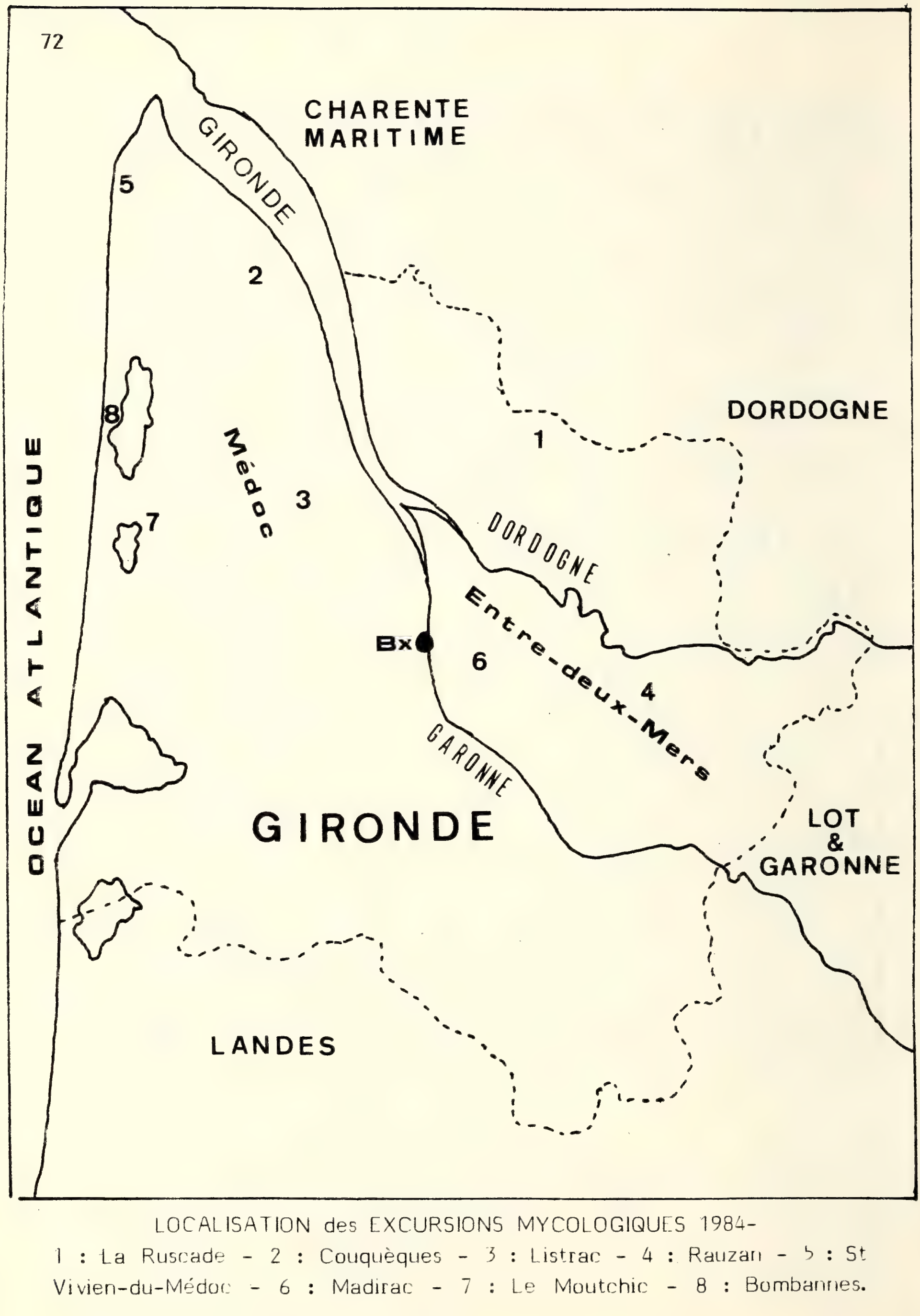
CHARENTE
MARITIME
GIRONDE
5
2
Médoc
3
8
7
OCEAN ATLANTIQUE
DORDOGNE
1
DORDOGNE
Entre-deux-Mers
Bx
6
4
GARONNE
GIRONDE
LOT
&
GARONNE
LANDES

LOCALISATION des EXCURSIONS MYCOLOGIQUES 1984-
1 : La Ruscade - 2 : Couquèques - 3 : Listrac - 4 : Rauzan - 5 : St Vivien-du-Médoc - 6 : Madirac - 7 : Le Moutchic - 8 : Bombannes.

CHAMPIGNONS RECOLTES A BOMBANNES ET PRESENTES A L'EXPOSITION DES 19 et 20 NOVEMBRE 1984.

(Classification Atlas Romagnesi).

Lactarius deliciosus
quietus
chrysorreus
hepaticus
Russula densifolia
sanguinea
sardonia
torulosa
erythropoda
cessans
turci
Amanita citrina
gemmata
muscaria
Pluteus nigrofloculosus
Lepiota procera
Gr. helveola
Cystoderma amianthinum
Psalliota variegata
Coprinus comatus
Hebelom spoliatum
mesophaeum
Hypholoma fasciculare
hydrophilum
Gymnopilus spectabilis
penetrans
Galera marginata
Cortinarius mucosus
mucifluus
semisanguineus
cinnamomeus
brunneus
privignus
obtusus
Tricholoma equestre
saponaceum
ustaloides
Tricholoma pessundatum
focale
aggregatum
semitale
Melanoleuca melaleuca
excissa
Cantharellus cibarius
lutescens
Clitocybe aurantiaca
Gr. metachroa
vibecina
dicolor
suaveolens
Lepista inversa
Laccaria laccata
amethystina
Collybis veltipes
butyracea
conigens
Marasmius oreades
Mycena Seynii
Omphalia fibula
Geopetalum Rickenii
Hygrophorus nigrescens
agathosmus
Paxillus panuoides
involutus
Gomphidius viscidus
roseus
Boletus bovinus
granulatus
castaneus
badius
Leptoporus amorphus
Sarcodon imbricatum
Calodon nigrum
Telephora terrestris

Sparassis crispa
Astraeus hygrometricus
Lycoperdon perlatum
  pyriforme
  pratense
  velatum
Rhizopogon luteolus
Calocera viscosa
Galactinia umbrina
Aleuria praetervisae
Rhizina undulata
Cordiceps militaris.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (2), 1985

CATALOGUE des COLEOPTERES CARABIQUES des PYRENEES-ATLANTIQUES *(2ème partie)*

par C. JEANNE

V - Catalogue (suite) .... p. 77

Forêt de Heyle (type, AUBRY!, CABIDOCHE-CJ!, LAVIT-CJ!) ; Forêt de Guillers, 1100 m (AUBRY-CJ!, JEANNE!) ; Forêt d'Issaux, 900 m (JEANNE!).

Trechus navaricus Vuillefroy, 1869.-- = **boneti** Bolivar (nom. nud.?).-- JEANNEL, 1941, 324.

Dans les cailloutis mêlés de débris végétaux au bord des ruisseaux souterrains.

Grotte de Sare (type, Coll. MARION-CJ!).

Obs. : C'est la seule localité connue en France, où il ne semble pas avoir été repris depuis plus de 50 ans. Il se prend par contre assez régulièrement à peu de distance en Espagne, dans la cueva de Leorlas. Les ruisseaux qui sortent de ces deux grottes-résurgences dépendent du même bassin de la Nivelle.

Trechus distinctus Fairmaire et Laboulbène, 1854.-- JEANNEL, 1941, 326.
Au bord des névés ou au pied des falaises de la zone alpine, au-dessus de 1 800 m.

T. d. negrei MATEU, 1950, 44.

Montagnes de la haute vallée d'Ossau.

Pic de Mahourat, 2000 m (AUBRY-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; du col du Pourtalet au col d'Anéou, 2000 à 2100 m (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Anéou, 2000m (LAVIT-CJ!).

T. d. distinctus Fairm. et Lab.

Montagnes à l'E de la moyenne vallée d'Ossau.

Pic de Jaout, 1850 m (GAUDIN, t. JEANNEL, 1941, 326) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Pène Blanque, 2400 m (TEMPERE-CJ!).

Trechus quadristriatus Schrank, 1781.-- JEANNEL, 1941, 327.

Quelques localités seulement, mais doit être bien plus largement répandu dans le département.

Arnéguy (TEMPERE-CJ!) ; Pic d'Orhy (AUBRY!) ; Forêt de Saint-Joseph (JEANNE!) ; Portet (CABIDOCHE-CJ!) ; Aydie (CABIDOCHE-CJ!).

Trechus obtusus Erichson, 1837.-- f. **renati** Jeannel, 1922.-- f. **obtusioides** Jeannel, 1927.-- JEANNEL, 1941, 328.

Du littoral jusqu'à plus de 2000 m. La f. **obtusioides** Jeannel (ailée) est rare, je ne l'ai vue que de la forêt d'Itaty. La f. **renati** Jeannel, qui n'est qu'une forme d'altitude aptère et de petite taille, se prend au-dessus de 1700 m.

Bidart-plage (TIBERGHIEN-CJ!) ; Anglet, Chambre d'Amour (TIBERGHIEN-CJ!) ; Col de Lizarrieta (LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Entrée de la grotte de Sare (AUBRY-CJ!) ; Forêt d'Iraty, 1000 m (JEANNE!) ; Pic d'Ohy, 1800 à 2017 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Col de Larrau, 1700 m (JEANNE!, MACHARD!) ; Arudy (LAVIT-CJ!).

Trechus cuniculorum Méquignon, 1921.-- JEANNEL, 1941, 330.

Sous les amas d'aiguilles de pins.

Barre de l'Adour (RIBAUT, t. JEANNEL, 1927, 312).

Trechus distigma Kiesenwetter, 1851.-- AUBRY et al., 1981, 256.

Dans la litière de feuilles mortes en forêt de hêtres et dans les éboulis des entrées de grottes ou sous la lumière des avens ; remonte très exceptionnellement dans la zone alpine (cols de Larrau et de Suzon).-- Bassins montagnards de l'Iraty, du haut Saison et du Gave d'Ossau.

Forêt d'Iraty (COLAS et REYMOND-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, MACHARD!, TEMPERE-CJ!, VIVANT-CJ!) ; Ravin et grotte d'Istaürdy (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Ahusquy (AUBRY!) ; Grotte de Lecenoby (t. BARTHE, 1924, 530); Grotte Aichkiuneco (idem) ; Grotte de Compagnaga (HUSTACHE, VILLARD, t. BARTHE, 1919, 371) ; Grotte du Cercle Magique (t. COIFFAIT, 1959, 224) ; Aven de Lucucillo (idem, 227) ; Forges de Larrau (JEANNE!) ; Col de Larrau, 1550 m (TEMPERE-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Grotte d'Ayssaguer (JEANNE!, LAVIT-CJ!, PONEL!) ; Pont d'Amuby (LAVIT-CJ!).-- Arudy (AUBRY!, JEANNE!) ; Ravin et grotte de Malarode (COIFFAIT-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Col de Marie Blanque (JEANNE!) ; Vallon d'Aspeigt (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Eaux Chaudes (SAULCY, t. BARTHE, l. c.) ; Gorges du Bitet (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Gabas (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues (AUBRY!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Col de Suzon, 1500 à 1800 m (TEMPERE-CJ!) ; Eaux Bonnes (HUSTACHE, t. BARTHE, 1924, 530) ; Col d'Aubisque (t. TIBERGHIEN, 1970, 87) ; Gourette (t. TIBERGHIEN, l. c.).-- Cité aussi de Jurançon (DUFOUR, t. BARTHE, 1919, 371) où il a vraisemblablement été amené par une crue du Gave de Pau.

Trechus ceballosi MATEU, 1953, 135.-- = **pourtoyi** JARRIGE, 1972, 155.-- AUBRY et al., 1981, 256.

Dans les mêmes biotopes que le précédent.-- Hauts Bassins de la Nive, des Verts et du Gave d'Aspe ; aussi dans le haut bassin du Gave de Sainte Engrâce qui dépend du Saison. Les localités Arbailles et Bious Artigues, mentionnées dans le dernier travail cité, me paraissent par contre devoir être confirmées.

Grotte d'Elhucero (JEANNE!, JEANNEL-MNHP!, LAVIT-CJ!) ; Aven d'Ambielle (JEANNE!) ; Forêt de Heyle (LAVIT-CJ!) ; Col de Labaye (type de **pourtoyi**) ; Forêt d'Issaux (JEANNE!) ; Forêt de Guillers (AUBRY!, JEANNE!, SEIGNEURIC!) ; Col de la Pierre Saint Martin, 1700 m (JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1800 m (JEANNE!) ; Labérouat (AUBRY!) ; Forges d'Abel (AUBRY!, TEMPERE-CJ!).

Geotrechus (Geotrechidius) gallicus Delarouzée, 1857.-- COIFFAIT, 1962, 131.

Endogé dans les cavités souterraines, plus rarement en forêt.

G. g. gaudini Jeannel, 1928.-- f. **laticeps** Jeannel, 1948.

Massif calcaire des Arbailles.

Col d'Aphanicé, 1000 m (types de **gaudini** et **laticeps**) ; Aven-grotte d'Istaürdy (t. JEANNEL, 1941, 351) ; Fontaine du col Burdin (t. COIFFAIT, 1959, 266) ; Doline d'Ahusquy (t. JEANNEL, 1948, 11) ; Doline du bois d'Itté (idem) ; Petite grotte près d'Oxibar (idem).

G. g. arettensis Jeannel, 1941.

Massif calcaire des Verts.

Grotte de Barlanès (t. JEANNEL, 1948, 11) ; Aven et grotte de la Palombière (t. COIFFAIT, 1952, 134) ; Grand aven d'Ambielle (t. CABIDOCHE, 1967, 654) ; Aven d'Ambielle (t. COIFFAIT, l. c.) ; Grotte d'Ambielle (type, AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Gouffre d'Escurres (t. CABIDOCHE, l. c.) ; Gouffre de la Mate de Bouch (idem) ; Aven d'Asasp (t. JEANNEL, l. c.).

G. g. bessoni CABIDOCHE, 1967, 649.

Massif calcaire du Roi.

Aven de Mirassou (type) ; Aven de l'Artigau (t. CABIDOCHE, l. c.).

G. g. pecoudi Jeannel, 1928.

Massif calcaire de Montagnon.

Pic Montagnon, 1200 m (t. JEANNEL, 1941, 351) ; Sède de Pan, 1200 m (type) ; Vallon d'Aspeigt, 1200 m (COIFFAIT-CJ!) ; Bourdin d'Aspeigt, 850 m (COIFFAIT-CJ!) ; Bois d'Heugacère (t. JEANNEL, 1948, 11) ; Bois d'Izeste (idem) ; Aven de Castet Ouzoum (idem) ; Vallon de Jugist (idem) ; Puits des Souliers (t. BESSON, 1964, 175) ; Vallon de Malarode (COIFFAIT-CJ!) ; Grotte de Malarode (t. JEANNEL, l. c.).

G. g. superstes Jeannel, 1926.

Massif calcaire du Nez.

Grotte d'Iguères (t. COIFFAIT, 1959, 286) ; Grotte de Balagué (idem, 287) ; Grotte d'Arréglade (t. JEANNEL, 1948, 11) ; Grotte de l'Oueil du Nez (type).

G. g. gallicus Delar.-- = **alticola** Jeannel, 1941.-- = **assonensis** Jeannel, 1941.

Massifs calcaires de Jaout et de Bétharram.

Grotte du Mont Cors, 800 m (type **d'assonensis**) ; Grotte de Nabails (AUBRY!, COIFFAIT-CJ!, LAVIT-CJ!) ; Bois de Nabails (t. JEANNEL, 1948, 10) ; Cirque du Baget (idem) ; Puits Jacques Doumecq (t. BESSON, 1964, 175) ; Bois de Couscouilla, 1000 m (type d'**alticola**) ; Signal de Sainte Colome (t. JEANNEL, 1941, 351) ; Massif du Jaout (t. JEANNEL, 1948, 10) ; Bois du col de la Glacère (idem).-- Grotte de Bétharram (type, CLERMONT-CJ!, coll. MARION-CJ!, VAULOGER-CJ!).

Geotrechus (Geotrechidius) jeanneli Gaudin, 1938.-- COIFFAIT, 1962, 134.

G. j. hypogaeus GAUDIN, 1946, 2.

Endogé en forêt.-- Massif calcaire de Bétharram.

Pène de la Hèche, 1200 à 1300 m (t. GAUDIN, l. c.) ; Vallon de l'Arriusec (idem) ; Pentes du pic de Monbula (idem).

Aphaenops (Geaphaenops) linderi Jeannel, 1938.-- COIFFAIT, 1962, 141.

Dans les cavités souterraines.

A. l. labarthei GAUDIN, 1946, 5.

Massif calcaire de Jaout.

Aven-grotte de Nabails (type).

A. l. linderi Jeannel.

Massif calcaire de Bétharram.

Grotte de Bétharram (type).

Aphaenops (Geaphaenops) rhadamanthus Linder, 1860.-- = **silvaticus** Jeannel, 1941.-- = **bassieri** GAUDIN, 1946, 4.-- = **greffi** GAUDIN, 1946, 4.-- = **reboisi** GAUDIN, 1946, 4.

Endogé dans les cavités souterraines et en forêt.

Massifs calcaires de Montagnon, de Jaout et de Bétharram.

Aven de Castet Ouzoum (type de **greffi**) ; Vallon de Jugist (type de **bassieri**) ; Puits des Souliers (t. BESSON, 1964, 175) ; Vallon de Malarode (t. COIFFAIT, l. c.) ; Grotte de Malarode (type de **reboisi**).-- Puits Deus Coigs II (t. CABIDOCHE, 1967, 654) ; Port de Béon, 1000 m (type de **silvaticus**) ; Turonnet du Louda (t. JEANNEL, 1947, 113) ; Grotte de Nabails (idem).-- Grotte de Bétharram (type).

Aphaenops (Geaphaenops) ludovici Colas et Gaudin, 1935.-- COIFFAIT, 1962, 142.

Endogé dans les cavités souterraines, plus rarement en forêt.

A. l. ludovici Col. et Gaud.

Massif calcaire d'Orhy.

Grotte du Renard (AUBRY!) ; Grotte Hachaïtse (t. COIFFAIT, 1959, 273) ; Gouffre d'Ustarbé (t. JEANNEL, 1947, 110).

A. l. gaudini Jeannel, 1947.

Massif calcaire des Verts (partie occidentale).

Vallée de Barlanès (t. COIFFAIT, 1962, 143) ; Grotte de Barlanès (t. COIFFAIT, 1959, 279) ; Aven de Licie Etsaut (type) ; Grotte de la Palombière (t. COIFFAIT, l. c.).

A. l. baretosanus Jeannel, 1941.

Massif calcaire des Verts (parties centrale et orientale).

Grotte d'Ambielle (type, AUBRY!, JEANNE!) ; Aven d'Ambielle (t. JEANNEL, 1947, 110) ; Aven d'Asasp (t. COIFFAIT, 1962, 143).

A. l. erraticus Jeannel, 1938.

Massif calcaire de Montagnon.
Sède de Pan, 1000 m (type).

Aphaenops (Geaphaenops) queffeleci CABIDOCHE, 1965, 523.

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire d'Anie.

Gouffre Achama (type).

Aphaenops (Geaphaenops) rebereti GAUDIN, 1946, 5.-- COIFFAIT, 1962,143

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire de Montagnon.

Aven du Saint Mont (type).

Aphaenops (Geaphaenops) coiffaitianus GAUDIN, 1946, 4.-- COIFFAIT, 1962, 144.

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire de Montagnon.

Grotte de Malarode (type).

Aphaenops (s. str.) jeanneli Abeille, 1905.-- COIFFAIT, 1962, 144.

Dans les cavités souterraines, très exceptionnellement endogé en forêt.

A. j. orionis Fagniez, 1913.

Massif calcaire d'Orion.

Grotte de Chateau Pignon (type, GAUDIN-CJ!) ; Grotte d'Elhucero (t. JEANNEL, 1941, 361) ; Aven du plateau d'Irupil (t. COIFFAIT, 1959, 221) ; Grotte de la Nive de Béhérobie (AUBRY!, COIFFAIT-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!).

A. j. jeanneli Ab.

Massif calcaire des Arbailles.

Grotte des Ours (BION-CJ!) ; Grotte d'Istaürdy (AUBRY!, JEANNE!, TIBERGHIEN!) ; Fontaine du col Burdin (t. COIFFAIT, 1959, 266) ; Grotte de Bohemen Silua (t. JEANNEL, 1941, 361) ; Grotte de Lucucillo (t. COIFFAIT, 1959, 228) ; Grotte d'Oxibar (type, AUBRY!, COIFFAIT-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Grotte inférieure d'Oxibar (COIFFAIT-CJ!) ; Gouffre de Harchuhiko Larria (Expéd. S.S.P.B.-CJ!) ; Grotte de

Compagnaga (t. JEANNEL, 1941, 361) ; Grotte Bijou (t. COIFFAIT, 1959, 238) ; Grotte d'Esté (CLEYET-CJ!).

Aphaenops (s. str.) cabidochei Coiffait, 1959.-- COIFFAIT, 1962, 145.

Dans les cavités souterraines.

A. c. cosynsi CABIDOCHE, 1961, 420.

Massif calcaire d'Anie (partie occidentale).

Grotte des Echelles (type) ; Trou souffleur du Larrondoburu (CABIDOCHE-CJ!) ; Grotte de la forêt de Heyle (t. BONADONA, 1971, 66) ; Trou Martin (t. CABIDOCHE, 1967, 655) ; Grotte de la Cascade (idem) ; Grotte du Mouton (idem).

A. c. cabidochei Coiff.

Massif calcaire d'Anie (partie centrale).

Grotte du tunnel de l'E.D.F. (type, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Gouffre de la Pierre Saint-Martin (AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Gouffre Karikolaco Socoua (t. CABIDOCHE, l. c.) ; Gouffre Achama (idem).

A. c. laviti Coiffait, 1960.

Massif calcaire d'Anie (partie orientale).

Gouffre B.E.T.A.P. (JEANNE-type!).

Aphaenops (s. str.) ochsi Gaudin, 1925.-- COIFFAIT, 1962, 145.

Dans les cavités souterraines.

A. o. roberti Coiffait et Gaudin, 1950.

Massif calcaire d'Orhy, à haute altitude.

Grotte du pic d'Orhy (t. CABIDOCHE, 1967, 654) ; Grotte d'Aker (AUBRY!) ; Grotte de Betçule (AUBRY!) ; Grotte de Phista (type) ; Aven de Phista (t. COIFFAIT, 1959, 273).

A. o. reymondi Colas et Gaudin, 1935

Massif calcaire d'Orhy, à basse altitude.

Grotte d'Ayssaguer (type, AUBRY!, GIRAUD-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!, TEMPERE-CJ!).

Aphaenops (s. str.) bessoni CABIDOCHE, 1961, 417.-- COIFFAIT, 1962, 146.

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire de Montagnon.

Gouffre du col d'Aran (type, BESSON-CJ!).

Aphaenops (s. str.) loubensi Jeannel, 1953.-- COIFFAIT, 1962, 146.

Dans les cavités souterraines.

A. l. loubensi Jeannel.

Massif calcaire d'Anie (partie centrale).

Grotte du tunnel de l'E.D.F. (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Trou Huet (t. COIFFAIT, 1959, 277) ; Gouffre de la Pierre Saint-Martin (type, AUBRY!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Aven du Soum de Lèche (t. COIFFAIT, 1959, 276) ; Gouffre Lassalle (t. CABIDOCHE, 1967, 655) ; Gouffre de l'Ours (idem) ; Gouffre de la Tête Sauvage (idem).

A. l. jeannei Coiffait, 1960

Massif calcaire d'Anie (partie orientale).

Gouffre B.E.T.A.P. (JEANNE-type!).

Aphaenops (Cephalaphaenops) eskualduna Coiffait, 1959.-- COIFFAIT, 1962, 154.

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire d'Anie.

Grotte du tunnel de l'E.D.F. (type) ; Gouffre de la Pierre Saint Martin (AUBRY!).

Aphaenops (Arachnaphaenops) alberti Jeannel, 1939.-- COIFFAIT, 1962,155

Dans les cavités souterraines.-- Massif calcaire des Arbailles.

Grotte d'Oxibar (type, JEANNE!).

Hydraphaenops navaricus Coiffait et Gaudin, 1950.-- COIFFAIT, 1962, 160

Dans les cavités souterraines.-- Massif d'Orion.

Grotte de la Nive de Béhérobie (type).

Hydraphaenops vasconicus Jeannel, 1913.-- COIFFAIT, 1962, 159.

Dans les cavités souterraines.

H. v. vasconicus Jeannel.-- = **joffrei** Ochs, 1938.

Massif calcaire des Arbailles.

Grotte d'Istaürdy (type de **joffrei**) ; Aven du col d'Aphanicé (t. JEANNEL, 1948, 25) ; Grotte d'Oxibar (type).

H. v. giraudi Ochs, 1938

Massif calcaire d'Orhy.

Grotte d'Ayssaguer (type, JEANNEL!, VAILLANT!).

H. v. delicatulus Coiffait, 1962.

Massif calcaire d'Anie.

Grotte du tunnel de l'E.D.F. (type, JEANNE!) ; Gouffre de la Pierre Saint-Martin (AUBRY!, JEANNE!).

Hydraphaenops gracilis Gaudin, 1946.-- COIFFAIT, 1962, 161.

Dans les cavités souterraines.

H. g. gracilis Gaud.

Massif calcaire des Verts (partie occidentale).

Grotte de Barlanès (type, JEANNE !).

H. g. ambiellensis Jeannel, 1948.

Massif calcaire des Verts (partie centrale).

Grotte d'Ambielle (type).

Hydraphaenops pandellei Linder, 1859.-- COIFFAIT, 1962, 160.

Dans les cavités souterraines.

H. p. bisarcensis CABIDOCHE, 1967, 651.

Massif calcaire du Roi.

Gouffre du Cerisier (type).

H. p. pandellei Lind.-- = **ouzoumensis** Gaudin, 1946.-- = **mariae** Gaudin, 1946.-- = **malarodensis** Gaudin, 1946.-- f. **pusillus** Jeannel, 1947.

Massifs calcaires de Montagnon, du Nez, de Jaout et de Bétharram.

Grotte de Malarode (type de **malarodensis**) ; Aven de Castet Ouzoum (type de **mariae**).-- Grotte de Balagué (COIFFAIT-CJ!) ; Grotte d'Arréglade (AUBRY!, COIFFAIT-CJ!, GAUDIN-CJ!, JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Grotte de l'Oueil du Nez (COIFFAIT-CJ!).-- Grotte de Nabails (type d'**ouzoumensis**).-- Grotte de Bétharram (type).

Hydraphaenops blancheti Gaudin, 1946.-- COIFFAIT, 1962, 161.

Dans les cavités souterraines.-- Massifs calcaires de Jaout et de Bétharram.

Grotte de Capbis (type) ; Gouffre près de la grotte de Capbis (t. CABIDOCHE, 1961, 424) ; Grotte de Nabails (idem).-- Grotte de Bétharram (t. JEANNEL, 1947, 118).

FAM. BEMBIDIIDAE

Tribu TACHYINI

Eotachys bistriatus Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 427.

Une seule localité.

Ibarron (TIBERGHIEN!).

Porotachys bisulcatus Nicolaï, 1822.-- JEANNEL, 1941, 433.

Dans les débris végétaux humides, plus ou moins lucifuge.

Arette (JEANNE!) ; Laruns (TIBERGHIEN-CJ!).

Tachyura parvula Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 437.

Quelques localités.

Forêt de Sare (AUBRY!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!).

Tachyura sexstriata Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 438.

Bords sableux des torrents ou rivières rapides, à basse et moyenne altitude.-- Presque tout le département.

Louhossoa (JEANNE!), Menditte (JEANNE!) ; Larrau (AUBRY!) ; Sainte Engrâce (TEMPERE-CJ!) ; Arette (JEANNE!) ; Asasp (TEMPERE-CJ!) ; Forges d'Abel (TEMPERE-CJ!) ; Laruns (GIRAUD-CJ!, TEMPERE-CJ!) ; Env.

d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Vallée de Brousset, 1300 m (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!).

Tachyura diabrachys Kolenati, 1845 (nec Reitter, 1884 et auct.).-- = **inaequalis** Reitter, 1884 et auct. (nec Kolenati, 1845).-- JEANNEL, 1941, 439.

T. d. bisbimaculata Chevrolat, 1860

Bords sableux des torrents et rivières rapides, à basse et moyenne altitude.

Itxassou (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty (AUBRY!).

Obs. : Se basant sur une lecture plus attentive des descriptions originales et sur l'examen des séries typiques, KRYZHANOVSKY (1970, 101) a établi la synonymie ci-dessus, ainsi que celle de **T. thoracica** Kolenati, 1845 = **T. diabrachys** Reitter, 1884 et auct. (nec Kolenati, 1845). En outre, il distingue deux sous-espèces : **T. d. diabrachys** Kol. (Caucasie, Iran septentrional et Turkménie) et **T. d. bisbimaculata** Chevr. (Bassin de la Méditerranée). MAGISTRETTI (1965, 185) pense que ce dernier taxon serait propre à l'Afrique mineure et que les populations de l'Europe méridionale devraient s'appeler **T. d. tetragraphus** Reitter. D'après mon matériel, le problème des races de l'espèce me paraît encore confus et je m'en tiens donc provisoirement à l'opinion de l'auteur russe.

Tachyta nana Gyllenhal, 1810.-- JEANNEL, 1941, 441.

Sous les écorces des troncs d'arbres abattus, résineux ou non.- Probablement répandu dans toutes les régions forestières du département.

Forêt d'Iraty (AUBRY!, JEANNE!) ; Pont d'Amuby (AUBRY!) ; Col d'Arette (JEANNE!) ; Gabas (JEANNE!) ; Bious Artigues (AUBRY!, JEANNE!, TEMPERE-CJ!).

Tribu BEMBIDIINI

Asaphidion curtum Heyden, 1870.-- AUBRY, 1975, 90.

Dans les endroits humides et ombragés.-- Probablement répandu dans une grande partie du département à basse altitude.

Forêt de Sare (JEANNE!) ; Urt (JEANNE!) ; Forêt de Mixe (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Lescar (AUBRY!).

Obs. : Trois espèces sont généralement confondues sous le nom d'**A. flavipes** L. (notamment in JEANNEL, 1941, 551) : Deux d'entre elles, **A. curtum** Heyden et **A. stierlini** Heyden, sont largement répandues à basse altitude dans presque toute la France, mais je n'ai pas vu la seconde du département. Quant au vrai **A. flavipes** L., il semble que ce soit une espèce égéienne qui n'atteint que la France orientale. AUBRY (l. c.) a donné les caractères distinctifs externes de ces trois espèces, mais l'examen de l'organe copulateur (FOCARILE, 1964, 101) est souvent nécessaire pour une détermination certaine.

Asaphidion pallipes Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 550.

Une seule citation, vraisemblable mais très ancienne, à confirmer.

Vallée d'Ossau (DUFOUR, t. BARTHE, 1912, 225).

Cillenus lateralis Samouelle, 1818.-- JEANNEL, 1941, 451.

Vases sableuses du littoral.

Hendaye (1951-TEMPERE-CJ!).

Notaphus (Eupetedromus) dentellum Thunberg, 1787.-- JEANNEL, 1941, 454.

Dans les endroits marécageux, à basse altitude.

Urt (JEANNE!) ; Bidache (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!).

Notaphus (s. str.) semipunctatus Donovan, 1806.-- = **adustus** Schaum, 1860.-- JEANNEL, 1941, 456.

Deux citations, vraisemblables mais très anciennes, à confirmer.

Vallée d'Ossau (t. BARTHE, 1912, 241) ; Pau (idem).

Emphanes minimus Fabricius, 1792.-- JEANNEL, 1941, 459.

Une seule localité.

Aldudes (AUBRY!).

Emphanes normannus Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 460.

Une seule citation.

Lescar (t. TIBERGHIEN, 1967, 3).

Emphanes azurescens Della Torre, 1877.-- f. **tristis** Schilsky, 1888.-- NETOLITZKY, 1942, 53.

Au bord des eaux douces, la f. **tristis** avec la f. typique.

Menditte (JEANNE!) ; Artiguelouve (JEANNE!) ; Bois de Pau (TIBERGHIEN-CJ!).

Trepanes (Semicampa) schuppeli Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 466.

Au bord des eaux douces.-- Bords des Gaves d'Ossau et de Pau, très localisé.

Bielle (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!).

Trepanes (Diplocampa) assimilis Gyllenhal, 1810.-- JEANNEL, 1941, 467.

Au bord des eaux douces, surtout stagnantes.

Bidache (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!).

Trepanes (s. str.) articulatus Panzer, 1796.-- JEANNEL, 1941, 468.

Au bord des eaux douces.-- Presque tout le département, à basse altitude.

Forêt de Sare (AUBRY!, TIBERGHIEN!) ; Urt (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty (AUBRY!) ; Menditte (JEANNE!) ; Sarrance (AUBRY!) ; Bielle (JEANNE!) ; Bois de Pau (TIBERGHIEN!).

Trepanes (Trepanedoris) doris Panzer, 1797.-- JEANNEL, 1941, 469.

Bords des eaux, surtout ombragés.

Arbailles (DEMOFLYS-CJ!) ; Assat (t. TIBERGHIEN, 1967, 4).

Philochtus biguttatus Fabricius, 1779.-- JEANNEL, 1941, 472.

Dans les endroits marécageux.

Urt (JEANNE!) ; Bidache (JEANNE!).

Philochtus lunulatus Fourcroy, 1785.-- JEANNEL, 1941, 474.

Dans les endroits marécageux.

Bidache (JEANNE!) ; Bois de Pau (TIBERGHIEN!).

Philoctus guttula Fabricius, 1792.-- JEANNEL, 1941, 474.

Dans les tourbières, en forêt ou à découvert, au-dessus de 1000 m.-- Région montagneuse, à partir du pic d'Orhy vers l'E.

Pic d'Orhy, 1400 m (AUBRY!) ; Bious Artigues, 1400 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!).

Bembidion quadrimaculatum Linné, 1761.-- JEANNEL, 1941, 478.

Au bord des eaux courantes ou stagnantes, surtout à basse altitude, au-dessous de 1000 m.-- Presque tout le département.

Ascain (LAVIT-CJ!) ; Anglet (TIBERGHIEN!) ; Mendionde (JEANNE!) ; Louhossoa (JEANNE!) ; Urt (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty (AUBRY!) ; Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!) ; Bois de Pau (TIBERGHIEN!).

Bemdidion crassicorne Putzeys, 1878.-- SCHULER, 1963, 84.

Dans les mousses des sources ou des tourbières, entre 1300 et 1400 m.-- Très localisé.

Col d'Erroymendi (AUBRY!) ; Bious Artigues (AUBRY!).

Princidium (s. str.) punctulatum Drapiez, 1820.-- JEANNEL, 1941, 524.

Dans les graviers au bord des gros torrents, au-dessous de 1300 m.-- Bords de la Nive, du Saison, du Gave d'Ossau et probablement des autres grands gaves.

Itxassou (JEANNE!) ; Louhossoa (JEANNE!) ; Bidarray (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE!).-- Mendítte (JEANNE!) ; Sainte Engrâce (AUBRY!).-- Arudy (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas (AUBRY!) ; Vallée de Brousset, 1300 m (JEANNE!).

Princidium (Testedium) bipunctatum Linné, 1761.-- JEANNEL, 1941, 525.

P. b. pyritosum Rossi, 1794.

Autour des névés de la zone alpine, mais subsiste assez longtemps après leur fonte, au-dessus de 1800 m, rarement plus bas au bord des ruisseaux très froids.-- Hautes montagnes, à partir du pic d'Arlas vers l'E. Il est assez étonnant que cette espèce n'ait pas été trouvée sur le pic d'Orhy.

Pic d'Arlas, 1800 à 2000 m (JEANNE!) ; Pic d'Anie (JEANNE!) ; Cirque d'Azuns, 1800 (JEANNE!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ!) ; Gabas (AUBRY!); Pic de Mahourat (AUBRY!, JEANNE!).

Ocydromus (Daniela) atrocoeruleus Stephens, 1828.-- JEANNEL, 1941, 498.

Dans les graviers au bord des gros torrents, au-dessous de 1300 m.-- Régions accidentées de presque tout le département.

Itxassou (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Bidarray (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE!) ; Menditte (JEANNE!) ; Licq Athérey (JEANNE!) ; Ravin de Holçarté (JEANNE!) ; Larrau (AUBRY!) ; Arette (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Vallée de Brousset, 1300 (JEANNE!) ; Asson (JEANNE!).

Obs. : En accord avec JEANNEL (1941, 481), je me refuse à employer l'horrible "**Bembidionetolitzkya**" Strand à la place de **Daniela** Netolitzky pour désigner le sous-genre.

Ocydromus (Daniela) conformis Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 496.

Dans les graviers au bord des gros torrents.-- Quelques localités dans la région montagneuse, entre 600 et 1300 m.

Sainte Engrâce (TEMPERE-CJ!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ!) ; Gabas, 1200 m (GIRAUD-CJ!, TEMPERE-CJ!).

Ocydromus (Daniela) coeruleus Sérville, 1826.-- JEANNEL, 1941, 499.

Dans les graviers au bord des gros torrents, toujours à basse altitude.-- Deux localités des bords de la Nive.

Bidarray (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE!).

Ocydromus (Daniela) fasciolatus Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 499.

Dans les graviers au bord des gros torrents, au-dessous de 1400 m.-- Régions accidentées de presque tout le département.

Bidarray (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE!) ; Arette (AUBRY!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ!) ; Arudy (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Bious Artigues (JEANNE!, LAVIT-CJ!).

Ocydromus (Daniela) tibialis Duftschmid, 1812.-- JEANNEL, 1941, 500.

Dans les graviers au bord des torrents, surtout dans les endroits ombragés, au-dessous de 1300 m.-- Régions accidentées de presque tout le département.

Forêt de Sare (AUBRY!, JEANNE!) ; Itxassou (JEANNE!) ; Forêt d'Orion (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!, NAVIAUX!) ; Menditte (JEANNE!) ; Licq Athérey (JEANNE!) ; Ravin de Holçarté (JEANNE!) ; Forges d'Abel, 1200 m (TEMPERE-CJ!) ; Forêt du Somport (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (AUBRY!, JEANNE!) ; Barrage de Fabrèges (JEANNE!)

Ocydromus (Daniela) geniculatus Heer, 1837.-- JEANNEL, 1941, 500.

Au bord des torrents et ruisseaux en forêt, au-dessus de 600 m, remonte parfois dans la zone alpine jusqu'à 2000 m.-- Moyennes et hautes montagnes, à partir de la forêt d'Iraty vers l'E.

Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (JEANNE!, NAVIAUX!) ; Col Lehère, 1400 m (JEANNE!) ; Forges de Larrau, 650 m (JEANNE!) ; Larrau (AUBRY!) ; Pic d'Anie (JEANNE!) ; Forêt d'Issaux, 900 m (JEANNE!) ; Forges d'Abel (GIRAUD-CJ!) ; Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Col de Suzon, 1800 à 2000 m (TEMPERE-CJ!).

Ocydromus (Daniela) complanatus Heer, 1837.-- JEANNEL, 1941, 501.

Au bord des torrents, au-dessus de 1000 m.-- Deux localités en vallée d'Ossau.

Gabas, 1100 m (TEMPERE-CJ!) ; Col du Pourtalet, 1790 m (TIBERGHIEN!).

Ocydromus (s. str.) decorus Zenker, 1801.-- f. **munganasti** Reitter, 1908.-- JEANNEL, 1941, 504.

Dans les graviers au bord des torrents, surtout à basse altitude, mais remonte dans les grandes vallées jusqu'à 1300 .-- Régions accidentées de presque tout le département, la f. **munganasti** avec la f. typique.

Itxassou (JEANNE!, TEMPERE-CJ!) ; Louhossoa (JEANNE!) ; Bidarray (JEANNE!) ; Eyheralde (JEANNE) ; Forêt d'Iraty, 1000 m (JEANNE!) ; Menditte (JEANNE!) ; Licq Athérey (JEANNE!) ; Larrau (AUBRY!) ; Ravin de Holçarté (JEANNE!) ; Sainte Engrâce (TEMPERE-CJ!) ; Lanne

(LAVIT-CJ!) ; Arette (JEANNE!) ; Forges d'Abel (TEMPERE-CJ!) ; Arudy (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Laruns (TEMPERE-CJ!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (TEMPERE-CJ!) ; Barrage de Fabrèges (JEANNE!) ; Vallée de Brousset, 1300 m (JEANNE!) ; Lescar (AUBRY!); Asson (JEANNE!).

Ocydromus (Peryphiolus) monticola Sturm, 1825.-- JEANNEL, 1941, 496.

Au bord des ruisseaux très ombragés, au-dessous de 650 m.-- Très localisé dans les régions accidentées du département.

Forêt de Sare (TIBERGHIEN-CJ!) ; Ossas (TEMPERE-CJ!) ; Sainte Engrâce (AUBRY!) ; Oloron (NICOLAS, t. BARTHE, 1912, 277) ; Bielle (JEANNE!).

Ocydromus (Euperyphus) eques Sturm, 1825.-- JEANNEL, 1941, 502.

Trois citations très anciennes, à confirmer.

Oloron (t. BARTHE, 1912, 260) ; Eaux Bonnes (idem) ; Eaux Chaudes (idem).

Ocydromus (Peryphus) ripicola Dufour, 1820.-- f. **suzannae** Puel, 1937, 92.-- JEANNEL, 1941, 506.

Dans les graviers au bord des gros torrents ou rivières à cours rapide.-- Presque tout le département, au-dessous de 650 m, la f. **suzannae** à Baigts de Béarn.

Itxassou (JEANNE!) ; Bidarray (JEANNE!) ; Oloron (t. BARTHE, 1912, 262) ; Laruns (idem) ; Eaux Chaudes (idem) ; Baigts de Béarn (t. PUEL, l. c.) ; Lescar (AUBRY!) ; Pau (t. BARTHE, l. c.) ; Asson (JEANNE!)

Ocydromus (Peryphus) ustulatus Linné, 1758.-- = **tetracolum** Say, 1823.- JEANNEL, 1941, 509.

Au bord des eaux courantes, surtout à basse altitude.-- Probablement répandu dans presque tout le département.

Bidarray (JEANNE!) ; Urt (JEANNE!) ; Arette (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas (AUBRY!, JEANNE!) ; Artiguelouve (JEANNE!).

Ocydromus (Peryphus) concinnus Stephens, 1828.-- JEANNEL, 1941, 510.

Sur les vases plus ou moins salées des estuaires.-- Une seule citation très ancienne à confirmer.

Env. de Bayonne (LARRALDE, t. GOBERT, 1873, 27).

Ocydromus (Peryphus) andreae Fabricius, 1787.-- JEANNEL, 1941, 511.

Au bord des eaux courantes, à moyenne altitude.-- Région montagneuse à partir du pic d'Orhy vers l'E.

Pic d'Orhy, 1600 m (JEANNE!) ; Larrau (TEMPERE-CJ!) ; Arette (JEANNE!) ; Arudy (JEANNE!) ; Bielle (JEANNE!) ; Env. d'Eaux Bonnes (ARDOIN-CJ!) ; Gabas, 1100 m (AUBRY!, TEMPERE-CJ!) ; Vallée de Brousset, 1300 m (JEANNE!).

Ocydromus (Peryphanes) dalmatinus Dejean, 1831.-- JEANNEL, 1941, 514.

O. d. latinus Neotlitzky, 1911.

Quelques localités.

Forêt du Bager (t. TIBERGHIEN, 1970, 89) ; Mifaget (idem) ; Bois de Pau (TIBERGHIEN!).

Obs. : Les citations de TIBERGHIEN sont faites sous le nom d'**O. dudichi** Csiki, mais la présence de cette espèce dans le département me semble peu probable.

Ocydromus (Peryphanes) nitidulus Marsham, 1802.-- JEANNEL, 1941, 515.

O. n. ovalipennis SCHULER, 1955, 92.

Parfois au bord des cours d'eau ou même dans la zone alpine, mais surtout dans les endroits très humides des forêts.-- Régions accidentées de presque tout le département.

Col d'Ibardin (JEANNE!) ; La Rhune (AUBRY!) ; Mont Ursuia (JEANNE!); Chateau Pignon, 1160 m (JEANNE!) ; Béhérobie (JEANNE!) ; Forêt d'Iraty, 1000 à 1200 m (AUBRY!, CHALUMEAU-CJ!, JEANNE!, NAVIAUX!) ; Ravin et grotte d'Istaürdy, 900 m (JEANNE!) ; Pic d'Orhy, 1600 à 2000 m (JEANNE!, LAVIT-CJ!) ; Forêt de Saint Joseph (AUBRY!) ; Sainte Engrâce (AUBRY!, JEANNE!) ; Pic d'Arlas, 1200 à 1800 m (JEANNE!) ; Forêt de Guillers, 1100 m (JEANNE!) ; Forêt d'Issaux, 900 m (JEANNE!) ; Col de Houratatě, 1000 m (JEANNE!) ; Forêt du Bager (t. TIBERGHIEN, 1970, 88) ; Vallon d'Aspeigt, 900 m (JEANNE!) ; Gabas (AUBRY!) ; Col du

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (2), 1985

DACTYLOSTERNUM ABDOMINALE (Fabricius), PRESENCE EN GIRONDE ET REPARTITION EN FRANCE (Insecta, Coleoptera, Hydrophilidae)

par Franck BAMEUL

Résumé : **Dactylosternum abdominale** (Fabricius) est signalé pour la première fois en Gironde et une mise au point sur sa répartition est proposée.

Abstract : **Dactylosternum abdominale** (Fabricius) is recorded for the first time in Gironde (South-West France) and a review is given on its distribution in France.

Dactylosternum abdominale (Fabricius) (Fig. 1) est un petit Coléoptère Hydrophilidae terrestre très commun dans les régions équatoriales et intertropicales du globe. Son régime alimentaire, saprophage, lui permet de vivre aux dépens de matières en décomposition de natures très variées, aussi bien animales que végétales. Sa grande tolérance alimentaire lui a permis de se répandre dans toutes les régions chaudes, y compris les îles de l'Océanie, et même de déborder dans l'ancien monde jusqu'à la région méditerranéenne, et en Amérique du Nord jusqu'à la Californie, le Texas, l'Alabama, et la Floride (Smetana, 1978). D'Orchymont (1927) rapportait que cette espèce n'avait pas encore été trouvée en Nouvelle Zélande, mais en est-il toujours ainsi actuellement ?

Si cet Hydrophilidae s'est si largement répandu, c'est en grande partie grâce à l'homme, qui lui a permis de traverser les océans en assurant son transport par voie maritime, parmi des cargaisons de produits tropicaux (bois, fruits...). Il est devenu difficile d'identifier la région d'origine de cette espèce, contrairement à ce qu'affirmait des Gozis (1916-1918) qui pensait qu'il s'agissait de l'île Maurice. Le type de la collection Fabricius serait de la région néotropicale, des Antilles plus exactement,

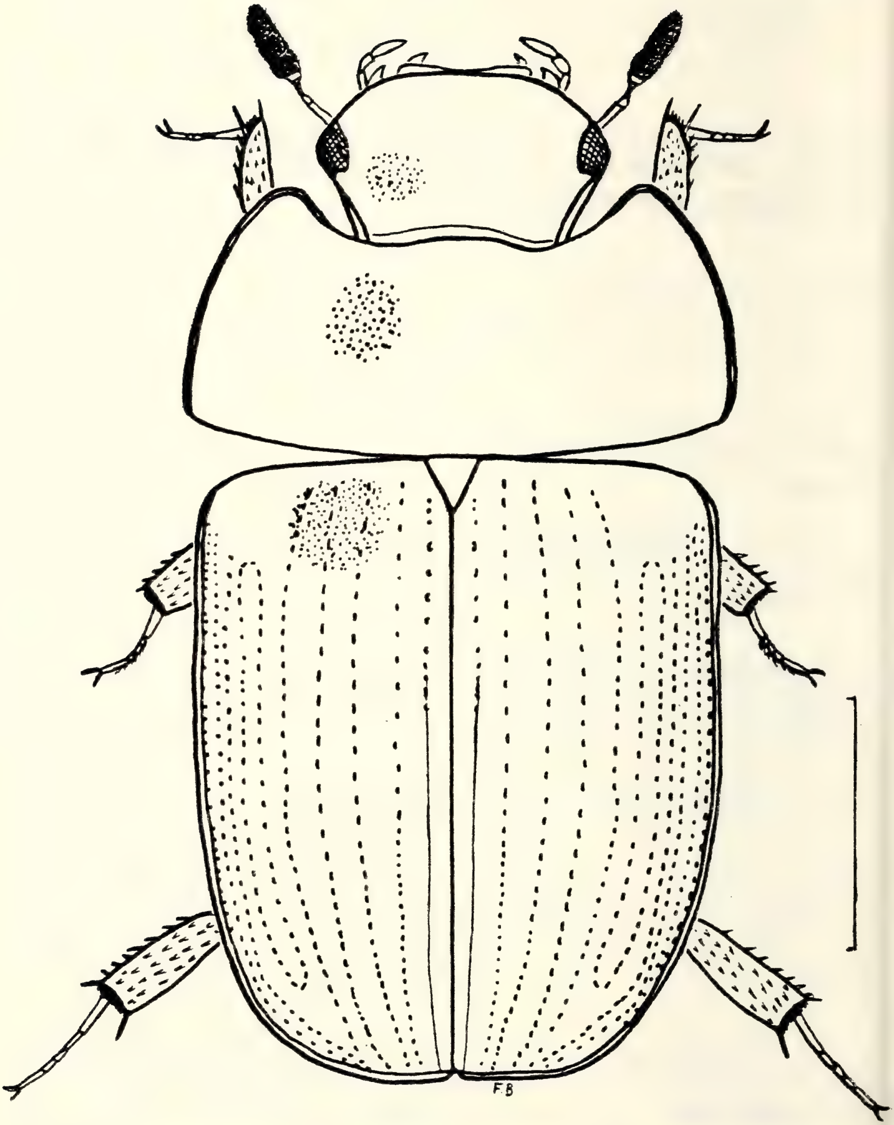

Figure 1.- **Dactylosternum abdominale** (F.), O , de Gradignan. La ligne représente 1 mm.

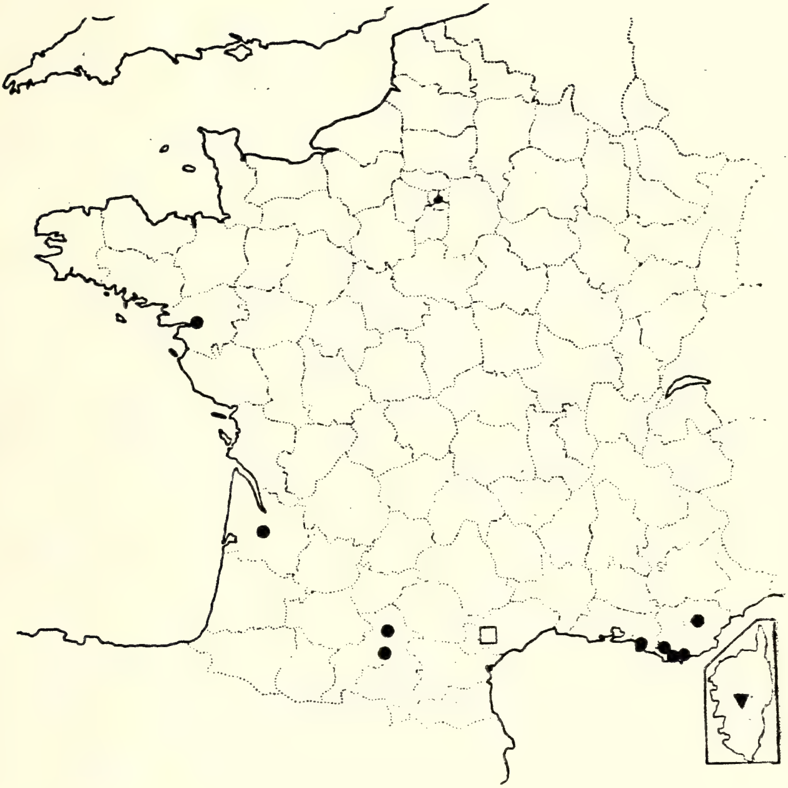

Figure 2.- Carte de la distribution en France de **Dactylosternum abdominale** (F.). Le triangle noir sur la Corse et le carré blanc sur le Languedoc indiquent que les localités ne nous sont pas connues avec précision.

d'après d'Orchymont (1934). Mais **D. insulare** (Laporte de Castelnau), un des synonymes de **abdominale**, a été décrit de l'île Maurice.

Quoiqu'il en soit, **D. abdominale** fut signalé par Wollaston en 1865 des îles de Madère, Gran Canaria, Tenerife et La Gomera (d'Orchymont, 1940). Puis il fut capturé en Afrique du Nord (Algérie), en Syrie, à Chypre, et finit par être trouvé en France. Rey (1885) signale sa présence "autour de nos villes maritimes", Marseille notamment. Mais en cette fin du XIXe siècle, **abdominale** n'était pas encore bien établi en France. **D. abdominale** est connu actuellement d'autres pays européens : en Italie (Ligurie, Emilie, Lazio, Sicile, Sardaigne) (Chiesa, 1959), Yougoslavie (Dalmatie) (Guéorguiev, 1971), et même en Allemagne (Gladitsch, 1972 ; Roppel, 1974).

D. abdominale fut recapturé plus récemment en France, en 1974 à Toulouse par Rogé (1983), et à Latrape (Haute-Garonne) par le même auteur en 1983. Ces captures sont d'autant plus intéressantes qu'elles ont eu lieu loin de tout port maritime.

Il y a quelques années, notre regretté collègue et ami, M. Gaston Tempère, nous signalait la découverte d'un exemplaire unique de **Dactylosternum abdominale** en Gironde, à Gradignan... dans son jardin ! Cet exemplaire a été récolté à la fin du mois d'août 1978 sous un tas d'herbes en décomposition qui avait été déposé au fond du jardin après la tonte de la pelouse. Cette capture avait d'ailleurs surpris G. Tempère qui rencontrait ce Coléoptère pour la première fois.

Cet exemplaire unique, un ♂, conservé dans notre collection, ne diffère en rien des nombreux spécimens de **D. abdominale** provenant de Madagascar et des archipels des Mascareignes et des Comores que nous avons examiné (Bameul, travail en préparation). L'édéage, quoique très variable chez cette espèce, est ici conforme au modèle le plus généralement observé.

Les localités françaises de **D. abdominale** sont les suivantes (Fig. 2) :

Corse (Chiesa, 1959). Var : Hyères, château de St-Pierre ; Le Beausset ; Toulon ; Draguignan (des Gozis, 1916-1918). Bouches-du-Rhône : Marseille (Rey, 1885, des Gozis, l.c.). "Languedoc" (Sainte-Claire Deville, 1935). Haute-Garonne : Toulouse, 7 août 1974, 1ex. (Rogé, 1983) ; Latrape, près de Lézat, 10 septembre 1983, 2 ex. (Rogé, 1984). Gironde Gradignan, Beausoleil, fin août 1978, 1 ♂, G. Tempère leg. Loire-Atlantique : Nantes (Sainte-Claire Deville, l.c.).

En France, l'habitat de cette espèce est également très varié : des Gozis (l.c.), indique le fumier, les bouses, les pommes de terre pourries, une plaie de peuplier blanc. Rogé (1983) a capturé un exemplaire sous un os de Bovidé. A Gradignan, le spécimen découvert se trouvait sous un tas d'herbes en décomposition. Enfin, **D. abdominale** peut facilement quitter un habitat qui ne lui convient plus, car il est capable de voler. Il a ainsi été capturé à la lumière par Yves Gomy à La Réunion (Bameul, travail en préparation).

Des Gozis (l.c.) indiquait que **abdominale** se rencontrait en automne. En effet, les exemplaires de Haute-Garonne furent capturés assez tard, au début des mois d'août et de septembre. L'exemplaire de Gradignan a été récolté à la fin du mois d'août.

Ainsi, **Dactylosternum abdominale** après avoir été localisé dans les Bouches-du-Rhône et le Var, semble donc s'étendre vers l'Ouest. Si la capture de Gradignan pourrait passer pour accidentelle, par contre, celles de J. Rogé en Haute-Garonne, et en particulier la capture de 2 exemplaires à Latrape, laisse penser que **abdominale** s'est établi dans le Sud-Ouest, même assez loin des ports maritimes, et malgré un climat océanique avec quelques gelées hivernales dans les environs de Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE

CHIESA (A.), 1959.- Hydrophilidae Europae - Coleoptera Palpicornia. Tabelle di determinazione. Arnaldo Forni, Bologna, 200 pp.

GLADITSCH (S.), 1972.- **Dactylosternum insulare** Cast., ein Erstfund für Deutschland und einige weitere für Baden neue Käferarten. **Beitr. naturk. Forsch. SüdwDtl.** 31 : 153-159.

GOZIS (M. des), 1916-1918.- Tableaux de détermination des Hydrophilidae de la Faune franco-rhénane. Miscellanea Entomologica ed., Toulouse, 215 pp.

GUEORGUIEV (V.B.), 1971.- Catalogue Faunae Jugoslaviae, III/6. Coleoptera Hydrocanthares et Palpicornia. Consilium Academiarum Scientiarum Rei Publicae Socialisticae Foederative Jugoslaviae, Academia Scientiarum et Artium Slovenica, Ljubljana, 47 pp.

ORCHYMONT (A. d'), 1927.- Hydrophilidae, 29-31, in : Insects of Samoa, and other Samoan terrestrial Arthropoda. Part IV. Coleoptera, fasc. 1. British Museum (Natural History), London, 67 pp.

ORCHYMONT (A. d'), 1934.- **Dactylosternum depressum** (Klug), espèce méconnue. Remarques sur le **D. abdominale** (F.) (Col. Palpic.). **Bull. Annls. Soc. Ent. Belgique** 74 : 263-269.

ORCHYMONT (A. d'), 1940.- Les Palpicornia des îles Atlantiques. Mém. Mus. roy. Hist. nat. Belgique, deuxième série, 20 : 1-87.

REY (C.), 1885.- Histoire naturelle des Coléoptère de France - suite. Palpicornes, deuxième édition. Bibliothèque entomologique de Ed. André, Beaune, 378 pp., 2 pls.

ROGE (J.), 1983. - Coléoptères de la région toulousaine. Entomologiste 39 (1) : 41.

ROGE (J.), 1984.- **Dactylosternum abdominale** F. (= **insulare** Laporte) dans la région toulousaine (Col. **Hydrophilidae**). Entomologiste 40 (4) : 162.

ROPPEL (J.), 1974.- Einbürgerung von **Dactylosternum insulare** Cast. in Deutschland (Hydrophilidae). Entomol. Blätter 70 : 60.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (J.), 1935.- Catalogue raisonné des Coléoptères de France (2ème partie). Abeille 36 (2) : 161-264.

SMETANA (A.), 1978.- Revision of the Subfamily Sphaeridiinae of America North of Mexico (Coleoptera : Hydrophilidae). Mem. Ent. Soc. Canada 105 : I-VI + 1-292, 1 pl.

Adresse de l'auteur : Résidence Ste Geneviève
92, rue Eugène Ténot
F-33800 BORDEAUX

Imprimé le 18 juin 1985
Le Directeur des Publications : C. JEANNE
O.C.G.E, éditions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

5

TOME XIII, 1985, Fascicule 3
ISSN 0750-6848

SMITHSONIAN
NOV 12 1985
LIBRARIES

BULLETIN
DE LA
SOCIETE LINNEENNE
DE BORDEAUX

FONDEE EN 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XIII Fascicule 3 1985

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

JEANNE (C.) : Carabiques nouveaux (7e note) .... p. 103

MASSART (F.) : Nouvelles observations sur **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril) .... p. 137

ROUZEAU (C.) : Quelques champignons intéressants récoltés pendant la saison 1984 .... p. 141

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (3), 1985

CARABIQUES NOUVEAUX (7e note)

par C. JEANNE

Résumé : Descriptions de 19 nouveaux taxons (6 espèces, 12 sous-espèces et 1 forme) de Coléoptères **Caraboidea** : **Trechus schaufussi algarvensis** n. subsp., **T.s.oscensis** n.subsp. (**Trechidae**) ; **Pterostichus cristatus montsenicus** n. subsp., **P. c. albericus** n. subsp., **Platydenus aragonicus** n. sp., **P. subcrenatus moncayensis** n. subsp., **Celia vivesi** n. sp., **Zabrus gibbulus** n. sp. (**Pterostichidae**) ; **Parophonus hespericus** n. sp. (**Harpalidae**) ; **Cymindis ehlersi lelievrei** n. subsp., **C. scapularis pyrenaea** n. subsp., **C. s. mediberica** n. subsp., **C. coadunata gredosana** n. subsp., **C. axillaris iberica** n. subsp., **C. a. iberica** f. **castiliana** n., **Microlestes espanoli** n. sp., **Neomesolestes relictus** n. sp. (**Lebidae**) ; **Brachinus pecoudi navaricus** n. subsp., **B. albarracinus vivesi** n. subsp. (**Brachinidae**).

Abstract : Descriptions of 19 new taxa (6 species, 12 subspecies and 1 form) of **Coleoptera Caraboidea** (see above).

Cette note fait suite à celles publiées dans le Bulletin de la Société Entomologique de France (cf. JEANNE, 1976, 28) et concerne des formes nouvelles de Carabiques de la Péninsule ibérique dont certaines avaient été malencontreusement nommées sans être décrites, provoquant à juste titre l'étonnement de certains collègues. Je les prie de bien vouloir excuser le très long délai mis à les publier ; quelques-unes, compte tenu d'éléments nouveaux que j'ai eu entre temps à ma disposition, sont et resteront des nomina nuda.

69. **Trechus schaufussi algarvensis** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Portugal, district de Faro, Serra de Monchique, X-1961, H. Coiffait leg., dans ma collection.

70. **Trechus schaufussi oscensis** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Huesca, Sierra de Guarra, San Cosme, alt. 700 m, V-1967, récolteur non indiqué, dans la collection du Muséum de Vérone.

Il y a quelque temps (JEANNE, 1976, 38), j'avais assimilé la forme de la Serra de Monchique à la forme typique, décrite de Bussaco et connue également de la Serra da Estrêla, mais que je ne connaissais pas en nature. Grâce à mon collègue et ami J. Perez Zaballos, j'ai pu examiner des exemplaires de cette dernière chaîne et en déduire que la forme de Monchique constituait une sous-espèce nouvelle.

Par ailleurs, mon excellent collègue R. Sciaky m'a communiqué un exemplaire récolté dans les contreforts méridionaux des Pyrénées centrales qui appartient également à la même espèce et dont les caractères sont assez proches de la sous-espèce **vivesi** m., mais avec une forme générale plus grêle qui rappelle celle de la sous-espèce **bejarensis** Jeannel.

Mon tableau (JEANNE, 1976, 37) doit être complété de la façon suivante :

a (l). Pronotum nettement transverse, ses côtés arrondis en arrière puis nettement sinués avant les angles postérieurs. Elytres plus larges, non ou à peine rétrécis en avant, leur plus grande largeur vers le milieu.

b (g). Pronotum relativement plus transverse, peu rétréci à la base. Elytres amples, non rétrécis en avant.

c (f). Yeux deux fois aussi longs que les tempes.

d (e). Elytres plus aplanis, les intervalles un peu convexes............................... .... **T. s. algarvensis** n.

e (d). Elytres plus convexes, les intervalles plans .... **T. s. schaufussi** Putz.

f (c). Yeux une fois et demi aussi longs que les tempes .... **T. s. oribates** Gaud.

g (b). Pronotum relativement moins transverse, très nettement rétréci à la base. Elytres légèrement rétrécis en avant. Yeux une fois et demi aussi longs que les tempes.

h (k). Stries internes des élytres très fortes, les premiers intervalles convexes.

i (j). Forme plus étroite, la ponctuation des stries nulle sur l'apex .... **T. s. oscensis** n.

j (i). Forme plus large, la ponctuation des stries s'étendant sur l'apex .... **T. s. vivesi** Jeanne.

k (h). Stries internes des élytres fines, les intervalles plans .... **T. s. pandellei** Putz.

l (a). Pronotum à peine transverse, ses côtés subrectilignes en arrière, à peine sinués avant les angles postérieurs. Elytres plus étroits et nettement rétrécis en avant, leur plus grande largeur au tiers postérieur, les stries fines, les intervalles plans. Yeux une fois et demi aussi longs que les tempes .... **T. s. bejarensis** Jeannel.

Je n'ai trouvé aucune différence dans les organes copulateurs de ces sept races.

71. **Pterostichus cristatus montsenicus** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Barcelona, Santa Fe del Montseny, 19-III-1966, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 11 ♂♂ et 4 ♀♀, même provenance, 21-IV-1962, 19-III-1966 et 26-V-1974, même récolteur, dans ma collection.

72. **Pterostichus cristatus albericus** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, France, département des Pyrénées-Orientales, Monts Albères, col de l'Ouillat, 25-III-1968, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 4 ♂♂ et 4 ♀♀, même provenance, 13-VII-1954, 10-II-1964, 25-III-1968 et 8-VIII-1975, même récolteur, dans ma collection.

P. cristatus Duf. est une espèce léonienne qui s'est largement dispersée vers l'W dans les Pyrénées, les Monts cantabriques et jusqu'en Galice orientale, et vers le N dans les forêts de la grande plaine d'Europe, en France occidentale et septentrionale et en Allemagne, jusqu'en Westphalie et en Thuringe.

L'étude des populations du massif d'origine m'a montré qu'il s'y trouvait trois bonnes sous-espèces qu'on pourra distinguer de la façon suivante :

a (f). Impression basale externe du pronotum bien marquée. Taille grande (formes originelles).

b (c). Elytres convexes .... **P. c. montsenicus** n.

c (b). Elytres déprimés.

d (e). Forme large, les élytres subparallèles .... **P. c. albericus** n.

e (d). Forme étroite, les élytres nettement rétrécis en avant .... **P. c. platypterus** Fairm. et Lab.

f (a). Impression basale externe du pronotum obsolète. Elytres convexes. Taille moyenne ou petite (formes de dispersion : **P. c. cristatus** Duf., **P. c. cantabricus** Schauf. et **P. c. parumpunctatus** Germ.).

P. c. montsenicus n. occupe la Chaîne catalane septentrionale, entre les rios Llobregat et Brugent-Ter, jusqu'au col Santigosa.

P. c. albericus n. semble restreint au massif des Albères.

P. c. platypterus Fairm. et Lab. (loc. typ. : Le Vernet) est largement répandu dans les Pyrénées orientales espagnoles et françaises, vers le N jusqu'au fleuve Tet et vers l'W jusqu'au rio Segre.

73. **Platyderus aragonicus** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Huesca, San Juan de la Peña, VII-1969, F. Español leg., dans les collections du Muséum de Zoologie de Barcelone.

Lg. : 9 mm. Brun chatain concolore. Yeux 1,5 fois aussi longs que larges. Pronotum transverse, un peu rétréci en arrière, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, sa base presque aussi large que celle des élytres, ses côtés subrectilignes avant les angles postérieurs qui sont marqués quoique émoussés, les impressions basales nettes, assez profondes, la surface angulaire à ponctuation peu dense, extrêmement fine. Elytres à stries fines, assez densément mais très finement ponctuées, les intervalles plans, le pore discal médian accolé à la troisième strie, la microréticulation effacée, ne subsistant que par plaques (♂, la ♀ est inconnue). Métépisternes 1,75 fois aussi longs que larges. Mésofémurs avec deux crins, métafémurs avec deux soies sur leur face inférieure. Organe copulateur (fig. 1) à bord ventral légèrement concave, puis fortement infléchi vers le bas, la lame apicale courte, un peu relevée et épaisse.

Espèce extérieurement très voisine de **P. espanoli** Mateu, mais bien différente par son pénis fortement infléchi au sommet et sa lame apicale épaisse.

J'ai longtemps hésité à décrire cette espèce, pensant qu'il pouvait s'agir d'une anomalie dans la forme de l'apex pénien, mais j'ai eu l'occasion de disséquer un second exemplaire ♂ provoquant de la Peña de Oroel, à quelques kilomètres à l'E de San Juan de la Peña, et dont le pénis est

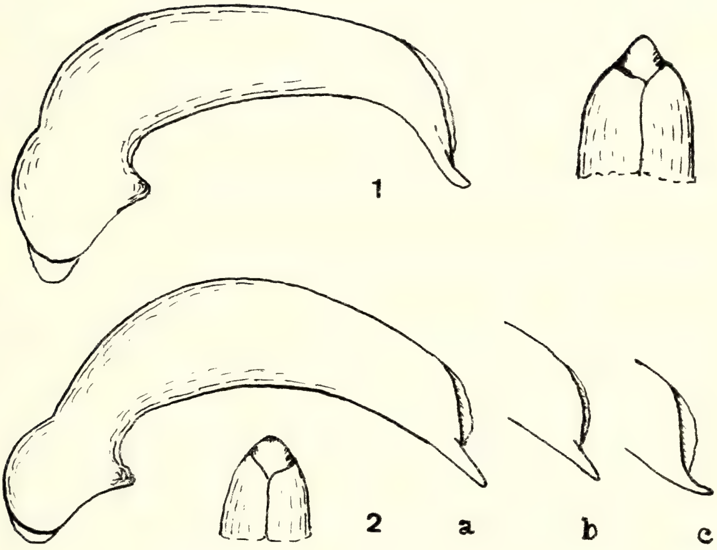

Fig. 1 et 2.-- Gen. **Platyderus** Steph., organe copulateur en vue de profil et apex du même en vue dorsale.-- 1. **P. aragonicus** n. sp., holotype de San Juan de la Peña (Huesca, Espagne).-- 2. **P. subcrenatus** Chaud.-- a. **P. s. moncayensis** n.subsp., holotype du Moncayo (Zaragoza, Espagne).-- b. **P. s. subcrenatus** Chaud., lectotype de Reinosa (Santander, Espagne).-- c. **P. s. urbionensis** Jeanne, holotype du Puerto de Santa Inés (Soria, Espagne).

parfaitement identique. Cet exemplaire, communiqué par J. Serrano de Murcia se trouve actuellement dans les collections du Musée National de Sciences Naturelles de Madrid.

74. **Platyderus subcrenatus moncayensis** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Zaragoza, El Moncayo, 21-V-1961, J. Vives leg., dans sa collection.-- Paratypes :1 ♂, El Moncayo, 1230 m, 19-V-1979, J. Gimeno leg., dans ma collection ; 1 ♀, Sierra del Moncayo, 22-VI-1974, R. Weidner leg., dans ma collection ; 1 ♀, El Moncayo, versant N, 1200 à 1400 m, C. Jeanne leg., dans ma collection.

Dans ma première note de la série "Carabiques nouveaux" (JEANNE, 1970, 87), j'ai décrit **P. urbionensis** comme espèce voisine de **P. incertans** MATEU (1952, 35). Depuis, j'ai pu examiner le type de cette dernière espèce, ainsi que celui de **P. subcrenatus** CHAUDOIR (1866, 113), tous deux conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et en étudier les organes copulateurs, ce qui m'a permis de réunir ces trois taxons au rang de sous-espèces d'une même espèce et d'y ajouter maintenant une quatrième sous-espèce nouvelle.

L'espèce **P. subcrenatus** Chaud. est ainsi caractérisée :

Lg. : 6,5 à 8,2 mm. Brun à noir de poix. Yeux 1,5 à 2 fois aussi longs que les tempes. Pronotum peu transverse, rétréci en arrière, sa base un peu plus étroite que celle des élytres, ses côtés rectilignes ou très légèrement sinués avant les angles postérieurs qui sont un peu obtus, bien marqués quoique émoussés au sommet, les impressions basales peu profondes à superficielles, la surface angulaire peu densément ponctuée , les intervalles légèrement convexes vers la base chez le ♂, plans chez la ♀, le pore médian du troisième intervalle accolé à la troisième strie, la micoréticulation nulle ou ne subsistant que par plaques chez le ♂, réduite à la région humérale ou plus rarement étendue à tout l'élytre chez la ♀. Métépisternes 1,5 fois aussi longs que larges. Mésofémurs avec deux crins, métafémurs avec deux soies sur leur face inférieure. Organe copulateur (fig. 2) à bord ventral concave, un peu infléchi vers le sommet, la lame apicale mince en vue de profil.

Les quatre sous-espèces seront distinguées de la façon suivante :

a (b). Pronotum à impressions basales très superficielles, peu distinctes. Microréticulation élytrale nulle chez le ♂ (♀ inconnue). Lame apicale du pénis (fig. 2b) courte, en ogive obtuse, droite en vue de profil ... . **P. s. subcrenatus** Chaud.

b (a). Pronotum à impressions basales peu profondes mais nettes.

c (f). Microréticulation élytrale nulle chez le ♂, nette dans la région humérale seulement chez la ♀. Lame apicale du pénis courte, en ogive obtuse.

d (e). Lame apicale du pénis légèrement relevée en vue de profil (fig. 2c) .... **P. s. urbionensis** Jeanne.

e (d). Lame apicale du pénis droite en vue de profil. Elytres plus déprimés .... **P. s. incertans** Mateu.

f (c). Microréticulation élytrale subsistant par plaques chez le ♂, étendue à tout l'élytre chez la ♀. Lame apicale du pénis plus longue, en ogive aiguë, droite en vue de profil (fig. 2a).......... **P. s. moncayensis** n.

P. s. subcrenatus Chaud. est décrit de Reinosa, dans les Monts cantabriques orientaux, où il cohabite avec **P. quadricollis** Chaud. (= **cantabricus** Jeanne, 1970, **syn. nov.**).

Les trois autres sous-espèces peuplent la Chaîne nord-ibérique :

P. s. urbionensis Jeanne est largement répandu dans les Sierras de la Demanda et de Urbión.

P. s. incertans Mateu se rencontre dans les Sierras Cebollera et del Almuerzo.

Enfin, **P. s. moncayensis** n. occupe la Sierra del Moncayo. GIMENO (1984, 288) a donné une carte de la répartition de cette race.

75. **Celia vivesi** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Navarra, Monteagudo, 20-VI-1940, Morales leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♂, idem, dans ma collection ; 1 ♂, idem, dans la collection du Muséum de Berlin ; 1 ♂, province de Teruel, Teruel, 888-1957, J. Vives leg., dans sa collection ; 1 ♀, idem, dans ma collection ; 1 ♀, province de Barcelona, Caldetas, sans date, G. Heire leg., dans la collection du Muséum de Berlin ; 1 ♀, provinces de Zaragoza-Huesca, Sierra de Alcubierre ("Akubierre"), 1961, H. Franz leg., dans la collection du Muséum de Berlin.

Lg. : 7,5 à 9 mm. Brun de poix avec un léger reflet bronzé-verdâtre, les palpes, les antennes et les pattes rougeâtres. Tête aussi longue que large, les yeux assez saillants. Pronotum transverse, le bord antérieur bien échancré, les angles antérieurs saillants, triangulaires bien qu'arrondis au sommet, les côtés assez fortement rétrécis en avant, arqués jusqu'aux

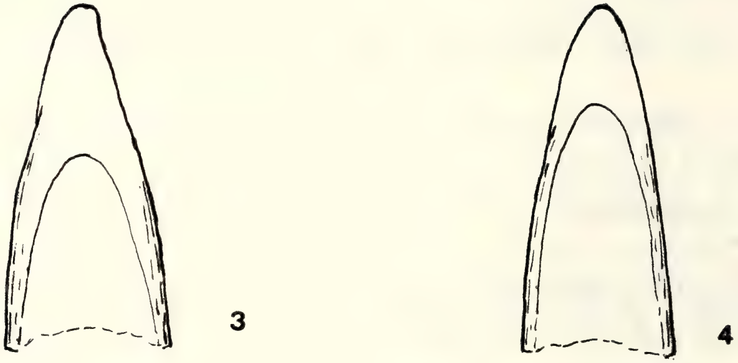

Fig. 3 et 4.-- Gen. **Celia** Zimm., apex du pénis en vue dorsale.-- 3. **C. vivesi** n. sp., holotype de Monteagudo (Navarra, Espagne).-- 4. **C. fusca** Dej. de la Pointe d'Arcachon (Gironde, France).

angles postérieurs qui sont droits, un peu émoussés, le bord basal aussi large que la base des élytres, la surface basale avec deux impressions peu profondes, l'interne linéaire et plus marquée, l'externe plus ou moins arrondie et superficielle, la surface angulaire large et très légèrement convexe, la ponctuation réduite à quelques points au niveau de l'impression interne. Elytres larges et convexes, les stries fines et presque imperceptiblement ponctuées, les intervalles plans. Ailes bien développées. Prosternum ponctué au milieu chez le ♂, lisse chez la ♀, l'apophyse postérieure rebordée et glabre. Métépisternes deux fois aussi longs que larges, très rétrécis en arrière. Avant-derniers segments abdominaux portant une seule soie de chaque côté, le dernier en ayant deux de chaque côté de son bord postérieur, rapprochées chez le ♂, écartées chez la ♀. Mésofémurs présentant deux soies sur la partie postérieure de leur face inférieure. Organe copulateur (fig. 3).

Cette nouvelle espèce est très voisine de **C. fusca** Dej. à laquelle elle ressemble beaucoup à première vue. Elle s'en distingue par ses yeux bien moins saillants, par son pronotum plus fortement rétréci vers l'avant, à angles antérieurs moins infléchis vers le bas et bien plus saillants vers l'avant, à ponctuation de la base plus réduite, et par son pénis à lame apicale plus longue, plus étroite et légèrement sinuée au côté gauche (comparer avec fig. 4).

Mon collègue le Dr. Hieke du Muséum de Berlin, éminent spécialiste des **Amarini**, a découvert cette nouvelle espèce à peu près en même temps que moi et a bien voulu me laisser le soin de la décrire, ce dont je le remercie. Elle est dédiée à mon ami J. Vives de Tarrasa dans la collection duquel j'ai reconnu les premiers exemplaires.

76. **Zabrus gibbulus** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Burgos, Cubillos del Rojo, alt. 890 m, 10-VIII-1972, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♂ et 1 ♀, idem.

Lg. : 12,5 à 14 mm. Aptère. Forme courte et très convexe. Noir, très brillant chez le ♂, un peu moins chez la ♀, les palpes testacés, les antennes roux foncé. Tête transverse, lisse, les yeux peu saillants. Pronotum transverse, les angles antérieurs bien saillants et arrondis, les côtés légèrement arrondis et rétrécis vers l'avant dans leur moitié antérieure, subanguleux au milieu, rectilignes et parallèles ou à peine convergents dans leur moitié postérieure, les angles postérieurs droits ou un peu aigus mais à somme émoussé, la base échancrée, sa partie médiane rectiligne, ses parties latérales convexes, de sorte que les angles postérieurs forment des lobes très peu saillants en arrière, la surface basale légèrement

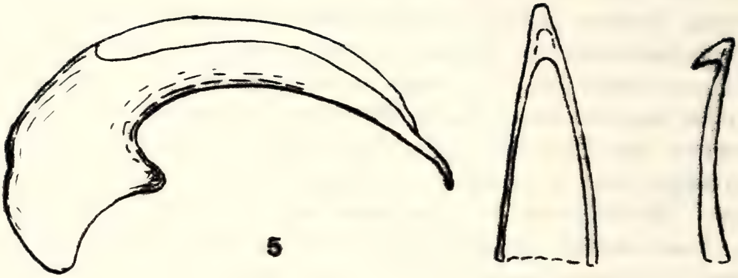

Fig. 5.-- Gen. **Zabrus** Clairv., organe copulateur en vue de profil, apex du pénis en vue dorsale et sommet du paramère droit de **Z. gibbulus** n. sp., holotype de Cubillos del Rojo (Burgos, Espagne).

déprimée au milieu, aplanie sur les côtés, couverte d'une ponctuation fine et dense qui remonte vers l'avant sur les côtés, la même ponctuation aussi fine mais plus clairsemée occupant le bord antérieur ; pas de soies marginales. Elytres courts et très convexes, peu rétrécis en avant, leur plus grande largeur en avant du milieu, la gouttière latérale élargie en avant vers les épaules qui forment un angle obtus assez largement arrondi, les stries finement mais nettement ponctuées, la striole basale très courte ; série ombiliquée continue, formée de 24 à 27 fouets à peine plus espacés au milieu. Métépisternes très courts, nettement pluslarges que longs. Avant-derniers segments abdominaux avec une seule soie de chaque côté. Mésotibias des ♂♂ assez fortement arqués et dilatés au côté interne dans leur tiers apical. Organe copulateur (fig. 5) à lame apicale assez longue, étroite et rétrécie régulièrement vers l'apex en vue dorsale, rectiligne puis assez fortement recourbée vers le bas au sommet en vue de profil ; paramère droit terminé par un très fort crochet en forme d'épine de ronce.

Extérieurement, cette nouvelle espèce ressemble à **Z. curtus** Serv. et **Z. urbionensis** Jeanne, mais avec les élytres plus courts et surtout beaucoup plus convexes. Par la forme de son pronotum, elle se rapproche davantage de **Z. urbionensis.** Elle est également très distincte, aussi bien par les caractères externes que par ceux de l'organe copulateur, des espèces géographiquement voisines, **Z. consanguineus** Chevr. (Monts cantabriques), **Z. vasconicus** Uhagón (Monts basques) et **Z. castroi** Escal. (Chaîne ibérique).

La série typique a été récoltée sur un plateau herbeux, au bord de la route qui joint Incinillas à Soncillo, un peu avant le village de Cubillos del Rojo.

77. **Parophonus hespericus** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Cádiz, San Roque, II-1955, J. Ramirez leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♀, idem, 31-XII-1961, J. Vazquez leg., dans ma collection ; 1 ♀, Tarifa, 29-XII-1974, J. de Ferrer leg., dans sa collection ; 1 ♂, Maroc, Moyen-Atlas, Azrou, alt. 1360 m, 2-I-1964, P. Jolivet leg., dans ma collection ; 1 ♀, Moyen-Atlas, Azrou-n' Aït-Lahcem, au S de Khenifra, 3-IV-1966, P. Jolivet leg., dans ma collection ; 1 ♀, Sidi-Bourhabe, près de Kenitra ("Port-Lyautey"), 15-I-1964, P. Jolivet leg., dans ma collection.

On sait que les anciens auteurs considéraient **P. planicollis** Dej. comme une espèce extrêmement variable de taille, de forme et de coloration des antennes (BEDEL, 1899, 140 et 144). Plus tard, Schauberger (en 1932) en avait séparé deux espèces, **P. hispanus** Rambur et **P. antoinei** Schaub., parfaitement distinctes par leurs organes copulateurs. Enfin, ANTOINE (1959, 435-437), mentionnant **P. planicollis** Dej. dans la faune du Maroc, ajoutait l'observation suivante : "La description est faite d'après mes échantillons marocains. De même que Schauberger, je n'ai pu avoir à ma disposition d'exemplaires de Dalmatie, ou même d'Italie du Nord, où il ne serait pas rare d'après Porta. Si ceux-ci se montraient différents des nôtres, ce qui est fort possible, l'insecte marocain devrait recevoir une nouvelle dénomination". Puis, en note infra-paginale : "En tout cas, si la figure du Dr. Jeannel est exacte, le pénis du **planicollis** de Sardaigne représenté p. 627, fig. 228, j. k. appartient à un insecte nettement différent".

Il m'est difficile de prendre parti sur l'appartenance de l'insecte sarde que je ne connais pas, faisant simplement remarquer que le pénis représenté par Jeannel ressemble beaucoup plus à celui d'**hispanicus** (fig. 6c) qu'à celui du **planicollis** d'Antoine. Si on se réfère en outre au catalogue de MAGISTRETI (1965, 313-314), on remarquera que **P. hispanus** est cité précisément de Sardaigne, alors que **P. planicollis** est cité de Sicile et d'Italie méridionale, zone d'extension classique des espèces helléniennes.

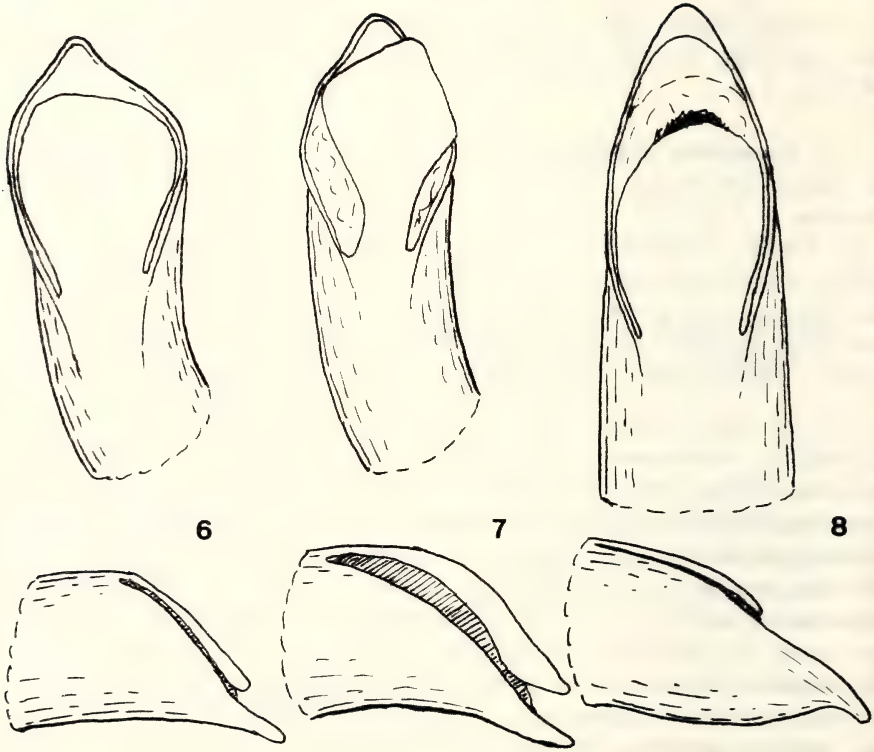

Fig. 6 à 8.-- Gen. **Parophonus** Ggb., apex du pénis en vue dorsale et de profil.-- 6. **P. planicollis** Dej. de Microthivae (Magnésie, Grèce).-- 7. **P. hespericus** n. sp., holotype de San Roque (Cádiz, Espagne).-- 8. **P. hispanus** Ramb. de San Roque (Cádiz, Espagne).

Par contre, ni Jeannel, ni Antoine, ne semblent avoir prêté attention à la figure du **planicollis** balcanique donnée par APPELBECK (1904, 187). Il s'agit bien sûr d'un croquis schématique, mais qui montre une forme bien différente de celles figurées par les deux auteurs français.

A l'occasion de l'étude du matériel recueilli par mon collègue italien G. Sama en Grèce au printemps 1971, j'ai eu la bonne fortune d'étudier 3 ♂♂ du vrai **P. planicollis** Dej., provenant de Microthivae, au SW de Volos (nome de Larissa), les organes copulateurs de ces exemplaires étant conformes au schéma d'Apfelbeck.

Il en résulte que l'insecte ibéro-maurétanien est bien une espèce distincte. Outre leurs organes copulateurs différents, les deux espèces possèdent des caractères externes permettant de les séparer de la façon suivante :

1 (2). Tête plus grosse, les antennes plus grêles, les articles 8 à 10 quatre fois aussi longs que larges. Pronotum à ponctuation à peine plus éparse sur le disque. Elytres convexes, un peurétrécis vers le sommet qui est plus étroitement arrondi. Taille moyenne plus grande : 8,5 à 10 mm. Pénis (fig. 6b) plus fortement arqué, l'apex, en vue dorsale, peu dilaté et longuement rétréci en pointe émoussée .... **P. hespericus** n.

2 (1). Tête plus petite, les antennes moins grêles, les articles 8 à 10 trois fois aussi longs que larges. Pronotum à ponctuation beaucoup plus éparse sur le disque. Elytres plus déprimés, subparallèles, plus largement arrondis au sommet. Taille moyenne plus petite : 7 à 9 mm. Pénis (fig. 6a) moins arqué, l'apex, en vue dorsale, largement dilaté et brusquement rétréci en pointe assez vive .... **P. planicollis** Dej.

Par sa répartition, **P. hespericus** n. est une espèce typiquement hespérienne (= bético-rifaine) à extension secondaire dans le Maroc atlantique vers le S (ANTOINE, 1959, 435 ; KOCHER, 1963, 122) et dans le bassin atlantique de la Péninsule ibérique vers le N (JEANNE, 1971, 211).

Par contre, **P. planicollis** Dej. semble être une espèce hellénienne dont la répartition exacte reste à compléter.

78. **Cymindis ehlersi lelievrei** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province d'Oviedo, massif d'Ubiña, Pico del Ranchón, versant N, alt. 2000 m, 8-8-1973, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratype : 2 ♂♂ et 2♀♀, idem.

Bien différent de la sous-espèce nominale par les caractères suivants : Taille plus petite. Forme plus étroite. Tête plus petite. Pronotum bien plus étroit, non transverse, le bord antérieur saillant et non rectiligne, les côtés moins arrondis en avant, moins fortement sinués en arrière, la gouttière latérale bien moins large, surtout en avant. Elytres plus allongés et plus nettement rétrécis vers l'avant, les épaules plus effacées, les intervalles à ponctuation plus grosse.

C. ehlersi Putzeys, espèce voisine mais bien distincte de **C. vaporariorum** L., n'était connue jusqu'ici que des massifs des Picos de Europa,où elle est très localisée dans quelques stations de la zone alpine, à partir de 2000 m.

Plusieurs espèces considérées comme endémiques des Picos de Europa ont été retrouvées dans le massif de la Peña Ubiña, situé à 80 km à l'W et qui culmine à 2417 m, y formant souvent des sous-espèces distinctes. C'est notamment le cas, en ce qui concerne les Carabiques, d'**Iniopachys auriculatus** Putz. (subsp. **ubinensis** Puiss., 1955), **Nebria sobrina** Schauf. (subsp. **ubinensis** Miré, 1964), **Pterostichus dux** Schauf., et sans doute d'autres à découvrir.

Je dédie cette nouvelle sous-espèce à mon collègue J. Lelièvre de Paris qui m'accompagnait dans cette campagne de recherches dans les Monts cantabriques.

79. **Cymindis scapularis pyrenaea** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, France, département des Pyrénées-Orientales, Planès, 30-VI-1962, G. Tempère leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♂, col d'Arès, VIII-1960, sans nom de récolteur ; 1 ♀, Targasonne, 29-V-1965, G. Tempère leg. ; 1 ♀, Osséja, alt. 1200 m, 30-VI-1962, G. Tempère leg. ; 1 ♀, idem, alt. 1270 m, 24-VI-1969, C. Jeanne leg. ; 1 ♀, département de l'Aude, col de Jau, alt. 1200 m, 7-VII-1977, M. Rapilly leg. ; 1 ♀, Espagne, province de Gerona, puerto de Tosas, alt. 1800 m, 16-V-1965, F. Español leg. ; 1 ♀, province de Lérida, Bellver de Cerdaña, 28-V-1976, C. Jeanne leg. ; 2 ♀♀, idem, alt. 1000 m, 23-VI-1969, C. Jeanne leg. ; 1 ♂, Aliña, VIII-1945, Vilella leg. ; 1 ♂, puerto de Viella, 13-VIII-1951, J. Vives leg. ; tous dans ma collection.

80. **Cymindis scapularis mediberica** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Soria, puerto de Oncala, alt. 1450-1500 m, 24-V-1974, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 113 ex. des localités suivantes : province d'Oviedo : Peña Ubiña, 2000 m, C. Jeanne leg. ; province de Palencia : Aguilar de Campoo, J. Vives leg. ; province de Burgos : Cubillos del Rojo, 890 m, C. Jeanne leg. ; province de Navarra : Sierra de Andia, 900-1000 m, C. Jeanne leg. : province de Huesca : puerto de Monrepos, 1250 m, C. Jeanne leg. ; province de Soria : puerto de Piqueras, 1500 m, C. Jeanne leg. ; puerto de Oncala, 1450-1500 m, C. Jeanne leg. ; Cueva de Agreda, 1200 m., C. Jeanne leg. ; province de Tarragona : puertos de Tortosa, F. Español leg. ; province de Teruel : puerto de Cabigordo, 1553 m, C. Jeanne leg. ; Frais de Albarracín, F. Español leg. ; puerto del Cuarto Pelado, 1612 m, C. Jeanne leg. ; Casas de Frias, 1450 m, C. Jeanne leg. ; Teruel, J. Baraud leg. ; province de Cuenca : Valdecabras, J. Vives leg. ; province de Madrid : rio Lozoya, 1600-1800 m, C. Jeanne leg. ; province d'Avila : Casas del Puerto de Villatoro, J. Vives leg. ; puerto de Villafranca, 1800 m, J. Vives leg. ; puerto de Menga, J. Vives leg. ; Portugal, district de Guarda : Serra da Estrêla, rio Zezere, 1550 m, C. Jeanne leg. ; Gouveia, As Duas Pontes, 980 m, C. Jeanne leg. ; tous dans ma collection.

C. scapularis Schaum est caractérisée par son pronotum transverse, peu rétréci en arrière, à gouttière latérale large et explanée et angles postérieurs formant un denticule vif, densément ponctué y compris sur le disque, et par ses élytres à rebord basal entier, à pubescence dense et inclinée en arrière, bruns avec une macule humérale claire courte.

L'espèce est répandue dans presque toutes les montagnes de l'Europe moyenne et méridionale et de l'Asie du Sud-Ouest, du Portugal au Caucase, avec toutefois une lacune importante dans les Alpes centrales qui semble séparer ses populations en deux groupes distincts, égéien et tyrrhénien.

C.s. scapularis Schaum est décrit de Vienne et provient vraisemblablement des Alpes orientales (FREUDE et al. 1976, 266). On lui rapporte généralement aussi les populations du Massif de Bohême, des Carpathes (KULT, 1947, 153), de la Chaîne du Pinde (APPELBECK, 1904, 343), d'Anatolie et du Caucase (MAGISTRETTI, 1965, 486). De ce groupe, je ne connais que des populations de la Chaîne pontique qui, par leur forte microréticulation élytrale, mériteraient sans doute d'être isolées, mais que je ne peux décrire, ne connaissant pas la forme typique des Alpes orientales.

Dans le groupe des populations occidentales, il règne une grande confusion. Pour MAGISTRETTI (1965, 486), celles des Alpes occidentales et de l'Apennin ligure appartiendraient à **C. s. scapularis** Schaum, et celles de l'Apennin central et méridional à **C. s. etrusca** Bassi. Pour JEANNEL (1942, 1051-1052), celles des Alpes occidentales appartiendraient à trois sous-espèces plus ou moins sympatriques : **C. s. etrusca** Bassi, **C. s. oedimera** Jeannel et **C. s. colasi** Jeannel, celles des Pyrénées orientales à **C. s. scapularis** Schaum, et celles de la Sierra Nevada à **C. s. singularis** Rosenh. et **C. s. affinis** Ramb.

Pour des raisons d'ordre biogéographiques, il me paraît évident d'éliminer la présence de **C. s. scapularis** Schaum en France. De même, mon matériel des Apennins et des Alpes occidentales me permet de rejeter la présence en France de **C. s. etrusca** Bassi. Il reste à trouver un nom aux populations des Alpes occidentales, soit **C. s. oedimera** Jeannel, soit **C. s. colasi** Jeannel, peut-être même les deux, tout mon matériel de cette région correspondant à la description de la première, mais ceci n'excluant pas la possibilité de l'existence de la seconde.

Dans les Pyrénées et les montagnes de la Péninsule ibérique, d'où j'ai vu un matériel relativement abondant et de provenances variées, le problème racial est beaucoujp plus clair, mais avant de donner le tableau des sous-espèces qu'on y rencontre, je voudrais signaler que le **C. s. singularis** de Jeannel correspond à **C. s. baetica** Ramb., **C. singularis** Rosenh. étant une espèce distincte endémique de la Sierra de Ronda, dans la pointe méridionale de l'Andalousie, et qui diffère de **C. scapularis** s. l. par ses élytres entièrement noirs et son pronotum presque lisse sur le disque. Quant à **C. affinis** Ramb., c'est aussi une bonne espèce qui cohabite effectivement avec **C. s. baetica** Ramb. dans la Sierra Nevada, et qui diffère de **C. scapularis** s. l. par son pronotum à angles postérieurs arrondis, sans denticule, et généralement sans soies marginales, et en particulier de **C. s. baetica** Ramb. par ses élytres à intervalles légèrement convexes et à macule humérale courte et peu nette. Enfin, il existe dans la Péninsule une quatrième espèce du groupe de **scapularis, C. heydeni** Paul. qui a été souvent confondue avec **C. s. baetica** Ramb., notamment par LA FUENTE (1927, 346), et qui diffère de cette dernière par ses élytres moins rétrécis en avant, à épaules plus largement arrondies et moins saillantes vers l'avant, à stries profondes ponctuées-crénelées, à intervalles un peu convexes et surtout à bord apical bien plus obliquement tronqué et plus nettement sinué ; c'est une espèce géante (13 à 15 mm) qui vit sur les plateaux de la Nouvelle-Castille et de l'Extrémadure espagnoles et de l'Alemtejo portugais ;

il y a quelque temps (JEANNE, 1972a, 32), j'avais cru pouvoir distinguer une sous-espèce **C. h. vivesi** (nom. nud.), basée sur un seul exemplaire de cette espèce très rare dans les collections, dont les élytres étaient entièrement jaunâtres ; en fait, chez cette espèce, les élytres sont brun foncé avec une macule humérale et une bordure latérale pâle s'étendant jusqu'à l'angle sutural et envahissant plus ou moins le disque, et **vivesi** ne doit donc être considéré que comme une forme individuelle où cette dépigmentation atteint son maximum.

Tableau des sous-espèces occidentales de **C.scapularis** Schaum :

a (b). Intervalles élytraux légèrement convexes (races des Alpes).

b (a). Intervalles élytraux absolument plans et très densément ponctués.

c (d). Pronotum à base large et peu saillante en arrière. Elytres subparallèles .... **C. s. pyrenaea** n.

d (c). Pronotum à base nettement rétrécie et plus saillante en arrière.

e (f).Elytres peu déprimés, subparallèles .... **C. s. mediberica** n.

f (e). Elytres très déprimés, élargis en arrière, surtout chez les ♀♀................ .... **C. s. baetica** Ramb.

C. s. pyrenaea n. est restreint aux Pyrénées orientales et au versant méridional des Pyrénées centrales (vers l'W jusqu'au col de Viella. Cette répartition est de type léonien.

C. s. mediberica n. est répandu dans les Monts cantabriques, les Monts basques, le versant méridional des Pyrénées occidentales (vers l'E jusqu'au col de Monrepos), les Chaînes ibériques et les Chaînes centrales. C'est une répartition de type lusitanien.

C. s. baetica Ramb., enfin, occupe les Sierras Nevada et de Maria. C'est une zone d'extension fréquente des formes lusitaniennes.

Il n'existe pas de différences significatives dans la forme de l'organe copulateur de ces trois sous-espèces.

81. **Cymindis coadunata gredosana** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province d'Avila, circo y laguna de Gredos, alt. 2000 m, 28-VII-1964, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♂, idem ; 12 ♂♂ et 5 ♀♀, camino de la laguna de Gredos, alt. 2100 m, C. Jeanne leg. ;

1 ♀, collado de Serranillos, alt. 1750 m, J. Nègre leg. ; 1 ♂, puerto de Villafranca, 13-VII-1968, J. Vives leg. ; 1 ♀, Sierra de Bejar, VI-1954, J. Vives leg. ; tous dans ma collection.

C. coadunata Dej. est caractérisée par son pronotum allongé ou subcarré, rarement un peu transverse, le disque lisse ou bien moins ponctué que le pourtour, et par des élytres à rebord basal entier, à pubescence dense et inclinée vers l'arrière, au moins sur la base et sur les côtés ; le pronotum est toujours plus clair que les élytres qui sont bruns avec une macule humérale courte, parfois indistincte.

L'espèce est répandue dans les montagnes de l'Europe moyenne et méridionale, de l'Espagne à la Yougoslavie. Elle est représentée par de très nombreuses colonies isolées et est par suite très variable, ce qui rend son étude particulièrement difficile. L'important matériel que j'ai eu sous les yeux me permet d'éliminer trois caractères souvent utilisés dans la systématique des races mais qui ressortent de la variation individuelle. Tout d'abord la forme des angles du pronotum qui sont aigus, droits, obtus ou effacés et qui ne permettent pas de considérer **melanocephala** Dej. comme une espèce distincte comme l'a fait JEANNEL (1942, 1055). Ensuite, l'étendue et la densité de la ponctuation des intervalles élytraux qui semblent seulement être en relation avec l'altitude des colonies, augmentant avec cette dernière (la finesse ou la grossièreté des points est un bien meilleur caractère). Enfin, la forme de l'apex pénien, qui varie parfois au sein d'une même colonie. Ceci dit, on peut remarquer que, comme chez **C. scapularis** Schaum, la répartition de **C. coadunata** Dej. présente une lacune significative dans les Alpes centrales et que ses races peuvent être séparées en deux groupes.

Le groupe oriental, égéien, et même plus précisément dinarien, est répandu dans la Chaîne dinarique (APPELBECK, 1904, 343) et les Alpes orientales (FREUDE et al., 1976, 267 ; MAGISTRETTI, 1965, 85). D'après sa description, il semble que **C. imitatrix** Apf. ne soit qu'une simple forme individuelle ; toutefois, d'après mon matériel, on peut conserver le nom de **C. c. imitatrix** Apf. pour désigner la sous-espèce dinarienne proprement dite qui diffère de **C. c. orientalis** Schatzm. des Alpes orientales par son pronotum nettement plus étroit. **C. c. imitatrix** Apf., ainsi défini, s'étend au S jusque dans le Zljeb planina (sur la limite du Monténégro et du Kosovo), où je l'ai récolté au col de Kula, au-dessus de 1800 m. Quant à **C. c. orientalis** Schatzm., il descend lui aussi plus au S, dans le Mala Kapela (Croatie), où je l'ai récolté au col de Vrelo, à 880 m d'altitude. Je ne connais pas **C. c. pseudomacularis** Schatzm. des Alpes vénétiennes occidentales qui appartient certainement au même groupe.

Le groupe occidental, tyrrhénien, est représenté dans l'Apennin central par **C. c. luigionii** Müll., dans les Alpes occidentales par **C. c. acutangula** Chaud. et **C. c. strasseri** Reitt., ce dernier paraissant restreint au massif du Viso, dans le Jura par **C. c. aubei** Tournef., dans les Cévennes par **C. c. coadunata** Dej. (loc. typ. : "montagnes du Languedoc"), dans la Haute-Auvergne par **C. c. arverna** Jeannel, et dans la Péninsule ibérique par plusieurs sous-espèces définies dans le tableau qui suit (où j'ai également inclus les sous-espèces centraliennes voisines) :

a (f). Intervalles élytraux à ponctuation très fine. Macule humérale généralement nette.

b (e). Elytres plus courts et moins déprimés.

c (d). Elytres relativement moins courts, subparallèles... **C. c. coadunata** Dej.

d (c). Elytres très courts, un peu élargis en arrière..... **C. c. arverna** Jeannel.

e (b). Elytres plus longs et plus déprimés. .... **C. c. limbatella** Chaud.

f (a). Intervalles élytraux à ponctuation beaucoup plus forte.

g (l). Stries des élytres finement ponctuées.

h (k). Elytres assez convexes. Coloration plus sombre, la macule humérale généralement peu nette.

i (j). Elytres plus allongés. Pronotum roux, les angles postérieurs souvent effacés .... **C. c. melanocephala** Dej.

j (i). Elytres plus courts. Pronotum souvent plus ou moins noirâtre sur le disque, les angles postérieurs toujours vifs. Macule humérale pratiquement indistincte .... **C. c. kricheldorffi** Puel.

k (h). Elytres déprimés et allongés. Coloration plus claire, le pronotum roux, la macule humérale nette .... **C. c. monticola** Chevr.

l (g). Stries des élytres fortement ponctuées-crénelées ....
.... **C. c. gredosana** n.

C. c. limbatella Dej. occupe les Pyrénées orientales et la Chaîne catalane, généralement au-dessous de 1000 m.

C. c. melanocephala Dej. peuple les Pyrénées orientales et centrales, au-dessus de 1500 m et jusqu'à 2800 m, vers l'W jusqu'au col du Somport. **Obtusangula** Puel et **obtusa** Jeannel représentent les formes individuelles à angles postérieurs du pronotum marqués, de plus en plus fréquentes vers l'W, mais déjà présentes en Cerdagne, encore que DEJEAN (1825, 210) n'ait jamais écrit que les angles postérieurs du pronotum de **melanocephala** soient effacés, ce qu'il n'aurait pas oublié de faire avec la minutie qu'on lui connaît.

C. c. kricheldorffi Puel est la race des Monts cantabriques centraux.

C. c. monticola Chevr. se trouve dans la Chaîne nord-ibérique, du massif de la Demanda à celui du Moncayo, et dans la Sierra de Guadarrama.

Enfin, **C. c. gredosana** n. (= **occidentalis** JEANNE, 1972a, 33, nom. nud.) occupe les Sierras de Gredos, d'Avila et de Bejar.

C. alternans Ramb. est une espèce voisine mais très distincte de **C. coadunata** Dej., avec laquelle elle cohabite d'ailleurs partiellement, et dont elle diffère par sa coloration d'un noir profond avec tout au plus les gouttières latérales du pronotum et des élytres roussâtres. Mon ami J. PEREZ ZABALLOS (1984, 340-351) a réalisé une excellente étude de cette espèce et en a conclu qu'il existait seulement deux bonnes sous-espèces :

C. a. alternans Ramb., = **compostellana** Reiche, = **lusitanica** JEANNE (1972a, 34, nom. nud.), dans le Massif galico-dourien, les Monts cantabriques occidentaux, à l'E jusqu'au col de Pajares, et les montagnes du Portugal central, au S jusque dans la Serra da Estrêla.

C. a. vogeli Schauf., = **bejarana** Lauff., dans les Sierras de Bejar, de Gredos et de Guadarrama.

Il resterait à vérifier les types de **nigricolor** Reitt. et **oportica** Jedl. qui sont bien probablement des synonymes de **C. a. alternans** Ramb., et d'**escorialiensis** Jedl., synonyme également très probable de **C. a. vogeli** Schauf.

82. **Cymindis axillaris iberica** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Soria, puerto de Oncala, alt. 1470 m, 27-IX-1981, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 9 ♂♂ et 13 ♀♀, idem ; 1 ♂, idem, alt. 1460 m, 29-X-1975 ; 3 ♂♂ et 2 ♀♀, idem, alt. 1400-1500 m, 24-V-1974 ; 1 ♀, idem, 21-VII-1968, J. Vives leg. ; 1 ♀, col à 5 km au NW d'Oncala, alt. 1430 m, 29-X-1975, C. Jeanne leg. ; 4 ♂♂ et 3 ♀♀, Cueva de Agreda, alt. 1200 m, 29-X-1975, C. Jeanne leg. ; 2 ♂♂, province de Teruel, Fortanete, puerto del Cuarto Pelado, alt. 1612 m, 14-VII-1966, C. Jeanne leg. ; 1 ♀, Bronchales, alt. 1600 m, 26-VII-1972, C. Jeanne leg. ; 2 ♀♀, Aliaga, 5-VI-1961, J. Vives leg. : 1 ♂, province de Cuenca, Valdecabras, IV-1961, J. Vives leg. ; 1 ♂, province de Burgos, Cubillos del Rojo, alt.

800 m, 30-VII-1973, C. Jeanne leg. ; tous dans ma collection. 1 ♂, province de Caceres, Hervas, 16-IV-1983, N. Rodriguez leg., dans la collection Perez-Zaballos.

83. **Cymindia axillaris iberica** f. **castiliana** n.-- 1 ♀, province de Burgos, Citores del Paramo, alt. 850 m, 20-VII-1968, C. Jeanne leg. 1 ♀, Briviesca, 10-VII-1950, J. Vives leg. ; 1 ♀, Bujedo, IV-1958, J. Vives leg. ; 1 ♂, province de Palencia, Aguilar de Campoo, VI-1957, J. Vives leg. ; tous dans ma collection.

C. axillaris F. est caractérisée par ses élytres glabres, aplanis, au moins sur le disque, et subparallèles, à rebord basal entier, à intervalles nettement ponctués, de couleur brune avec une macule humérale toujours nette, séparée de la suture en avant par quatre ou cinq intervalles, terminés en pointe, rarement prolongée en arrière jusqu'au bord apical, mais même dans ce cas le septième intervalle restant en majeure partie foncé ; le dernier article des palpes labiaux du ♂ est très dilaté, au moins aussi large à son bord terminal que long à son bord interne.

L'espèce est très largement répandue dans le S de l'Angleterre et dans l'Europe moyenne et méridionale, où elle occupe surtout les basses et moyennes altitudes, plus rarement les montagnes au-dessus de 1500 m et dans ce cas presque toujours sur les versants méridionaux.

Même après en avoir séparé les espèces à ponctuation élytrale très fine et superficielle qui peuplent surtout l'Afrique du Nord, mais aussi le bassin septentrional de la Méditerranée égéien (**C. palliata** Fisch.) et tyrrhénien (**C. lineola** Quens.), **C. axillaris** F. reste encore un ensemble assez confus où il est assez difficile de se reconnaître. Tout d'abord, je me demande si on a eu raison de considérer les formes à macule élytrale prolongée en arrière comme de bonnes sous-espèces. Elles forment peut-être des colonies isolées, mais ne paraissent pas être exclusives d'un territoire biogéographiquement cohérent. C'est ce que j'ai pu constater dans le Péloponnèse pour **moreana** Apf., ce que MULLER (1926, 266) avoue lui-même pour **adriatica** Müll., ce que JEANNEL (1942, 1050) a constaté en Corse pour **designata** Reiche et finalement moi-même en Espagne pour **castiliana** JEANNE (1972a, 35, nom. nud.) ; sans doute en est-il de même pour **armoricana** Chaud. de Bretagne et j'ajouterai que j'ai vu de tels exemplaires du Pirin planina bulgare.

Si on élimine toutes ces formes à macule prolongée en tant que sous-espèces, ce qui n'est qu'une supposition, le problème racial de **C. axillaris** F.

devient plus clair. Il semble alors qu'on puisse la considérer comme une espèce égéienne peuplant toute la Péninsule balcanique (APFELBECK, 1904, 341) et ayant secondairement colonisé toutes les Chaines alpines, des Carpathes (KULT, 1947, 152) aux Pyrénées, et toute la grande plaine d'Europe d'où elle est passée dans le Sud de l'Angleterre (LINDROTH, 1974, 132), toutes ces populations constituant la sous-espèce **C. a. axillaris** F.

Par contre, au S de l'arc alpin, comme il est devenu classique de le constater chez de nombreuses espèces, elle a formé de bonnes sous-espèces : **C. a. distinguenda** Chaud. dans l'Italie péninsulaire, **C. a. alpina** Chaud. en Sicile, **C. a. marmorai** Géné en Corse et Sardaigne, et enfin **C. a. iberica** n. dans l'Espagne centrale. L'espèce est également citée de l'Asie du Sud-Ouest (MAGISTRETTI, 1965, 483), mais les exemplaires du groupe **axillaris** que j'ai vus d'une dizaine de localités anatoliennes, du Bosphore à l'Arménie, sont tous des **C. palliata** Fisch.

Les deux races présentes dans la Péninsule ibérique peuvent être séparées ainsi :

a (b). Pronotum plus large à la base. Elytres plus larges et plus déprimés .... **C. a. axillaris** F.

b (a). Pronotum plus fortement rétréci à la base. Elytres plus étroits et plus convexes .... **C. a. iberica** n.

C. a. axillaris F. y occupe les Monts basques, les Pyrénées et la Chaîne catalane septentrionale.

C. a. iberica n. se trouve dans les Monts cantabriques, les Chaînes ibériques et les Chaînes centrales, au NW jusqu'à Aguilar de Campoo (Palencia) et au SW dans la Sierra de Bejar. Dans le NW de cette aire domine la forme individuelle **castiliana** n., à macule humérale prolongée en arrière jusqu'au sommet de l'élytre.

84. **Microlestes espanoli** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Barcelona, San Baudilio del Llobregat, sans date, Museu leg., dans la collection du Muséum de Zoologie de Barcelone.

Lg. : 3,2 mm. Noir, les tibias et tarses un peu éclaircis, les antennes avec le premier article roux et le deuxième légèrement plus clair que les suivants. Téguments microréticulés, légèrement sur le pronotum, un peu plus nettement sur les élytres, très nettement sur la tête. Tête allongée, losangique, avec une petite fossette arrondie entre les yeux qui sont peu saillants, les articles 8 à 10 des antennes 2,5 fois aussi longs que larges. Pronotum légèrement transverse, rétréci en arrière. Elytres assez allongés, 1,75 fois aussi longs que larges.-- Organe copulateur (fig. 9).

Extérieurement, cette espèce est très voisine de **M. fulvibasis** Reitt. et lui ressemble de façon presque parfaite, à part la présence sur le front d'une petite fossette arrondie (peut-être exceptionnelle ?) et les téguments qui sont plus fortement microréticulés, en particulier sur la tête. La dissection de l'organe copulateur, effectuée sans précautions préliminaires, a dilacéré les derniers segments abdominaux, de sortie qu'il n'est plus possible de voir s'ils présentaient des caractères particuliers.

Par contre, l'organe copulateur est bien différent de celui de **M. fulvibasis** Reitt. (fig. 10), moins massif dans sa moitié distale et surtout avec la lame apicale bien plus étroite et allongée, subtronquée au sommet. Examiné à sec, le pénis semble ne pas avoir d'orifice apical, mais, examiné ramolli et en transparence, cet orifice existe bien, représenté par une très petite fente subterminale ; ce même examen en transparence n'a montré aucune armature sclérifiée du sac interne, et ce bien que l'exemplaire soit parfaitement mature, ce qui semble d'ailleurs s'accorder avec l'étroitesse de l'orifice. Au Maroc, il existe une autre espèce voisine, **M. phenax** Ant. (ANTOINE, 1963, 617 ; MATEU, 1963, 62), mais son organe copulateur est encore plus différent.

La répartition de **M. espanoli** n. sp. reste à préciser, mais peut-être s'agit-il d'un endémique léonien, très localisé comme **M. phenax** Ant. au Maroc.

C'est avec plaisir que je dédie cette espèce à mon vieil ami le Professeur F. Español qui m'a si souvent permis d'étudier les collections du Muséum de Barcelone.

85. **Neomesolestes relictus** n. sp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Huesca, Linas de Broto, alt. 1400 m, 18-VI-1967, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 1 ♂ et 1 ♀, idem ; 1 ♀, province de Jaén, Sierra de Cazorla, Fuente Umbria, sans date, J. Mateu et A. Cobos leg. ; tous dans ma collection.

Lg. : 2,7 à 3 mm.-- Noir concolore assez brillant, les tibias et les tarses légèrement éclaircis, les téguments faiblement microréticulés. Tête grosse, aussi large que le pronotum chez le ♂, un peu plus large chez la ♀, les antennes pubescentes à partir du deuxième article. Pronotum légèrement rétréci en arrière (rapport largeur du bord antérieur / largeur du bord

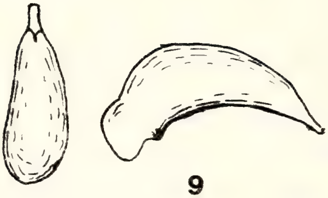

9

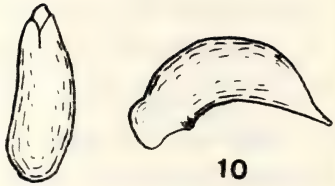

10

Fig. 9 et 10.-- Gen. **Microlestes** Schm.-Goeb., organe copulateur en vue dorsale et de profil.-- 9. **M. espanoli** n. sp., holotype de San Baudilio del Llobregat (Barcelona, Espagne).-- 10. **M. fulvibasis** Reitt. de Lanton (Gironde, France).

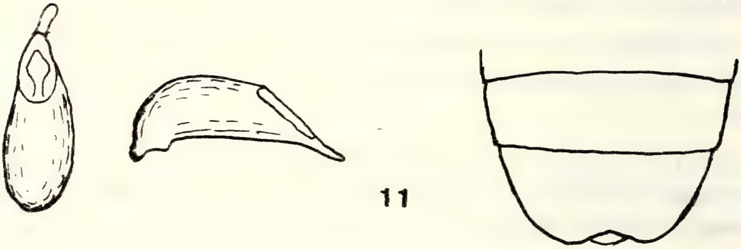

11

Fig. 11.-- Gen. **Neomesolestes** Mat., organe copulateur en vue dorsale et de profil et derniers segments abdominaux de **N. relictus** n. sp., holotype de Linas de Broto (Huesca, Espagne).

basal = 1,3). Elytres unis chez le ♂, légèrement cannelés chez la ♀. Dernier segment abdominal du ♂ échancré (fig. 11).-- Organe copulateur (fig. 11).

Neomesolestes (génotype : **N. sicardi** Bed.) a été décrit par MATEU (1956, 65) comme sous-genre de **Mesolestes** Schatzm. dont il se rapproche par ses élytres sans pores discaux et l'échancrure du dernier segment abdominal du ♂, mais dont il s'éloigne par la pubescence du deuxième article des antennes. En raison de l'importance de ce dernier caractère, ANTOINE (1963, 625) l'a élevé au rang de bon genre, ce en quoi je suis d'accord.

Décrit comme bonne espèce, **N. sermeti** MATEU et COLAS (1954, 64) a été ramené au rang de sous-espèce de **N. sicardi** Bed. par MATEU (1956, 65), mais à nouveau réhabilité au rang d'espèce par ANTOINE (1963, 626).

La découverte d'un nouveau représentant du genre dans les Pyrénées était à ce point surprenante que MATEU (1974, 6), sans m'avoir préalablement interrogé à ce sujet, semblait la mettre fortement en doute en affirmant que le genre était "indudablemente bético-rifeño".

N. relictus n. diffère extérieurement de **N. sermeti** Mat. et Col. par sa tête plus grosse et son pronotum moins fortement rétréci en arrière (chez **sermeti**, le rapport largeur du bord antérieur / largeur du bord basal est de 1,5).

Les organes copulateurs de **N. sicardi** Bed., **N. sermeti** Mat. et Col. et **N. relictus** n. (je ne connais pas **N. pueli** Ant. en nature) sont incontestablement très voisins (c'est à peu près le même cas chez les quatre espèces de **Lionychus** Wissm. de la Faune de France : JEANNEL, 1942, 1082, fig. 357 a à d) et c'est probablement ce qui a conduit Mateu à les considérer comme une seule espèce. Je n'ai noté comme différences (en tenant compte de la figure donnée par Antoine pour l'espèce que je ne connais pas) que l'apex du pénis, en vue de profil, est retroussé chez **pueli**, un peu relevé chez **sicardi**, droit chez **sermeti** et enfin un peu abaissé chez **relictus**.

Cependant, ce sont des considérations d'ordre biogéographique qui m'amènent à les considérer comme des espèces distinctes, les quatre espèces maintenant connues ayant évolué chacune sur un massif différent de la Tyrrhénide :

N. pueli Ant., de la région d'Oujda et d'Oranie, est une espèce numidienne (JEANNE, 1973, 93, fig. 6).

N. sicardi Bed., du Maroc atlantique central, est une espèce maroquienne. Je suis obligé ici de définir ce nouveau massif-refuge de la Tyrrhénide dont la réalité m'a été imposée progressivement au fur et à mesure de mes recherches biogéographiques. La Maroquide est un microcraton hercynien de la Tyrrhénide, situé entre l'Hespéride au N, la Numidide à l'E et le bouclier africain au S. Elle s'étend de Taza à l'oued Tensift, affleure sur le Plateau central (Zaïan et Zaër) et le Djebilet et se perd au S et à l'E sous les plissements des Grand et Moyen-Atlas. Etant donné sa faible altitude actuelle, elle n'a conservé que peu d'endémiques, mais a contribué largement au peuplement des Atlas.

N. sermeti Mat. et Col., de la Sierra Nevada, est une espèce hespérienne (= bético-rifaine), et c'est bien la seule qui mérite cette qualification.

Enfin, **N. relictus** n. est une espèce lusitanienne. Inconnue pour l'instant de la Lusitanide proprement dite, elle se trouve sur le versant méridional des Pyrénées et dans les Chaînes bétiques septentrionales, deux zones d'extension des plus classiques pour les espèces lusitaniennes. Je précise ici que les chasses de J. Mateu et A. Cobos étiquetées "Sierra de Cazorla" concernent le Coto nacional de Cazorla et que la Fuente de la Umbria se trouve en réalité dans la Sierra del Pozo.

Il est à espérer que les recherches futures fassent connaître de nouvelles stations relictes de ces petits Lébiides. Les exemplaires pyrénéens ont été récoltés sur la terrasse herbeuse d'un petit affluent du rio Ara, à quelques kilomètres à l'W de Linas de Broto, très exactement à la sortie E du tunnel routier qui passe sous le col de Cotefablo.

86. **Brachinus pecoudi navaricus** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Navarra, Sierra de Andia, Ibirou, alt. 900 m, 16-VII-1966, C. Jeanne leg., dans ma collection.-- Paratypes : 27 ex., idem ; 45 ex., Sierra de Andia, Venta de Zumbelz, alt. 1000 m, 16-V-1969, C. Jeanne leg. ; 39 ex., idem, 29-V-1971 ; 27 ex., idem, alt. 1050 m, 23-VI-1974 ; 3 ex., idem, alt. 1100 m, 27-IX-1981 ; tous dans ma collection.

87. **Brachinus albarracinus vivesi** n. subsp.-- Holotype : 1 ♂, Espagne, province de Soria, puerto de Oncala, 4-VII-1961, J. Vives leg., dans sa collection.-- Allotype : 1 ♀, idem, dans ma collection.-- Paratypes : 4 ex., Cueva de Agreda, alt. 1200 m, 28-X-1975, C. Jeanne leg., dans ma collection ; 5 ex., Agreda, X-1975, J. Aubry leg., dans sa collection ; 2 ex., idem, dans ma collection.

Dans la Péninsule ibérique, les **Brachinus** Web, du sous-genre **Brachynaptinus** Luts. (= **Pseudaptinus** Porta, nec Castelnau) sont représentés par une série d'espèces qui peuvent se répartir en trois groupes :

- Le groupe de **bellicosus**, lusitanien, à yeux grands et élytres pigmentés et nettement costés.

- Le groupe d'**andalusiacus** , hespérien, à yeux grands et élytres pigmentés, mais avec tout au plus de faibles cannelures.

- Le groupe d'**angustatus**, hespérien également, à yeux petits et élytres dépigmentés.

Le groupe de **bellicosus** peut à son tour être subdivisé en deux sous-groupes :

- D'une part des espèces de grande taille et dont la partie apicale du pénis est droite : **B. bellicosus** Duf. (fig. 12), qui peuple toute la Meseta, avec un prolongement dans les régions chaudes du versant méridional des Monts basques et des Pyrénées occidentales et centrales, et **B. baeticus** Ramb. (fig. 13), endémique de la Sierra Nevada.

- D'autre part des espèces de taille moyenne ou petite et dont la partie apicale du pénis est légèrement déversée du côté gauche (fig. 14 à 16), qui peuplent les montagnes du rebord oriental de la Meseta, des Monts cantabriques aux Chaînes bétiques septentrionales.

Ces espèces et leurs sous-espèces peuvent se distinguer au moyen du tableau suivant :

1 (4). Tête et pronotum d'un brun-rouge concolore, les pattes de même, rarement avec les métafémurs noirâtres. Elytres avec les épaules moins effacées.

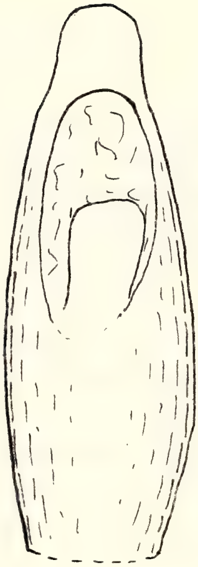

12

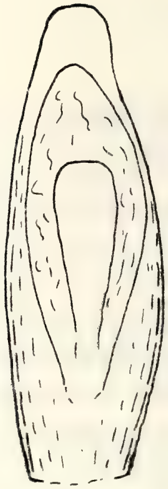

13

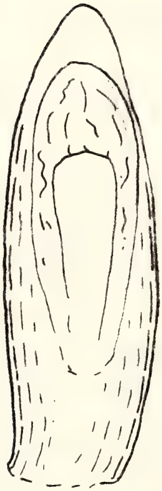

14 a

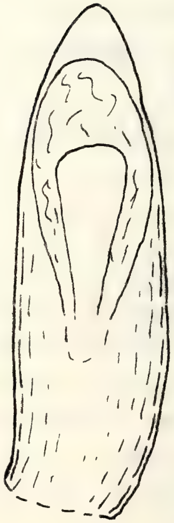

b

Fig. 12 à 14.-- Gen. **Brachinus** Web., organe copulateur en vue dorsale.-- 12. **B. bellicosus** Duf. de la Serra da Grândola (Setúbal, Portugal).-- 13. **B. baeticus** Ramb.de la route du Veleta, 2650 m (Sierra Nevada, Granada, Espagne).-- 14. **B. pecoudi** Puel.-- a. **B. p. pecoudi** Puel du refuge de Aliva, 1630 m (Picos de Europa, Santander, Espagne).-- b. **B. p. navaricus** n. subsp., holotype d'Ibirou, 900 m (Sierra de Andia, Navarra, Espagne).

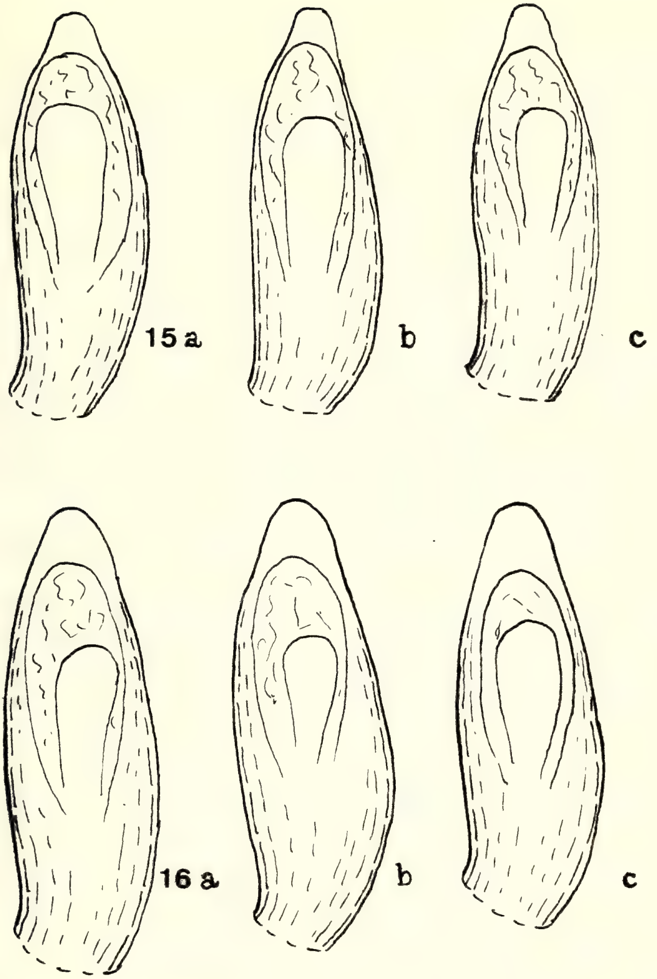

Fig. 15 et 16.-- Gen. **Brachinus** Web., organe copulateur en vue dorsale.-- 15. **B. albarracinus** Wagn.-- a. **B. a. vivesi** n. subsp. de Cueva de Agreda, 1200 m (Sierra del Moncayo, Soria, Espagne).-- b. **B. a. albarracinus** Wagn. de Coscurita (Soria, Espagne).-- c. idem, de Frias de Albarracín (Teruel, Espagne).-- 16. **B. pateri** Puel.-- a. **B. p. oscuratus** Mat. de la Fuente Bermeja, Iruela (Sierra de Cazorla, Jaén, Espagne).-- b. **B. p. fuscofemoratus** Jedl. de la Sierra de la Sagra (Granada, Espagne).-- c. **B. p. pateri** Puel de la Sierra de Maria (Almeria, Espagne).

2 (3). Elytres plus larges et plus convexes. Apex du pénis large, en ogive (fig. 14) .... **B. pecoudi** Puel.

a (b). Elytres plus courts et plus élargis en arrière .... **B. p. pecoudi** Puel.

b (a). Elytres plus longs et moins élargis en arrière .... **B. p. navaricus** n.

3 (2). Elytres plus étroits et moins convexes. Apex du pénis rétréci et subtronqué (fig. 15) .... **B. albarracinus** Wagn.

a (b). Elytres relativement plus larges et plus convexes. Taille moyenne plus grande .... **B. a. vivesi** n.

b (a). Elytres plus étroits et nettement déprimés. Taille moyenne plus petite .... **B. a. albarracinus** Wagn.

4 (1). Tête foncée, presque noire, plus foncée que le pronotum qui est brun-rouge, au moins en avant, les fémurs et souvent aussi les tibias noirâres. Elytres à épaules plus effacées. Apex du pénis large et arrondi (fig. 16) .... **B. pateri** Puel.

a (d). Côtes élytrales nettes, lisses et brillantes.

b (c). Tête et appendices fortement obscurcis...... **B. p. oscuratus** Mat.

c (b). Tête et appendices moins fortement obscurcis .... **B. p. fuscofemoratus** Jedl.

d (a). Côtes élytrales moins saillantes, envahies par la ponctuation des intervalles et de ce fait moins nettes ..... **B. p. pateri** Puel.

Comme on peut s'en rendre compte sur les fig. 14 à 16, les organes copulateurs de ces trois espèces, tous dessinés à la chambre claire et à la même échelle, sont bien différents pour chacune, mais ne présentent pas de différences significatives au niveau des sous-espèces. Par ailleurs, malgré des différences de taille souvent considérables des mâles, les dimensions de leurs organes copulateurs restent à peu près identiques.

B. pecoudi Puel occupe les montagnes du N de l'Espagne :

B. p. pecoudi Puel dans les Monts cantabriques où il est surtout connu des Picos de Europa.

B. p. navaricus n. dans les Monts basques où il est souvent abondant sur les croupes pierreuses de la Sierra de Andia.

B. albarracinus Wagn. vit dans les Chaînes ibériques :

B. a. vivesi n. dans la Chaîne nord-ibérique : Sierras del Almuerzo et du Moncayo. Extérieurement, les exemplaires de cette race ressemblent beaucoup plus à ceux de l'espèce précédente qu'à ceux de la race suivante, raison pour laquelle je l'avais primitivement rattachée à **B. pecoudi** (JEANNE, 1972b, 113), mais son organe copulateur est incontestablement celui de **B. albarracinus**.

B. a. albarracinus Wagn. dans la Chaîne sud-ibérique. En 1972 (l. c.); j'avais cru pouvoir isoler la forme de Coscurita, dans le S de la Chaîne nord-ibérique, sous le nom d'**espanoli** (nom. nud.), mais elle diffère vraiment peu de celle de la Sierra de Albarracín.

B. pateri PUEL (1938, 216) peuple les Chaînes bétiques septentrionales :

B. p. oscuratus Mat. dans les Sierras de Cazorla et del Pozo. Comme je l'ai déjà fait remarquer (l. c., 114), ce nom dérive de l'espagnol oscuro, obscur, et devrait être latinisé en **obscuratus**, mais c'est à l'auteur qu'il appartient de le modifier.

B. p. fuscofemoratus JEDLICKA (1958, 245) dans la Sierra de la Sagra. C'est la race que j'avais nommée **mateui** (l. c., 113, nom. nud.), ignorant alors le travail de l'auteur tchèque.

B. p. pateri Puel dans les Sierras de Maria et de las Estancias, la "Sierra de Oria" ne désignant qu'une partie de cette dernière chaîne, séparée de la première par la vallée du Chirivel. Je ne connais toujours pas l'espèce de Puel en nature, mais il me semble préférable de lui rapporter, au moins provisoirement, la forme de la Sierra de Maria que j'avais nommée **cobosi** (l. c., 114, nom. nud.).

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE (M.), 1955-1963.-- Coléoptères Carabiques du Maroc.-- **Mém. Soc. Sc. nat. Phys. Maroc,** N. S., Zool., n° 1, 3, 6, 8 et 9, p. 1-692.

APFELBECK (V.), 1904.-- Die Käferfauna der Balkanhalbinseln. I : Familienreihe **Caraboidea.**-- **Friedlander & Sohn,** Berlin, p. i-ix + 1-422.

BEDEL (L.), 1895-1925.-- Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique...-- **L'Ab.,** XXVIII-XXXI, p. spec. 1-220.

CHAUDOIR (M. de), 1866.-- Monographie du genre **Platyderus.**-- **Ann. Soc. ent. Fr.,** p. 105-115.

DEJEAN (P. M. F.), 1825.-- Species général des Coléoptères, I.-- **Crevot,** Paris, p. i-xxx + 1-463.

FREUDE (H.), HARDE (K. W.) et LOHSE (G. A.), 1976.-- Die Käfer Mitteleuropas, 2.-- **Goecke & Evers,** Krefeld, p. 1-302.

GIMENO (J. A.), 1984.-- Los **Carabidae** de la Sierra del Moncayo.-- Thèse, Madrid, p. i-vi + 1-668.

JEANNE (C.), 1970.-- Carabiques nouveaux (1ère note).-- **Bull. Soc. ent. Fr.,** LXXV, p. 84-90.

JEANNE (C.), 1971.-- Carabiques de la Péninsule ibérique (12e note).-- **Bull. Soc. linn. Bordeaux,** I, p. 203-220.

JEANNE (C.), 1972a.-- Carabiques de la Péninsule ibérique (13e note).-- **Bull. Soc. linn. Bordeaux,** II, p. 27-42.

JEANNE (C.), 1972b.-- Carabiques de la Péninsule ibérique (14e note).-- **Bull. Soc. linn. Bordeaux,** II, p. 99-116.

JEANNE (C.), 1973.-- Sur la classification des Bembidiides endogés de la région euro-méditerranéenne.-- **Nouv. Rev. Ent.,** III, p. 83-102.

JEANNE (C.), 1976.-- Carabiques nouveaux (6e note).-- **Bull. Soc. ent. Fr.,** LXXX, p. 28-40.

JEANNEL (R.), 1941-1942.-- Faune de France. 39 et 40 : Coléoptères Carabiques.-- **Lechevalier & Fils,** Paris, p. 1-1173.

JEDLIČKA (A.), 1958.-- Beitrag zur Kenntnis der palaearktischen Carabiden.-- **Act. ent. Mus. nat. Pragae,** XXXII, p. 223-246.

KOCHER (L.), 1963.-- Catalogue commenté des Coléoptères du Maroc. I : Carabiques.-- **Trav. Inst. sc. chér.,** S. Zool., nº 27, p. 1-170.

KULT (K.), 1947.-- Klíč k určovani brouků čeledi **Carabidae** Československé republiky (The **Carabidae** from Czechoslovakia).-- Soc. ent. Cechosl., Prague, p. 1-199 (en tchèque avec résumé en anglais).

LA FUENTE (J. M. de), 1927.-- Tablas analíticas para la classificación de los Coleópteros de la Península ibérica. I, **Cincindelidae,** II, **Carabidae.**-- **Impr. Altés,** Barcelona, p. 1-415.

LINDROTH (C. H.), 1974.-- Handbooks for the identification of british Insects. **Coleoptera, Carabidae.**-- **Roy. ent. Soc.,** London, p. 1-148.

MAGISTRETTI (M.), 1965.-- Fauna d'Italia. VIII : **Coleoptera, Cicindelidae, Carabidae,** Catalogo topografico.-- **Calderini,** Bologna, p. i-xv + 1-512.

MATEU (J.), 1952.-- Nouveaux Carabiques d'Espagne et des Iles Canaries.-- **Rev. Fr. Ent.,** XIX, p. 32-39.

MATEU (J.), 1956.-- Sobre algunos **Microlestes** Schm.-Goeb. y **Mesolestes** Schatzm. procedentes de Arabia.-- **Arch. Inst. Aclim. Almeria,** V, p. 57-68.

MATEU (J.), 1963.-- Monographie des **Microlestes** Schmidt-Goebel d'Afrique.-- **Ann. Mus. roy. Afr. centr.,** S. in-8º, Sc. zool., nº 121, p. 1-149.

MATEU (J.), 1974.-- Comentarios sobre los **Microlestes** Schmidt-Goebel y géneros afines y descripción de **M. atlanticus** n. sp. del Marruecos meridional.-- **Misc. zool.,** III, p. sep. 1-16.

MULLER (G.), 1926.-- I Coleotteri della Venezia Giulia.-- **Studi ent.,** Trieste, I (2), p. 1-306.

PEREZ-ZABALLOS (J. M.), 1984.-- Los **Carabidae** y **Paussidae** del Oeste del Sistema central.-- Thèse, Salamanca, p. 1-423.

PUEL (L.), 1938.-- Sur les **Brachynus.**-- **Misc. ent.,** XXXIX, p. 213-219.

Adresse de l'auteur :
37, cours du Général Leclerc
F - 33210 Langon

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (3), 1985

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR STROPHARIA RUGOSOANNULATA (FARLOW EX MURRIL)

par F. MASSART

Alors que mon premier texte concernant **Stropharia rugosoannulata** était en voie d'impression, un fait nouveau est survenu qui me permet d'apporter un complément d'importance capitale au dossier de ce champignon.

En effet le 22 septembre 1984, prospectant dans le secteur indiqué dans ma note, j'ai eu l'agréable surprise de retrouver deux spécimens de cette espèce ; l'un parvenu à complète maturité mesurant 14 cm. de diamètre du chapeau pour 11 cm. de hauteur du pied ; extrait de sa gangue d'argile le pied de ce sujet gardait à sa base un important réseau de cordonnets mycéliens ; le second, que je laissais sur place, était au stade moyen de sa croissance, la marge du chapeau commençant à se désolidariser du stipe.

Le lendemain, notre Société, renforcée par quelques amis du dynamique groupe des Naturalistes de Guyenne, effectuait dans le secteur de Rauzan la première excursion mycologique de la saison, sortie au cours de laquelle malgré le médiocre niveau de la pousse fongique nous devions déterminer une centaine d'espèces (et sécher sur un certain nombre d'autres). Je profitais de l'occasion pour conduire l'honorable cohorte visiter la fameuse station de **Stropharia rugosoannulata** : Outre le sujet laissé la veille et que nous retrouvâmes parvenu à maturité, deux autres jeunes champignons sortis de terre entretemps nous attendaient.

Le dimanche suivant je devais observer sur la même station vingt trois carpophores à tous stades de croissance; en déterrant quelques sujets destinés à mon ami et collègue J. Guinberteau de l'I.N.R.A. je m'aperçus que certains des cordonnets mycéliens, parfois assez importants pour évoquer ceux de **Collybia plathyphylla,** enveloppaient des fragments de sarments de vigne enterrés. Il semble donc que contrairement à ce que j'avais observé en 1982 (ou plutôt mal observé) notre champignon prolifère à partir de ce substrat organique occasionnel ; ce qui est curieux c'est que la station soit circonscrite à un seul intervalle entre deux rangs de vigne espacés de quatre mètres et sur une longueur de quinze mètres environ.

Le nombre de spécimens observés ce jour là m'a permis de noter d'importantes différences de dimension et de couleur, phénomène que m'avait signalé M. G. Becker dans un courrier du 26 avril 1984.

Le plus petit sujet mesurait 2,5 cm. de diamètre du chapeau à complet épanouissement pour 4,5 cm. de hauteur du pied, le plus grand 18 cm. de diamètre du chapeau pour 15,5 cm. de hauteur du pied ; la dimension moyenne des autres champignons se situait entre 6 à 12 cm. pour le chapeau et 5 à 10 cm. pour le pied, la couleur des chapeaux variant entre le brun pourpre et le beige incarnat léger. Un examen de sporées provenant de différents spécimens ne m'a pas permis d'observer des écarts importants de formes et de dimensions.

La poussée du **Stropharia rugosoannulata** sur cette station bien localisée à deux ans d'intervalle permet de supposer que cette espèce semble s'être bien adaptée à ce biotope particulier.

Je reste à la disposition des mycologues intéressés par ce champignon pour les piloter sur les lieux à l'occasion d'une future poussée.

ADDENDUM

Après Baigts-de-Béarn et Rauzan, voici qu'une troisième station de **Stropharia rugosoannulata** vient d'être découverte dans le Sud-Ouest, ce qui tendrait à confirmer l'expansion de cette espèce dans notre région où elle était jusque là méconnue.

En effet, au cours de l'exposition de champignons organisée par nos amis "Les Naturalistes de Guyenne" les 3 et 4 novembre 1984 à Sainte-Foy-la-Grande, un lot de splendides spécimens fut apporté par des visiteurs. Ces champignons avaient été récoltés près de Mauzac (Dordogne)

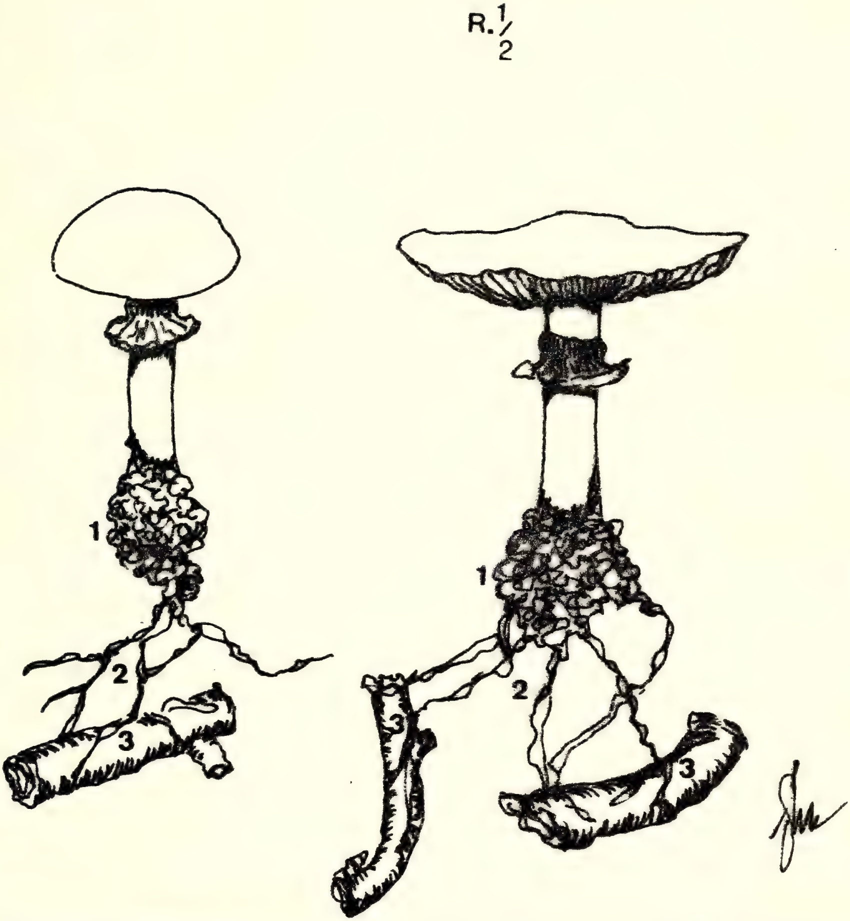

Stropharia rugosoannulata, Rauzan, 30-09-1984 : **1.** : gangue d'argile à la base du pied. **2.** : rhisomorphes. **3.** : fragments de sarments de vigne.

dans un pacage situé en bordure de la rive droite de la rivière à environ 200 m du Centre Pénitencier ; selon les aimables pourvoyeurs c'est par centaines que le Strophaire croissait au milieu des herbes. Nos amis de Ste-Foy se sont bien promis de rendre rapidement visite à cette "fabuleuse station" et nul doute que nous aurons des échos de leurs observations dans l'un de leurs prochains bulletins.

J'ai jugé utile de signaler cette information qui vient enrichir le dossier ouvert concernant cette espèce spectaculaire.

Adresse de l'auteur :
15 rue du 8 mai 1945
F - 33150 Cenon

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (3), 1985

QUELQUES CHAMPIGNONS INTERESSANTS RECOLTES PENDANT LA SAISON 1984

par C. ROUZEAU

Nous avons eu cette année 1984 une saison normale ou les poussées fongiques ont été somme toute assez bonnes pour notre région. Aussi, nous avons pu récolter quelques champignons intéressants par leur rareté et par leur opportunité.

D'abord, grâce à l'aménagement d'un parc public à Pessac-Alouette en bordure de la route d'Arcachon sur l'ancienne propriété Cazalet-Ragot. Ce parc nous avait souvent tenté, mais le manque d'entretien avait transformé cette propriété de quatre hectares en une jungle digne de la forêt amazonienne. Depuis le printemps la municipalité de Pessac, nouveau propriétaire du parc, a effectué un sérieux nettoyage des lieux, avec abattage des arbres superflus, passage d'une broyeuse, et remblai du sentier qui en fait le tour. L'entrée est ouverte à présent à tous, et notre curiosité de mycologue nous a incité à rechercher les champignons qui poussent à l'intérieur de ce parc, pensant tout de même que la première année et après tout ce remaniement du terrain, il ne serait pas question d'y faire des récoltes miraculeuses. En fin de compte, nous y avons quand même répertorié une centaine d'espèces avec des pousses impressionnantes de **Russula nigricans**, **R. cyanoxantha**, **Lactarius plumbeus**, **Amanita rubescens** et **A. muscaria.**

Nous avons également effectué un recensement des arbres qui peuplent ce parc : une trentaine d'espèces environ, dont un imposant **Sequoia sempervirens.** Nous y avons surtout remarqué la présence d'une douzaine de chênes lièges **Quercus suber**, et d'une quinzaine de chênes verts **Quercus ilex.** Nous avons pensé qu'il nous serait peut-être un jour possible de récolter à leur proximité des champignons que l'on ne trouve que dans les régions où ces arbres peuplent les forêts en abondance, Haut-Médoc, Vendée, Saintonge par exemple. En particulier, **Boletus lepidus** (=**Sardous**=**corsicus**). Malheureusement, nous n'avons pas trouvé ce bolet, mais nous ne désespérons pas, et pour cause ; nous avons récolté deux lactaires qui affectionnent particulièrement le voisinage de l'Yeuse : d'abord **Lactarius atlanticus** var. **strigipes** vers le 15 octobre, et **Lactarius atlanticus** typ., mais bien plus tard, au début décembre. Ces deux lactaires classés dans la section **olentes** (**camphoratus-serifluus**), sont très proches l'un de l'autre, puisque les auteurs font de **strigipes** une variété d'**atlanticus.** Malgré cela, nous avons observé des différences très importantes : D'abord, **atlanticus** a le stipe démuni de poils, alors que celui de **strigipes** en est couvert sur une bonne partie, surtout vers la base. Ces poils qui peuvent être assez longs, sont bruns ou blancs lui donnant un aspect cotonneux. Le chapeau de **strigipes** est en outre de la couleur de **quietus** avec un mélange de **subdulcis,** alors que celui **d'atlanticus** rappellerait plutôt **aurantiscus** ou **mitissimus.** Ce dernier a aussi la particularité de se gercer, de se crevasser même, concentriquement,détail que nous avons vérifié sur nos récoltes.

Au mois de novembre, nous avons eu la surprise de trouver disséminés sous un de ces chênes verts, une trentaine de geasters **Geastrum fimbriatum,** gastéromycète que personnellement je n'avais récolté qu'une seule fois dans l'Ain sous épicéas (à Oyonnax).

Sur une souche de pin tronçonné à 70 cm du sol, c'est **Pholiota aurivella** var. **cerifera** que nous avons récoltée. Il y avait sur la coupe une petite touffe de trois exemplaires à chapeaux de couleur jaune à fauve-rouillé, visqueux, parsemé de squames, tout comme le pied. C'est un champignon que l'on pourrait confondre avec **P. squarrosa** ou **P. adiposa** et que l'on peut considérer comme rarissime dans notre région.

Moins rare, **Psathyrella subatrata** nous a offert de véritables tapis de ce fragile champignon au pied blanc et au chapeau brun de datte, hygrophane, blanchissant en séchant. Je signale cette espèce pour l'abondance de sa pousse, toujours à proximité des chênes verts.

Je ne m'attarderai pas sur quelques récoltes sous les bouleaux de Russules du groupe **griseinae,** de détermination délicate (quatre récoltes identiques sur la même station nous ayant donné trois sporées et spores différentes). Mais trois Russules ont attiré notre attention, toutes appartenant au groupe des **viridantinae** (**xerampelinae**).

La première, trouvée plusieurs fois près de l'entrée du parc près de chênes (**Q. pedunculata**), mais à proximité d'un chataîgner nous a semblé correspondre à **R. megacantha**, espèce proche de **graveolens**, son chapeau tirant sur le rosâtre (comme **vesca**), certains sujets très décolorés avec de l'olivâtre vers le centre.

La deuxième Russule, nous l'avions d'abord confondue avec **R. cyanoxantha** var. **peltereaui.** Elle était verte, mais le brunissement du pied ne nous a pas trompé et le test du sulfate de fer le confirmant, il s'agissait de **R. elaeodes,** la seule russule du groupe présentant cette couleur de chapeau.

La troisième, rouge celle-ci, avec une marge striée sur les sujets agés, à cuticule presque visqueuse (après une pluie), présentait, outre le brunissement des parties manipulées, un pied teinté de rose, surtout sur un côté, rose qui ne tardait pas à disparaître dans la vétusté, surtout sur les sujets abondamment imprégnés d'humidité. Il n'était pas question de la confondre avec **R. erythropoda** qui présente aussi un pied rose, qui pousse chez nous exclusivement sous les pins maritimes, et surtout que nous connaissons très bien (Nos récoltes poussaient entre deux haies de feuillus, chênes et chataîgners). Nous avons retrouvé notre champignon dans la Monographie des Russules de Romagnesi où elle est décrite sous le nom de **R. amoenipes,** et dont tous les détails qu'il en donne correspondent en tous points avec nos récoltes pessacaises.

Nous avons également récolté un bolet méconnu : **B. porosporus** qui est une espèce à placer dans le groupe **subtomentosus** dont il a un peu le même aspect mais que l'on pourrait confondre plus facilement avec **B. chrysenteron.** Son chapeau se gerce comme ce dernier mais la chair apparaît non rougeâtre mais jaune dans ces craquelures. Ce qui permet déjà de faire la différence entre ces deux espèces.

Nous allons quitter notre parc public, mais tout en restant à Pessac. La veille de notre exposition, dans un bois de Magonty que je prospectais pour la première fois, ayant été attiré par l'abondance des bouleaux qui constituaient la plus grande partie du peuplement de ce bois (mais à proximité de plusieurs pins maritimes), j'ai récolté un lactaire que je voyais pour la première fois et que j'ai déterminé comme étant **L. curtus,** = **Hysginus.** Il se caractérise par un chapeau difforme sur les sujets agés, déprimé au centre, d'une teinte brunâtre-violacé avec souvent la marge plus claire, avec de fines vergetures radiales plus foncées parfois en relief. La cuticule était humide, presque visqueuse, les lames décurentes étaient jaunâtres, le pied pointu à la base présentait quelques guttules discrètes. Ce champignon est bien représenté dans le tome 6 des Champignons du Nord et du Midi de A. Marchand.

Toujours au mois d'octobre, nous avons récolté cette fois-ci dans l'herbe et sous les chênes du parc de la mairie de Cestas, une russule peu connue, **R. gilvescens.** Cette espèce du groupe **viridantinae** (encore une) est rouge, rappelant une grosse **velevowskyi,** et a la particularité de se décolorer en vieillissant pour prendre l'aspect de **R. ochroleuca.**

Une autre russule récoltée par un chercheur anonyme, toujours à Cestas, nous a posé un petit problème au départ. Il s'agissait en fait de **R. mustelina = elephantina.** Cette russule était presque noire (**B. aereus**), ce qui nous a un peu désorienté lorsqu'on nous l'a présentée. Je la connaissais pourtant pour l'avoir récoltée en Haute-Savoie et dans l'Isère, mais dans des teintes beaucoup plus claires, et sous épiceas. Le brunissement de la chair et de la moëlle du pied ne nous laissait aucun doute sur l'identité de cette espèce que nous ne nous attendions pas à trouver là. Depuis, j'ai eu l'occasion de passer près du bois où cette russule a été trouvée : Une immense propriété (privée) avec un petit chateau et un parc au milieu duquel j'ai pu repérer les silhouettes de plusieurs sapins ou épiceas, ce qui vient conforter notre détermination.

Encore un champignon rare récolté dans le parc d'une mairie mais à Artigues cette fois-ci : **Boletus leoninus,** que l'on peut classer dans le groupe **subtomentosus,** il en a un très petit air de famille. Je n'ai pas connaissance que ce bolet eut été déjà trouvé chez nous ; pourtant, d'après son récolteur, il se rencontre souvent sur sa station communale.

Un autre bolet du même groupe : **B. tumidus,** que j'ai récolté au cours d'une randonnée en Pays Basque, au-dessus de Bidarray. Ces deux bolets, très proches l'un de l'autre, sont souvent assez difficiles à séparer.

Et pour terminer mais cette fois à 40 m de mon portail et sous un petit chêne, j'ai trouvé **Lactarius cremor,** un lactaire du groupe **olentes,** que l'on placera près de **cimicarius** et **camphoratus.** On peut en effet le confondre avec **cimicarius,** par son lait séreux et son aspect général. Mais en prenant une loupe, on peut voir que **cremor** présente un chapeau extraordinairement ruguleux, plissé, crispé, dans tous les sens. La surface du chapeau de **cimicarius** n'est jamais aussi tourmentée tout en étant lui-même assez plissé.

Nous trouverons ci-après une description sommaire des champignons cités plus haut.

Lactarius atlanticus Bon, fo **strigipes** Bon.- CHAPEAU 2-5 cm, convexe puis étalé, à peine mamelonné, un peu déprimé à la fin, marge mince. De couleur brun roussâtre avec la marge plus claire, cuticule un peu humide.- LAMES adnées-décurentes, assez serrées, inégales, ocre orangé se tachant de roux dans les endroits froissés.- PIED 3-7 x 0,7-1 cm, un peu fusiforme, plein, ferme, creux avec l'âge brun rouge, hérissé de poils grossiers qui peuvent atteindre 5 mm de long, plus fournis à la base, montant jusqu'à la moitié du pied, roussâtres ou blancs.- CHAIR mince, cotonneuse, roussâtre pâle, brun rouge dans le pied. Odeur de punaise puis faible de chicorée.- LATEX peu abondant, aqueux, chargé de flocons blancs, doux puis amer.- HABITAT : sous chênes verts.

Lactarius atlanticus Bon.- CHAPEAU 2-5 cm, convexe puis étalé, sub-papillé, se déprimant par la suite, à marge ondulée, mince et incurvée, unie. Cuticule un peu brillante par temps humide, mate quand elle est sèche, roux orangé assez uniforme, ruguleuse, souvent marquée de gerçures assez profondes, concentriques.- LAMES assez serrées et inégales, peu fourchues, finement interveinées, adnées-décurentes, ocre orangé se tâchant de roux orangé aux endroits froissés.- PIED 3-6 x 0,6-1 cm, atténué dans le tiers inférieur, resseré sous les lames, fusiforme , plein, ferme puis creux sous un cortex de 2 mm d'épaisseur. Odeur de punaise puis faible de chicorée.- LATEX aqueux avec quelques flocons blancs, doux puis amer.- HABITAT : sous chênes verts.

Lactarius curtus Britz., = **hysginus** ss Romagn.- CHAPEAU 4-10 cm, plan-convexe, ombiliqué, puis étalé, enfin creusé en forme d'entonnoir, très évasé, souvent difforme, la marge ondulée lobée, pruineuse sur les jeunes sujets. Cuticule séparable, mince, tenace, longtemps visqueuse puis sèche et très brillante, brun rougeâtre à bai châtain, parfois touché de carné et de pourpre, passant au jaune rougeâtre pâle sur le pourtour, vaguement zonée, ridulée par un lacis de veines radiales.- LAMES serrées, plus ou moins fourchues, parfois anastomosées, interveinées, adnées-décurentes à décurentes, crème, ocre-orangé à la fin et tachées de brun rouillé dans les endroits meurtris.- PIED 3-4,5 x 1-2,3 cm, court et courbé, atténué de haut en bas, un peu visqueux puis sec, crème, crème orangé, taché, guttulé.- CHAIR rigide, cassante, blanchâtre puis crème. Odeur plus ou moins marquée de graisse, de suif.- LATEX copieux, blanc, très vite acre.- HABITAT : conifères des montagnes (Pessac : sous **Pinus maritima**).

Lactarius cremor Fr.- CHAPEAU 1-4,5 cm, assez vite étalé avec une papille centrale, à peine cyathiforme à la fin. Cuticule adnée, sèche-mate, roux orangé, brun roux, finement veloutée, grenue, flétrie par des rides radiales, plissées crispées surtout au bord, parfois morchelloïde.- LAMES serrées, fourchures çà et là, crème orangé pâle à orangé brun rougeâtre, tachées de brun rouille.- PIED 1,5-4 x 0,3-0,7 cm, égal ou un peu atténué à la base, parfois comprimé par un ou deux sillons longitudinaux, plein puis creusé, vermoulu, brun orangé sombre à brun vineux.- CHAIR peu épaisse, aérifère, presque cotonneuse, crème roussâtre, plus foncé dans le pied. Odeur de camphre ?- LATEX aqueux, avec quelques nuages blancs, immuable. Saveur douce, puis un peu amère.- HABITAT : sous hêtres, châtaigniers (Pessac : sous chênes).

Russula megacantha Romagn.- CHAPEAU 7 cm, subglobuleux, convexe puis déprimé, marge obtuse, régulière, non striée, un peu de la couleur de **R. vesca**, avec de l'olivâtre vers le centre, carminé à la marge.- PIED 7 x 2,2 cm cylindrique, plein, à surface ruguleuse, maculé de jaune brunâtre surtout à la base.- CHAIR épaisse et dure, brunissante. Odeur de crustacé. Saveur douce.- LAMES blanches puis ivoire clair, minces et serrées.- SO4Fe : Vert.- HABITAT : sous feuillus-chênes et châtaigniers.

Russula elaeodes Bress.- CHAPEAU 5-8 cm, ferme puis s'amollissant et assez cassant, convexe-plan, étalé puis en entonnoir. Marge régulière, courtement cannelée dans la vétusté. En majeure partie olivâtre, ou verdâtre rappelant **R. peltereaui**.- PIED 4-7 x 1,5-2 cm, cylindrique, un peu rétréci à la base, plein puis vite moëlleux et souvent tout creux, blanc puis brun sale, bistre, jaune brun. Surface ruguleuse.- CHAIR épaisse, non dure, seulement ferme puis mollissant, se teintant de brun roussâtre. Odeur de crustacé, saveur douce.- LAMES minces et assez serrées, crème puis teintées de jaune de beurre, arête brunissante.- SO4Fe : Vert.- HABITAT : sous feuillus-chênes.

Russula amoenipes Romagn.- CHAPEAU 6-10 cm, charnu, ferme mais non dur, étalé-orbiculaire, faiblement déprimé (excentriquement), marge courtement cannelée, vineux roussâtre et noir pourpré au centre. Cuticule chagrinée, grénelée, assez brillante.- PIED 5x2 cm, évasé vers le haut, atténué vers le bas, plein, un peu moëlleux rose carminé tendre comme celui de **R. amoena**, envahi de miel brunâtre qui fait disparaître le rose, finement ridé.- CHAIR épaisse, non dure mais consistante. Odeur de crustacé. Saveur douce.- LAMES pas très serrées, crème ocre clair puis ocre pâle, assez grossièrement interveinées.- SO4Fe : Vert.- HABITAT : sous feuillus-chênes et châtaigniers.

Russula gilvescens Romagn.- CHAPEAU 7-10 cm, charnu, épais mais cassant, même assez fragile, étalé, se déprimant en soucoupe dans la vieillesse, marge unie devenant nettement cannelée, pourpre vineux avec le centre plus ou moins jaune ou brun olivâtre, se décolorant, pouvant perdre toute trace de rouge pour prendre une couleur jaune brunâtre, jaune ocracé, plus ou moins humide, mais vite sèche et enfin mate.- PIED 6-7,5 x 1,6-2 cm, souvent légèrement épaissi ou incurvé-claviforme à la base et s'évasant sous les lames, charnu, spongieux, moëlleux à l'intérieur, blanc puis sali de brun, surface rugueuse.- CHAIR épaisse, ferme puis s'amollissant, enfin spongieuse, blanche, jaunissant faiblement, prenant des tons brun sale dans le stipe. Odeur de crustacé.- LAMES espacées, certaines bifides sur le stipe, pouvant se séparer dans la vieillesse en faux collarium, très ventrues, très larges, ivoire pâle à crème ocracé, interveinées, cassantes, arête brunissantes.- SO4Fe : Vert.- HABITAT : dans l'herbe sous des chênes.

Russula mustelina Fr., = **elephantina** Sing.- CHAPEAU 5-14 cm, charnu, très épais, ferme et dur, globuleux au début puis étalé et conservant une dépression plus ou moins nette. Marge enroulée se déployant lentement, le plus souvent lisse ou, sur l'adulte, très courtement ridée-cannelée, brun ocre foncé, souvent plus sombre au centre. Cuticule ruguleuse et chagrinée sous la loupe. Elle peut être suivant le temps brillante ou mate.- PIED 3-11 x 1,5-3 cm, dur, ventru au milieu, plein puis creusé de petites cavernes, à cortex épais et dur, blanc, un peu teinté de jaunâtre puis maculé de brunâtre, jusqu'à la moëlle intérieure, grossièrement rugueux.-

CHAIR très épaisse, dure et compacte tendant à jaunir et brunir. Saveur douce.- LAMELLES très serrées, nettement lardacées au début, fourchues-anastomosées sur le stipe, crème ou paille clair, se maculant de brun rouille dans la vieillesse, tiquetées çà et là de roux vif.- SO4Fe : jaune orangé, brunissant. Brun rouge au phénol.- HABITAT : sous conifères, épicéas, plus ou moins en altitude (récolte de Cestas vraisemblablement sous épicéas).

Boletus leoninus Boud.- CHAPEAU petit, 3-6 cm, longtemps convexe puis étalé, fauve ocracé fauve roussâtre. Cuticule granuleuse, aréolée surtout au centre de fines squames tomenteuses-feutrées.- TUBES et pores assez larges, souvent étirés à l'insertion du pied, jaune chamois, jaunâtre olivacé, brunâtres au toucher, non bleuissants.- PIED 3-7 x 1-1,5 cm, fusiforme, radicant, souvent courbé, de la couleur du chapeau mais brunissant aux endroits manipulés.- CHAIR blanche à jaunâtre, roussâtre dans le pied. Saveur douce, odeur parfois peu agréable.- HABITAT : sous les chênes dans les endroits découverts.

Boletus tumidus Fr. = **moravicus** Vacek.- CHAPEAU petit à moyen, à cuticule veloutée devenant lisse, brun jaune à brun roux, hémisphérique puis convexe, étalé-pulviné à la fin, subdéprimé au centre.- TUBES et pores moyens, subdédaléens çà et là, jaune ocracé, puis légèrement verdâtres.- PIED concolore au chapeau ou à peine plus pâle, fusiforme-ventru quelquefois pourvu d'un réseau subtil, pâle, à mailles un peu lâches à 5 mm du sommet, prolongé par des veinules sinueuses concolores au fond.- CHAIR compacte et ferme ne bleuissant pas, beige dans la partie supérieure du chapeau, dans la base du pied et dans le cortex, blanchâtre ailleurs. Saveur douce. Odeur agréable.- HABITAT : sous feuillus, isolé ou en groupe, parfois connés.

Boletus porosporus Imler.- CHAPEAU 5-8 cm, convexe, brun olive sépia à havane, couvert au début d'un duvet jaune qui fonce au toucher. Cuticule se craquelant plus tard comme **chrysenteron** mais pour montrer une chair jaune.- TUBES anguleux, jaune citron fonçant avec l'âge, puis olivâtres, bleuissant au toucher.- PIED 8-10 x 2-3 cm, chrome citron au sommet, zoné de brun à rouge sang, fonçant au toucher.- CHAIR jaune citron pâle à chamois dans le chapeau, chrome citron dans le haut du pied, brique foncé à vineux dans le bas, bleuissant à la cassure.- HABITAT : sous feuillus, bois mixtes, surtout chênes (récoltes de Pessac : à proximité de chênes verts).

Pholiota aurivella var. **cerifera** (Karst.) Lge.- CHAPEAU jusqu'à 12 cm, conique campanulé puis étalé, marge enroulée, appendiculée par les restes du voile, cuticule brillante, visqueuse, jaune, envahie de fauve rouillé à partir du centre, parsemée de squames, moins denses à la périphérie, de couleur caramel, un peu gélatineuses, se retroussant vers le haut.- LAMES peu serrées, entremêlées de lamellules, assez larges, crème avec de l'olivâtre, puis brun rouillé.- PIED 5-12 x 1-2 cm. central ou excentrique, courbé, pouvant être parfois atténué ou renflé à la base, plein, ferme, non visqueux, tout au plus humide par la pluie, jaunâtre puis brun jaunâtre, roussâtre vers la base, fibrilleux et squamuleux jusqu'à une zone annulaire, pruineux et floconneux sous les lames.- CHAIR épaisse, ferme, jaune citron, fibreuse et brunâtre dans le stipe. Saveur à peu près douce.- SO4Fe : vert.- HABITAT : en touffe sur les troncs vivants ou sur les souches de feuillus ou de conifères.

Psathyrella subatrata Batsch.- CHAPEAU 2-3 cm, conique, puis convexe campanulé et obtu, brun de datte lorsqu'il est hydraté et s'éclaircissant en séchant pour devenir blanchâtre.- LAMES plus ou moins étroitement subadnées, brun tabac.- PIED 0,2-0,4 cm d'épaisseur, mais parfois très long 18 cm, nu, blanc, fragile, cassant.- HABITAT : sous feuillus, dans l'humus, les feuilles mortes.

Geastrum fimbriatum Fr., = **sessile** (Sow) Pouzar, = **rufescens** Pers.- CARPOPHORE de 4-6 cm une fois étalé.- EXOPERIDIUM découpé en 6-9 lanières triangulaires, récurvées, non hygrométriques, blanc crème, brunissant.- ENDOPERIDIUM globuleux, 1,5-2,3 cm de diamètre, sessile, beige brunâtre.- PERISTOME plus ou moins élevé, fimbrillé, non déterminé, marge fibreuse laineuse, parfois lacérée.- PSEUDO-COLUMELLE bien développée, parfois jusqu'au péristome, soutenue par un axe stérile de couleur blanche.- Sporée brun chocolat.- HABITAT : automne ; épicéas, aulnes, noisetiers (récoltes de Pessac : sous chêne vert).

Adresse de lauteur :
10, rue d'Aquitaine
F - 33600 Pessac

Imprimé le 16 septembre 1985

Le Directeur de publications : C. JEANNE

O.C.G.E. Editions, 95 rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

75

TOME XIII, 1985, Fascicule 4

ISSN 0750-6848

SMITHSONIAN
MAY 2 1986
LIBRARIES

BULLETIN
DE LA
SOCIETE LINNEENNE
DE BORDEAUX

SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX
FONDEE EN 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XIII, 1985, Fascicule 4 ISSN 0750-6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

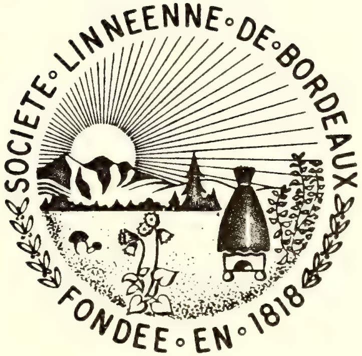
SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX
FONDEE EN 1818

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

TOME XIII Fascicule 4 1985

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau - 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

MASSART (F.) : Contribution à l'inventaire de la macroflore fongique de la Gironde. A propos du genre **Limacella** .... p. 153

SECQ (B.) : Note sur la présence de **Panaphantus atomus** (Kiesenwetter) en Dordogne (**Coleoptera, Pselaphidae**) .... p. 163

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Le froid en janvier 1985 .... p. 169

TABLE des MATIERES du tome XIII .... p. 187

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (4), 1985

CONTRIBUTION à L'INVENTAIRE DE LA MACROFLORE FONGIQUE DE LA GIRONDE. A PROPOS DU GENRE LIMACELLA.

par F. MASSART

Champignons très rares, ou ignorés ? Telle est la question que l'on est amené à se poser lorsque, comme je viens de le faire, on passe en revue la longue liste des espèces observées et déterminées au fil des saisons depuis 1959.

Cette liste, qui comporte un nombre important de taxa, résulte du relevé des herborisations effectuées en groupes ou individuellement par plusieurs collègues linnéens et moi-même ainsi que des expositions organisées chaque année par notre Société, les nombreux apports provenant de tous les coins de notre département et étant fournis par les visiteurs de ces manifestations inclus. On peut donc estimer qu'elle offre un panorama assez fidèle de la population en macromycètes de la Gironde.

Or, parmi cette multitude d'espèces et variétés, je n'ai dénombré que deux représentants du genre objet de cette note ; encore s'agit-il de champignons débusqués au milieu d'apports anonymes, l'un à l'occasion de l'exposition organisée à Bordeaux-Caudéran le 20 octobre 1967, l'autre extrait d'un lot destiné à l'exposition de Bordeaux-Bardineau le 25 octobre 1981.

La vieille habitude acquise d'exécuter un dessin accompagné d'un relevé des caractères de toute espèce nouvelle ou présentant quelques particularités m'a permis d'effectuer les planches et descriptions de ces deux champignons ; malheureusement la frénésie qui préside aux manifestations du genre ne m'a pas laissé le temps de pratiquer un examen microscopique (trame, spores) avant que nos deux héroïnes d'un jour ne partent, selon la coutume, en compagnie de centaines

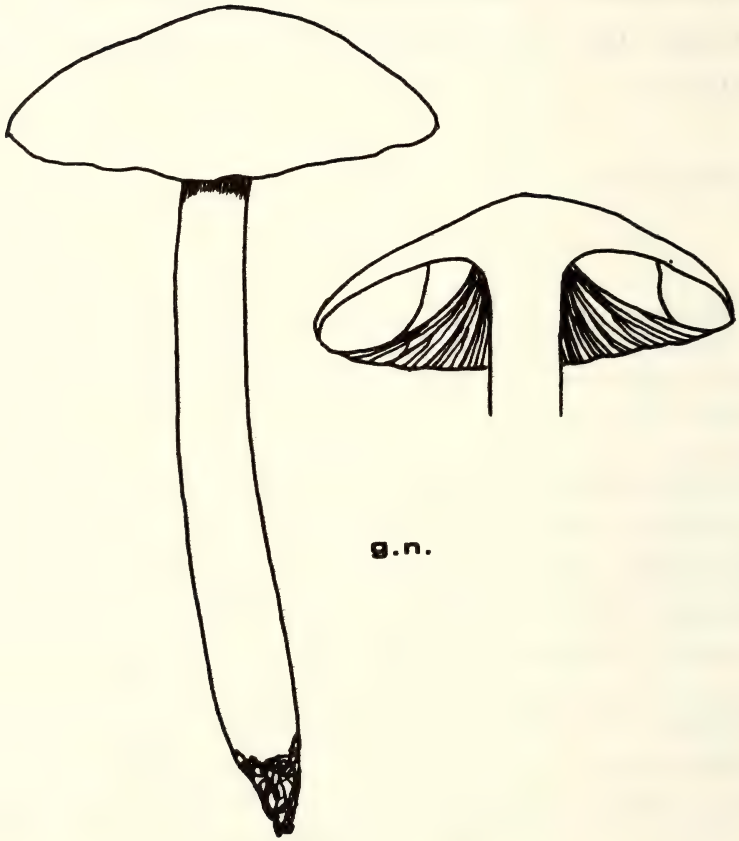

Planche 1.- Silhouette de **Limacella illinita** (Fr.) Maire. Apport anonyme à l'exposition de Bordeaux-Caudéran le 20 octobre 1967.

d'autres espèces plus ou moins banales, rejoindre le tas de terreau destiné à fertiliser les plates-bandes et pelouses du Jardin Public ou autres espaces verts de notre bonne ville.

Voici donc comment j'ai vu ces deux espèces "au bout des doigts" selon une expression chère à notre collègue et ami H. Mesplède :

Limacella illinita (Fr.) Maire.

Chapeau, diamètre 5,5 cm, convexe largement campanulé, lisse, visqueux, blanchâtre lavé de brun léger au disque, marge mince un peu irrégulière.

Lames blanches, minces, larges, libres du pied, moyennement serrées, 8-10 au cm à la marge, lamellules assez nombreuses de dimensions inconstantes, arrondies ou obliques vers l'arrière.

Pied glutineux, cylindrique, élancé, très légèrement épaissi vers la base et terminé en pointe, hauteur totale 10,5 cm, blanchâtre lavé de brun rose pâle, fragile, se rompant facilement.

Chair blanc crème pâle, teintée de rose dans le pied, odeur faiblement farineuse.

Les auteurs s'accordent sur la dimension faible des spores, les décrivent hyalines subglobuleuses de 4-5,5 µ, subtilement aspérulées selon K. et R.

Cette espèce se rencontrerait sous conifères, rare.

Exposition de Bordeaux-Caudéran, le 20 octobre 1967, provenance inconnue (Pl. 1).

Limacella glioderma (Fr.) Maire.

Chapeau, diamètre 6,2 cm, convexe largement umboné, lisse, visqueux, brun fauve incarnat à marge légèrement débordante courtement fissurée par endroits.

Lames blanchâtres larges, libres du pied, moyennement serrées, 9 au cm. à la marge y compris les nombreuses lamellules.

Pied plutôt court, hauteur totale 7 cm., lisse sur le tiers supérieur et de teinte plus pâle que le chapeau au-dessus d'un anneau cortiniforme peu saillant, épaissi légèrement renflé au dessous et garni de flocons apprimés blanchâtres dont la disposition n'est pas sans rappeler l'ornementation du

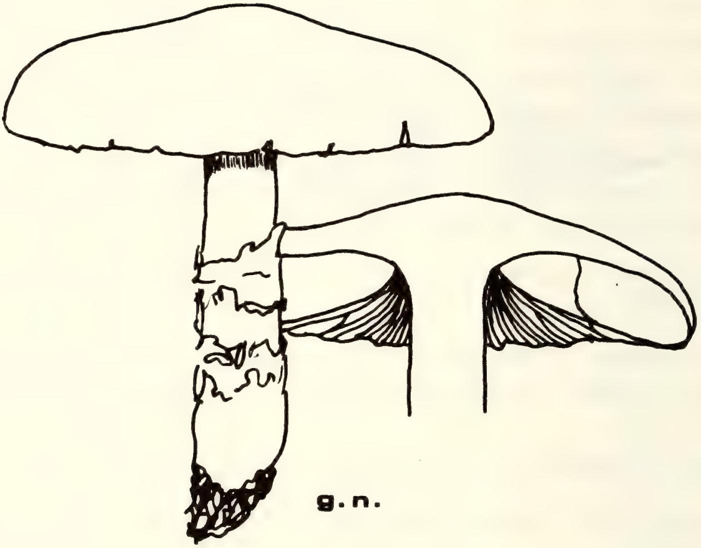

Planche 2.- Silhouette de **Limacella glioderma** (Fr.) Maire.- Apport anonyme à l'exposition de Bordeaux le 25 octobre 1981.

stipe de **Cortinarius trivialis**, atténué à l'extrémité.

Chair blanchâtre un peu rosée, odeur forte de farine rance.

Spores rondes, 4-5 µ selon K. et R., B. Cetto.

Sous feuillus et plus rarement sous conifères, B. Cetto.

Exposition de Bordeaux-Bardineau, provenance indéterminée, le 25 octobre 1981.

Afin de bien cadrer le problème évoqué dans cette note, j'ai jugé utile de donner un aperçu de la documentation mycologique qu'il m'a été possible de compiler. Je vais donc citer les ouvrages consultés, leurs auteurs, et les renseignements recueillis ayant trait à l'habitat et à la fréquence des espèces appartenant au genre concerné en les plaçant dans l'ordre chronologique de leur publication.

1- Catalogue des champignons récoltés dans le Sud-Ouest en 1883-1884, par Guillaud, Forquignon et Merlet.
Aucune trace des espèces en question.

2- P.V. et Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, du tome 3, 1829 à nos jours.
Tome 63 (1909) : Séance du 20 octobre, Doinet, présentation d'un **Lepiota lenticularis** Lasch. envoyé par le Dr Ballion. Ce champignon assez rare est un spécimen de l'enchaînement du genre **Amanita** au genre **Lepiota.**

3- Flore monographique des Amanites et des Lépiotes, par L. Quelet et F. Bataille, 1902.
p. 63, **Lepiota furnacea** Letel., récolté sous un four, très rare.
p. 76, **Lepiota illinita** Fr. in Quelet, sapinières, pins maritimes, assez rare.
p. 77, **Lepiota glioderma** Fr., sapinières en montagne, rare.
p. 79, **Lepiota guttata** Pers., = **lenticularis** Lasch., forêts humides de chênes et de conifères, rare.

4- Flore des champignons supérieurs de France, par Bigeard et Guillemin, 1909.
p. 64, **Lepiota illinita** Fr., sapinières, pins maritimes, assez rare.
p. 65, , **Lepiota guttata** Pers., = **Lepiota lenticularis** Lasch., forêts humides de chênes et conifères, rare.

5- Icones selectae fungorum, par Konrad et Maublanc, 1924-1930. Tome 1, fasc.4, pl.9, **Limacella guttata** (Fr. ex Pers.), en petits groupes en forêts humides de sapins, plus rarement chênes et hêtres, assez rare.

6- Amanitacea, par Gilbert, 1938.
p. 390, **Limacella lenticularis** (Fries), = **Amanita megalodactyla** Berck., régions montagneuses de la France et même dans les forêts des environs de Paris, commune.

7- Les champignons de France, par A. Maublanc, 1952. Tome I. Furtive allusion aux **Limacella**, p. CVI, deux espèces citées, **Limacella guttata** (Fr. ex Pers.) Konrad et Maublanc, **Limacella illinita** (Fr.) Maire. Aucune observation concernant l'habitat et la fréquence.

8- Flore analytique des champignons supérieurs, par Kuhner et Romagnesi, 1953.
p. 434, **Limacella illinita** (Fr.) pas d'indication d'habitat, assez rare.
p. 435, **Limacella furnacea** Letel., conifères, très rare.
p. 435, **Limacella lenticularis** (Fries ex Lasch), ordinairement sous conifères, pas rare.

9- Les champignons d'Europe, par R. Heim, 1957, tome 2.
p. 452, **Limacella lenticularis**, conifères, pas d'indication de fréquence.
Limacella illinita, pas d'indication d'habitat ni de fréquence.
Limacella glioderma, pelouses et jardins, pas d'indication de fréquence.

10- Petit atlas des champignons, par H. Romagnesi, 1962.
Tome 1, Pl. 60, tome 2, p. 67, **Limacella lenticularis** (Lasch), Gilbert, en montagne sous conifères, en plaine sous hêtraies, pas très commune.

11- Guide des champignons, par J.E. Lange et D. Morton Lange, 1964.
p. 118, Pl. 268, **Limacella guttata**, = **lenticularis**, sur sol de terreau humide dans les bois, très rare.

12- I funghi dal vero, par Cetto (B.), 1976.
Tome 1, Pl. 32, **Limacella irrorata** Quel., prés, sentiers, rares.
Tome 1, Pl. 33, **Limacella illinita** (Fr.) Maire, conifères, rare.
Tome 2, Pl. 413, **Limacella lenticularis** (Lasch.) Maire, conifères et feuillus, solitaire ou en groupes, pas d'indication de fréquence.
Tome 2, Pl. 414, **Limacella glioderma** (Fries) Maire, bois feuillus et conifères, pas d'indication de fréquence.

Tome 3, Pl. 875, **Limacella ocraceolutea** P.D. Orton, sous feuillus, rare.
Tome 2, Pl. 870, **Limacella vinoso-rubescens** Furrer, à terre dans les bois mixtes (**Fagus, Picea**), pas d'indice de fréquence.

13- Les champignons, par R. Phillips, 1981.
p. 31, **Lepiota irrorata** Quel., dans les prés, clairières, rare.

14- Bulletin d'Information Société mycologique du Béarn, n°81, janvier 1985, Mesplède (H.).
p. 3, **Limacella irrorata** (Quelet) Cetto, à terre dans l'humus des forêts, pas d'indication de fréquence. Approbation du transfert de cette espèce du genre **Lepiota** au genre **Limacella.**

On retiendra en premier lieu que les anciens auteurs utilisaient le binome **Lepiota x** (**x** remplaçant ici le nom d'espèce adéquat) ; ce n'est qu'à partir de 1924 que le terme **Limacella** fait son apparition dans l'ouvrage de Konrad et Maublanc ; on doit savoir que les auteurs modernes ont écarté ces champignons des **Lepiota** pour les ranger près des **Amanita** en raison notamment de la structure bilatérale de la trame des lames ; déjà Doinet en 1909 avait pressenti quelque chose en parlant de l'enchaînement du genre **Lepiota** au genre **Amanita.**

Cette diversion d'ordre systématique posée, on s'aperçoit qu'à quelques variantes près les notions d'habitat et de fréquence sont assez proches, hormis le cas de **L. furnacea** Letel., baptisée ainsi par son inventeur en raison de sa découverte sous un four et que Kuhner et Romagnesi, qui sont les seuls auteurs à citer ce taxon après Quelet et Bataille, placent sous conifères (il y avait peut-être des conifères autour du fameux four !).

On notera également que B. Cetto, outre le transfert de **irrorata** de **Lepiota** à **Limacella,** fait apparaître deux taxa nouveaux avec **Limacella ocraceolutea** P.D. Orton, et **Limacella vinoso-rubescens** Furrer. H. Mesplède justifie le transfert de la première, quant aux deux nouvelles, B. Cetto est le seul auteur à les citer.

Une enquête menée auprès de nos collègues mycologues du Sud-Ouest (MM. Parrot, Gabard, Mesplède, Guinberteau, entre autres) m'a appris que dans chacun de leurs secteurs les **Limacella,** non seulement n'encombraient pas les paniers des herborisants, mais même que certains n'en avaient jamais rencontré.

TAXA	CHAPEAU	LAMES
L. lenticularis (port de lépiote ou d'amanite)	Ø 5-12 cm., globuleux puis plan convexe, nu, visqueux, de brun roussâtre à isabelle, + foncé au centre	Libres du pied, serrées, larges, arrondies à la marge, blanches à blanchâtres.
L. glioderma (port de tricholome ou de cortinaire s /g Myxacium)	Ø 3-9 cm. hémisphérique puis convexe largement umboné, lisse, visqueux, brun fauve + clair vers la marge.	Libres du pied, moyennement serrées larges, arrondies à la marge, blanches
L. illinita (peut évoquer certains hygrophores ou tricholomes blancs)	Ø 3-6 cm., campanulé puis convexe largement campanulé, lisse, visqueux, blanchâtre, brun léger au centre.	Libres du pied, moyennement serrées larges, blanches.
L. irrorata (peut évoquer certains cystodermes)	Ø 3-6 cm.,charnu, umboné, ± visqueux, jaune ocracé, souvent garni de guttules ambrées brunissant ou verdissant en séchant.	Libres du pied, blanchâtres ± pointillées de brun (gouttes séchées) larges, arrondies.
L. furnacea (probablement port de lépiote)	Ø 3-9 cm., convexe puis plan, blanchâtre, orné de larges écailles brunes rayonnantes, peu visqueux, marge ± striée.	Libres du pied, blanches.
L. ocraceolutea (aspect de cystoderme)	Ø 4-7 cm., convexe puis plan légèrement umboné, jaune citrin un peu roux au disque, glutineux.	Libres du pied, blanches tendant à jaunir, assez étroites.
L. vinosorubescens (aspect de cystoderme)	Ø., 4-7 cm., largement conique puis plan umboné, viscide par temps h., granuleux squameux par temps sec, rose à rouge pourpre.	Un peu adnées puis sublibres, larges, d'abord crème rosé puis rose vineux.

DES ESPECES DU GENRE LIMACELLA

ANNEAU	STIPE	CHAIR
Ample, membraneux, suintant des gouttelettes tachant le pied.	H. 6-15 cm., cylindrique à base s'épaississant en un bulbe ± prononcé, blanc à surface fibrilleuse suintant des gouttes par temps humide.	Blanche, fragile, à forte odeur de farine.
Cortiniforme, peu saillant, fugace.	H. 4-7 cm., glutineux, lisse, + clair que le chapeau au dessus de l'anneau, orné de flocons blanchâtres au dessous, non bulbeux.	Blanche, un peu rosée, à forte odeur de farine.
Absent	H. 6-12 cm., cylindrique, souvent atténué à la base, lisse, blanchâtre lavé de rosé par endroits, parfois presque imperceptiblement.	Blanchâtre à crème un peu rose dans le pied, à faible odeur farineuse.
Zone annulaire ± épaisse et fugace, vite oblitérée	Court, H., 4-5 cm., blanc au dessus de la zone annuliforme, ponctué de brun au dessous, suintant chez les jeunes sujets de gouttelettes brunes.	Ferme, blanche, odeur citronnée devenant vireuse (H.Mesplède).
Cortiniforme, blanc dessus, brunâtre dessous.	H. jusqu'à 9 cm., plein, atténué vers le haut, chiné d'écailles noirâtres concentriques et apprimées sous l'anneau.	?
Non signalé, mais probablement zone annuliforme.	H. (-12 cm., légèrement épaissi à la base, visqueux, blanc au sommet, décoré de flocons bruns dans la partie basse.	Blanchâtre à forte odeur de farine.
Zone annuliforme.	Court, H. 4-6 cm., légèrement atténué vers le haut, blanc devenant rosé, fariné vers le haut, gainé de flocons fibrilleux sous la zone annuliforme.	Fragile, d'une intense couleur vineuse, odeur et saveur de farine.

Nous voici parvenus au vif du sujet, ces champignons sont-ils aussi rares qu'il apparaît dans notre région ?

A mon avis il faut se garder de l'affirmer trop catégoriquement. Les **Limacella** sont en général des champignons de taille modeste dont les caractères n'apparaissent pas de manière "percutante" sur le terrain, et il est fort possible qu'on puisse à distance les confondre avec des espèces plus banales, par exemple **L. illinita**, avec certains **Hygrophorus** ou **Tricholoma** blancs ou de teinte pâle, **L. glioderma** avec des **Cortinarius** du sous-genre **Myxacium** ou des **Tricholoma** du groupe **albobrunnea**, ou encore des **Cystoderma.** Je pense que les mycophiles que nous sommes avons tous plus ou moins le réflexe négatif, surtout en période de forte poussée, de ne pas regarder de plus près ce que nous croyons avoir reconnu du premier coup d'oeil, ainsi passons-nous parfois à côté de l'oiseau rare ; j'ai récemment évoqué au cours d'une séance de mycologie la leçon que m'avait réservé un petit **Lepiota** que je connaissais bien, que j'avais cueillie pour la forme et qui à l'examen "au bout des doigts" m'avait réservé une surprise de taille inversement proportionnelle à la sienne propre.

Pareilles mésaventures nous attendent au gré de nos herborisations et en conclusion je crois pouvoir dire que si nous affinions nos observations "in situ", bien de ces espèces critiques figureraient plus souvent à nos tableaux de chasse. Il nous appartient donc de faire preuve de plus de sagacité, moyennant quoi, au cours des prochaines saisons, quelques **Limacella** seront peut-être au rendez-vous... Sinon, nous aurons alors tout loisir d'entériner la notion de leur rareté jusque là un peu trop facilement admise.

Exception faite de **A. illinita** et de **A. glioderma** que j'ai eu le privilège d'observer "en chair et en os", le tableau rappelant les principaux caractères macroscopiques de chaque **Limacella** a été établi à partir des descriptions des auteurs cités, je l'ai conçu en manière de simple coup d'oeil sur les espèces, les mycophiles qui auront la chance de récolter des **Limacella** feront acte de sagesse en procédant à leur détermination à l'aide des ouvrages ad-hoc.

Adresse de l'auteur :
15, rue du 8 mai 1945
33150 CENON

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (4), 1985

NOTE SUR LA PRESENCE DE PANAPHANTUS ATOMUS (Kiesenwetter) EN DORDOGNE (Coleoptera, Pselaphidae)

par Bernard SECQ

Résumé : **Panaphantus atomus** (Kiesenwetter) est signalé pour la première fois dans le Sud-Ouest de la France, sa répartition est détaillée et une description est faite.

Abstract : The first time **Panaphantus atomus** (Kiesenwetter) is discovered in South-West France. We describe and localize this one.

C'est avec surprise que nous avons pu capturer ce Psélaphide en Dordogne le 12 novembre 1984. Pendant l'automne 1984 nous avons fait une série de prélèvements de brindilles flottant en surface de l'eau : ces brindilles sont généralement accumulées dans les laisses lors de la crue de l'Estrop, ruisseau passant dans la commune de Vélines. Une technique de triage très sélective nous a permis de récupérer une grande partie des micro-Coléoptères incrustés dans les brindilles et de récolter ainsi plusieurs espèces de Psélaphides rares. Les Coléoptères les plus communs dans les laisses sont les **Staphylinoidea**, **Caraboidea**, **Palpicornia**, et **Scaraboidea** ; parfois ils peuvent être extrêmement nombreux, atteignant plusieurs milliers au décimètre cube de prélèvement !

La capture d'un exemplaire de **Panaphantus atomus** (Kiesenwetter) (Fig. 1) dans le Sud-Ouest de la France est assez surprenante ; sa répartition ne comprenait presque uniquement que la région méditerranéenne (Fig. 2). La station de Vélines est la localité la plus occidentale actuellement connue en Europe, celle-ci étant sous l'influence du climat atlantique du bassin Aquitain. Sa capture en Dordogne ne doit pas être accidentelle car la station est tellement isolée dans la nature qu'il est très peu probable qu'il y ait été introduit par importation quelconque. Aussi, le fait que ce Coléoptère possède une taille minuscule contribue

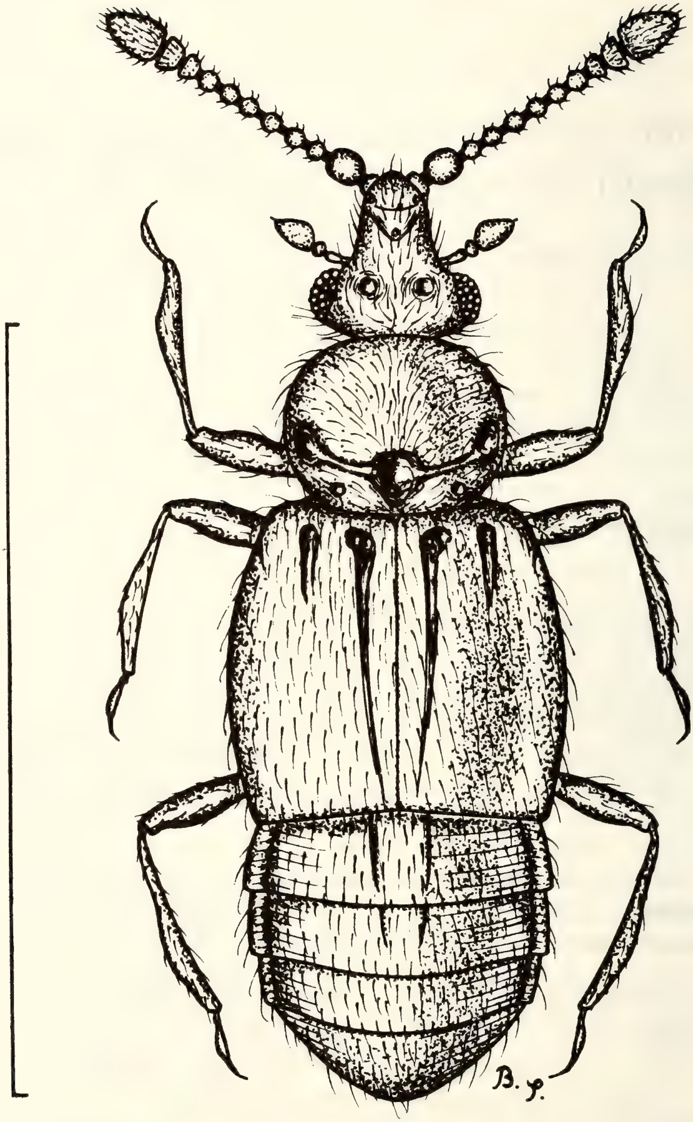

Figure 1.- **Panaphantus atomus** Kiesenwetter de Vélines, habitus, vue dorsale, l'échelle représente 0,5 mm.

pour beaucoup à ce que **P. atomus** passe inaperçu, le faisant facilement confondre avec un **Ptiliidae** des genres **Ptilium, Ptiliolum** ou **Pteryx.**

Description : **Panaphantus atomus** (kiesenwetter) est considéré comme le plus petit Psélaphide actuellement connu, sa taille moyenne est de 0,65 mm. Son apparence est assez allongée ; le dessus du corps a une pubescence assez fournie, composée de soies couchées ; la massue antennaire peu tranchée formée de trois articles. Tête avec le lobe frontal assez étroit et allongé presque parallèle sur sa partie apicale, fossettes interoculaires importantes, yeux de grande dimension placés en arrière de la tête, tempes assez courtes. Pronotum plus large que long, avec trois grandes fossettes placées entre le milieu et la base, une autre fossette peu visible se trouve avant l'angle postérieur. Chaque élytre possède deux grandes fossettes à leur base, la strie de la fossette suturale longue et forte, celle de la fossette externe est courte. Longueur de l'abdomen plus courte que celle des élytres avec au moins trois tergites bien apparents, deux premiers tergites avec chacun deux carénules peu espacées (visible en leur milieu). Pattes grêles, tibias sinués sur le bord externe, tarses ayant le troisième article grêle, possédant un seul ongle.

Le genre **Panaphantus** est composé actuellement de deux espèces, dont la seconde décrite récemment par notre collègue BESUCHET (1980) est **P. afer**, représenté uniquement par un spécimen ♀.

Panaphantus atomus (Kiesenwetter) est répandu dans presque toute la région méditerranéenne ; il est connu en Italie, Sardaigne, Yougoslavie, Grèce, Corfou, Crète, Turquie, URSS, Iran, Israël, Tunisie et Maroc.

En France où l'espèce n'était connue que du Sud-Est, les localités sont les suivantes : Dordogne : Vélines, 1 ex. (Secq). Gard : Gallician (Thérond). Bouches du Rhône : Albaron, 1 ex. (Thérond). Vaucluse : Avignon (Chobaut). Var : Hyères, 12 ex. (M. de Boissy, Tholin) ; la Môle, 1 ex. (Ste-Claire-Deville). Alpes Maritimes : Vaugrenier, 5 ex. (Grouvelle, Hervé) ; Nice, 5 ex. (Grouvelle). Corse : sans indications précises, 2 ex. (Croissandeau), (Raymond) ; Campo dell'Oro (Schneider).

A titre d'indication : J. Thérond (1975) le signale en Camargue dans les racines des plantes, dans le terreau et les vieux tas d'**Arundo** pourris mais non moisis (Puel) ; mais aussi dans le terreau des saules creux (Chobaut) ; il grimpe sur les plantes humides à la tombée de la nuit.

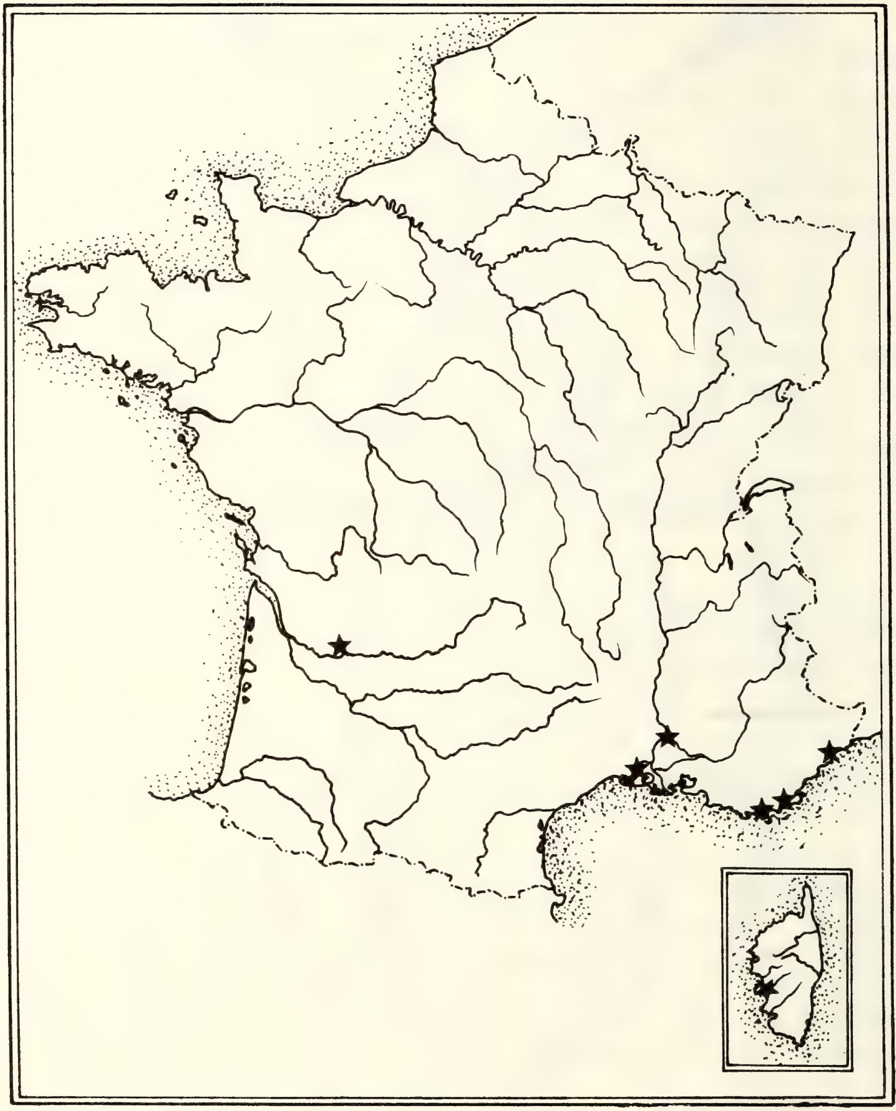

Figure 2.- Carte de répartition en France de **Panaphantus atomus** Kiesenwetter. Deux localités ne sont pas représentées sur la Corse par manque d'indication précise.

R. Jeannel (1950) indique qu'il se trouve en nombre dans les racines des plantes en terrain marécageux. Enfin, selon BESUCHET (1980), **Panaphantus atomus** vit dans les zones humides (prairies, forêt, marais) en eau douce ou saumâtre, dans les racines des joncs et de diverses graminées.

BIBLIOGRAPHIE

BESUCHET (Cl.), 1980.- Le genre **Panaphantus** Kiesw. (**Col. Pselaphidae**). **Bulletin de la Société entomologique Suisse**, 53, p. 151-155.

CAILLOL (H.), 1954.- Catalogue des Coléoptères de Provence (5ème partie).- **Mus. nat. Hist. nat.**, Paris.

JEANNEL (R.), 1950.- Faune de France, 53, Coléoptères Pselaphides.- Lechevalier, Paris, 422 pp.

JEANNEL (R.), 1956.- Les Psélaphides de l'Afrique du Nord. Essai de biogéographie berbère.- **Mém.Mus.nat.Hist.nat.**, Paris, Zool, XIV, 233 pp.

JEANNEL (R.), 1959.- Révision des Psélaphides de l'Afrique intertropicale.- **Ann.Mus.Roy.Congo belge**, sér.8, Sci. Zool., vol.75, 742 pp.

POGGI (R.), 1977.- Studio sugli **Pselaphidae** della Liguria (**Coleoptera**).- **Mem.Soc.Ent.Italiana**, vol.55, pp. 11-100.

RAFFRAY (A.), 1903.- Genera et catalogue des Psélaphides (Première partie).- **Ann.Soc.Ent.Fr.**, Paris, LXXII, p. 519.

RAFFRAY (A.), 1911.- Coleopterorum Catalogue W.Junk, editus a S.Schenkling, 27, **Pselaphidae.** (Berlin, W.Junk, 222 pp.).

THEROND (J.), 1975.- Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard.- **Société d'Etude des Sciences naturelles de Nimes**, p. 215.

Adresse de l'auteur :
"Tête Noire"
Montcaret
24230 VELINES

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (4), 1985

LE FROID EN JANVIER 1985

par Jean-Claude ANIOTSBEHERE

Janvier 1985 fera date dans l'histoire climatique du Sud-Ouest. Le froid sibérien qui s'abat sur l'Europe, en cet hiver, n'épargne aucune région de France et celle de l'Aquitaine accuse des records de températures et d'amplitudes jamais enregistrés par la plupart des stations régionales depuis 40-60 ans, dates des premiers relevés officiels.

- Des records de froid sont battus malgré un ensoleillement excédant la normale et des précipitations déficitaires lors de la première décade.
- Des températures anormalement élevées sont enregistrées au cours de la dernière décade.

Dès le 3 janvier, et jusqu'au 17, le froid ne quitte plus la région : sept jours consécutifs du 10 au 16 sans que la température ne parvienne à franchir la barre du zéro, provoquant la formation de glace sur la Garonne et le gel des lacs de Lacanau et d'Hourtin, sur lesquels s'aventurent quelques imprudents. La neige fait son apparition sur l'ensemble du département le 6 janvier et persiste jusqu'au 18. La couche atteint 5 à 20 cm d'épaisseur, selon les localités. De nombreux villages sont isolés, des routes impraticables perturbent les communications et la R.N. 10 immobilise dans les Landes camions et voitures pendant de longues journées. Enfin, le brouillard givrant vers le 15 pare la végétation d'un magnifique manteau glacé. La terre gèle sur 10 à 40 cm de profondeur et la pluie, tombant les 18 et 19, provoque une formation verglacée sur les routes qui restera longtemps gravée dans la mémoire des automobilistes.

Tel est en résumé l'aspect de ce premier mois de l'année 1985, mais voyons les températures officielles parmi les plus significatives, dans la région, pour ces deux premières décades (tableau 1).

Tableau 1

	MINI ABS.	DATE	MAXI ABS.	DATE	MOYENNE MINI 1ère et 2ème Déc.		MOYENNE MAXI 1ère et 2ème Déc.		MOYENNE MINI MOIS	MOYENNE MAXI MOIS
. BORDEAUX PAULIN	-11,o	8/9/15	15,o	22	-5,o	-5,6	2,3	0,9	-1,5	5,4
. BUDOS	-19,o	16	14,2	20/21	-9,6	-8,8	1,5	1,3	-4,4	5,1
. CARCANS	-17,o	16	15,o	21	-7,5	-8,4	2,5	1,5	-3,8	5,5
. CAPTIEUX	-21,o	16	15,o	22	-9,9	-7,6	2,1	1,7	-4,4	5,9
. CENON	-13,7	16	14,o	22	-5,6	-6,8	0,8	-0,1	-1,9	4,1
. CURSAN	-14,o	16	13,5	20	-4,3	-5,7	0,3	0,o	-0,9	3,9
. LACANAU	-15,o	16	14,5	21	-6,o	-6,o	2,6	1,o	-2,o	5,1
. CAP FERRET	-12,4	15	13,o	21/30	-3,9	-4,7	3,3	2,1	-0,4	5,7
. MERIGNAC M.M.	-16,4	16	14,7	21	-7,2	-8,o	1,2	0,6	-3,1	4,6
. LE TEMPLE	-20,o	15	14,o	20	-9,8	-9,1	-0,8	-0,1	-4,5	3,4
. LA TESTE	-15,7	16	15,7	21	-6,6	-6,6	2,5	2,1	-2,4	5,7
. VERDON S/ MER	-15,o	16	13,5	21	-4,3	-4,5	2,3	2,4	-1,4	5,4
. VILLENAVE D'ORNON	-14,5	16	14,8	22	-5,6	-6,4	-2,o	1,2	0,7	4,8
. SAUVETERRE	-16	16	14,5	20	-6,9	-7,4	o,3	0,1	-3,0	3,8
. STE FOY LES LEVES	-19,1	16	13,3	20	-6,8	-10,2	-0,3	-0,2	-0,3	3,4

Ces températures, relevées sous abri, doivent être majorées de 1 à 2 degrés négatifs pour avoir celles au sol. Le minimum absolu, relevé en Aquitaine, est -23ºC à Trensac dans les Landes, atteint le 8 janvier. Les journées les plus froides ont été celles des 15 et 16 janvier, et on a relevé à Bordeaux-Mérignac 12 jours avec des températures inférieures ou égales à -8ºC. On remarque sur le tableau que les maxima sont anormalement élevés, dès le 20 janvier, sur tout le département. En comparant ces variations climatiques à celles des années 1956 et 1963, 1985 a enregistré des froids plus intenses, mais moins longs, et surtout moins ventés. Se souvient-on qu'en février 1956, 80 cm de neige recouvraient la Gironde et que des vents d'une rare violence soufflaient, alors que le thermomètre était au plus bas. Toutes ces perturbations climatiques ont désorganisé le pays et, sans vouloir minimiser les drames vécus et les conséquences économiques, on peut dire que le monde végétal a, lui aussi, terriblement souffert. Nombre d'exploitations forestières et fruitières ont été détruites, et de nombreuses pépinières ornementales décimées.

En parcourant la région, on remarque les effets du gel diversement ressentis par la végétation, selon l'exposition, mais aussi selon l'âge. Certains végétaux sont complètement détruits à tel endroit, partiellement à d'autres. Les courants d'air ont souvent été néfastes pour **Querbus suber, Q.ilex** et **Laurus nobilis** pourtant bien implantés dans nos régions. Dans les grandes coupes forestières de la côte atlantique et le long des pare-feux, **Arbustus unedo, Cistus salvifolius, Quercus ilex** ont sérieusement souffert, voire complètement gelé, dans leurs parties aériennes. Nous n'étions pas habitués, sous nos climats, à voir des arbres comme **Cupressus macrocarpa, C. arizonica** entièrement roussis ; beaucoup sont morts parmi les plus âgés (20-50 ans). D'autres aussi, dans les aménagements paysagers, n'ont pu résister, comme **Pinus insignis** détruits à plus de 60%. Les **Albizzia julibrissin** et **Lagerstroemia indica** s'en tirent un peu mieux ; par contre, **Acacia dealbata** (mimosa) et **A. floribonda** ont complètement disparu du paysage aquitain, et leur absence remet en valeur les cerisiers à fleurs, les lilas et les glycines, jusqu'ici éclipsés. La sylviculture subit de sérieux revers, en Gironde et dans les Landes, et remet en cause certaines actions de reboisement. L'utilisation, après les grands incendies de 1949, de graines de **Pinus maritima** en provenance du Portugal, puis de l'Afrique du Nord et de la Grèce, a constitué des peuplements d'une plus grande sensibilité aux grandes variations thermiques. Ainsi, 20 000 à 30 000 ha de pins furent détruits, dans une première estimation, et les plus pessimistes annonçaient au mois de juillet des surfaces dépassant les 80 000 ha. Les pins de 20 à 30 ans sont les plus touchés. Quant aux **Eucalyptus**, aucun n'a survécu et, malgré tous les espoirs mis dans cette essence par les sylviculteurs, il semble que le coup de grâce ait été donné définitivement à la généralisation de cette culture. Dans la propriété de M. Ménager à Carcans, où poussaient **E. gunnii, E. bicostata, E. aggregata, E. viminalis** et **E. pauciflora,** aucun n'a été épargné. Quel triste spectacle que ces arbres, hauts de 15 à 30 mètres, totalement gelés et dont les troncs laissent échapper de grands lambeaux d'écorce recroquevillés.

L'arboriculture fruitière classique a peu souffert ; seules, les productions orientées vers les agrumes (mandarines dans les Landes) et les kiwis, ont été détruites. Quant au vignoble, il semble qu'il ait peu souffert, malgré des cas de gel sur plants de Merlot, en particulier dans la région de Listrac, en Médoc.

Les végétaux d'ornement ont été très touchés, et ceci s'explique par le fait que beaucoup d'entre eux sont originaires des régions méditerranéennes ou subtropicales. Nombreux **Escallonia, Pittosporum, Viburnum tinus, Ceanothus, Phormium** sont à remplacer. Mais la culture tout "conteneur" a entraîné la perte de nombreux arbustes à feuilles persistantes comme les **Prunus laucaucerasus, Rosmarinus officinalis, Viburnum tinus, Ilex, Choisya**, et la plupart des conifères. Le froid a agit immédiatement sur les racines, isolées seulement par les quelques millimètres de plastique. Cette forme de culture n'est pas à mettre en parallèle avec celle de pleine terre, mais elle est significative d'une certaine prudence à vouloir généraliser toute une production axée sur la culture hors sol.

La liste (non exhaustive) qui suit est celle des végétaux ligneux, dits "exotiques" ou méditerranéens, cultivés dans notre région et ayant subi, à des degrés divers, des dégâts. Ainsi, pour un même végétal, il sera signalé sa mort, sa destruction des parties aériennes, ou sa résistance totale, selon toutes les situations de culture envisagées.

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Abelia floribunda Dcne (Mex.)	+	+			+
Acacia dealbata Link (Australie)	+				+
Acacia floribunda Hort. (Australie)	+				
Acacia melanoxylon R. Br. (Australie)	+				
Acacia longifolia Willd. (Australie)	+				
Agave americana L. (Mexique)	+				
Actinidia chinensis Planch. (Chine)	+	+		+	
Albizzia julibrissin Durraz (Asie)		+		+	+
Aralia spinosa L. (Caroline)				+	
Akebia quinata Dcne. (Chine)				+	
Alangium chinensis Lour. (Chine)				+	
Arbustus unedo L. (Europe méridionale)		+	+	+	
Arbustus x. andrachnoides Link. (Levant)				+	
Aristotelia macqui L'Her. (Chili)		+			

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Arundinaria Divers			+		
Asimina triloba Dun. (Est U.S.A.)				+	
Atriplex halimus L. (Europe Méridionale)		+		+	
Azara dentata Ruiz & Pave (Chili)	+				+
Azara lanceolata Hook. f. (Chili)		+			+
Azara microphylla Hook. f. (Chili)	+				
Baccharis halimifolia L. (Amérique du Nord)		+		+	
Baccharis patagonica Hook & Arn. (Chili)	+				
Beschorneria yuccoides C. Koch. (Mexique)	+				
Brachychiton populneum R. Br. (Australie)	+				+
Buddleia globosa Hope (Chili)	+	+		+	+
Buddleia davidii Franch. (Chine)	+	+		+	+
Bupleurum fruticosum L. (Région méditer.)		+			
Buxus balearica Will. (Région méditer.)	+	+			

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Camelia japonica L. (Japon Corse)		+		+	
Camelia sasanca Thum (Japon)		+			
Caryopteris incana Miq. (Chine, Japon)				+	
Cassia corymbosa Lamk. (Mexique)	+				
Casuarina equisetifolia Forst. (Iles pacifiques)	+				
Ceanothus americanus L. (Amérique du Nord)	+	+		+	
Cedrus deodora Loud. (Himalaya)			+		
Cedrus atlantica L. (Région méditer.)			+		
Chamaerops exelsa Thumb. (Chine)	+		+	+	
Choisya ternata Kunth. (Mexique)				+	
Cinnamomun camphora Nees & Ebern. (Japon)		+			+
Cistus ladaniferus L. (S.W. Europe)	+				
Cistus salvifolius L. (Région méditer.)	+	+	+	+	
Cordyline australis Hook. (Nouvelle Zélande)	+				

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Coriaria myrtifolia L. (Région méditer.)				+	
Cornus florida L. (Amérique septentrion.)	+				
Corokia cotoneaster Raoul (Nouvelle Zélande)	+				
Corokia virgata Turril (Nouvelle Zélande)	+				
Cotoneaster franchetii D. Bois (Chine)			+	+	
Cotoneaster nitens Rehd. & Wils. (Chine)		+		+	
Cotoneaster lacteus W.W. Smith (Chine)		+	+	+	
Cotoneaster horizontalis Dcne. (Chine)		+	+	+	
Cupressus cashmeriana Royle (Inde)	+				
Cupressus macrocarpa Hartw. (Californie)	+	+	+	+	
Cupressus sempervirens L. (Région méditer.)			+	+	
Camptotheca acuminata Decne. (Chine)		+			+
Deutzia gracilis Bart. (Japon)				+	
Diospyros virginiana L. (U.S.A.)				+	

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Drymis aromatica Dcne. (Nouvelle Zélande)	+				
Drymis winteri Forst. (Amérique du Sud)	+				
Dodonea viscosa Jacq. (Région Chaude)	+	+			+
Ehretia dicksoni Hance (Japon)		+		+	
Ehretia thyrsiflora S.Z. (Japon)		+		+	
Erica mediterranea L. (Région méditer.)		+			+
Eriobotrya japonica Thumb. (Lindl.)	+	+	+	+	+
Erythrina crista-galli L. (Brésil)		+			+
Erythrina Corallodendron Pers. (Anti.)	+				+
Escallonia floribunda H.D. (Amérique du Sud)	+	+		+	+
Eucalyptus aggregata Dean & Maiden (Austr.)	+		+		
Eucalyptus bicostata Maiden (Australie)	+				
Eucalyptus Darlympleana Maiden (Australie)	+				+
Eucalyptus Delegatensis R.T. Baker (Australie)	+				

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Eucalyptus pauciflora (Austr.)	+				+
Eucalyptus ficifolia F.v.M. (Australie)	+				
Eucalyptus globulus Labill. (Australie)	+				
Eucalyptus Gunnii Hook. (Australie)	+				+
Eucalyptus Marc-Arthuri Dean & Maiden (Austr.)	+				+
Eucalyptus niphophila Maiden (Australie)	+				
Eucalyptus simondsii (Austr.)	+				
Euonymus elatus Sieb. (Chine)	+				
Euonymus japonicus L. (Japon)		+	+	+	
Eriocephalus africanus L. (Afrique australe)	+				
Fabiana imbricata Ruiz & Pave (Chili)				+	
Fatzia japonica Berg. (Japon)		+	+	+	
Feijoa sellowiana Berg. (Amérique Centrale)	+		+		

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Garrya macrophylla Benth.		+			
Grevillea rosmarinifolia A. Cunn (Australie)	+				
Griselinia littoralis Raoul (Nouvelle Zélande)	+				
Hedera canariensis Will. (Canaries)		+	+	+	+
Hoheria sexstylosa Colenso (Nouvelle Zélande)	+				
Hovenia dulcis Thumb. (Japon)		+		+	
Inga anomala Hort. (Inde)	+				
Lagerstroemia indica L. (Chine)	+	+		+	+
Laurus nobilis L. (Europé méditer.)	+	+	+	+	+
Lavandula vera DC. (Europe)	+				
Leptospermum scoparium Forst. (Australie)	+				
Leptospermum pubescens (Australie)	+				
Leycesteria formosa Wall. (Himalaya)	+				+
Ligustrum ovalifolium Hassk. (Japon)			+	+	

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Liquidambar formosa Hance (Chine)		+			+
Magnolia grandiflora Michx. USA			+	+	
Melia azedarach L. (Inde)		+			
Muehlenbeckia complexa Meisn. (Nouvelle Zélande)		+			+
Muehlenbeckia platyclados Meisn. (Iles Salomon)	+				
Myrica cerifera L. (Amérique Centrale)	+				
Myrica galle L. (Amérique du Nord)				+	
Myrtus communis L. (Europée méridionale)		+			
Myrtus apiculata (DC) Mied. (Chili)		+			+
Myrsina africana L. (Afrique, Chine)	+				
Nerium Oleander L. (Europe Méridionale)	+	+			+
Olearia macrodonta Baker (Nouvelle Zélande)	+				
Olearia haastii Hook. (Nouvelle Zélande)	+				
Olearia solandri Hook. (Nouvelle Zélande)	+				

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Olearia scillionensis D.S.	+				
Olearia virgata Hook. (Nouvelle Zélande)	+				
Paliurus spina-christi Mill. (Himalaya)				+	
Phornium tenax Forts (Nouvelle Zélande)	+				
Photinia lasiogyna (Chine)		+			+
Parkinsonia aculeata L. (Amérique Tropicale)	+				
Pinus insignis Dougl. (Californie)	+	+	+	+	
Pinus patula Schlecht. (Mexique)	+				
Pinus pinaster Solans. (Région méditer.)		+	+	+	
Pinus Taeda L. (Est USA)			+	+	
Pittosporum tobira Ait. (Chine)	+	+	+	+	
Pittosporum tenuifolium Gaertn. (Nouvelle Zélande)	+				
Prosopis chilensis (Chili)		+			+
Prunus lauro-cerasus L. (Asie Mineure)		+	+	+	

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Punica granatum L. (Inde)	+	+		+	
Quercus ilex L. (Région méditer.)		+	+	+	
Quercus suber L. (Région méditer.)		+	+	+	
Rosmarinus officinalis L. (Europe)		+	+	+	
Rhus sinensis (Chine)	+				
Sarcococca ruscifolia Stapf (Chine)	+	+			
Schinus molle L. (Amérique Tropicale)	+				
Sequoia sempervirens Endl. (Californie)			+	+	
Sequoiadendron gigantea Dcne. (Californie)				+	
Senecio greyi Hook (Nouv. Zélande)	+				
Sophora tetraptera J. Mill. (Nouvelle Zélande)	+				
Spartium junceum L. (Région méditer.)	+	+	+	+	
Sycopsis sinensis Oliver (Chine)		+	+		

	Parties atteintes			Intact	Repart de la souche
	Totalité	Aériennes	Feuil.		
Viburnu Davidii Franch.		+			+
Viburnum tinus L. (Région méditer.)	+	+	+	+	+
Vitex agnus-castus L. (W. Asie)		+			
Veronica traversii Hook. (Nouvelle Zélande)	+				

Si nous sommes attristés au spectacle de tant de végétaux morts, nous sommes aussi fort surpris de voir surgir des souches que l'on croyait à jamais perdues de jeunes pousses salvatrices, et l'on ne peut que s'interroger sur le pouvoir de résistance de certaines plantes, même atteintes au plus profond de leurs cellules. A la fin du mois de juillet, **Eucalyptus gunnii, E. pauciflora, Cinnamomum camphora** repartaient énergiquement ; **Acacia dealbata** rejetait de toutes parts, bien que le sol ait gelé profondément. Le froid n'a pas eu que des effets dévastateurs. Dans un procès-verbal de la Société Linnéenne de juillet 1956, M. Larroque, alors conservateur du jardin botanique de Bordeaux, signalait des floraisons et des fructifications exceptionnelles après un mois de février très rude. Nous observons, cette année aussi, les mêmes comportements : une végétation abondante pour la plupart des essences, des graminées vigoureuses et des foins surabondants ; **Cedrela sinensis** fleurit à nouveau après cinq années de sommeil, les **Lagerstroemia** sont resplendissants et exempts d'oïdium. Ces rudes épreuves hivernales reviennent périodiquement tous les 15 ou 20 ans, et l'on peut se demander s'il est bien raisonnable de maintenir dans nos cultures des végétaux d'origines méditerranéennes ou subtropicales. Personnellement, je pense que l'horticulture se doit de persister dans cette voie car, à la réflexion, renouveler une plantation tous les 15 ans, n'est-ce pas suffisant pour apprécier, dans toute leur splendeur, les mimosas, lauriers roses et autres essences remarquables ? Par contre, la nature est intolérante, et ne permet aucune erreur quant il s'agit d'économie sur laquelle repose toute une région.

Il est parfois dommage que les jeunes générations fassent fi des recommandations à la prudence et des conseils des anciens, même si les progrès de l'agronomie et de la génétique peuvent encourager tous les espoirs ; mais la biologie est plus complexe que les lois physiques.

Je ne conclurai pas sans remercier les personnes qui ont eu la gentillesse de me communiquer le résultat de leurs observations ; qu'elles veuillent bien me pardonner d'en avoir limité le contenu pour des raisons de simplification.

BIBLIOGRAPHIE

LARROQUE (M.), 1957.- Observations relatives aux effets des grands froids de février 1956 sur les plantes indigènes ou cultivées dans les environs de Bordeaux.- P.-V. **Soc.linn. Bordeaux**, XCVI.

Bulletin climatologique mensuel de la Gironde, janvier 1985.

Adresse de l'auteur :

2, allée Haut-Brion
33170 GRADIGNAN

Bull. Soc. linn. Bordeaux, XIII (4), 1985

TABLE DES MATIERES du TOME XIII, 1985

ADMINISTRATION

Personnel de la Société .... p. 3

Liste des fêtes linnéennes depuis l'origine .... p. 13

Liste des publications reçues en échange .... p. 19

Statuts .... p. 39

Recommandations aux auteurs .... p. 55

BOTANIQUE

ANIOTSBEHERE (J.-C.) : Le froid en janvier 1985 .... p. 169

MASSART (F.) : Nouvelles observations sur **Stropharia rugosoannulata** (Farlow ex Murril) .... p. 137

MASSART (F.) : Contribution à l'inventaire de la macroflore fongique de la Gironde. A propos du genre **Limacella** .... p. 153

MASSART (F.) et ROUZEAU (C.) : Coup d'oeil sur l'année mycologique 1984 .... p. 61

ROUZEAU (C.) : Quelques champignons intéressants récoltés pendant la saison 1984 .... p. 141

ZOOLOGIE

BAMEUL (F.) : **Dactylosternum abdominale** (Fabricius), présence en Gironde et répartition en France (**Insecta, Coleoptera, Hydrophilidae**) .... p. 95

JEANNE (C.) : Catalogue des Coléoptères Carabiques des Pyrénées-Atlantiques (2ème partie) .... p. 75

JEANNE (C.) : Carabiques nouveaux (7è note) .... p. 103

SECQ (B.) : Note sur la présence de **Panaphantus atomus** (Kiesenwetter) en Dordogne (**Coleoptera, Pselaphidae**) .... p. 163

Imprimé le 27 décembre 1985

Le Directeur des publications : C. JEANNE

O.C.G.E. Editions, 95 rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

HECKMAN
BINDERY, INC.
Bound-To-Please®
SEPT 01
N. MANCHESTER, INDIANA 46962

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01453 2675